XIXe ANNÉE - N° 1 - JANVIER 1926

Mensuelle Illustrée

Rédaction
Administration
et Publicité:
285, Avenue JEAN JAURÈS
LYON

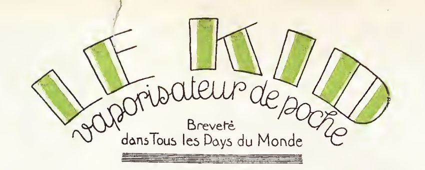
A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



dernière création

MARCEL DES ÉTABLIS-SEMENTS FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal – Paris


FABRIQUE DE PRODUITS ORGANIQUES
ESSENCES & PARFUMS SYNTHETIQUES
ALBERT VERLEY
8 Quai de la Marine
ILE SAINT DENIS
ALDEHYDE JASMINIQUE

TABLE DES MATIÈRES

La Parfumerie Moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
mensuelle Illustrée

1926



Publications Pierre Argence
LYON

1926 TABLE DES MATIÈRES 1926

ARTICLES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Pages

BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTATION

CHIMIE APPLIQUÉE A LA PARFUMERIE

CONFECTION ET PRÉSENTATION DE LA PARFUMERIE

CULTURES ET BOTANIQUE

DE TOUT UN PEU

FOIRES, COMITÉS, CONGRÈS

HISTOIRE DE LA PARFUMERIE

INFORMATIONS COMMERCIALES

MONOGRAPHIES ET PORTRAITS

PARFUMERIE PRATIQUE

PARFUMS NATURELS ET LEUR INDUSTRIE

LA THÉRAPEUTIQUE PAR LES ESSENCES

TABLE DES GRAVURES



INDEX ALPHABÉTIQUE



-Anc. Etablts LEGENDRE-LYON.



FORMOSA

Le Camphre de Formose

Au cours du XVIe siècle, les Portugais furent les premiers pionniers européens qui vinrent en Extrême-Orient. La première fois qu'ils virent l'île, ils la saluèrent d'exclamations d'étonnement et d'admiration : « Illa Formosa » crièrent-ils dans leur langue, phrase qui signifie « La Belle Ile ! ». Les Japonais, qui exercent actuellement leur domination sur l'île, y ont rendu de fréquentes visites depuis les temps anciens, et cette île a été populairement connue parmi eux sous le nom de « Takasagoshima », qui signifie également « Ile Charmante ». Ainsi donc l'impression resentie aussi bien par un peuple d'Orient que par un peuple d'Occident a été la même, et tous deux ont donné à cette île un nom correspondant à sa beauté.

Caractéristiques géographiques de Formose.

Formose ou Taiwan consiste dans une île principale de forme oblongue avec un groupe de petites îles secondaires, et elle est située dans la zone semi-tropicale, ayant une longueur de 97 milles de l'est à l'ouest et de 244 milles du nord au sud. Elle est située entre 24°45' et 25°38' de latitude nord et entre 120° et 122° de longitude est.

Une haute chaîne de montagnes forme une ligne de partage traversant le centre de l'île du nord au sud, et la mer entre l'île et le continent chinois n'a que 300 pieds de profondeur ; mais la mer profonde se rencontre à très peu de distance de la côte orientale. L'île est située à 4.600 milles marins de Honolulu

1. Port de Takao.
2. Hôtel de la gare.
3. Usine à camphre.
4. Champ de thé.
5. Un gros camphrier.
6. Bureau du Gouvernem'
7. Sources d'eau chaude
8. Vue de Taihoku.

Fac-similé d'une page du *Present Day Japan* réduite au quart.

(Hawaï). Elle a une superficie de 14.000 milles carrés, étant un peu plus grande que la Hollande, et un peu plus petite que la Suisse. La différence d'heure entre l'île et le Japon est de 54 minutes.

Climat de Formose.

La moitié nord de Formose est située dans la zone tempérée, et la moitié sud, dans la zone semi-tropicale, le Tropique du Cancer traversant le milieu de l'île près de Kagi. En conséquence on n'y voit que très rarement de la neige excepté au sommet des hautes montagnes, que l'on voit couvertes de neige durant une courte période en hiver.

La température la plus élevée est de 95° F. (35° C.) et la plus basse, d'environ 45° F. (7°2 C.) de sorte que l'on jouit toute l'année de la charmante verdure des montagnes et des champs. Durant la saison la plus chaude, la température est moins élevée qu'à Kyushu, mais la période estivale dure très longtemps. Durant les mois d'été, l'île reçoit de fréquentes averses qui sont toujours suivies de brises rafraîchissantes, grâce auxquelles on oublie bien vite la chaleur étouffante qui régnait quelques minutes auparavant. Beaucoup de gens qui n'ont pas encore visité le pays supposent à tort que le climat dans la zone semi-tropicale est insupportable et tout-à-fait malsain, mais dès qu'ils arrivent ici, ils constatent que leurs suppositions sont en contradiction absolue avec les faits.

Les montagnes et rivières sont toutes douées d'une grande beauté naturelle, et dans toute l'île, les fleurs continuent à s'épanouir en toutes saisons. Il y a de fait abondance de beautés naturelles capables de réjouir le cœur du voyageur et de lui faire oublier le retour à son pays. Des trésors naturels sont incorporés à la montagne et à la mer et beaucoup d'entre eux attendent les touristes, hommes d'affaires et savants qui seront les bienvenus.

Forêts et Agriculture.

Il existe encore des forêts inexplorées dans les districts habités par les aborigènes. Plusieurs sociétés d'exploitation du bois y ont été créées pour utiliser les épaisses forêts, spécialement pour l'hinoki.

Le gouvernement a pris à son compte le réseau ferré pour transporter le bois de Kagi aux Monts Arisan dans le centre de Formose où l'on abat du hinoki et diverses expèces de chênes.

Les camphriers y sont particulièrement abondants. De fait, Taiwan est le pays qui produit la plus grande quantité de camphre du monde.

La production du riz a fortement augmenté grâce au système d'irrigation et de fumure introduit par le gouvernement.

L'industrie sucrière était dans un état fort négligé quand l'île fut cédée au Japon en 1895. De nouvelles espèces de cannes à sucre furent introduites de Java par le gouvernement, et l'on y adopta également des mesures rendant la culture obligatoire comme à Java.

Le thé d'Oolong est connu dans tout l'univers pour sa bonne qualité et la finesse de son arome. Les principaux districts du thé sont dans le nord, autour de Keelung. L'industrie du thé commença il y a environ un demi-siècle, des boutures ayant été apportées du continent chinois, mais maintenant Taiwan a complètement éclipsé la Chine comme producteur de thé d'Oolong.

Le Camphre a Formose.

A mesure que se développaient dans les pays occidentaux l'industrie du celluloïd ainsi que d'autres utilisations du camphre, la demande de ce produit a été sans cesse en augmentant jusqu'à atteindre le chiffre total de 13 millions de livres sterling vendus actuellement sur les marchés mondiaux, total dont 70 pour cent est fourni par l'île de Formose. Ceci montre quelle importante position Formose occupe sur le marché mondial du camphre.

Le camphre est exclusivement un produit oriental et Formose le produit en grand. Le camphre de Formose est de qualité supérieure tandis que son prix reste bas. Ces faits expliquent la position importante conquise par le camphre de Formose. De tels résultats n'eussent pu être obtenus sans le système actuel du monopole.

La fabrication du camphre à Formose remonte au XVII[e] siècle, mais ce ne fut que dans la seconde moitié du XIX[e] siècle que cette industrie fit quelque progrès appréciable.



Cl. *Present Day Japan.*

Buffles de Formose

Antérieurement à l'occupation de l'île par le Japon, le gouvernement chinois défendait la fabrication du camphre excepté par ceux qui avaient un permis du gouvernement, et une taxe était imposée à cette fabrication. Les méthodes de fabrication employées à cette époque étaient des plus primitives et les produits n'étaient guère propres à l'exportation. Afin de supprimer toutes les imperfections et de faire du camphre un produit spécial à l'île de Formose, le Gouvernement général décida de faire de cette industrie un monopole d'Etat. Ce changement fut introduit vers 1899. Même lorsque l'industrie du camphre atteignit son apogée il y a quelques années, les prix demeurèrent bas, grâce au système du monopole.

Lors de l'établissement du monopole, la demande mondiale n'était pas aussi élevée qu'à présent et conséquemment la quantité produite à Formose était relativement petite. Toutefois, à mesure que s'est développée l'industrie du celluloïd, la demande n'a cessé de subir une augmentation régulière. Le Gouvernement général prend constamment soin de préserver les camphriers, afin de pouvoir faire entièrement face à la demande mondiale de camphre dans l'avenir. On soumet à la distillation des éclats de bois de camphrier et les éléments contenant du camphre en sont extraits et ensuite transformés en camphre solide et en huile de camphre. La production annuelle représente une valeur d'environ 4.000.000 de livres sterling de camphre et de 13.000.000 de livres sterling d'huile de camphre. Le camphre tiré de l'huile par une seconde distillation représente une valeur de 6.000.000 de livres sterling. Etant donné que les camphriers croissent dans des districts montagneux, d'accès difficile, ceux qui se consacrent à cette industrie sont soumis à de grandes difficultés et peines.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le camphre est utilisé principalement pour fabriquer du celluloïd. Il sert encore à faire des médicaments, des parfums et de l'encens brûlé dans l'Inde à l'occasion de certaines cérémonies. Il est utile également pour éloigner les insectes et vers nuisibles.

« *The Asahi's English Supplement* »
(Present Day Japan).



Cl. *Present Day Japan.*

Indigènes de l'Ile de Formose

Le Géranium italien

L'Administration italienne fait procéder en Tripolitaine à des essais de « pélargonium » (variété de géranium), dont l'huile essentielle et l' « eau de géranium », qui est un succédané de l'eau de rose, sont très recherchées par la *parfumerie.* Ces essais semblent concluants et susceptibles de procurer à la Tripolitaine des ressources nouvelles. A noter que le littoral marocain est très favorable à cette plante, où elle se développe rapidement. On est surpris qu'elle n'y soit pas cultivée davantage.

ARGUS.

LE FEU

Le feu a détruit le mois passé la Parfumerie Hours, au Pré-Saint-Gervais. Les dégâts dépassent 500.000 francs.

La culture du Laurus Camphora en Algérie

LE CAMPHRE, SON UTILITÉ, SON IMPORTANCE.

Le camphre est une matière première indispensable autant par ses emplois industriels que par son utilisation médicale.

La France, à elle seule, a consommé ces dernières années une moyenne annuelle de :

200 tonnes de camphre pour les usages pharmaceutiques et 900 tonnes de camphre pour les usages industriels, représentant une valeur commerciale de : 33 millions de francs environ.

MONOPOLE JAPONAIS. — Actuellement la production mondiale de camphre est la propriété presque intégrale du Japon qui, en avril 1895, obtint de la Chine, comme rançon de guerre, la cession de l'île de Formose, terre d'élection des camphriers; et qui, par ses lois de 1899 et de 1903, réglementa sévèrement l'extraction du camphre et érigea son commerce en monopole d'Etat.



Fig. 1. — SIDI-MOUSSA, près Alger.
Laurus Camphora à développement foliaire considérable



Fig. 2. — Le même pied de Laurus Camphora.
(Developpement considérable du tronc).

Les pays consommateurs de camphre essayent actuellement de s'affranchir du monopole japonais qui, en 1920, a fait monter le prix du camphre à 120 francs le kilogramme.

Deux voies s'ouvrent à eux vers ce but :

1° La fabrication du camphre par synthèse;

2° La plantation de camphriers chez eux ou dans leurs colonies.

OPPOSITION DU CAMPHRE SYNTHÉTIQUE AU MONOPOLE JAPONAIS. — La première de ces méthodes : fabrication synthétique du camphre, semble à première vue la plus simple puisqu'elle est réalisable immédiatement en partant d'une matière première : l'essence de térébenthine, produite abondamment en Europe, en Amérique et en Australie.

Dans son remarquable travail sur la Synthèse du Camphre, M. A. Dubosc (1) après avoir fait l'historique mondial de la question, indique comment cette synthèse peut être mise en pratique et comment elle a été réalisée en Amérique, en France et en Alle-

(1) A. DUBOSC. — Le Camphre et sa synthèse, *La Parfumerie Moderne*, 1922.

magne où diverses usines fabriquèrent des quantités importantes de camphre vers 1911, puis furent obligées de fermer leurs portes. En effet, menacé dans ses prérogatives, le Japon a lutté victorieusement contre le camphre synthétique en intensifiant l'extraction de son camphre naturel et en abaissant momentanément son prix de vente au-dessous même du prix de revient, jusqu'à la ruine des Sociétés du Camphre synthétique.

La fabrication industrielle du camphre synthétique ne résout d'ailleurs qu'en partie la question, puisque si ce produit est parfait pour la fabrication du celluloïd, il est thérapeutiquement différent du camphre naturel et, en l'état actuel de notre législation, ne peut être substitué à lui pour les usages médicaux et pharmaceutiques.

Opposition du Camphre naturel au monopole japonais. — La plantation des camphriers en vue de leur exploitation qui a été trop longtemps délaissée par suite de la lenteur de croissances de ces arbres, est au contraire, la méthode à laquelle on se rallie de plus en plus.

En Amérique (Floride et Californie) d'importantes plantations ont été faites; des essais ont été aussi faits aux Philippines. Cet arbre croît également bien aux Indes, surtout à Ceylan; en Birmanie; en Afrique du Sud; à l'île Maurice (1).

Enfin le région méditerranéenne, nettement favorable au développement du camphrier a été mise à profit pour cette culture par l'Italie, il y a assez longtemps pour que le Professeur Giglioli ait, dès 1918, obtenu des résultats probants et pour que ce pays puisse espérer produire dans un délai relativement prochain le camphre nécessaire à ses besoins.

(1) A. Dubosc. — Le Camphre et sa synthèse.

Tout récemment, une importante revue française (1) faisait allusion à la réussite des essais de plantation de camphriers en Sicile et demandait pourquoi des essais analogues ne seraient pas tentés en Tunisie.

Il est donc utile d'indiquer les tentatives de culture du camphrier en Algérie et l'intérêt qu'il y a à poursuivre ces essais.



Fig. 3. — Jardin d'essai, Alger.
Laurus Camphora, espèce productrice de camphre



Fig. 4. — Jardin d'essai, Alger.
Laurus inuncta, espèce dépourvue de camphre.

Le Camphrier en Algérie.

Dans son étude sur « La Culture industrielle du Camphrier », M. le docteur Trabut signale l'existence du Camphrier en Algérie antérieurement à notre occupation.

Il rappelle l'erreur commise par certains auteurs qui affirmaient, à tort

(1) *La Parfumerie Moderne*, 18e année, N° 4, Avril 1925, page 91.

l'absence de camphre dans les camphriers en Algérie et il insiste sur la conviction qu'il a maintes fois manifestée que la culture de cette essence, en Algérie, présente un grand intérêt (1).

Acclimatation de Camphrier en Algérie. — Il est indéniable que le camphrier se développe parfaitement bien en Algérie.

De nombreux spécimens de cette essence existent à l'état isolé à Alger même et ses environs : Jardin des Facultés, Bois de Boulogne, Jardins particuliers, Saint-Eugène, Kouba et dans diverses localités : Arba, Sidi-Moussa, La Régahia, Oued-el-Alleug, Blida, Azazga, Bougie, etc...

Le développement considérable de ces arbres qui leur permettait en cas d'exploitation de fournir pour chaque individu plusieurs quintaux de feuilles et plusieurs stères de bois, prouve l'adaptation du camphrier en Algérie.

Présence du Camphre dans le Camphrier en Algérie. — Il est également certain que le camphrier, acclimaté en Algérie, produit du camphre en quantité suffisante pour une exploitation rémunératrice.

Mais cette essence ayant été considérée tout d'abord comme plante d'ornement, des camphriers quelconques ont été plantés. La variété sans camphre : L. Inuncta (1) a été malheureusement propagée (fig. 4) aussi bien que le L. Camphora (fig. 3).

Ce fait est d'autant plus regrettable qu'il peut provoquer l'hybridation et que les semis de graines issus des sujets riches peuvent donner des rejetons à faible rendement.

Mais il reste bien établi que l'espèce productrice de camphre conserve cette faculté en Algérie.

En effet, le dosage du camphre dans le pied de Laurus Camphora du Jardin d'Essai représenté fig. 3, répété de 1912 à 1925 décèle une teneur en camphre égale à 11 °/°° et sensiblement constante.

Le même sujet soumis à des dosages mensuels échelonnés depuis novembre 1923 jusqu'à octobre 1924 accuse la même proportion de camphre dans ses feuilles.

La même teneur en camphre, supérieure à 10 °/°° est également présentée par d'autres pieds tels que :

Propriété Blanc, Bois de Boulogne, près Alger, 11 gr. °/oo ; propriété Grellet, Kouba, 10 gr. 80 °/oo ; propriété Pelegri, Michel, L'Arba, 11 gr. 10 °/oo ; propriété Orfila, Sidi Moussa, 10 gr. 90 10 gr. 90 °/oo ; propriété Vire, Oued el Alleug, 11 gr. 30 °/oo ; propriété Bour-



Fig. 5. — Atlas blidéen. Laurus Camphora, contenant plus de 17 gr. de camphre par kilogramme de feuilles.



Fig. 6. — Sidi-Moussa (Département d'Alger). Groupe de Camphriers âgés de 9 ans.

(1) Trabut. — La culture industrielle du Camphrier. *La Parfumerie Moderne*, 1922.

(1) Trabut. — La culture industrielle du camphrier. *Loc. cit.*

lier (ancienne) La Regahia, 11 gr. °/oo.

Un pied de camphrier de l'Atlas Blidéen (fig. 5) accuse en mai 1925 une teneur en camphre de 17 gr. 27 °/oo.

La croissance du camphrier en Algérie n'est pas particulièrement lente, puisque certains sujets plantés en terrain favorable comme ceux de la fig. 6 présentent au bout de neuf ans un développement important.

Enfin le laboratoire de Pharmacie de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Alger, possède un échantillon de 1 kilogramme de camphre provenant uniquement de la distillation des feuilles de camphriers de La Regahia ainsi que de l'essence de camphre de même provenance.

Cet échantillon, séparé de son huile essentielle par un procédé plus simple que le pressurage hydraulique présente quoique non raffiné les caractères d'un camphre presque pur.

Ces résultats sont d'autant plus significatifs que les camphriers que nous possédons en Algérie à de rares exceptions près comme ceux du Jardin des Facultés proviennent de graines quelconques et ont été obtenus en dehors de toute règle de sélection.


Fig. 8. — Plantation de l'Oued-Djeman.

Essais récents de culture du Camphrier en Algérie. — Malgré cet ensemble de faits probants, et par suite du manque de coordination dans les divers essais, aucune réalisation méthodique n'a été poursuivie assez longuement pour propager la culture du camphrier en Algérie.

Ces dernières années, grâce au puissant appui de M. Brunel, directeur de l'Agriculture au Gouvernement général et du Service Forestier algérien, des essais ont pu être poursuivis et ont donné des résultats particulièrement encourageants.



Fig. 7. — Camphre et essence des feuilles des Camphriers de la Regahia.

Ces essais ont eu principalement pour but de déterminer les conditions particulières à l'Algérie dans lesquelles la plantation du L. Camphora peut se faire avec le minimum de déchet. Le climat Nord-Africain caractérisé par la période sèche souvent aggravée de sirocco qui s'étend entre les deux périodes de pluies (parfois déficitaires) du printemps et de l'automne, oppose de sérieuses difficultés au reboisement.

Par conséquent, afin d'obtenir des camphriers réunissant, dans la plus large mesure possible les qualités de croissance, relativement rapide, d'abondant développement et de richesse en camphre dont l'étude précédente prouve la possibilité d'existence dans le L. Camphora algérien, il convient de déterminer l'âge auquel le sujet doit être transplanté ; l'époque de l'année à laquelle la transplantation est la plus favorable. ; la nature du terrain, l'altitude, l'orientation, etc... qui conviennent le mieux à ces plantations.

Une première tentative a été faite dès 1919-1920 avec le concours pécuniaire du Comité des Plantes Médicinales de Paris, et l'aide du service forestier algérien, dans la forêt de la Douniat, près de Kolea (département

d'Alger). Elle a été abandonnée après trois échecs successifs dus à l'emploi de sujets trop âgés (sept ans de pépinière) ou trop jeunes (un an de pépinière), au mauvais choix de l'époque de transplantation et dus surtout à la nature du terrain formé de terres pas assez meubles, se crevassant fortement au cours de la saison sèche.

Au début de 1923, grâce au concours particulièrement éclairé et bienveillant de M. Boutilly, directeur, et de M. Pommier, inspecteur du Service des Eaux et Forêts d'Algérie, cinq lots comportant chacun 50-100 ou 140 pieds ont été transplantés dans diverses stations du département d'Alger.

1° Aux Ouled Tahar entre Rivet et le Fondouck, terrain marneux, assez profond, exposé au Nord, altitude 200 m. environ ;

2° Dans la vallée de l'Oued Djemaa aux environs de l'Arba, le terrain est une bonne terre d'alluvions, altitude 300 m. environ ;

3° Aux abords de la Maison forestière de Tala ou el Kheir. Terrain



Fig. 9. — Vallée de l'Oued Djemaa (Département d'Alger). Laurus Camphora âgé de 2 ans (sa taille atteint l'épaule du garde forestier).



Fig. 10. — SAKAMODY (Département d'Alger). Laurus Camphora âgé de 2 ans (sa taille arrive à peine au genou du garde forestier).

Localités du département d'Alger	Exposition	Altitude	Nature du terrain	Nombre d'arbres plantés en 1923	Nombre d'arbres restant en 1925	Pourcentage de réussite
Ouled Tahar (Le Fondouk)......	N.	300 m.	Marneux, assez profond.	89	23 (1)	25 %
Oued Djemaa (L'Arba)..........	N.	200 m.	Terre d'alluvions.	140	122	87 %
Sakamody	S.-E.	750 m.	Sol marneux, terre forte.	50	5	10 %
Tala ou El Kheir (oued Djer)....	Variée	450 m.	Argileux, profondeur variable.	100	44	44 %
Hakou Feraoun (Atlas Blidéen)..	N.	1000 m.	Terrain maigre, non calcaire.	50	12 (2)	24 %

(1) Le sujet le plus vigoureux a fleuri abondamment en mai 1933.

(2) Une gelée blanche, survenue à Blida le 14 février 1923, a atteint légèrement 19 plants, a atteint plus fortement 12 autres plants et a atteint complètement les 19 autres plants.

argileux de profondeurs variables, exposition variée, altitude de 450 m. environ ;

4° Aux abords de la Maison forestière de Hakou-Feraoune, terrain maigre, non calcaire, exposition ouest, altitude de 1.000 m. environ.

Résultats obtenus. — La réussite de ces plantations a dépassé toutes les prévisions, puisque, sauf en ce qui concerne ceux du lot de Sakamody, ces pieds de camphriers ont, en grande majorité, très bien prospéré malgré des circonstances défavorables telles que la date de plantation qui, en février, fut un peu tardive, et la tempête de sirocco qui, au début de juillet 1924, fut une véritable catastrophe pour l'Algérie.

Les résultats obtenus dans ces essais de plantation sont résumés dans le tableau de la page précédente.

Ces expériences prouvent que le camphrier peut se propager aisément en Algérie.

La nature du terrain qui doit être léger et autant que possible d'alluvions, est un facteur important de réussite.

L'altitude relativement élevée de 750 à 1.000 mètres permet au camphrier de croître. Cet arbre paraît résister à la neige et même à la gelée. Cependant les altitudes faibles de 300 mètres et au-dessous semblent lui convenir mieux.

L'orientation vers le Nord lui est nettement préférable à l'orientation vers le Midi. L'humidité du sous-sol est le facteur principal de son développement.

Le meilleur ensemble de conditions favorables est nettement réalisé par la parcelle. de terrain en bordure de l'oued Djemaa, près de l'Arba où la plantation a réusssi avec un déchet négligeable et qui pourra servir de modèle aux tentatives ultérieures (fig. 8).

Les conditions dont il faut s'écarter sont, au contraire, celles présentées par la plantation de Sakamody surtout en ce qui concerne l'orientation. Les figures 9 et 10 montrent la différence de croissance entre deux sujets de même provenance et du même âge dans l'une et l'autre de ces deux stations.



Fig. 12. — Jardin d'essai du Hamma (Alger). Pépinière de Laurus Camphora



Fig. 11. — Jardin d'essai du Hamma (Alger).
Semis de graines de *Laurus Camphora* récoltées en Algérie en Octobre-Novembre 1924.

Tentative a poursuivre pour la culture du Camphrier en Algérie. — Le camphrier étant un arbre à croissance lente, il n'est pas possible de multiplier le nombre des expériences.

Celles dont les résultats viennent d'être indiqués doivent suffire pour permettre d'entrer dès à présent dans la voie d'une plus large réalisation.

Il convient donc de trouver, dans le plus bref délai possible un terrain où une plantation d'au moins 25.000 pieds de camphriers pourra être effectuée.

Une partie des sujets nécessaires existe en ce moment : soit en semis (fig. 11), soit en pépinière (fig. 12), au jardin d'essai du Hamma, à Alger.

Ces sujets proviennent de graines issues de camphriers algériens. Ils présentent donc l'avantage d'être acclimatés au pays, mais ont l'inconvénient

d'être suspects d'hybridation du fait de la co-existence en Algérie du Laurus camphora et du L. inuncta.

Il faut donc prévoir la vérification de leur teneur en camphre et leur greffage s'il y a lieu.

Les semis futurs devront être faits, ainsi que l'avait préconisé M. le Professeur Battandier (1) avec des graines sélectionnées et provenant si possible de pays tels que l'Italie où se trouvent des sujets déjà acclimatés.

La reproduction du Laurus Camphora par bouturage essayée sans succès il y a plusieurs années, pourra être tentée à nouveau avec chance de succès grâce aux nouvelles installations perfectionnées du Jardin d'Essai du Hamma.

Enfin ces tentatives devront être basées non seulement sur les résultats obtenus en Algérie, mais sur ceux obtenus depuis plus longtemps à l'étranger, particulièrement en Italie, où une teneur en camphre particulièrement élevée a été constatée dans les feuilles de camphriers (2) (3), permettant d'obtenir dans un laps de temps relativement court la production d'une certaine quantité de camphre.

Facilité d'extraction du camphre. — L'obtention du camphre à partir des feuilles du bois du camphrier ne nécessite aucune installation spéciale, ni création d'usine. L'extraction du camphre et de l'essence peut se faire sur le lieu même de récolte avec des alambics mobiles un peu modifiés.

La séparation du camphre presque pur, de son huile, peut se faire aussi sans pressurage et sans matériel coûteux.

La dépense de combustible peut être réduite au minimum par l'emploi des parties déjà traitées.

Les frais de transports sont nuls puisqu'ils s'adressent à un faible poids de matière de valeur commerciale très élevée.

Avantages de la culture du camphrier en Algérie. — La culture du camphrier pour laquelle nous sommes si en retard vis-à-vis de l'étranger et qui aurait dû être entreprise depuis si longtemps en Algérie, comporte de multiples avantages.

En admettant la réalisation immédiate d'importantes plantations de camphriers en Algérie, la lenteur de croissance de cet arbre ne permet pas d'espérer un plein rendement avant une période d'une trentaine d'années environ.

Mais l'exploitation méthodique du camphrier peut se faire d'abord par la récolte annuelle des feuilles des sujets jeunes avant que leur complet développement permette leur abatage.

Cette production augmentant peu à peu par échelons progressifs, permettrait plus tard d'affranchir la France du tribut de plus de 30 millions de francs qu'elle est obligée de payer chaque année au Japon pour se procurer le camphre dont elle a besoin.

Enfin la production locale du camphre des camphriers peut avoir la curieuse conséquence de rendre possible en Europe l'industrie du camphre synthétique.

L'agression commerciale du Japon contre les usines de camphre synthétique perd en effet son importance si le pays peut produire sa quantité nécessaire de camphre naturel.

Le camphrier peut donc devenir le protecteur de l'usine de camphre synthétique par simple présence, et en dehors de toute exploitation, celle-ci pouvant être reprise immédiatement ou abandonnée sans dommage grave.

Conclusions. — L'Algérie doit faire, parmi les plantations forestières qui sont indispensables à la protection de son sol et à l'amélioration de son climat, une place suffisante au camphrier pour que celui-ci libère l'industrie et le commerce français de la tutelle qu'ils subissent, à ce sujet, de l'étranger. En effet, si la culture du camphrier ne peut intéresser le particulier par suite de l'échéance lointaine de ses bénéfices, elle doit retenir toute l'attention des pouvoirs publics dans l'intérêt d'une branche de l'Industrie nationale.

L. Musso,
Professeur de Pharmacie,
Faculté mixte de Médecine et Pharmacie d'Alger (Algérie).

(1) J.-A. Battandier. — Camphre et Camphrier d'Algérie. *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 1907, 1er semestre, p. 182.
(2) Gildemeister. — Les Huiles essentielles (traduction 1916).
(3) F. Cavara. — Le Camphre Italien. *Rivista Italiana delle Essence et Profumi*, Milan. Février 1920.

L'Eau de Fleurs d'Oranger

Un point de droit vient d'être tranché par la 9e chambre de la Cour au sujet de la qualité d'eau de fleur d'oranger que peuvent vendre les parfumeurs.

Il y a quelques mois, le tribunal de la Seine avait condamné un parfumeur pour avoir vendu, sous le nom d'eau de fleurs d'oranger, un produit composé de simple eau de source additionnée de quelques gouttes de parfum de fleurs d'oranger.

Le tribunal de première instance, dans son jugement s'était appuyé sur la définition du Codex telle qu'elle résulte d'un décret du 19 juillet 1908 et indiquant que l'eau de fleurs d'oranger est le produit de la distillation des fleurs de « bigaradier » fraîches, récemment cueillies.

La cour en a décidé autrement et, conformément aux conclusions de Me Léon Netter, a jugé que, si les pharmaciens sont obligatoirement tenus de ne mettre en vente que de l'eau de fleurs d'oranger fabriquée selon la formule du Codex, les parfumeurs, eux, ne sont nullement liés par les formules dudit Codex, et que, par suite, comme il n'existe aucune définition juridique de l'eau de fleurs d'oranger, les parfumeurs sont parfaitement libres de vendre sous cette qualification toute eau parfumée naturellement ou artificiellement à la fleur d'oranger.

Le Syndicat des producteurs de fleurs d'oranger des Alpes-Maritimes qui s'était porté partie civile a été débouté.

Ce jugement appelle des réflexions et nous rappelons que nous avons publié antérieurement des indications précises sur la falsification de l'eau de fleurs d'oranger et d'autre part sur les fausses désignations.

Ce jugement, qui semble remettre tout en question, devra être étudié afin qu'on se rende compte si tout le travail d'assainissement et de lutte contre la fraude que nous soutenons depuis près de 18 ans n'est pas compromis.

P. M.

L'Organisation au service du Lancement d'une Marque

(SIXIÈME ARTICLE)

La Vente par Correspondance.

Nous n'avons jusqu'à présent considéré que le lancement basé sur une organisation de vente par l'intermédiaire des détaillants. Nous avons vu que ce mode de vente est le plus complet. Particulièrement en ce qui concerne les frais exigés par la campagne de lancement, il est également le plus coûteux. Son utilisation ne peut donc se généraliser pour des marques ne s'adressant qu'à une certaine catégorie d'acheteurs ou ne comprenant qu'un nombre restreint de produits ; en résumé, pour toutes celles dont l'importance ne justifie pas un gros budget.

La vente directe au public présente de grands avantages.

Pour le lancement dans de telles conditions, le producteur peut utilement envisager un mode de vente plus simple, en s'adressant directement au public. Cette méthode dispense, pour la distribution du produit, de la nécessité d'une organisation de vente par voyageurs ou représentants, ainsi que des frais de stockage, et elle réduit la publicité à une campagne auprès des seuls usagers. La réalisation du lancement est, par ce procédé, essentiellement malléable : elle peut débuter sur des bases modestes ; les sondages sont peu coûteux et l'importance en étendue peut facilement être augmentée ou diminuée sans nuire à l'effort préalablement effectué, comme à la notoriété déjà acquise.

Ce mode de lancement ne nuit en outre pas à une organisation ultérieure de vente par les détaillants. Il est facile et le plus souvent même recommandable d'utiliser le concours des revendeurs, dès que le produit est suffisamment connu et apprécié.

L'unique emploi de la publicité indirecte ne suffit pas.

Il n'y a pas lieu, pour atteindre directement le public, d'annoncer le produit par de grands placards établis dans le même esprit que ceux exécutés pour un lancement par les détaillants. Les possibilités de réalisation de l'annonce permettent à l'argumentation de décider en masse les lecteurs à s'informer de l'article, à s'y intéresser et à l'acheter après l'avoir vu lorsqu'il se trouve chez le dépositaire. Il est, par contre, difficile de réaliser dans un cliché les conditions nécessaires pour inciter le lecteur à une série d'actes, qu'il ne réalise pas couramment, et qui se remettent facilement au lendemain, tel qu'écrire une lettre et surtout aller à la poste pour envoyer un mandat. Une argumentation très détaillée, qui ne tiendrait pas dans le cadre forcément restreint de l'annonce, serait indispensable pour décider le lecteur à commander un article qu'il n'a pas vu et dont il n'a même pas encore entendu parler, ce qui est le cas lorsqu'il s'agit du lancement d'une pâte épilatoire, d'une lotion, d'un savon nouveau... Le rendement de ces annonces sera donc forcément très faible proportionnellement à l'effort réalisé quelles que soient la valeur de l'organe et l'habileté du publiciste.

La prospection directe des intéressés.

Il est donc nécessaire d'utiliser un moyen susceptible de documenter complètement le public, de l'intéresser sur l'article, de le persuader de la valeur du produit, suffisamment pour le décider à cet achat, qui se complique de la nécessité d'un envoi d'argent.

On ne pourra guère obtenir un tel résultat qu'en adressant directement une documentation complète aux personnes que l'on juge susceptibles de s'intéresser au produit ou à l'article à lancer ; et encore faudra-t-il répéter cet envoi pour décider les hésitants et les négligents.

La vente par correspondance s'impose donc ici tout naturellement.

Région : Rhône.
Ville : Villeurbanne.

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31

Dates	Noms et adresses	Réponse	1re relance		2e relance		3e relance		Observations
			Envoi	Réponse	Envoi	Réponse	Envoi	Réponse	
5 Juin	M. Martin	7/6	14/6		21 6		27/6		
5 Juin	M. Henri	7/6	14/6	17/6	....	....	....	....	Comm^de N° 3.725
5 Juin	M. Paul	7/6	14/6		21/6		27/6		
10 Juin	M. Hector.	15/6	22/6						
18 Juin	M. Abel	20/6	27/6						

Fig. I.

La réalisation de ce mode de lancement est basée sur la même méthode que celle exposée précédemment.

Nous n'insisterons pas sur les questions concernant l'étude préalable, l'établissement du plan idéal, l'adaptation aux possibilités budgétaires, ainsi que sur les considérations concernant l'établissement définitif du plan de réalisation. Le mode de lancement, qui utilise la vente par correspondance, s'organise sur des bases identiques à celles préconisées lors du lancement par le détaillant. Il y aura donc lieu d'en suivre les principes de travail méthodique.

Nous nous étendrons, par contre, tout particulièrement sur le mode de réalisation d'une telle campagne, qui est forcément différente.

La recherche des adresses.

On sait que la vente par correspondance consiste à travailler, d'une façon systématique par les divers moyens de la publicité directe, un public que l'on sait susceptible de s'intéresser à l'achat du produit qu'on lui offre.

Le premier acte d'un lancement par ce mode de vente sera donc de chercher à se procurer les adresses des personnes à prospecter utilement. Le problème est facile à résoudre lorsque le produit offert intéresse une catégorie bien déterminée d'acheteurs, qui ont leur nom dans les annuaires, comme ce serait le cas pour la vente de certaines machines, d'accessoires automobiles, de vêtements de sports... Mais les chauves, qui sont susceptibles d'utiliser une lotion contre la chute des cheveux, les femmes, qui seraient heureuses de connaître une nouvelle poudre de riz, bien qu'étant légion, ne se distinguent du public indifférent par aucun signe perceptible.

Il est donc nécessaire de rechercher ces adresses d'une façon indirecte. Le moyen le plus efficace consiste à insérer dans la presse une offre générale en vue de provoquer une réaction de la part de ceux susceptibles à s'intéresser plus spécialement à l'article en question.

L'établissement des annonces.

Le but de la publicité indirecte sera donc d'amener l'intéressé à envoyer une lettre par laquelle on arrivera à le connaître. A cet effet, la rédaction de l'annonce devra chercher à provoquer, plutôt que des commandes, des demandes de renseignements complémentaires. Après avoir présenté le produit par une argumentation aussi complète que possible, on offrira donc d'une façon très visible l'envoi de ces renseignements sous forme d'une brochure, dont le texte, tout en se rapportant au produit offert, sera susceptible d'intéresser par des conseils utiles ou curieux.

Région N° I			Région N° II			
Dates	Commandes du jour	Commandes totales	Dates	Commandes du jour	Commandes totales	Dates
25/6	720 »	4.105 »	25/6	1.072 »	3.280 »	
27/6	1.205 »	5.310 »	26/6	220 »	3.500 »	
28/6	310 »	5.620 »	30/6	881 »	4.381 »	
30/6	560 »	6.180 »	1/7	100 »	4.481 »	

Fig. 11.

C'est ainsi qu'une lotion capillaire offrira l'envoi d'un petit traité sur : « *Les causes de la calvitie. Ses effets dé-* « *sastreux. Le moyen d'éviter cette* « *maladie* », et qu'un fabricant de produits de beauté établira une brochure luxueuse sur l' « *Art d'être belle* », que voudra posséder toute femme.

Un moyen très efficace est également d'offrir un échantillon, soit gratuitement soit contre envoi d'une faible somme en timbres-poste. Nous estimons toutefois, qu'il est en général préférable de réserver l'offre gratuite d'un échantillon pour une relance directe par lettre. Mais, c'est là un cas d'espèces.

L'utilisation des adresses.

Il y a lieu de répondre sans délai aux personnes, qui ont réagi à l'offre de l'annonce, en leur adressant la brochure ou l'échantillon promis. Le plus souvent, cet envoi sera accompagné d'une lettre ou d'une circulaire attirant spécialement l'attention sur le produit. Dans de fréquents cas, il suffira d'adresser la brochure comme imprimé, se réservant l'envoi de lettres affranchies à 0.30 pour les relances ultérieures, qui devront s'astreindre à un caractère très personnel.

Le nombre et la fréquence des rappels varient suivant chaque cas particulier et il est assez difficile de les définir exactement d'une façon générale. Le plus souvent, les relances seront utilement au nombre de trois ; elles seront envoyées à des dates assez rapprochées les unes des autres ; en laissant, par exemple, un intervalle de sept jours entre chacune d'elles.

Ces relances ne se borneront pas à paraphraser simplement la lettre précédente. Pour exercer un effet utile sur l'esprit du lecteur, il faut l'intéresser par un fait nouveau, lui indiquer une utilisation spéciale du produit, citer éventuellement des résultats et des références, faire, enfin, une offre spéciale l'envoi d'un flacon à prix réduit, par exemple. On n'apportera jamais un soin assez grand au fond comme à la forme de ces lettres.

Les relances ne se borneront pas uniquement à des lettres. Elles pourront également s'envoyer sous forme d'un prospectus, d'un dépliant ou d'une simple carte parfumée. C'est là une question d'adaptation des moyens aux circonstances particulières, qui constitue une des conditions primordiales de toute bonne organisation de lancement.

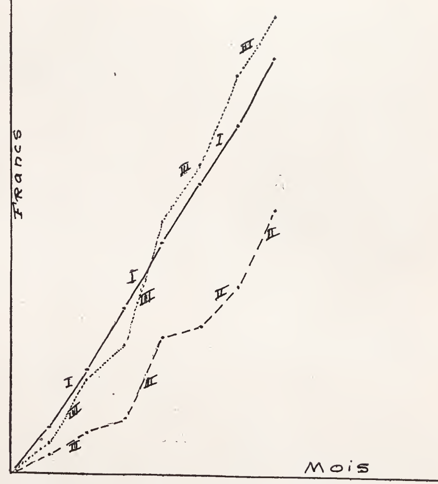


Fig. III.

Le travail matériel.

Les lettres de relance ne seront naturellement pas écrites spécialement pour chaque intéressé, mais elles devront en donner l'impression. La réalisation de cette condition est facile de nos jours, grâce aux progrès de la mécanographie moderne, qui assure une imitation suffisamment parfaite de la lettre dactylographiée pour permettre le repiquage du nom et de l'adresse.

L'organisation du travail.

Nous ne sommes pas partisan de la création de fiches individuelles dès la réception d'une demande de renseignements, par suite du déchet inévitablement très grand des prospectés, qui ne donnent pas suite.

Il est préférable d'utiliser des fiches collectives, suivant l'exemple de la fig. I ci-contre, que l'on utilisera pour l'inscription des noms et des adresses des intéressés d'une même région, délimitée suivant la publicité indirecte réalisée et en prévision d'une organisation ultérieure de vente régionale.

Toutes ces fiches-listes seront classées dans un ou plusieurs tiroirs divisés par des fiches-guides suivant les différentes régions et rangées par ordre alphabétique des villes. C'est ainsi que la fiche représentée ci-dessus se trouvera après le guide Rhône à la lettre V., initiale de la localité. Toutefois, ce classement de la fiche ne se fera que lorsqu'il aura été répondu aux adresses qui y sont inscrites. On portera la mention de la date de cette réponse à la place prévue à cet effet (colonne « réponse »).

Afin de pouvoir retrouver automatiquement cette fiche aux dates prévues pour les relances, on utilisera des cavaliers à têtes numérotées, 1, 2 et 3, chacun de ces numéros correspondant à la première, la deuxième et la troisième relance. Lors de la réponse faite par exemple le 7 juin, on fixera le cavalier n° 1 à la date du 14 sur la graduation prévue à cet effet à la partie supérieure de la fiche On opérera de même après chaque relance nouvelle avec les cavaliers n°s 2 et 3. La surface formée par l'épaisseur de toutes les fiches d'un même tiroir présentera des rangées de cavaliers bien distinctes pour les différents jours du mois. A l'aide d'une fiche dont la graduation supérieure en jours servira de guide, il sera facile de reconnaître la rangée de cavaliers se rapportant à un jour déterminé. Chaque matin, on retirera donc les fiches à relancer, et l'employé expédiera les différentes relances. C'est ainsi qu'en se reportant à l'exemple de la figure I, il adressera le 27/6 la 3e relance à Martin et à Paul, la seconde à Abel, sans s'occuper du cavalier n° 2, correspondant à une seconde relance à faire le 29 à Hector.

Par son classement par région, cette disposition permet de retrouver immédiatement et à n'importe quel moment la fiche sur laquelle se trouve le nom d'un prospecté ayant répondu, de même que la fiche sur laquelle des noms nouveaux doivent être inscrits.

Lors de la réponse d'un prospecté (Henri, le 17/6, dans l'exemple de la figure), on inscrira sur la fiche dans la sous-colonne R. (réponse de la première relance) la date de cette réponse et on terminera par un trait complet la ligne, afin de faire ressortir que le nom en question ne doit plus être prospecté.

Pour tout client qui a répondu, il est nécessaire de créer une fiche individuelle, quelle que soit la nature de cette réponse, Le plus souvent, dans les cas qui nous intéressent ici, la réponse sera une commande. Il y aura lieu de s'organiser pour pouvoir relancer le client à une date à laquelle on prévoit que le client sera de nouveau susceptible de faire une nouvelle commande, suivant le même procédé que celui décrit ci-dessus pour les fiches collectives.

Après la troisième relance, les fiches-listes, libres de tout cavalier, seront conservées dans des tiroirs spéciaux. Elles constituent une très précieuse documentation et il y aura lieu de les utiliser plus tard en vue d'une nouvelle prospection pour le même objet ou pour un nouveau lancement.

Cette documentation sera particulièrement utile dans le cas d'une organisation ultérieure de vente par détaillants. Elle permettra d'aviser directement un nombre considérable de personnes, que l'on sait être susceptibles de s'intéresser à l'article, que la vente au détail est organisée. On créera ainsi immédiatement par une simple publicité directe un mouvement de vente indirecte. Il est évident que le producteur, qui pourra prouver aux détaillants auxquels il s'adresse, qu'il possède dans leur localité plusieurs centaines de clients et plusieurs milliers d'adresses d'intéressés, opérera facilement la distribution de sa marque.

Le maintien du chiffre d'affaires.

Dans la vente par correspondance, plus encore que par les autres modes de vente, le travail du public doit être continu. Plus que précédemment, il faudra donc s'organiser de sorte à connaître les résultats obtenus dans les différentes régions.

Il y aura donc lieu d'établir sur fiche pour chaque région un tableau récapitulatif des commandes. Le modèle, que nous donnons à la fig. III, permet de connaître chaque jour le chiffre traité antérieurement.

Ces résultats seront ensuite résumés dans un tableau schématique établi mensuellement (fig. III).

Un tel contrôle donnera une vue exacte de la situation, permettra de décéler les fluctuations et par suite d'y remédier.

RUMPF,
Conseil en Organisation.

La dépréciation du franc et son influence sur les résultats des bilans

La Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing communique la note suivante :

Lille, 30 décembre.

Au moment où la grande majorité des entreprises vont arrêter leur bilan de fin d'exercice, nous plaçant non au point de vue fiscal, mais au point de vue purement économique, nous voudrions attirer l'attention des exploitants sur le peu de réalité des bénéfices que les écritures font apparaître comme aussi sur le danger que la dépréciation continue du franc fait courir à tous les commerçants ou industriels mal avertis.

Qu'est-ce qu'un bilan si ce n'est le tableau de la situation active et passive de l'entreprise destiné à établir le degré de richesse de l'affaire à une époque déterminée ? Le bénéfice d'un exercice apparaît ainsi comme la différence entre deux situations : celle de fin d'année et celle du début.

Mais encore faut-il pour que la comparaison entre ces deux situations ne soit pas faussée, que les deux chiffres à comparer soient exprimés avec une même unité de mesure. L'arithmétique, d'accord avec le simple bon sens, nous enseigne que l'on ne peut raisonner sur deux nombres qu'après les avoir préalablement exprimés en une commune unité de mesure.

Or les bilans que les entreprises établissent depuis la guerre constituent un ensemble hétérogène où certaines valeurs, les immobilisations d'avant-guerre notamment, sont exprimées en francs or et les autres en un franc papier à cours variable.

Sans conseiller le retour brutal à l'étalon or qui, dans beaucoup de cas, apparaît d'une difficulté presque insurmontable, il nous paraît que l'on pourrait dégager, d'une manière à peu près exacte, les résultats de l'année 1925, en s'efforçant d'exprimer sur la base du franc papier au 1er janvier 1925 (qui devait valoir environ 1/87 de la livre) les stocks, les créances et les diverses valeurs exprimées en francs papier dans le bilan ; en d'autres termes, il y aurait lieu d'inscrire au passif du bilan du 31 décembre 1925, une provision destinée à contre-balancer la plus-value apparente acquise par les stocks, les créances et les diverses valeurs exprimées en francs papier du fait de la dévalorisation de notre monnaie. Cette provision serait libellée ainsi : « Provision pour fluctuation du change et baisse du prix des marchandises ».

Supposons qu'au 31 décembre 1925 la livre vaille 130 fr. 50; comme elle valait seulement 87 fr. au 1er janvier de cette même année, on doit en conclure que le franc papier actuel vaut 87/130,50 ou les 2/3 du franc papier du 1er janvier. Il en résulte que les nombres exprimant l'évaluation des stocks, des créances et autres valeurs figurant au bilan en francs papier devront être réduits d'un tiers si l'on veut avoir les résultats réels de l'entreprise. En d'autres termes, la provision à inscrire au passif du bilan devra être égale à un tiers de l'évaluation des stocks, créances et autres valeurs exprimées en francs papier.

Cette manière d'opérer aura pour résultat de faire connaître à l'exploitant le rendement exact de son entreprise exprimé sur la base de la livre à 87 fr. Elle lui fera comprendre la nécessité qui s'impose de plus en plus de soigner ses prix de revient et de ne pas se laisser leurrer par des résultats qui n'existent que sur le papier et qui sont dus uniquement à la dépréciation de la monnaie. Ces considérations présentent une importance plus considérable encore lorsqu'il s'agit de ventes à l'exportation, car il importe au plus haut point de ne pas permettre que la France se vide au profit des pays à change élevé. Il faut que tout le monde soit bien convaincu qu'il ne suffit pas, pour gagner de l'argent, de vendre plus cher que l'on a acheté, mais qu'il faut encore que les prix d'achat et de vente soient exprimés dans une même monnaie.

Informations

M. E. Maunier.

M. E. Maunier, directeur des Etablissements Chiris, a pris sa retraite le premier jour de cette année. Pour qui connaît M. Maunier, son affabilité souriante, aussi bien à l'égard du nombreux personnel placé sous ses ordres, qu'à l'encontre des étrangers et des visiteurs, la manifestation imposante et flatteuse qu'avaient organisée les ouvriers et employés de l'usine de Grasse, ne sera pas une surprise.

C'est une des plus vieilles ouvrières des Etablissements qui a prononcé une allocution au nom de ses camarades en lui remettant le souvenir d'usage, la simplicité et la cordialité de cet hommage ont été vraiment touchantes.

M. E. Maunier, plus ému qu'il ne le laissait paraître, a remercié à son tour et sa réponse a laissé voir son grand cœur et la haute conception qu'il se fait des responsabilités d'un directeur d'usine.

Il a présenté son successeur M. Chaigne au personnel réuni.

La *Parfumerie Moderne* présente à M. Maunier ses sincères félicitations pour sa carrière si bien remplie, ses remerciements pour son aménité dont elle n'a eu qu'à se louer et ses souhaits, non seulement pour la nouvelle année, mais pour la nouvelle carrière — non moins active, mais moins fatigante — qui s'ouvre devant M. Maunier. Il suffit, en effet, de connaître l'homme, pour savoir qu'il ne restera pas inactif et pour se rendre compte que dans les sphères plus élevées où va s'exercer son esprit, il apportera la même facilité a conclure avec le bon sens et la connaissance des choses qui le caractérisent.

Décès.

On annonce la mort de M. Alexandre Simon, l'un des propriétaires de la Crème Simon, et de M. Léon Ricord, fondé de pouvoirs de la maison Roure Bertrand, à Grasse. Nos sincères condoléances à leur famille et à leurs amis.

— On annonce le décès, le 10 décembre dernier, de M. Paul Prot, décédé à l'âge de 80 ans. Depuis plusieurs années, M. P. Prot ne s'occupait plus de parfumerie, industrie dans laquelle il avait tenu pendant de longues années une des premières places.

Changement d'Adresse.

La maison Lautier Fils, de Grasse, a transféré son bureau à Paris, 21, rue de La Fontaine (IXe). Son numéro de téléphone reste Trudaine 66-16 comme par le passé.

Délégation de Signatures.

La maison Roure Bertrand Fils a donné délégation de sa signature à deux de ses anciens collaborateurs : MM. Joseph Muraour et François Alphonse.

Pays-Bas.

Le régime des alcools industriels en parfumerie.

Les Pays-Bas ont une législation douanière et fiscale spéciale en ce qui concerne les alcools industriels utilisés dans la parfumerie et d'une façon générale dans tous les autres produits tels que les vernis.

Voici le régime des alcools utilisés en parfumerie :

1) Lorsque les articles exportés ne contiennent pas de l'alcool, ils sont repris à un droit de 5 % *ad valorem* ;

2) Lorsque les liquides parfumés contiennent des alcools dans une proportion supérieure à 5 % en parfums, ils sont considérés comme titrant 90°.

Dans ce cas, cet alcool supporte les droits suivants en florins :

Accise par hecto	600 »
Impôt par hecto	60 »
Droit d'entrée par hecto	7 »
Total par litre d'alcool pur à 100°	6.67
Florins	673.67

Toutefois, lorsque l'alcool est dénaturé, les douanes hollandaises prévoient une détaxe de 50 % sur le total.

Deux formules de dénaturation sont permises :

1) Pour la parfumerie : 500 centimètres cubes de méthyléthycétone à 25 grammes d'extrait sec de coloquinte par hecto d'alcool pur à 100° ;

2) Pour les eaux dentifrices 11/20 % de méthyléthycétone et 30 % d'huile essentielle par hecto d'alcool pur à 100°.

En ce qui concerne les vernis, nous sommes à la disposition de nos adhérents qui voudraient connaître leur régime spécial. *A. I. C. A.*

Grèce.

La prohibition des importations de marchandises de luxe.

D'après les nouvelles que nous avons reçues d'Athènes, il est à craindre que la loi du 28 juillet dernier interdisant pour 6 mois l'entrée des marchandises dites de luxe soit renouvelée et même renforcée.

Il est possible que les tempéraments apportés à cette loi, à la suite d'une démarche du Ministre de France à Athènes soient supprimés dans la nouvelle réglementation.

Nous croyons opportun de rappeler la liste des marchandises auxquelles s'étend cette mesure de clémence :

Ce sont :

Les vins ;

Les parfumeries ;

Les dentelles et blondes ;

Les fichus, les voiles, les tulles ;

Les crêpes, les gazes, les franges ;

Les broderies avec ou sans ornement de soie (art. 190) ;

Les velours, les peluches et chenilles (art. 195).

Nous conseillons donc à nos sociétaires en relations avec ee marché de prévoir l'éventualité d'une interdiction d'importation. Nous attirons l'attention du Ministre de France à Athènes sur cette possibilité et nous lui demandons de rappeler aux autorités grecques que ces modifications continuelles sont dangereuses pour les relations commerciales des deux nations. *A. I. C. A.*

Pologne.

Prohibition d'importation. — Aux marchandises dont l'importation en Pologne est subordonnée à une licence il faut ajouter (*Bull. Comm.* 44, du 2 nov. 1925, p. 994), n° 119 : Parfumeries et cosmétiques contenant de l'alcool, parfums, eaux de senteurs (de fleurs), eaux de Cologne, divers.

Bibliographie

Dangers de certaines poudres cosmétiques. LA NATURE (Information) p. 2, 2.651, 1925.

L'amidon a été détrôné par le talc, mais on cherche encore mieux. On est arrivé ainsi aux sels minéraux parmi lesquels le stéarate de zinc. Mais ce produit semble dangereux pour les bébés.

Aux Etats-Unis, on a noté des intoxications dont 5 morts (très rapides).

Est-ce le zinc ou l'acide stéarique ?

Ils crurent bon de revenir à l'amidon ou au talc.

L'article se termine par un désir : Que tous les cosmétiques ou toutes poudres portent sur la boîte, en clair, la formule imprimée, car l'usage externe n'exclut pas les dangers même graves.

— Nous avons soumis la question à quelques grosses fabriques de stéarate de zinc qui prétendent le produit pur absolument sans aucun danger.

Les stéarates impurs seraient suspects de contenir des sels de plomb et d'arsenic, très assimilables par suite de leur forme d'ethers d'acide gras. Il convient donc de ne commander qu'aux firmes capables de donner des garanties et de prendre des responsabilités.

N.D.L.R.

*
* *

Handbuch des Kosmetischen Chemie, Dr Ing. HANS TRUTTWIN, 2e édition, 770 pages, 35 figures, 1924.

Sommaire : Histoire. — Constitution des cosmétiques, graisses, chimie des cosmétiques. — Huiles essentielles. — Action des acides, alcalis, air. — Toxicité des cosmétiques, physico-chimie des *e.* — Anatomie, physiologie de la peau. — Dermatologie. — Epilation, etc., etc.

Librairie A. Barth, Leipzig.

*
* *

L'Industrie chimique des Bois, leurs dérivés et extraits industriels, par P. DUMESNY et J. NOYER, ingénieurs chimistes. — Edition Gauthier-Villars. Librairie *P. M.*

La forme donnée à ce travail constitue une heureuse innovation, les auteurs s'étant départis de descriptions trop théoriques pour n'y grouper que des renseignements essentiellement pratiques ; c'est donc un véritable exposé auquel l'industriel et les gens qui s'intéressent aux choses nouvelles et de rapport auront fréquemment recours pour examiner nombre de questions d'actualité.

Dans la première partie de l'ouvrage, les auteurs rappellent la constitution chimique du bois, les propriétés des essences recherchées par l'industrie de la carbonisation, ainsi que celles des principaux produits obtenus dans la distillation.

Puis ils passent en revue les principaux procédés de carbonisation des bois et s'étendent assez longuement sur l'utilisation des grignons d'olives. Après avoir étudié l'industrie de l'acide acétique, des acétates et de l'alcool méthylique, produits pour la fabrication desquels des installations assez complètes sont décrites, le Technicien rencontrera dans cet ouvrage les procédés les plus intéressants sur la fabrication des dérivés industriels de l'esprit de bois, ainsi que sur ceux de l'utilisation des déchets de bois et de carbonisation.

Enfin, il est donné dans une partie analytique les méthodes courantes d'analyses des matières premières et des produits commerciaux rencontrés dans cette industrie ; les chimistes y puiseront là d'utiles renseignements pour obtenir des résultats indiscutables permettant aux Directeurs d'usines de suivre et de développer s'il y a lieu leurs fabrications.

Dans la deuxième partie, qui traite des extraits tannants, les auteurs, après avoir indiqué la situation des châtaigneraies en 1925, déboisées par la maladie de l' « Encre » et les usines d'extraits (1), abordent les conditions de vitalité des fabriques de tannins qui souffrent déjà de la raréfaction du bois de châtaignier, et des fabriques d'extraits tinctoriaux, obligées de se procurer à l'étranger, les écorces, plantes et bois nécessaires à des prix exorbitants, dus aux changes défavorables et aux frets élevés.

(1) Depuis plus de 50 ans, le reboisement ne correspond pas aux coupes faites dans les châtaigneraies; seules plusieurs pépinières de semences et plants du Japon ont été créées, mais elles ne résoudront pas le problème du reboisement avant 50 ans ou 60 ans.

Finalement, les auteurs font un tableau comparatif des années 1914 et 1925, montrent les progrès réalisés pendant les dix dernières années, et montrent les améliorations qui seront obtenues grâce à une meilleure utilisation des richesses tannifères et tinctoriales du domaine colonial français.

*
* *

Nouveaux remèdes. P. VASTERLING. — Comme par exemple : Adeps suillus avec Wollfett, etc... — *Pharm. Zentralh,* 1923, Dd 64, S. 143.148.

*
* *

Dosage arsenic dans composés organiques. STOLLÉ et FECHTIG. — *Ber. d. Pharm.* Ges. 1923, Bd, 33, S. 5. 9.

*
* *

Analyse du Chloral. E. RUPP. Par iode.— *Pharm. Zentr.* 1923, Bd. 64, p. 151.

*
* *

Etude : Liquor formaldehydi saponatus. P. BOHRISCH. — *Ph. Zentr.* 1923, Bd. 64, p. 132.

*
* *

Emplois thérapeutiques de la chlorophylle. E. BURGI. — *D. Méd. Wochenschr.* 1922, Bd. 48, p. 1159.

*
* *

Traitement syphilis par bismuth. — *D. Méd.* WOCHEN. 1920, Bd. 49, p. 210.

Dosage :

1) *Salicylate soude.* W. EVANS. — *Journ. Amer. Pharm. Assoc.* 1923, Bd. 12, page 225.

2) *Aspirine.* H. GESELL. — On décompose aspirine par KOH n_2 et dose l'acide salicylique par iode. On a :

Tétraiododiphénylènequinone
($C^6H^2I^2O$) 2.

J. Amer. Pharm. Assoc. 1923, Bd. 12, page 228.

Voir aussi : MESSINGER et VORTMANN. *J. Soc. Chem. Ind.* 1900, p. 568.

*
* *

Nouveaux remèdes. J. MESSNER. — *Ztschr. f. Angew. Chem.* 1922, p. 629-633.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

La Lavande Aspic et son avenir

TERRAIN, CLIMAT, etc. — Le Spic, du latin *Spica*, n'est guère connu de nos cultivateurs que sous le nom d'*Aspic*, tandis que les botanistes du XVII° siècle l'appelaient Lavande mâle (1), mot impropre, encore, puisque sa fleur est complète ou hermaphrodite.



Spic ou Aspic.

La plante se plaît sur les pentes sèches des coteaux calcaires, brûlés par le soleil, au pied des montagnes tournées vers le sud, dans le lit pierreux des torrents de la zone de l'olivier et du chêne vert. C'est donc la plus frileuse de la sympathique famille des Lavandes. Très robuste et point exigeant, le Spic désire, néanmoins, un sol profond, ses racines aimant à s'enfoncer de 0 m. 30 à 0 m. 40 dans le gravier. Aussi, s'empare-t-il hardiment des terres alluviales que les eaux, avec le temps, ont descendues des hauteurs. C'est la raison, sans doute, de son extrême résistance aux longues sécheresses, de sorte qu'ici, la récolte n'est jamais compromise.

Un autre caractère du Spic est la pérennité qui manque aux autres Lavandes, infiniment moins vivaces. Dès qu'il aura pris pied sur une lande, il y vivra des siècles et des siècles et des vieillards se souviennent d'avoir vu des *Spiqueraies* toute leur vie à la même place et sans changement notable. Il faut dire qu'il sait se défendre de la chèvre et du mouton par son odeur forte et la saveur amère de ses feuilles ; autre avantage, si l'on songe qu'il s'avance parfois à deux pas de la ferme.

VARIÉTÉS. HYBRIDE. — On sait que le climat et la nature du terrain ont créé, en France, les formes de Spic suivantes : le *L. latifolia tomentosa* ou L. à larges feuilles couvertes d'un duvet blanchâtre : Alpes-Maritimes ; le *L. latifolia erigens*, particulier à l'Hérault ; le *L. latifolia inclinans*, à épi allongé, aigu et recourbé à l'extrémité : Bouches-du-Rhône ; enfin le *L. latifolia interrupta*, à épi allongé et interrompu à la base, compagnon du *L. latifolia erigens*.

De plus, le Spic se croise avec le *L. fragrans*, sa voisine de climat, grâce à une affinité naturelle, au vent et surtout aux abeilles. Il en résulte le *L. fragrans × latifolia Chaten* ou L. bâtarde des distillateurs, Lavandin, grosse Lavande, *Badasso*, de la Provence, merveilleuse plante d'un développement extraordinaire, très fertile comme tous les hybrides, mais qui ne saurait se reproduire par semis, la fleur ne donnant pas de graines.

PRODUCTION ACTUELLE. — Les fleurs du Spic, d'un bleu cendré, n'arrivent à complet épanouissement qu'à la fin août, dans la Drôme, c'est-à-dire avec un retard d'un mois sur notre belle variété *delphinensis* ; de là, un avantage pour les récoltants qui seraient

(1) Mot qui exprime simplement une idée de développement relatif et non de *sexualité*, ainsi que pour le chanvre, par exemple.

gênés s'il y avait concordance. La cueillette en est aisée, les épis étant longs et ramifiés et l'homme a vite fait de remplir son *bourras ;* de sorte qu'à étendue égale, le Spic donnerait une moisson double de celle de la Lavande, non cultivée bien entendu : fragrans ou delphinensis. Mais, par contre, 100 k. de rameaux frais passés à l'alambic, ne fournissent que 450 gr. d'essence, en moyenne, au lieu d'un kilo par ailleurs.

En somme, s'il mérite moins d'estime que ses sœurs, il est bien juste, toutefois, de reconnaître qu'il trouve sa nourriture dans des sols à peu près stériles et que, par sa facilité d'adaptation, il peut s'habituer partout dans le climat méditerranéen, quand l'altitude ne dépasse pas 400 mètres. Il aurait donc droit de cité dans notre Afrique du Nord, qui serait, sans doute, sa zone de prédilection.

Rien de plus facile, au reste, que d'étendre le domaine du Spic au moyen du semis ou du repiquage, mais il n'est jamais venu à l'idée de personne, croyons-nous, d'apporter les moindres soins aux spiqueraies. On se contente de prendre ce qui vient quand on ne dédaigne pas la moisson. Et pourtant quelques sillons de charrue à intervalles rapprochés et même un peu d'engrais changeraient de suite la physionomie de la lande, où les pieds, pressés les uns contre les autres, finissent par manquer d'air, de lumière et de nourriture.

Hier et Demain. — Fort heureusement, les temps nouveaux lui seront plus favorables et l'avenir vengera la plante du mépris immérité dont on l'a accablée. En effet, il y a vingt ans, la production française ne dépassait pas 25.000 kilos d'essence, d'une valeur de 8 à 12 fr. le kilo seulement. C'est qu'on ne lui connaissait d'autre destination que la médecine vétérinaire ; aussi, n'était-on jamais assuré de se débarrasser de son produit. Mais, aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, à en juger par les prix de 70 à 75 fr. le kilo. Or, la distillation, ici, ne demandant aucune précaution et la moisson allant très vite, il est bien certain que le Spic sera, dorénavant, une source assez sérieuse de revenu, avec les nouveaux débouchés qui viennent de s'ouvrir. Voilà pourquoi nous venons appeler, sur ce point, l'attention des petits distillateurs.

Propriétés chimiques. — L'essence de Spic est de couleur jaune pâle et sa densité oscille entre 0,904 et 0,922. Soluble dans 1,2 à 2,50 volumes d'alcool à 70°, son odeur rappelle naturellement celle de la Lavande, bien que la composition des deux produits soit assez différente : nous trouvons, en effet, dans la première, du camphre, du cinéol, du camphène, du linalol et du bornéol et de 4 à 11 % d'éthers, selon l'altitude, qui joue le même rôle que pour les Lavandes ; de sorte que la plante gagne en finesse à mesure qu'elle s'élève sur les pentes.

Déjà employée en médecine dès le moyen âge, on la confondait avec l'essence des Lavandes delphinensis et fragrans et il n'y a pas cent ans qu'on distille séparément ses fleurs.

Usages et Débouchés. — A l'heure présente, elle entre surtout dans la savonnerie parfumée, où elle remplace l'essence de Lavande, exclue de par son prix exorbitant et nous devons le regretter pour le bon renom de cette branche de notre industrie nationale.

Elle a aussi sa place marquée dans les encaustiques. Ainsi, dans les mélanges genre *Cédar Oil* — pour ne citer qu'un cas entre mille — une addition de 5 % d'essence assure un brillant remarquable aux bois cirés ou vernis. Si la plupart de ces préparations l'empruntent de préférence au produit du romarin ou du fenouil, bien moins chères, cependant, c'est qu'on ne saurait la remplacer tout à fait. Choisie encore pour les apprêts du crêpe de Chine, où elle tend chaque jour davantage à se substituer à l'essence de Lavande pour la raison que l'on devine, nous la retrouvons enfin dans les colles qu'elle rend imputrescibles, dans la décoration de porcelaines, etc., etc.

Fraudes. — Est-il besoin d'ajouter que jusqu'ici, l'essence de Spic n'a pas tenté, chez nous, les malfaisants génies de l'altération. C'est, sans aucun doute, que son bas prix relatif en a garanti la pureté ; mais, en Espagne, on y ajoute parfois de l'essence de sauge, plus camphrée, des portions d'essence de camphre japonaise, de densité à peu près égale, etc., toutes falsifications, aisées à découvrir dans ce domaine.

Conclusion. — C'est la production espagnole, plus favorisée, qui limite les prix de l'essence française : la main-d'œuvre, abondante chez nos voisins, permet des prix de revient que nous ne saurions atteindre qu'en donnant des soins rationnels à nos landes à Spic : labours, fumures, et en remplaçant nos petits *peïroù* ou alambics de montagne par des appareils modernes.



Epis de Lavande *Fragrans* × *Latifolia.*

Quoi qu'il en soit, constatons avec plaisir que l'essence de Spic se vend très bien maintenant et que l'industrie

anglaise, seule, suffirait à absorber notre production.

Nous pouvons donc étendre sans crainte le domaine de la plante d'autant plus que nous avons des espaces infinis à lui abandonner, espaces sans valeur pour toute autre culture.

Telles sont les espérances que la grande Lavande apporte aux vaillantes populations des Causses, des Cévennes, des Alpes de Provence, du Littoral méditerranéen, de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc. A elles d'en tirer parti !

L. LAMOTHE,
à Beaurepaire-d'Isère.

LA LAVANDE EN ITALIE

Il n'est pas inopportun de rappeler que le succès de la lavande française a attiré l'attention des nations voisines et que si, dans quelques pays, on essaye d'acclimater des plants français, en revanche, l'Italie notre voisine, pense plus simplement à mieux utiliser les lavandes naturelles des Alpes.

Distillation de la Lavande.

Le Préfet Adolfo Cotta, actuellement à Pise, a étudié particulièrement la question de l'utilisation des plantes de montagnes et c'est sur ses indications, fortement appuyées par les études des spécialistes, que des dispositions très précises ont été prises pour la récolte des fleurs de lavande. Un avis officiel donne la date à laquelle la fleur peut commencer à être coupée, les tiges ne doivent pas être coupées à plus de 10 centimètres au-dessous de l'épi, et des pénalités sont prévues contre les délinquants.

Le « Comitato pro piccole industrie » a organisé des cours d'Herboristerie et de Distillation, où l'on traite de la culture et de la récolte de la Lavande, de l'Hysope, de la Rue, de l'Origan, de la Menthe, de l'Artémise, du Fenouil, de la Sauge Sclarée et en général de toutes les plantes qui poussent naturellement dans les vallées de l'Arroscia, de l'Impero, de l'Argentina, de la Roia, etc.

Des animateurs qui sont aussi nos amis et à l'occasion des collaborateurs de notre Revue, sont pleins du feu sacré que nous avons attisé depuis 1907 : c'est le Dr Ferrua qui a étudié la distillation à Valle-Stura (province de Cunéo), c'est le géomètre Domenico Valenzo, de Cosio d'Arroscia ; Aristide Martini, de Pigna, Dott Guido Rovesti, dont les ouvrages sur la Lavande et les plantes aromatiques sont aussi populaires que l'ouvrage de Lamothe et Gattefossé en France, sur le même sujet, et d'autres dont les noms nous échappent.

Des associations, des coopératives se créent déjà. Les communes de Castelvittorio, Pigna, Rochetta, Nervina, Carpasio, Triora, s'organisent et bientôt la production italienne ne sera plus seulement nominale.

La Revue « Italia Forestale » prodigue à ses lecteurs des conseils judicieux : la réussite est le résultat fatal de ces efforts combinés.

Cette concurrence ne doit pas échapper à nos producteurs d'essence de Lavande et si, provisoirement, elle ne menace pas nos débouchés dans le monde, du moins, elle nous fermera sous peu le marché italien si fermement protégé par son gouvernement.

C'est pourquoi nous devons tous, après nous être admirablement unis pour propager les méthodes de culture et de distillation moderne, nous unir encore pour augmenter si possible la renommée de notre essence nationale dans le monde, et pour éviter que son débouché vienne à diminuer.

P. RATEAUX.

Iles Philippines

Au point de vue qui nous intéresse, nous pouvons juger des progrès économiques des îles Philippines, à leur consommation de Parfums et de Savons.

	1913	1920	1923	1924
Parfums	182.000	512 000	687.000	632.000
Savons	381.000	688.000	393.000	468.000

Presque quatre fois plus de parfums en 1924 qu'en 1913, et 632.000 dollars valent aujourd'hui près de 16 millions de francs.

La Culture de la Lavande "Mitcham" en Angleterre

La lavande est cultivée commercialement dans le sud de l'Angleterre depuis de nombreuses années, ayant été introduite depuis 1568.

Là où le sol et la situation sont favorables, il n'y a aucun doute que ces cultures procurent des bénéfices intéressants.

La lavande est cultivée pour être vendue, soit fraîche en bouquets, soit sèche en sachets, ou enfin pour être utilisée dans la parfumerie.

Les régions principales pour la culture de la lavande sont : Micham, Hitchine, Long Melford, Cantebury et Bournemouth.

Le sol le plus approprié consiste en une légère couche de terre glaise au-dessus d'une couche de chaux, il doit être ensoleillé et exposé de préférence vers le sud et protégé si possible contre le vent par une haie ou une ceinture d'arbres. Au mois de juillet et d'août notamment, le vent pourrait causer beaucoup de dommages à cette plante. La gelée peut aussi être très dangereuse et les terrains bas ou sujets aux intempéries d'hiver ne devront pas être utilisés.

Les plants doivent être placés à 45 centimètres les uns des autres exactement en carrés. Quand ces plants seront restés ainsi pendant une année, on en enlève la moitié, ils se trouvent donc espacés de 90 centimètres.

Les plants arrachés sont utilisés pour faire une nouvelle plantation, chacun d'eux pouvant donner trois nouveaux sujets. La mise en terre s'opère d'octobre en novembre. Les plants destinés à l'usage commercial n'ont généralement jamais plus de 5 ans.

Pour avoir une production régulière donnant des fleurs de première qualité, le plantage et l'arrachage doivent être faits chaque année. La plupart des cultivateurs plantent la première année, disons la cinquième partie de leur terrain et ceci est répété chaque année jusqu'à la cinquième et alors l'espace planté en premier lieu est mise en jachère.

Les fleurs de lavande pour la distillation doivent être cueillies généralement une semaine après celles destinées à être vendues fraîches afin qu'elles soient entièrement épanouies.

La cueillette doit être faite par une journée ensoleillée et les fleurs placées à l'abri du soleil immédiatement sur des paillassons propres et secs.

On doit éviter l'humidité et il ne faut pas que les fleurs soient séchées au vent et au soleil. Les paillassons sont roulés le soir avant la fraîcheur.

La production de l'essence de lavande est sujette à des variations considérables d'une saison à l'autre, suivant l'âge des pieds et la température, car celle-ci influe d'une manière notable sur la qualité et le rendement de la fleur en essence (1).

En chiffres ronds, 50 kilos de fleurs fraîches de 15 centimètres carrés de tige produisent environ 283 grammes d'essence ; un acre (40 ares 4671) de lavande dans sa première floraison, peut produire pendant une année favorable de 6 kg. 8 à 9 kg. 1 d'essence, mais si l'on calcule sur l'ensemble de la plantation, l'on peut estimer à 5 kg. 500 le rendement par acre.

(Communic. du *Monit. Offic. du Comm. et de l'Ind.*).

***

Ajoutons que la lavande est déjà copieusement cultivée en Bretagne. M. Bertoye, maire de Pornichet, l'a essayée, dans les dunes bretonnes, pauvres et stériles.

Les premiers résultats furent encourageants. Il reprit plus tard les essais sur une plus grande échelle à Pornichet et à Pen-Bron, en face le Croisic.

Ces plantations couvrent actuellement 20 hectares, mais elles ne sont pas encore en complet développement. On a constaté toutefois que les boutures, plantées assez profondément — c'est-à-dire au moins à 15 centimètres de la surface — fournissaient de magnifiques touffes et des fleurs très parfumées.

— Calculée en 1924, sur un champ de 500 mètres carrés, dit M. Bertoye, en bon état de rapport, la production en fleurs a atteint 145 kilos, ce qui représente une moyenne de 2.800 kilos à l'hectare. Quant au rendement en essence, il oscille entre 650 et 700 grammes par 100 kilos de fleurs.

Le colonel Jourdan, l'un des premiers fabricants de la crème Berthuin a été dans cette région le propagateur des théories que défend *La Parfumerie Moderne* et l'Office Interministériel, depuis, s'intéresse aussi à la question.

Mais il faudrait organiser, comme *La Parfumerie Moderne* en donna l'exemple à l'exposition de Lyon, en 1914, la vente des bouquets de fleurs de lavande sur les plages à la mode. La fleur coupée paye mieux que l'essence.

(1) On peut se procurer les plantes de lavande « Mitcham » en s'adressant à MM. James Carter & C°, Seed Merchants & Growers, 134, Regent Street, Londres W. 1., qui font à la fois, d'ailleurs, les plants et les graines.

Les prix actuels sont d'environ 9 pence par pied.

LE BI-CENTENAIRE DE L'EAU DE COLOGNE

Il y a deux cents ans, en septembre 1724, la première bouteille d'eau de Cologne fut mise en vente. Inventée en réalité en 1710, ce parfum n'avait pas été utilisé, et l'eau en question resta à l'état théorique.

L'auteur de la formule était Jean-Paul Farina. Il en confia la formule à ses enfants qui industrialisèrent la trouvaille.

Un des gendres l'exploita, mais pour la pharmacie, en mêlant l'eau de Cologne à des potions.

Peu à peu, cette eau fut employée pour l'usage externe et ce fut Jean-Marie Farina qui s'enrichit aux dépens de la famille de l'inventeur.

A Cologne, il y eut bientôt 50 maisons vendant la « véritable eau de Cologne », « la seule véritable ».

J.-M. Farina envoya son neveu en France pour répandre sa découverte (1806) et ce parfum devint à la mode.

Farina l'exploita personnellement en Italie ou il était connu comme fils du romancier Salvator Farina.

Quelques Huiles essentielles de l'Inde

SOME INDIAN ESSENTIAL OILS

II.

L'huile essentielle de *Cyperus rotundus* a été soigneusement étudiée par Rao, Panicker et Sudborough (*Journal of the Indian Institute of Science, 8 A, iv, 39*) et ces auteurs font observer qu'on trouve dans l'Inde, près de soixante expèces différentes de *Cyperacées*, mais que nulle de leurs huiles essentielles ne semble, jusqu'à ce jour, avoir été étudiée. Le *Cyperus rotundus* est une herbe commune qui se rencontre d'un bout à l'autre de l'Inde et de Ceylan. Le bulbe est aromatique et connu localement sous le nom de Motha ou Korai, ainsi que sous plusieurs autres noms. L'odeur de ce bulbe rappelle celle de l'iris, *Acorus Calamus*, mais n'est pas tout à fait aussi pénétrante. La plante est utilisée principalement en médecine et dans la préparation des bâtonnets odoriférants connus sous le nom de « oodabatties ».

Nous avons fait cinq distillations en nous servant de matière achetée dans le bazar de la localité et dans chaque cas, les bulbes furent désagrégés avant d'être soumis à la distillation à vapeur. Les résultats obtenus furent les suivants :

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Poids spéc. à 18,5°....	0.991	0.991	0.986	0.988	0.983°
Rotation optique.....	+42.8°	+42.8°	+33°	+33.7°	+20.1°
Indice de réfr. à 25°..	1.5140	1.5140	1.5156	1.5140	1.5126
Indice d'acide.......	2.1	2.1	2.1	3.4	2.4
Indice de saponific. ..	11.7	11.7	11.7	12.7	16.1
Indice (apr. acétylat.).	97	98.1	66.5	82.5	72.8

Une huile distillée de plantes poussées dans le Soudan a été examinée par Joseph et Whitfield et ces auteurs lui ont trouvé les caractères suivants :

Poids spécifique à 15.5°.................	0.957
Rotation optique.......................	—19.9°
Indice de réfraction à 25°...............	1.4967
Indice d'acide..........................	1.0
Indice de saponification................	6.6
Indice de saponification (apr. acétylation).	105

Il est clair, par conséquent, que l'huile indienne diffère matériellement de l'huile distillée au Soudan.

Les fractions de l'huile à température d'ébullition inférieure, distillées en vide partiel, accusèrent à l'analyse aux moins deux sesquiterpènes ayant une réfraction moléculaire de 65.5. Il s'y rencontre deux ou peut-être plusieurs alcools, lesquels, calculés en $C^{15}H^{24}O$ forment un total d'environ 30 pour cent. Les alcools en question ne donnent pas de réaction avec l'anhydride phtalique, et par conséquent ce sont probablement des alcools tertiaires. Une quantité considérable de substances neutres, des hydrocaibures

II.

The essential Oil of *Cyperus rotundus* has been carefully examined by Rao, Panicker and Sudborough (*Journal of the Indian Institute of Science, 8 A, iv, 39*), who point out that almost 60 different species of *Cyperaceae* are to be found in India, but none of their essential oils appear, so far, to have been examined. *Cyperus rotundus* is a common weed found throughout India and Ceylon. The tuber is aromatic and is known locally as Motha or Korai, and also by several other names. The odour of the tuber recalls that of the sweet flag, *Acorus Calamus*, but it is not quite so pungent. The principal use of the plant is in medicine and in the preparation of the fragant sticks known under the nane oodabatties.

Five distillations were made on material purchased in the local bazaar, and in each case, the tubers were disintegrated before steam distillation. The results obtained were as follows :

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Sp. gravity at 18,5° ..	0.991	0.991	0.986	0.988	0.983
Optical rotation......	+42.8°	+42.8°	+33°	+33.7°	+20.1°
Refract. index at 25° .	1.5140	1.5140	1.5156	1.5140	1.5126
Acid value..........	2.1	2.1	2.1	3.4	2.4
Saponification value..	11.7	11.7	11.7	12.7	16.1
Sapon. (after acetyal.).	97	98.1	66.5	82.5	72.8

An oil distilled from plants grown in the Soudan has been examined by Joseph and Whitfield and was found to have the following characters :

Sp. gravity at 15.5°....................	0.957
Optical rotation........................	—19.9°
Refractive Index at 25°.................	1.4967
Acid value............................	1.0
Saponification value....................	6.6
Saponification value (after acetylation)....	105

It is clear, therefore, that the Indian oil differs materially from the oil distilled in the Soudan.

The lower boiling fractions of the oil, distilled under reduced pressure, were found to contain at least two sesquiterpenes, having a molecular refraction of 65.5. Two, or possibly more, alcohols are present, the amount, calculated as $C^{15}H^{24}O$, being about 30 percent. The alcohols do not react with phtalic anhydride, and are therefore presumably tertiary alcohols. A considerable amount of neutral substances, probably hydrocarbons, are also present. So far, no single compound has been isolated in a state of purity.

Rao, Sudborough and Watson (*Journal of the Indian Institute of Science 8 a, X, 146*) have reported on the essential oil distilled from the so-called Botha grass (Inchi or Bode grass), a grass growing just beyond the Mysore border in

probablement, est également présente. Jusqu'à présent, pas un seul des composés n'a été isolé à l'état de pureté.

Rao, Sudborough et Watson (*Journal of the Indian Institute of Science 8 a, X, 146*) ont fait un rapport sur l'huile essentielle distillée à partir de l'herbe Inchi ou Bode, ou encore Botha, herbe qui pousse juste au-delà de la frontière de Mysore, dans le district septentrional de la Présidence de Madras.

L'huile extraite de cette herbe a une odeur rappelant beaucoup celle de l'herbe Inchi qui pousse à Travancore. Une autre huile d'odeur semblable est celle de l'herbe Bode de Mysore. Les trois huiles avaient les caractères suivants :

	Travancore	Madras	Mysore
Poids spécifique à 15°	0.920	0.904	0.923
Indice de réfraction à 25°	1.4849	1.4748	1.4831
Rotation	—40°	—39.3°	—24.7°
Indice d'acide	—	—	1.3
Indice de saponification	5.9	44.7	45.5
Indice de sapon. (ap. acétylat.)	98.9	120.7	112.7
Alcool, comme $C^{10}H^{18}O$	29.2 %	36.5 %	34.4 %

Mondgill et Krishna ont trouvé dans l'huile d'Inchi-grass : du l-borneol, du l-terpinéol, du l-limonene, du l-terpène et des sesquiterpènes. L'huile d'herbe Botha sera l'objet d'un nouvel examen quand on disposera d'une quantité plus abondante de cette huile.

the North Ascot district of the Madras Presidency. The oil obtained from this grass has an odour very similar to that of the oil from the Inchi grass growing in Travancore. Another oil which has a similar odour is that from the Bode grass obtained from Mysore. The three oils had the following characters :

	Travancore	Madras	Mysore
Sp. gravity at 15°	0.920	0.904	0.923
Ref. index at 25°	1.4849	1.4748	1.4831
Rotation	—40°	+39.3°	—24.7°
Acid value	—	—	1.3
Sap. value	5.9	44.7	45.5
Sap. value (after acetylation)	98.9	120.7	112.7
Alcohol as $C^{10}H^{18}O$	29.2 %	36.5 %	34.4 %

Mondgill and Krishna have found in the Inchi grass oil l-borneol, l-terpineol, l-limonene, l-terpinene, and sesquiterpenes. The Botha grass oil will be further examined when more of the oil is available.

Ernest J. Parry

M. A. Simon

Nous avons annoncé le décès de M. A. Simon, et, désireux de rappeler à nos lecteurs la mémoire de ce grand parfumeur, nous ne pouvons mieux faire que de citer les quelques paroles qui lui furent adressées dernièrement, lors de sa nomination comme Chevalier de la Légion d'honneur :

« Au point de vue corporatif, je rappellerai simplement pour mémoire, que pendant de longues années, vous avez assuré la lourde tâche de Trésorier de la Chambre Syndicale de la Parfumerie et de celle des Produits pharmaceutiques, mais j'insisterai tout particulièrement sur la Création du Groupement des Parfumeurs, qui fut votre œuvre uniquement et qui a rendu d'immenses services à l'Industrie de la Parfumerie.

« Membre du Jury et Rapporteur officiel aux Expositions internationales de Turin (1913) et de Strasbourg (1919). Administrateur depuis de longues années de la Société Mutuelle de Publicité, membre du Comité du Syndicat général de la Réglementation, qui a rendu lui aussi de si grands services à l'industrie des Spécialités Pharmaceutiques, etc., etc., M. Simon a passé la plus grande partie de son existence dans la maison J. Simon et Cie, d'abord à l'usine de Lyon, puis à Paris, et qu'il a contribué grandement à l'essor de cette Firme par ses remarquables qualités d'administrateur. »

M. Alexandre Simon était né à Lyon, en 1855, il est subitement décédé à Paris, le 6 décembre 1925, alors que rien ne permettait de prévoir qu'un tel danger planait sur sa tête.

Nous adressons à sa famille et à ses collaborateurs l'expression de nos sincères condoléances.

Incendie à Levallois

La Parfumerie Lemoine, 137, rue Chevalier, à Levallois-Perret, a été incendiée le 25 janvier dernier. 700.000 fr. de dégâts. Quatre pompiers blessés.

M. Elie Maunier

Nous avons le plaisir de donner ci-dessous le portrait de M. Maunier, dont nous avons relaté dans notre



dernier numéro, la touchante cérémonie qui a marqué son départ des Usines Chiris.

Ce portrait nous est parvenu trop tard pour que nous puissions le publier le mois dernier.

L'Organisation au service du Lancement d'une Marque

(SEPTIÈME ARTICLE)

Le Lancement par Succursales ou Concessionnaires.

Le lancement de certains produits ne peut guère se faire en utilisant le moyen relativement restreint de la vente directe par correspondance ni même l'intermédiaire des détaillants insuffisamment ardents. Tel fard, poudre ou crème, tel produit de beauté ou d'hygiène, exigent pour décider le client les explications enthousiastes autant que détaillées de la vendeuse experte ; ces articles nécessitent même parfois l'essai convaincant, qui ne peut être fait qu'à domicile ou dans un magasin spécialement aménagé à cet effet.

Considérations sur la succursale ; ses avantages et ses inconvénients.

La succursale permet de réaliser pratiquement cette action directe sur l'usager. Ne demandant qu'une action de vente et de publicité auprès du public, ce mode de lancement est à simple effet ; il libère, par suite, de la lente introduction de la marque auprès des détaillants, ainsi que de tous les aléas qui l'accompagnent, tel que le maintien des prix fixés ; il assure une action plus rapide par le travail direct du public. L'industriel peut donc réaliser plus aisément une campagne suivant un plan immuable pour toutes les régions sans avoir à tenir compte de considérations accessoires ; son organisation en est grandement simplifiée et son action plus personnelle ; ce dernier point est d'une importance indéniable pour les produits du genre de ceux qui nous intéressent ici.

Malheureusement, ce moyen est le plus souvent très onéreux malgré la suppression de la chaîne des intermédiaires et de la publicité qui s'y rapporte. Il exige une importante immobilisation de capitaux pour couvrir l'installation du magasin, les frais généraux conséquents et l'approvisionnement des rayons. Il présente, en outre, le grand inconvénient d'une diffusion sensiblement moindre que lorsque le produit se trouve en vente chez tous les détaillants de la ville ; il nécessite par suite une action publicitaire auprès du public sensiblement plus généralisée et plus violente, car il s'agit d'attirer les intéressés dans un magasin souvent éloigné du centre habituel de leurs courses.

C'est pour cette dernière raison que la création d'une succursale n'est le plus souvent que l'aboutissement de l'introduction du produit, lorsque la marque est couramment employée et que le producteur peut baser son organisation sur des résultats. C'est ainsi que la maison d'alimentation F. Potin a passé en quelques années de trois à quarante-cinq succursales, installées dans des localités où ses produits avaient été préalablement vendus par des détaillants quelconques, puis par un concessionnaire.

Mais, on sait que le choix du mode de vente est en premier lieu facteur de la nature du produit ou de l'article que l'on veut introduire. Particulièrement dans l'industrie de la parfumerie, l'organisation du lancement directement par succursales paraît tout indiquée pour les produits du genre de ceux que nous avons indiqués au début de cette chronique.

Toutefois, ces restrictions étaient opportunes pour bien faire ressortir la nécessité d'une extrême prudence dans le choix de ce mode de vente comme dans sa réalisation.

L'étude préalable.

Le mode de lancement par succursales ayant été décidé en principe, il y aura lieu d'apporter un grand soin dans le choix des villes où des magasins devront être installés. Il y aura donc en premier lieu une étude préalable, aussi importante qu'intéressante, à faire sur la psychologie des villes, afin de déterminer la faveur que les produits à lancer trouveront auprès des habitants.

Toutefois, les considérations de la meilleure psychologie demandent à être justifiés par les chiffres de résultats pratiques ; aussi sera-t-il nécessaire de confirmer les heureuses prévisions par des sondages ; ces essais pourront être facilement réalisés par le travail préliminaire de la clientèle éventuelle au moyen du mode de vente par correspondance : petites annonces dans les quotidiens régionaux pour se procurer les adresses, attaque directe par envoi de lettres, brochures et dépliants. Cette campagne de sondage pourra être très heureusement couronnée par des visites sur place. Toutefois, dans certaines circonstances, ce lancement préparatoire ne sera pas nécessaire : c'est ainsi que lorsque la maison fait déjà de la publicité générale dans les revues et les journaux de mode, les demandes en résultant, arrivant plus nombreuses de certaines régions, fournissent directement l'indication des villes, où il y a lieu de débuter pour la création des succursales.

L'organisation des succursales.

Les succursales seront installées suivant un même plan qui, tout en étant établi sur des bases communes, envisagera les possibilités d'adaptation aux circonstances locales comme aux capacités de la gérante. La personne à qui sera confiée la direction sera, du reste, choisie de préférence parmi le personnel de la maison mère ou d'autres succursales préalablement créées, ce qui assurera l'harmonie indispensable du travail et des relations entre les bureaux et le nouveau magasin.

Que le travail des écritures se fasse au magasin ou qu'il soit centralisé pour toutes les succursales dans les bureaux de l'usine, il sera indispensable que chaque filiale ait une comptabilité séparée et soit considérée au point de vue comptable comme une entreprise autonome. A cette seule condition, on pourra aisément se rendre compte du fonctionnement des différentes succursales, et connaître le rendement de chacune d'elle ; on évitera ainsi de compromettre le résultat général, par

suite de la marche défectueuse d'un seul magasin.

La création d'une succursale ne se justifie généralement que lorsqu'il s'agit du lancement d'une série de produits ou articles, ou encore lorsque la maison peut faire supporter une partie des frais par la vente d'autres marchandises, présentées ou non sous la même marque. C'est ainsi qu'on aura heureusement décidé de procéder au lancement d'un nouveau produit contre les rides ou d'une nouvelle teinture pour les cheveux en créant des succursales où les intéressés pourront se faire faire des applications. Mais la vente de ce seul produit, si intéressant soit-il, ne pourra jamais justifier les frais élevés qu'exige l'agencement et la conduite d'un magasin. La création d'une telle entreprise n'aura d'intérêt que si ce lancement est l'excuse pour la vente des autres articles et produits de la marque et qu'à côté de produit d'attraction, on ait la possibilité de vendre accessoirement aux acheteuses venues dans un but déterminé, des fards et des poudres, des parfums et des pâtes. A cette seule condition, l'entreprise sera viable et le lancement pourra réussir en présentant l'avantage important d'accroître les ventes des autres produits. Dans le cas où la maison ne peut présenter à la vente que le seul produit qu'elle veut lancer, il y a lieu de chercher à augmenter le chiffre des affaires comme l'attraction pour le public par la vente d'articles accessoires. La succursale pourra même dans certains cas, être un véritable bazar de parfumerie où l'acheteuse trouvera tout ce qui concerne la toilette, depuis des éponges et des garnitures jusqu'à des produits de marques différentes, mais ne faisant pas concurrence, en savons, dentifrices et même parfums.

L'organisation du lancement.

Lors de la création d'une succursale, la difficulté du lancement réside principalement dans la nécessité d'intéresser le public au point de le forcer à faire une démarche spéciale pour se rendre au magasin souvent éloigné.

Si on a eu la chance de pouvoir s'installer dans une rue fréquentée, on peut escompter sur le passage. Mais de nos jours, on est souvent forcé de prendre le magasin qu'on trouve et de suppléer par une intelligente action à la béate inertie de certains gérants de magasins des grands boulevards à Paris, qui ne font aucune publicité, vivant uniquement sur les passants. L'idéal est de trouver un moyen d'action pour attirer régulièrement dans le nouveau magasin les personnes susceptibles de devenir des clientes assidues. C'est ainsi que, suivant la nature de l'article à lancer, on annexera un institut de beauté ou plus exactement une manucure, un coiffeur...

Cette organisation pourra servir en partie de base à l'argumentation de la publicité à réaliser.

Au point de vue de l'organisation du lancement, la publicité débutera par une campagne indirecte utilisant les journaux, les affiches ou même les prospectus distribués, et réalisée dans le but de faire connaître le produit et de lui conférer la notoriété. On passera ensuite à une seconde campagne ayant pour but d'annoncer l'ouverture du magasin, employant les moyens indirects d'annonces et d'offres de primes, d'organisation de ventes-réclame, de distributions d'échantillons, et même d'essais gratuits pour attirer au magasin la foule des acheteurs. Par la suite, la publicité indirecte se bornera à des rappels pour le maintien de la notoriété. L'effort principal portera utilement sur la clientèle acquise ou la clientèle très spéciale à acquérir en utilisant les divers moyens de publicité directe, pouvant aller parfois jusqu'à l'utilisation des visites à domicile.

La réalisation de cette campagne, comme le contrôle de son rendement, sera fait sur les mêmes bases que celles que nous avons eu l'occasion de détailler précédemment. Il n'y a donc pas lieu d'y revenir.

L'utilisation de la vente par concessionnaires pour le lancement d'une marque.

On se rend compte que ce procédé de lancement est très coûteux ; ainsi que nous l'avons déjà mentionné, il exige des immobilisations très importantes et, en cas de résultats négatifs ou trop lents, il fait courir le risque de lourdes pertes, que seules les grosses firmes peuvent supporter sans catastrophe.

Principalement pour les entreprises de moyenne importance, très nombreuses en parfumerie, il y a lieu d'utiliser un moyen terme, moins rapide parfois, moins brillant certainement, mais moins lourd en risques divers. On pourrait utilement s'inspirer de la méthode que nous avons mentionnée ci-dessus comme étant utilisée par certaines maisons d'alimentation, qui passent progressivement du détaillant ou de l'action directe à la vente par concessionnaires pour n'aboutir à la succursale qu'en cas de réussite.

Particulièrement pour certains produits qui présentent la nécessité de démonstration ou d'application, on pourrait utiliser la méthode du lancement par publicité indirecte et directe, un concessionnaire étant choisi dans chaque ville travaillée pour vendre le produit et faire les démonstrations nécessaires.

Ce concessionnaire travaillerait en appartement ou en boutique, suivant la nature de ses occupations et celle du produit à lancer et pourrait même se rendre au domicile des clientes. C'est ainsi qu'avant d'envisager la création d'une succursale, on pourrait confier la vente exclusive du produit à une manucure, un coiffeur ou au propriétaire d'une parfumerie, qui seraient bien soigneusement mis au courant. On se rend compte de l'économie de mise en train que présente un tel mode de lancement.

Nous connaissons un fabricant de produits spéciaux pour les soins du cuir chevelu, qui, ne disposant pas du budget nécessaire à un lancement d'envergure, procède ainsi par étapes. Lorsqu'il trouve dans une localité un coiffeur susceptible de prendre utilement la concession de la vente de ses produits, il fait une entente avec ce commerçant local, s'engageant, moyennant une commande d'échantillonnage, à procéder à une modeste mais suffisante campagne de lancement dans la ville. Le moyen réussit à la satisfaction mutuelle des deux parties.

Nous sommes arrivés au terme de cette étude qui a fait ressortir la diversité des moyens à utiliser pour le lancement d'une marque de parfumerie et à démontrer les possibilités d'organisation rationnelle. Ce dernier exemple fait ressortir que même les marques les plus infimes peuvent lancer leurs produits d'une façon rapide et peu onéreuse. Ce n'est uniquement qu'une question de bonne organisation inspirée du grand principe d'adaptation des moyens au besoin.

RUMPF,
Conseil en Organisation.

Informations

LE COMMERCE DE LA PARFUMERIE EN AUTRICHE.

On estime que les fabriques locales subviennent à la moitié environ de la consommation autrichienne, quoique la qualité de leur production soit inférieure à celle de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

90 % de ces produits sont vendus aux classes pauvres de l'Autriche et aux pays voisins ; 10 % sont des articles de luxe qui sont consommés dans le pays.

Les importations de parfumerie en Autriche sont soumises à des restrictions, à des droits de douane et taxes de luxe élevés. Seules, les très bonnes qualités sont importées et la concurrence est vive. Les parfums français sont en général préférés. Mais les Etats-Unis l'emportent pour les savons à barbe et les pâtes dentifrices, quoique les prix de ces dernières soient beaucoup plus élevés que ceux des marques viennoises.

Sur une importation totale de 400 quintaux de parfumerie et produits de toilette, la France a fourni 60 %, l'Allemagne 32 %, les Etats-Unis 5 %. — (*D'après Commerce Reports N° 21.*)

LES DÉBOUCHÉS OFFERTS A NOTRE INDUSTRIE AU PORTUGAL.

Parfumerie. — Malgré la concurrence nationale et l'entrée de l'Allemagne sur le marché, les articles de parfumerie français qui, avant 1923 étaient et de beaucoup les plus recherchés, surtout des produits de luxe, doivent retrouver leur place. Il y a là certainement un gros débouché pour l'industrie dont il s'agit, la consommation des parfums étant très grande, et les fabriques portugaises, comme les allemandes, livrent surtout à la clientèle des parfums ordinaires et bon marché.

Articles de Paris. — Il existe un gros débouché pour les articles en question. La concurrence allemande est active, mais elle présente à la clientèle surtout des articles bon marché. La Tchécoslovaquie fournit également des articles de fantaisie. La préférence va nettement aux articles français.

CUBA.

Voici la lettre que la Chambre Syndicale des Négociants commissionnaires a écrite au Ministre des Affaires Etrangères pour le prier d'intervenir :

Paris, le 17 août 1925.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Paris.

Monsieur le Ministre,

Veuillez nous permettre d'attirer votre bienveillante attention sur les conséquences du nouveau tarif douanier en préparation à Cuba.

Le Parlement Cubain étudie en ce moment une refonte complète des droits de douane qui va augmenter dans une proportion énorme les charges qu'auront à supporter à l'entrée dans la République Cubaine les marchandises de luxe dont la France est surtout exportatrice. Pour ne citer que la *parfumerie*, nous pourrons prendre les exemples suivants :

Savons fins sans enveloppage : 0 dollar 50 le kilog, au lieu de 0.15.

Savons fins avec enveloppage : 1 dollar 25 au lieu de 0.26.

Parfumerie ordinaire 1.50 au lieu de 0.325 plus 25 % *ad valorem*.

Pour une douzaine d'Eau de Cologne de marque, pesant 6 kilos la douzaine, les droits actuels, au change de 20 fr. le dollar, représentent 70 francs. Avec le nouveau tarif projeté, il y aura à payer 230 francs pour un article valant 126 francs.

Le gouvernement Cubain est évidemment maître de son tarif douanier. Toutefois, quand les droits équivalent à une véritable prohibition, comme dans le cas que nous venons de citer, ils revêtent le caractère d'une mesure peu amicale, de nature à causer au Commerce français un préjudice très grave, et c'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous venons vous prier de bien vouloir faire intervenir notre Représentant à la Havane auprès du Gouvernement Cubain, à l'effet d'obtenir qu'il soit tenu compte, dans l'établissement du nouveau tarif, des bonnes relations commerciales que nous avons toujours entretenues avec la République de Cuba.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de notre haute considération.— *Le Président* : Georges BERGER.

GUATEMALA.

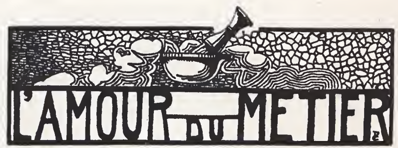
En 1923, ce pays a importé pour 10.879 dollars de parfumerie française.

UNE MISSION DE PROPAGANDE A L'ÉTRANGER ORGANISÉE PAR L' « ANNUAIRE INDUSTRIEL ».

Sous les auspices de l'Office national du commerce extérieur et de la Confédération générale de la production française, l'*Annuaire Industriel*, secondé par l'*Agence Havas*, organise une tournée de propagande économique en faveur de la documentation industrielle française.

C'est M. Dubujadoux, directeur des services de propagande de l'*Annuaire Industriel*, qui est chargé de faire connaître, dans les principaux centres commerciaux et industriels de l'Europe centrale, en une série de conférences, l'effort industriel français et d'indiquer aux acheteurs éventuels nos ressources et nos possibilités, trop souvent ignorés hors de nos frontières.

L'éminent conférencier va, en quelque sorte, appuyer l'œuvre utile de nos attachés commerciaux en vulgarisant la documentation de l'*Annuaire Industriel.*



(NOUVELLE)

M. Champouin était sain et solide, blanc et rose comme les bustes de cire qui, dans sa vitrine, apprennent aux passants qu'il fait la coiffure pour dames. Seulement, les coiffeurs coupent les cheveux. Et ils les coupent d'une façon qui m'a toujours paru singulière ; ils les coupent de la façon dont les enfants qui s'amusent coupent du papier ! par bouts aussi petits que possible. Ils rognent la plus large mèche, millimètre par millimètre. Après tout peut-être s'amusent-ils comme les enfants. Il faut convenir qu'ils ont des manières de faire des ronds avec la main qui tient le rasoir, de faire marcher et crier leurs ciseaux dans l'air vide, et de faire danser par une jambe entre deux doigts leur petit fer chaud, qui sont proprement enfantins.

Les coiffeurs, en effet, en coupant, parlent, — je n'ai pas la prétention de vous l'apprendre ; — en parlant, ils respirent ; en respirant, ils aspirent. M. Champouin ne manque pas de faire tout cela en exerçant son métier et comme il est, en outre, fort myope, il se penche beaucoup sur la tête de sa victime, — pardon, de son client. Et il arriva que, se penchant, coupant, parlant, respirant, aspirant, il aspira bon nombre de ces petits bouts de cheveux qu'il faudrait laisser sur la tête du client. Ceux-ci se collèrent à son palais, lui irritèrent la gorge, le firent tousser ; la toux devint fréquente, puis continuelle ; cela fatigua les poumons, qui s'abîmèrent, et un jour, le coiffeur entendit le médecin lui dire :

— Mon ami, il faut me planter là votre Paris et aller me respirer pendant six mois l'air de la plus pure campagne.

M. Champouin adore, certes, son métier, mais il préfère encore sa santé. C'est un sentiment trop naturel pour que je songe à le lui reprocher. Il ferma boutique, fit ses malles et, accompagné de Mme Champouin, débarqua



dans la semaine à Cambrouze-les-Couterreux.

Bon endroit pour réconforter ses poumons. Un rien de village, peu de maisons dans beaucoup de terre, du fumier devant les portes, du purin dans les ruisseaux, des bouses sur les routes, enfin tout ce que les hygiénistes appellent en se pâmant : la campagne ! la campagne ! Et, comme diraient d'autres savants, des autochtones adéquats.

Je ne vais pas avoir beaucoup à faire, n'est-ce pas, pour vous convaincre que, dans ce pays, avant peu, M. Champouin s'embêta. Il avait des frétillements dans la main qui tient le rasoir ; sa femme qui, pour passer le temps, se livrait à des travaux de couture, devait lui crier sans cesse : « Ça y est ! Tu es assommant ! Tu m'as encore chipé mes ciseaux ! » Et quand il s'asseyait dans un fauteuil, ce n'était pas, comme eut fait un autre devant la fenêtre, c'était devant une glace !

C'est prodigieux, comme la profession nous tient à la peau.

La sienne lui manquait terriblement. Il se promenait dans la campagne nu-tête, en bras de chemise, et les manches tenues relevées par un petit élastique ; il s'enrhuma d'ailleurs à sortir de la sorte. Il eut besoin d'un valet. On lui dit :

— Vous devriez prendre Bruno, c'est le garçon qu'il vous faut. Il y a aussi le Grand Frisé qui est libre, mais c'est un feignant.

Il choisit le Grand Frisé, bien entendu, charmé de ce surnom capillaire. Il vit arriver un gaillard au crâne passé au papier de verre.

— C'est vous, le Grand Frisé? fit-il ahuri.

— Oui, monsieur. Mais je sors juste du régiment. Ils m'ont fait la tête de veau que vous voyez là. Je n'aurai pas mes belles boucles avant un an !

Quelle tristesse, pour un coiffeur nostalgique, que d'avoir un valet tondu à l'ordonnance.

Cependant les démangeaisons étaient plus insupportables dans ses mains habiles de coiffeur. Il supplia sa femme, comme d'autres supplient des amoureuses : « Laisse-toi faire, voyons ! Je t'en prie ». Mme Champouin refusait, elle avait horreur qu'on lui tripotât les cheveux. Elle lui répondait : « Fiche-

moi la paix ! ou « Zut » ! Elle eut pu lui répondre : « La barbe ! » C'eût été plus délicat.

Alors... Que voulez-vous ! c'était un homme qui avait envie de coiffer, et il n'avait même pas la ressource de se coiffer lui-même puisqu'il est chauve comme un galet !... Alors un jour que Mme Champouin entra dans la cuisine, elle vit, plantée au beau milieu, sur une chaise, Séraphine la cuisinière, une serviette sur les épaules, les cheveux défaits pendant que M. Champouin affairé et rayonnant, s'occupait à faire à cette fille une ondulation Marcel.

— « Ne bougez pas, malheureuse », disait M. Champouin.

— « Mais, monsieur, je sens mon roti qui brûle ! » gémissait la fille.

— « Eh ! qu'il brûle ! » ripostait le coiffeur.

Et les exclamations de Mme Champouin n'y purent rien.

— « Si je n'exerce pas mon métier », disait-il, « je tomberai neurasthénique ».

Et dès lors, ce fut consommé. Toutes les fois que Mme Champouin



appelait sa servante : « Séraphine, apportez-moi de l'eau... », « Séraphine faites la chambre... », elle s'entendait répondre : « Je ne peux pas, Madame, Monsieur est en train de me coiffer ».

Et bientôt Séraphine ne suffit plus à M. Champouin ; il s'attaqua au village. Il fit venir ses instruments de sa boutique et il opéra sans arrêt. Gratis, bien entendu. Pour le plaisir, il s'attaquait à toutes les femmes, belles ou laides, jeunes ou vieilles. Il ne voyait en elles que leurs chevelures. Et les plus mal peignées ne le rebutaient pas ; au contraire, pour un coiffeur amoureux de son art, ce sont les plus intéressantes.

Et l'on vit alors des paysannes aux cheveux aussi parés que si elles allaient le soir, à l'Opéra ; des vachères qui trayaient leurs animaux avec, sur le cou, des « anglaises » élégiaques ; des grand'mères qui portaient au-dessus de leurs rides — comme jadis elles portaient des paniers en équilibre — des tignasses ébouriffées et flamboyantes. Car il les teignait. On voyait dans les champs, récoltant la pomme de terre ou glanant l'épi, des femmes aux chevelures d'une blondeur photogénique, ou d'un roux de catin.

Les rues de Cambrouze-les-Couterreux ne sentirent plus la bouse et le purin, mais la Fougère royale et l'eau de Cologne Russe.

Et comme il faut peu de choses pour pousser les femmes à cela, bien vite celles de Cambrouze-les-Couterreux en firent à leur tête ; je veux dire firent ce que leur tête leur donnait les allures de faire. Elles se dévergondèrent en moins de temps que n'en met la grêle à abîmer une récolte. Il y eut des femmes fatales, des femmes canailles, des femmes inquiétantes. A certaines, M. Champouin avait coupé les cheveux ras sur le cou, à la mode ; celles-là devinrent garçonnières. Bientôt, à Cambrouze-les-Couterreux, les femmes portèrent des bas de soie, fumèrent la cigarette, firent les quatre cents coups, et prisèrent la coco. Les hommes ne mirent pas longtemps à les suivre sur ce chemin, bien entendu.



Et c'est ainsi, parce qu'un coiffeur aimait son métier, qu'il y a un petit village de deux cents âmes — deux cents âmes, hélas ! perdues — qui est à la fois Sodome, Gomorrhe et Babylone, au milieu de la Champagne Pouilleuse.

E. Beauby.

LA TAXE SUR LA PARFUMERIE

La Chambre des députés a voté le projet de taxe sur la parfumerie, remplaçant la taxe de luxe.

La méthode de perception proposée est celle qui consiste a apposer sur chaque flacon, sur chaque boîte, sur chaque conditionnement, une vignette ou timbre calculé à 12 % environ de la valeur du produit. Ces timbres seraient par exemple de :

5 centimes jusqu'à 50 centimes de valeur; 10 centimes de 55 centimes à 1 franc; 25 centimes de 1 fr.02 jusqu'à 2 francs; 40 centimes de 2 francs jusqu'à 3 francs, etc., jusqu'à 10 francs, puis de 1 fr. 80 de 10 fr. 05 jusqu'à 15 francs; 2 fr. 40 de 15,05 jusqu'à 20 francs.

Pour les articles plus coûteux, il faudrait appliquer autant de timbres qu'il serait nécessaire, ce qui, entre parenthèses, n'ajoutera aucune beauté aux articles de grand luxe qui seront ainsi tapissés de laides vignettes.

Cette disposition, qui n'a évidemment pas été étudiée par des parfumeurs, a appelé de leur part, dans une réunion du Syndicat de la Parfumerie de Lyon, un certain nombre de réflexions dont voici les principales :

Au premier chef, la perception par timbres sur le prix de vente est inapplicable, en l'état actuel des choses, pour la raison primordiale que le prix de vente n'est pas connu du producteur, celui-ci laissant le plus souvent au détaillant le droit de faire le prix qu'il lui plaît au, consommateur. C'est une question de concurrence et les prix de détail varient souvent d'une façon très large. Selon l'habitude en matière de fisc, si le vendeur en détail néglige d'approprier la vignette-impôt au prix de vente, l'administration pourra se retourner à son gré contre le dit grossiste, si le vendeur est défaillant. On verra donc le fabricant en gros être responsable d'une erreur ou d'une omission qu'il lui est impossible de prévoir. Si le fabricant met davantage de timbres qu'il ne faut ,le détaillant sera dans l'impossibilité de les retirer.

La seconde objection importante est aussi que beaucoup d'articles ne sont pas vendus en flacons spécialisés, mais en bonbonnes, en sacs, etc., et que, par conséquent, le prix de vente au détail est absolument inconnaissable (même de celui qui l'emploie) et que l'apposition du timbre devient impossible.

A-t-on pensé au bouleversement considérable que devrait subir instantanément toute la profession, s'il fallait lui imposer, du matin au soir, des méthodes nouvelles et inacoutumées, comme l'imposition d'un prix marqué au revendeur, méthode absolument contraire à la liberté du commerce.

A-t-on songé, en outre, à l'avance d'argent que sera obligé de faire le grossiste qui devra s'approvisionner de timbres de toutes catégories pour tous les articles de son catalogue, qui sont non seulement à des prix différents, mais, en ce moment à des prix variables...

A-t-on évalué la somme extravagante de travail supplémentaire qu'il faudra incorporer au produit : heures de collage des timbres, pourcentage de pertes pour des raisons multiples : c'est par millions de francs annuels qu'il faut calculer le coût de l'application du timbre sur les spécialités de parfumerie.

En outre, les parfumeurs font de l'exportation ,presque tous : il leur faudra donc un magasin spécial pour les produits à vignette et un autre pour les produits sans vignette pour l'exportation.

Comment le fisc pourra-t-il obliger le détaillant à respecter le prix de vente qui sera indiqué par la valeur de la vignette ? et quelles seront les pénalités contre les délinquants ? la liberté commerciale étant supprimée par cette méthode, faut-il au moins prévoir des peines contre ceux qui voudront, envers et contre tous, rester libres dans un pays de liberté.

Enfin, pourquoi faire payer 16 % de taxe à des produits valant 15 fr. 05 et seulement 12 % à des articles valant 20 francs : n'est-ce pas obliger le revendeur à supprimer tous les prix entre 15 francs et 20 francs ?

Bref, les difficultés se présentent nombreuses, multiformes, et toutes plus préjudiciables les unes que les autres au commerce de la parfumerie qui subira de ce chef une telle atteinte qu'il est possible que la matière imposable disparaisse en partie.

Ne serait-il pas plus simple comme l'a proposé le syndicat de la Parfumerie de Lyon et de la Région, de transformer cette taxe en une taxe fixe, basée sur le prix de gros, et qui serait encaissée comme l'est la taxe sur le chiffre d'affaires. Il serait entendu, par exemple, que tous les produits soumis à la taxe (et tous les produits de parfumerie confectionnée le sont, sauf les savons se vend nt moins de 3 francs le pain au détail) seraient notés sur un registre spécial et que le total des ventes mensuelles en France serait passible d'un impôt de 12 % ou d'un peu plus si l'on juge que l'impôt sur le prix de gros est un peu inférieur à celui qui devrait être perçu sur le prix de détail.

La perception à l'origine a du moins l'avantage moralisateur d'éviter toute incitation à la fraude : les lois fiscales sont d'autant plus mauvaises qu'on peut les tourner aisément, et celle du timbre peut l'être puisque l'article en vrac est pratiquement non contrôlable. C'est provoquer la fabrication clandestine et l'évasion de la matière imposable.

Nous espérons que les Sénateurs, mieux renseignés, amenderont cette loi mal faite et lui donneront, avec la vertu financière, la vertu civique, c'est-à-dire les qualités d'une loi juste, mesurée, raisonnable, non vexatoire, non ruineuse, et à laquelle personne n'échappe. P. M.

La Taxe pour l'Apprentissage

Les déclarations des parfumeurs pour 1924 et 1925 doivent être remises aux préfectures Il s'agit maintenant, pour les intéressés, de savoir à quelles écoles d'apprentissage ils réservent désormais la part de la taxe dont ils ont avantage à disposer eux-mêmes et dont ils seront dégrévés en 1926.

Une enquête est ouverte, et nous attendons les suggestions de nos lecteurs.

Un voyage d'affaires en Australie et en Afrique du Sud pour l'industrie des parfums et essences

A business trip to Australia and South Africa for the perfume and essence industry

Notre bateau « Orsova » de l'Orient Line, avait été coulé, durant la guerre, près de Plymouth, par un sous-marin allemand. Il est renfloué et ne semble pas se porter plus mal de ce bain un peu trop profond. Le voyage commencé au milieu d'un épais brouillard, fut dans l'ensemble délicieux, avec un brillant soleil durant la presque totalité des cinq semaines qu'il dura.

Après quelques heures passées à terre à Gibraltar, nous remontâmes la côte orientale d'Espagne, apercevant les Iles Baléares à notre droite, jusqu'à Toulon où nous prîmes nos sacs postaux pour l'Australie : environ 5.000 sacs en tout. L'approche de Toulon me frappa comme étant très pittoresque, avec de charmantes villas, etc. Des quelques heures que nous y passâmes à terre, le souvenir dominant est celui du beau monument qui décore la principale place de la ville. Les Français et les Italiens semblent être les seuls peuples d'Europe qui aient le génie des monuments.



Le « Block » Collins Street, à Melbourne.

Nous partîmes de bonne heure le lendemain matin et arrivâmes à Naples le huitième jour après notre départ de Londres. Il régnait une brume épaisse qui ne nous permettait pas de voir au loin, phénomène bien rare à Naples. De bonne heure, le jour suivant, nous passions devant le volcan du Stromboli qui était alors en éruption. La laye incandescente coulant sur l'un des côtés du volcan formait un beau spectacle dans la mi-obscurité. Nous étions toujours accompagnés du brouillard quelques heures plus tard, en traversant le détroit de Messine. A l'aide de bonnes jumelles, on pouvait voir quelques-uns des résultats du grand tremblement de terre : vue fort intéressante pour moi qui avait vécu là avant la catastrophe. Le phare était moins élevé qu'à l'époque où j'en fis l'ascen-

Our ship « Orsova », of the Orient Line, had been sunk during the war near Plymouth by a german torpedo. She was raised again and seemed none the worse for her too deep bath. The voyage, started in a dense fog, proved to be a most delightful one, with sunshine during nearly all the five weeks.

After a few hours ashore at Gibraltar, we passed up the East Coast of Spain, with wiews of the Balearic Islands on our right, to Toulon where we took our letterbags on board for Australia : some 5.000 bags in all. The approach to Toulon struck me as very picturesque, with the handsome villas, etc. Of the few hours on land, here, the chief memory left is the beautiful monument in the chief square. The French and Italians seem the only poeple in Europe who have the genius for monuments.

We left early next morning and arrived at Naples on the eighth day from London. There was a dense mist which did not enable us to see far (a rare thing for Naples). Early the next morning, we passed the volcano of Stromboli which was then in eruption. The red-hot lava pouring down one side formed a fine sight in the semi-darkness. Fog was still with us a few hours later when we passed through the Straits of Messina. Through good binccular glasses, some of the results of the great earthquake could be seen : of much interest to me, who had lived there before that catastrophe. The lighthouse was shorter than at the time I went up it in 1900 and much other damage was to be noticed, but not so much as was expected.

Our next stop was at Port-Saïd, which is now not so dirty as it used to be. There are some fine Hôtels, and the statue to Mr De Lesseps fittingly stands conspicuously as he points with outstretched arm to his great work of the Suez Canal.

The passage of this 88 miles of canal is most interesting, especially at night, when the great search-lights on the ship's bows light up the water and the banks.

The heat of the next few days in the Red Sea left us little desire to take part in the sports and games usual on such voyages. With the sea-water at a temperature of nearly 36°C, and a blazing sun, the sides of the ship were too hot to bear one's hand upon.

We arrived at Colombo (Ceylon) on January Ist : a holiday for the Europeans stationed there. The ship was far from the landing stage, and a small motor launch took us to shore in about 20 minutes. The heat was very great and the first necessity was to buy a sun-helmet.

A noticeable thing in Colombo was the small stature

sion en 1900 et bien d'autres dégâts étaient visibles, mais pas autant qu'on attendait.

Notre prochain arrêt fut à Port-Saïd qui est maintenant moins sale que jadis. Il s'y trouve de beaux hôtels, et la statue de M. de Lesseps s'érige, comme il sied, bien en vue, représentant l'ingénieur le bras étendu dans la direction de sa grande œuvre du canal de Suez.

La traversée de ces 88 milles de canal est très intéressante, surtout de nuit, quand les grands projecteurs à l'avant du navire éclairent l'eau et les rives.

La chaleur des quelques jours suivants dans la Mer Rouge ne nous laissait guère l'envie de prendre part aux sports et jeux habituels durant de telles traversées. Avec la mer à une température voisine de 35° C. et un soleil de feu, les flancs du navire étaient trop chauds pour qu'on y pût poser la main.

Nous arrivâmes à Colombo (Ceylan), le 1er janvier, jour de vacances pour les résidents europérens. Le navire avait mouillé loin du débarcadère et un petit bateau à moteur nous conduisit à terre en 20 minutes environ. La chaleur était très grande et je dus avant tout acheter un casque colonial.

Une chose frappante à Colombo, c'est la faible stature du nombre d'indigènes, malgré qu'il se trouve un grand nombre de races différentes dans l'Ile. Beaucoup de bêtes à corne également n'étaient pas plus grosses que des ânes. Les indigènes les plus opulents avaient de beaux bracelets d'or ciselés et enrichis d'opales et de pierres de lune.

Dans les jardins botaniques se dressaient de nombreux canneliers. L'écorce et les rameaux de ces arbres, à l'état frais, possèdent un parfum très agréable mais fugitif, en plus du parfum que possède l'écorce telle que nous la connaissons en Europe, et je ne puis m'empêcher de songer qu'il y a place pour des perfectionnements dans la fabrication de cette huile, en vue de conserver la délicatesse d'arôme qui se perd maintenant. Probablement que la distillation à la vapeur sous faible pression permettrait d'arriver à ce résultat; mais dans un pays aussi chaud, la condensation du distillat dans ce cas, présenterait des difficultés : les eaux d'alimentation des condensateurs exigeraient sans doute un refroidissement artificiel. Toutefois, je pense que le résultat justifierait le supplément de dépense. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de mettre la chose au point.

Ces jardins contiennent également des bananiers ,des vanilliers, etc. Malheureusement il ne me fut pas donné de voir quoi que ce soit de la culture de la citronnelle.

Dix autres jours de traversée, toujours par un temps splendide, nous amenèrent à Fremantle et Perth (Australie occidentale).

Cette première vue de l'Australie est sans attrait. Les côtes sont basses et sablonneuses et sans intérêt. Perth, toutefois, (située à quelque 15 kilomètres de la mer) est dans un très beau site sur un lac, ou mieux, sur une série de lacs, formés par un élargissement de la Rivière du Cygne, laquelle, suivant la coutume de la plupart des rivières australiennes, a une embouchure resserrée. La cité s'étend sur

of many of the natives, although there are many different races of people there. Many of the cattle also were no larger than donkeys. The wealthier natives had beautiful armlets of carved gold with opals and moon stones.

In the botanic gardens were many cinnamon trees. The bark and twigs of these, when fresh, had a very pleasant but elusive, perfume, in addition to that which the cinnamon bark has, as we know it in Europe, and I cannot help thinking that there is room for improvement in the manufacture of this oil, so as to preserve this delicacy of aroma which is now lost.

Probably distillation with steam under reduced pressure would achieve this end; but in so hot a country, the condensation of the distillate would in that case present difficulties : the feed-waters of the condensers would probably require to be artificially cooled; but I think the result would be worth the extra expense. Unfortunately



The Lily Found et l'Hôtel du Gouvernement, à Melbourne.

I have had no opportunity of working out this matter.

These gardens also contain banana plants, vanilla vines, etc., Unfortunately, I did not see anything of the Citronella cultivation.

A further ten days voyage, still in splendid weather, brought us to Fremantle and Perth (Western Australia).

This first sight of Australia is not pleasing; the shores are low and sandy and devoid of interest. Perth, however (about 15 kilometers inland), is very beautifully situated on a lake, or series of lakes, formed by an enlargement of the Swan River, which, as usual with Australian rivers, has a narrow mouth. The city is on both sides of the lake, which is about 15 kilometers in total length, and from 1 /2 kilometer to 7 or 8 wide, and has a handsome appearance as seen from the higher ground of King's Park. In this Park a Memorial Road, of some 5 kilometers in length has been made, and planted on either side with trees of the red-flowering Eucalyptus (Eucalyptus Rostrata and others). All these trees were in bloom at the time of my visit. Each tree is dedicated to the memory of a West-Australian soldier who died in the great war, with his name, regiment, date of death (when known) and other data on an iron

les deux rives du lac, dont la longueur totale est de 15 kilomètres environ et la largeur de 500 mètres à 7 ou 8 kilomètres, et son aspect est très beau, vu depuis le terrain surélevé de Kings Park. Dans ce parc, on a établi un « Chemin Mémorial » de 5 kilomètres de long environ, planté de chaque côté d'Eucalyptus à fleurs rouges (Eucalyptus Rostrata et autres). Tous ces arbres étaient en fleurs au moment de ma visite. Chaque arbre est consacré à la mémoire d'un soldat de l'Australie Occidentale tombé dans la Grande guerre, et dont le nom, numéro de régiment, date de la mort (quand on la connaît) et autres renseignements sont gravés sur une plaque de fonte au pied de chaque arbre. Avec l'éclat des fleurs roses, rouges et écarlates, cette avenue d'arbres me frappa comme étant le plus beau et le mieux approprié Mémorial de guerre que j'aie jamais vu .Il deviendra magnifique avec les années, à mesure que les arbres auront atteint toute leur croissance. L'Avenue compte plusieurs centaines de ces arbres-souvenirs, chacun représentant un soldat de l'Australie *Occidentale* seulement : or, le pays ne comptait en 1914, que 160.000 habitants mâles.

On fait beaucoup de rowing et de yachting sur ces lacs à Perth, car ici la population, comme partout en Australie, vit beaucoup en plein air : Perth a une moyenne de 2.800 heures de soleil par an, soit plus de 7 h. ½ par jour, malgré qu'il y tombe près de 90 c/m de pluie. La vue de Perth, du terrain élevé de King's Park, est vraiment belle, avec les maisons blanches de la ville, leurs toits rouges, le vert des arbres et du gazon, les divers tons de bleu et de vert des eaux du lac, et, plus proches, les eucalyptus aux fleurs écarlates.

Nous embarquons à nouveau et le matin du quatrième jour, nous arrivons au « Port Extérieur » Adélaïde : voyage de plus de 2.000 kilomètres, pour la plus grande partie à travers la grande baie d'Australie, qui est une portion d'Océan d'aussi mauvaise réputation, pour les tempêtes, que la Baie de Biscaye. Nous l'avons trouvée très calme, et il en fut de même au voyage de retour l'année suivante.

Ce « Port Extérieur » ne comporte pas de ville, juste une gare de chemin de fer et deux ou trois boutiques. Adélaïde, ville principale de l'Australie du Sud, est éloignée de 20 kilomètres seulement, mais le train met une heure à parcourir cette courte distance, à travers un terrain plat et sablonneux sans intérêt.

Mais Adélaïde vaut la visite. C'est une ville propre et bien disposée, avec des rues larges et de beaux jardins publics. La chaîne des « Monts Lofty » ferment l'horizon à une extrémité de la rue principale. Ces monts ont environ 800 mètres de haut en cette partie et ils sont éloignés de 8 à 10 kilomètres. Des chars-à-bancs automobiles conduisent les voyageurs sur la montagne, en passant devant nombre de belles villas et vignes cultivées en terrasse sur les pentes Car l'Australie du Sud est une contrée qui fait beaucoup de vin, bien que les Australiens eux-mêmes en boivent peu. La plus grande partie est expédiée en Angleterre.

Adélaïde est divisée en quartier d'habitation et quartier d'affaires, séparés par un grand parc dans lequel se trouvent

plate at foot of each tree. With the blaze of pink, rose and scarlet flowers, this tree-lined avenue struck me as the most beautiful and appropriate war-memorial I have ever seen. It should be magnificent in future years, when the trees have grown to their full size. There are many hundreds of these memorial trees in the Avenue, each represents a dead soldier of Western-Australia alone, and there were but 160.000 males in that territory in 1914.

There is much boating and yachting on these lakes at Perth, for like all Australians, the people here are much in the open air; Perth having an average of 2.800 hours of sunshine during the year, or over 7 1/2 hours a day, in spite of a rainfall of nearly 90 centimeters. The view of Perth, from the high ground of King's Park, is very fascinating, with the white houses of the town, red roofs, the green of the trees and grass, the varying shades of blue and green on the waters of the lake, and nearer at hand, the Eucalyptus trees with their scarlet flowers.

Again embarking, the morning of the 4th day brought us to the Outer Harbour, Adelaide; a journey of rather more than 2.000 kilometers (1.350 miles) mostly across the Great Bight of Australia, a portion of the Ocean which has as bad a name for storms as the Bay of Biscay. We had found it fairly calm, as it was also on the return journey next year.

At this Outer Harbour, there is no town, only a Railway Station and two or three shops. Adelaide, the chief city of South-Australia, is only 20 kilometers distant, but the train takes one hour for this short distance, the journey being over uninteresting flat and sandy ground.

Adelaide, however, well repays a visit. It is clean and well laid-out, with wide streets and some beautiful public gardens. The Mount Lofty range of mountains close-up the view at one end of the main street. They are about 800 meters high at this part, and 8 to 10 kilometers distant. Motor « char-à-bancs » take passengers up the hills, past many large villas and vineyards in terraces on the slopes. For South-Autralia is a great wine-growing place, although Australians themselves do not drink much wine. Most of it is sent to England.

Adelaide is divided into a residential and a business section by a large park, in which are the Botanical and Zoological Gardens, one edge of this park being formed by the North Terrace, a very wide street with flower beds down the center, and Government buildings on the park side. These buildings include the Art Gallery and Museum, College of Music, School of Mines, and Engineering, etc., and form a very handsome range. There are some very good pictures in the Art Gallery, nearly all by English or Australian artists. Adelaide prides itself upon its culture (not German « Kultur ») and there is an Australian motto : « Sydney for pleasure, Melbourne for Commerce, Adelaide for culture ».

The Transcontinental Railway of Australia has been open for traffic for some few years, and runs from Perth

les Jardins Zoologique et botanique. une des bordures du Parc étant constituée par la « North Terrace », rue très large dont le centre est garni de plate-bandes fleuries et qui est bordée de monuments publics du côté du Parc. Ces monuments comprennent l'Art Gallery et le Musée, le Collège de Musique (Conservatoire). l'Ecole des Mines, de Mécanique, etc., etc., formant un très bel ensemble. L'Art Gallery contient quelques très bonnes toiles, presques toutes œuvres d'artistes Anglais ou Australiens. Adélaïde est fière de sa « culture » (rien de la « kultur » germanique) et un proverbe Australien dit : « Sydney pour le plaisir, Melbourne pour le commerce et Adélaïde pour la culture ».

Le Transcontinental Railway of Australia a été ouvert à l'exploitation il y a quelques années et il va de Perth, par Adélaïde (1.696 milles), Melbourne (2.169 milles) et Sydney (2.761 milles), puis, vers le nord, jusqu'à Brisbane, soit en tout 3.476 milles ou 5.600 kilomètres. Cette ligne ne semble pas être fort employée pour le trafic direct, parce qu'elle est établie en un grand nombre de largeurs différentes de voies. De Perth vers l'ouest, en a d'abord 387 milles de voie de 3 pieds 6 pouces, après quoi, vient la voie normale d'Europe de 4 pieds et 8 pouces ½ durant 1.051 milles ; ensuite recommence la voie de 3 pieds 6 pouces durant 120 milles ; ensuite, 8.114 milles de voie de 5pieds 3 pouces, puis encore 893 milles de voie de 4 pieds 8 pouces 1/2 et pour finir, 223 milles de 3 pieds 6 pouces.

Cela exige de fréquents changements de wagons et de voitures et c'est évidemment aussi incommode que coûteux. On étudie actuellement l'adoption d'une largeur de voie unique, mais aucun état ne veut céder à l'autre. Certainement la voie de 5 pieds 3 pouces de l'Etat de Victoria est la plus rapide et la plus confortable, mais c'est aussi la plus chère à installer. C'est une question des plus sérieuses pour la prospérité du pays et plus on attendra pour la résoudre, plus le changement coûtera cher à exécuter. Les voitures actuellement sont bonnes et les billets sont d'un prix modéré.

De même que la plus grande partie des autres voyageurs, nous continuâmes notre voyage par mer, et arrivâmes à Melbourne environ 40 heures après avoir quitté Adélaïde. (*A suivre.*)

through Adelaide (1.686 miles), Melbourne (2.160 miles), and Sydney (2.761 miles) and then north to Brisbane, a total of 3.476 miles, or 5.600 kilometers. This line does not appear to be much used for through traffic, because the line is laid in so many different gauges. From Perth westwards, one has first a gauge of 3 feet 6 inches for 387 miles, then the standard European gauge of 4 ft 8 1/2 inches for 1.061 miles further; then again 3 feet 5 inches for 120 miles, next 8.114 miles at 5 ft 3 inches, 893 more miles of 4 ft 8 1/2 inches, and 223 miles to finish at 3 ft 6 inches again. This necessitates frequent change of waggons and coaches, and is obviously both inconvenient and costly. They are now trying to decide upon a uniform gauge, but none of the states wishes to give in to the other. Certainly, the 5 ft 3 ins of the State of Victoria is the more rapid and confortable, but is also the most expensive to build. It is a most serious matter for the prosperity of the country,



Le Parlement, à Melbourne.

and the longer a settlement is delayed, the more expensive the change will be. The coaches are good and the railway charges are moderate.

Like most other people, we continued our journey by sea, reaching Melbourne in about 40 hours from Adelaide.

(*To be continued.*)

VARIÉTÉS

Kézanlick.

On annonce le mariage de Mlle Nadia Sv. Seraphimova, avec M. Constantin Mintcheff, de la maison Mintcheff et Ketchedjieff, les fabricants d'essence de rose bien connus.

La Corporation des Parfumeurs.

Il ne faut pas oublier que si les Parfums français ont une réputation mondiale, c'est qu'ils sont fabriqués et vendus depuis longtemps. On peut retrouver jusqu'en 1190, des traces de l'activité de la corporation des Parfumeurs français. C'est une date fort respectable et qui explique bien des choses.

En Russie.

Révision des tarifs douaniers.

En liaison avec le développement des importations et le redressement de l'industrie soviétique, le commissariat pour le commerce extérieur se propose de réviser les tarifs douaniers à l'importation. Les articles sur les objets de luxe, parfums, poudre, etc., seront sensiblement augmentés.

Exposition Française a Moscou.

Sur l'initiative de M. Herbette, une exposition de l'industrie et du commerce français va s'ouvrir à Moscou.

On dit qu'on y verra quelques parfumeurs ?

Les Parfums en Guinée Française

Nous avons dit dernièrement aux lecteurs de la *Parfumerie Moderne* combien il serait intéressant de faire de l'acide citrique et de l'extrait de citron en Guinée.

A cette fabrication, il serait extrêmement avantageux, nous semble-t-il, d'adjoindre une fabrique de parfums, si petite soit-elle. Sûrement, elle grandirait par la suite.

La Guinée est essentiellement, peut-on dire, l'Eden des plantes à parfums ; de toutes parts, la flore indigène en offre des quantités innombrables comme espèces et comme quantités. Certaines régions sont, en bonne saison, d'immenses parterres multicolores et parfumés.

Bien qu'ayant pas mal couru les régions dont les flores sont les plus réputées, nous n'avons jamais rencontré autant de fleurs parfumées qu'au Fouta-Djalon et dans toute la région voisine, y compris celle du Haut-Niger.

Parmi ces mille et une fleurs aux odeurs différentes, plus exquises les unes que les autres, il en est certainement pas mal au moins qui fourniraient à notre industrie des parfums délicieux, nouveaux, et à des prix très abordables.

N'étant ni spécialiste des parfums, ni industriel, ignorant donc toutes les contingences de métier, certes, nous n'oserions pas conseiller d'aller de suite et tout-de-go installer là-bas, et dans tel ou tel endroit, à grands frais, une véritable et très coûteuse usine.

Mais il nous semble certain que, pour un fabricant d'acide citrique ou d'extrait de citron, certainement au courant des besoins et des méthodes modernes de la parfumerie, il y aurait là un emploi extrêmement rémunérateur des périodes durant lesquelles il ne serait pas occupé, ou le serait peu, par sa fabrication ordinaire. En tous cas, il trouverait aisément les moments nécessaires à ses recherches et à ses premiers essais, à très peu de frais, quitte à ne se lancer qu'un peu plus tard dans une fabrication réellement importante quand il aurait fixé son choix sur les espèces et les procédés à employer, les moyens dont il disposerait, etc., chose qui ne peut être faite raisonnablement que sur place et par un spécialiste connaissant déjà au moins un peu sa région.

A titre de simple indication et pour le guider dans ses premières recherches, nous nous contenterons donc de donner, ici, une liste des fleurs indigènes que nous avons spécialement remarquées, et une autre des plantes exotiques dont la culture paraît la plus recommandable au point de vue qui, seul, nous occupe aujourd'hui.

Durant l'étude qu'il aura à faire, nous nous permettons de lui conseiller de se baser, comme nous l'avons fait nous-même sur l'*Essai sur la Flore de la Guinée Française*, de H. Pobéguin, le vade mecum du voyageur dans notre colonie.

QUELQUES PLANTES INDIGENES DE LA GUINEE SEMBLANT SPECIALEMENT INTERESSANTES POUR LA PARFUMERIE.

ALAPHIA

LANDOLPHOÏDES.

Fam. : *Apocynées*.

Arbuste sarmenteux. Petites fleurs blanc et rouge très odorantes et fort agréables.

Mais l'espèce est peu répandue.

ALLOPHYLLUS

DIVERS.

Fam. : *Sapindacées*.

Deux espèces. Fleurs blanches très odorantes. Arbres de 7 à 10 mètres.

Fouta-Djalon et Haut-Niger. Commun surtout dans cette dernière région.

ANGRÆCUM

Fam. : *Orchidées*.

Parmi les Angræcum de la Guinée, nous en avons rencontré au moins un qui (s'il n'est pas le même (?) et nous n'avons pas pu le déterminer!) a un parfum au moins très proche de celui qu'on récolte à Maurice pour le vendre, très cher en Australie, où il sert à faire des infusions, sous le nom de Faham.

Etant donné qu'on le trouve parfois en grandes quantités, envahissant même de grands arbres, on pourrait probablement en extraire un parfum nouveau et bien spécial.

APODYTES

BENINENSIS

Fam. : *Olacinées*.

Arbuste de 5 à 6 m. Fleurs blanches, odorantes.

Se trouve surtout au Rio-Nunès.

ASPARAGUS

SP.

Fam. : *Liliacées*.

Ina Niaga en Malinké.

Assez fréquente au Fouta-Djalon, cette asperge épineuse donne des petites fleurs blanches très odorantes.

BAISSEA

MULTIFLORA.

Fam. : *Apocynées*.

Liane rencontrée partout en Haute-Guinée et au Fouta-Djalon. Abondantes fleurs d'un joli blanc rosé d'un parfum très fin.

CEROPEGIA

SP.

Fam. : *Asclepiadées*.

Deux ou trois espèces non déterminées. Donnent, en Haute-Guinée, des fleurs odorantes.

CLAUSENA

POBEGUINI.

Fam. : *Rutacées*.

Pestit arbuste de 1 à 2 mètres. Epis de fleurs blanches.

Fouta-Djalon.

COFFEA

DIVERS.

Fam. : *Rubiacées*.

Trois espèces indigènes, pour le moins, donnent en Guinée, principalement dans la région du Niger et du Milo, des fleurs blanches abondantes et d'une odeur très fine.

Sur certaines espèces ou variétés du moins, il semble qu il n y aurait aucun inconvénient à supprimer, même dans les plantations, une bonne partie des fleurs souvent par trop abondantes et, de ce fait, épuisantes pour l'arbuste.

COMBRETUM

DIVERS.

Fam. : *Combretacées*.

Trois ou quatre combretum rencontrés assez fréquemment au Fouta-Djalon et non déterminés, tous sont sarmenteux ; ils sont à fleurs blanches, rosées et rouges.

Dans les environs de Knedia, il en existe également un à fleurs rouge vif, très parfumées.

CONOPHARYNGIA

TABERNEMONTANA.

Fam. : *Apocynées*.

Grand arbuste ; très nombreuses fleurs blanches, d'une odeur forte, ressemblant parfaitement à celle de l'œillet.

Assez fréquent aux environs de Kouroussa et Kankan.

Le C. longiflora, arbuste un peu moins grand, a presque les mêmes qualités ; se rencontre principalement dans la région maritime.

CRINUM

Fam. : *Amaryllidées*.

Diverses espèces ou variétés, dont beaucoup communes dans toute la Guinée, principalement dans la région du Haut-Niger ; sont d'un parfum très agréable, rappelant celui du narcisse,

CYPERUS

SP.

Fam. : *Cyperacées.*

Espèce non déterminée, appelée par les indigènes, Maya. Ils le cultivent pour ses racines en forme de boule, à forte odeur poivrée et musquée. Les femmes en font des colliers.

DETARIUM

SP. NON DÉTERMINÉE

dit en Malinke : TAMBA.

Fam. : *Légumineuses Cesalpiniées.*

Arbre de 8 à 10 m., très commun en Haute-Guinée. Fleurs nombreuses, en touffes épaisses, blanc crème, odorantes.

DICHROSTACHYS

Fam. : *Légumineuses mimosées.*

Arbuste rencontré dans toute la Guinée, principalement dans la région du Haut-Niger. Fleurs en chatons roses et jaunes, odorantes.

GYMNEA

SP.

Fam. : *Asclepiadées.*

Petite liane très répandue dans toute la région du Haut-Niger. Fleurs blanches ou jaunes, petites, mais nombreuses et bien parfumées.

IXORA

DIVERS.

Fam. : *Rubiacées.*

Au moins trois espèces ou variétés assez répandues, principalement dans la Haute-Guinée. Donnent des fleurs très odorantes et très agréables.

Petits arbres ou arbustes.

IXORA

LATIFOLIA.

Fam. : *Rubiacées.*

Arbre moyen, bord des ruisseaux, touffes de fleurs roses, odorantes.

Une seconde forme diffère par les feuilles et les fleurs très sensiblement plus petites.

Haute-Guinée.

JASMINIUM

BAKERI.

Fam. : *Jasminées.*

Liane très florifère, odeur très forte, mais ne semble très abondant dans aucune région.

JASMINIUM

DICHOTOMUM.

Fam. : *Jasminées.*

Arbuste sarmenteux, abondant en Haute-Guinée. Fleurs blanches, très odorantes.

LAGGERA

ALATA.

Fam. : *Combretacées.*

Plante très répandue au Fouta-Djalon. Feuillage d'une odeur forte et pénétrante.

LANDOLPHIA.

Fam. : *Apocynées.*

Parmi ces lianes, dont certaines atteignent la cime des arbres les plus hauts (50 mètres), quelques-unes fournissent l'excellent caoutchouc connu sous le nom de « Conakry ».

Quelques-unes : Heudelotti, owariensis, florida, senegalensis, amœna, donnent des fleurs très odorantes, tout en étant d'un arome particulièrement fin.

Surtout si l'on peut mélanger les fleurs de ces diverses espèces, il semble qu'on pourrait aisément, et à très bon compte, s'en procurer de grandes quantités, partout en Guinée.

LEPTACTINIA

SÉNÉGALENSIS.

Fam. : *Rubiacées.*

Arbuste très commun en sous-bois, Haut-Niger, région côtière, etc. Nombreuses fleurs genre jasmin, érigées, blanc pur, très odorantes.

LIPPIA

DIVERS

Fam. : *Verbenacées.*

Plusieurs espèces ou variétés, toutes assez fréquentes dans différentes régions et à odeurs diverses.

LOPHIRA

ALATA.

Fam. : *Lophiracées.*

Arbre de taille moyenne, très commun dans toute la Guinée. Fleurs blanches, grandes, odorantes, en grosses touffes axillaires.

Fournit de plus un fruit en grappes, dont chaque graine a la forme et la taille d'une amande, à peau mince, oléagineuse. Les noirs l'emploient pour la fabrication du savon.

La parfumerie pourrait probablement en tirer parti.

MACROLOBIUM

SP.

Fam. : *Légumineuses Césalpiniées.*

Arbre très commun partout en Guinée, mais surtout dans la région du Haut-Niger.

Petites fleurs blanches très abondantes et très odorantes.

Excellent parfum.

MACROLOBIUM

SP.

Fam. : *Légumineuses Césalpiniées.*

Grand arbre, très commun au bord des rivières, principalement en Moyenne-Guinée. Fleurs en touffe, blanc pur, très odorantes.

MACROSPHYRA

LONGISTYLA.

Fam. : *Rubiacées.*

Arbuste de 2 à 3 mètres, commun au Fouta-Djalon et en Haute-Guinée. Fleurs en grosses boules blanc jaune, odorantes.

MELALEUCA

DIVERS

Fam. : *Myrtacées.*

Il semble bien n'en exister aucune espèce indigène ; mais un peu partout, dans les jardins on en rencontre ; parfois même, ils sont devenus sub-spontanés.

Leur culture serait facile en Guinée.

Le M. Leucodendron y serait même probablement d'un très bon rapport : 1° Pour le Menthol qu'on en retirerait ; 2° Pour son écorce appelée à rendre pas mal de services industriels et économiques, isolants du froid et de la chaleur, emballage des fruits, etc., etc.

MITRAGYNE

AFRICANA.

Fam. : *Rubaciées.*

Petit arbre, ne se trouve guère qu'en terrains humides, Haute-Guinée. Fleurs blanches très odorantes, formant boules.

MONODORA

TENUIFOLIA.

Fam. : *Anonacées.*

Arbre de taille moyenne ; les fruits, de la grosseur du poing, contiennent de nombreuses graines agréablement parfumées.

Fréquent au Fouta-Djalon où il est employé par les femmes indigènes (colliers, bracelets, ceintures odorantes).

MORINDA

NON DÉTERMINÉ.

Fam. : *Rubiacées.*

Arbre de 5 à 6 m., très commun aux îles de Loos, près Conakry. Fleurs blanches, épaisses, odorantes.

NYMPHEA

Fam. : *Nympheacées.*

Comme on le sait, les fleurs des Nympheas sont généralement d'un parfum faible, mais exquis.

En Guinée, il en existe de nombreuses espèces, aux fleurs rouges, roses, bleues, jaunes, blanches.

Sur certains marigots, dont les eaux sont un peu courantes, il serait possible d'en récolter peut-être des quantités intéressantes.

ONCOBA

NON DÉTERMINÉE.

Fam. : *Bixacées.*

Arbre de 10 à 12 m. Fleurs blanches, d'une odeur suave, mais l'espèce est peu répandue. Haute-Guinée.

PAVETTA

NON DÉTERMINÉE.

Fam. : *Rubiacées.*

Arbre 4 à 6 m. Fleurs blanches, odorantes. Peu répandu.

PEUCEDANUM

FRAXINIFOLIUM.

Fam. : *Ombellifères.*

Arbuste de 2 à 3 mètres. Fleurs à odeur de fenouil ; commun au Fouta-Djalon.

PITHICOLOBIUM

EXCELSUM.

Fam. : *Légumineuses mimosées.*

Grand arbre commun sur le bord des rivières. Fleurs abondantes, blanc rosé ; parfum très fin, bien que pénétrant.

POLYGALA

SP. NON DÉTERMINÉE

Fam. : *Polygalacées.*

Plante de 80 centim., grêle, tige à odeur forte ; long épi de fleur rose violet, en grelot.

POLYGALA

SP. NON DÉTERMINÉE.

Fam. : *Polygalacées.*

Plante de 30 centim. de haut, commune dans la région du Haut-Niger et du Milo. Racine à odeur forte, fleurs violet bleu.

RANDIA

MELLIFERA.

Fam. : *Rubiacées.*

Arbuste de 3 à 4 mètres. Bord des ruisseaux. Fleurs blanches, isolées, pendantes, odorantes. Très fréquent nulle part.

SANSEVIERIA
Sp.
Fam. : *Liliacées.*
Combaga en Malinké.

Fleurs blanches, d'un parfum très agréable, mais faible.
Se rencontre un peu presque partout, surtout en Guinée.

SARCOCEPHALUS
Esculentus.
Fam. : *Rubiacées.*

Arbuste 7 à 8 mètres, sarmenteux, mais non grimpant. Fleurs en grosses boules blanches, très odorantes.
Très répandu dans toute la Guinée.

SECURIDACA
Sp.
Fam. : *Polygalacées.*

Nom indigène : « Diodo » ou « Dio-Diou ». Arbuste. Fleurs rose violet, parfum délicieux. Haute-Guinée.

TETRACERA
Alnifolia.
Fam. : *Dilléniacées.*

Liane énorme envahissant souvent de très grands arbres du pied à la tête, nombreuses et grandes grappes de fleurs blanches, très odorantes.
Il semble qu'il serait aisé de s'en procurer de grandes quantités.
(Les grosses tiges coupées laissent couler assez de sève claire, pour que les voyageurs s'en servent fréquemment pour se désaltérer).
Haut-Niger, terrains humides.

UROPHYLLUM
Sp. non déterminé.
Fam. : *Rubiacées.*

Arbre de 10 ou 12 mètres. Nombreuses touffes de fleurs blanches et odorantes.
Haute-Guinée, exemplaires assez nombreux en ques endroits.

UVARIA
Sp.
Fam. : *Anonacées.*

Arbre assez répandu dans le Haut-Niger, donne des fleurs très nombreuses et agréablement parfumées.
Les indigènes l'appellent « Fouagnan ».

UVARIA
Sp.
Fam. : *Anonacées.*

Une espèce appelée par les indigènes *Ouarama.* Arbre de belle taille, assez abondant près des ruisseaux; donne, au sud de Kanhan, surtout, de nombreuses fleurs blanches, très ornementales, d'une odeur fine et très pénétrante.

VIRECTA
Non déterminé.
Fam. : *Rubiacées.*

Jolie petite plante, trop peu répandue. Touffes terminales de fleurs blanches d'un parfum très agréable.
Mériterait probablement la culture.

XIMENIA
Americana.
Fam. : *Olacinées.*

Arbuste commun en Basse-Guinée, au bord de la mer. Fleur blanche, crème, odorante.
Le noyau sent fortement l'amande amère.

XIMENIA
Sp. non déterminé.
Fam. : *Olacinées.*

Dit par les Noirs « Gouari ».
Arbre commun en Haute-Guinée. Fleurs jaunâtres en petites grappes très odorantes.
Fruit comestible, mais acide.

QUELQUES PLANTES A PARFUM NON INDIGENES A CULTIVER EN GUINEE

ACACIA
Farnesiana.
Fam. : *Mimosées.*

Dans de nombreux jardins de la Guinée, voire même dans beaucoup de terrains vagues, on trouve le Cassie et il est certain qu'une plantation bien menée y serait d'un excellent rapport.
Rien n'empêcherait, d'ailleurs, de s'adresser également à l'A. Eburnea, comme lui parfaitement acclimaté ou aux espèces indigènes.

ALPINIA
Nutans.
Vel. Globa Nutans.
Fam. : *Gingibiracées.*

Cette magnifique plante originaire des Indes, se plairait sûrement, on ne peut mieux, en Guinée, en maints endroits, et on semble avoir beaucoup trop oublié aujourd'hui quel emploi la parfumerie pourrait en tirer ou, pour mieux dire, elle pourrait recommencer à en tirer, puisque c'est elle seule qui a donné les premières eaux de Cologne qui, aujourd'hui, malgré la complexité de leurs savantes compositions, sont loin de donner le parfum suave de l'Alpinia nutans.
Il semble que quelques autres espèces donneraient d'ailleurs les mêmes résultats et il y aurait lieu de les essayer conjointement.

ANDROPOGON
Citratum.
Vel. Schœnanthus.
Fam. : *Graminées.*

Originaire des Indes, il est déjà l'objet de quelques exploitations d'un très beau rapport en Guinée.
Or, le produit est assez demandé pour qu'aucun avilissement des prix ne soit à craindre, par suite d'une nouvelle concurrence.
Pour lui comme pour son frère, l'A. muricatus, un des grands avantages de sa culture réside dans le très peu de soin, et donc de frais qu'elle nécessite.

ANDROPOGON
Muricatus.
Vetiver.
Fam. : *Graminées.*

Tout le monde, certes, sait qu'il n'est nul besoin d'aller en Afrique Occidentale pour cultiver le Vetiver, mais ce dont on se rend souvent moins bien compte, c'est qne là il produirait plus de parfum et à beaucoup meilleur compte.

CANANGA
Odorata.
Vel. Artabothrys odorantissima Ylan-Ylan.
Fam. : *Anonacées.*

Au Jardin d'Essai de la Camayenne, près de Conakry, le *Champac* prospère on ne peut mieux, tout aussi bien qu'à Bourbon, et c'est tout dire. Car tous ceux qui s'intéressent aux parfums, savent quelles belles fortunes les Réunionais ont su tirer de cet arbre originaire de Java.
Or, toutes les conditions économiques seraient en Guinée, singulièrement plus favorables.

CANELLA ALBA
Canelle blanche.
Fam. : *Canellacées.*

Originaire des Antilles ou du Brésil, le Canellier se plairait, on ne peut mieux, en Guinée et chacun sait que, même en dehors de la canelle proprement dite, il est possible d'extraire de ses fleurs un parfum extrêmement proche de celui du musc, et de ses feuilles, une essence remplaçant celle du laurier.

CERASUS LUSITANICA
Laurier du Portugal.
Fam. : *Rosacées.*

Parti a-t-il déjà été tiré des fruits abondants et si délicieusement parfumés de ce petit arbre dont la croissance est assez rapide et qui, une fois planté, ne réclame aucun soin ?
Il se peut qu'en Europe, une telle plantation ne soit pas rémunératrice, mais dans un pays propice et où la terre libre est disponible en abondance et la main-d'œuvre encore très raisonnable, il en est tout autrement.
Un essai, pour le moins, serait à faire et il y aurait là très probablement un parfum nouveau et exquis à récolter facilement.

CITRUS BERGAMICA
Bergamotier.
Fam. : *Aurantiacées.*

Trouvent en Guinée des sites tout aussi propices que les meilleurs en Italie.

CITRUS BIGARADIA
Bigaradier.
Fam. : *Aurantiacées.*

Prospère en Guinée tout aussi bien que tous ses congénères, et c'est tout dire.

EUCALYPTUS
Fam. : *Myrtacées.*

La plantation d'Eucalyptus en Guinée dans l'intention d'en faire des extraits, ne semble pas, à vrai dire, tout spécialement intéressante, étant donnés les prix avilis.
Mais à leur intention qu'il nous soit permis d'exprimer un regret. C'est qu'en Afrique Occidentale française, comme dans toutes nos colonies, d'ailleurs, on n'ait jamais fait de sérieux essais de ces arbres.
On semble chez nous imbus de cette fausse idée que ces myrtacées ne possèdent que quelques espèces à peine, ayant toutes les mêmes qualités, les mêmes défauts, les mêmes besoins. Grave erreur, les Eucalyptus, en effet, sont nombreux, sont légion et chez eux, en Australie, poussent, selon les espèces, dans les sites les plus différents, depuis les déserts arides et d'une sécheresse à nulle autre pareille, jusque dans les marais et en bordure des rivières, donnant des bois différents et les parfums les plus divers..
Mais il y aurait là toute une longue étude à faire et nous n'osons pas la recommander dans la circonstance présente.
Elle s'impose cependant à l'attention de nos services agricoles et forestiers coloniaux.
On semble vraiment chez nous ignorer entièrement le parti tiré de beaucoup d'espèces d'Eucalyptus dans les colonies anglaises, au Transvaal, au Cap, au Natal tout spécialement.

GERANIUM ROSA

PELARGONIUM CAPITATUM

Fam. : *Géraniacées.*

Rappeler ici cette plante semble suffisant et il serait parfaitement inutile de vanter le parti qu'on en pourrait avantageusement tirer en Guinée, bien mieux certainement que dans beaucoup de régions où on le cultive, et tout aussi bien qu'à la Réunion, avec des frais considérablement moins élevés.

Le Pélargonium odorantissimum réussirait aussi très bien.

HEDYCHIUM

GARDNERIANUM.

Fam. : *Scitaminées.*

En divers endroits en Guinée, cette magnifique plante prospère on ne peut mieux. Originaire des Indes-Orientales, elle s'implanterait tout aussi bien qu'à Maurice, où elle devient même parfois envahissante.

Son parfum exquis est, dit-on, difficile à extraire, mais grâce aux procédés modernes, il est certain qu'on en tirerait facilement un excellent parti.

D'autres Hedychium donneraient sûrement les mêmes résultats. Au jardin de Dabola, il en existe d'ailleurs plusieurs.

HYMENEA COURBARIL

COPALIER.

Fam. : *Légumineuses.*

Quelques essais faits aux environs de Conakry ont largement établi que cet arbre colossal se plaît, on ne peut mieux, en Guinée.

Au Brésil et au Mexique, on en extrait une résine qui possède l'odeur de l'ambre connue sous différents noms, copal d'Amérique, coapinole, etc.

Ajoutons simplement que la grande valeur du bois, jointe à celle des produits, rendrait les plantations extrêmement intéressantes.

JASMINIUM

GRANDIFLORUM.

Fam. : *Jasminées.*

Tout porte à croire que toutes ou presque toutes les bonnes variétés de jasmin prospéreraient bien en Guinée et le peu d'expériences faites en témoigne, mais, au premier abord du moins, il semble aussi qu'il serait plus sûr et surtout plus économique, de s'adresser aux espèces et variétés indigènes.

LAURUS CAMPHOREA

CINNAMOMUM CAMPHOREA.

Fam. : *Laurinées.*

Quelques essais faits en Guinée ne laissent aucun doute sur la possibilité de son acclimatation. Le tout serait de se procurer une bonne variété dont le camphre se coagule bien, chose aujourd'hui facile, en s'adressant à notre Institut scientifique du Tonkin.

POGOSTEMON

PATCHOULI.

Fam. : *Labiées.*

Se plaît, on ne peut mieux, en Guinée où certainement elle fournirait un patchouli au moins égal à ceux des Indes et de la Chine.

Or, ce parfum semble devoir reprendre prochainement la place que lui avaient fait perdre momentanément les produits chimiques.

L'arbuste est d'une culture facile et d'une vie assez longue pour rendre sa production économique.

Un véritable spécialiste, bien au courant, en trouverait certainement d'autres encore ! Si celles-ci, à elles seules, ne suffisaient pas à son activité.

J. GOFFART.

BRÉSIL

L'Importation de la Parfumerie.

L'importation des parfumeries composées, représentée par « les quantités en kilos, les droits de douane payés en monnaie brésilienne papier et la valeur officielle de ces parfumeries taxés suivant l'art. 164 de la classe 10 du tarif douanier ». et dédouannée pendant l'année 1924, a donné les chiffres suivants, répartis par mois :

Mois	Quantités en kilos	Droits payés	Valeur officielle
Janvier	13.988	56·827$350	191:035$134
Février	15.937	65.043$649	215.928$462
Mars	12 879	52:450$200	156 594$492
Avril	15.430	63 838$250	158 290$988
Mai	17.001	69:310$150	175:422$049
Juin	17.164	69:723$730	213:593$554
Juillet.	15.845	63.556$520	189:920$137
Août	23.754	97:593$790	300·682$557
Septembre	24.244	99:344$070	341·255$474
Octobre	54.886	100.478$740	388.189$923
Novembre	17 726	72.478$700	222 520$884
Décembre	19.541	80:347$000	259.035$062
	247.855	890·992$149	2.762:468$716

Le total général, en y comprenant ces chiffres et ceux relatifs aux huiles volatiles, essentielles ou essences, etc., a donné 421.864 kilos et une valeur de 9.446.867$000.

En 1923, l'importation totale avait été de 235.025 kilos pour une valeur de 5.558.424$ dans laquelle la part la France était de 170.509 kilos et 4.139.839$000.

(*Bull. de la Ch. de Com. de Rio-de-Janeiro*).

ESPAGNE

Modification au régime douanier de la Parfumerie.

D'après une communication officielle, une modification a été apportée aux règlements douaniers relativement aux parfums importés, à l'exception des essences destinées à la fabrication des lotions, et de l'eau de Cologne. Tous les produits étrangers vendus en Espagne devront être importés dans leur récipient original et porter, soit le timbre apposé par le fonctionnaire des Douanes, soit le timbre, dûment légalisé, imposé par le fabricant espagnol de parfumerie, et qui sera donné gratuitement.

SOCIÉTÉS

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

La Parfumerie Esthétique de Paris se forme en Société anonyme au capital de 100.000 francs et prend la dénomination de Compagnie générale de Parfumerie. Siège social, 39, rue de la Boétie, Paris (VIIIe).

MODIFICATION DE SOCIÉTÉ.

Société pour l'Industrie des Parfums et des Produits chimiques, procédé M. P. Otto S. A., au capital de 1.500.000 francs, siège, 14, rue Nouvelle, Paris. Le capital initial de 2 millions est réduit de 750.000 et augmenté immédiatement de 250.000 francs.

***

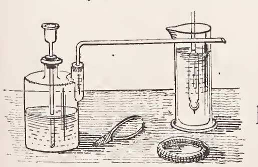
La Société Parfumerie Nildé, au capital de 550.000 francs, est transformée en société à responsabilité limitée.

LES PARFUMS DE ROSINE.

M. Poiret a transformé sa Parfumerie en Société anonyme au capital de 2 millions et demi. Siège social, 43, avenue Victor-Emmanuel III, à Paris.

PARFUMERIE LESQUENDIEU.

Cette affaire est également transformée en Société anonyme, au capital de 2 millions de francs. Siège social, 5 *bis*, rue de la Tacherie, à Paris.



NOTES PRATIQUES POUR LE LABORATOIRE

Par A. CHAPLET



Flacons, Flaconnage, Bouchage, Débouchage

Pour que ne culbutent pas les flacons contenant des liquides corrosifs.

On peut donner aux récipients de petites tailles bien plus de stabilité qu'ils n'en possèdent même alors que le fond est très large, en les disposant à l'intérieur de boîtes en fer blanc, avec remplissage de plâtre ou mieux de ciment (qui protège le fer de la rouille). Choisir si possible des boîtes coniques ou tronconiques (fig. 1) dont la base offre une grande surface et donne ainsi beaucoup de stabilité.

Voici, d'après la revue américaine *Illustrated World* un autre dispositif convenant pour flacons placés dans un tiroir (fig. 2). On les fixe dans un des coins par un élastique en caoutchouc dont les deux extrémités sont atta-

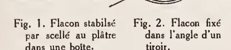


Fig. 1. Flacon stabilsé par scellé au plâtre dans une boîte.

Fig. 2. Flacon fixé dans l'angle d'un tiroir.

chées à des clous à larges têtes (ou à des punaises).

Enfin, le vase décrit dans *Popular Mechanics* est plutôt destiné à l'atelier qu'au laboratoire. On le confectionne avec deux tubes en plomb, l'un de diamètre au moins double de l'autre, chacun évasé fortement à l'une des extrémités. On sait qu'il est très facile de transformer ainsi des tubes en plomb : il suffit d'y enfoncer au maillet

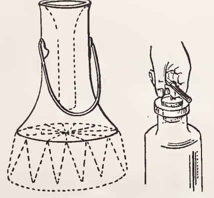


Fig. 3. Récipient très stable en tube de plomb.

Fig. 4. Cordelette permettant le débouchage.

un cône de bois. La partie évasée du grand tube est coupée pour former des languettes triangulaires que l'on replie et que l'on soude pour former fond (fig. 3). La partie évasée du petit tube est soudée au bout non modifié du gros tube : voila le récipient terminé, que l'on peut à volonté munir d'une anse pour faciliter le transport.

Bouchons faciles a enlever.

Les dispositifs suivants ne conviennent, bien entendu, que si les liquides conservés dans les flacons ne sont pas corrosifs.

On peut faire un trou central où passe *une cordelette* dont les deux bouts, noués de manière à former un gros nœud, s'opposent au libre passage dans le trou (fig. 4). On ouvre en tirant avec le doigt ou, si besoin est, en passant un crayon dans la boucle.

On peut fixer dans le bouchon *un clou* à tête assez large dont on courbe la partie qui dépasse, et pour éviter que la pointe saillante puisse provoquer des accidents, et pour qu'on puisse la saisir avec plus de force (fig. 5).

On peut enfoncer obliquement dans le bouchon *deux clous* de telle sorte que les têtes, restant au dessus, soient faciles à prendre avec les doigts (fig. 6).

Inscriptions sur flacons de verre.

Coller une étiquette en papier portant une inscription à l'encre est une pratique qu'on devrait bannir de tout laboratoire : à la longue les vapeurs

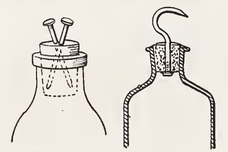


Fig. 5 et 6. Clous fixés au bouchon pour rendre le débouchage facile.

corrosives font, en effet, disparaître l'encre et parfois désagrégent le papier !

A la rigueur on peut employer les étiquettes ordinaires, mais il faut alors passer sur toute la surface une couche de paraffine chaude. Il est préférable d'ailleurs d'employer une des méthodes suivantes :

A) Sur la surface propre et sèche, on peut aisément tracer des inscriptions avec un pinceau trempé dans du *vernis à l'alcool* ou dans de la *peinture laquée*. On peut aussi préparer facilement une sorte de vernis très épais en laissant macérer des bouts de cire à cacheter extra (de la cire à cachets de lettres plutôt que de la cire à bouteille) dans assez d'alcool dénaturé pour bien les baigner. Quand on emploie une mixture assez épaisse, on peut avec avantage remplacer le pinceau par un bout de tube en verre terminé par une pointe très effilée.

B) Chauffer légèrement la surface du verre sur une lampe à alcool, ou une lampe à gaz, jusqu'à ce que la vapeur d'eau cesse de s'y déposer, vers 50 ou 60°, puis verser un vernis composé de :

Alcool à 75°	80 gr.
Mastic	4 gr.
Sandaraque	8 gr.

On laisse digérer dans un flacon bien fermé (ficeler le bouchon) et on achève en chauffant au bain-marie. Ce vernis est très dur et devient complètement transparent ; si on le verse sur la lame froide, le vernis reste opaque et boit l'encre.

On écrit sur le verre ainsi préparé avec de l'encre de Chine ; puis on passe au-dessus une légère couche de gomme, en plongeant la lame dans un bain de gomme très étendu ou de tout autre enduit non alcoolique. En frottant avec de l'alcool, on peut, en effet, enlever les traits.

C) Il est facile de graver en creux dans la masse du verre des inscriptions naturellement indélébiles en se servant d'acide fluorhydrique liquide et de paraffine. On enduit la surface d'une couche protectrice en frottant sur le verre chauffé un morceau de paraffine. On laisse refroidir, on grave avec une fine pointe aciérée : alène, poinçon, aiguille, puis on dépose sur la place à graver, avec une paire de pinces, une feuille de papier filtre, imprégnée d'acide fluorhydrique : au bout de quelques minutes, on lave à l'eau tiède et les traits paraissent en creux.

Comme ils sont parfois peu visibles, il est bon de leur faire subir un apprêt par le procédé suivant :

Sur la surface du verre gravée, préalablement bien lavée et parfaitement séchée, on tartine avec le doigt ou un petit bout de caoutchouc (c'est plus prudent si on renouvelle souvent l'opération), de la céruse broyée à l'huile, jusqu'à ce que tous les creux soient bien remplis. Essuyer ensuite avec un tampon de chiffon bien serré, à surface lisse, pour que la pâte blanche, qui est entartinée sur la surface lisse du verre, soit seule enlevée, les creux restant enduits. On passe ensuite le doigt saupoudré de sulfate de baryte, de vermillon ou de noir de fumée (les pigments doivent être très finement pulvérisés) : la pâte grasse fixe la matière colorante et les traits se détachent nettement en blanc, rouge ou noir. Il suffit finalement d'essuyer doucement avec un chiffon pour enlever l'excès de matière colorante. On doit laisser quelques jours avant de frotter et de laver les ustensiles apprêtés de la sorte, cela pour donner à la pâte de céruse le temps de se durcir. Mais si l'on est pressé, rien n'est plus facile que de hâter la prise en broyant la pâte de céruse avec 10 p. 100 de siccatif en poudre.

Pour coller en vitesse les étiquettes sur les flacons.

On ne peut ainsi, bien entendu, aller aussi vite qu'avec une machine, mais partout où l'on fait du conditionnement en petites séries, la méthode, dont nous empruntons la description à *Popular Mechanics* rendra des services.

On doit disposer d'un marbre ou d'une plaque de glace épaisse, sur lequel on barbouille une couche de colle. On applique ensuite aussitôt les étiquettes contournées en paquets de façon à former, vus de bout, des sortes de T (fig. 5). Les étiquettes prises par l'arête centrale sont ensuite appliquées sur les flacons en faisant glisser le papier encollé à la surface du verre (fig. 8) en sorte que la colle se tartine bien régulièrement.

Quant aux colles à employer, on en trouvera de nombreuses formules dans notre ouvrage *Pour le Chimiste*, colles liquides à froid convenant seules pour l'application de la présente méthode. Les colles amylacées ou gommeuses donnent en particulier de bons résultats.

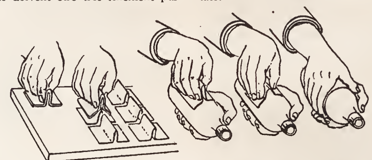


Fig. 7 et 8. Placer des étiquettes sur le plan encollé (gauche), puis sur le flacon (droite).

Bouchons pour flacons a acide chlorhydrique.

Les fioles contenant de l'acide chlorhydrique ou des hypochlorites sont difficiles à tenir fermées, car le liège attaqué par les vapeurs de chlore, tombe rapidement en décomposition.

Pour obturer convenablement les bouteilles, il faut prendre une pierre ponce et la façonner à l'aide d'une scie ou d'une lime, en lui donnant une forme conique. Après l'avoir placée sur le goulot, on recouvre d'un lut pour assurer une fermeture hermétique.

Pour que ne « collent » pas les bouchons rodés a l'émeri.

Dans les laboratoires, on se contente généralement de les graisser avec un peu de vaseline, qu'on épaissit parfois en y mélangeant à chaud de la paraffine. Phillipps recommande dans le *Journal of the American Chemical Society* l'emploi d'une mixture spéciale composée de :

Caoutchouc crêpe	....	70 gr.
Paraffine	....	5 —
Spermaceti	....	25 —

On ajoute paraffine et spermaceti au caoutchouc fondu.

Bouchons compte-gouttes.

Lorsque le contenu d'un flacon doit être employé goutte par goutte, il est pratique de remplacer le bouchon ordinaire par un dispositif spécial.

A) Le plus simple consiste en un bouchon dont le trou central est traversé par un petit tube de verre, dont l'extrémité supérieure peut être effilée : en culbutant le flacon d'un coup sec et le redressant aussitôt, on projette quelques gouttes. Ainsi sont dosés les « amers » de cocktails par les barmen, d'un geste élégant et sûr !

B) Si le liquide n'est pas corrosif, on peut disposer sous le bouchon ordinaire, taillé d'une encoche, un bouchon à rigoles disposées selon quatre génétatrices équidistantes (fig. 9) et qu'un piton à vis, enfoncé au centre, permet d'enlever si besoin est.

C) M. Jackson recommande dans *Science and Invention* de culbuter sur le goulot une monture de vieille lampe électrique débarrassée de son ampoule : la tige de verre centrale plonge dans le liquide et sert à prélever une goutte (fig. 10).

Apprêts imperméabilisants des bouchons en liège.

Ces apprêts ont l'avantage non seulement d'éviter l'évaporation, mais encore et surtout de protéger le liège que corroderaient les vapeurs acides en cas de pénétration.

A) L'apprêt le plus répandu est le *paraffinage* que M. François dans ses *Formules à l'usage des ingénieurs* recommande d'appliquer ainsi : Les bouchons sont d'abord passés dans un bain d'eau bouillante, qui a pour effet de les laver, de les débarrasser des matières étrangères qui pourraient altérer, par la suite, les liquides au contact desquels ils se trouveraient. Les bouchons sont ensuite mis à sécher au soleil ou à l'étuve. Puis on les introduit dans un bain de paraffine, chauffé au bain-marie. On les y laisse séjourner pendant environ une demi-heure, pour permettre à la paraffine de bien pénétrer à l'intérieur dans les pores du bouchon. Si on introduit alors le bouchon dans le goulot d'une fiole préalablement choisie, en général la couche de paraffine est assez épaisse, pour que le bouchon, même bien enfoncé sorte peu à peu du goulot par suite d'un frottement doux. C'est pourquoi, avant de

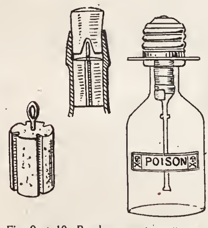


Fig. 9 et 10. Bouchon compte-gouttes avec rigole selon génératrice (gauche), ou avec culot de lampe (droite).

procéder à la fermeture, il est bon de passer un instant très court le bouchon paraffiné dans l'eau tiède, afin que la couche de paraffine superficielle soit assez mince pour lui permettre de mordre en quelque sorte dans le goulot, sans en sortir. Avec cette précaution, plus de surprises : les flacons ne se débouchent plus.

Au lieu de plonger les bouchons directement dans de la paraffine fondue, lisons-nous dans le *Cosmos*, on peut encore les placer dans une solution de paraffine dans de l'essence de pétrole chargée de paraffine à refus ; on les sèche ensuite, puis on les frotte à l'aide d'un chiffon pour enlever l'excès de paraffine.

B) On peut se contenter d'un *encollage* en faisant baigner les bouchons pendant quelques heures, après parfait séchage s'il y avait lieu, dans un bain tiède composé de :

Gélatine ou colle forte	....	25 gr.
Glycérine	....	50 —
Eau	....	1 lit.

On fait sécher les bouchons à l'ombre après leur sortie du bain. On peut faire suivre cet encollage d'un paraffinage effectué par la méthode décrite plus haut.

C) M. Pink a recommandé dans *Apotheke Zeitung* l'application d'un *enduit cellulosique* :

On recouvre les bouchons avec une solution de cellulose dans l'oxyde de cuivre ammoniacal ; on dissout le cuivre dans un bain acide et on parchemine le revêtement cellulosique dans un bain d'acide sulfurique, de concentration convenable.

Ce revêtement présenterait l'avantage, sur le paraffinage des bouchons, d'être plus résistant et de permettre en même temps de faire gonfler le bouchon dans l'eau bouillante, avant l'emploi.

D) M. Garçon conseille, pour rendre les bouchons inattaquables aux acides, de les traiter par la *gutta*. Les bouchons bien secs, sont plongés dans de la gutta très chaude ; on les retire et on les place dans de l'eau tiède pour les façonner à la main ; si la gutta est en couche mince, le bouchon conserve son élacticité. On peut aussi employer une solution de gutta dans le sulfure de carbone, le chloroforme ou le tétrachlorure de carbone.

E) Terminons par une recette plus que centenaire, donnée naturellement rien qu'à titre de curiosité. Il s'agit de la préparation des bouchons de liège pour empêcher l'évaporation des liqueurs les plus volatiles. « Préparez de la cire vierge blanchie au soleil ; mêlez-la avec une quantité une fois plus petite de suif de bœuf bien nettoyé ; c'est-à-dire prenez une livre de suif et deux livres de cire ; faites fondre le mélange ; trempez-y les bouchons de liège que nous voudrez préparer.

Placez ensuite ces bouchons du côté où ils sont plus larges, et par lequel ils n'entrent point dans les bouteilles, sur une pierre plate : transportez le tout dans un four chaud, et laissez-l'y jusqu'à ce que les bouchons soient bien imbibés de la matière qui les enduit et qu'ils paraissent comme secs en dehors : ils seront alors très propres à l'usage que nous venons d'indiquer ».— Extrait du *Calendrier intéressant pour l'année 1773*.

Ouverture des flacons bouchés à l'émeri.

Lorsqu'on ne prend pas la précaution de graisser les bouchons de verre des fermetures rodées à l'émeri, il arrive, surtout lorsqu'on ouvre rarement les flacons, que le bouchon « colle ». Il faut alors le décoller par l'une des méthodes suivantes :

A) On peut tout simplement frapper à petits coups sur le bouchon avec une règle ou un morceau de bois. Eviter d'employer du métal ou de frapper fort, ce qui produirait immanquablement la rupture du bouchon. Diriger le sens de la frappe de façon à faire tourner le bouchon et à le chasser du goulot. Ce procédé étant moins efficace que le chauffage, il convient de l'appliquer en premier; s'il ne réussit pas, on échauffe à la ficelle ou par passages très courts dans une flamme de brûleur Bunsen et on tape ensuite de nouveau à petits coups.

B) Fixer à un piton quelconque le bout d'une ficelle suffisamment solide dont on tient le bout libre de la main gauche, l'autre main tenant le flacon dont le goulot est entouré par une boucle que forme la ficelle (fig. 11). Dans ces conditions, la ficelle étant bien tendue, si l'on fait aller et venir le flacon pour que la ficelle frotte sur le goulot, ce dernier s'échauffe et se dilate : cela permet d'enlever le bouchon.



Fig. 11. Comment ouvrir un flacon dont « colle » le bouchon à émeri.

C) Un chauffage plus énergique et plus moins fatigant à réaliser — mais dangereux, car s'il est trop fort, le flacon casse ! — peut être produit en passant le goulot dans une flamme de brûleur à gaz, de bougie, d'allumette même. Tourner toujours le goulot de manière que la flamme n'agisse pas longtemps au même endroit. Retirer souvent de la flamme et essayer en tapotant de décoller le bouchon.

A. Chaplet.

Coup d'œil dans la Boutique d'un Barbier chez les Anciens

La dénomination de Tonsor que donnaient les latins à la profession que les modernes désignent sous le nom de Barbier (du mot barbare BARBATORIUS que l'on trouve dans Pétrone comme une expression de langage populaire : *lingua rustica*) prouve suffisamment qu'elle consistait principalement à couper les cheveux. Les Grecs, aussi bien que les Romains, se faisaient déjà couper les cheveux bien longtemps avant de se soumettre à la mode de se raser la barbe. Cette mode orientale et égyptienne s'introduisit chez les Grecs à l'époque d'Alexandre. Il y eut par conséquent des gens qui se coupaient les cheveux avant qu'on connût les barbiers.

La profession de barbier était plus importante chez les anciens qu'à présent. C'était dans leur boutique que les hommes faisaient leur toilette du matin, car ils ne possédaient chez eux ni peigne, ni miroir, ni rien de ce dont ils avaient besoin à ce moment-là (1).

Aussi rencontrait-on toujours beaucoup de monde dans ces boutiques (Tonstrinis) et surtout des bavards (2).

Un barbier de ce temps-là accommodait les cheveux, faisait la barbe et coupait les ongles. Les gens riches seuls avaient chez eux ce qu'il leur fallait pour cela et des esclaves particuliers qui faisaient les fonctions de barbiers; mais beaucoup de gens, même aisés, ne trouvaient de miroir que dans les boutiques publiques et ils allaient y voir si leurs cheveux étaient bien coupés (3).

Pour couper les cheveux, les coiffeurs se servaient non de ciseaux, mais de rasoirs de différentes grandeurs et plus ou moins tranchants. Lucien, en parlant de l'apparat d'une boutique de barbier, fait mention d'une quantité de rasoirs : une des coupes de cheveux les plus élégantes se nommait d'ailleurs Mia Makairia, la coupe avec un rasoir. On se servait aussi de deux rasoirs en formant ainsi une espèce de ciseau. Le rasoir pour couper les cheveux, qu'il fut simple ou double, s'appelait Ψαλίς, le nom ordinaire étant Makaira.

Les barbiers teignaient aussi les cheveux et ils mettaient tout leur amour-propre à le faire avec habileté : ils ne manquaient pas de formules pour cela.

Les barbiers rasaient : ils essuyaient le visage de leurs clients avec une serviette à poils qu'ils lui mettaient sur les épaules, et qui était tissée de lin non roui (voir Plutarque : *De Garrulitate*; Plaute : *Involucre Capt*; Casaubon, sur *Athénée*, et Mercurialis : *Var. lect.*).

Le troisième emploi des barbiers était de couper les ongles des mains (c'était aux bains qu'on se faisait ordinairement faire ceux des pieds). Voir Aristophane *Equit.* 706); les petits couteaux pour faire les ongles s'appelaient Onukisemia Makairia (Pollux) et même les gens des plus basses classes se faisaient couper les ongles chez le barbier.

Il faut lire aussi un petit poème très plaisant de Phanias sur le barbier Eugathes, qui contient une énumération comique de tout l'attirail nécessaire pour la toilette. Il y est parlé d'un morceau de feutre, restes d'un vieux chapeau, qui servait à repasser les rasoirs et de différents accessoires tout aussi ingénieux. Traduit de C. A. Boettiger, Paris, 1813.

(1) Artémidor, *Onirocrition* : Il y est dit que tout homme de bon ton va chez un barbier et qu'il faut être bien malheureux pour se couper les cheveux soi-même.

(2) Casabou, *Caractères de Théophraste.*

(3) Plutarque *De Audit.*

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Balaillard, directeur 14, rue Belleeordière, Lyon.

Nº 3 MARS 1926

la Parfumerie moderne

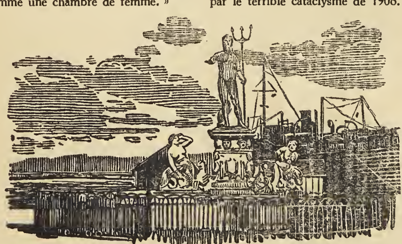
EN SICILE

Lorsque les journaux annoncèrent un nouvel ouragan causant de graves dégâts aux orangers, La Parfumerie Moderne *envoya aussitôt sur les lieux M. Cl. Chatelus qui nous donne ici ses impressions de voyage.*

Sicile, pays merveilleux, où le climat est si doux que la floraison y est presque continue et où l'esprit, le cœur et les yeux ne cessent d'être éblouis, n'est-ce pas un bonheur que de te voir ?

Ce fut donc avec joie, quoique envoyé dans ces régions à l'annonce d'un terrible ouragan, que je quittai le dur climat lyonnais avec l'espoir de passer quelques jours agréables à travailler au milieu des ruines d'un passé illustre et sous un ciel ensoleillé.

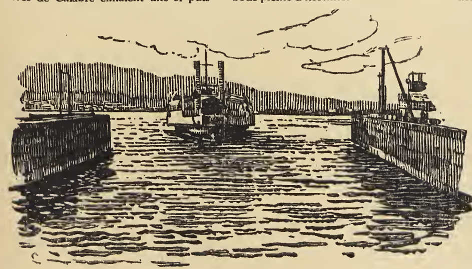
La traversée fut pleine de charme, mon imagination travaillait à son aise au milieu des merveilles promises et je me souvenais que Guy de Maupassant a écrit : « Les rives de Sicile et les rives de Calabre exhalent une si puissante odeur d'orangers fleuris que le détroit tout entier en est parfumé comme une chambre de femme. »



Messine. — Le Monument à Neptune.

Et j'ai vivement regretté de n'avoir pas une âme de poète lorsque, en débarquant, il me fallut patauger dans une boue pleine d'hostilité.

Messine, grande ville, se réveille doucement du sommeil brutal imposé par le terrible cataclysme de 1908. Et la terre, qui a beaucoup à se faire pardonner, a su embellir ses ruines en les cachant sous des rhododendrons géants, des lierres poétiques, des orangers et surtout des citronniers qui, toute l'année, tendent à l'homme leurs fruits abondants.



Messine. — Le Ferry-boat.

Au hasard des rues, dont beaucoup ne portent pas encore de nom, pas plus que les maisons de numéro, on découvre à chaque pas un sujet d'admiration. D'abord une fontaine, puis une chapelle, les ruines de la splendide cathédrale, des vasques où le marbre blanc et noir est distribué avec la science qui faisait le grand art des Romains. On est surpris d'abord de voir de grands bâtiments d'architecture moderne, de grandes œuvres telles que la poste, le palais de la Résidence, coudoyer ces vestiges des civilisations anciennes ; mais tout ne

paraît-il pas normal dans un pays où le jasmin et l'œillet fleurissent en décembre, dans cette « capitale du citron », qui voit de jour en jour accroître son importance et sa gloire?

le pire ennemi de ceux qu'elle protège.

Palerme ! climat enchanté ! il semble que dans ce pays tout doit être doux, léger, facile, de même que tout y possède une étrange attirance.

Musée National avec son cloître et ses tombeaux.

Mais n'est-il pas aussi amusant de s'intéresser aux détails de la rue et de regarder les paysans juchés sur leurs petits ânes, les charrettes peintes et gracieuses au possible dans leur bizarrerie qui passent allègrement en faisant tinter les nombreuses clochettes de leurs hauts colliers, les enfants en chemise dans le ruisseau, les hommes en chapeau de paille malgré la pluie fine qui vous glace. Tout cela enchante et fait trouver la vie paisible et joyeuse.

La Sicile, le détroit de Messine et tout près, la Calabre. Pays montagneux et accidenté. La Calabre a conservé son caractère particulier, ses costumes, de même qu'elle a sa récolte propre puisque si Messine est la « ville du citron », Reggio est la ville « de la bergamote ».

Reggio a su relever ses ruines et transformer la ville ancienne en une spacieuse cité, ornée de beaux monuments. La via Marina serait digne d'appartenir à une capitale et la vue sur le détroit de Messine et la Sicile, que l'Etna semble garder, en font un des points du monde les plus admirés.

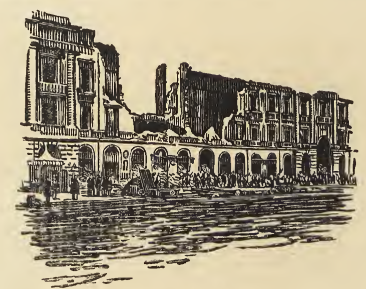


Messine. — Via Garibaldi.

Pour descendre à Catane et à Syracuse, on doit traverser ces champs immenses de citronniers, masses vertes tachées de jaune, qui sont l'orgueil et la fortune du pays. Toutes les agglomérations qui se partagent ce royaume : Comtesse, Fumefreddo, Giarre, Acireale sont les pays producteurs par excellence du fruit qui permettra de porter aux quatre coins du monde la renommée des essences siciliennes. Protégée à l'ouest par l'Etna tout blanc de neige, dont la silhouette formidable donne l'impression d'un monstre au repos, cette contrée doit la douceur de son climat à la mer et les étrangers l'ont bien compris qui viennent chercher à Taormina le repos, le calme et la chaleur.

Catane, ville moderne, a tout ce qu'il faut pour plaire aux affairés de notre temps. Rues larges, places spacieuses, jardins, théâtres, une prospérité de grand port méridional. Sa cathédrale, son théâtre sont de pures merveilles, mais le souvenir le plus émouvant reste pour le visiteur de la contemplation de l'Etna de la terrasse de la villa Bellini. Il m'a semblé, le soir, à la tombée de la nuit, énigmatique et terrible, à une bête au repos qui se calme pour toujours, ou qui peut-être, dans un moment de fureur, redeviendra

La floraison y est admirable, à chaque pas on s'arrête pour contempler un massif éclatant, un arbuste pliant sous le poids des fleurs ; les teintes les plus vives se mêlent sans se heurter. Les ruines elles-mêmes semblent jouir pleinement de l'allégresse de la vie. Des avenues superbes, des palaces grandioses, arrivent parfois à faire oublier les merveilles ; la Martorona, par exemple, avec ses marbres et ses mosaïques, le



Les ruines en 1908.

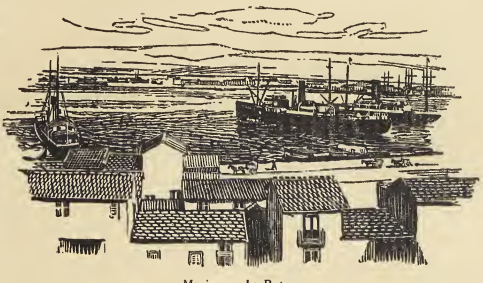
Et maintenant je suis heureux de dire que l'accueil que j'ai reçu dans cet aimable pays fut des plus cordial, des plus sympathique.

A Messine, ce sont MM. Sofio, Siles,

Eugenio de Pasquale, Marangolo, de Pasquale, Alessandro, Sarauw, Smiths Jacob, Bosurghi, Barett, Fog, les maisons Franc. Ant. Corio, la nouvelle maison Francesco de Pasquale, Mario de Pasquale, qui ont bien voulu s'intéresser à notre étude et comprendre l'effort que nous faisons en faveur des essences d'agrumes. Nous remercions également M. Bennett, directeur de la maison Ogston et Moore, pour son bienveillant accueil.

Les visites faites ensuite dans le Sud, dans les petites villes de Furmefreddo, où M. Barbagallo a bien voulu nous piloter, à Giarre, où nous avons reçu le meilleur accueil de MM. Cuccinota, nous ont dévoilé la culture et la récolte du citron, alors que Messine nous avait ouvert les secrets du commerce et de l'exploitation de cette essence.

C'est avec beaucoup de plaisir également que nous remercions M. le Dr Parrozzani, directeur de la Station Royale d'essais et M. le Dr La Face, son collaborateur, qui ont bien voulu faciliter notre tâche et nous expliquer longuement la bergamote et ses mystères au cours des visites faites aux principales maisons d'exportation, où MM. Scagliola et Romeo, le Dr Filocamo, le Commandateur Rognetta, Coreale, Paolo Vilardi, M. Misitano, directeur de la Zagara, M. Leoné, MM. Catanoso et d'autres encore ont bien voulu mettre à notre disposition leurs connaissances et leur expérience de ces questions.



Messine. — Le Port.

Bref, on ne peut rapporter de la visite et de l'étude de ces régions que l'impression d'une vaste activité économique s'exerçant dans le cadre d'un des plus beaux pays du monde et qui a su doubler d'une importante exploitation industrielle la valeur des exploitations agricoles des agrumes dans leur terre d'élection.



Les ruines du tremblement de terre de 1908.

L'ouragan n'a pas eu les conséquences funestes qu'on redoutait, cependant les arbres déjà durement éprouvés n'ont pu produire qu'une quantité de fruits très inférieure à la moyenne habituelle. Les demandes de citrons frais, notamment de la Russie, cliente presque oubliée depuis des années, ont provoqué des expéditions nombreuses, à des prix tels que les engagements envers les producteurs d'essences n'ont pas été tenus. Et c'est ainsi que l'essence de citron vendue jusqu'ici au-dessous de sa valeur or d'avant-guerre a atteint des cotations inattendues.

L'essence de bergamote suit, quoique plus lentement, car la récolte est bien au-dessous des besoins.

Bref, s'il n'est pas question d'une véritable catastrophe, il ne reste pas moins une situation grave propre à provoquer éventuellement ou bien un manque de marchandise ou bien une élévation des prix proportionnelle aux besoins à satisfaire.

Cl. Chatelus.

TH. MUHLETHALER.

La maison Th. Muhlethaler nous informe que depuis le 1er janvier 1926, elle administre seule ses affaires en France, sous la direction de M. Félix Cola, chimiste, et que M. Marvie a cessé de la représenter depuis cette date. Toutes communications doivent être adressées à Th. Muhlethaler, 30, rue Mortinant, à Asnières (Seine).



L'Industrie des Agrumes en Italie Méridionale

Il est nécessaire de se rendre compte de l'importance de l'industrie agrumaire dans l'Italie méridionale et de la multiplicité des opérations industrielles nécessaires pour obtenir les divers produits exportables.

L'industrie des agrumes se divise en exportation des fruits, préparation des jus de citron concentrés, fabrication du citrate de chaux, de l'acide citrique et des essences.

Il y a plusieurs sortes de citrons : on les divise principalement en citrons d'hiver et en citrons d'été. Les citrons d'hiver proviennent de la floraison normale (avril, mai), on les récolte de novembre au début d'avril. Les citrons d'été proviennent de la floraison retardée obtenue en soumettant les arbres à une période de sécheresse, puis à une irrigation abondante. Ces citrons sont Clairs (branchetti), mûrs en avril, mai, Verdets, (verdelli) mûrs en juin, julllet, et Bastardoni, mûrs en août, septembre. Ce sont surtout les deux derniers que l'on exporte car, ils sont plus résistants.

Les citrons d'hiver servent pour la fabrication des jus, du citrate et de l'essence. Cette fabrication se fait généralement de novembre à mars : on s'efforce de remplacer le travail à la main par le travail à la machine. La machine Gangeri, qui est employée pour la bergamote, l'est aussi quelquefois pour le citron ; d'autres machines ont été imaginées par MM. Vinci, la Verde, Ajon, Ando. Nous avons décrit l'an passé la machine Ajon, nous donnons cette fois le dessin de la machine Ando. Elle se compose de disques dc bronze munis d'une plaque de cristal à pointes tournant l'un au-dcssus de l'autre. 250 citrons arrivent par un chemin latéral et sont traités en une minute et demie. L'essence est tout à fait comparable à l'essence à la main.

Pressoir à jus de citron.

Nos photographies montrent comment on coupe les citrons en deux parties, la pulpe est ensuite enlevée par une sorte de couteau-cuiller. La pulpe va au prcssoir et le jus sert à préparer le citrate de chaux. Quant aux demi-écorces, elles sont gonflées dans l'eau, puis appuyées par un geste spécial de torsion sur une éponge qui absorbe l'essence. L'éponge exprimée laisse couler un liquide aqueux sur lequel surnage l'essence.

Les écorces exprimées sont quelquefois distillées pour entraîner ce qui peut rester d'essence.

L'Orange de Curaçao

Nous recevons la lettre suivante :

Le Révérend Père R. J. C. Wahlen, rédacteur du journal hebdomadaire *La Cruz*, nous a remis votre lettre du 21 janvier de l'année en cours ; car nous nous occupons de l'exportation de l'écorce d'oranges amères, et il nous a dit de répondre à votre lettre et de vous fournir quelques renseignements sur le « Citrus Aurantium, varietas Curaçao ».

Nous pouvons vous fournir les renseignemcnts suivants et nous espérons qu'ils vous seront de quelque utilité : On sème les oranges de curaçao sur un terrain pas très compact qu'on engraisse avec du fumier et qu'on doit arroser souvent, parce qu'ici généralement les pluies ne sont pas très fréquentes. Environ après sept ans, l'arbre donne des fruits pour la première fois. Il fleurit au commencement de l'année.

Ordinairement, on fait la récolte des fruits aux mois de juin, juillet et août ; on les coupe en quatre et on laisse les écorces au soleil pour quelques jours pour les sécher. Après avoir fait la récolte, on laisse l'arbre sans l'arroser pendant dix jours à peu près ; ensuite, on l'arrose abondamment. Trois ans après la production, on doit ôter toute la terre qui se trouve autour de la racine de l'arbre ; on nettoie bien la racine on coupe les petites racines, on l'engraisse de nouveau et on la couvre de terre encore une fois. Après 25 ans, l'arbre ne donne plus de fruits.

Dans l'année 1923, on a exporté de Curaçao près de vingt mille kilos d'écorces d'oranges amères.

De Lannay & C°, *Curaçao*.

Essences d'Hespéridées

Par G. H. Ogston & Moore, chimistes experts.

Des cinq essences des Hespéridées qui forment le produit caractéristique de Sicile et Calabre, deux, celles de citron et de bergamote sont sujettes à très considérable variation, tant selon la région de production que d'une saison à une autre. Les autres trois, essence d'orange portugaise, essence de bigarade et essence de mandarine, sont plus régulières dans leur composition et caractère. Elles varient aussi dans la même région et pendant la même saison, selon le degré de maturité des fruits employés. L'aldéhyde citral, le plus important corps qui entre dans la composition de l'essence de citron, se trouve dans la plus forte proportion dans l'essence fabriquée au commencement de la saison des fruits encore verts, et diminue continuellement comme la saison s'avance, tandis que la proportion de résine (et probablement d'éther) s'augmente, et, avec elle, le poids spécifique de l'essence qui, au commencement de la saison peut être de 0.856-0.858 (à 15-5° C.) et arrive dans les derniers mois jusqu'à 0.858-0.8595.

L'essence de bergamote, de son côté, doit sa valeur à la quantité d'acétate de linalool qu'elle contient et les plus belles essences sont celles faites des fruits les plus mûrs. En effet, on observe un progrès continuel. Le petit, très immature, fruit connu comme « Bergamote noire » «ou Bergamotella » donne une essence dont le constituant le plus important est l'alcool linalool, et qui ne contient que environ 20% d'éther. Les premiers échantillons de vraie essence de bergamote contiennent 30-34% d'éther, tandis que l'essence des fruits bien mûrs arrive en certaines saisons jusqu'à 44-48%. Il est évident que, comme le fruit vient à maturité, le linalool présent dans les premières phases se change, en partie en éther, et, en partie, en terpènes et il dépend de la nature de la saison du temps et d'autres conditions peu comprises. Quel de ces deux procédés prédomine, ou si beaucoup du linalool reste sans se changer.

Ainsi, en certaines saisons, on trouve des essences avec une très forte proportion d'éther et avec le pouvoir rotatoire bas, en d'autres, un pouvoir rotatoire assez fort est accompagné d'une faible proportion d'éther, tandis que en d'autres cas, le pouvoir rotatoire et la proportion d'éther peuvent être, tous les deux, faibles, beaucoup de linalool étant resté à l'état libre.

Dans ce dernier cas, les essences seront facilement solubles dans l'alcool étendu (on emploie généralement l'alcool 80% pour cette preuve), cette solubilité dépendant beaucoup de la proportion de linalool présent de sorte que si la conversion en éther a été poussée très loin, il est possible de trouver une essence très riche d'éther qui est pourtant très peu soluble en alcool.

A l'égard de la proportion d'éther, saisons de haute et de basse teneur souvent viennent alternativement. Par exemple, l'essence de la campagne de 1922-23 était extrêmement riche en éther, et celle de 1923-24, au contraire, plus basse qu'à l'ordinaire. En 1924-25, on avait de nouveau une forte teneur d'éther bien que moindre de celle de 1922-23, et, dans l'actuelle campagne, la teneur est très basse. La grande majorité des échantillons reçus jusqu'à aujourd'hui ont été au-dessous de 36% et il y en a bien peu qui arrivent à 38%. Le pouvoir rotatoire et la solubilité sont pourtant normales.



Panorama d'Acireale et le Château d'Aci.

Il est nécessaire de ne pas perdre de vue ces variations naturelles d'une saison à une autre. Dans une campagne telle que celle de 1922-23, ou 1914-25, ou beaucoup d'autres pendant les vingt-cinq ans auxquelles mes observations s'étendent, il n'y a qu'une

très petite quantité d'huile génuine de 35-36% à la disposition des exportateurs et on peut satisfaire une demande pour cette qualité seulement, par l'addition d'essence distillée ou d'essence



Un poste d'irrigation et galerie filtrante.

de citron et il serait évidemment mieux pour le consommateur d'acheter la pure essence de haut degré et en employer moins, proportionnellement selon les besoins du cas.

D'un autre côté, en campagne, comme actuellement, il sera très difficile de trouver une quantité importante d'essence pure de plus de 36-37 %, sauf dans la mesure dans laquelle elle peut être fournie du restant de l'année dernière.

Des nombreux adultérants qu'on connaît, on trouve maintenant plus souvent le triacétine et l'acétate de terpényle. Les méthodes pour les reconnaître sont bien connues et il ne faut pas les décrire ici.

Dans le numéro de *La Parfumerie Moderne* pour mars 1925, M. E.-J. Parry appelle l'attention sur une huile contenant seulement linalool et acétate de linalyle dont les caractères, comme il observe justement, rendraient très difficile de découvrir sa présence dans l'essence de bergamote par l'analyse chimique. Une huile de ce type a été employée ici mais, heureusement, son odeur est si forte et si caractéristique, que l'analyse ne peut pas se tromper sur sa présence, même en petite quantité.



Essence de Citron.

Les jardins de citrons, en Sicile, s'étendent le long d'une très grande partie du littoral de Palerme à Messine, et de Messine à Syracuze. La variété de sol, d'exposition et de climat, dans cette longue ligne, est accompagnée de variations dans le caractère de l'essence d'une région à une autre, et chaque région importante maintient le général type de son essence d'une année à une autre. Ainsi, dans la province de Syracuze, on trouve beaucoup d'échantillons avec le pouvoir rotatoire de 64-66°, avec le poids spécifique 0.856-0.857, et le citral d'environ 4.5%, et de la région Messine-Sta-Terka, on trouve, généralement : pouvoir rotatoire 58°-60°, poids spécifique 0.8575-0.8595, et citral 4.5-5.5 %. Sur la côte du Nord, avec pouvoir rotatoire 60°-63° et poids spécifique 0.857-0.858, le citral est, en moyenne, un peu plus de 4%, et dans la province de Palerme, on trouve, pouvoir rotatoire 58°-61°, poids spécifique 0.857-0.859, et citral 4.0-4.3%.

Naturellement, l'exportateur mélange l'essence des différentes régions pour obtenir un *type* à peu près constant.

Comme on en a déjà fait mention, le pourcentage de citral est le plus haut dans les essences faites au commencement de la saison, décembre et janvier. En février, on observe déjà une diminution, et en avril le caractère de l'essence est beaucoup changé. Le poids spécifique s'augmente quelquefois au-dessus de 0.859, le pourcentage de résine s'élève d'environ 2 jusqu'à presque 3% et le citral diminue, étant souvent au-dessous de 4%.

On doit noter qu'un pareil changement s'effectue dans l'essence en magasin. Celle-ci perd du citral, en général, dans la proportion d'environ 0.1% par mois, et il faut prendre ce fait en considération avant de fixer un « minimum » pour cent de citral comme font les pharmacopées. Il faut admettre pourtant que l'existence du « *minimum* » officiel de 4% tend à encourager l'addition de terpènes à essence d'un fort



La cueillette des Bergamotes.

pourcentage de citral. Comme dans ce cas, aucun corps étranger n'est introduit, il est très difficile de reconnaître une pareille addition si elle est main-

tenue dans des proportions modérées, à moins que l'analyste n'ait quelque connaissance du lieu et temps d'origine de l'essence, ce qui peut arriver en Sicile, mais est presque impossible ailleurs. Si pourtant la proportion de terpène est augmentée et si on adjoint du citral d'autre provenance, la recherche analytique devient plus facile, pourvu qu'on ait le temps et la quantité de matériel nécessaires. Il faut fractionner l'essence à pression réduite jusqu'à obtenir l'essence déterpénée. En cas d'adultération, le rendement d'essence déterpénée sera trop bas et le pourcentage de citral dans le produit trop élevé. L'odeur aussi de la concentrée, souvent trahit la présence de citral étranger, particulièrement après l'absorption du citral par une solution étendue de sulphite de soude alcalin.

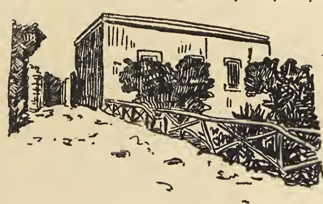
Des expériences faites sur les rendements d'essence déterpénée en partant d'essence de haute ou de basse teneur de citral, ont donné des résultats beaucoup plus en faveur de l'essence de haut pourcentage.

Par exemple, d'une essence avec 5.15% de citral, on obtint un rendement de 7.3% d'essence déterpénée contenant 57% de citral et avec le pouvoir rotatoire —7.9°

D'une essence avec 4.05% citral, le rendement était de 6.1% avec citral 42.05% et pouvoir rotatoire —6.30°.

Du premier échantillon on obtint 5.4% d'essence sesquidéterpénée avec 66% de citral, et du second 4.05% avec 55 % de citral.

Ces rendements sont naturellement plus hauts que ceux généralement trouvés industriellement, la séparation de la fraction des terpènes ayant été très nette.



Le Scuolo Canalicchio.

En général, les essences déterpénées fabriquées en Sicile contiennent de 42-50 % de citral, et les essences sesquidéterpénées de 55-60 %, le restant contenant alcool, linalol ou géraniol, et une quantité un peu plus faible d'éther (avec les petites quantités de terpènes et de sesquiterpènes qui, toujours, existent).

Toutes ces observations sur le caractère de l'essence de citron regardent l'essence faite avec la vieille méthode « à l'éponge », avec laquelle on en produit encore la plus grande partie. Il y a pourtant plusieurs machines qui fournissent maintenant une quantité importante d'essence. Celles-ci fonctionnent en grattant la surface du zeste des fruits entiers sous l'eau ou sous une pluie d'eau. L'essence ainsi libérée, surnage sur l'eau et est séparée ou par absorption avec des éponges ou par centrifugation.

La qualité de cette essence est très variable. Il y a toujours quelque perte de citral par l'action de l'eau, quelquefois beaucoup, quelquefois peu. Le pourcentage de résine et de matières colorantes, est beaucoup augmenté, la couleur de l'essence étant vert ou brun.

Jusqu'ici, cette essence n'est jamais exportée, seule, mais toujours mélangée avec l'essence à l'éponge.

Machine Ando.

Essence de Portugal.

De toutes les essences, l'essence de Portugal est la plus constante dans ses propriétés. On trouve presque la totalité de la production entre les limites :

Pouvoir rotatoire : 98°-99°5 (à 15.5° C.) ;

Poids spécifique : 0.848-0.850 (à 15.5° C.) ;

Elle contient environ 0.5-0.6% d'aldéhyde.

En vue de cette régularité de composition, l'adultération avec une autre essence est très facile à découvrir. Il y a pourtant beaucoup plus de difficulté à reconnaître l'addition de terpènes de l'essence même. Pour la recherche de celles-ci, il faut prendre une quantité d'essence assez grande (1 kilo) pour en faire la concentration et déterminer la proportion et la composition de l'essence concentrée

(un peu plus de l'un pour cent) obtenu. C'est, naturellement, une opération un peu longue.

ESSENCE DE BIGARADE.

Cette essence est un peu plus variable que l'essence de Portugal, mais en général, elle se maintient entre les limites :

Pouvoir rotatoire : 91°-95° (à 15.5° C.) rarement 96° ;

Poids spécifique : 0.853-0.855 (à 15.5° C.) ;

Résine de : 2.5-3.5%, généralement au-dessus de 3.0.

Les variations, telles qu'elles sont, sont variations de région. On ne trouve pas de différences sensibles entre une année et une autre.

ESSENCE DE MANDARINE.

La plupart des échantillons se trouvent entre les limites :

Pouvoir rotatoire : 70°-75° ;

Poids spécifique : 0.853-0.856 ;

Résine de ; 2.5-3%.

Comme les autres essences d'oranges, elle est assez constante dans ses propriétés.

LES AGRUMES ITALIENNES

D'après le professeur Grassi Cristaldi, les différentes sortes de citrus italiens semblent devoir leur origine au cédrat, citron de Médie (cedro della Media) importé en Italie au IV[e] siècle (les Hébreux l'employaient et l'emploient encore dans leur fête des tabernacles). Du citron de Médie dérivent peut-être les six autres espèces indiquées par Risso et Porteau, soit :

Citrus medica ;
Citrus limonum ;
Citrus limetta ;
Citrus bergamia ;
Citrus aurantium ;
Citrus decumana.

Il y a deux variétés de cédrat : le citron de Médie ou cedro et le citrus medica, citrea gibocarpa ou cedrino. Ce dernier donne davantage d'essence (450 grammes par 1000 fruits au lieu de 300 gr. pour le premier).

Nous parlons ailleurs du citrus limonum et de ses variétés culturales. Voyons la Bergamote. On distingue:.

Bergamote Parva ou commune (Citr. Berg. Vulgaris Risso) ;

Bergamote Melarosa ou Mellarosa de Chine.

La limette comprend davantage de variétés :

Limetta parva ;
Limetta dulcis ;
Limetta saccharina ;
Limetta romaine ;
Limetta rugosa.

L'orange est divisée en 2 sous-variétés : orange douce (Mellarancio) ou citrus aurantium Lusitanicum et orange amère (Melangolo). La première se subdivise en citrus aurantium dulce, citr. aur. Bigarade depressum, citr. aurant. coniferum (ou Belladonna), citr. aur. Rugosum, citr. aur. Sanguineum.

La mandarine ou citrus nobilis (deliciosa) ne comporte pas de sous-variétés européennes ; cependant le Chinotto (citr. sinensis Pers.) qui pousse surtout en Ligurie, mais n'est pas exploité pour l'essence, pourrait être considéré comme tel.

LES EXPORTATIONS ITALIENNES

Pour donner une idée de l'importance du commerce italien des essences d'hespéridées, indiquons que, du 1[er] janvier au 31 octobre 1925, il a été expédié pour 67 millions de lires d'essences représentant un tonnage de 969.140 kilos, ce qui met la valeur moyenne du kilo à 69 lires, prix qui sera certainement dépassé de loin cette année.

Il a été expédié, en outre, 2.330 kilos d'essences déterpénées pour 967.644 lires, 3.698 kilos de terpènes pour 65.400 lires.

La Limette de Dominique

L'île Dominique est située entre la Guadeloupe et la Martinique.

Cette colonie britannique a exporté, en 1924, pour 20.000 livres sterling de limette, pour 98.000 livres de jus concentré ou non, pour 8.500 livres d'essence distillée et pour 4.500 livres d'essence exprimée.

L'île de Montserrat, au nord-ouest de la Guadeloupe, produit également des limettes appréciées ainsi que Ste-Lucie, située au sud-est de la Martinique.

Nos propres colonies pourraient aisément tirer profit de leurs fruits à essence et à acide.

Les Oranges de Californie

Les expéditions d'orange de Californie représentent une moyenne de 60.000 wagons annuels, soit 27 millions de caisses valant 79 millions de dollars. Plus de 35 millions ont été dépensés, en outre, pour la réfrigération, le magasinage et le transport.

85 % de la production est le fait des associations coopératives d'agriculteurs et le développement de cette culture est l'œuvre de ces coopératives.

La plus grande partie des oranges et des citrons de Californie provient de la contrée du sud du versant du Tchachapi, appelée ordinairement Californie du Sud.

EMPLOI DE L'ESSENCE DE BASILIC

On nous signale que l'essence de Basilic donne une note particulièrement agréable, douce, fleurie et légère, chaque fois que l'on emploie, seules ou en mélanges, les essences de patchouli, santal, vétyvert, etc.

La proportion utile est toujours faible, mais il est impossible d'obtenir une note aussi agréable par aucune autre huile essentielle dans un cas de ce genre. Dans les compositions Chyprées, par exemple, si à la mode, l'essence de Basilic s'impose.

LA BERGAMOTE

Parmi les différentes espèces appartenant à la famille des aurantiacées (dites aussi « hespéridées »), la bergamote, « *Citrus bergamia Risso* », est extrêmement appréciée à cause de son essence qui apporte la contribution d'un parfum délicat et persistant dans les compositions les plus recherchées de l'industrie du parfumeur.

Différent en cela des autres agrumes qui sont l'objet de cultures étendues dans beaucoup de pays, la culture de la bergamote, au contraire, n'est pas encore jusqu'ici sortie de l'étroite bande du littoral calabrais qui fait face au détroit de Messine.

La connaissance de la bergamote et des qualités de son huile essentielle remonte à plusieurs siècles en arrière. Il en est question dans des inventaires de pharmacie de l'année 1688, et une allusion plus complète y est faite dans un ouvrage publié à Lyon en 1693, par un sieur Barbe, lequel parle de la bergamote comme d'une *poire* de laquelle on extrait l'essence en râpant l'écorce. L'auteur donne encore l'étymologie du nom de bergamote qui dériverait de l'expression arabe « Beg-êr-mû-di », c'est-à-dire « reine des poires ».

J.-G. Volkaner, médecin et botaniste, auteur d'un ouvrage sur les Hespérides, publié en 1713, décrit le « Citron Bergamote » comme « *gloria limonum* » (gloire des citrons) et « *fructus inter omnes nobilissimus* » (fruit le plus noble de tous). Il rapporte que les Italiens préparent avec l'écorce des fruits une essence extrêmement fine et il nie que l'expression « bergamote » puisse dériver du nom de la ville de Bergame, vu que dans cette ville et dans ses environs, il ne se cultive aucune sorte d'agrunes.



Cueillette des Oranges à Curaçao.

L'étymologie du nom est donc incertaine parce que l'origine géographique de l'arbre est incertaine également. On n'a pas davantage de notions précises sur l'époque à laquelle le précieux arbre fut importé en Calabre où sa culture a pris un caractère de grande importance économique pour la région.

Il faut considérer toutefois qu'il y était encore inconnu en 1646, parce qu'une monographie précise sur les agrumes, publiée en cette année sous la signature du P. Ferrari, ne fait pas mention de la bergamote.

La première étude sur la culture de la bergamote à Reggio Calabria et sur les vertus de son huile essentielle est due à un médecin de Reggio, F. Calabro, et remonte à 1808. Il nous apprend que le bergamotier existait depuis de longues années déjà dans quelques jardins appartenant à des nobles de la ville. Cultivé tout d'abord exclusivement pour l'ornementation, on entreprit ensuite d'en extraire l'essence en pressant l'écorce; le rendement était peu important et ne se vendait presque pas, jusqu'au jour où quelques étrangers de passage dans la ville, en reconnurent la valeur et se mirent à l'acheter en la payant jusqu'à 7 ducats la livre.

Les demandes successives et le bénéfice considérable qu'on en pouvait retirer décidèrent quelques propriétaires à multiplier les arbres et la culture fut dès lors considérée comme industriellement rémunératrice.

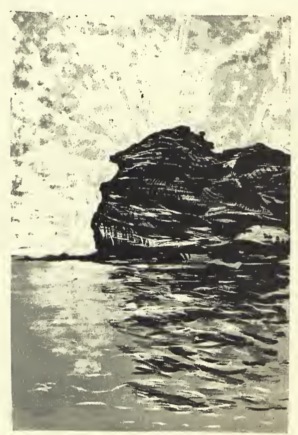
Aujourd'hui, elle constitue la source de bénéfice principale pour le territoire de Reggio Calabria, où le bergamotier couvre tous les terrains irrigués, de la zone littorale qui s'étend de Cannitello à Siderno, s'avançant là où l'irrigation est possible, vers les collines et remontant les vallées jusqu'à une altitude de 400 à 500 mètres.

La région de la bergamote ne présente pas des conditions d'existence uniformes. Dans telles zones, le terrain est d'alluvions, de sable ou de calcaire. Dans d'autres, il est argileux, compact et pauvre en chaux.

L'exposition est des plus variées et même la température n'est pas uniforme. Elle est généralement chaude,

mais tandis qu'entre Cannitello et Capo d'Arni, nous trouvons les températures élevées mitigées par de fraîches brises du nord, sur le littoral ionien, au contraire, une barrière montagneuse arrête l'action bienfaisante des vents frais.

Donc le bergamotier vit et prospère dans des conditions sensiblement différentes de terrain, d'exposition et de climat. Néanmoins, il doit bien avoir des exigences particulières, puisque les tentatives répétées faites pour le cultiver ailleurs n'ont pas été étendues par suite de la pauvreté de leurs résultats. Et la presque totalité de l'essence est produite dans la région indiquée plus haut.



Lever de soleil derrière le rocher de Scylla.

CULTURE

Le bergamotier se multiplie exclusivement par la greffe. Dans de larges fosses creusées à des distances de 4 ou 5 mètres, on plante de jeunes orangers sauvages âgés de 2 ou 3 ans, sur lesquels, l'année suivante, on greffe le bergamotier. Vers la sixième ou la septième année, l'arbre commence à donner ses premiers fruits, et à sa douzième année, il est en pleine production.

Les travaux de culture commencent après la récolte des fruits, en février, par le piochage et la fumure, qui nécessite, tous les deux ans, de 35 à 70 kilos de fumier par arbre, avec addition de 3 à 5 kilos d'engrais chimiques mélangés (superphosphate, plâtre, sulfate d'ammoniaque, sulfate de potasse). Pour que la fumure soit faite judicieusement, il convient de tenir compte de la nature du terrain et de considérer que les principales substances fertilisantes que l'arbre adulte emprunte chaque année au terrain sont : l'azote (N) ; 131 gr. 81 ; la potasse (K^2O) : 116 gr. 18 ; l'anhydride phosphorique (P^2O^5) : 49 gr. 91 ; et la chaux (Ca O) : 135 gr. 42.

En mai, on commence les irrigations, que l'on donne tous les 8 ou 15 jours, suivant la nature du terrain, en les faisant alterner avec des piochages superficiels, jusqu'en octobre.

Tous les deux ans, l'arbre est soumis à un élagage en vue de le débarrasser des branches sèches et de celles trop rapprochées du sol, ainsi que pour éclaircir les rameaux trop serrés. Parmi les facteurs nuisibles au bergamotier, les adversités atmosphériques ont une influence particulière et fréquente ; les vents marins, les neiges printanières qui empêchent la fécondation des fleurs ; la chaleur excessive durant le mois de juin, les coups de soleil en juillet et août, qui déterminent une abondante chute des fruits en voie de formation.

A part cela, le bergamotier est encore exposé à des maladies diverses : la pourriture des racines, la gommose, la chlorose, l'apoplexie lymphatique, la « fumagine », le miellat (melata) et aux attaques de quelques insectes : Mitilaspis fulva, Dactylopium citri, Chrysonphalus dictiospermi, ce dernier apparu seulement il y a une dizaine d'années a causé d'énormes ravages et ruiné des plantations étendues.

RÉCOLTE ET TRAVAIL DES FRUITS.

La récolte des fruits commence normalement à la fin de novembre et se prolonge jusqu'en février. On détache les fruits de l'arbre à mesure qu'ils ont atteint le degré de maturation exact ; on les recueille dans des corbeilles garnies de grosse toile et on les dépose durant 24 heures dans un local de température modérée. Ensuite, on leur enlève les pédoncules et on les soumet à l'extraction de l'essence.

La machine utilisée pour cette opération a été inventée vers 1850 par Nicolas Barille, de Reggio, et le procédé n'a guère subi de modifications importantes : la machine est encore employée aujourd'hui malgré qu'elle laisse une quantité non négligeable d'essence dans l'écorce, même après un travail soigné.

Cette machine se compose, dans sa partie principale, de deux écuelles ou plateaux de 30 centimètres de diamètre ; celui de dessous est fixe et porte des pointes ; celui de dessus est mobile et muni de lames disposées en rayon.

Les fruits, au nombre de 9 à 10 et choisis de même grosseur, sont disposés sur le plateau inférieur et on abaisse le plateau supérieur jusqu'à ce qu'il exerce sur les fruits une compression qui varie suivant l'état de l'écorce (lisse ou rugueuse) et se règle, à l'aide de contrepoids, d'après la pratique de l'opérateur.

On transmet au plateau supérieur, à l'aide d'un engrenage, un mouvement de rotation de telle sorte que les bergamotes, sous l'action des pointes et des lames, laissent gicler leur essence qui s'écoule à travers des fentes pratiquées dans le plateau inférieur, et dans un récipient disposé en dessous.

Le produit de l'extraction, constitué à part l'essence, par l'eau acide du fruit et par des particules solides d'écorce arrachée, est mis dans des petits sacs de laine où la partie liquide (eau et essence) est séparée de la partie solide (lie) ou *marc*.

Ensuite l'essence est séparée de l'eau par décantation, et après filtrage on la conserve dans des récipients en cuivre étamé (*ramières*).

La partie solide restée dans le sac est soumise à une forte pression pour en épuiser tout le liquide, et comme malgré cette opération, elle contient encore une petite quantité d'essence, on la soumet à la distillation qui donne un produit de qualité inférieure (distillat de lie) faisant l'objet d'un commerce séparé.

Chaque machine traite quotidiennement de 7 à 8 quintaux de fruits avec une production de 3 kg. 500 à 4 kilos d'essence.

CONSTITUTION ET CARACTÈRES DE L'ESSENCE.

Parmi les constituants odoriférants de l'essence de bergamote, la place la plus importante appartient à l'acétate de linalyle. Il représente de 35 à 45% de l'essence et dans certaines années, ce pourcentage est monté exceptionnellement jusqu'à 50%. A côté de ce produit, la formation du parfum est encore assurée par le linalol, contenu dans la proportion de 5 à 10% et de petites quantités d'aldéhydes, alcool dihydrocuminique, terpinéol, nérol.

Les constituants non odorants sont représentés par des terpènes (limonène dextrogyre) du dipentène, des traces de pinène et de camphène, un hydrocarbure oléfinique (octilène), un sesquiterpène (bisabolène) et un stéaroptène (le bergaptène).

Le rapport entre les différents composés n'étant pas constant, les caractères de l'essence varient entre des limites que la pratique analytique de longues années a fixées comme suit :

Densité à 15° = 0.880 à 0.887.
Rotation optique = +48° à +24°.
Acétate de linalyle = 35 à 45%.
Indice d'acidité = 1 à 3.5.
Résidu fixe au bain-marie = 4.5 à 6.5%.
Solubilité : un volume d'essence dans 0.5 d'alcool à 90°.



L'arrivage des Citrons. Ph. Dr de St-Rapt

Les observations recueillies ces dernières années à la Station Royale d'Expérimentation des Essences à Reggio Calabria ont confirmé l'exactitude des limites indiquées ci-dessus, sauf pour la rotation optique.

La limite maximum attribuée dans le tableau au pouvoir rotatoire de l'huile de bergamote est chaque année dépassé dans certaines contrées où est atteint le chiffre de +30°. Et cela sans parler des variations qui peuvent être introduites dans ces constantes par des conditions météorologiques défavorables durant la période de végétation. (En 1921, à la suite de la sécheresse exceptionnelle, la rotation de l'essence de bergamote fut généralement élevée et dans un cas, elle atteignit +37°).



PRODUCTION ET COMMERCE DE L'ESSENCE.

La production normale de l'essence de bergamote oscille entre 150.000 et 200.000 kilos par an. En général, une récolte plus abondante alterne avec une qui l'est moins.

La surface consacrée à cette culture est d'environ 2.500 hectares. Chaque hectare contient 400 arbres et peut donner, dans de bonnes conditions, 150 quintaux de fruits.

Le rendement moyen en essence par cent kilos de fruits est de 480 grammes, soit une livre et demie ou 18 onces.

La valeur commerciale de l'essence de bergamote est calculée d'après sa teneur en acétate de linalyle. Le prix de base, rapporté à l'essence qui contient 38% d'éthers, augmente ou diminue suivant la plus grande richesse en éthers.

On donne la préférence aux essences à pouvoir rotatoire bas, parce qu'on les considère comme plus riches en composés parfumés, et quand la rotation dépasse +25°, l'essence est parfois sujette à quelque dépréciation. L'habitude de fixer la valeur commerciale suivant la richesse en éthers répond aux exigences d'une passation rapide des marchés, mais on ne saurait dire qu'elle fournit un critérium exact d'évaluation.

L'acétate de linalyle est sans doute le constituant le plus important au point de vue quantitatif, et forme aussi la base du parfum. Mais tout le monde sait que des essences ayant une égale teneur en éthers peuvent présenter de sensibles différences dans la bonté et l'intensité du parfum ; et il est tout aussi bien connu que l'essence, de telles contrées, renommée pour la suavité de son parfum accuse généralement une faible teneur en éthers.

C'est que, outre l'acétate de linalyle, d'autres composés oxygénés contribuent à la formation du parfum de l'essence, et parmi ces facteurs-là se trouve la fraction alcoolique constituée en grande partie par du linalol qui représente parfois 20%.

Par conséquent, l'appréciation de la valeur de l'essence devrait se baser non seulement sur l'examen olfactif, mais encore sur la détermination du total des composés oxygénés.

Si l'on suivait un tel critérium, cela permettrait d'établir indirectement quelle valeur correspond à la grandeur de la rotation optique d'une essence. Parce que, s'il est vrai qu'il peut se produire que dans une essence l'élévation du pouvoir rotatoire soit en rapport avec une proportion exagérée de composés terpéniques. il y a des cas cependant où un tel caractère est dû à la prévalence du limonène dextrogyre dans la fraction terpénique.

Cela a été démontré au moyen de l'observation du pouvoir de rotation dans les terpènes séparés de nombreux échantillons d'essence, et l'on a constaté un même pourcentage de composés oxygénés totaux dans de nombreuses essences dont la rotation optique allait d'un minimum de +13° à un maximum de +22°.

CAUSES QUI INFLUENT SUR LES CARACTÈRES DE L'ESSENCE.

On sait que l'essence de bergamote peut présenter, suivant sa provenance diverse, des variations sensibles dans ses caractères physiques et chimiques. Sur de telles variations influent : les causes naturelles (nature du terrain, conditions atmosphériques) ; les opérations de culture (fumure, irrigation, élagage) ; les facteurs physiologiques (âge de la plante, variété, époque de la floraison, état pathologique dû à la maladie ou aux parasites). Les variations qui dépendent de la nature du terrain ou des conditions anormales de l'atmosphère sont connues de tous et il en est de même de celles qui se rapportent à l'irrigation, laquelle, si elle est peu abondante, détermine une excessive formation des composés terpéniques dans l'essence au détriment des composés oxygénés.

Des expériences conduites par la station expérimentale des Essences ont établi déjà de quelle manière quelques facteurs physiologiques influent sur la constitution de l'essence, et ces expériences vont constatant quel rapport existe entre les diverses fumures



Paysannes calabraises. Ph. P. M.

et la formation des divers composés odoriférants. Les diverses variétés de bergamote (« castagnaro » et « femminella ») ont fourni, dans des conditions égales de terrain et de culture des essences présentant des différences sensibles dans la teneur en éther et dans la rotation optique.

Des différences plus remarquables dans le chiffre des éthers ont été rencontrées dans des essences extraites

de fruits attaqués d'un parasite, le chrysonfalus dictiospermi. L'essence des fruits infestés par ce parasite s'est révélée beaucoup plus riche en éthers que celle des fruits sains, et par conséquent, la teneur en linalol libre était plus élevée dans les fruits sains que dans les fruits malades. Le parasite aurait dans ce cas joué le rôle de stimulant du phénomène d'éthérification ?

D'autres différences, relatives à l'époque de la floraison, furent constatées en comparant l'essence extraite des fruits d'un même arbre, dont les uns provenaient de la première floraison d'avril, tandis que les autres provenaient de la seconde floraison (de mai). L'essence de ces derniers se révéla plus riche en terpènes que l'autre.


MM. La Face, Catanoso et Parrozzani. Ph. P. M.

ANALYSE DE L'ESSENCE.

L'analyse de l'essence de bergamote a subi, depuis son début jusqu'à ce jour, un développement remarquable. Pendant de nombreuses années, les seules investigations utilisées par le commerce de cette essence sur les marchés de production étaient limitées à la détermination du poids spécifique (dont on croyait pouvoir déduire la teneur en éthers) et au brûlage de l'essence pour révéler la présence éventuelle de graisses, enfin à un examen *organoleptique* pour révéler la présence du distillat (lequel a une odeur empyreumatique très prononcée).

Les progrès de la falsification obligèrent les intéressés à sortir de ces moyens d'investigation primitifs et à passer à la détermination des éthers (qui devinrent la base de passation des marchés), à celle de la rotation optique destinée à révéler l'addition éventuelle d'essence de citron, et à celle de la solubilité.

Mais les falsifications continuèrent à se perfectionner au point de rendre insuffisantes même les investigations énumérées plus haut. Les fraudes antiques et grossières furent abandonnées ou perfectionnées par l'addition de nouvelles substances qui servaient à modifier l'altération de certains caractères. L'augmentation de la rotation optique déterminée par l'addition de citron fut ramenée dans les limites par l'addition d'essence de thérébentine sénestrogyre ; l'adjonction de bergamotella distillée servit à ramener la solubilité compromise par certains adultérants ; la diminution du chiffre des éthers due à l'addition de certaines substances fut corrigée à l'aide d'éthers de synthèse.

En conséquence de tout cela, l'analyste a dû étendre ses recherches et ajouter aux déterminations susdites la distillation fractionnée, le résidu fixe au bain-marie, l'indice d'acidité et la recherche des divers éthers synthétiques qui rendent la sophistication avantageuse à cause de leur bas prix.

Les éthers synthétiques principalement employés peuvent se grouper en : éthers à acide volatile et éthers à acide peu volatile. Parmi les premiers sont : les acétines (acétates de glycérine) dont la recherche est basée sur sa faible rapidité de saponification en présence des éthers de la bergamote.

Le second groupe, beaucoup plus nombreux, comprend les oxalates, phtalates, succinates, tartrates, citrates, laurates, et pour les dévoiler, on se sert d'une méthode unique basée sur la différence que leur adjonction détermine entre l'indice de saponification de l'essence et son indice d'acidité volatile. En outre, la présence du citrate d'éthyle est révélée par l'augmentation du résidu fixe au bain-marie et par l'indice de saponification élevé de ce résidu.

AUTRES PRODUITS DE LA BERGAMOTE.

A part l'essence dont nous avons déjà parlé, la bergamote fournit d'autres produits de qualité inférieure qui font l'objet d'un commerce à part. Ce sont : le noir de bergamote, le distillat de bergamotella et le distillat de lie ou marc de bergamote.

Noir de bergamote. — S'obtient en travaillant à la machine les fruits qui tombent avant maturité au cours de l'été. C'est une essence de couleur vert foncé, d'odeur moins agréable que la bergamote ordinaire et dont les caractéristiques sont les suivantes : poids spécifique = 0.890 à 0.896 ; rotation optique = $+0^o$ à $+6^o$; résidu fixe au bain-marie = 10, 15% ; éthers to-

taux = 20 à 30% dont un tiers environ afférent aux substances saponifiables du résidu; solubilité = 1.1 d'alcool à 80°.

Distillat de bergamotella. — Des fruits tombés avant maturité et déjà travaillés pour en extraire le noir de bergamote, ainsi que ceux qui, trop petits, ne peuvent être utilisés pour le noir de bergamote, on obtient par distillation une huile essentielle de couleur jaunâtre, d'odeur peu agréable, et dont les caractéristiques sont les suivantes : poids spécifique = 0.865 à 0.870; rotation optique = +0° à +6°; éthers = 3-5%; solubilité = 1-2 à 3 d'alcool à 70°.



MM. Dott. Parrozzani et La Face, de la Station Royale Expérimentale.

Distillation de la lie ou marc. — On l'obtient, par la distillation des râclures d'écorce laissées par l'extraction de l'essence ordinaire de la bergamote. C'est un produit de couleur paillerine; d'odeur empyreumatique, ayant les caractéristiques suivantes : poids spécifique = 0.860 à 0.865; rotation optique = +10° à 30°; éthers, 3 = 7%; solubilité = 1.1 d'alcool à 80°. Ce dernier produit ainsi que le dernier distillat doivent leur valeur à leur richesse en linalol libre.

EXPORTATION DE L'ESSENCE DE BERGAMOTE

L'essence de bergamote est consommée en petites quantités par les fabriques italiennes de parfumerie, mais la plus grande partie en est absorbée par les marchés étrangers; en première ligne, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Les chiffres suivants, recueillis par la Chambre Agrumaire de Messine donnent une idée de l'exportation du précieux produit depuis 1908 à ce jour.

Années	Kilos	Valr en lire
1908..........	74.842	2.394.944
1909..........	73.805	2.361.696
1910..........	64.788	2.461.944
1911..........	62.451	2.997.648
1912..........	71.343	3.424.464
1913..........	66.093	4.164.138
1914..........	61.757	2.470.280
1915..........	105.553	4.228.120
1916..........	157.165	6.758.095
1917..........	133.799	5.753.357
1918..........	136.867	10.265.025
1919..........	194.520	18.479.400
1920..........	142.244	13.511.280
1921..........	104.490	16.414.684
1922..........	166.520	21.544.293
1923..........	190.391	19.716.715

Il manque encore les renseignements correspondant à l'année 1924 qui sont certainement supérieurs à 200 tonnes et l'on attend ceux de l'année en cours 1925 qui certainement seront voisins de ceux de 1921. Pour donner une idée de la manière dont l'essence exportée se répartit entre les divers pays, j'emprunte au Bulletin mentionné plus haut les chiffres concernant l'exportation de 1915 à 1920.

	1915	1916	1917	1918	1919	1920
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
France.........	38.850	46.474	57.545	50.174	93.761	71.768
Allemagne.....	—	—	—	—	1.633	3.453
Gr. Bretagne...	17.764	31.440	29.557	40.773	39.785	32.858
Russie	3.134	13.007	56	—	110	—
Etats-Unis.....	26.064	22.101	33.601	13.441	37.833	19.170
Suède	608	9.573	3.979	—	1.339	201
Suisse.........	4.274	17.101	604	2.128	5.435	1.406
Autres pays..	14.409	17.469	8.457	10.531	14.624	13.377
Total........	105.553	157.165	133.799	136.867	194.520	142.244

Dr FRANCESCO LA FACE,
Chimiste de la Station Royale Expérimentale de Reggio-Calabria.

Le Géranium d'Algérie

La Société Coopérative des producteurs d'essences de la Mitidja a tenu, le mois passé, son assemblée générale. Le compte rendu de M. Chenu, président, a donné des renseignements du plus haut intérêt sur la production algérienne.

La production coopéraive, qui était de 8.000 kilos en 1922, 9.000 kilos en 1923, 13.000 kilos en 1924 a atteint 18.500 kilos en 1925 pour 700 hectares de plantes.

Une autre société coopérative s'est fondée sur les plans de la première et nul doute que les résultats en soient également féconds.

Le prix moyen des ventes a été de 163 fr. 65 par kilo.

IL BERGAMOTTO

Fra le varie specie appartenenti alla Famiglia Aurantiacee (detta anche delle « Esperidee »), il bergamotto *Citrus bergamia* Risso, è oltremodo pregiato a causa della sua essenza che porta il contributo di un delicato e persistente profumo nelle più ricercate composizioni dell' industria profumiera.

A differenza degli altri agrumi che sono oggetto di diffuse culture in molti paesi, la coltivazione del bergamotto non è sinora uscita dalla sottile striscia del litorale Calabro che guarda lo stretto di Messina.

La conoscenza del bergamotto e delle qualità del suo olio essenziale rimonta a più secoli. Se ne trovano degli accenni in alcuni inventari di farmacie del 1688, e notizie più estese in un'opera pubblicata a Lione, nel 1693, a cura di sieur Barbe, il quale parla del bergamotto come di una *pera*, da cui viene estratta l'essenza per raspatura della corteccia. L'autore dà anche l'etimologia del nome bergamotto che deriverebbe dall' espressione araba *Beg-âr-mû-dî*, cioè regina delle pere.

J.-G. Volkamer, medico e botanico, autore di un' opera sulle Esperidee pubblicata nel 1713 descrive il « Limon bergamotta » come « *gloria limonum et fructus inter omnes nobilissimus* ». Riferisce che gl'italiani preparano con le cortecce dei frutti un' essenza estremamente fine, e nega che il termine bergamotto possa derivare dalla cittá di Bergamo, poichè in quella cittá e nei suoi dintorni non viene coltivata alcuna sorta di agrumi.

Incerta è dunque l'etimologia del nome anche perchè incerta è l'origine geografica; nè si hanno più precise notizie sull' epoca in cui il bergamotto fu importato in Calabria dove la sua coltivazione assunse carattere di grande importanza economica per la regione.

Deve ritenersi tuttavia che vi fosse ancora sconosciuto nel 1646, perchè un' accurata monografia sugli agrumi apparsa in quell' anno ad opera del P. Ferrari non fa menzione del bergamotto.



MM. Basilio Catanoso, Antonio Catanoso, La Face, Parrozzani et Pasquale Catanoso. Ph. P. M.

Il primo studio sulla coltivazione del bergamotto a Reggio Calabria e sulle virtù del suo olio essenziale si deve ad un medico reggino, F. Calabró, e risale al 1808. Esso ci apprende che il bergamotto esisteva già da molti anni in alcuni giardini signorili della città. Coltivato dapprima a solo scopo di ornamento, s'intraprese poi ad estrarne l'essenza per spremitura della corteccia, in piccola quantità, e rimaneva pressochè invenduta sino a quando alcuni stranieri qui di passaggio, riconosciutone il pregio, presero ad acquistarla pagandola sino a 7 ducati la libbra.

Le successive richieste e il considerevole guadagno che si poteva trarre, indussero alcuni proprietari a moltiplicare gli alberi e la coltivazione fu d'allora considerata con interesse industriale.

Oggi essa costituisce la principale parte di reddito per il territorio di Reggio Calabria, dove il bergamotto copre tutti i terreni irrigui della zona litoranea che si estende da Cannitello a Siderno, addentrandosi dove l'irrigazione è possibile, verso le colline e su per le valli sino ad altitudine di 400-500 metri.

La regione del bergamotto non presenta condizioni di vita uniformi. Il terreno è in talune zone alluvionale, sabbioso, calcareo; in altre è argilloso, compatto, povero di calce.

La esposizione è la più svariata ed anche la temperatura non è uniforme. E' generalmente calda, ma mentre nella zona fra Cannitello e Capo d'Armi le temperature elevate sono mitigate da fresche brezze di nord, nel litorale Ionio una barriera montuosa si oppone al benefico influsso dei venti freschi.

Il bergamotto vive dunque e prospera in condizioni sensibilmente diverse di terreno, di esposizione, di clima. Tuttavia esso deve avere particolari esigenze se i ripetuti tentativi



di coltivarlo altrove non ebbero diffusione per la scarsezza di risultati; e la quasi totalità dell' essenza è prodotta nella regione su accennata.

COLTIVAZIONE.

Il bergamotto si moltiplica esclusivamente per innesto. In larghe buche scavate a distanza di 4-5 metri, si piantano alberetti di arancio amaro selvatico dell' età di 2-3 anni, su cui nell' anno seguente s'innesta il bergamotto. Verso il 6°-7° anno si cominciano ad avere i primi frutti e al 12° anno l'albero ha raggiunto la piena produzione.

Le operazioni culturali s'iniziano dopo la raccolta dei frutti, in febbraio, con la zappatura e la concimazione impiegando ogni 2 anni 35-70 kg. di stallatico per ogni albero con l'aggiunta di 3-5 kg. di concime chimico misto (perfosfato, gesso, solfato ammoniaco, solfato potassico). Per una concimazione razionale bisogna tener conto della natura del terreno ed aver presente che le principali sostanze fertilizzanti che l'albero adulto asporta annualmente dal terreno sono : azoto (N) : gr. 131.81 ; potassa (K_2O) : gr. 116.18 ; anidride fosforica (P_2O_5) : gr. 49.91 ; calce (*Ca* O) : gr. 135.42.

In maggio hanno inizio le irrigazioni che si somministrano ogni 8-15 giorni, secondo la natura del terreno, alternate a zappature superficiali, sino ad ottobre.

Ogni due anni l'albero è sottoposto ad una potatura per liberarlo dai rami secchi e da quelli troppo vicini alla terra e per diradare i rami troppo fitti. Tra le cause nemiche del bergamotto hanno particolare e frequente influenza le avversità atmosferiche : i venti marini, le nebbie primaverili che impediscono la fecondazione dei fiori, l'eccessivo calore del mese di maggio, i colpi di sole in luglio ed agosto che determinano notevole caduta di frutticini.

Oltre a cio il bergamotto è soggetto a varie malattie : il marciume radicale, la gommosi, la clorosi, la apoplessia linfatica, la fumaggine, la melata ; ed esso soffre anche per l'attacco di alcuni insetti : Mitilaspis fulva, Dactilopium citri, Crisonfalus dictiospermi, il quale ultimo comparso solo una diecina di anni addietro, cagionó danni memorabili rovinando estese piantagioni.

RACCOLTA E LAVORAZIONE DEI FRUTTI.

La raccolta dei frutti comincia normalmente alla fine di novembre e si prolunga a tutto febbraio. Si staccano i frutti dall' albero man mano che hanno raggiunto il giusto grado di maturazione, si raccolgono in ceste foderate di grossa tela e sono deposti per 24 ore in un locale di temperatura moderata. Dopo, si tolgono i peduncoli e si sottopongono all' estrazione dell' essenza.

La macchina adoperata per tale estrazione fu inventata verso il 1850 da Nicola Barilla, reggino, e il processo non ha subito sinora notevoli modificazioni, cosicchè la macchina è impiegata ancora oggi sebbene essa lasci nella corteccia, anche dopo un' accurata lavorazione, una quantità non trascurabile di essenza.

La macchina si compone nella sua parte principale di due scodelle (*coppe*) del diametro di cm. 30; quella inferiore è fissa e munita di punte, la superiore è mobile e fornita di lame disposte a raggiera.

I frutti in numero di 9-10 e della stessa grossezza sono posti nella scodella inferiore e la superiore viene abbassata sino ad esercitare sui frutti una compressione che varia secondo lo stato della corteccia (liscia o rugosa) ed è regolata mediante contrappesi, dalla pratica dell' operaio.

Alla scodella superiore è comunicato, mediante un ingranaggio, un movimento di rotazione cosicchè i bergamotti per l'azione delle punte e delle lame, lasciano sprizzare l'essenza che scola, attraverso fessure praticate nella scodella inferiore, in un recipiente sottostante.



Vue caractéristique des montagnes siciliennes.
(D'après les documents du Dr de St-Rapt.)

Il prodotto dell' estrazione, costituito oltre che dall' essenza, da acqua acida del frutto e parti solide della corteccia raschiata, è posto in sacchetti di lana dove la parte liquida (acqua ed essenza) è separata dalla parte solida (feccia).

L'essenza è separata poi per decantazione dall' acqua e dopo filtrazione è conservata in recipienti di rame stagnato (*ramiere*).

La parte solida rimasta nell sacchetto, è spremuta al torchio e poichè malgrado tale operazione, contiene ancora una

piccola quantità di essenza, è sottoposta alla distillazione da cui si ricava un prodotto di qualità inferiore (distillato di feccia) che forma oggetto di commercio separato.

Ogni macchina lavora giornalmente 7-8 quintali di frutti con una produzione di kg. 3,500 a 4 di essenza.

COSTITUZIONE E CARATTERI DELL' ESSENZA.

Dei costituenti odorosi dell' essenza di bergamotto il posto più importante spetta all' acetato di linalile. Esso rappresenta il 35-45% dell' essenza ed in qualche annata tale percentuale ha raggiunto eccezionalmente il 50%. Accanto ad esso, concorrono anche alla formazione del profumo : il linalolo, contenuto in misura del 5- 20%, e piccole quantità di aldeidi, alcool diidrocuminico, terpineolo, nerolo. I costituenti non odorosi sono rappresentati da terpeni (limonene destrogiro, dipentene, tracce di pinene e di canfene); un idrocarburo olefinico (ocitilene); un sesquiterpene (bisabolene) e uno stearoptene (il bergaptene).

Il rapporto tra i vari componenti non essendo costante, i caratteri dell' essenza variano entro i limiti che la pratica analitica di molti anni ha fissato come appresso :

Densita a 15° : 0.880 a 0.887.

Rotazione ottica : +8° a +24°.

Acetato di linalile : 35 a 45%.

Indice di acidità : 1 a 3.5.

Residuo fisso a b. m. : 4.5 a 6.5%.

Solubilità : 1 vol. di essenza in vol. 0.5 di alcool a 90°.

Osservazioni compiute in questi ultimi anni della R. Stazione Sperimentale delle Essenze in Reggio Calabria, hanno confermato l'esattezza di tali limiti meno per la rotazione ottica.

Il limite massimo assegnato nella suddetta tabella al potere rotatorio del bergamotto è superato quasi ogni anno in talune contrade toccando spesso il +30°. E cio senza parlare delle variazioni che possono essere indotte in tale costante da sfavorevoli condizioni meteorologiche durante il periodo vegetativo (Nel 1921 in seguito ad eccezionale siccità la rotazione dell' essenza di bergamotto fu generalmente elevata ed in un ca so raggiunse i +37°).

Travail préalable des Citrons. Ph. Dr de St-Rapt

PRODUZIONE E COMMERCIO DELL' ESSENZA.

La produzione normale dell' essenza di bergamotto oscilla fra 150.000 e 200.000 kg. per anno; alternandosi un raccolto abbondante ed uno piu scarso.

La superficie coltivata a bergamotto tocca i 2.500 ettari. Ciascuno ettaro contiene 400 alberi, e puó dare in buone condizioni 150 quintali di frutti.

La resa media in essenza per 100 kg. di frutti è di grammi 480 pari a una libbra e mezza, ossia a 18 once.

Il valore commerciale dell' essenza di bergamotto è stabilito in base al



suo contenuto in acetato di linalile. Il prezzo base (riferito all' essenza contenente 38% di eteri) aumenta o diminuisce secondo la maggiore o minore ricchezza di eteri.

Sono oggetto di preferenza le essenze con potere rotatorio basso, perchè ritenute più ricche in composti profumati, e quando la rotazione eccede il $+25^o$ è soggetta talvolta a qualche deprezzamento. La consuetudine di fissare il valore commerciale secondo la ricchezza in eteri, risponde alle esigenze di una rapida contrattazione, ma non puo certo dirsi un criterio esatto di valutazione.

L'acetato di linalile è senza dubbio il costituente più importante dal punto di vista quantitativo e forma anche la base del profumo. Ma non vi è chi non sappia che essenze di eguale contenuto etereo possono presentare differenze sensibili nella bontà e intensità del profumo; ed è altrettanto noto che l'essenza di talune contrade rinomata per la soavità del profumo, accusa generalmente uno scarso contenuto di eteri.

Egli è che oltre all' acetato di linalile, altri composti ossigenati contribuiscono alla formazione del profumo dell' essenza, e tra questi principali è la frazione alcoolica, costituita in gra parte di linalolo, che rappresenta talvolta il 20 %.

Il giudizio sul valore dell' essenza dovrebbe esser quindi subordinato oltre che all' esame olfattivo alla determinazione del totale dei composti ossigenati.

Se tale criterio fosse seguito, esso permetterebbe di stabilire indirettamente quale valore spetta alla grandezza della rotazione ottica in una essenza. Poichè se puo avvenire che in una essenza le elevatezza del potere rotatorio sia in rapporto ad una eccessiva proporzione di composti terpenici, vi sono dei casi in cui tale carattere è dovuto alla prevalenza, nella frazione terpenica, del limonene destrogiro.

Cio è stato dimostrato mediante l'osservazione del potere rotatorio nei terpeni separati da numerosi campioni di essenza e fu constatata una stessa percentuale di composti ossigenati totali in numerose essenze la cui rotazione ottica andava da un minimo di $+13^o$ a un massimo di $+22^o$.



Les ruines de Taormina.

CAUSE CHE INFLUISCONO SUI CARATTERI DELL' ESSENZA.

E' noto che l'essenza di bergamotto puo presentare, secondo la diversa provenienza, variazioni nei suoi caratteri fisici e chimici. Su tali variazioni influiscono : cause naturali (natura del terreno, condizioni atmosferiche); le operazioni culturali (concimazione, irrigazione potatura); fattori fisiologici (età della pianta, varietà, epoca della fioritura, stato patologico dovuto a malattie o parassiti).

Le variazioni dipendenti dalla natura del terreno e dalle anormali condizioni atmosferiche sono note a tutti e cosi pure quelle in rapporto all' irrigazione, la quale, se molto scarsa, determina una eccessiva formazione di composti terpenici nell essenza a discapito dei prodotti ossigenati.

Esperienze condotte dalla Stazione Sperimentale delle Essenze hanno già stabilito in qual modo influiscano alcuni fattori fisiologici sulla costituzione dell' essenza e vanno constatando quale rapporto esista tra le differenti concimazioni e la formazione dei vari composti odorosi. Le diverse varietà di bergamotto (castagnaro e femminella) hanno fornito in eguali condizioni di terreno e di cultura, essenze con differenze sensibili nel tenore in eteri e nella rotazione ottica.

Differenze più notevoli nella cifra degli eteri furono riscontrate in essenze estratte da frutti attaccati da un parassita, il Crisonfalus dictiospermi. La essenza dei frutti infetti parassita risulto molto piu ricca di eteri che quella dei frutti sani, e conseguentemente il tenore in linalolo libero era più elevato nei frutti immuni anzichè nei frutti malati. Il parassita avrebbe in tal caso agito da stimolante al fenomeno del l'eterificazione.

Altre differenze, relative all' epoca della fioritura, furono riscontrate comparando l'essenza estratta dai frutti di uno stesso albero, di cui alcuni provenivano dalla prima fioritura (di aprile) ed altri dalla seconda fioritura (di maggio). L'essenza di questi ultimi si dimostro più ricca in terpeni anzichè l'altra.

ANILISI DELL' ESSENZA.

L'analisi dell' essenza di bergamotto ha subito, dal suo inizio ad oggi, un notevole sviluppo. Per molti anni le sole indagini che servivano al commercio di questa essenza sui mercati

di produzione, erano limitate alla determinazione del peso specifico (da cui si credeva poter dedurre il tenore in eteri), a bruciare l'essenza per svelare eventuale presenza di grassi, ed a un accurato esame organolettico per svelare la presenza del distillato (di odore empireumatico caratteristico). Il progredire della sofisticazione obbligo ad uscire da queste primitive indagini e si passo alla determinazione degli eteri (che divennero la base delle contrattazioni), della rotazione ottica destinata a rivelare eventuale aggiunta di essenza di limone, e della solubilità.



La cueillette de la Bergamote.

Il successivo incalzare e perfezionar delle sofisticazioni rese insufficienti anche queste indagini. Le antiche e grossolane frodi furono abbandonate o modificate con l'aggiunta di nuove sostanze che servivano a modificare l'alterazione di certi caratteri. L'aumento della rotazione ottica determinato dall' aggiunta di limone fu riportato entro i limiti mediante essenza di trementina sinistrogira, l'aggiunta di bergamottella distillata servi a ridare la solubilità peggiorata da certi sofisti- canti, la diminuzione della cifra di eteri dovuta alla aggiunta di certe sostanze fu corretta mediante eteri sintetici.

In conseguenza di cio l'analista ha dovuto estendere le sue ricerche ed aggiungere alla determinazioni suddette la distillazione frazionata, il re- siduo fisso a bagno maria, l'indice di acidità e la ricerca dei vari eteri sintetici che per il basso costo rendono conveniente la sofisticazione.

Gli eteri sintetici che maggiormente sono impiegati possono raggrupparsi in : eteri ad acido volatile ed eteri ad acido poco volatile. Tra i primi sono le acetine (acetati di glicerina) la cui ricecca si basa sulla loro facile solubilità in alcool diluitissimo (5%) e l'acetato di terpenile, la cui ricerca è fondata sulla sua scarsa velocità di saponificazione in confronto agli eteri del bergamotto.

Il secondo gruppo molto più numeroso comprende : ossalati, ftalati, succinati, tartrati, citrati, laurati e serve per svelarli un unico metodo basato sulla differenza che la loro aggiunta determina tra l'indice di saponificazione dell' essenza e l'indice di acidità volatile.

Il citrato di etile è inoltre rivelato dall' aumento del residuo fisso a bagno maria e dall'elevato indice di saponificazione di tale residuo.

ALTRI PRODOTTI DEL BERGAMOTTO.

Oltre all' essenza di cui si è già parlato, il bergamotto fornisce altri prodotti di qualità inferiore che formano oggetto di commercio a parte. Essi sono : il nero di bergamotto, il distillato di bergamottella e il distillato di feccia.

Nero di Bergamotto. — Si ottiene, per lavorazione a macchina dei frutti immaturi che cadono durante l'estate. E' un' essenza di color verde scuro, di odore meno gradevole del bergamotto ordinario, e risponde ai seguenti caratteri : Peso specifico : 0.890 a 0.896 ; rotazione ottica : +0° a +6° ; residuo fisso a bagno maria : 10 a 15% ; eteri totali : 20 a 30% di cui un terzo circa spettanti alle sostanze saponificabili del residuo ; solubilità : 1.1 di alcool a 80°.

Distillato di Bergamottella. — Dai frutti immaturi già lavorati per estrarre il nero di bergamotto e da quelli che per essere troppo piccoli non possono essere impiegati per il nero, si ottiene per distillazione un olio essenziale di colore giallognolo, odore poco gradevole, dai seguenti caratteri : Peso specifico : 0.865 a 0.870 ; rotazione ottica : +0° a +6° ; eteri : 3-5% ; solubilità : 1.2 a 3 di alcool a 70°.

Distillato di Feccia. — Si ottiene dalla distillazione della raschiatura di corteccia che resta dalla estrazione dell' essenza ordinaria del bergamotto. E' un prodotto di colore paglierino, odore empireumatico, con i seguenti caratteri : Peso specifico : 0.860 a 0.865 ; rotazione ottica : +10° a +30° ; eteri 3-7% ; solubilità : 1.1 di alcool a 80°. Tanto questo che il precedente distillato debbono il loro pregio alla ricchezza in linalolo libero.

ESPORTAZIONE DELL' ESSENZA DI BERGAMOTTO.

L'essenza di bergamotto è consumata in piccola parte dalle fabbriche

italiane di profumeria, mentre la massima quantità è assorbita dai mercati esteri, in prima linea la Francia, l'Inghilterra e gli Stati Uniti. Le seguenti cifre raccolte dalla Camera Agrumaria di Messina danno un' idea dell' esportazione del prezioso prodotto dal 1908 ad oggi.

Anno.	Kg.	Lire.
1908..........	74.842	2.394.944
1909..........	73.805	2.361.696
1910..........	64.788	2.461.944
1911..........	62.451	2.997.648
1912..........	71.343	3.424.464
1913..........	66.093	4.164.138
1914..........	61.757	2.470.280
1915..........	105.553	4.228.120
1916..........	157.165	6.758.095
1917..........	133.799	5.753.357
1918..........	136.867	10.265.025
1919..........	194.520	18.479.400
1920..........	142.244	13.511.280
1921..........	104.490	16.414.684
1922..........	166.520	21.544.293
1923..........	190.391	19.716.715

Mancano ancora i dati del 1924 che sono certo superiori ai 200.000 kg. mentre si attendono quelli dell' attuale prodotto 1925 ch'è sicuramente vicino a quello del 1921.

Per dare un' idea della misùra con cui l'essenza esportata è distribuita nei vari paesi, riporto dal suddetto Bollettino le cifre riferentisi all' esportazione dal 1915 al 1920.

	1915	1916	1917	1918	1919	1920
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
Francia........	38.850	46.474	57.545	50.174	93.761	71.768
Germania......	—	—	—	—	[illegible]1.633	3.453
Gran Bretagna..	17.764	31.440	29.557	40.773	39.785	32.858
Russia.........	3.134	13.007	56	—	110	—
Stati Uniti.....	26.064	22.101	33.601	13.441	37.833	19.170
Svezia	608	9.573	3.979	—	1.339	201
Svizzera.......	4.274	17.101	604	2.128	5.435	1.406
Altri paesi	14.409	17.469	8.457	10.531	14.624	13,377
Totale......	105.553	157.165	133.799	136.867	194.520	142.244

D[r] Francesco La Face,
Chimico della R. Stazione Sperimentale delle Essenze di Reggio Calabria.

L'Industrie et le Commerce des Parfums en Syrie

Le marché syrien est presque entièrement alimenté, en ce qui concerne la parfumerie, par des produits français aussi bien pour les qualités fines que pour les qualités ordinaires. Par suite de l'élévation des droits de douane à l'importation, les fournitures allemandes ont, en effet, sensiblement diminué. Quelques produits italiens sont toutefois introduits sur le marché, dit le *Bulletin* de l'Agence générale des Colonies, ainsi que des marques anglaises et autrichiennes, particulièrement les eaux de Cologne.

Par ailleurs, le consul des Etats-Unis a rapporté quelques renseignements intéressants sur la création de l'industrie d'essences florales en Syrie. D'après son rapport, une usine pour l'extraction de parfums a été établie à Tayouneh, aux environs de Beyrouth, où des cultures de cassies ont été installées sur une superficie de près de 10 hectares, fournissant 10.000 kilos de fleurs à l'hectare. Il existe également de grandes plantations de jasmin et, près de Shtora, dans la plaine de Bekaa, des plantations importantes de roses. Une maison de Grasse possède déjà, depuis quelques années, une usine et des cultures florales dans le district. Un autre groupement français y a projeté l'installation de deux usines nouvelles pour le traitement des fleurs en vue de l'extraction des essences. A l'heure actuelle la France importerait annuellement pour une valeur de près de 500.000 fr. d'extraits de fleurs.

NÉCROLOGIE

M. Jean Amic.

M. Jean Amic, sénateur des Alpes-Maritimes depuis 1911, était officier de la Légion d'honneur. Agé de 62 ans, très actif, il était président du Conseil d'administration de la Société anonyme Roure Bertrand fils, de Grasse, président du Comité français des expositions à l'étranger et conseiller du Commerce extérieur.

Sa personnalité sympathique, sa bonté proverbiale, son dévouement à l'arrondissement de Grasse en avaient fait un homme à la fois populaire et respecté. Avec lui disparaît une des grandes figures du département.

Nous le saluons ici une dernière fois avec respect, ainsi que sa veuve et ses amis attristés.

M. Elie Reboul.

On annonce le décès de M. E. Rehoul, le distillateur d'essences bien connu de Nîmes. Nous nous associons au deuil de ses amis.

La Taxe sur la Parfumerie

Nous avons indiqué, dans notre numéro précédent, les inconvénients de la nouvelle taxe par vignettes. M. Paul Strauss a obtenu une disposition additionnelle, aux termes de laquelle seront dispensés de la vignette les produits dont les fabricants s'engageront à présenter leurs écritures à toutes réquisitions et laisseront libre accès de leur magasins aux agents du fisc. La taxe sera perçue chaque mois au 12 % sur le montant des livraisons.

Ajoutons que l'article 44, majoration de 100 fr. du droit sur l'alcool, a été adopté.



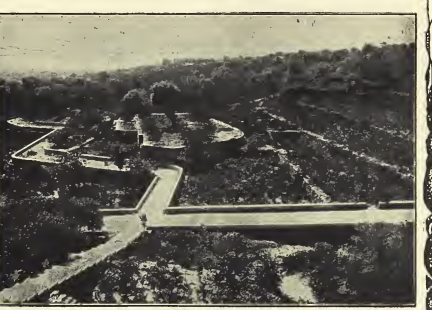
Un exemple remarquable de la transformation des cultures par l'irrigation



Vue générale de « La Rotondella » avec ses travaux d'irrigation.

Travaux d'irrigation à Piana di Catania,

Clichés *Profumi Italici*



Vue générale de la Canalicchio avec ses travaux d'irrigation.

LES DÉPILATOIRES

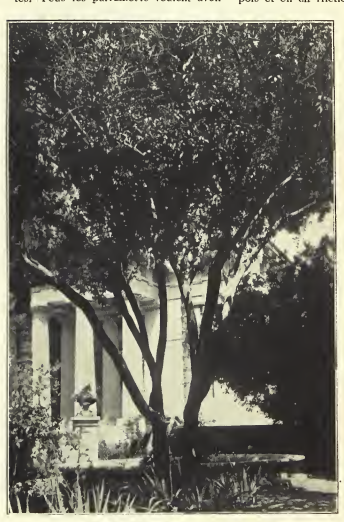
Les produits dépilatoires sont d'une vente qui s'accroît avec la mode des robes sans manches et des jupes courtes. Tous les parfumeurs veulent avoir leur dépilatoire et il faut bien avouer que ces préparations sont délicates et qu'il est vain d'en conseiller spécialement une comme n'offrant aucun danger.

Cependant, il faut noter au passage certaines formules et voici notamment celles que publiait la Seifensieder Zeitung (t. 52, p. 108-109).

1) *Formule de Dann :* acétate de thallium 0,3 gr., oxyde de zinc 2,5 gr., vaseline blanche 20 gr., lanoline 5 gr., eau de rose 5 gr. De la pommade ainsi constituée, on prend gros comme un pois et on en frictionne chaque soir la partie à épiler. Cette préparation est, paraît-il, inoffensive et donne les résultats voulus après un usage prolongé. Il faut se garder d'augmenter la teneur en thallium qui pourrait provoquer la chute des cheveux aussi à d'autres endroits du corps. C'est un fait connu que les sels de thallium pris intérieurement font tomber rapidement les cheveux.

2) *Formule de Menzel :* On mélange d'une part des poids égaux de sulfure de baryum blanc (monosulfure), d'oxyde de zinc et de talc et, d'autre part, des poids égaux de glycérine et d'eau. Le tout est malaxé en une pâte. Ni ce produit, ni aucun autre ne peut détruire le bulbe pileux, dont la destruction ne peut être réalisée que par des rayons appropriés.

3) D'après *Lux,* le sulfhydrate de calcium ne peut presque pas entrer en ligne de compte comme épilatoire de l'épiderme humain. On emploie généralement du sulfure de baryum ou bien de strontium auquel on ajoute des matières inertes telles que amidon, kiesel-



Le plus vieux Mandarinier de Sicile.

Clichés *Profumi Italici*



Récolte des Citrons.

guhr, oxyde de zinc, carbonate de calcium, ces adjuvants ayant pour but de prévenir l'irritation de l'épiderme.

4) Les épilatoires se présentent sous forme de poudre, d'onguent ou de liquide.

a) Pour obtenir un épilatoire en poudre, on mélange 30 gr. de sulfure de baryum, 30 gr. d'amidon de riz et 40 gr. de kieselghur calciné. Ce mélange est conservé et vendu dans des flacons en verre ou des boîtes en ferblanc, hermétiquement bouchés. Pour être employée, cette poudre est mélangée avec un peu d'eau, de façon à former une bouillie épaisse dont on recouvre les endroits à épiler. Suivant l'abondance du poil et la sensibilité de la peau, on laisse en contact pendant 1-3 minutes, mais généralement jusqu'à ce qu'on ressente un léger échauffement de la peau. Après cela, on enlève avec un chiffon humide la pâte et les poils.

Voici d'autres formules d'épilatoires en poudre : parties égales de sulfure de strontium et d'oxyde de zinc ou encore 50 gr. de sulfure de baryum, 10 gr. d'oxyde de zinc, 40 gr. d'amidon de riz.

D'après un brevet de Kantorowicz, l'addition de peroxyde métallique produit la destruction de la racine du cheveu.



Citronniers dans la campagne de Palerme. Cl. P. I.

b) Les épilatoires sous forme d'onguents sont moins actifs que ceux sous forme de poudre. Voici toutefois une formule d'onguent semblable : on dissout à chaud 10 p. de paraffine dure dans 30 p. de pétrole, et l'on y ajoute en agitant et jusqu'à refroidissement, une solution de 1 p. de borax dans 30 p. d'eau. L'excipient ainsi préparé est graduellement broyé avec 10-20 p. de sulfure de strontium. Avant d'appliquer cet onguent, on humecte légèrement la peau. On parfume les épilatoires avec des parfums intenses, tels que terpinéol, essence de wintergreen, etc., etc.

c) Le sulfhydrate de calcium donne un épilatoire liquide (voir plus haut). On emploie aussi souvent de l'eau oxygénée mélangée à de la caséine et de l'oxyde de zinc. Mais il est préférable de faire précéder le traitement par cet épilatoire d'un autre traitement par un épilatoire en poudre. Après chaque intervention, on lave la peau et on l'enduit d'une matière grasse.



La « sfumature » du citron ou expression à la main. Cl. P. I.

Il semble que les produits à base d'orpiment et de chaux vive qu'employaient les anciens avaient bien leur mérite en comparaison de toutes ces mixtures. Il est vrai qu'on ne les mettait pas entre les mains de tout le monde et que l'épilation se faisait seulement au bain. Les épilateurs étaient des spécialistes qui connaissaient parfaitement leur art et qui ne causaient en réalité, aucun accident.

En est-il de même de tous les dépilatoires modernes ?

C'est probable, puisqu'ils réussissent parfaitement à donner satisfaction à la clientèle féminine.

P. M.

Un nouveau succès pour *La Parfumerie Moderne*

C'est toujours un plaisir de voir ses efforts couronnés de succès et nous sommes particulièrement fiers d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que c'est le chef du cabinet de dessin des pu-



blications Pierre Argence, l'artiste lyonnais F. Desroches (dont nous reproduisons ici la photographie), qui vient d'être classé premier au concours organisé par la Parfumerie Houbigant et la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, 10, rue Royale, à Paris, pour la création d'un flacon moderne de parfum.

Cette idée, du reste, la *Parfumerie Moderne* l'avait étudiée à fond dans son numéro de Noël 1919, en un supplément en couleurs, intitulé « Quelques présentations pour une série nouvelle », où l'on retrouve plusieurs modèles de flacons, habillages, boîtes à poudre, sous un nom évocateur : « L'Heure du Berger ».

L'année dernière encore, dans notre numéro de Noël, nous présentions une création originale signée « Thomas » qui, si elle a paru exagérée à quelques-uns, a réuni cependant les suffrages d'un grand nombre.

Aussi, sommes-nous doublement heureux du choix qui a été fait pour l'attribution de la fameuse récompense de ce concours, par un jury remarquable composé de M. Louis Bonnier, président ; de MM. le sénateur Emile Humblot, Frantz Jourdain, René Lalique, Fernand Javal, Robert Bienaimé, aidés de M. René Chavance, rapporteur, et de M. Gérard Sandoz, secrétaire.

Nous voulons espérer que nos lecteurs comprendront notre désir de leur suggérer des idées intéressantes, dont la réalisation pratique vient d'être confirmée par cette distinction.

Nous présentons à notre dessinateur, F. Desroches, nos félicitations les plus sincères et nos remerciements pour la collaboration qu'il veut bien nous assurer.

Claude CHATELUS.

***

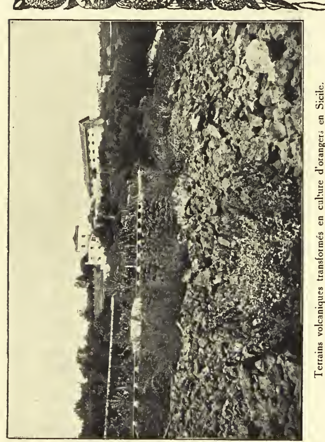
Le concours organisé par les soins de la Société de l'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, avait réuni plus de 700 projets. En dehors du prix offert à M. Desroches, deux autres, moins importants, ont été attribués à M. Debourg, de Paris, et à Mme Nini Herest, de Chaumont-en-Vexin.

Le jury a, en outre, accordé seize récompenses de 500 francs chacune à MM. Pierre d'Avesn, Jean Bonnet, Georges Chevallier, Georges Cresse, René Crevel, G. Dardaillon, Roger Decupper-Delvaux, Mlle Françoise Demerle, MM. Armand Dunaime, Georges Dumaine, Mlle Yvonne Fourgeaud, MM. Roland Goujon, Emile Guepard, Paul Lavenex, Mlle Germaine Lièvre, Mme Marguerite Papon.

Parmi les membres du jury figuraient : MM. Louis Bonnier, président ; le sénateur Emile Humblot, Frantz-Jourdain, René Lalique, Fernand Javal et Robert Bienaimé, vice-présidents ; René Chavance, rapporteur ; Gérard Sandoz, secrétaire ; Arsène Alexandre, Jean-Emile Bayard, Maurice Bokanowski, député ; Georges Bomier, Carny, le sénateur Fernand Chapsal, président de la société ; Georges Contenct, Georges Desprets, René Guillère, Emile Hermes, Guillaume Janneau, Gaétan Jeannin, Pierre Laguionie, Mme Henry Lapauze, MM. Jean Puiforçat, Georges Rouard, G.-Roger Sandoz, René Vincent.



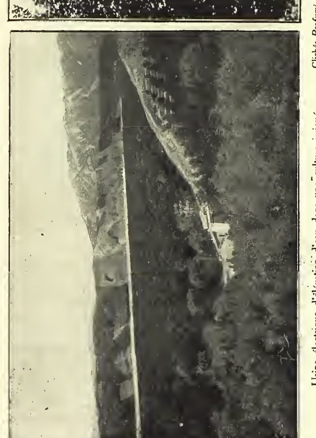
Messine. — Le Port et le Ferry-boat.



Terrains volcaniques transformés en culture d'orangers en Sicile.

Cultures modernes irriguées dans les environs de Messine.

Orangeraie de huit ans en terrain volcanique.



Usine électrique d'élévation d'eau dans une culture irriguée.

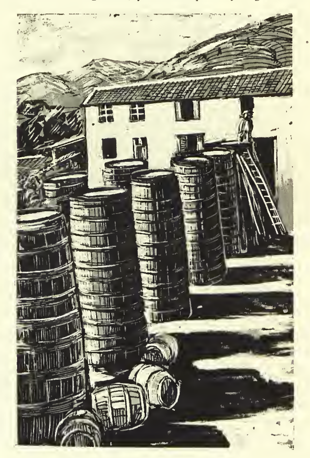
Clichés *Profumi Italici*



LES ESSENCES DÉTERPÉNÉES

TERPENLESS ESSENTIAL OILS

Les remarques publiées sur les essences déterpénées (page 294, numéro de décembre) dans *La Parfumerie Moderne* sont, à mon avis, fort à propos. Si l'on considère ces essences en général, j'ose dire qu'il n'y a guère d'autres groupes de produits de parfumerie qui soient moins falsifiés que celui-là.



Les cuves à jus de citron (Usine Sanderson).

Décrire ces huiles comme des mélanges de solvants tels que les phthalates, etc., est une absurdité, et les huiles déterpénées, telles qu'elles sont vendues par les fabricants soucieux de leur réputation, sont des corps d'une absolue pureté ; et pour quant aux quelques fabricants malhonnêtes, leurs falsifications n'ont pas le caractère stupide auquel il est fait allusion plus haut.

De plus, la composition et les caractères des huiles déterpénées sont en général aussi bien connus que ceux des huiles essentielles elles-mêmes et, du fait de la concentration de un ou plusieurs des constituants principaux,

The remarks on the subject of terpenless essential oils on page 294 of the Christmas issue of *La Parfumerie Moderne* are, in my opinion, very « à propos ». Taken as a class, I venture to say there are few groups of perfumery products less adulterated than these oils.

To describe them as mixtures of solvents such as the phthalates, etc., is absurd, and terpenless oils, as sold by reputable manufacturers are bodies of absolute purity, and in the case of a few dishonest manufacturers adulteration is not of the crude character above mentioned.

Further, the composition and characters of terpenless oils are, in general, as well understood as are those of the essential oils themselves and on account of the concentration of one or more typical constituents, a small quantity of an adulterant is more easily detected than in the case of an ordinary essential oil, where the adulterant may be almost « lost » in the large quantity of terpenes present.

In fact, the real evil of terpenless lemon oil, which, of course, is the one most largely manufactured is quite in the reverse direction.

In Sicily and elsewhere, very large quantities of this oil are manufactured, with the result that many tons of residual terpenes accumulate The intrinsic value of the terpenes is little more than that of oil of turpentine. As a matter of fact, every ounce of these terpenes finds its way back into commerce, mixed with genuine lemon oil, so that normal lemon oil with 4.5 % or more of citral, becomes 4 % oil before the unfortunate consumer gets it.

It therefore might perhaps be said that the manufacture of terpenless oils, in a few cases, leads to an unscrupulous adulteration of the natural essential oil so that the user of the terpenless oils reaps an advantage from the conservative user of the natural essential oil.

A few samples of terpenless oils may be examined in detail. Take lemon oil, for example. Terpenless lemon oil has the following characters :

Specific gravity...........	0.895 to 0.905
Refractive index..........	1.4770 to 1.4810
Optical rotation...........	—5° to —9°
Citral....................	about 42—45 %

Ethyl phthalate boils at 290° to 293° and has a specific gravity 1.124. Further phthalic acid is identified with considerable ease. How could such a substance be used as an adulterant without easy detection by the analyst ? The same is true for practically any other substance that could be mentioned, with the exception of citral from

il est plus facile de découvrir une faible quantité de produit étranger dans une huile déterpénée que dans une huile essentielle ordinaire dans laquelle le produit de falsification peut presque se trouver « perdu » dans la grande quantité de terpènes présentes.

De fait, le véritable mal pour l'essence déterpénée de citron, laquelle, bien entendu, est l'essence qui se fabrique en plus grande quantité, est plutôt en sens inverse.

En Sicile et ailleurs, on fabrique de très grandes quantités de cette huile, avec ce résultat que s'accumulent force tonnes de terpènes résiduaires. La valeur intrinsèque de ces terpènes n'est guère supérieure à celle de l'essence de térébenthine. Or, c'est un fait que chaque once de ces terpènes retourne sur le marché, mélangée à la vraie huile de citron normale titrée à 4,5 % de citral ou davantage, est transformée en huile à 4 % avant que l'infortuné consommateur la reçoive !

On pourrait donc dire peut-être que la fabrication des essences déterpénées, dans quelques cas, conduit à une falsification éhontée de l'huile essentielle naturelle, de telle sorte que le consommateur des huiles déterpénées, jouit d'un avantage sur le consommateur routinier de l'huile essentielle naturelle.

On peut examiner en détail quelques échantillons d'huiles essentielles déterpénées. Prenons l'huile essentielle de citron, par exemple. L'essence de citron déterpénée a les caractères suivants :

Poids spécifique..........	0.895 à 0.905
Indice de réfraction......	1.4770 à 1.4810
Rotation optique.........	—5° à —9°
Citral...................	environ 42 à 45 %

Le phthalate d'éthyle bout à 290-293° et son poids spécifique est de 1.124. L'acide phthalique encore présent est identifié avec la plus grande facilité. Comment une telle substance pourrait-elle servir d'adultérant sans être aisément découverte par l'analyste ?

Il en est de même pour à peu près toute autre substance que l'on pourrait mentionner, à l'exception du citral d'autres provenances. Il est exact que cette substance peut être ajoutée en quantité raisonnable sans que l'analyste puisse le découvrir. Mais comme le citral extrait de l'huile de lenongrass est toujours contaminé par des traces d'autres corps d'odeur marquée, l'odeur d'une essence ainsi falsifiée suffit à la faire rejeter. Effectivement, quelques fabricants de basse catégorie pratiquent bien cette falsification, mais il est bien rare que leurs clients répètent la commande !

J'ai examiné de nombreux échantillons d'huile d'orange déterpénée, à l'exception des terpènes d'orange elles-mêmes, je n'y ai jamais constaté la présence d'aucun produit de falsification, sauf en une occasion où il s'y trouvait un corps qui était probablement de l'aldéhyde décylique. La présence en fut toutefois promptement décelée par l'analyse.

Il est exact que l'essence de bergamote déterpénée peut être, et est quelquefois, falsifiée avec de l'acétate de

other sources. It is true that this substance can be added, in reasonable amount without detection by analysis. But as citral from lemongrass oil is always contaminated with traces of other bodies with marked odours, the odour of such an adulterated oil is sufficient to condemn it. As a matter of fact, a few low grade manufacturers *do* use this adulterant, but their customers rarely give them a repeat order !

I have examined many samples of terpenless orange oil and with the exception of the orange terpenes themselves,



Hôtel San Domenico, à Taormina.
Le cloître de verdure en janvier.

I have never found any adulterant present, except on one occasion, where a body, which was probably decylic aldehyde, was present. This however, was quickly revealed by analysis.

It is true that terpenless Bergamot oil may be, and sometimes is, adulterated with artificial linalyl acetate, but this is true of the natural oil and it is not a special form of adulteration of the terpenless oil.

How could a terpenless oil of Cloves, containing practically nothing but eugenol, be adulterated to escape detection ?

linalyle artificiel ; mais cela est également vrai pour l'huile essentielle naturelle, et ne constitue pas une forme de falsification spéciale de l'essence déterpénée.

Comment une essence déterpénée de girofle, ne contenant à peu près rien que de l'eugénol, pourrait-elle être l'objet d'une falsification impossible à découvrir ?

La même chose est vraie pour n'importe quelle huile essentielle déterpénée qu'on analyse, et j'ose dire que la falsification de ce groupe de corps est fort peu connue. Si ceux qui sont d'une opinion différente voulaient bien fixer une formule définitive d'huile falsifiée, disant par exemple qu'elle contient tant de phthalate d'éthyle, ou de benzoate de benzyle, ou d'autres corps, je pense uue n'importe quel analyste expérimenté indiquerait immédiatement comment la falsification peut être découverte. Naturellement, la remarque n'englobe pas les quelques cas où la falsification est faite à l'aide d'une substance identique au constituant principal de l'huile, tel que l'acétate de linalyle mentionné plus haut. Mais ces cas sont communs à la fois aux essences déterpénées et aux huiles essentielles naturelles, et ils ne constituent nullement une caractéristique de la falsification des huiles essentielles déterpénées.

The same is true at whatever terpenless oil one looks, and I venture to say that the adulteration of this group of bodies is very uncommon. If those who hold contrary views would set out a definite formula for an adulterated oil, such as so much ethyl phthalate, or benzyl benzoate, or other bodies, I suggest that any experienced analyst can at once indicate how it could be detected. Naturally, I do not include those few cases where one adulterates with a substance identical with the principal constituent of the oil, such as linalyl acetate above mentioned. But these cases are common to both the terpenless and the natural oil, and are not in any way charcteristic of the adulteration of terpenless essential oils.

Ernest J. Parry

Informations

Syndicat central des huiles essentielles et matières premières aromatiques.

Le Syndicat central, dont le siège est 19, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnière, à Paris, vient d'éditer une luxueuse plaquette à l'occasion de la fête offerte à M. Baube, son distingué président, lors de sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur et de sa nomination comme maire du IVe arrondissement de Paris.

Cette réunion fut précédée d'un banquet, au cours duquel tous les amis de M. Baube tinrent à dire tout le bien qu'ils pensaient de M. Baube, et que tout le monde pense, non seulement dans notre corporation, mais partout où se fait sentir l'activité de M. Baube.

Les discours de MM. Breton, Bourbonnais, Darasse, du Préfet de la Seine et de M. Mascuraud résument en paroles éloquentes les mérites éclatants du nouveau maire du IVe arrondissement.

Nous nous associons volontiers à ces éloges et assurons M. Baube de toute notre respectueuse et sincère admiration.

Académie de Lyon.

Séance du 9 mars.

M. le professeur Cadéac, de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, donne lecture à l'Académie d'une notice sur quelques propriétés du géranium. Cette plante, qui est originaire de l'Afrique australe et n'a été importée en Europe qu'au XVIIIe siècle, compte une vingtaine de genres et plus de sept cents espèces. Le géranium parfumé, dont il est plus spécialement question dans cette communication, se subdivise lui-même en plusieurs variétés.

C'est seulement en Turquie que cette sorte de géraniums est utilisée pour la fabrication des parfums, et en particulier de l'huile de rose. Mais on en extrait, dans les autres pays, une essence, dont la vertu antiseptique et microbicide peut être employée avec profit, dans certains cas, pour combattre et détruire, notamment, le germe de la fièvre typhoïde. Cette essence est un tonique du cœur qui produit un sensible abaissement de la température, et, comme telle, bien qu'elle ne soit pas nocive à priori, elle peut n'être pas absolument inoffensive. A dose atténuée, elle exerce déjà sur un cobaye une action narcotique ; administrée à plus forte dose, elle paralyse l'action de ses nerfs et l'endort en un quart d'heure ; à doses massives, elle provoque chez les chiens une paralysie cérébrale immédiate, et avec moins d'un gramme et demi de cette substance, on a pu tuer un chien du poids de sept kilos et demi.

Union Mutuelle de la Parfumerie Française.

Cette société a offert, fin janvier dernier, un banquet suivi de bal à ses nombreux adhérents. Cette fête de famille, pleine de cordialité et d'entrain, s'est déroulée au milieu de la joie générale, sous la présidence de M. Bienaimé, président de la Chambre Syndicale de la Parfumerie Française.

Autriche.

Les statistiques des exportations autrichiennes ne donnent pour 1925 aucune indication sur les chiffres relatifs à la parfumerie, notons cependant que ce pays a exporté 230 quintaux de parfums en 1922, 180 en 1923 et 120 seulement en 1924.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

la Parfumerie moderne

LES LAVANDERAIES ARTIFICIELLES

M. L. Lamothe, à Beaurepaire, nous a écrit la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Ce n'est pas sans quelque amertume que je viens vous exposer mes craintes en présence de l'extension inconsidérée que prennent les lavanderaies artificielles. Déjà, dans mes publications, je n'ai cessé de mettre en garde les producteurs contre toutes exagérations, et, dans votre revue, en mars 1922, je m'élevais contre cette fâcheuse tendance de céder à la lavande des parcelles assez fertiles pour y continuer les anciennes cultures. Dois-je rappeler les termes même dont je me servais alors ?

« Il est bien évident — et nous ne le « répéterons jamais assez — que le do- « maine de la lavande ne doit pas s'avan- « cer au-delà des anciens champs aban- « donnés depuis l'attristante désertion « de nos montagnes, et qu'on commet- « trait un véritable sacrilège en empié- « tant sur les terres à blé, chargées de « nous donner le pain ; car, on s'expose- « rait à une surproduction qui ne man- « querait pas de rompre un juste équi- « libre entre l'offre et la demande. Une « autre erreur serait de ne pas mainte- « nir les prix dans une sage limite, « d'exiger des bénéfices exagérés qui « resteraient sans lendemain. Que nos « amis se gardent bien d'oublier ces « vérités de tous les temps qui sont les « leçons de l'expérience. »

On ne saurait le nier : nous assistons depuis cinq ans à une poussée irréfléchie des plantations de lavande. On en met partout et c'est précisément parce que j'ai préconisé, le premier depuis 1885, des labours, des fumures pour les vieilles baiassières ainsi que la culture de la sympathique labiée dans les champs délaissés, que je suis en droit de protester et de crier : Assez ! Arrêtez-vous, il ne suffit pas de produire, il reste ensuite à écouler. Or, c'est bien le marché de l'essence qui offre le moins de stabilité qui est le plus sujet à des fluctuations, à



M. Léopold LAMOTHE

des caprices inexplicables, mais qui n'en viennent pas moins jeter le désarroi dans le monde des vendeurs et des acheteurs, tandis que pour les autres récoltes, il est des bases pour ainsi dire invariables.

Au reste, rien n'a été tenté, encore, pour assurer des débouchés à l'essence et aux fleurs mondées, si bien que les prix inattendus d'aujourd'hui — trop rémunérateurs peut-être — semblent venir plutôt de la posture humiliée de notre pauvre franc. S'est-on demandé, en effet, à combien revient, au négociant anglais ou américain, le kilog d'essence coté chez nous à 280 fr., en l'état actuel des changes ? Eh bien ! à 50 francs le kilog à peine.

C'est que la médecine use avec une extrême parcimonie de l'incomparable produit ; nous ne sommes pas plus heureux quant à la savonnerie parfumée qui lui préfère l'huile d'aspic parce qu'elle coûte trois fois moins ; on l'élimine des vernis pour la même raison. Enfin, les essences d'Espagne et du Portugal, bien que n'ayant guère de la lavande que le nom, viennent se substituer aux nôtres sur les marchés de Londres et de New-York.

Quoi qu'il en soit de son avenir, il est temps de limiter le domaine de la lavande, si nous voulons conserver une source de revenu qui va aux populations les plus méritantes. Le pain avant tout, et conservons au blé tout son ancien patrimoine.

Telles sont mes craintes, mes incertitudes. Je n'hésite pas à vous les communiquer comme pour me débarrasser d'un fardeau qui me pèse lourdement.

Je vous devais d'ailleurs cette confidence, car personne n'a mieux servi que vous la cause de nos chères montagnes. Avec votre admirable revue, vous n'avez cessé de mener le bon combat pour défendre les intérêts de nos producteurs. Vous leur avez apporté votre jeunesse, vos enthousiasmes et les connaissances d'un technicien accompli. Eh bien, ne croyez-vous pas, vous aussi, à une mévente prochaine de l'essence ? Car il me semble, je le répète, que le ciel de la lavande, après s'être rasséréné, s'assombrit de nouveau par suite d'une surproduction irréfléchie.

Comment prévenir la crise qui nous menace ? Sans aucun doute possible un numéro spécial de la *Parfumerie Moderne* ne manquerait pas d'attirer l'attention des intéressés sur la situa-

tion présente et future. Ce numéro serait adressé aux grands producteurs, aux syndicats agricoles du Sud-Est, aux Conseillers généraux, aux Parlementaires... en sollicitant leur appui afin de conserver une industrie exclusivement française.

Ce sont les fils de la terre qui nous ont sauvés par leur héroïsme sur les champs de bataille, et qui, au lendemain de la démobilisation, reprenaient leur charrue ou la faux avec le même courage qu'ils avaient tenu le fusil dans les tranchées — titres qui leur méritent la sollicitude des pouvoirs publics, qui, d'ailleurs, leur est acquise d'avance.

D'autre part, on préconiserait la vente de l'essence dans de petits flacons, d'un genre simple, en indiquant les mérites incontestés de l'essence, tant au point de vue hygiénique que ménager. A 5 ou 10 francs le flacon, on absorberait notre production, soit 100.000 kilogs année moyenne.

Organisons-nous donc sans retard afin d'éloigner pour toujours la menace permanente d'une crise de surproduction, qui en avilissant les prix, jetterait le découragement dans la plus charmante des industries, sinon, cessons de planter la lavande et contentons-nous, comme dans les Basses-Alpes, de soigner les vieilles baiassières.

Telles sont les réflexions que me suggère la situation présente : le salut ne peut venir que d'une sage orientation vers l'écoulement de ncs produits. Mais, hélas ! j'entrevois un obstacle sérieux, qui me peine, à trouver le remède efficace... La question d'argent qui gardera toujours son importance ; car il faut bien faire face aux frais d'impression de circulaires, de correspondance, etc. Et cependant, combien seraient productifs les sacrifices qu'on s'imposerait ici.

J'ajouterai que je serais particulièrement heureux de connaître votre opinion sur la question qui me préoccupe depuis l'après-guerre.

Agréez, etc... L. LAMOTHE.

Nous préparons donc, comme le demande M. Lamo he, un numéro spécial de la lavande pour un des prochains mois.— P. M.

Informations

SYRIE.

La Syrie a créé depuis quelques années des usines pour l'extraction des parfums et des cultures de cassies de roses et de jasmins. D'après un rapport cité par les Annales de l'Institut Colonial de Bordeaux, les cultures de cassies de Tayonneh, près de Beyrouth, donnent une récolte de 10.000 kilos de fleurs à l'hectare sur une superficie de 10 hectares. La récolte de roses est très importante aussi à Shtora, dans la plaine de Bekaa, et une maison de Grasse possède dans ce district une usine de parfums. Deux autres installations y seraient prochainement créées par un groupement français. Dès maintenant, la France importerait annuellement de Syrie pour près de 500.000 fr. d'extraits de fleurs.

POLOGNE.

D'après *Le Messager de Varsovie*, la production polonaise de la parfumerie pour l'année 1925 s'est élevée à 12 millions de zl., cependant que l'importation des cosmétiques et de la parfumerie de l'étranger, en Pologne s'est élevée, la même année, à 3 millions de zl. et l'importation des savons à 2.800.000 zl Autrement dit, l'importation de l'étranger a constitué environ 50% de la consommation nationale. Comparativement à l'importation de l'année 1924, celle de 1925 a diminué de moitié, ce qui ne s'explique toutefois que par l'appauvrissement du consommateur.

Les droits d'entrée sur les cosmétiques et la parfumerie, originaires de France, ne constituent que 4% *ad valorem*, ceci crée une très sérieuse concurrence à l'industrie polonaise qui doit se contenter de la fabrication d'eaux de toilette. Une grande concurrence à la production nationale est créée également par les usines étrangères qui fondent ici leurs succursales, en écoulant leurs produits sous la marque de ces firmes étrangères. Parmi les fabriques de la parfumerie disséminées sur le territoire de la République de Pologne, relevons 7 grandes fabriques à Varsovie, 3 à Poznan, 2 à Lwow, 1 à Cracovie, 1 à Starogard, sans compter les filiales des fabriques de l'étranger.

BULGARIE.

Un projet de nouveau tarif douanier bulgare frappant de nombreux produits français.

Huile d'olive comestible : en bidons de 10 kilos et au-dessus, de 30 à 80 ; huile d'olive comestible : en bidons inférieurs à 10 kilos : de 40 à 100 ; savons de toilette et médicaux : de 300 à 375 ; savons autres en pains de 150 grammes et au-dessus : de 40 à 70 ; savons autres en pains inférieurs à 150 grammes : de 50 à 80 ; éthers et huiles aromatiques : vani line de 5.000 à 8.000 ; autres, de 4.500 à 10.000.

Parfumerie et objets de toilette, parfumerie liquide avec ou sans alcool : de 6.000 à 10.000 ; pommades, fards blancs, poudre, brillantine, pâtes, eaux et fards de toilette : de 5.000 à 15.000 ; pâtes, poudres et eaux dentifrices : de 2.000 à 5.000 ; autres, de 3.000 à 12.000.

Produits pharmaceutiques : pastilles, pilules et autres formes, capsules tubes, petites boîtes de verre et autres récipients de petite capacité, mentionnés ou non dans les tarifs ou dans la pharmacopée officielle, à l'exception des vins médicinaux : de 400 à 600 ; autres non mentionnés : 300 à 400 ; substances médicales prévues dans la pharmacopée, excepté les substances spécialement mentionnées : 100 à 200.

LES FONTAINES PARFUMÉES DE PÉLISSIER-ARAGON

La parfumerie n'a pas été en retard pour utiliser les tendances consacrées par l'Exposition des Arts Décoratifs, et nous sommes heureux de féliciter M. PÉLISSIER-ARAGON de l'initiative qu'il a prise dans la création du pavillon des « Fontaines Parfumées », qui est une des attractions de Grasse cette année.

Cette heureuse innovation prouvera une fois de plus, aux étrangers, que Grasse est bien la reine des fleurs et des parfums.

C. C.

La Parfumerie à la Foire de Lyon

S'il fallait une preuve de la satisfaction des adhérents à la Foire de Lyon, nous la trouverions dans le nombre inusité de ceux qui ont déjà donné leur adhésion pour la réunion de 1927 et qui sont déjà plus de 1.100.



Marcel Franck.



Capes-Viscose.

C'est que le Palais, cependant immense et impressionnant, comme l'ont remarqué les visiteurs, par ses proportions babyloniennes, a été trop petit cette année. Un nouveau terre-plein de 16.000 mètres carrés a été aménagé au nord du Palais et le Groupe de l'alimentation formait un village de plus de 250 stands (284 exactement).

Les étrangers sont venus plus nombreux : 45 nations dont 23 d'Europe, 11 d'Amérique, 9 d'Asie et 2 d'Afrique ont été représentées. Citons aussi la visite du Président de la République qui a relevé l'éclat de cette manifestation, celle de MM. Rakowski, ambassadeur de l'U. R. S. S., Fahkry Pacha, ministre d'Egypte, Alfonso Reyes, ministre du Mexique, etc.

Le groupe de la Parfumerie n'a pas été comme, autrefois, l'un des plus brillants, et cependant, une action collective des parfumeurs de Paris et de province aurait sans doute pu obtenir de l'administration de la Foire, l'organisation d'une galerie de publicité collective, qui aurait été, comme celle de la soie, un véritable foyer d'attraction. Espérons que cette solution originale, envisagée pour l'année prochaine, pourra être retenue, si le nombre des adhérents est suffisant.

La *Parfumerie Moderne* avait, dans le groupe 34, trois grands stands réunis en un seul et M. Argence et ses collaborateurs y recueillaient de la publicité pour tous les organes techniques de parfumerie du monde entier, à quelques exceptions près.

Les industries annexes de la parfumerie étaient bien représentées, et, à chaque réunion, elles enregistrent des ordres nombreux.

Les vaporisateurs, notamment, si à la mode maintenant, réalisent des affaires importantes.

Marcel Franck, toujours soucieux du progrès, présentait cette année un nouveau modèle de vaporisateur qui doit révolutionner l'industrie de la parfumerie. Rien n'a été fait depuis des années, au point de vue progrès technique de cet appareil, mais cette fois, il faut marquer une bonne note à Marcel

Franck. Son nouveau vaporisateur, d'une extrême simplicité, répond aux besoins de la clientèle qui se plaignait jusqu'ici à tort ou à raison du fonctionnement irrégulier de cet article. Les clients trouveront, dans cette nouvelle création, un remède à leurs maux : plus de vaporisateur bouché, plus de déréglage, plus de pas de vis usé.

Quoique la verrerie ne possède que des éléments assez restreints de nouveautés, c'est toujours dans des formes appropriées à leur genre que Marcel Franck présente ses modèles toujours nouveaux et élégants.

Kitzinger frères, Robert Bloch, Dubois & C°, Houet Pelleray, V. Saumon, Verro Cerram, nous ont montré également de très méritoires créations.

Bonfils & de Lajaumarie, Montélimar (Drôme). — Comme l'an dernier, la manufacture de houppes et bigoudis en tous genres, Bonfils & de Lajaumarie exposait la série de ses articles classiques, ainsi que ses toutes dernières créations.

Tous les modèles de houppes fabriqués actuellement étaient réunis dans ce stand : mais nous avons pu constater qu'aucun n'est supérieur à la houppe Yany dans la fabrication de laquelle s'est spécialisée la maison Bonfils & de Lajaumarie : supprimant la boîte à poudre, la houppe Yany, grâce à son velours élastique spécial, tamise parfaitement la poudre et constitue la houppe la plus perfectionnée et la plus agréable qui ait été faite jusqu'à ce jour.

Des spécimens de tout premier ordre de bigoudis en peau, boîtes à poudre, poupées artistiques, sachets et étuis, gants de toilette, etc., permettaient également aux visiteurs de constater la diversité et la perfection des articles fabriqués par la maison Bonfils & de Lajaumarie.

Les autres fabricants de houppes : Léon Baillarjeau, G. Mallet et Manufacture française d'articles de toilette, avaient aussi de très belles expositions.

Capes-Viscose, 16, rue du Louvre, Paris (Ier). — Précieuses auxiliaires de l'industrie de la parfumerie, les Capes-Viscose nous présentaient la série de leurs capsules hermétiques, d'une composition différente de tous les autres capsulages, liquides ou solides, et s'adaptant à tous les genres de récipients, quelle qu'en soit la forme.

Les Capes-Viscose, opaques ou transparentes, conviennent tout particulièrement au capsulage des parfums, extraits, lotions, huiles essentielles, crèmes, fards, produits de beauté, etc.. Elles suppriment l'emploi de toute machine et de toute main-d'œuvre spécialisée ; elles permettent l'emploi de demi-bouchons ou de rondelles de liège, en s'adaptant étroitement au goulot, et donnent le maximum de sécurité au fabricant soucieux d'éviter la falsification de ses produits.



Marius Milou & C°.

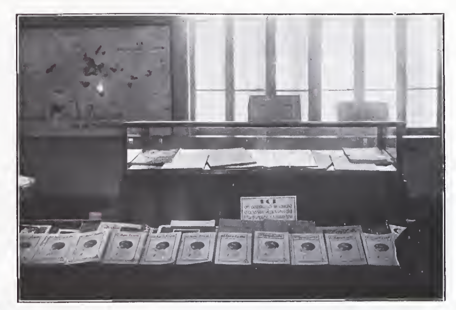


Bonfils & de Lajaumarie.

MARIUS MILOU & Cº, MONTÉLIMAR.— Spécialisée dans la fabrication des coffrets et écrins pour flacons de parfums, la Manufacture de cartonnages de luxe Marius Milou & Cº exposait, à la Foire de Lyon, l'innombrable variété de ses productions, dont la qualité supérieure et la présentation des plus gracieuses ont valu à cette maison une notoriété considérable.

Nous avons apprécié tout particulièrement, parmi ses dernières créations, sa boîte-tamis munie de sa houppe, et divers coffrets à intérieur soie pour présentation d'extraits.

On sait que la maison Marius Milou & Cº, non contente de la position prépondérante qu'elle occupe sur le marché français, traite également d'importantes affaires à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, en Suède, Norvège, Angleterre, Belgique, Suisse et Espagne.



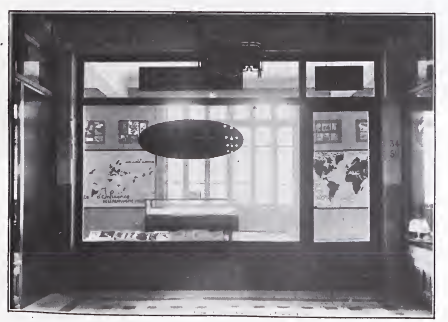
Stands de "La Parfumerie Moderne".

Au rayon éponges : Gagnière & Cº, l'un des fidèles adhérents de la première heure, et France Eponge.

La brosserie Maurey Deschamps, connue depuis 1847, pour le fini de sa fabrication, présentait de beaux modèles.

A côté d'eux : les Etablissements Loonen, la Brosserie du Dr Lenief (brosses à dents), la Brosserie Méridionale de France, Les Brossiers Réunis, Dupont & Cº, Errien frères, G. Guinnard, Hullot fils, Legardeur, Rocher, Edmond Loideau. Etablissements Lustryl, Larchin fils, Juliette Magnadier, J.-L. Mermet, Louis Oberthur, Ollivon fils, Payet frères, Etablissements Pechon, Sauer frères, Savy & Giron, et d'autres encore, nous ont exhibé des collections splendides.

Très peu de fabricants de peignes, Bonnaz s'était abstenu ; en revanche, Manufacture Paul Lefebvre, G. Testa et Etablissements Mercier.



Stands de "La Parfumerie Moderne".

Cré Rossi, le parfumeur de Lyon, a sorti une magnifique collection de machines électriques modernes pour salons de coiffure ; François Michel, des trousses de toilette ; Urbain & Cº, des brûle-parfums fort beaux.

L'Oréal représentait seul les fabriques de teintures pour cheveux. L'Oréal édite un journal qu'il faut réclamer chez le coiffeur et qui est fort amusant.

Parmi les parfumeurs, nos fidèles amis : Crème Simon avait un stand élégant et MM. Maurice Simon et Fauquet recevaient aimablement les visiteurs. Le Pétrole Hahn avait organisé un cinéma fort attrayant. Nous avons pu y rencontrer MM. Prelle, administrateur, Dufour, directeur commercial, Dr de St-Rapt, notre collaborateur et directeur des services scientifiques du Pétrole Hahn.

La Parfumerie Moreau avait aussi exposé ; à côté d'elle Clermont & Fouet de Genève, les Parfums d'Orsay qui présentaient leur Dandy, Crème Béatrice, Gibbs (Thibault & Cº), Laboratoires Superbhair, Odol, Vachon-Bavoux, Parfumerie Tic, Parfums Rigaud, Parfumerie Sauzé frères, Marcel Guerlain.

FONTANIS. — Dans un cadre élégant et somptueux qui a fait l'admiration des visiteurs, se trouvaient groupés de remarquables spécimens des productions de la parfumerie Fontanis.

La louange de cette importante maison française n'est plus à faire et les deux médailles d'or obtenues par elle à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes sont la meilleure des références.

Produisant des parfums de luxe très appréciés, Fleur de Bagdad, Sous la Charmille, Quel Délice, etc..., la parfumerie Fontanis s'est également spécialisée dans la fabrication de ses poudres de riz des saisons, dont chaque teinte a sa signification : le blanc symbolisant l'hiver, le rose le printemps, le naturel l'été, le rachel l'automne, et dont les parfums délicats font les délices des élégantes.



Parfums Fontanis.

Les Broyeurs-Tamiseurs « Royal-Triumph ». — Les usines B. O. P., 305, avenue de la Reine, à Bruxelles (Belgique), nous ont présenté leurs nouveaux broyeurs.

Ils offrent un réel intérêt pour nos industries, en ce sens que ce sont les moulins les plus pratiques pour la mouture des plantes aromatiques et de parfumerie en général et aussi, dans un autre ordre d'usage, des produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

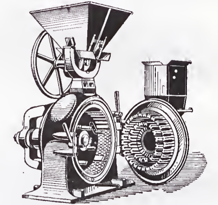
Ces Broyeurs-Tamiseurs « Royal-Triumph » ont obtenu un éclatant succès dès leur lancement sur le marché. Dans toutes les grandes villes du monde, il existe des dépôts de ces appareils précieux.

Il faut reconnaître que le Broyeur R. T. est la machine la plus réputée et la meilleure pour moudre, mélanger et tamiser en même temps les matières les plus variées. Ses avantages sont tellement nombreux que l'on comprend son succès : rendement maximum, fonctionnement précis et automatique, pas d'échauffement, mouture régulière sans blutage supplémentaire, entretien nul, usure insignifiante des tôles et de tous les organes, toutes pièces interchangeables, finesse variable et *ad libitum*, force motrice réduite, encombrement restreint, construction ultra-simple, aucune perte, aucun déchet de produit. Quel autre broyeur-tamiseur pourrait prétendre réunir ces avantages ? Nous n'en connaissons pas.

Le « Royal-Triumph » est absolument indispensable dans les fabriques de produits chimiques et pharmaceutiques, fabriques de couleurs, savons, lait en poudre, chicorée, surtout dans les fermes et exploitations des colonies, dans les parfumeries, chocolateries, raffineries de sucre, meuneries, biscuiteries, distilleries, brasseries, minoteries ; dans les laboratoires, les fabriques de porcelaine et produits réfractaires, dans les fabriques de produits pour l'élevage ; chez les négociants en gros de denrées coloniales, de graines, dans les usines de défibrage d'écorces tannantes, de granulations de bouchons, de calorifuges, d'engrais chimiques. fonderies, dans les fabriques de parfums, etc., etc.

En un seul passage, le Broyeur « Royal-Triumph » réduit à volonté en farine ou en gruaux les produits durs, tenaces, filandreux aussi bien que les produits tendres et friables. Pas d'installation spéciale nécessaire ; une simple caisse de réception formant en même temps bâti de support suffit. Le montage peut se faire également sur massif en maçonnerie.

Le produit broyé tombe dans un sac ou dans un récipient quelconque tandis que l'air balayé par la vitesse de rotation du disque et chargé de poussière est recueilli à part. Sur demande, le Broyeur « Royal-Triumph » peut être muni d'un puissant aimant logé sous l'auge et destiné à retirer toutes les parcelles de fer, qui peuvent se trouver dans la matière à broyer.



Broyeur "Royal Triumph".

Au résumé, beau groupement des principaux fabricants spécialistes ; espérons que l'année prochaine verra, groupées, autour d'eux, les grandes firmes, plus universellement connues et qui formeront avec les habitués, une excellente représentation de l'Industrie Française de la Parfumerie, sous tous ses aspects. *P. M.*

NÉCROLOGIE

On nous annonce le décès de Mme Joseph Lesquendieu, femme de M. J. Lesquendieu, le parfumeur bien connu, à qui nous adressons nos sincères compliments de condoléances. L'inhumation a eu lieu à Méry (Oise).

LES SARRIETTES DE LA VERTE OMBRIE ET L'ESSENCE DE SANREALE

Un admirateur des paysages italiens, bon écrivain par surcroît, Schneider, décrivait cette partie de l'Italie centrale de la façon suivante :

« Tous les aspects les plus beaux « sont réunis dans cette merveilleuse



Vue de Gualdo Tadino.

« province, comme par la main en- « chantée d'un artiste souverain ; elle « est plus accidentée que la Lombar- « die et que la Romagne; plus origi- « nale dans son caractère primitif que « la Toscane ; plus fraîche, plus fine, « plus saine que la voluptueuse Cam- « panie ; plus vive et plus gaie que le « paysage romain ; et, surtout, elle est « grande et douce ; c'est la suave aus- « térité faite réalité. »

On peut ajouter que ses montagnes sont majestueuses, mais non sauvages, sa vallée fertile est ouverte comme une coupe enchantée, elle est riante sans être monotone ; ses fleuves aux souvenirs glorieux et poétiques qui lui donnent la fraîcheur et la fertilité, ont été de tout temps chantés par les poètes : Virgile, Dante et bien d'autres encore.

Pérouse, Spolete, Assise doucement posées aux flancs des monts légendaires, Monte Ubaldo, Subasio inspirent au visiteur le plus inattentif, un sentiment de douce mélancolie où l'âme, le corps et l'esprit se reposent dans un sain idéal fait de vie spirituelle et de primitive douceur.

Laissons maintenant le côté poétique de la région qui a inspiré cet article et passons aux choses plus terre à terre mais qui touchent de plus près nos amis et lecteurs.

La flore de l'Ombrie est importante et variée et les plantes aromatiques qui intéressent la parfumerie y sont nombreuses, on y trouve en quantité : le thym, le serpolet, le romarin, le genêt, le genièvre, la menthe, l'œillet sauvage, le narcisse, la marjolaine, l'origan, la sarriette, etc. C'est de cette dernière que je veux parler d'une façon particulière, parce que cette plante qui est fortement aromatique, n'est pas connue en parfumerie ; elle croît en quantité dans cette région.

La sarriette est de la famille des labiées, elle vient à l'état sauvage dans certains terrains argilo-calcaires ; ses caractères botaniques sont les suivants : Calice tubulaire à dix nervures principales, nu ou quelquefois recouvert d'un léger duvet ; il possède cinq dents, la corolle est bilabiée, le pistil a quatre étamines.

C'est une plante herbacée annuelle qui prend la forme d'un petit arbuste

globulaire de 25 à 30 centimètres de hauteur, la tige principale est prismatique, droite et de couleur brune souvent recouverte d'un léger duvet rude au toucher ; les feuilles sont lancéolées et étroites, de couleur vert clair, elles sont velues aux bords. Les fleurs sont blanches ou quelquefois violacées.

Nombreuses sont les variétés de cette plante, on en compte plus de vingt, mais les deux seules qui soient réellement intéressantes pour la parfumerie, sont : la *Satureja Montana,* qui croît spontanément dans les monts de l'Ombrie et la *Satureja Hortensis*, qui est cultivée au Piémont.

L'Essence.

L'essence de Sariette contient comme constituant principal, un phénol : le Carvacrol, lequel, comme tous les phénols, possède une odeur plutôt déplaisante, malgré que la plante dont il provient ait une odeur très agréable. L'huile essentielle distillée des feuilles fraîches au moment de la foraison ou celle distillée des feuilles sèches présente les caractères suivants : Liquide jaune clair et mobile, odeur qui rappelle celle du thym ; densité 0.870 à 15°, rotation optique — 0°62. L'essence obtenue dans ces conditions est peu indiquée pour un emploi en Parfumerie. Au contraire, si l'on procède à la distillation dans d'autres conditions de temps, c'est-à-dire avant sa maturité complète, on obtient un produit bien plus agréable.



Sarriettes fleuries.

L'époque la plus indiquée pour ce travail est le mois de juin quand les jeunes pousses se sont développées suffisamment sans avoir acquis la consistance ligneuse qu'elles prennent plus tard en juillet et août, époque de la floraison.

L'essence ainsi obtenue est différente sous tous ses aspects de la précédente ; en effet, elle a l'aspect d'un beau liquide vert émeraude, son odeur est fraîche et suave et rappelle un peu celle de la marjolaine avec une nuance de bergamote ; l'analyse correspond aux constantes suivantes :

Densité à 15° =0,8959.
Rotation =5°,20.
Indice de réfraction = 1 4742.
Solubilité dans l'alcool à 90° = 1,1 complète.
Phénol total =12 %.

On peut obtenir un produit encore meilleur pour l'emploi en parfumerie, en ajoutant à l'essence distillée de 25 à 50 % d'essence obtenue par extraction aux dissolvants, cette dernière donnant au produit plus de velouté.

Le rendement à la distillation est plutôt bas 120/150 gr. par 100 kilos de plante mondée ; son prix est donc assez élevé, mais cela n'influe pas beaucoup sur le coût des prix parce qu'on l'emploie à doses très modérées.

Applications en Parfumerie.

Jusqu'à présent, la presque totalité de la Satureja, généralement dénommée en Italie Santoreggio ou Cera,



Groupe de Sarriettes dans la montagne.

était employée pour la préparation des vins aromatiques genre Vermouth, mais la parfumerie n'avait pas pensé d'en utiliser les propriétés fortement aromatiques. Des essais que j'ai faits avec plusieurs compositions m'ont donné des résultats les plus favorables.

L'emploi de cette essence est surtout recommandé dans les compositions genre Fougère ou Foin coupé ou dans tous les produits qui demandent une note fraîche et herbacée. Dans les compositions à la Fougère, on peut l'employer à la dose de 3 à 5 grammes par kilogr. d'essence composée ; pour le Foin coupé, à la dose de 5 à 10 gr.

La note de fraîcheur qu'elle communique aux préparations est agréable et se lie parfaitement aux autres composants comme, par exemple, à la Bergamote, à la Lavande, au Néroli, au Romarin, à la Sauge Sclarée, etc.

Il faut donc souhaiter que cette essence soit adoptée en parfumerie sur une certaine échelle et ceci dans l'intérêt de la parfumerie elle-même, et pour terminer, je demanderai aux lecteurs qui ont eu la patience de me suivre jusqu'ici, d'adopter le nom ci-dessous que je propose pour simplifier la terminologie qui varie souvent suivant le pays et le type du produit désigné :

ESSENCE DE SANREALE.

C'est un vocable simple et facile à prononcer dans n'importe quel idiome qui désignera l'essence de Satureja Montana ou Hortensis, obtenue par distillation dans les conditions de temps et de lieu décrites plus haut.

(Da « *Rivista. It. Ess. Prof.* »)

FAYAUD.

Fleurs de Sanréale.

MENTHOL NATUREL ET MENTHOL SYNTHÉTIQUE

On s'explique difficilement la manœuvre actuelle des Japonais et les causes de la baisse considérable de la menthe, au moment où le marché aurait pu en absorber de grandes quantités à des prix beaucoup plus élevés.

On a supposé que le Japon avait décidé l'anéantissement des fabriques de menthol synthétique dont la naissance avait été évidemment provoquée par les hauts prix de l'essence naturelle et du menthol japonais.

Malheureusement, cette lutte du produit naturel contre le produit de synthèse, qui avait eu un véritable succès lors des combats camphre de Formose contre camphre synthétique, ne paraît pas devoir se terminer de la même façon, en ce qui concerne le menthol.

Il est certain que, dès maintenant, il serait possible de produire en toutes quantités du menthol de synthèse à moins de 200 francs le kilo, ce qui, au cours actuel, correspond à 13 shilling la livre environ. Or, les Japonais sont dans l'impossibilité de parvenir à ces prix extrêmement bas sans perdre des sommes considérables. Déjà, le manque à gagner sur 500.000 livres vendues est d'environ 6/6 par livre soit plus de 250 millions de francs. Ce manque à gagner peut s'appliquer pendant l'année entière sur toute la récolte dont on ne connaît pas encore l'importance, mais qui est au moins l'équivalent des récoltes précédentes.

Or, comme les fabricants de menthol de synthèse n'ont pas immobilisé des sommes considérables dans un matériel spécial, comme cela avait été le cas lors de l'installation des fabriques de camphre artificiel, et que, provisoirement, ils fabriquent dans ce matériel d'autres produits organiques, ils seront prêts de nouveau à fabriquer tout ce qu'il sera nécessaire de menthol dès qu'il leur plaira.

Dans ces conditions, la lutte du menthol japonais contre le menthol synthétique paraît bien difficile et bien coûteuse pour le Japon (et il serait bien extraordinaire que les meneurs du marché ne le sachent pas), il faut donc chercher ailleurs la cause réelle du fléchissement du marché de la menthe.

L'Organisation des Bureaux d'une Parfumerie

Bien qu'on admette généralement, non sans un certain fond de raison, que le travail de bureau, essentiellement intellectuel, ne se prête pas, comme le travail plus généralement machinal des usines, à l'application des méthodes d'organisation scientifique, il est nécessaire que le travail des employés de bureau soit organisé au même titre que celui des ouvriers dans les ateliers. Il y a, en effet, entre le strict automatisme inspiré de Taylor et l'excès d'individualisme presque général dans les bureaux, place pour une organisation rationnelle suffisamment plastique pour pouvoir s'adapter aux particularités que présente la nature spéciale de travail en question.

Dans l'étude, que nous inaugurons ici, nous laisserons de côté toute question industrielle, qui a déjà été traitée dans ces colonnes, pour ne nous étendre que sur les conditions d'organisation commerciale.

L'Organisation Commerciale.

Dans l'industrie, la partie commerciale est plus compliquée que dans les entreprises, qui ne font que du commerce proprement dit. Aux difficultés communes vient s'ajouter pour le chef d'une industrie la préoccupation d'une constante harmonie entre sa production et ses ventes. Aux époques de crises, le commerçant ne supporte que la charge de ses frais généraux, facilement réductibles, et il ne court que les risques d'une immobilisation de ses capitaux ou d'une dépréciation de son stock. L'industriel, par contre se voit en plus dans la grave obligation de continuer à produire pour conserver une main-d'œuvre précieuse autant que coûteuse. Inversement, aux époques de prospérité économique, alors que le commerçant n'éprouve que la difficulté de se procurer sa marchandise, l'industriel voit s'ajouter au difficultueux problème d'augmenter sa propre production, les soucis d'un pénible approvisionnement en matières premières.

Loin d'être négligée, la partie commerciale, qui permet à l'industriel d'intensifier ses ventes en temps de crises, comme de se procurer les approvisionnements nécessaires dans les périodes de prospérité générale, mérite toute l'attention du chef d'entreprise. Les services commerciaux, c'est-à-dire les bureaux, doivent donc être organisés au même titre et en s'inspirant des mêmes principes que les services techniques et les ateliers.

Cette organisation comprend :

Le plan d'action,

L'organisation matérielle des bureaux,

L'organisation du personnel,

L'organisation du travail proprement dit.

Le plan d'organisation.

Il y a lieu de ne réaliser l'organisation ou la réorganisation d'un bureau commercial qu'à la suite d'une minutieuse étude, dont les résultats seront résumés sous forme schématique dans un plan d'action.

On envisagera en premier lieu les composantes de l'organisation, particulièrement les différents services dont l'ensemble constitue le bureau commercial. C'est ainsi que dans une parfumerie on pourra considérer la subdivision suivante :

Administration et Direction y compris la comptabilité, le classement et les archives, le contrôle ;

Service des achats ;

Service de vente qui se subdivisera lui-même en une série de sections bien distinctes ; Section de la Prospection, *qui s'occupera de la recherche des affaires par l'action de la publicité et des vendeurs ; Section des* Commandes *qui sera chargée de la réalisation des affaires traitées ; Section du* Courrier, *qui règlera le travail matériel de dactylographie.*

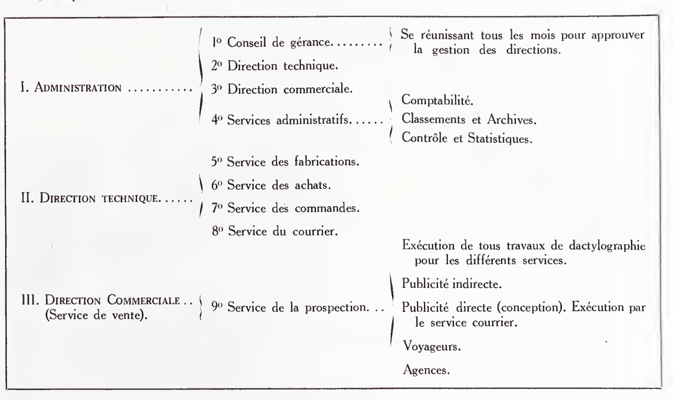
L'importance du service de vente.

Quelle que soit l'importance de l'entreprise, on a intérêt à ne pas confier au même cerveau la direction du service de vente et celle des autres services. Ce n'est pas la séparation d'usage de toute entreprise industrielle en parties technique et commerciale que nous préconisons ici. Nous ne voyons même aucun inconvénient à ce qu'une grande partie des services commerciaux soit sous le contrôle technique, ce qui arrive fréquemment dans les entreprises moyennes où le patron est ingénieur. Il est incontestable que le service des achats est plus généralement de la compétence du technicien de l'entreprise que d'un commerçant quelconque ; il en est de même pour les parties comptable et financière, qui sont de nos jours si intimement liées au développement de la fabrication, que leur contact continu avec les services techniques est absolument indispensable. Il n'en est pas de même pour le service de vente.

Par contre, en ce qui concerne le service de vente, nous estimons qu'il y a intérêt de lui octroyer une autonomie presque intégrale. Au point de vue financier, une certaine indépendance ne peut que faciliter le développement de la vente. Elle confère à la direction de ce service le sentiment de la responsabilité, lui donne la confiance dans l'heureuse sanction de ses efforts productifs, utilise le volant de l'intérêt personnel. Il ne peut en être ainsi lorsque les résultats de la vente sont noyés dans le bilan général et qu'on ne peut se rendre un compte suffisant du fonctionnement bon ou mauvais de ce service.

La séparation effective du service de vente permet en outre à ce service de s'établir, non pas sur les lieux de fabrication, mais dans un centre économique tout en laissant dans l'usine certains autres services commerciaux.

Cette solution offre en plus l'avantage de faciliter les rapports entre les chefs de la vente et des services techniques, qui trop souvent se considèrent en frères ennemis, alors qu'une stricte collaboration entre eux est nécessaire. Ce travail en commun sera d'autant plus aisé à établir qu'il existera une séparation complète des pou-



I. ADMINISTRATION	1° Conseil de gérance.........	Se réunissant tous les mois pour approuver la gestion des directions.
	2° Direction technique.	
	3° Direction commerciale.	
	4° Services administratifs......	Comptabilité.
		Classements et Archives.
		Contrôle et Statistiques.
II. DIRECTION TECHNIQUE......	5° Service des fabrications.	
	6° Service des achats.	
	7° Service des commandes.	
	8° Service du courrier.	Exécution de tous travaux de dactylographie pour les différents services.
III. DIRECTION COMMERCIALE .. (Service de vente).	9° Service de la prospection. ..	Publicité indirecte.
		Publicité directe (conception). Exécution par le service courrier.
		Voyageurs.
		Agences.

voirs, les deux directeurs, indépendants l'un vis-à-vis de l'autre, étant placés sous les ordres du directeur général, de l'administrateur-délégué ou du patron suivant la nature et l'importance de l'affaire. Dans certaines grandes entreprises, le chef du service de vente sera le plus souvent sous les ordres directs d'un directeur commercial. Dans certains cas, on arrive même à scinder le service de vente en deux sections bien distinctes, l'une s'occupant des ventes dans le pays et l'autre des ventes à l'étranger.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que la recherche des affaires et le travail de la clientèle doit se faire suivant un programme strictement établi lors du lancement de la marque. L'organisation des services, au point de vue intérieur des bureaux comme extérieur des vendeurs, variera suivant la politique de vente adoptée : par revendeurs, succursales ou par correspondance.

En ce qui concerne les commandes, on a intérêt dans une parfumerie à ne pas séparer la partie matérielle, tels que les accusés de réception, les livraisons, les envois de factures, des services de fabrication. Nous avons donné déjà dans ces colonnes un exemple d'organisation d'un service de commandes, lié directement à la partie technique de l'entreprise. Nous n'y reviendrons pas. Notons toutefois qu'il est nécessaire que les commandes passent par le canal du service de vente, qui doit les connaître en vue de la prospection.

On a intérêt à centraliser le courrier dans un service spécial, pour le règlement de la correspondance de tous les autres services de l'entreprise.

Un exemple d'organisation.

Particulièrement dans l'industrie de la parfumerie, il n'y a généralement pas nécessité de séparer la partie commerciale de la partie fabrication. Installées au même endroit, l'organisation en est facilitée.

Afin de fixer les idées et servir de base à la présente étude, nous donnons ci-dessus l'exemple du schéma d'organisation d'une parfumerie de moyenne importance.

Ces préliminaires, au sujet desquels nous avons forcément quelque peu empiété sur l'organisation générale, nous permettront d'aborder rationnellement la question de l'organisation commerciale dans une parfumerie.

RUMPF,
Conseil en Organisation.

LA FUTURE CONCURRENCE AMÉRICAINE

Fédération américaine d'études et de recherches sur la chimie des essences et des parfums.

Grâce à la générosité de MM. Vatermeyer et Leonardt, respectivement président et vice-président de la « Fritzsche Brothers Inc. », a été instituée à la « Columbia University » une fondation pour les dites recherches. Le titulaire doit être nommé par l' « University Council » sur la proposition d'une Commission adjudicatrice, composée du président de la « Fritzsche Brothers Inc. » et du doyen des professeurs de chimie organique, et approuvée par la faculté de chimie. L'adjudicataire reçoit 3000 dollars par an et les recherches sont effectuées sous la direction du Prof. Marston T. Bogert (*Science*, vol. LXI, n° 1578, 1925).

LE MEXIQUE

Le Mexique est un pays idéal pour la parfumerie. Ses grands magasins de nouveautés, appartenant à des commerçants français, offrent un grand débouché pour cette industrie, car la haute et la moyenne société aiment beaucoup les produits français, et peuvent les payer à leurs justes prix, puisque la monnaie nationale (pièces métalliques d'or et d'argent) est au pair avec le dollar.

D'autre part, les colonies française, anglaise, nord et sud américaines, espagnole, etc., achètent avec grandes prodigalités nos articles de toilette, tant pour la vie ordinaire que pour les voyages, car il y a un grand nombre de personnes qui traversent la République, soit pour aller aux Etats-Unis, soit pour aller à l'Amérique du Sud ou Centrale, en se transférant d'une mer à l'autre par les chemins de fer interocéaniques.

C'est surtout l'Amérique Centrale (Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, et même le Panama) qui s'approvisionnent ou, du moins, se renseignent des produits européens dans le marché mexicain, grâce principalement aux luxueux et énormes magasins de nouveautés français, dont il est déjà question plus haut, et dont quelques-uns représentent certainement un capital de plusieurs centaines de millions de francs.



Tampico. Panuco River.

Cette situation a naturellement attiré l'attention de quelques négociants étrangers qui tâchent surtout de nous déplacer, d'abord par la manufacture de contrefaçons et imitations, et facilités par le peu de soucis que montrent les industriels français d'assurer leurs droits au moyen du dépôt de leurs marques. Cette négligence a, avant la guerre coûté très cher à une des plus grandes fabriques de Paris, dont une de ses poudres de riz a été lancée sous sa propre marque, et est encore vendue par un tiers, puisque la loi de protection de la Propriété Industrielle à cette époque, qui est presque la même aujourd'hui, accorde tous les avantages au premier venu qui demande l'enregistrement.

On doit signaler le fait, que la falsification peut être réalisée non seulement dans le même pays, mais aussi bien dans un autre, qui ferait les expéditions sans aucun obstacle, s'il a fait le dépôt de la marque, cas dans lequel, malgré les généreux arrangements spéciaux avec le Mexique à ce sujet, il faudra un long et cher procès pour obtenir l'interdiction d'introduction ou de vente des marchandises illégitimes.

Ozumba et le Popocatepelt.

D'autre part, on a la concurrence des articles fabriqués au Mexique même avec des extraits américains par une compagnie de New-York, et des produits bon marché particulièrement allemands et du même pays, élaborés avec les extraits synthétiques.



Tête de Diorite de Coyolxauhqui. Musée national de Mexico.

Et c'est là, la grande erreur, car au Mexique, il y a des éléments naturels assez importants pour n'avoir pas besoin de ce recours. A part ses terres magnifiques pour la culture des fleurs, sur une large échelle, il existe une flore sylvestre très riche en essence.

Une étude du département de l'Industrie, du Gouvernement mexicain signale, entre innombrables fruits et fleurs de ce genre, quelques faits à ce sujet très intéressants :

Dans la province de Hidalgo, il y a des étendues énormes, qui se remplissent tous les ans de fleurs de « San Juan » (bouvardia jongiflora), dont le rendement de parfums très délicat est de 7 %, et personne ne les exploite. Plus de 100.000 « Gardenias », dont le rendement est de 5 % et dont la fleur est bien connue et estimée en Europe, poussent dans plusieurs endroits. Au Mexique, les fleurs sont vendues par milliers, et à des prix dérisoires, et personne ne les utilise pour la production des parfums.

La fleur de « Huizacho » (Mimosa spécial) très répandue dans toute la République, donne le 4 % de très bonne essence ; personne n'y fait attention et les fleurs sont même rarement vendues.

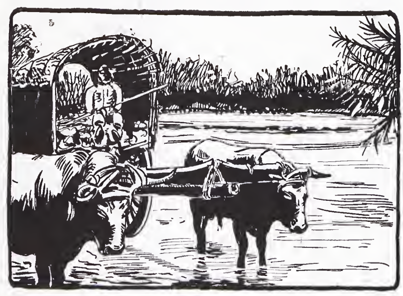
Le « Tabaquilloloroso » (Hedeoma Piperita) pousse partout dans le District fédéral, autour de la ville de Mexico ; son rendement d'essence de menthe ainsi que de menthol est de 5 %.

La noix ou pépin du « Mamey » (Lacuma Bomplandi L. Mimosa), fruit exquis, inconnu en Europe, produit 50 % d'huile aromatique, qui sert de base pour certaines préparations de toilette, est très bon pour les cheveux ; ce fruit est très abondant au Mexique.

Les Etats de Guerrero, Oaxaca et Puebla, produisent chaque année plus de 5.000 kilos d'essence (bien connue) de Linaloé (Amyris linaloé Elaphrium aloexilon) et on pourrait bien multiplier la production, en faisant une exploitation des forêts plus soignée et judicieuse. Aussi, même avec des procédés plus modernes, on pourrait obtenir un rendement de 7 à 8 % ; cette essence sert de base pour la parfumerie.

Partout, dans toute la République et principalement dans les Etats de Chiapas, Tabasco et Vera-Cruz, il y a de grandes étendues de terrains couverts de « Etoraque » à l'état sauvage. On extrait de cette plante une résine très appréciée en parfumerie dont la consommation est presque aussi importante que celle du linaloé.

Il serait très difficile de faire une énumération à peu près complète de tous les fruits et plantes à parfums que l'industrie dont nous parlons, pourrait obtenir au Mexique, presque sans au-



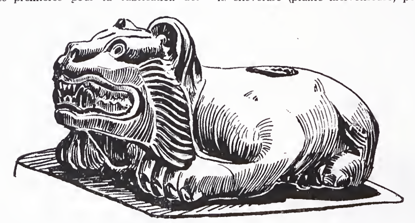
Rio Atoyac.

tres frais que ceux de la récolte. Cela s'explique par la variété des climats du pays, par son étendue et par son nombre réduit d'habitants.

Si on ajoute l'abondance des matières premières pour la fabrication des savons aromatiques (huiles végétales par exemple) et de quelques autres articles de toilette, comme les poudres de riz (il y a du riz de très bonne qualité et en quantité), préparation pour la chevelure (plante merveilleuse) pour le bain, pour la peau, etc., on conviendra que ce pays, le plus proche après Cuba, dans l'Amérique Latine, est une véritable terre de promission pour l'industrie française de la Parfumerie, qui pourrait obtenir là-bas, des extraits basiques nouveaux et délicats pour maintenir sa renommée, et peut-être approvisionner plusieurs marchés américains, si elle se décidait à établir des usines-succursales, comme l'ont fait les Américains sans exploiter cependant les fleurs.

Elle aura pour cela, et nous sommes autorisés à le déclarer, le concours et toutes sortes de garanties de la part du Gouvernement Mexicain, qui verra ces exploitations s'installer dans son territoire, avec une grande complaisance.

J. P.



Le Jaguar du Musée national de Mexico.

Variétés

L'Impot sur la Parfumerie.

Dans le projet primitif du Gouvernement, les dentifrices étaient exemptés de l'impôt nouveau. Il n'en est plus de même dans le budget définitif et ces produits, hygiéniques par excellence, on en conviendra, sont taxés au même titre que le reste. On peut estimer désormais que les impôts directs sur l'ensemble des produits de parfumerie dépassent actuellement en France 60 %. C'est évidemment un record.

***

La Lanterne du 2 mars dernier a publié, sous la signature de Mme Marthe Maldidier, une interview de M. Bienaimé, président de la Chambre syndicale de la Parfumerie, qui confirme que l'opinion de toute la corporation est unanime, en ce qui concerne l'apposition de timbres vignettes. Nous ne saurions trop protester à toutes les occasions contre ce mode de perception d'un impôt, assez lourd en lui-même, sans qu'on le majore, sans bénéfice pour personne, d'un coût de main-d'œuvre excessif.

La question, notamment de la reprise des objets défraîchis en montre, devenue courante, sera la cause de conflits et de suspicions sans nombre.

Il ne s'agit pas, comme le dit très nettement le distingué président de la Chambre syndicale de la Parfumerie, de tourner la loi, mais de *sauver* notre *industrie*.

Espérons donc que les détails d'application seront mieux étudiés que la loi et que l'administration chargée de ce service s'en acquittera avec tact, et dans l'intérêt général.

La Parfumerie au Détail.

Le Bureau de la Chambre syndicale de la Parfumerie du détail s'est réuni le mardi 9 mars, à 2 h. 45, au siège social, rue du Château-d'Eau, sous la présidence de M. Nicolas, assisté de MM. Mazurier, Picard, Boin, Mauchain et Vollet.

Après lecture de la correspondance, le Bureau a examiné et discuté la question de la taxe à la production qui vient d'être votée par le Sénat, et qui va avoir, dès sa ratification par la Chambre, une répercussion sur les parfumeurs au détail qui vont être astreints à apposer sur leurs marchandises des vignettes multiples selon le prix de vente de l'article.

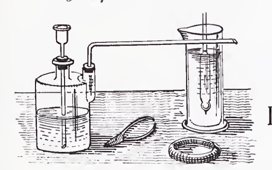
Ces messieurs ne dissimulent pas la gêne qu'ils vont éprouver tout d'abord par l'apposition de ces vignettes et ensuite par les frais énormes qu'ils vont occasionner pour les détaillants qui ont un certain stock en magasin.

A ce sujet, il est décidé de demander audience à M. Bienaimé, président de la Chambre syndicale de la Parfumerie en gros, pour réaliser un accommodement souhaitable entre fabricants et détaillants pour l'application de ces mesures nouvelles.

« Fleurs d'Amour » contre « Charme d'Amour ».

« Fleurs d'Amour » est le nom d'un capiteux parfum édité par une maison de Paris. Estimant que la marque « Charme d'Amour », déposée par *John Wanamaker*, de Philadelphie, pour des produits de parfumerie, prêtait à confusion, la maison parisienne s'était opposée à l'enregistrement. Le Commissaire des patentes s'est décidé en faveur de la maison américaine, estimant que le vocable « Amour » s'était trouvé associé à l'idée de parfumerie longtemps avant que les opposants ne l'eussent adopté, et que d'autre part, aucune confusion n'était susceptible de résulter de mots aussi différents que « Charme », et « Fleurs » ou « Bouquet ».

(*Les Echos*.)



NOTES PRATIQUES POUR LE LABORATOIRE

Par A. CHAPLET



VOLUMÉTRIE

POUR JAUGER UN LITRE PAR DEMI-LITRE.

Il faut d'abord s'assurer que le litre contient bien réellement le volume normal, car la plupart des « litres » du commerce, faits dans le coupable but de favoriser épiciers et marchands de vin — ne contiennent que 950 centimètres cubes. Pour cela, on tare le litre et on le pèse après l'avoir rempli d'eau, il doit peser 988 grammes à quelques décigrammes près. Cela fait, on n'y laisse de l'eau que jusqu'à mi-hauteur et on inscrit le niveau sur le verre (y coller une étiquette où on tracera une ligne au crayon). Puis on bouche et on culbute le litre en notant à nouveau le point où affleure le liquide (fig. 2). Il reste alors à prendre exactement le milieu de l'espace compris entre les deux traits que porte l'étiquette. On fera là un trait bien net,

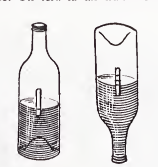


Fig. 1 et 2. Jaugeage d'un litre par demi-litre.

et on effacera les autres ; à moins qu'on ne grave un trait dans le verre en faisant disparaître ensuite l'étiquette. Rappelons qu'il est facile de graver un trait bien net sur le verre en se servant d'une lime « tiers-point ».

POUR FACILITER LES LECTURES DE DIVISIONS SUR LES BURETTES GRADUÉES.

Surtout lorsque se sont décolorés les traits gravés dans le verre, les lectures sont parfois très fatigantes. On



Fig. 3. Lecture sur burette graduée.



Fig. 4. Repère sur vase gradué.

obvie à cet inconvénient en disposant dans le tube un flotteur d'Erdman. Mais il y a d'autres palliatifs.

A) Employer un carré de papier à filtrer (pas trop épais pour qu'il reste bien translucide) placé sur la burette elle-même placée devant une fenêtre. Pour que le papier tienne et reste à l'endroit où l'on fait la lecture, le couper de manière à former deux fentes dans lesquelles passera la burette (fig. 3). L'aspect du ménisque est ainsi bien modifié, ce qui facilite beaucoup les lectures.

B) M. Sacher recommande dans la *Zeitschrift fur angewandte Chemie* de placer derrière la burette un miroir qui permet de distinguer bien plus nettement le ménisque d'après son image réfléchie. On se sert d'un petit miroir monté sur fil de fer coulissant le long de la burette, et portant une ligne horizontale gravée très fine. On fait coïncider le niveau inférieur du liquide dans la burette, son image réfléchie, la ligne index gravée sur le miroir.

POUR MIEUX DISTINGUER CELLE DES DIVISIONS A REMARQUER DANS UNE GRADUATION.

Lorsqu'un vase mesureur porte de nombreuses divisions et que c'est toujours au même trait qu'il faut régler le niveau du liquide à mesurer, on évite erreurs et tâtonnements en mettant autour du vase un de ces petits élastiques en caoutchouc servant à faire des paquets (fig. 4). C'est simple, un peu « bêta » peut-être mais très pratique. Et c'est reproduit d'après le périodique américain *Popular Sience*.

PINCES IMPROVISÉES POUR BURETTES.

On peut aisément à l'occasion construire de petites pinces rendant les

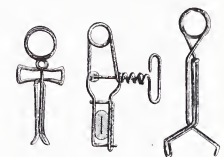


Fig. 5 à 7. Pinces improvisées pour burettes.

mêmes services que celles du modèle Mohr ou similaires servant à régler le débit des burettes.

On peut obtenir aisément une pince très sensible (fig. 5), une pince ayant

l'avantage de pouvoir s'enlever ou se fixer à n'importe quelle place d'un tuyau (fig. 6) une pince à ouverture immobilisable dans n'importe quelle position (fig. 7), grâce à une sorte de clef en forme de tire-bouchon.

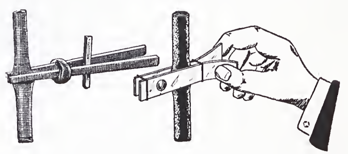


Fig. 8 et 9. Pinces improvisées pour caoutchouc de burettes graduées.

Ces pinces que M. Hoppins décrit dans *Scientific American* sont en fil de fer aciéré, de diamètre analogue à ceux avec lesquels on fait les pinces de Mohr ordinaires. Il est facile de travailler ce fil en fixant sur une forte planche d'assez grosses vis dont les têtes dépassent d'environ un centimètre : on tord le brin de fil métallique en le coinçant entre ces vis. La seule précaution à prendre pour que le travail soit facile est d'opérer toujours sur des brins relativement longs : de cinquante centimètres à un mètre.

Quant au modèle décrit dans *La Nature*, il est plus rustique puisqu'on le peut faire avec des morceaux de bois. Comme ressort on prend un anneau fait en sectionnant un tube assez fort de caoutchouc. On peut, en enfilant un anneau en gros fil de fer du côté libre des petites barrettes, régler la pince comme on ferait avec un robinet (fig. 8).

Enfin, le modèle de pince improvisée donné dans *Sience and Invention* se compose de deux petites plaquettes métalliques réunies par une vis laissant du jeu et serrées par des élastiques de caoutchouc (fig 9). On peut, en appuyant sur les bouts courbés des plaquettes, desserrer ces dernières.

Dispositif jaugeur.

Lorsqu'on doit fréquemment mesurer très exactement un même volume de liquide, il est indispensable de monter un dispositif automatique permettant d'opérer heaucoup plus rapidement qu'avec une pipette. Voici un dispositif reproduit d'après le recueil *Pour le chimiste*. Un tube central, par où arrive le liquide, aboutit à un robinet à quatre voies qui permet

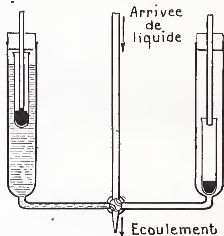


Fig. 10. Dispositif jaugeur.

d'opérer le remplissage d'un des éléments latéraux en même temps que la vidange de l'autre élément. Le liquide pénètre dans le tube en remplissage jusqu'à ce qu'un flotteur lesté de mercure obture un tube supérieur de sortie d'air, ce qui limite l'admission du liquide. Pendant la vidange, le flotteur découvre le tube d'accès d'air (fig. 10).

Réduction du titrage d'une Solution.

La règle suivante donne un moyen très simple pour passer d'un titrage à un autre plus faible. On verse dans un verre gradué un nombre de centimètres cubes égal au chiffre indiqué par le nouveau titre ; puis on remplit d'eau jusqu'à un nombre de centimètres cubes égal au chiffre du titre primitif. Exemple : on a une solution de bromure de potassium à 30 %, on la veut à 5 %. On verse 5 cc. de la première solution et on ajoute de l'eau pour faire 30 cc.

Vérification de la verrerie jaugée.

Il est indispensable, lors des livraisons de verrerie jaugée, de procéder à leur vérification. Bien entendu, un ballon de 100 c. c. par exemple, ne devra pas contenir 100 gr. d'eau : les diverses corrections à faire exigeant des calculs assez longs, nous donnons ci-après la table de Dupont, publiée dans le *Bulletin de l'Associa-*

Table de Dupont.

Température (°C)	Densité +4° C = 1	Volume +4° C = 1	Poids dans l'air du litre d'eau (pesé avec des poids en laiton)
10	0.999.747	1.000.253	998.648
11	655	354	560
12	549	451	450
13	430	570	341
14	229	701	215
15	160	841	081
16	002	999	997.921
17	998.841	1.001.116	769
18	654	348	585
19	460	542	395
20	250	744	189

tion des Chimistes, laquelle permet de supprimer tous les calculs pour la vérification des instruments de verrerie jaugée.

Il serait fastidieux de procéder à la pesée, avec tare, d'une centaine de fioles jaugées de 100 c. c. par exemple. Pratiquement, on se contentera de vérifier, en pesant avant et après remplissage d'eau distillée à 15° C, une seule fiole. On la fait ensuite sécher, on y verse du mercure jusqu'au trait de jauge, et l'on transvase ensuite le mercure dans chaque fiole en vérifiant la coïncidence du trait gravé qui doit être tangent à la surface du ménisque.

A. CHAPLET.

SUR L'INTRODUCTION A L'ÉTUDE MICRO-CHIMIQUE DES HUILES ESSENTIELLES

Par Raoul CERIGHELLI, Docteur ès-sciences, Ingénieur agronome, Préparateur au Muséum d'Histoire naturelle.

Cette étude, qui a été présentée au 4e Congrès de Chimie Industrielle, doit être connue de nos lecteurs, pour l'importance qu'elle offre lors de la recherche de la localisation du parfum dans la plante ou dans l'étude des lignées aux fins de sélectionnement.

Dans tous les cas où l'on ne dispose que d'un seul exemplaire d'une plante à parfum, les procédés de micro-analyses sont nécessairement applicables. Au préalable, la micro-extraction permet d'extraire d'une seule fleur, au besoin, le parfum qui y est contenu. C'est un procédé d'extraction par les dissolvants, soit au soxhlet, soit par simple lavage méthodique dans les solvants appropriés. La distillation dans le vide entraîne le solvant, il reste dans le tube à essai, dans le flacon ou dans le ballon selon la grandeur de l'essai, l'essence concrète de la fleur. Ce procédé simple devrait être appliqué par tous les colons qui désirent savoir si telle plante supposée aromatique est exploitable.

Le résidu cireux est repris à l'alcool, épuisé, glacé, filtré ; l'alcool distillé laisse comme résidu l'huile essentielle complète.

Je ne conseille ni la micro-distillation, ni le micro-enfleurage pour des quantités de fleurs inférieures à un kilogramme.

Le micro-dosage et l'emploi de la Balance de Pregl, sensible à un millième de milligramme pour un poids maximum de 20 grammes, sont utilisables dans les laboratoires qui disposent de cet instrument coûteux, mais précieux.

La néphélemétrie, créée par Richards, en 1904, se fait au moyen des néphélemètres de Cheneveau et Audubert ou de Baudoin et Benard. La méthode de néphélemétrie de W. Cookin et Heath consiste à dissoudre l'essence dans de l'alcool et à la mettre ensuite en suspension dans un liquide où elle est insoluble comme l'eau.

On forme ainsi des liquides plus ou moins troubles que l'on compare entre eux et avec une solution préparée extemporanément. J'ajoute cependant que les solutions d'huiles essentielles dans l'alcool, puis leur précipitation dans l'eau sont rarement comparables entre elles, à moins que la teneur en terpènes et en résines soit rigoureusement identique pour l'une et pour l'autre, ce qui n'est pas, en pratique et par définition.

Les essences riches en terpènes donnent des émulsions à gouttes de fort diamètre, transparentes, malgré leur richesse alors que les essences résineuses donnent un colloïde ultra-microscopique et animé du mouvement Brownien et très opaque, malgré sa dilution.

La colorimétrie pour des raisons analogues est peu praticable, surtout après micro-extraction, car la couleur des extraits, pour une même plante, varie avec les conditions de l'expérience.

Polarimétrie et réfractométrie donnent de meilleurs résultats, mais c'est certainement la spectroscopie, nouvelle venue dans les laboratoires de parfumerie, qui doit donner les meilleurs résultats.

L'olfactométrie est bien connue des parfumeurs.

L'auteur donne de précieuses indications sur la micro-analyse qui pourra donner d'utiles renseignements dans les laboratoires d'études.

M. Cerighelli étudie ensuite la localisation micro-chimique des essences dans la plante par coloration à la teinture d'orcanette (réactif de Guignard) au Soudan III, au bleu de quinoléine et au réactif de Perrot. Ces colorations se font avant ou après saponifications des graisses.

Ces méthodes peuvent être très fertiles pour notre industrie et des félicitations doivent être adressées à M. Cerighelli pour son intéressant travail.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

La torréfaction du Café et les Parfumeurs

Il y a longtemps que nous avons imaginé un appareil de récupération des quantités considérables d'aromes qui s'échappent des appareils de torréfaction du café. On sait, en effet, que par cette opération, la plus grande partie des corps odorants du café se répandent dans l'atmosphère, au grand avantage des passants qui hument avec plaisir cette agréable odeur, mais au plus grand détriment des consommateurs de café.

De nouvelles inventions viennent de rendre plus aisées cette récupération, et nos services techniques sont à la disposition des industriels qui désireraient faire adapter aux appareils de torréfaction, des appareils de récupération des essences du café.

Ces essences qui pourraient, d'abord, servir à parfumer les ersatz tels que la chicorée, le gland doux, etc., trouveraient en outre un grand écoulement dans la confiserie, pour la fabrication des glaces, sorbets, etc.

Un voyage d'affaires en Australie et en Afrique du Sud pour l'industrie des parfums et essences (Suite.)

A business trip to Australia and South Africa for the perfume and essence industry

La première impression qu'on ressent à Melbourne, c'est l'étonnement devant l'étendue de la ville, ensuite vous vient un sentiment d'orgueil à l'aspect majestueux d'une ville si jeune « Melbourne la Majestueuse » est la seule phrase courte qui me vienne à l'esprit. La population est d'environ 850.000 habitants et la ville occupe une superficie égale à la moitié de celle de Londres et faubourgs annexés, où se pressent sept millions et demi d'habitants.



Monument de Burns, avenue Saint-Kilda, à Melbourne.

L'étendue de Melbourne s'explique par la grande largeur et le nombre de ses parcs et jardins publics, et par le fait que la plupart des maisons, excepté dans la Cité proprement dite, n'ont qu'un étage et sont construites sur leur propre terrain, pour petit qu'il soit. Toutefois, dans la Cité proprement dite, qui est la partie commerciale de la ville, les bâtiments sont très élevés, ceux de 9, 10 et même 11 étages ne sont pas rares.

Les rues sont toutes droites et se croisent à angles droits, rendant le quartier des affaires semblable à un échiquier. De même aussi qu'un échiquier, la Cité des affaires est divisée en 64 carrés. Les rues principales ont toutes 99 pieds de large (environ 30 mètres) et en allant du Sud au Nord, elles alternent avec des rues plus étroites placées à mi-chemin entre les plus larges. La rivière Yarra forme la frontière sud de la ville commerciale (on dit ici « The City»; comme pour Londres). Cette rivière a environ les deux tiers de la largeur de la Seine à Paris et dégage parfois un arome qui n'est pas agréable pour un parfumeur « Eau de Yarra » ne serait pas une bonne étiquette pour un parfum australien ! Heureusement, cette mauvaise odeur se remarque seulement tout près de la rivière, et seulement à certains jours.

The first impression of Melbourne is astonishment at its great size, and next there grows on one a feeling of pride in the majestic appearence of so young a city.« Melbourne the Majestic » is the only short phrase that suggest itself to me. The population is about 850.000 and the city covers an area of half that of « Greater London » with its seven and a half millions.

The reason for this is to be found in the great width of the streets, the large number of Parks and public gardens, and the fact that most of the houses (except in the City proper) are of only one story and stand in their own piece of land, even if it be only a small piece. In the City proper, however, (the commercial part) the buildings are very lofty, 9, 10, or 11 stories being not uncommon.

The streets are all straight and cross one another at right angles, making the business centre like a chess board. Like a chess-board also, the commercial city is divided into 64 squares. The main streets are all 99 feet wide (say 30 meters) and passing from South to North, they alternate with narrower streets placed half-way between the wider ones. The river Yarra forms the southern boundary of the commercial city (« The City » as with London). It is about 2/3 of the width cf the Seine at Paris, and has frequently an aroma th t is *not* pleasing to a perfumer. « Eau de Yarra » would *not* be a good title for an Australian perfume. Fortunately, this evil smell is only noticed close by the river and on certain days.

The chief buildings are the Town Hall (since burnt down) with a great organ, the Combined Museum, Art Gallery and Reading Room, forming a block like the British Museum in London, and, although on a smaller scale, yet having a finer position; the Central Hospital, Scotch Church and Federal Houses of Parliament. For Melbourne has had for some years past the Central Parliament for the whole Commonwealth of Australia.

Another notable building is the Central Railway Station, at the corner of Flinders street and Princes Bridge.

This claims to be, now, the busiest Railway Station in the world. The claim seems almost incredible, but statistics confirm it, for there is only one other railway station in the city proper. Certainly, this station carries over 300.000 people a day, and is a most extraordinary sight during the busy hours, 8-30 to 9-30 and 5-30 to 6.

There is an eight hour working day in all the cities of Australia, so nearly everyone begins and ends work about the same time.

Les principaux bâtiments sont l'Hôtel de Ville (qui a été incendié depuis), avec de belles orgues, le Museum, Art Gallery et Salle de Lecture combinés formant un bloc semblable au British Museum de Londres et bien mieux placé, bien que moins monumental; l'Hôpital Central, l'Eglise Ecossaise et la Maison du Parlement Fédéral. Car, depuis quelques années, c'est à Melbourne que se réunit le Parlement de toute l'Australie.

Un autre bâtiment, bien approprié à sa destination, c'est le central Railvay Station à l'angle de Flinders street et de Princes Bridge.

On prétend que cette gare est actuellement la plus mouvementée du monde. Cette prétention semble presque incroyable, mais les statistiques la confirment, car il n'y a qu'une autre gare dans la Cité proprement dite. Certainement cette gare voit passer plus de 300.000 personnes par jour, et c'est une vue des plus extraordinaires durant les heures de travail de 8 h. 30 à 9 h. 30 et de 5 h. 30 à 6 h.

On applique la journée de huit heures dans toutes les villes Australiennes; tout le monde par conséquent, ou presque. commence et finit le travail en même temps.

Il n'y avait pas d'omnibus à Melbourne, il y a deux ans, et les tramways sont remorqués par un câble souterrain, pour la plupart. Ils ont l'air tout petits au milieu de rues aussi larges.

Les salaires sont élevés et la plupart des marchandises sont plutùt chères, surtout les vêtements, tandis que les locations sont très élevées. Toutefois, la nourriture est bon marché comparativement aux salaires. Presque tout le monde est bien habillé et il y a bien peu de parties de la ville qui soient sales en quoi que ce soit. L'impression générale est celle d'une grande prospérité et la plupart des maisons de la banlieue sont très jolies. De l'élévation du genre de vie général, il s'ensuit que les articles à bon marché sont peu demandés et je crois qu'il y aurait guère de clients pour la parfumerie bon marché et de qualité ordinaire, pas plus que pour les essences ou matières premières à bon marché.

Vu la chaleur du climat, les limonades de fruits sont d'un usage courant ainsi que les glaces, bonbons et « Sundaes ». Sous ce nom, on désigne des sortes de sorbets faits de divers fruits avec de la crème et glacés, particulièrement délectables par la grande chaleur. Tout cela se consomme en très grandes quantités de telle sorte que le pays est *beaucoup* plus important au point de vue parfumerie et essences, que l'on ne serait tenté de le penser d'après sa faible population (actuellement 5.700.000 habitants). Mais *il faut* que les articles soient *de bonne qualité*. Les essences et parfums ne se fabriquent en Australie que sur une toute petite échelle de telle sorte que les maisons anglaises et françaises doivent pouvoir y trouver de bons débouchés. Naturellement, les droits à l'importation favorisent les fabricants anglais comparativement à leurs concurrents étrangers, mais le pouvoir d'achat de la population est assez élevé pour rendre cette différence peu importante.

Elle ne saurait certainement nuire à la vente des parfums français. En ce qui concerne les essences aromatisantes,

There were no omnibuses in Melbourne two years ago and the tram-cars are hauled by an underground cable, in most parts. They look very small in such wide streets.

Wages are high, and most commodities are rather expensive, especially clothes, while house-rent is very high indeed. Food, however, is cheap in proportion to wages. Naarly every one is well dressed, and there are very few parts of the whole town which are in any way dirty. The general impression is one of great prosperity, and most of the suburban houses are of beautiful design. From the general high standard of living, it follows that cheap articles are in little demand : there would, I think, be but very little sales for cheap and low grade perfumes, perfume-materials or essences.

Owing to the hot climate, fruit drinks are very much used, also ices, sweets and sundices. These last are made of various fruits with cream, and are iced, and are particularly delightful on a hot day. The consumption of all these things is very large indeed, so that the country is of *very* much more importance from the point of view of the perfumer or essence-maker, than its small population (5.570.000 now) would give one to expect. But articles *must be of good quality*. Essences and perfumes are only made in the country to a small extent, so there should be good openings for french as well as english firms. Of course, the import duties in the country favour british manufacturers as compared with those of other nations, but the spending power of the people is high enough to make this of only small account.

Certainly it should not do any harm to the sale of french perfumes. With regard to flavouring essences, the matter is different, as in this case, the english houses are better known than the french. Sweets are made in the country to a large extent, but much also, especially chocolates, are imported from England.

I did not see many sweets of french origin. In regard to alcohol and the duties upon it, Australia imported in 1923, 141.000 proof gallons « for industrial and scientific purposes », and 26.000 gallons for the manufacture of perfumes, and about one tenth of this came from France; the remainder, almost entirely, from England.

The Australian Excise Duty on alcohol is 25 sh. per proof gallon (about 50 % alcool); but is reduced to 17 sh. per liquid gallon if not less than 8 ozs of Australian essential oil is present (=5 %) or 1/2 oz to the gallon for perfumery use (say 0.35 %). Of these Australian essential oils, only those of lemon and orange are made to any extent (apart from the Eucalyptus oils which do not interest the perfumer or essence-maker).

Such Australian lemon and orange oils as I examined were of good quality, and the lemon rather high in citral content, but the type is somewhat different from the Sicilian, with which I do not think they have any chance of comparing in the European market. The relative cost of

il en est autrement, car dans ce domaine, les maisons anglaises sont mieux connues que les maisons françaises. On fabrique beaucoup de confiserie dans le pays, mais on en importe beaucoup aussi d'Angleterre, surtout du chocolat.

Je n'ai pas vu beaucoup de bonbons d'origine française. En ce qui concerne l'alcool et les droits qui le frappent, l'Australie a importé en 1923, 141.000 proof gallons « pour usages industriels et scientifiques » et 26.000 gallons pour la fabrication de la parfumerie dont un dixième environ provenait de France; le reste venait à peu près entièrement d'Angleterre.

Les droits de régie sur l'alcool en Australie sont de 25 shillings par proof gallon (alcool à 50° environ); mais ces droits sont réduits à 17 shillings par gallon s'il s'y trouve contenu pas moins de 8 onces d'huile essentielle australienne (5 % environ), c'est-à-dire 1/2 once par gallon d'alcool de parfumerie (environ 0.35 %). De ces huiles essentielles australiennes; il n'y a guère que celles de citron et d'orange qui se fabriquent en quantité quelque peu appréciable (à part les huiles d'Eucalyptus qui sont sans intérêt pour le parfumeur ou le fabricant d'essences).

Les huiles Australiennes de citron ou d'orange que j'examinai étaient de bonne qualité; et la teneur en citral de l'essence de citron était plutôt élevée, mais le type est quelque peu différent de celui des huiles Siciliennes, qui, à mon avis, n'ont pas à craindre la concurrence des huiles Australiennes sur le marché européen. Le prix de revient de la main d'œuvre semble prohibitif pour un tel commerce. On fabrique un parfum appelé « Boronia » extrait d'une plante australienne (probablement la Boronia Pinnata), qui a été exposé et mis en vente à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley. Sous sa forme actuelle, il ne semble pas avoir assez de caractère pour faire son chemin, et sa couleur verte est trop vive pour qu'on puisse s'en servir en contact du linge blanc. Toutefois, il serait peut-être possible de l'améliorer. Pour la plupart, les fleurs indigènes australiennes sont pauvres en parfum; effectivement, il y a un dicton australien d'après lequel « leurs fleurs n'ont pas de parfums, leurs oiseaux, pas de chant, et leurs femmes, pas de vertu ».

Comme la plupart des épigrammes, celui-ci contient plus de sel que d'exactitude. Toutefois, la plupart des fleurs européennes poussent bien dans le pays et je pense qu'elles y conservent leurs qualités de parfum. De fait, il est frappant de voir comme les plantes et animaux d'Europe prospèrent en Australie, qui à l'origine les ignorait complètement. Par exemple, il n'y avait pas de moutons en Australie quand le capitaine Cock y débarqua en 1770. Il y en a maintenant 80.000.000 (Annuaire du Comonwealth 1924).

Naturellement, dans un pays aussi vaste (3.000.000 de milles carrés), soit à peu près exactement la superficie des Etats-Unis d'Amérique), on rencontre une gamme étendue de climats. Ainsi, on trouve des ananas, des cocotiers et des bananiers dans le nord, des pommiers et autres arbres européens dans le midi.

A Melbourne, la température estivale atteint habituel-

labour seems prohibitive for any such business. A perfume called Boronia is made from an Australian plant (probably Boronia Pinnata) and has been shown and sold at the British Empire Exhibition. In its present form, it does not seem to have character enough to carry it far, and its green colour is too vivid for use on white articles. It may however, be improved perhaps. For the most part, the Australian native flowers are poor in perfume; in fact, there is an Australian saying that « their flowers have no perfume, their birds, no song, and their women no virtue ».

Like most epigrammatic sayings, it is more witty than accurate. Most European flowers, however, grow well in the country and I think retain their qualities of perfume; indeed, it is remarkable how well European plants and animals thrive in Australia, which had originally none of these. For example, there were no sheep in Australia



Le Musée-Bibliothèque de Melbourne.

when captain Cook landed in 1.770. There are now 80.000.000 (Commonwealth Year Book 1924).

Naturally, in so large a country, (3.000.000 square miles), or almost exactly the same size as the United States, there is a wide range of climate; so that one finds Pineapples, Cocoanut Palms, and Bananas in the North, and apples and other Europeans fruits in the South.

In Melbourne, the summer temperature usually reaches 38°C to 40°C in the shade on a few days in each year but the air being then very dry, the heat is not oppressive, and the evenings and nights are nearly always cool. Melbourne is remarkable for sudden changes of temperature. I have often seen the thermometer 15°C in the shade at 9 a. m., and rise to 35° or over by 11 or 12; and the day after my arrival there, I had to wear a thick overcoat, although it was January, their mid-summer.

From Princes Bridge, close to Flinders street Station there stretches for over three miles one of the most beautiful street in the world : the St-Kilda Road. It is of great width and has three roadways with trees and flower-beds dividing them. For about half its length, it is bordered on the one side by the Botanic and other public gardens, and for

lement 38 à 40° C. à l'ombre durant quelques jours, chaque année, mais l'air étant alors très sec, la chaleur est supportable et les soirées et les nuits sont presque toujours fraîches. Melbourne est remarquable pour ses brusques changements de température. J'ai vu souvent le thermomètre à 15° C. à l'ombre à 9 heures du matin, monter jusqu'à 35° ou même plus à 11 heures ou midi ; et le jour qui suivit mon arrivée dans cette ville, je fus obligé de mettre un gros pardessus, bien que ce fût en janvier, qui est la mi-été australienne.

De Princes Bridge, près de Flinders street Station, part une des plus belles rues du monde, St. Kilda Road, qui a plus de trois milles de long. Cette voie est très large et elle est composée de trois chaussées séparées entre elles par des arbres et des plate-bandes de fleurs. Sur la moitié de sa longueur environ, elle est bordée d'un côté par le Jardin Botanique et autres jardins publics, et sur le reste de sa longueur, par de grandes maisons particulières à gauche et à droite, élevées au milieu de vastes jardins. En été, cette rue n'est qu'une masse de fleurs et de feuillage sur toute sa longueur et elle est particulièrement belle au début de la soirée. Elle mène à St-Kilda, faubourg du bord de la mer, sur la grève de Port Phillip Bay, qui compte environ 35.000 âmes. La Résidence du Gouverneur Général du Comonwealth s'élève dans des terrains qui touchent au Jardin Botanique. Ces jardins sont splendidement tracés et disposés avec des lacs, palmiers de diverses espèces, et pelouses bien entretenues. Dans ces jardins se trouvent plusieurs saules provenant de boutures coupées au saule qui pousse sur la tombe de Napoléon à St-Hélène, et beaucoup des saules dans le voisinage de Melbourne ont la même origine.

Grâce à la surabondance d'eau dont la ville dispose, l'herbe reste verte partout même dans la saison la plus sèche. En effet, l'eau disponible à Melbourne dépasse 61 millions de gallons par jour. Et dire que l'Australie passe en général pour un pays sec ! A St-Kilda encore, on trouve des pelouses à quelques pieds de la mer, et elles sont de même toujours bien vertes formant un contraste reposant avec l'éclat éblouissant du soleil sur les grandes étendues de sable blanc qui forment un terrain de jeu favori pour les enfants de la Cité. Et pas seulement pour les enfants, car les Australiens sont essentiellement un peuple ami du plaisir et très amateur de tous genres d'exercices en plein air, surtout des courses de chevaux. Il y a en Australie 2.390.000 chevaux. Combien sont destinés aux courses, je l'ignore ; même l'Annuaire du Commonwealth, inépuisable mine de statistiques à laquelle j'ai emprunté mes chiffres, est muet à ce sujet.

Les eaux de cette baie (qui mesure environ 20 milles de large) sont peu profondes jusqu'à une certaine distance de la côte, mais elles sont parfois houleuses et dangereuses. Toutefois, on peut habituellement s'y baigner sans danger, et il existe de nombreuses sociétés qui font des exercices réguliers de sauvetage les samedis et les dimanches. Naturellement, beaucoup d'Australiens sont très bons nageurs.

the rest of its length, by large private houses on both sides, standing in large gardens. In the summer, it is a mass of flowers and foliage for its whole length, and is specially beautiful in the early evening. It leads to St-Kilda, a seaside suburb on the shore of Port Phillipp Bay, which has a population of about 35.000. The residence of the Governor General of the Commonwealth stands in grounds which adjoin the Botanic Gardens. These gardens are splendidly planned and laid out, with lakes, palm-trees of various kinds and well kept grass lawns.

In these gardens, there are several willow trees which are derived from cuttings of the willow that grows over the original grave of Napoleon at St-Helena, and many of the willows near Melbourne have the same origin.

Thanks to the City's lavish water supply, the grass is everywhere kept green, even in the driest weather. The water supply for the whole Melbourne exceeds 51



Bourke Street, dans le quartier central, à Melbourne.

million gallons *a day*. And Australia is usually considered a dry country ! At St-Kilda again, there are grass lawns within a few feet of the sea, and these are also always kept green and fresh, forming a restful contrast to the glare of the brilliant sun on the great stretches of white sand, which form a favourite playground for the children of the City. And not for the children only, for the Australians are essentially a pleasure-loving people and very fond of all forms of out-door exercise, especially horse-racing. There are 2.390.000 horses in Australia. How many are used for racing, I do not know ; even the Commonwealth Year Book, from which great mine of statistics may general figures are given, does not mention this.

The waters of this bay (about 20 miles across) are shallow for some distance from the shore, but are sometimes rough and dangerous. Bathing, however, is usually safe, and there are numerous societies that regularly practice life saving drill on saturdays and sundays. Naturally, many of the people are very strong swimmers.

We have the idea in England that Australians care only for sport. I did not find it so, but met a large number who were keenly interested in art, literature, and science ; while

En Angleterre, on se figure que les Australiens ne songent qu'au sport. Je n'ai pas trouvé qu'il en fût ainsi, mais j'en ai rencontré beaucoup qui s'intéressaient vivement à l'art, à la littérature et aux sciences ; de même la musique y est fort en honneur et le pays a produit quelques chanteurs fameux, dont Mme Melba, la plus connue.

Les Galeries de Tableaux de Sydney, Melbourne et Adélaïde, contiennent de nombreux chefs d'œuvres, dus aux pinceaux d'artistes Australiens aussi bien qu'Européens.

Au Musée, se trouvent de nombreux dessins sur écorce exécutés par les indigènes australiens (Aborigènes)

Ce sont exclusivement des dessins d'animaux : kangourous, tortues, etc., et remarquables en ce qu'ils représentent tous l'anatomie interne des créatures : le cœur, les poumons, l'épine dorsale, l'estomac, etc. Le dessin en est rudimentaire, mais pas mauvais, et l'on reconnait facilement ce que chaque dessin est destiné à représenter.

L'Université de Melbourne est une grosse agglomération de bâtiments dans un parc, avec un lac et de nombreux courts de tennis. Les laboratoires de chimie sont très bien outillés.

Il doit y avoir un bon débouché en Australie pour les produits de toilette et analogues fabriqués en France spécialement pour les dépilatoires qui sont très employés parce que les bains de mer sont très en vogue.

Le service des chemins de fer autour de Melbourne est excellent, et il est bon, je crois, dans la plupart des régions de l'état de Victoria.

Les habitants sont commerçants et de compréhension vive. L'éducation y est très bonne et le niveau intellectuel est élevé.

Les personnes et les maisons désireuses de faire des affaires avec ce pays feront bien de se renseigner exactement au sujet des besoins locaux dans leurs rayons particuliers et particulièrement au sujet des méthodes d'emballage et de « présentation ». Il serait très important qu'un article ait très bon aspect ; mais on peut avoir confiance dans le goût français pour satisfaire à cette exigence.

De Melbourne a Durban.

La traversée d'Australie en Afrique du Sud fut monotone. Il y a 8.000 kilomètres d'Adélaïde à Durban (Natal), et, pour les parcourir, notre bateau mit 20 jours, durant lesquels nous ne vîmes qu'un autre navire et, naturellement, aucune terre. Il est étonnant que nous ayons été suivis durant tout le voyage à travers l'Océan Indien, par de nombreux albatros. Malgré que ces oiseaux se reposent sur l'eau, ils nichent et couvent sur terre, or, en plusieurs points, nous étions à plus de 1.000 milles de la terre la plus rapprochée.

Durban est une ville belle et propre avec des rues larges et quelques bâtiments très beaux. Leur hiver est la saison la plus agréable, environ de mai à septembre. La ville semblait être principalement un lieu de villégiature. Il s'y trouve de nombreux Hindous. Les indigènes sont des Zoulous, très beaux hommes au physique, mais très noirs,

music is greatly cultivated and the country has produced some world-famous singers, Madame Melba being the best known.

The art galleries of Sydney, Melbourne and Adelaide contain many first class pictures, by both European and Australian artists.

In the Museum are many drawings on bark of trees by Australian natives (Aboriginees).

These are all of animals : kangaroos, turtles, etc., and are remarkable in so far as they all show the internal anatomy of the creatures : heart, lungs, backbone, stomach, etc. The drawing of them is crude, but not bad : it is easy to recognize what each is meant to represent.

The University of Melbourne is a large collection of buildings in a Park, with a lake and many tennis courts. The chemical laboratories are very well equipped.



Le port et la jetée de Saint-Kilda (Victoria).

There should be good scope for french cosmetics and such like articles in Australia ; and for depilatories which are largely used, owing to the fondness for sea-bathing.

The railway service round Melbourne is excellent and I think, good in most parts of Victoria.

The people are business-like and keen. Education is very good and the level of intelligence is high.

Individuals and firms wishing to do business with the country would be well advised to make careful inquirie as to local requirements in their particular line, especially as to methods of packing and « get-up ». A good appearance of the articles would be of great importance, but french taste can be relied upon to meet this requirement.

From Melbourne to Durban.

The voyage to South-Africa was monotonous. It is 8.000 kilometers from Adelaide to Durban (Natal) and our ship took 20 days in which time we saw only one other ship, and, of course, no land. It was remarkable that we were followed by many Albatross during the whole of this voyage across the Indian Ocean. Although these birds

Les fleurs sont abondamment cultivées dans la contrée et les hespéridées y sont l'objet d'une culture de quelque importance; mais il ne me fut pas possible d'entendre parler d'huiles essentielles fabriquées sur place, pas plus que de fabrication locale de parfumerie. Je demandai des renseignements aux Bureaux du Gouvernement à ce sujet, mais bien que certaines personnes paraissent avoir quelque idée d'installer de telles industries, il semble que rien n'ait été fait jusqu'ici.

A Cape-Town également, je fis des recherches sur le même sujet, aussi bien aux Laboratoires du Gouvernement que parmi les chimistes industriels; mais il ne semble pas qu'on ait fait quelque chose en huiles essentielles ou parfumerie, sauf peut-être à titre d'expérience. Toutefois, les oranges sont maintenant cultivées sur une grande échelle en vue de l'exportation des *fruits* sur l'Angleterre; les citrons sont moins largement représentés.

Mais, l'opinion générale qui me fut confiée, c'est que les industries des essences et parfums ne tarderont guère à être installées.

Le sol de nombreuses parties du Natal et de la Colonie du Cap convient fort bien dans ce but et la main d'œuvre indigène au Natal serait bon marché; mais dans la Colonie du Cap, les métis indigènes semblent être paresseux et indignes de confiance. La main d'œuvre blanche, chargée de la surveillance et du contrôle, serait coûteuse et les machines et appareils spéciaux devraient être commandés en Angleterre ou en Amérique. Je crois que ces industries ne tarderont pas à être fondées dans l'Afrique du Sud, mais il n'est pas sûr que l'heure propice ait déjà sonné. Il y a de l'incertitude sur le marché de la main d'œuvre et les prix sont soumis à des fluctuations plutôt rapides. Dans l'Afrique du Sud, différant en cela de l'Australie, on doit trouver des débouchés pour les articles à bon marché destinés aux indigènes. Pour la parfumerie, des articles forts et inférieurs qui ne se vendraient pas en Australie ni dans les pays les plus raffinés de l'Europe. On pourra donc peut-être y trouver un débouché pour le placement de produits de parfumerie qui, sans cela, seraient inutilisables. On devrait également pouvoir y placer des articles de bonne qualité à l'usage des Européens qui y sont établis, et parmi lesquels les salaires sont élevés, car c'est, dans l'ensemble, un pays coûteux pour les gens de race blanche.

rest on the water, they must breed on land and lay their eggs there, and in many parts we were over 1.000 miles from any land.

Durban is a fine and clean city with wide streets and some handsome buildings. Their winter is the most pleasant time, say from May to September. It seemed to be largely a pleasure resort. There are many Indians here. The Natives are Zulus, men of splendid physique but very black. Flowers are very largely cultivated in the district and citrus fruits are ground to some extent; but I could not hear of any essentiel oil being made, nor of any local perfumery manufacturers. I made enquiries at the Government offices on this subject, but although some people seem to have ideas of starting such industries, nothing appears to have been actually done at present.

In Cape-Town also, I pursued inquiries on the same subject, both at the Government Laboratories and among manufacturing chemists; but nothing in the essential oil or perfumery trade appears to have been actually done unless, perhaps, on an experimental scale. Although oranges are now grown on a large scale for export to England as *fruit*, lemons are grown to a less extent.

But the general opinion given me was that such industries will be started before long.

The soil of many parts of Natal and Cape Colony is very suitable for the purpose, and the coloured labour in Natal would be cheap, but in Cape Colony, the half breed natives seem to me to be lazy and untrustworthy. White labour, for supervision and control, would be dear and the special machinery and apparatus would have to be obtained from England or America. Such industries will, I think, be founded in South-Africa before long; but it is doubtful if the right time has yet come. There is uncertainty in the labour market and prices fluctuate rather rapidly. In South-Africa (unlike Australia) there should be an opening for cheap goods to the natives : in the case of perfumes, strong and inferior articles that would not sell in Australia or the better parts of Europe. So it might provide a market for the disposal of otherwise waste perfumery products. There should also be an opening for good-class articles for the Europeans settled there, among whom wages and salaries are high, as it is all an expensive country for white people. Herbert HARDY.

VALEUR ANTISEPTIQUE DES ESSENCES

Nous nous élevons une fois de plus contre la légéreté avec laquelle les journalistes de profession répandent, dans le grand public, des contre-vérités susceptibles, quelquefois, d'être nuisibles à nos industries, le plus souvent de leur empêcher de profiter des travaux scientifiques qui leur sont favorables.

C'est ainsi que commentant les travaux de Morel et Rochaix, sur les propriétés antiseptiques des huiles essentielles, M. L. Villain fait observer que, d'après ces recherches, ce sont les essences de bergamote, de menthe, d'orange, etc., qui sont les plus actives et que, malheureusement, *ce sont les moins employées.*

Tous les parfumeurs seront surpris de cette affirmation bien gratuite et recommanderont à M. Villain de prendre mieux ses informations, la prochaine fois. Nous nous efforçons de démontrer que les parfums sont vraiment des corps indispensables à la santé publique, les plus réputés professeurs de chimie et de bactériologie, confirment nos indications par des travaux qui font époque, et les journalistes, au lieu de consacrer cette notoriété, semblent vouloir diminuer les mérites des parfums ? Cette manifestation était d'autant moins urgente qu'elle ne rend service à personne, pas même à son auteur.

P. M.

Le Marché Norvégien de la Parfumerie

La Norvège n'est pas un marché important pour la parfumerie. L'industrie locale est assez développée et ses divers produits (eaux de Cologne, lotions pour cheveux, dentifrices, savons de toilette, etc.) se vendent bien, grâce à leur bonne qualité et à la publicité qui est faite par chaque maison.

C'est surtout les produits bon marché qui sont fabriqués en Norvège ; quant aux produits de luxe, ils sont presque exclusivement importés de l'étranger, en majeure partie de notre pays. En règle générale, on trouve dans toutes les parfumeries d'Oslo des produits français.

Les parfums proprement dits sont surtout employés par la clientèle féminine élégante, qui réserve son choix pour les marques de luxe.

Les crèmes de beauté et poudres de riz ont une vente beaucoup plus large et ces articles, soit de luxe, soit bon marché, trouvent acquéreurs dans les divers milieux de la population. La petite boîte à poudre comprimée munie d'une houppe trouve beaucoup de faveur auprès de la clientèle.

La concurrence des autres pays fournisseurs est peu sérieuse pour ces articles.

Pour les eaux de Cologne et lotions pour cheveux on trouve certaines marques allemandes, qui se vendent surtout en province et à la clientèle moyenne.

En ce qui concerne les savons de toilette, notre fabrication est en présence d'articles de production américaine, anglaise et norvégienne.

Les statistiques norvégiennes d'importation donnent pour ces deux dernières années les indications suivantes :

	1924	1923
	kg.	kg.
Eaux de toilette à base d'alcool	17.598	30.445
dont de France...........	6.700	10.800
autres	4.008	10.475
Huiles pour cheveux........	1.255	1.762
Crèmes, fards, dentifrices, etc.	33.635	40.531
dont de France............	6.500	7.500
Savons de toilette...........	26.572	74.944

CONDITIONS DE VENTE.

Ce qui importe le plus, pour les fabricants, c'est de présenter des articles de bonne qualité et très soignés avec un flaconnage et empaquetage de goût, et l'on ne saurait trop recommander aux parfumeries françaises de tenir leurs agents norvégiens au courant de leurs dernières créations.

Les maisons déjà introduites devront s'appliquer à conserver et développer leurs débouchés en Norvège en soutenant les efforts de leurs agents par une sérieuse campagne de publicité dans les quotidiens et revues les plus répandus. Cette question de la publicité est très importante en Norvège où les grands journaux quotidiens paraissent sur 12 à 16 pages, dont environ la moitié est consacrée à des annonces.

Une marque non connue aura beaucoup de difficulté pour réussir sur ce marché, qui suit de très près les modes de France. L'introduction d'une nouvelle marque demande beaucoup de frais de publicité et un agent très actif et bien introduit auprès de la clientèle.

Nous attirons ici encore une fois l'attention des commerçants français sur la nécessité de se faire représenter en Norvège par un agent direct, et non par un agent général (le plus souvent domicilié à Copenhague) possédant comme rayon d'action toute la « Scandinavie ».

Les commerçants norvégiens refusent systématiquement d'acheter des marchandises qui leur sont offertes par un agent danois ou suédois et beaucoup de fabricants français de parfumerie qui n'ont traité jusqu'ici, en Norvège, que des affaires insignifiantes, ne le doivent qu'à ce mode de représentation défectueuse.

La commission à allouer aux représentants norvégiens peut varier suivant le genre d'articles de 5 à 15 %, mais le taux le plus employé est de 10 %.

Les paiements se font en général à 30 jours.

MODE DE TRANSPORT.

Pour les expéditions vers la Norvège qui peuvent se faire par colis-postaux, nous recommandons vivement aux maisons françaises d'employer le fourgon direct Paris-Malmö, par la Belgique et l'Allemagne. D'après les renseignements qui nous sont donnés, la durée d'acheminement de Paris à Oslo par cette voie est de six jours seulement. Le départ du fourgon direct a lieu le mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Les envois volumineux peuvent être expédiés en grande vitesse à Anvers, d'où les compagnies norvégiennes Fred. Olsen et Bergenske assurent des services hebdomadaires sur Oslo et les ports de la côte Ouest de la Norvège, respectivement.

DROITS DE DOUANE.

Eaux de senteur :
a) contenant de l'alcool. cour. 5.13 le kilo.
b) autres, y compris les eaux de toilette, cour. 1.49 le kilo.

Si les eaux sont importées en récipients de moins d'un demi-litre, le poids de l'emballage ne sera pas déduit.

Huiles pour les cheveux, y compris le conditionnement immédiat (flacons, cruches et similaires)............. cour. 1.87 le kilo.

Pommades, cosmétiques, pommades pour la barbe, fards, poudres, dentifrices, et autres articles de toilette similaires non dénommés ailleurs, y compris le conditionnement immédiat (papier, pots en verre ou en terre et similaires)............. cour. 2.60 le kilo

Savons de toilette........ 30 % ad valorem (au minimum cour. 0.93 le kilo)

DÉNATURATION DES LOTIONS A BASE D'ALCOOL.

Les lotions pour les cheveux contenant de l'alcool ne peuvent, en règle générale, être importées en Norvège si elles ne sont pas dénaturées par addition de 0.3 gr. d'extrait sec de coloquinte par litre, ou une quantité correspondante de dissolution de cet extrait.

Chambre de Commerce Franco-Norvégienne.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

la Parfumerie moderne

L'Industrie Française de la Parfumerie

La parfumerie française est menacée par l'excès même des impôts qui la frappent.

La nouvelle taxe est de 12% sur le prix de vente au détail, taxe dont le mode d'application nous vaudra encore une inquisition coûteuse ou un supplément de main-d'œuvre pour le collage fastidieux de timbres laids et disgracieux.

L'exportation est frappée d'un droit supplémentaire, l'alcool voit son prix intérieur augmenté : bref, par la diminution inévitable du chiffre d'affaires qui en résultera, on va diminuer la matière imposable, alors que l'œuvre de notre gouvernement devrait être l'augmentation constante de notre volume de transactions annuelles, pour accroître les profits, accroître les salaires, et par là accroître les possibilités fiscales.

Certes, la production d'huiles essentielles et de fleurs est passée de 30 millions de francs en 1913 à 250 millions en 1925, mais cette progression apparente n'est que de 20 millions de francs or, et elle n'est pas plus considérable que les prévisions antérieures ne le faisaient présumer.

En revanche, la production coloniale française a augmenté dans une plus large proportion : on estime à 260 millions de francs environ la production de nos colonies (Vanille comprise) et les produits odorants représentent, comme nous le faisions prévoir il y a 15 ans, une partie intéressante des profits de nos colons.

Mais 100 millions à peine de ces produits coloniaux transitent par nos ports français, le reste est acheté directement par les pays consommateurs, et nous n'avons pas su réaliser, sur notre sol métropolitain, le marché central des huiles essentielles, qui eût été pour nous une cause supplémentaire de suprématie dans cette partie.

L'exportation des parfums confectionnés français pourrait atteindre le milliard de francs annuel si elle était encouragée : elle tendait vers ce chiffre, soit environ 200 à 250 millions de francs or. Il est à craindre qu'elle ne l'atteigne pas cette année.

C'est pourquoi nous croyons bon de faire ici une revue de nos principaux clients et d'en tirer la leçon qui convient.

Nos Clients.

Europe.

L'Europe est, depuis la guerre, plus atteinte, si c'est possible, que les autres pays du monde, par le nationalisme industriel. Sous prétexte de taxation des produits de luxe, tous les pays ont frappé de droits énormes les parfums français en entr'ouvrant à regret la porte à nos matières premières.

L'Italie est à cet égard particulièrement agressive : ses importations de parfums alcooliques ont passé de 1867 quintaux en 1913 à 188 quintaux en 1922, les 9/10 de cette quantité étant de provenance française (postaux non compris).

En revanche, elle importait en 1920 pour 535 millions de lires de produits chimiques de parfumerie et de pharmacie, mais en les entourant de telles précautions douanières et à de tels tarifs qu'il est de plus en plus difficile d'alimenter la clientèle de notre « sœur latine ».

La *Belgique* n'importe plus que pour 73.450 fr. de parfumerie confectionnée (1923), mais en revanche elle introduit chez elle pour 108.647.199 fr. de matières premières aromatiques.

C'est évidemment un bon client pour la France, mais les parfumeurs français qui veulent y vendre leur marque sont souvent obligés d'y installer des laboratoires de confection. C'est également ce qui devient nécessaire en Pologne, qui a besoin annuellement de 12 millions de kilos de parfums et de savons parfumés et qui, cependant, en contingente extrêmement bas l'importation. C'est aussi le cas de la Roumanie.

Les *Pays Scandinaves* ont instauré des règlements spéciaux pour éviter que les parfums soient consommés comme boisson, il en résulte un sérieux ralentissement des affaires. Cependant, la parfumerie française y reste préférée à la parfumerie anglaise qui vient au second rang, avant la parfumerie allemande. Les Etats-Unis sont à parité avec la France et la dépassent même au Danemark avec 71.800 kilos en 1919 contre 66.600 à la France, 36.700 à la Grande-Bretagne et 34.300 à l'Allemagne.

La *Suisse* s'approvisionne à peu près à égalité en France et en Allemagne. En 1918, elle recevait pour 500.000 fr. de matières premières françaises contre 126.500 de matières allemandes et 259.000 de parfums alcooliques confectionnés français contre 429.000 de produits allemands. En 1923, la Suisse a importé de France 2.017 quintaux métriques de parfums (synthétiques et autres) dont 998 venant de France. En 1924, la France lui a vendu pour

2 milliards 612 millions de marchandises contre 2 milliards 113 millions l'année précédente.

La *Yougo-Slavie*, la *Tchéco-Slovaquie*, la *Hongrie*, sont surtout clientes de l'Allemagne qui les approvisionne pour 80% contre 10% à la France et 7% à l'Angleterre et à l'Amérique et 3% à la Hollande (matières premières surtout).

L'*Espagne*, dont l'exportation pour l'Amérique du Sud est en progression, est un bon client pour les matières premières, mais un mauvais client pour les produits finis.

La *Russie* fait à nouveau des commandes importantes de matières premières pour l'industrie soviétique de la parfumerie ; mais le tonnage actuel est évidemment peu de chose par rapport à la consommation de 1913/14.

L'Allemagne, de son côté, achète aussi en France les produits qu'elle ne peut se procurer ailleurs.

La *Grèce* fait un assez important commerce de parfums, elle recevait, en 1920, de Marseille, 580 quintaux de parfums et 560 quintaux de savons parfumés. Ses achats n'ont fait que s'accroître depuis, la production locale étant insignifiante.

Amérique du Nord.

C'est sans doute avec une vanité un peu portée à l'exagération que les Américains se vantent de consommer annuellement pour 750 millions de dollars de poudres de riz et parfums de toutes natures et pour 400 millions de savons parfumés. Ce total impressionnant représenterait pour 20 milliards de francs de parfumerie, ce qui semble un peu fort, même pour une nation aussi riche.

Cependant, il est certain que les importations de produits français sont en constante progression ; on a noté :

1.400.000 dollars en 1914 ;
2.360.000 dollars en 1919 ;
6.970.000 dollars en 1920.

et nous dépassons très probablement 12 à 15 millions de dollars en 1924 sans préjudice des fabrications françaises organisées sur le sol américain.

Les Etats-Unis exportent d'ailleurs des quantités supérieures à leurs importations, soit :

900.000 dollars en 1910 ;
1.500.000 dollars en 1914 ;
8.740.000 dollars en 1924.

Ce qui montre en quelle considération nous devons tenir ce redoutable concurrent dont l'activité croît avec ses moyens et avec ses succès. Ses méthodes sont d'ailleurs commercialement aussi parfaites que possible pour le commerce international, et nous devrions les étudier pour essayer de les imiter au moins dans ce qui plaît à notre tempérament.

Les Etats-Unis sont décidés à battre en brèche notre prestige de parfumeurs dans tous les pays du monde, ils y réussiront si nous les laissons faire.

Canada.

Le *Canada*, malgré la proximité des Etats-Unis est encore un fidèle client pour nous.

En 1920, il importait pour 603.000 dollars et 575.021 dollars dans les dix premiers mois de 1921. Les Etats-Unis y importaient dans le même temps 371.000 dollars et la Grande-Bretagne 78.808 dollars.

Mais il ne faut pas nous cacher que nous ne gagnons pas de terrain alors qu'au contraire les Américains en gagnent chaque jour davantage.

Amérique du Sud, Amérique Centrale.

L'Amérique du Sud est encore un de nos bons clients, mais il est possible que nous perdions bientôt une place que nous avons mis si longtemps à acquérir.

Non seulement les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Espagne luttent âprement, mais la République Argentine a organisé une industrie de premier rang qui approvisionne déjà sa population et qui tend à devenir exportatrice.

C'est ainsi qu'important en 1909 pour 6 millions de piastres de parfumerie alcoolique dont 4.866.199 d'origine française, elle importait moins d'un million en 1914 et 20.000 piastres seulement en 1919. Les parfumeurs argentins sont heureusement de bons clients pour nos essences et pour quelques spécialités.

Le *Brésil* importe 1.000 tonnes de parfumerie dont les 60% sont d'origine française. La France est encore au premier rang des nations importatrices en Bolivie, au Panama, à Costa-Rica, au Honduras, où nous importons les 3/4 de la parfumerie totale, en Colombie plus de 50% (à Bogota 75% de la parfumerie est française, elle est américaine partout ailleurs). Au Paraguay, dans la République de l'Equateur, 70% à 80% sont français, mais au Chili, les Etats-Unis l'emportent. La France n'y fait plus que le quart des affaires totales.

Dans tous les autres pays américains, au *Mexique* notamment, nous occupons encore la meilleure place, mais en reculant constamment devant les progrès des Etats-Unis. A *Cuba*, nous sommes entièrement distancés et les parfumeurs de La Havane eux-mêmes sont débordés. La Havane est peut-être la ville du monde où il se consomme le plus de parfums chers, et cependant les parfums français ont des difficultés à s'y maintenir.

Si nous n'augmentons pas notre propagande, nous risquons de perdre toute la clientèle américaine du Centre et du Sud.

Asie et Iles du Pacifique.

Les *Iles du Pacifique* sont disputées par les Américains et les Japonais, nous y tenons une place qui va en s'amoindrissant chaque année. Au Japon, il ne se consommait plus en 1920 que pour 1 million 400.000 francs de parfumeries alcooliques et 1.600.000 fr. de teintures alcooliques, mais il s'importait déjà pour plus de 22 millions de francs d'huiles essentielles naturelles et artificielles. Ces chiffres ont augmenté jusqu'au vote du droit de 100% *ad valorem* qui a porté un tort considérable aux affaires de parfumerie. (Ces droits viennent d'être modifiés).

La *Chine* importait déjà en 1919 pour 800.000 livres sterling de parfumerie confectionnée, mais notre part était encore bien faible : les produits japonais, américains et anglais tiennent la

tête, il suffirait cependant à nos fabricants de se plier aux goûts locaux pour obtenir des ordres importants.

Aux *Indes*, nos affaires sont bonnes, sinon excellentes, les exportateurs anglais s'étant évidemment réservé le meilleur des affaires. Nous livrons cependant en quantités considérables des parfums sans alcool et surtout des essences concentrées et des parfums artificiels.

Nos affaires, dans les Indes Néerlandaises restent limitées, mais c'est évidemment de notre faute, car des offres intéressantes permettent souvent de réaliser de bonnes affaires, malgré les maisons d'Amsterdam qui essayent de conserver le monopole de l'exportation à Java.

Australie.

L'Australie commence à fabriquer, mais elle importe encore beaucoup : ses statistiques indiquent pour 1918-1919 : 77.648 livres sterling de parfums français et 117.190 livres sterling en 1919-1920. Les chiffres ont continué à s'accroître régulièrement jusqu'à cette année.

Nous nous maintenons à égalité avec la Grande-Bretagne, mais nous sommes nettement dépassés par les Etats-Unis qui progressent sans cesse.

L'Avenir.

L'avenir est loin de se présenter sous un aspect riant, et l'on aurait tort de croire à une automatique augmentation croissante du chiffre d'affaires.

Les Etats-Unis organisent une production énorme de produits très bien présentés et correspondant aux goûts du public national et international et diminuent de ce chef graduellement leurs importations. Celles-ci sont d'ailleurs grevées de droits d'entrée considérables. De même, la plupart des autres nations civilisées encouragent l'industrie nationale au moyen de droits prohibitifs sur l'importation des produits dits « de luxe » d'origine française.

L'exportation française ne s'est maintenue que grâce à sa main-d'œuvre spécialisée, particulièrement artistique, par le savoir-faire indiscutable de ses préparateurs, et par certaines maladresses des pays importateurs, chargeant de droits élevés sans distinction, les matières premières aussi bien que les produits finis, et égalisant ainsi en quelque sorte le prix de revient interne des produits nationaux avec celui des produits français mieux préparés et mieux présentés.

Mais cette situation, favorable pour nous, se corrige chaque jour.

En outre, l'augmentation des prix accessoires « verreries », cartonnages, etc., tend à mettre nos prix de revient à égalité avec ceux de la production étrangère ; d'autre part, l'augmentation des impôts et des droits sur l'alcool nous met en infériorité manifeste sur nos concurrents.

Seule, une organisation nouvelle, notamment sur le terrain de la publicité et de la représentation collectives, nous permettra de maintenir notre place dans le monde.

L'article français est incontestablement le plus beau, le mieux préparé et le mieux présenté ; il donne le ton à l'univers entier qui s'efforce de le copier jusqu'à, trop souvent, l'imiter servilement, au moins dans son apparence.

La même organisation devra s'efforcer de faire modifier les lois locales sur la contrefaçon et la protection tacite dont jouissent, dans certaines régions, les contrefacteurs.

Les spécialités françaises de parfumerie ne se concurrencent pas plus entre elles que les ouvrages de littérateurs différents, que les tissus-nouveauté de diverses maisons de soieries lyonnaises ou que les spécialités pharmaceutiques. L'entente semble donc non seulement possible, mais aisée. Dans chaque pays du monde, comme ont commencé à le faire certains groupements pharmaceutiques français, un magasin de luxe peut être chargé de la représentation et de la publicité.

Notons que l'engouement mondial pour les parfums français faciliterait l'établissement de ces magasins centraux de publicité et de vente en gros. Les plus sérieux négociants étrangers seraient heureux de faire des offres avantageuses au comité central de vente collective.

Il se créerait ainsi des ressources collectives pour l'augmentation de la publicité collective qui coûterait moins cher que la publicité individuelle actuelle.

L'étude et la méthodisation de la publicité collective pour les parfums français est à organiser complétement. Livrés actuellement à l'initiative de leurs agents, des commissionnaires ou des importateurs, les fabricants de parfums font (à part quelques louables exceptions), leur publicité au petit bonheur. Un groupement centralisant les ressources, organisant des campagnes localisées, obtiendrait en groupant les contrats, des conditions extrêmement avantageuses.

Sans même penser à de nouvelles formes de publicité (cinéma, T. S. F., etc...), il est possible et en centralisant les ressources et en organisant les efforts à la manière des groupements anglais et allemands de producteurs, de donner un élan sérieux à la vente de nos produits de parfumerie.

Cette organisation est nécessaire : si autrefois, en effet, le meilleur produit se défendait par sa seule qualité, aujourd'hui, le produit le meilleur est celui pour lequel la publicité donne les meilleurs et les plus féconds résultats.

Mais il lui faut, à lui autant qu'aux autres, l'aide de la publicité.

Savonnerie.

L'industrie de la Savonnetterie française, autrefois exclusivement française, puis anglaise, s'est aujourd'hui tellement internationalisée que ce n'est presque plus pour nous un article sérieux d'exportation. Seules, les grandes marques parisiennes exportent encore des savons de grand luxe. La savonnetterie à Marseille et en province est chaque jour en décroissance.

Dans tous les pays du monde des savonneries se sont organisées : le Japon y a fait merveille, et la Chine elle-même sort de sa torpeur séculaire pour organiser des usines modernes. Les Indes ont dès maintenant des usines indiennes de savonnerie et les Américains nous concurrencent jusque sur

le marché français par le moyen d'une publicité difficilement égalable.

De ce côté, il semble qu'il y ait peu de chances de remonter le courant et de rétablir la suprématie de notre fabrication. La savonnetterie française tend à n'alimenter plus que la consommation interne ou coloniale.

CONCLUSIONS.

Si la Parfumerie est pour la France une des meilleures industries exportatrices, et si par là elle a une influence très favorable sur notre change, il faut bien avouer qu'on ne fait rien, en ce moment, pour seconder les efforts de nos grands parfumeurs qui se sont montrés de grands « Business men » et de grands patriotes.

Si la parfumerie confectionnée française est incontestablement à l'état de perfection, tant au point de vue technique et artistique du parfum qu'au point de vue décoratif et présentation du flacon, il n'en reste pas moins acquis qu'elle sert de modèle à tous les parfumeurs du monde entier, qu'elle est plagiée, imitée et copiée sans vergogne.

Les progrès de nos affaires ne sont pas en réalité en rapports avec ceux de la consommation mondiale : les causes en ont été indiquées par l'attaché commercial français en Argentine :

« La raison du recul des importations françaises provient du manque de propagande. La propagande doit être fonction de celle des concurrents. Celle qui est faite par l'industrie locale est continuelle, suivie et large. Certains fabricants locaux ont un budget annuel de publicité qui atteint 250.000 piastres (plus de 1 million de francs).

« Peu à peu, la clientèle oublie que l'article français existe et ne se souvient que des spécialités concurrentes dont elle retrouve le nom dans les réclames des tramways, des revues, des journaux, etc. ».

Il est donc nécessaire d'étudier les moyens de conserver à la Parfumerie française sa place dans le monde. Nous avons sur ce sujet notre opinion bien nette, et nous pouvons dire qu'avant toutes choses ce n'est que par l'organisation professionnelle à tous les degrés de la fabrication, et par l'effort collectif, non seulement que la parfumerie française gardera sa place dans le monde, mais encore qu'elle progressera en battant ses concurrents qui n'ont ni ses facilités naturelles, ni sa perfection technique.

Mais il est utile que nos dirigeants le comprennent et n'acculent pas à la ruine des industriels dont le patriotisme fiscal est hors de doute, et qui se sont faits les meilleurs et les plus honnêtes de ses collecteurs d'impôts.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

EN FAVEUR DE LA LAVANDE

Le Conseil général de Vaucluse nous accorde son haut patronage.

A la suite de la lettre de M. le Professeur Lamothe, que nous avons publiée, nous avons décidé de publier prochainement un numéro spécial en faveur de la Lavande.

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que le Conseil général de Vaucluse a accordé son haut patronage à cette œuvre à la fois nationale et régionale et a accordé une subvention à "La Parfumerie Moderne".

Nous sommes heureux de remercier ici le Conseil général de Vaucluse et son président, M. Ulysse Fabre, qui a toujours été un des champions de notre labiée alpine.

Une série de conférences sera donnée dans les Alpes, dans le courant du mois de juin, sur ce sujet.

La Parfumerie Moderne.

LE MARCHÉ GREC

Le marché grec offre aux produits de la parfumerie, des débouchés importants et constants. L'importation annuelle pourrait être évaluée à plus de 12 millions de drachmes.

La France détient le premier rang des pays importateurs de parfumerie en Grèce. L'Angleterre fournit des savons parfumés et des extraits. L'Italie et l'Allemagne des poudres de riz à bon marché.

Il n'existe aucune maison française établie dans ce pays, mais la plupart de nos grandes marques y sont représentées.

Les articles à bon marché et les articles de luxe trouvent chacun leur clientèle. Le public grec a une préférence très marquée pour les articles en vogue.

Les droits de douane frappant les produits de parfumerie sont : drachmes-or 5,36 par kilo, tarif général, — drachmes-or 2,68 par kilo, tarif conventionnel.

Les droits sont payables drachmes-papier à raison de 10 drachmes-papier pour 1 drachme-or. Ils sont majorés de 42,5 p. 100 pour taxes additionnelles diverses.

La France, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, sont au tarif conventionnel. L'Allemagne était au tarif général, mais une convention récente va la mettre sur un pied d'égalité avec les autres pays.

Lorsqu'il s'agit de marques connues, les importateurs procèdent généralement par ordres fermes avec couverture de 25 p. 100, le solde contre documents. Pour des clients éprouvés, on peut expédier contre documents ou même contre acceptation à 50 jours.

Vu l'active concurrence, il est utile de faire de la publicité (journaux quotidiens, affiches) et, si possible, un peu de consignation.

M. E. MAUNIER

Nous apprenons que M. E. Maunier vient de subir une grave opération. Nous lui présentons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

La Falsification de l'Huile de Limette

THE ADULTERATION OF LIME OIL

Les prix presque de famine pratiqués pour l'huile essentielle de limette ont fait prendre une telle extension à la falsification de ce produit qu'il est devenu difficile de trouver des lots d'huile pure, sauf lorsque cette huile pure est aux mains de représentants réputés pour leur honnêteté, lesquels la distribuent parcimonieusement à leurs clients.

L'huile de limette authentique, bien qu'elle soit fréquemment presque incolore, présente cependant une coloration brun-jaune nette, lorsqu'on l'examine à travers une colonne de 50 cm. par exemple. Quand cette huile est redistillée, ou distillée pour l'obtention de l'huile déterpénée (ce qui est une seule et même chose) on obtient des terpènes blanches et incolores, même quand on les observe à travers une colonne de 50 cm.

De nombreux échantillons de soi-disant huile de limette, que j'ai eu l'occasion d'examiner durant les derniers six mois, étaient incolores, ou pratiquement incolores, et leurs caractères ont confirmé la supposition évidente suggérée par l'absence de couleur, à savoir que ces huiles étaient composées principalement de terpènes.

La falsification sur laquelle j'ai attiré l'attention dans une communication précédente semble avoir gagné considérablement du terrain. J'ai soumis à la distillation fractionnée plusieurs échantillons avec les résultats suivants :

1° Echantillons de qualité excellente et que je considère comme purs :

Ces échantillons présentaient les caractères physiques suivants :

Poids spécifique................	0.868 à 0.879
Rotation optique...............	+40° à +46°
Indice de réfraction............	1.4768 à 1.4788

Les huiles donnèrent à la distillation les fractions ci-dessous qui présentaient les caractères suivants :

	Poids spécifique	Rotation	Indice de réfr.
(1) 50 %...	0.861 à 0.863	+49° à +53°	1.474 à 1.476
(2) 20 %...	0.864 à 0.867	+51° à +55°	1.475 à 1.477
(3) 10 %...	0.874 à 0.876	+38° à +41°	1.477 à 1.479
(4) 15 %...	0.912 à 0.919	—5° à +10°	1.483 à 1.486
(5) Résidu.	—	—	—

2° Echantillons de qualité douteuse et probablement falsifiés par les terpènes. Ces échantillons présentaient les caractères suivants :

Poids spécifique................	0.862 à 0.866
Rotation optique...............	+48 à +51°
Indice de réfraction............	1.4745 à 1.4765

Par distillation fractionnée, ces échantillons donnèrent les résultats suivants ;

The almost famine prices ruling for distilled oil of limes has caused the adulteration of the oil to become so extensive, that it is difficult to secure genuine parcels at all, except where pure oil has passed into the hands of reputed distributors who dole it out in small quantities to their customers.

Genuine lime oil although frequently nearly colourless, has, when viewed through a column of, say, 50 cm. a distinct yellowish-brown colour. When re-distilled, or when distilled for terpenless oil, which is the same thing, the distilled terpenes are white and colourless even when viewed through a 50 cm. column.

Many samples of so called lime, which I have examined during the past six months have been colourless or practically colourless, and their characters confirmed the obvious inference suggested by the absence of colour that they were mainly composed of terpenes.

The adulteration to which I drew attention in a previous note appears to have spread to a remarkable extent. I have fractionally distilled a number of samples with the following results :

1° Samples which are of excellent quality and are, in my opinion, pure.

These samples had the following physical characters :

Spécific gravity................	0.868 to 0.879
Optical rotation................	+40° to +46°
Refractive index...............	1.4768 to 1.4788

The oils were distilled into the following fractions which had the following characters :

	Specific gravity	Rotation	Refractive index
(1) 50 %...	0.861 to 0.863	+49° to +53°	1.474 to 1.476
(2) 20 %...	0.864 to 0.867	+51° to +55°	1.475 to 1.477
(3) 10 %...	0.874 to 0.876	+38° to +41°	1.477 to 1.479
(4) 15 %...	0.912 to 0.919	— 5° to +10°	1.483 to 1.486
(5) Residu.	—	—	—

2° Samples which were of doubtful quality and probably adulterated with terpenes. These samples had the following characters.

Specific gravity................	0.862 to 0.866
Optical rotation................	+48° to +51°
Refractive index...............	1.4745 to 1.4765

On fractional distillation, these samples gave the following results :

	Specific gravity	Rotation	Refractive index
(1) 50 %...	0.856 to 0.858	+55° to +58°	1.468 to 1.470
(2) 20 %...	0.857 to 0.860	+56° to +58°	1.470 to 1.473
(3) 10 %...	0.866 to 0.870	+43° to +46°	1.472 to 1.476
(4) 15 %...	0.899 to 0.902	—1° to +6°	1.479 to 1.486

	Poids spécifique	Rotation	Indice de réfr.
(1) 50 %...	0.856 à 0.858	+55° à +58°	1.468 à 1.470
(2) 20 %...	0.857 à 0.860	+56° à +58°	1.470 à 1.473
(3) 10 %...	0.866 à 0.870	+43° à +46°	1.472 à 1.476
(4) 15 %...	0.899 à 0.902	—1° à +6°	1.479 à 1.484
Résidu ...	0.925		

3° Echantillons qui sont certainement falsifiés avec de très fortes quantités de terpènes. Ces échantillons avaient les caractères suivants :

Poids spécifique..................	0.857 à 8.59
Rotation optique..................	+50° à +52°
Indice de réfraction...............	1.473 à 1.475

A la distillation fractionnée, ces échantillons donnèrent les résultats suivants :

	Poids spécifique	Rotation	Indice de réfr.
(1) 50 %...	0.850 à 0.855	+55° à +59°	1.468 à 1.470
(2) 20 %...	0.852 à 0.856	+54° à +58°	1.470 à 1.473
(3) 10 %...	0.856 à 0.860	+48° à +51°	1.472 à 1.474
(4) 15 %...	0.888 à 0.901	+7° à +12°	1.478 à 1.480

Les chiffres ci-dessus, naturellement, se rapportent seulement à l'huile de limette distillée. Je n'ai pas eu l'occasion, récemment, d'examiner des huiles de limette pressées à la main.

3° Samples which were undoubtedly adulterated with very large quantities ot terpenes. These samples had the following characters :

Specific gravity..................	0.857 to 0.859
Optical rotation..................	+50° to +52°
Refractive index..................	1.473 to 1.475

On fractional distillation these samples gave the following results :

	Specific gravity	Rotation	Refractive index
(1) 50 %...	0.850 to 0.855	+55° to +59°	1.468 to 1.470
(2) 20 %...	0.852 to 0.856	+54° to +58°	1.470 to 1.473
(3) 10 %...	0.856 to 0.860	+48° to +51°	1.472 to 1.474
(4) 15 %...	0.888 to 0.901	+7° to +12°	1.478 to 1.480

The above figures, of course, refer only to distilled lime oil. I have not recently made any systematic examination of hand pressed lime oils.

Ernest J. Parry

L'ARTISAN PARFUMEUR DOIT PAYER PATENTE

Nous avons reçu tout dernièrement la demande suivante que nous avons transmise à l'A. I. C. A. de Lyon et dont nous sommes heureux de pouvoir communiquer la réponse à tous les intéressés :

« Au regard des lois nouvelles et de « la loi sur l'artisanat, un parfumeur qui « est considéré comme artisan par les « deux administrations des Contributions directes et indirectes peut-il être « assujetti à une patente commerciale. »

L'article 1° de la loi du 30 juin 1923 permet aux artisans qui remplissent certaines conditions, d'être assujettis à la cédule des traitements et salaires exempts des bénéfices commerciaux et par suite de la taxe sur le chiffre d'affaires, mais en ce qui concerne la contribution des patentes, il n'a prévu aucune exonération nouvelle.

L'article 17 de la loi du 15 juillet 1880 est toujours en vigueur ; aux termes de cet article, ne sont exonérés de la patente que :

« Les ouvriers travaillant chez eux ou chez les particuliers sans compagnons ni apprentis, soit qu'ils travaillent à façon, soit qu'ils travaillent pour leur compte et avec des matières à eux appartenant, qu'ils aient ou non une enseigne ou une boutique ; les ouvriers travaillant en chambre avec un apprenti de moins de 16 ans. »

Le parfumeur considéré comme artisan au regard des bénéfices commerciaux et du chiffre d'affaires, peut être néanmoins imposé à la contribution des patentes.

QUELQUES NOUVEAUX ÉTHERS DE FRUITS

La Société Française de Produits aromatiques à Lyon, vient de créer de nouveaux éthers de fruits au moyen de corps non encore utilisés pour ce genre de fabrication.

Le valeridol a un arome de groseilles, le butyridol un arome de framboise, et l'acétydol un arome de pomme. Le cinnamidol a plutôt un arome de coings.

Des compositions de fraises, de cassis, peuvent être obtenues par des mélanges judicieux de ces corps avec ceux qui sont déjà utilisés dans ce genre de préparations : le butyridol additionné d'un décalactone, par exemple, donne un arome de fraise excellent.

Un arome complet de framboise peut être préparé avec du valéridol additionné de coumarine, de canelle de Ceylan et de salicylate de méthyle.

Une bonne essence de pomme peut contenir, en plus de l'acétydol, des éthers de géraniol tels que butyrate de géranyle, formiate de géranyle, qui lui communiquent des aromes nouveaux et fort agréables.

L'aldéhyde C^{16} donne au butyridol l'arome de cassis. Une addition de résinodor vanille est indiquée pour la plupart de ces compositions et leur communique une douceur appréciée.

De nombreuses compositions absolument nouvelles ont été créées par la S. F. P. A. pour toutes sortes d'aromes de fruits artificiels.

MACHINES DE PARFUMERIE

Nous recevrons volontiers des indications sur les nouvelles machines utilisées en parfumerie et sur les nouveaux dispositifs inventés par les préparateurs dont ils désireraient faire bénéficier leurs confrères. Envoyer les dessins et notices aux bureaux du journal.

MIMOSA

SYNONYMES : *Acacia dealbata* (variété : d'Australie) Link.

Dénominations vulgaires : *Mimosa blanchâtre d'Australie* (à fleurs jaunâtres et à poils blancs recouvrant le dessous de ses feuilles et ses rameaux), cet Acacia blanchâtre est le type le plus employé en parfumerie.

HISTORIQUE : La dénomination vulgaire de *Mimosa* (1) correspond aux *Acacias* des botanistes : mais le nom de Mimosa est tellement employé depuis un siècle, qu'il faut renoncer à le remplacer par celui d'Acacia.

Notons encore que sous la rubrique *Acacias*, le public englobe à tort tous les *Robinias* ou faux-acacias (ainsi l'arbre aux grappes de fleurs blanches très parfumées est le *robinia pseudo-acacia* et non pas l'acacia blanc).

La famille des Mimosées comprend environ 1.250 espèces, toutes exotiques, dont 300 forment la tribu des Acacias.

La plupart des Mimosas (acacias) sont originaires de l'Australie et des contrées orientales de l'Afrique Centrale, où le ciel est toujours lumineux. — Importés d'abord à Grasse, vers 1820, ils ont trouvé une autre patrie : sous le ciel pur de la Provence et sous la caresse de la brise marine, ils se sont si bien acclimatés sur toute la Côte d'Azur, que certaines espèces, comme le *M. dealbata* se rencontrent aujourd'hui à l'état subspontané, aux environs de Cannes, de Vallauris et de Mandelieu.

C'est un de nos plus beaux arbres de France et celui qui n'a pas vu un Mimosa en fleurs, *sous le ciel du Midi*, ne peut pas s'en faire une idée.

La riche palette d'un Créder, d'un Cesbron, d'un Jeannin, d'un Bivat, d'un Bienvêtu-Martin ou d'une Madeleine Lemaire est impuissante à rendre son éclat lumineux : chaque fleur est une goutte de cuivre en fusion ou un petit soleil en miniature. Les feuilles sont délicates et admirablement découpées, comme une fine dentelle.

En reconnaissance de notre hospitalité, tous les ans il nous apporte ses vœux de bonheur dès janvier et en aimable méridional, qui a trop d'amis, il les prolonge jusqu'en avril.

Chaque jour, un train spécial et rapide « *le train du Mimosa* » emporte à destination de Paris, quelques tonnes de branches fleuries, soigneusement étalées dans des boîtes de canne tressée et déposées à Menton, Nice, Antibes, Vallauris, Cannes et Mandelieu.

A peine entré en gare, une partie est distribuée aux fleuristes de la capitale et l'autre va en Angleterre ou dans les régions lointaines du Nord.

Le Mimosa jette son dernier rayon de soleil et de gaîté sur la table de Mimi Pinson. Sur la table du riche, il fait ressortir les ors et les cristaux, et les aristocratiques roses d'hiver, les frileux œillets de Nice ou les rastaquouères orchidées viennent se blottir contre lui, croyant retrouver un peu de lumière, pour aviver leur beauté et pour prolonger leur vie éphémère, dans cette teinte grisaille et froide d'hiver parisien.

La plus grande partie du Mimosa est expédiée comme « *fleur coupée* » et durant notre séjour à Boulogne-sur-Mer, nous étions très surpris de voir les habitants et les nurses et les kaki-girls « *l'acheter au poids* » comme une matière précieuse.

L'expédition des fleurs coupées est évaluée à plusieurs millions de kilogrammes, par contre, la quantité de fleurs traitées par les dissolvants volatils ne dépasse pas soixante mille kilogrammes par an, car le rendement en essence de cette plante d'odeur agréable est défectueux, comme nous le verrons ci-dessous ; aussi, on remplace de plus en plus l'essence naturelle de Mimosa par du « *Mimosa synthétique* »

ORIGINE BOTANIQUE : Classe des Dicotylédons, ordre des légumineuses, famille des Mimosées, genre Acacia, variété dealbata d'Australie. — Cette variété est la plus ancienne, la plus florifère, la plus répandue sur la côte méditerranéenne française et italienne. — En Australie, l'arbre atteint jusqu'à 40 mètres de haut, en France, il ne dépasse pas 8 à 10 mètres, il ne porte pas d'épines, ses rameaux sont pubescents et blanchâtres, ainsi que le dessous des feuilles. Ces dernières sont bipennées, très fines et d'un beau vert foncé à la face supérieure. Il fleurit de janvier à avril, en grappes de petits capitules, constitués par de minuscules fleurs hermaphrodites régulières : le calice a 4 lobes, la corolle a 4 pétales. L'androcée comprend de nombreuses étamines (je n'ai pas pu les compter à la loupe) à filets libres, le pollen est composé. Le pistil est formé d'un carpelle unique ; les ovules sont anatropes. Le fruit est une gousse pluriloculaire, par cloisons lomentacées ; la graine n'a pas d'albumen.

Chez quelques variétés de Mimosas, le calice et la corolle ont tantôt 4 lobes, tantôt 5 lobes libres ou cohérents en tube et le nombre des étamines est toujours double ou multiple de celui des pétales, d'après J. Hérail. La gousse peut être pluriloculaire, par cloisons transverses ou lomentacées et elle est même uniloculaire chez diverses espèces.

Depuis quelques années on a introduit toute une collection de Mimosas, qui sont remarquables par leurs fleurs, par leurs feuilles et plus ou moins parfumés. *Ils ont l'avantage de donner des fleurs de janvier à octobre* et la plupart peuvent être utilisés comme fleurs coupées ou comme plantes aromatiques.

Quelques espèces sont décoratives, mais elles portent de fortes épines et par suite elle servent uniquement à orner nos jardins, tels sont : l'*Acacia dentifera* Benth, *A. armata*

(1) En France, nous n'avons qu'un seul mimosa : le *Mimosa pudica* L. ou Sensitive pudique, cultivée en serre chaude, qui recroqueville immédiatement ses petites folioles, au moindre attouchement.

R. Br., *A. junipera*, *A. verticillata* Wenda, *A. Calamifolia* Sweet, etc.

Parmi les variétés sans épines, on peut les classer immédiatement en deux groupes :

Iº MIMOSAS A FEUILLES COMPOSÉES PENNÉES AVEC OU SANS PHYLLODES COMPRENANT 12 A 15 PENNES ET DE 30 A 40 PAIRES DE PETITES FOLIOLES (SANS ÉPINE).

Hybride de l'Acacia dealbata Link greffé sur l'*A. floribunda Schlechl*, plus résistant, plus florifère que l'*A. dealbata.*

Acacia Baileyana, d'introduction récente, à beau feuillage, fleurit de janvier et se conserve bien. Recommandable pour « fleurs coupées ».

Acacia decurrens Willd. et *A. mollissima* Willd. espèces voisines.

Acacia pycnantha Benth. très florifère.

Acacia heterophylla, avec feuilles à tous les degrés de transformation. Ce Mimosa est en somme une curiosité botanique.

IIº MIMOSAS EXCLUSIVEMENT COMPOSÉS DE PHYLLODES OU A PÉTIOLES S'ÉLARGISSANT ET RESTANT SEULS SOUS FORME DE LAMES VERTES DRESSÉES, TANTOT COURTES, TANTOT TRIANGULAIRES ET TRÈS ALLONGÉES (SANS ÉPINE).

Acacia floribunda ou *A. retinoides Schlechl*, très florifère, remontant, très parfumé, mais à fleurs plus petites que l'A. dealbata.

Acacia petiolaris, à croissance rapide et florifère.

Acacia cultriformis Cunning ou A. albicans à feuilles en lames de couteau ou en triangles très allongés ; nombreuses fleurs en grappes.

Acacia trinervis, à fleurs en épis cylindriques.

Acacia longifolia Willd. dont les fleurs forment des épis.

Acacia cuneata Benth., à feuilles cunéiformes.

Acacia vestita Ker., à rameaux légèrement retombants (pleureurs).

Acacia podalyrisfolia, très florifère, mais les branches coupées supportent mal le voyage.

Pour terminer l'énumération de quelques espèces de l'intéressante tribu des Acacias, il nous reste à signaler l'*Acacia Farnesiana* Willd et l'*A. cavenia* qui fournissent à la parfumerie les *fleurs de Cassie.*

Puis une autre variété, l'*Acacia Julibrissen*, que nous souhaiterions voir se répandre de plus en plus en France, car si elle ne peut être utilisée que comme plante d'ornement dans nos jardins, elle a l'avantage de fournir de belles grappes et chaque fleur isolée est rose, très vaporeuse, à étamines filiformes, nombreuses et soudées, rappelant vaguement par son dispositif la Cassie romaine.

L'Acacia Julibrissen ou A. de Constantinople ou Albizzia Julibrissen se couvre, en effet, en août et septembre, de gracieux petits pompons de fils de soie rose carmin, d'où encore la dénomination d'Arbre de soie.

Il fleurit très bien à Paris et dans la Touraine. Il est surprenant que beaucoup d'horticulteurs le considèrent comme un Mimosa sensible au froid : il pousse vigoureusement, en plein air, dans toute la France et il supporte les plus violentes gelées, lorsque le sujet planté est un peu ligneux et au moins de la grosseur du pouce.

Nous avons constaté qu'il avait fort bien résisté, dans le centre de la France, à une température de —16º à —18º, pendant tout le mois de janvier 1917. Il demande seulement à être un peu abrité du vent, car comme tous les mimosas, son bois se brise facilement. Enfin, il est très facile à reproduire (voir ci-dessous à Culture).

PROVENANCE : Les départements des Alpes-Maritimes et du Var produisent plusieurs millions de kilogrammes de fleurs coupées : les grands centres sont dans les Alpes-Maritimes : Menton, Nice (régions de Cimiez et Riquier), Antibes, Golfe Juan, Cannes, puis Cagnes, Biot, Vallauris, Mougins, Théoule, Mandelieu, Le Cannet, Grasse, Le Trayas, Auribeau, Pégomas.

Dans le Var : Fréjus, Bormes, Hyères, Saint-Tropez, puis Tanneron.

La parfumerie est surtout approvisionnée par Tanneron : 30.000 kilogrammes environ et Pégomas, Auribeau, Mougins, Cagnes, Biot et Cannes fournissent 30.000 autres kilogrammes. La Riviera italienne cultive aussi le Mimosa. Ce dernier pousserait encore fort bien dans les parties chaudes de la Bretagne, dans l'île anglaise de Jersey, dans quelques régions du département des Basses-Pyrénées et surtout des Pyrénées-Orientales, mais souvent les arbres sont brisés par les vents qui balayent la Manche ou l'Atlantique, ou qui s'établissent entre les Pyrénées et la Méditerranée (la tramontane).

CULTURE : Le Mimosa est peu exigeant, il ne demande que du soleil et un sol siliceux et perméable, comme celui de l'Estérel, de la Croix des Gardes, de la Californie ou comme le sol granitique de la Bretagne. Quelques espèces sont en effet calcifuges.

Il résiste fort bien à la sécheresse et comme son écorce est riche en tanin elle peut remplacer celle du châtaignier ; on avait songé à reboiser l'Esterel avec des Mimosas : certaines variétés poussent rapidement, mais si elles ne sont pas abritées par d'autres arbres, elles sont vite brisées par le vent.

On reproduit les Mimosas par semis d'espèces acclimatées et sélectionnées ou par greffes, ou par boutures demi-herbacées avec talon, ou par division des drageons.

FORÇAGE : On coupe les branches florifères les plus avancées, en décembre, dix à quinze jours avant la floraison ; on les met dans des bassins contenant de l'eau maintenue à la température de +20º à +25º centigrades et recouverts d'une toile. Ou mieux, on place de grosses branches dans des bassins remplis d'eau et placés dans des serres chauffées à +30º. Pour éviter l'altération de l'eau, nous conseillons d'ajouter quelques petits morceaux de braise ou de charbon de bois, comme on le fait pour la conservation des raisins. Le forçage demande de deux à huit jours, suivant la saison.

PARTIES EMPLOYÉES : Les sommités fleuries.

LOCALISATION DE L'ESSENCE : Dans les capitules floraux, mais en faibles proportions.

PRÉPARATION DE L'ESSENCE NATURELLE : On utilise uniquement le traitement par l'éther de pétrole, car la fleur du Mimosa ne fournit rien ni à la distillation, ni à l'enfleurage, ni par macération dans les corps gras.

RENDEMENT EN ESSENCE NATURELLE : Cent kilogrammes de

fleurs ne donnent que sept à huit cents grammes d'*Essence concrète* ou *Cire de Mimosa*.

Rendement très faible, et par dessus le marché l'essence concrète est très riche en paraffines ou cires inodores. Il ne résulte que l'essence n'a plus le fleuri du mimosa : elle est fade, peu odorante, difficile à employer. Beaucoup de producteurs fleurissent même artificiellement cette essence naturelle, pour rendre son emploi plus facile. On commence à trouver dans le commerce de l'*Huile essentielle absolue liquide de mimosa* pure à 100 pour cent, provenant des dissolvants volatils et ne nécessitant pas la réfrigération. Cette essence est assez rare.

Conservation de l'essence de Mimosa : Bonne. Il est préférable de la diluer dans 2 ou 3 volumes d'alcool à 95°, dès sa réception. Et si c'est de l'essence concrète ou cire de mimosa, il ne faut pas oublier de réfrigérer et de filtrer ensuite les solutés alcooliques.

Composition de l'essence de Mimosa : Aucun travail n'a été publié jusqu'ici : d'après l'odeur, elle semble contenir de la *méthylparaacétophénone?* des traces de *farnésol?* et probablement du *salicylate de méthyle et de l'acétate de linalyle???*.

Propriétés physiques et chimiques de l'essence de Mimosa : Nous n'avons aucune indication encore sur l'essence concrète ou sur l'essence liquide.

Falsifications : Fréquentes : les unes modifient légèrement l'essence naturelle, non pas tant dans un but de lucre, que pour en favoriser l'emploi. Les autres remplacent parfois par de l'essence artificielle composée (voir ci-dessous à « *Mimosa synthétique* ») d'un prix de revient 5 à 6 fois plus faible. Ces fraudes ne peuvent être décelées qu'en comparant les essences fraudées à des essences naturelles types, puisque nous n'avons encore aucune donnée sur les caractères physiques et chimiques.

On peut rechercher la *vanilline*, l'*héliotropine*, la *paraméthylacétophénone ajoutées*. Nous avons vu une essence liquide de mimosa à violente odeur de *benzilal* ou *aldehyde benzylique*.

Produits d'odeur voisine ou dans la tonalité de l'essence de Mimosa : Parmi les produits naturels : la *Cassie* (*Acacia farnesiana A. cavenia*) sentant à la fois le mimosa et la violette, le *Robinia pseudo-acacia alba*, le *Farnésol* provenant des semences d'ambrette et très dilué, les *Infusions ou les Lavages de pommades de Jacinthe, de Jonquille*.

Parmi les produits artificiels : (voir à « *Mimosa synthétique* » ci-dessous).

Associations les plus courantes : (Voir aux Formulaires du « II. *Mimosa synthétique* » et des « III. Extraits de Mmosa »).

Utilisation spéciale en milieu alcalin : On peut employer les résidus de préparation de l'essence liquide de Mimosa pour les savons seulement. Il est bien préférable de remplacer par les *Complexes* ou les *Bouquets de Mimosa synthétique* pour savons (Voir au formulaire du Mimosa synthétique).

Applications diverses du Mimosa : L'essence est utilisée en parfumerie. Si les fleurs renferment de la paraméthylacétophénone ou de la méthylacétophénone elles pourraient avoir quelques propriétés sédatives et hypnotiques et trouver un emploi en pharmacie.

La *Teinture de Mimosa naturel* ne colore pas les solutés, lorsqu'elle est très diluée, mais elle vire au jaune foncé sous l'influence des alcalis, aussi dans les laboratoires on l'emploie comme indicateur dans les titrages alcalimétriques ou acidimétriques. L. Robin.

L'écorce du Mimosa renferme un tanin (acide mimosotannique) aussi estimé que le tanin du châtaignier (acide castaneotannique).

II. MIMOSA SYNTHÉTIQUE

La base du Mimosa synthétique est la

Paraméthylacétophénone ((1) CH^3 C^6H^4 CO CH^3 (4).

Synonymes : Paraméthylphénylméthylcétone ou Méthyléthanoylphène. Ce liquide est incolore, de saveur chaude, brûlante; son odeur violente rappelle à la fois le *Mimosa dealbata, le Robinia pseudo-acacia et la Glycine de Chine*, à fleurs blanches.

Le paraméthylacétophénone a l'avantage d'être d'un prix de revient peu élevé, son parfum est tenace, enfin elle résiste admirablement à l'action des alcalis. Elle est donc tout indiquée pour les préparations alcalines et les savonniers obtiennent d'excellents complexes synthétiques, en l'associant au *Miel synthétique* ou *Paraméthylquinoléine*, au *Bromélia* ou bien au *Yara-Yara*, au *Terpinéol*, à l'*Hydroxycitronellal* (nuance neutre ou mieux *Hylea, Cyclosia, Cyclalia Fixalia*), au *Salicylate de méthyle*, à l'*Ionone*, à l'*Essence de cananga* ou aux *Résidus de déterpénation des essences de bergamote*, de *limette* (Cires résiduaires de.... ou Terpènes de.....) ou encore aux *acides gras* et aux *cires résiduaires provenant de la purification des essences liquides d'iris de Florence, de cassie, de mimosa*.

Les complexes synthétiques ou les bouquets artificiels de Mimosa destinés aux eaux de Cologne, à la mode, à odeur violente et persistante de Mimosa ou aux extraits d'odeurs pour le mouchoir ou aux eaux de toilette sont de composition très variable : pour leur donner la note violariée du Mimosa, on ajoute de l'*essence absolue de cassie*, associée à de l'*essence absolue liquide de Mimosa*, puis à de l'*ionone*, ou à de la *méthylionone*, ou à de l'*essence d'iris*, ou à de l'*irone* et parfois à de faibles proportions d'*heptine* ou d'*octine carbonate de méthyle*, ou à des *violettes synthétiques*. Pour nuancer et pour fleurir ces complexes on emploie encore du *farnésol*, de la *civette*, de l'*aldéhyde anisique* (*aubépine artificielle*), du *terpinéol*, de l'*essence d'ylang-ylang* et pour les fixer de la *vanilline*, de l'*héliotropine amorphe*, de l'*anthranilate de méthyle*, de la *sylvanine* ou *sylvanol*.

Incompatibles physiques : Quelques formules renferment de l'*essence d'amande amère* ou de l'*aldehyde benzylique*

ou *benzylaldehyde* : ces dérivés atténuent ou couvrent trop l'odeur de mimosa et lui communiquent un relent âcre et amer.

INCOMPATIBLES CHIMIQUES : Il n'en existe pas pour les complexes ou les bouquets artificiels destinés aux extraits d'odeurs pour le mouchoir, pour les eaux de toilette de réaction neutre et pour les eaux de Cologne.

Pour les composés acides, il ne faut jamais fixer à l'*indol* ou au *scatol* qui rougissent et surtout si la formule renferme de la *vanilline* ou de l'*héliotropine amorphe* (mélange de *pipéronal* et de *vanilline*) ou encore de l'*aldéhyde phénylacétique* (*Jacinthe artificielle*) s'oxydant facilement à l'air.

Pour tous les composés alcalins (bains, lotions, crèmes, savons) il faut éviter encore de faire entrer dans la composition de ces bouquets de Mimosa artificiel de l'*indol et ses dérivés* (*méthylindol* ou *scatol, diméthylindol, éthylindol, butylindol,* etc.) qui rougissent, la *vanilline* et l'*héliotropine* qui tachent en gris-noir plus ou moins foncé, la *coumarine,* la *sylvanine,* l'*aldéhyde phénylacétique* employées en pure perte.

FORMULAIRE DES COMPLEXES OU DES BOUQUETS DE MIMOSA SYNTHETIQUE

1° POUR LES EXTRAITS D'ODEURS ET LES EAUX DE COLOGNE.

2° POUR LES SAVONS DE TOILETTE ET POUR TOUTES LES PRÉPARATIONS ALCALINES.

1. COMPLEXE DE MIMOSA SYNTHÉTIQUE POUR EXTRAITS D'ODEURS.

(*Formule très simple*).

Miel synthétique ou Paraméthylquinoléine (1) ...	1 gr.
Mélilot artificiel ou Diméthylhydroquinone (1) ...	1 gr.
Vanilline cristallisée	2 gr.
Ionone blanche, extra fine	10 gr.
Lilas synthétique (2)	40 gr.
Mimosa synthétique ou Paraméthylacétophénone Q. S. pour	100 cmc.

2. COMPLEXE DE MIMOSA SYNTHÉTIQUE POUR RENFORCER LES EXTRAITS D'ODEUR.

Méthylparacrésol ou à défaut Ylangol ou Unonal..	2 gr.
Aldéhyde phénylacétique (Jacinthe)	0 gr. 50
Aldéhyde anisique (Aubépine)	5 gr.
Farnésol des semences d'ambrette	0 gr. 25
Acétate de linalyle	20 gr.
Ionone blanche	20 gr.
Essence absolue liquide d'Iris	0 gr. 25
Essence absolue liquide de Mimosa provenant des dissolvants volatils ....5 à	10 gr.
Héliotropine amorphe	5 gr.
Sylvanol (1)	5 gr.
Paraméthylacétophénone. Q. S. pour	100 cmc.

3. COMPLEXE OU BOUQUET DE MIMOSA ARTIFICIEL POUR RENFORCER ET FIXER LES EXTRAITS D'ODEURS

(*Formule recommandable*).

Essences absolues liquides et provenant des dissolvants volatils. Cassie	5 gr.
Essences absolues liquides et provenant des dissolvants volatils. Rose	1 gr.
Essences absolues liquides et provenant des dissolvants volatils. Jonquille	1 gr.
Heptine ou Octine carbonate de méthyle	0 gr. 50
Ionone pure ou mieux Violette artificielle	10 gr.
Hydroxycitronellal (nuance douce)	2 gr.
Jasmin artificiel sans indol, ou mieux Nicotiana affinis synthétique	10 gr.
Resinoïde ou Résinodore de Civette	1 gr.
Essence d'Ylang-Ylang Manille	2 gr.
Essence de bergamote (non déterpénée)	20 gr.
Aldéhyde anisique	2 gr.
Héliotropine amorphe	5 gr.
Sylvanine ou Sylvanol	2 gr.
Paraméthylacétophénone Q. S. pour	100 cmc.

NOTA : Pour renforcer les Extraits d'odeurs ajouter 10 à 20 cmc. de complexe ou Bouquet artificiels ci-dessus. Ne pas utiliser ce mélange en milieu alcalin.

4. COMPLEXE SYNTHÉTIQUE DE MIMOSA.

Pour savons.

Terpinéol	5 gr.
Hydroxycitronellal	5 gr.
Ionone ordinaire	20 gr.
Yara-Yara ou Ether méthylique du B. naphtol	20 gr.
Paraméthylacétophénone Q. S. pour	100 cmc.

5. COMPLEXE ARTIFICIEL DE MIMOSA.

Pour Savons.

Terpinéol	29 gr.
Citral pur	1 gr.
Bromélia ou Ether éthylique du B. naphtol	15 gr.
Musc xylénique	5 gr.
Paraméthylacétophénone Q. S. pour	100 cmc.

6. COMPLEXE MIXTE OU BOUQUET DE MIMOSA.

Pour Savons.

(*Formule recommandable*).

Essence de Cananga de Madagascar	10 gr.
Ionone ordinaire pour savons	10 gr.
Salicylate de méthyle	1 gr.
Bromélia ou Néroline	24 gr.
Paraméthylacétophénone ou Mimosa synthétique. Q. S. pour	100 cmc.

NOTA : La dose de tous ces Complexes synthétiques au Mimosa est de 100 à 200 gr. pour cent kilogrammes de savon.

REMARQUE : Pour les savons de luxe, on peut ajouter aux Complexes N° 4, 5 et 6 les résidus provenant de la préparation de l'essence absolue liquide de Cassie ou de Mimosa.

III. MIMOSA (EXTRAITS DE)

Jusqu'ici, les huiles essentielles de Mimosa retirées des dissolvants volatils rappellent peu l'odeur du Mimosa : les essences concrètes sont trop riches en cires, leur parfum est lourd, sans fraîcheur ; les essences liquides deviennent par suite d'un prix élevé et leur rendement est encore médiocre, aussi nous avons vu précédemment que les producteurs les fraudent souvent avec des *complexes* ou des *bouquets de Mimosa artificiel.* (Voir à « *Mimosa artificiel* ») Beaucoup de parfumeurs remplacent l'essence de Mimosa par l'*essence absolue liquide de Cassie* ou mieux par des *solutés alcooliques d'essence absolue liquide de Cassie* à *1 pour 100,* ou encore par des *Digestés alcooliques sur pommades aux fleurs de Cassie* (*Lavages 1er* ou *Infusion 1re*

(1) Fabriqués, entr'autres, par S. F. P. A., à Lyon.

(2) Utiliser un Lilas synthétique composé à base de Terpinéol, acide phényléthylique, hydroxycitronellal et essence naturelle de Jasmin ou Jasmin synthétique (sans indol).

ou *Extrait aux fleurs N° 36*), malgré les prix de revient plus élevés de l'essence ou des préparations de Cassie.

1° L'*Essence de Cassie* est donc indispensable pour communiquer aux extraits de Mimosa la note violariée-éthérée. Parfois on ajoute vingt ou trente centigrammes d'*essence absolue liquide d'iris de Florence*, de faibles proportions d'*Infusion 1re sur jonquille* et quelques gouttes d'*aldehyde phénylacétique* (*Jacinthe synthétique*).

2° Le *Mimosa synthétique* ayant une tonalité violente et trop chaude, il est indispensable de juxtaposer une note de tête douce et très fraîche. En Angleterre et aux Etats-Unis où le Mimosa a beaucoup de succès, on utilise plus souvent qu'en France, de fortes proportions d'*Extrait de Miel d'Angleterre* (Voir ci-dessous au Formulaire du Mimosa).

3° Pour rafraîchir et donner une tonalité éthérée, l'*infusion de teinture de civette* au *1/10* s'impose, l'*essence de bergamote* sera ajoutée *larga manu*, de faibles doses d'*essence de limette* et des traces d'*essence d'orange douce de Portugal* sont souvent nécessaires. L'*aldehyde anisique* souligne le parfum et le rend plus harmonieux.

4° Pour fleurir les extraits : l'essence d'*ylang-ylang* ou l'*hylangol* ou le *méthylparacrésol*, une pointe de *farnésol* et d'*hydroxycitronellal* sont encore indispensables.

5° L'*héliotropine*, le *bourbonal* ou *méthylvanilline*, le *zamaya protéique*, la *coumarine* (ou mieux la *sylvanine ou sylvanol*), quelques centimètres cubes de *teinture ou infusion de baume de tolu à 1/5*, quelques gouttes de teinture de *résinodore ladanum d'Espagne à 1/10* lui communiquent une nuance moins éthérée, plus fondue, plus chaude et servent de fixateurs.

Les extraits de Mimosa bien préparés sont d'une odeur agréable ; les boîtes, les étiquettes et les notices peuvent être artistiquement ornées, ce qui attire le regard et favorise la vente. La réclame objective devient très intéressante pour le Mimosa universellement connu.

FORMULAIRE DES EXTRAITS DE MIMOSA ET DES EAUX DE COLOGNE AU MIMOSA

1. Extrait aux fleurs de Mimosa.

Infusion 1re ou Lavage 1er ou Extrait aux fleurs N° 36 sur Cassie	200 gr.
Infusion 1re ou Lavage 1er ou Extrait aux fleurs N° 36 sur Jasmin	100 gr.
Infusion 1re ou Lavage 1er ou Extrait aux fleurs N° 36 sur Rose	100 gr.
Paraméthylacétophénone	10 gr.
Essence d'Iris de Florence pure absolue liquide	0 gr. 25
Essence de bergamote extra fine	20 gr.
Linalol gauche	5 gr.
Essence d'Ylang-Ylang Manille	1 gr.
Farnésol retiré de l'huile essentielle des semences d'ambrette musquée	0 gr. 25
Aldehyde anisique	2 gr.
Infusion ou Teinture ou mieux Alcoolé de benjoin de Siam à 1/5	5 gr.
Alcoolé de civette à 1/10	2 gr.
Alcoolé de musc Tonkin à 1/200	5 gr.
Alcoolé de résinodore de ladanum d'Espagne à 1/10	2 gr.
Héliotropine amorphe	5 gr.
Sylvanine ou Sylvanol	1 gr.
Alcool de riz pur, neutre, exempt de toute odeur secondaire. Q. S. pour	1 litre

2. Extrait aux fleurs de Mimosa extra-fin au miel d'Angleterre.

(*Formule spécialisée et en vogue en Angleterre et en Amérique*)

Infusion 1re ou Lavage 1er ou Extrait N° 36 de Cassie	200 gr.
Paraméthylacétophénone	10 gr.
Essence de bergamote	15 gr.
Essence d'orange de Portugal	0 gr. 50
Essence d'Ylang-Ylang Manille	1 gr.
Farnésol pur	0 gr. 25
Alcool phényléthylique	10 gr.
Aldéhyde anisique	2 gr.
Hydroxycitronellal (nuance neutre ou mieux (Hylea, Cyclosia, Cyclalia, Fixolia)	1 gr.
Zamaya protéique	1 gr.
Héliotropine	3 gr.
Sylvanol ou Sylvanine	2 gr.
Teinture ou Infusion ou Alcool de civette à 1/10	5 gr.
Alcoolé de baume de Tolu à 1/5	5 gr.
Alcoolé de resinodore de ladanum d'Espagne à 1/10	2 gr.
Extrait de miel d'Angleterre Voir la formule ci-dessous N° 3	400 cmc.
Alcool à 90° pur et neutre Q. S. pour	1 litre

Nota : Si au lieu de Paraméthylacétophénone on emploie dans cette formule un *Complexe* ou un *Bouquet de Mimosa synthétique* (Voir à II. Mimosa synthétique N° 2 ou N° 3) on remplacera alors les 10 gr. de Paraméthylacétophénone par 20 gr. de Complexe ou Bouquet de Mimosa synthétique.

Remarque : L'*Extrait de miel d'Angleterre* actuellement employé diffère légèrement des anciennes compositions de miels anglais ou de miels français ou de miel printanier français ou d'eau de miel, etc. Parmi les extraits de miels anglais, la composition suivante donne un bon résultat :

3. Extrait de miel d'Angleterre. Formule moderne, recommandable.

(*Utilisée pour rafraîchir les Extraits de Mimosa*).

Infusion 1re ou Lavage 1er ou Extrait N° 36 de Jasmin	100 gr.
Extrait N° 36 de Cassie	50 gr.
Extrait N° 36 de Tubéreuse	100 gr.
Extrait N° 36 de Fleur d'oranger	50 gr.
Alcool phényléthylique	10 gr.
Essence de bergamote	10 gr.
Essence de citron extra fine	5 gr.
Essence absolue liquide d'Iris de Florence	0 gr. 25
Essence de Rose d'Orient	2 gr.
Essence d'Ylang-Ylang Manille	0 gr. 50
Essence de girofle Bourbon	1 gr. 50
Zamaya protéique	2 gr.
Farnésol pur	0 gr. 25
Teinture de baume du Pérou à 1/5	5 gr.
Teinture de baume de Tolu à 1/5	10 gr.
Teinture de benjoin du Siam à 1/5	5 gr.
Teinture d'ambre gris à 1/100	5 gr.
Teinture de civette à 1/10	1 gr.
Teinture de musc Tonkin à 1/200	20 gr.

4. Eau de Cologne au Mimosa.

Complexe ou Bouquet de Mimosa synthétique N° 3 (Voir à II. Mimosa synthétique) 5 à	10 gr.
Eau de Cologne fine de formule classique (type Dorvault ou type Jean-Marie Farina ou autre) Q. S. pour	1 litre

Nota : On peut remplacer le Complexe synthétique du Mimosa N° 3 par 200 cmc. Extrait de Mimosa N° 2 (Voir précédemment).

René Cerbelaud.

Les vertus occultes des parfums et des pierres précieuses dans l'ancien Orient et le moyen âge

Existe-t-il un rapport mystérieux entre les essences dégagées par les fleurs et certains actes biologiques de la psyché humaine ?...

Il paraît que oui, si nous en jugeons d'après les sensations de différent ordre, tantôt voluptueuses, tantôt mystiques ou intellectuelles, que les parfums réveillent dans les centres olfactifs du cerveau.

Toute une gamme de réflexes se rattache étroitement à l'influence plus ou moins profonde, selon les races et les climats, exercée par les hormones ou principes essentiels des fleurs et des plantes résineuses sur l'esprit à l'état de veille ou de repos.

Plusieurs animaux possèdent une exquise sensibilité pour les senteurs. La valériane excite le centre génésique du chat. Le hibou, la chouette, le chat-huant, l'effraie, rapaces nocturnes, font entendre leurs cris lugubres



Asklepios jeune (Musée du Vatican).

lorsqu'ils approchent des maisons où un malade est agonisant. L'aboiement plaintif des chiens de garde dans les fermes isolées et les villages est un phénomène du même ordre. Il y a des effluves précurseurs de la décomposition organique, microrganismes volatils d'une extrême ténuité, qui annoncent à l'odorat des animaux ce qui échappe à notre sens olfactif.

Ce sont là des faits d'observation, qui datent d'une époque très reculée.

Aux Indes britanniques et néerlandaises, aux Philippines, en Chine, au Japon, les propriétés, dirais-je presque spirituelles des parfums, ont été l'objet d'un culte que nous regardons comme superstitieux, quoiqu'il renfermât des réalités, dont l'expérience pourrait mettre en lumière le côté pratique.

Dans le monde gréco-romain, le safran était consacré à Jupiter, le roi des dieux (Javèh, Baal ou Bel, Osiris), le musc à Junon (Isis), l'ambre à Vénus (Astarti), l'aloès à Mars, le dieu de la guerre (peut-être par son amertume), le cinnamone à Mercure.

La myrrhe, l'encens, l'ambre gris d'Arabie, le benzoin du Liban, formaient les principaux ingrédients des parfums préférés par les femmes juives, l'huile épaisse de Myrrhe, en particulier, avec laquelle elles frottaient tout leur corps nu le soir, avant d'aller au lit, lorsqu'elles attendaient l'époux ou l'amant.

Pour les hétaires grecques, les différentes régions du corps réclamaient un parfum différent. Les plus communs étaient : la marjolaine réservée à la chevelure ; le lierre, à la gorge et aux seins ; l'huile de palme aux joues ; la menthe aux bras. Mais on faisait habituellement une grande consommation de musc et d'ambre gris.

La rose, reine des fleurs, symbole éternel de la jeunesse et de l'amour, occupait dans l'ancien Orient la première place parmi les dons des dieux : une goutte de rosée divine tombée du ciel, qui remplissait de joie le cœur des hommes et leur faisait oublier toutes les tristesses et les désillusions de la vie.

Par l'essence du géranium rosé on avait la certitude de vaincre toutes les résistances, de triompher des obstacles, d'échapper aux embûches et aux trahisons, de gagner enfin l'amour de la



Hygieia (Rome, collection Guistiniani).

femme la plus sceptique, la plus froide ou de difficile abord.

L'ébène provoquerait des tendres sensations. Avec l'œillet ce sont des rêves délicieux qui bercent l'esprit aux heures de repos. Il faut se méfier du cèdre, du vétyver, du patchouli. Les centres olfactifs en subissant une secousse violente, qui excite d'abord et aussitôt après trouble et affaiblit le travail cérébral. Tout au contraire de la violette. Elle symbolise, par son parfum idéal, la douceur des sentiments, la constance en amour, le désir et le besoin de faire le bonheur de la personne aimée. L'iris possède à peu près les mêmes vertus de la violette. Il émousse l'aiguillon de la jalousie et dissipe les nuages qui répandent parfois un voile passager sur les âmes encore naïves et toutes fraîches aux peines et aux luttes de l'amour.

Le musc, parfum des courtisanes et des grandes amoureuses, partage avec le chypre et le jasmin, quelques propriétés qui ne paraissent guère favo-

rables à l'union permanente des cœurs, à l'harmonie des sentiments, à la sincérité des passions. La tromperie, l'abandon, la cruauté en amour, les ruptures irrationnelles, sous l'empire d'un instant d'aveuglement, et les regrets tardifs, sont l'apanage de ces parfums trop énivrants, dont l'esprit ne peut mesurer par la suite les dangereuses conséquences. Le citron et le cédrat entrent dans la même catégorie de senteurs troublantes.

L'ambre jouissait de la croyance d'assurer le succès aux amants, la fidélité aux époux.

Quant au mimosa et au lilas on les regardait comme des parfums de bonheur. Ils ennoblissent les passions, enflamment les âmes et les soutiennent aux moments de doute et de défaillance. Par eux s'accomplit le dicton, que l'amour aide l'amour.

Le baume très odorant de myrrhe avait pour effet physiologique de prolonger indéfiniment les sensations voluptueuses, en exerçant sur le centre olfactif une action beaucoup plus durable et plus intensive, sans en avoir les inconvénients, que les autres parfums. C'était l'ivresse d'amour peinte avec de si vives couleurs par les poètes orientaux, à laquelle succombaient les plus forts comme les plus faibles, une fièvre des sens, où l'esprit triomphait de la matière et la remplissait de toute sa divine puissance.

Le calendrier des femmes ne renferme au Japon, que des noms de fleurs et d'essences.

On idéalise ainsi ce que la nature a créé de plus beau, quoique la morale japonaise, immuable dans ses traditions millénaires, garde la femme à un degré inférieur et la fidélité dans le mariage ne soit un devoir que pour elle, tandis que l'homme jouit de toutes les libertés, même sous le toit conjugal.

Les Nippons — et la plupart des Orientaux d'ailleurs — ont hâte de cueillir le fruit de l'amour. Ils ne peuvent concevoir la société de l'autre sexe sans les liens de la possession. Ce n'est pas seulement une tendance physiologique, un besoin vague et indéfinissable, un désir, enfin, que la volonté peut vaincre et assujettir ; mais une nécessité essentielle, que les poètes comparent à la marche des fleuves vers la mer, leur aboutissant par loi de nature.

L'amour platonique était déjà pour les Grecs un mot vide de sens. Pour les Orientaux — les Indiens et les Malais en particulier — il ne représente qu'une aberration de l'esprit, le rêve d'une âme solitaire, le premier pas vers le gouffre du néant. Disparaître, sans avoir bu à la coupe de l'amour, les Grecs raffinés, intellectuels, artistes et penseurs par l'élévation de leur culture cérébrale, ne le comprenaient absolument pas. Aussi le siècle de Périclès nous rappelle toutes les splendeurs de l'élégance, de la beauté, de la richesse et du talent mis au service de l'art de plaire ; toutes les exaltations des sens poussées au delà des limites consenties par la raison. Parfums, pierres précieuses, fleurs, rites magiques aux divinités de la chair, dont l'entraînement irrésistible faisait du petit monde de l'Ellade une féerie continuelle, que la Rome des Césars devait plus tard connaître pendant quelques siècles.

* * *

Après les parfums, les pierres précieuses dans la tradition orientale.

Le saphir, pierre de la virginité, reflète, par le velouté et la douceur de ses nuances, l'azur tendre d'un ciel étoilé de la Palestine et du désert syro-arabique.

On lui attribuait des vertus magiques. Il guérissait la lèpre et les tumeurs. Si son possesseur était un homme, le saphir favorisait le travail cérébral et coordonnait admirablement les idées.

Les mages des collèges initiatiques de Ninive et de Babel attachaient un grand prix à la pierre lunaire. Ils croyaient qu'en la prenant dans la bouche, on activait d'une étrange façon les facultés de la seconde vue et du prophétisme. Phénomène d'auto-suggestion.

Pl VI page 122

Sabine N° 2 :

Vénus parée par les Grâces, d'après un camée du Museum Florentinum.
(Sabine ou la matinée d'une dame Romaine. 1813.)

La sardoine jouissait d'une prédilection marquée par les princes et les rois. On ne saurait dire au juste pourquoi. Toutes les traditions renferment un contenu psychologique ou religieux secret, dont la transmission orale à travers les âges, ne s'éclairait jamais de la moindre lumière; on finissait, au contraire, par le ranger parmi les énigmes dont la solution était défendue.

L'améthyste apaisait les vents et sauvait des mauvaises rencontres. Pierre chérie par les chasseurs et les éleveurs de chevaux; véritable amulette contre la rage des fauves.

Les commerçants et les voleurs se réclamaient de la protection du jaspe doré ou chrysolite.

L'anthrax, pierre précieuse du pays d'Ophir, était l'emblème de l'amour dans sa plus brûlante ardeur, dans ses insatiables désirs, dont le cœur est enflammé sans pouvoir les éteindre, même par la possession de l'objet aimé. L'érotomanie des grandes conventuelles mystiques au moyen âge.

On lui attribuait des vertus magiques sur les maladies du cerveau et de la circulation. *Similia similibus curantur.*



Asklepios.

Administrée en poudre, cette pierre réveillait la mémoire, excitait le cerveau, tonifiait le cœur.

Si l'anthrax tout seul avait été une substance inerte, les drogues stimulantes, parfois même incendiaires avec lesquelles on le mélangeait, remplissaient à merveille le rôle voulu par les sorciers et les prêtres guérisseurs.

L'émeraude, pierre verte, emblème de la tendresse, de la pureté, des rêves d'amour au printemps de la vie égayait le cœur, soulageait l'esprit fatigué par des soucis et des peines. C'était une pierre miraculeuse, qui préservait l'homme de la morsure des serpents et, en la plaçant devant leurs yeux, les aveuglait. Pulvérisée et mélangée avec du lait de chamelle, elle neutralisait le poison des reptiles. Antidote, en vérité, dont il ne faudrait pas trop se fier.

On utilisait aussi la poudre d'émeraude et le safran en thérapie ophtalmique, par des applications sur les paupières.

Elle rendait également des services dans certaines formes rebelles de catarrhe chronique des bronches et de l'intestin. Mais son effet médicinal tenait alors aux principes résineux et balsamiques qui lui servaient apparemment d'excipients.

Les plaideurs devant les cours de justice des juifs, des Phéniciens et des Chaldéens, demandaient à la pierre noire d'hirondelle, le don de l'éloquence indispensable pour faire triompher leur cause.

Le béryl, bleu vert, guérissait la cataracte.

Les calculs provenant du rein (lithiase rénale) produit pathologique, sauvaient de la foudre.

L'agathe aux chatoyantes couleurs préservait des malheurs et des tremblements de terre.

La turquoise assurait le bonheur de la paix conjugale et rétablissait dans les ménages l'ordre troublé par les discordes entre parents.

Le jaspe mettait en fuite les animaux dont l'homme pouvait être menacé en des endroits déserts.

L'onyx préservait celui qui le portait à sa bague, de la folie.

Le même rôle était à peu près rempli par l'œil de chat. Il gardait outre cela les biens de fortune de son possesseur et lui procurait l'enviable don d'une excellente santé.



La toilette d'une Romaine. Devant elle une corbeille à ouvrage (cathaliscus). (Gravures de Tischbein).

La pierre que, d'après une tradition populaire, l'aigle dépose dans son nid au moment de la couvée des aiglons était recherchée par les femmes enceintes.

La pierre que les Grecs anciens appelaient adamas (invincible) et les Hébreux chamir, était une pierre dure, dans laquelle on taillait des camées pour bagues.

Les Orientaux lui assignaient une origine merveilleuse. Elle avait été engendrée par la condensation des rayons du soleil dans un milieu qui en empêchait la dispersion et le refroidissement. En d'autres termes, de l'énergie, c'est-à-dire, de l'anhydride carbonique pur à peu près comme le diamant. Dans l'échelle descendante, le platine dégrade par le travail progressif de consolidation des matériaux cosmiques vers l'or : l'argent est, à son tour, le dernier terme de l'évolution de l'or.

La pierre adamas englobait pour les anciens des vertus qui excellaient sur celles de toutes les autres pierres précieuses. C'était la pierre de choix des guerriers : un emblème de la force et de la virilité à sa plus haute expression. Elle chassait les esprits du mal; conciliait le sommeil, rajeunissait le tissu dermique. On croyait que la pierre adamas se reproduisait au sein de la

terre par accouplement avec une pierre de sexe opposé. Symbole obscur du dédoublement des premières formes de l'énergie.

La plupart des vérités d'observation de la science positive, qui ne datent pour nous que de l'époque de la Renaissance, n'avaient pas échappé aux savants initiés des grands collèges hyératiques (magiques) de l'Orient ; mais ils les cachaient sous des signes et des représentations énigmatiques, dont nous n'avons qu'une imparfaite connaissance et sommes réduits souvent à les interpréter par intuition davantage que par le sens littéral des écritures dont la clé exacte nous fait défaut.

Le corail pulvérisé jouissait de la confiance des praticiens asiatiques pour le traitement de l'hydropisie, de la pneumonie, de la paralysie et de différents troubles de l'utérus.

On regardait l'or comme un agent tonique du cerveau. Il donnait de la gaieté au cœur ; éclairait les idées noires ; fortifiait les pouvoirs digestifs.

La thérapie moderne y revient, depuis quelques années, avec l'or colloïdal (collobias d'or et or collobiasique) comme médication anti-toxi-infectieuse très active dans toutes les septicémies pour abaisser la température et relever l'état général.

L'argent était également un des plus précieux moyens de traitement des maladies inflammatoires du cerveau ; faisait cesser les convulsions ; guérissait la folie. On l'administrait dans une tisane de sauge sclarée, de mélisse et d'autres plantes aromatiques.

Au sujet des vertus occultes d'un certain nombre de pierres précieuses. Albert de Bollstadt disait que le saphir inspire les sens de la pitié envers Dieu et de la pureté des mœurs ; le yacinthe guide le pèlerin et le protège contre les dangers ; le corail apaise les orages et montre le bon gué des fleuves ; l'agathe aide celui qui la porte à lutter vaillamment contre les obstacles et à les surmonter ; l'onyx suspendue au cou inspire la gaieté, la confiance et chasse les idées noires. Dans le diamant, il voyait, avec les auteurs de son époque, le symbole de l'amour, la force secrète qui enlace les cœurs séparés et leur ouvre le chemin fleuri de nouvelles joies et de nouveaux désirs.

Au moyen âge, on ajoutait une foi aveugle à tous les pouvoirs des pierres précieuses, dont la tradition remonte peut-être aux temps des premières civilisations de l'humanité. La magie en avait été la source commune, mais celle-ci devait logiquement répéter quelques faits d'observations et de rites mystérieux pour en justifier les croyances, qui nous sont parvenues sous une forme fragmentaire, à peu près inexplicable.

Dr Jh FERRUA.

BIBLIOGRAPHIE

Culture de la Menthe Franco-Mitcham, par J. RIPERT.

Cette brochure est la 22e éditée par l'Office National des Matières premières végétales pour la droguerie et la parfumerie et nous la procurerons volontiers à nos lecteurs qu'elle intéresse a, moyennant le prix de 10 francs, majoré des frais de port.

L'étude de M. Ripert est particulièrement complète et la préface de M. le Professeur Perrot nous apprend que l'Office a déjà pû répartir en France 800.000 pieds de menthe qui, multipliés à leur tour, couvrent au total près de 200 hectares de terrain. Nous calculons aisément qu'au taux de 11.000 kilos de plante verte par hectare, la seconde année, cela représente déjà plus de 2.200 tonnes d'herbe et, au rendement moyen de 2 kilos 500 d'essence à la tonne, environ 5.500 kilos d'essence, soit davantage que la France n'en a jamais produit.

Il est vrai que toute cette plante n'est pas encore distillée et qu'une certaine quantité est vendue à l'état sec pour l'herboristerie et qu'enfin toutes les cultures n'en sont pas à leur seconde année. Mais cela nous promet pour un avenir très prochain une forte récolte française qui pourra être mise en concurrence avec les productions italiennes, anglaises et hongroises, les plus importantes actuellement en Europe.

Les prix excessifs actuels de l'essence ne pourront que s'en ressentir favorablement.

De ce résultat nous ne pouvons que féliciter l'Office dont l'activité ne s'est pas démentie depuis sa fondation. Il est vrai que l'un des buts qui avait été envisagé au début, c'est-à-dire la production d'un menthol français, ne peut plus être mis en question, le menthol japonais étant tombé à des prix excessivement bas et que, d'autre part, les productions japonaise et américaine ont pris une extension inattendue. Il en est résulté une baisse considérable, au moins de l'essence japonaise, l'essence américaine ne pouvant que suivre la saison prochaine, et les profits éventuels en sont d'autant diminués.

Il serait fâcheux qu'à cause de ces coïncidences regrettables le louable effort accompli par l'Office ne portât pas les fruits qu'il mérite de porter.

Profitons de cette occasion pour rappeler la mémoire de précurseurs de mérite, tels que les Mathieu et Arlaud d'Avignon, qui réalisèrent en 1905, les premières importantes cultures de menthe anglaise dans les plaines arrosées par les Sorgues et au regretté Mus, créateur de l'Union des Producteurs de Vaucluse, qui, pendant des années, a pu livrer une essence de premier choix. Nous avons abondamment publié dans notre *Revue*, comme chacun sait, des informations sur ce sujet depuis dix-huit ans.

Citons parmi les indications intéressantes pour les planteurs, celles qui concernent les fumures, les sarclages, l'époque de la maturité complète, signalée par l'éclosion des premières corolles à la base du cône floral ressemblant fort, à ce moment, à un petit bonnet à poil.

Les distillateurs auraient aimé savoir comment les industriels anglais parviennent à donner l'arome « Mitcham » à des quantités si extraordinairement grandes de « repasses » obtenues avec des essences exotiques : mais ce n'est pas l'objet de cette notice qui tend surtout à créer en France des *Crus* purs, loyaux et parfaits, ce dont on ne peut que féliciter chaudement l'auteur.

P. M.

LA NOUVELLE TAXE DE 12 p. 100

La Direction générale des Contributions indirectes a adressé, le 9 avril, sous le n° 887, la circulaire suivante aux Directeurs départementaux :

L'article 55 de la loi du 4 avril 1926, reporte à la production la taxe sur les produits de parfumerie et de toilette (à l'exception des savons dont le prix de vente ne dépasse pas 3 francs l'unité, et des produits dentifrices) jusqu'ici perçue pour ces mêmes produits, lors de leur vente au détail ou à la consommation, par application de l'article 63 de la loi du 25 juin 1920 et du décret du 19 janvier 1926.

Le nouvel impôt deviendra applicable à partir d'une date qui sera ultérieurement fixée par décret. Il sera perçu conformément aux dispositions des articles 16 (1er, 2e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e alinéas), 18 et 19 de la loi du 30 décembre 1916, c'est-à-dire dans les mêmes conditions qu'en matière de spécialités pharmaceutiques. Les tarifs seront identiques à ceux actuellement en vigueur pour ces derniers produits. Le payement de la taxe sera donc, en principe, affecté par l'apposition d'un timbre sur les récipients de vente au détail. Ce timbre sera de 19 tarifs différents, comme il suit :

Tarif de 0 fr. 05 pour les produits dont le prix de vente n'excède pas 0 fr. 50; 0 fr. 10 de 0 fr. 55 à 1 fr.; 0 fr. 25, de 1 fr. 05 à 2 fr.; 0 fr. 40, de 2 fr. 05 à 3 fr.; 0 fr. 50, de 3 fr. 05 à 4 fr.; 0 fr. 60, de 4 fr. 05 à 5 fr.; 0 fr. 75, de 5 fr. 05 à 6 fr.; 0 fr. 85, de 6 fr. 05 à 7 fr.; 0 fr. 95, de 7 fr. 05 à 8 fr.; 1 fr. 10, de 8 fr. 05 à 9 fr.; 1 fr. 20, de 9 fr. 05 à 10 fr.; 1 fr. 80, de 10 fr. 05 à 15 fr.; 2 fr. 40, de 15 fr. 05 à 20 fr.; 3 fr. de 20 fr. 05 à 25 fr.; 3 fr. 60, de 25 fr. 05 à 30 fr.; 4 fr. 20, de 30 fr. 05 à 35 fr.; 4 fr. 80, de 35 fr. 05 à 40 fr.; 5 fr. 40, de 40 fr. 05 à 45 fr.; 6 fr., de 45 fr. 05 à 50 francs.

Cependant l'article 55 de la loi du 4 avril 1926 dispose que : « Pourront être dispensés de l'apposition de vignettes, les produits fabriqués par des industriels pourvus d'une autorisation individuelle de l'Administration qui s'engageront à présenter à toutes réquisitions, aux employés des Contributions Indirectes, l'intégralité de leurs écritures commerciales, et donneront à ces employés libre accès dans leurs magasins, boutiques, et, en général, dans toutes les parties de leurs établissements. Dans ce cas, la taxe sera perçue mensuellement, au taux de 12 %, sur le montant total des livraisons, déterminé d'après les prix de vente au détail ».

En conséquence, il convient de provoquer, sans retard, les demandes d'autorisation de l'espèce. Ces demandes devront être établies sur timbre et comporter l'engagement prévu par la loi; l'Administration statuera pour chacune d'elles. A cet effet, Monsieur le Directeur adressera dans le délai maximum d'un mois ses propositions, sous le timbre de la présente, au moyen d'un relevé mentionnant, pour tout le département, les noms et adresses des requérants, l'importance annuelle de leur chiffre d'affaires taxable, la nature des produits vendus en précisant s'ils sont de consommation générale ou purement locale; enfin, un avis dans lequel seront appréciées l'honorabilité et la solvabilité des contribuables et où l'on aura soin d'indiquer si la comptabilité commerciale est tenue de manière à permettre une vérification sérieuse. Or, à l'appui du relevé, seront jointes les requêtes où les intéressés donneront la liste complète des produits taxables de leur fabrication.

Il y aura lieu de faire connaître, le plus tôt possible, le total de timbres de chaque espèce qui resteront nécessaires pour l'ensemble de la division, sans attendre la décision de l'Administration au sujet des demandes dont il est question au paragraphe précédent (distinctement pour 1926 et pour 1927). Les receveurs principaux seront invités à adresser d'urgence, à la Direction du Personnel et du Matériel au Ministère des Finances (Bureau du Matériel) la commande de ces timbres sur deux formules roses nos 296-150, l'une afférente aux besoins de l'année 1926, l'autre à ceux de 1927.

MARGERIE.

La Chambre Syndicale de la Parfumerie de Lyon et de la Région délibérant sur cette question a étudié les difficultés d'application de cette circulaire et a insisté sur la nécessité d'une réglementation uniforme dans toute la France et sur l'urgence de l'établissement de règles précises non sujettes à interprétation.

La responsabilité du fabricant, notamment, a soulevé des protestations, puisque bien souvent les prix de vente au détail lui sont inconnus et inconnaissables.

La demande d'autorisation individuelle sur timbre pour la comptabilisation de l'impôt sans timbre, paraît aussi une mesure d'une très délicate application et sur laquelle les syndicats d'intéressés devraient être autorisés à donner leur avis. Une organisation de cautionnement mutuel pourrait être également prévue.

La Chambre Syndicale a émis les vœux suivants :

La Chambre Syndicale de la Parfumerie de Lyon et de la Région, réunie le 20 avril à son siège social, 10, rue des Marronniers, à Lyon, a émis, à l'unanimité des membres présents, les vœux suivants relatifs à l'application de la taxe de 12 % :

1° *En ce qui concerne les articles catalogués :*

Que la taxe soit perçue, comme le prévoit la loi, sur la base des prix de détail indiqués par le dit catalogue et imposés au revendeur. Que, dans ce cas, les revendeurs soient rendus responsables des modifications qu'ils apporteront à ces prix de vente imposés, et des erreurs de taxe qui pourront en résulter.

2° *En ce qui concerne les articles fabriqués pour le compte d'un tiers, grossiste lui-même :*

Que la taxe soit perçue chez le grossiste et non chez le fabricant, celui-ci ne pouvant, en aucun cas, être mis au courant des prix de revente. L'industriel fabricant ne peut évidemment pas être responsable d'une mauvaise


3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à St ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS-
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
NOS PROGRÈS ET NOS PERFECTIONNEMENTS : (SUITE)
Notre Brevet 1923 : pour l'Extraction du parfum des fleurs, après leur avoir fait subir une pression suffisante ou un traitement approprié, pour en extraire tout ou partie du suc cellulaire. Traitement subséquent des produits provenant de cette pression. — *Avantages sur les procédés courants* : Augmentation notable du rendement en parfum.
Notre Brevet 1923 : pour l'Extraction du parfum des fleurs par les substances hygroscopiques. — *Avantage sur les procédés courants* : Augmentation de rendement.
(A SUIVRE.)
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION DE TOUTES ESSENCES INTERESSANT LA BRANCHE
MAISON FONDÉE EN 1795
P.A.L.

application de la taxe par celui qui a seul pouvoir de fixer le prix de détail.

Que toute transaction entre fabricants et marchands de parfumerie en gros, et reconnus comme tels par le Syndicat, soit considérée comme affaire de matières premières et soumise à la seule taxe de 2 % (chiffre d'affaire).

3° *En ce qui concerne les produits en vrac vendus à un tiers non grossiste :*

Que la taxe soit perçue chez le fabricant sur la base du prix de gros majoré de 20% étant indiqué que cette majoration représente le bénéfice normal du vendeur ou de l'employeur, aucun prix de détail fixe ne pouvant être établi pour ces produits (Lotions, poudres de savon, crèmes et pommades au kilo, etc.) qui sont utilisés dans les salons de coiffure (frictions, massages, etc.), et non vendus en nature.

LE SÉNATEUR E. CHARABOT

M. E. Charabot a été nommé sénateur des Alpes-Maritimes à une très imposante majorité.

M. Eugène Charabot est né à Bar-sur-Loup (arrondissement de Grasse). Fils de cultivateurs, il fut élève de l'école communale de Bar-sur-Loup, puis du collège de Grasse, du lycée de Nice et enfin du collège Louis-le-Grand, à Paris.

Après avoir obtenu le grade de licencié ès-sciences et fait un stage au laboratoire de chimie analytique de la Faculté des Sciences à Paris, M. Charabot fut admis au laboratoire de chimie organique où, sous la direction de Wurtz, d'abord, de Charles Fridel, ensuite, fut soutenue si ardemment la lutte qui devait assurer le triomphe de la théorie atomique. Il y travailla, pendant dix ans, sous la direction de ses maîtres Charles Fridel et Haller, soutint ses thèses pour le doctorat ès-sciences et y effectua la plupart de ses travaux qui devaient ouvrir un champ nouveau aux applications dans le domaine des parfums.

Entre temps, M. Charabot était nommé professeur de chimie appliquée à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales où il a enseigné jusqu'en décembre dernier et nommé inspecteur de l'enseignement technique.

En 1907, le ministre de l'Instruction Publique appelait M. Charabot à siéger au Conseil Supérieur de l'Enseignement technique et, en 1909, le nommait membre du Comité d'inspection de cet enseignement.

En 1908, M. Charabot, sans abandonner les fonctions qu'il occupait dans l'enseignement, s'engagea définitivement dans la carrière industrielle pour entreprendre personnellement l'exploitation de ses travaux et découvertes scientifiques.

Elu membre de l'Académie d'Agriculture en 1921, et la même année appelé à siéger au Conseil général des Alpes-Maritimes, M. Eugène Charabot était récemment nommé, par M. le Ministre de la Guerre, membre de la Commission de Défense Nationale.

M. Eugène Charabot a été nommé Officier de la Légion d'Honneur, il y a deux ans, par le Ministre de l'Instruction publique (enseignement technique).

Les travaux scientifiques de M. Eugène Charabot doivent être répartis en trois groupes :

Travaux de chimie végétale et agricole ;

Travaux de chimie analytique ;

Travaux de chimie physique.

Ils ont été publiés, notamment, aux comptes rendus de l'Académie des Sciences, au Bulletin de la Société Chimique de France, aux Annales de chimie et de physique, etc., etc

Ils forment un peu plus de 50 mémoires, originaux absolument distincts, auxquels s'ajoutent de nombreux ouvrages scientifiques (soit seul, soit en collaboration) sur les parfums artificiels, les huiles essentielles, les applications de la chimie à la production des parfums, etc., etc...

M. E. Charabot peut rendre à sa petite patrie d'autant plus de services qu'il connaît mieux ses besoins.

L'industrie de la Parfumerie française tout entière applaudit à cette élection, elle espère que ses intérêts seront sauvegardés et que sa prospérité sera d'autant mieux assurée qu'ils se confondent avec ceux de la France.

Bienvenue à M. E. Charabot.

La Rédaction.

En Esthonie

Il existe plusieurs fabriques spécialisées dans la préparation des produits pharmaceutiques qui, en même temps, s'occupent de la fabrication des parfums et cosmétques.

Ces articles d'ailleurs sont peu demandés ici et la production locale suffit aux besoins du pays. Cela s'explique par le fait que la population qui, en majeure partie, est agricole, connaît encore assez peu l'usage des poudres et pommades pour la toilette. Le véritable client est le citadin.

Le tableau ci-après donne les importations de ces produits en Esthonie pour les années 1923 et 1924 :

Cosmétiques : 1923, 1.120 kilos, 0,5 millions marks esth. ; 1924, 2.137 kilos, 3 millions marks esth. Parfums à base d'alcool : 1923, 35 kilos, 0,1 millions marks esth. ; 1924, 540 kilos, 1,3 millions marks esth. Parfums et essences sans alcool : 2.050 kilos, 3,6 millions marks esth. ; 1924, 2.861 kilos, 5 millions marks esth.

Ces importations viennent surtout de France et d'Allemagne. L'importation des cosmétiques, des parfums, des spécialités pharmaceutiques et des produits d'hygiène n'est admise qu'après autorisation du Conseil de l'Hygiène Publique.

L'Organisation des Bureaux d'une Parfumerie

L'organisation matérielle.

L'étude préalable.

L'installation d'un bureau, si modeste soit-il, ne doit pas être faite à la légère, par à-coups, ou poussée par la nécessité et au fur et à mesure des idées qui vous viennent ou des difficultés qui se présentent. Il faut organiser, c'est-à-dire rechercher en premier lieu, par une étude préalable, les meilleures conditions pour la réalisation rationnelle du travail, non seulement dans les détails, mais dans l'ensemble. C'est à cette condition que l'organisation aura la cohésion voulue et que les différents services pourront s'harmoniser dans leur fonctionnement.

Les bureaux où le travail n'a pas été organisé suivant un plan préétabli, ne peuvent que sombrer dans le gâchis le plus complet. C'est l'établissement des fiches de clients, considérées uniquement au point de vue d'un seul service qui deviennent inutilisables lors de la mise au point; ce sont des meubles acquis avant qu'on ait déterminé le principe de classement et qui doivent être remplacés par la suite. C'est le mode de classement de documents qui n'a pas été prévu... Bref, ces bureaux sont de véritables manteaux d'Arlequin, qu'il faut défaire pour tout coudre de nouveau.

Par ailleurs, il est dangereux de se laisser influencer par l'obsession de l'économie. Une prudente réserve doit certes guider votre choix, mais non aller à l'encontre des principes qui vous guident. Il y a des économies que vous pouvez faire, il y en a d'autres qu'il vous est interdit de réaliser, sous peine de réduire à néant tout l'effort accompli. C'est ainsi que vous pourrez négliger le luxe, mais non sacrifier à la qualité. Les lustres de cuivre aux fines ciselures pourront être supprimés en tant que dépense inutile dans un bureau, mais il faudra les remplacer par un bon diffuseur à utilisation rationnelle de la lumière, dont le prix, même s'il est élevé, sera rapidement amorti par un rendement supérieur dans le travail. De même, les tentures les plus coûteuses, les tapis les plus moelleux n'ajouteront rien au rendement des employés et seront donc à économiser, tandis qu'une salle aux murs proprement peints en clair, et aux larges baies, conférera au personnel une santé meilleure, une ardeur plus grande au travail et le goût de la propreté; il ne faudra donc pas hésiter à faire le sacrifice de cette dernière dépense. Certains meubles pourront également être remplacés par de simples étagères, dont l'exécution à bon compte sera confiée au menuisier du quartier. Les accessoires de bureaux, qui, après une brève carrière, viennent remplir les tiroirs, ainsi que les dossiers à fermeture compliquée peuvent sans inconvénient être économisés; par contre, il sera nécessaire de veiller sur la bonne qualité des papiers employés, sur la solidité des reliures...

Si bien organisé qu'il soit, un classement qui utilise du papier de mauvaise qualité pour ses dossiers ne peut fonctionner normalement. Les chemises se déchirent, les lettres s'en échappent et bon nombre d'entre elles s'égarent à jamais dans les dossiers voisins. Jugez du temps perdu, du mécontentement du patron, de l'énervement du personnel et de tout ce qui s'en suit, lorsqu'il s'agit de retrouver une de ces lettres.

Il en est de même dans les maisons où l'on cherche à faire l'économie d'un appareil à polycopie; pour tirer les circulaires, les notes de service et certains tableaux. Les dactylographes, à qui ce travail est confié, reproduisent les documents au carbone, par séries d'une demi-douzaines d'exemplaires, dont certains illisibles et doivent les compléter à la règle et à la plume. Nous pouvons citer le cas d'un important bureau où ce travail exigea l'engagement d'une dactylographe supplémentaire et nécessita l'acquisition d'une nouvelle machine à écrire, dépenses considérables provoquées dans un but initial d'économie mal comprise.

Le maintien de l'organisation.

L'organisation une fois établie doit être strictement maintenue par un travail journalier, si infime qu'il soit. Ce n'est qu'en imposant cette obligation de réalisation continue que vous parviendrez à obtenir de votre organisation son plein rendement. N'y aurait-il qu'une seule lettre, il faudrait procéder le soir même à son classement; de même, pour les notations sur fiche, les inscriptions sur registre. On évite ainsi l'immobilisation des pièces qui ne se retrouvent plus par la suite, l'oubli d'inscription pouvant entraîner de graves erreurs.

Le local.

En principe, le local doit être spacieux, aéré, clair et propre; actuellement ces conditions ne peuvent malheureusement pas être toujours remplies; on prend ce que l'on trouve. Remarquons toutefois que lorsqu'il s'agit de bureaux installés dans l'usine même, il est toujours facile d'aménager dans les bonnes conditions requises.

Il faut un local propre, et qui soit facile à maintenir propre. C'est ainsi que vous renoncerez à tapisser les murs de papiers qui se noircissent et se déchirent pour adopter une peinture lavable; que vous adopterez, de préférence, aux tapis poussiéreux et sujets à l'usure, le parquet ciré, ou mieux le linoléum qui se lave et est exempt de ces rainures où s'embusque la poussière.

De cette propreté découlera de la clarté; les fenêtres seront disposées de façon à permettre une entrée facile à la lumière si précieuse et vous chercherez même à concentrer le jour par l'utilisation de verres spéciaux. La lumière artificielle sera largement distribuée par toute la pièce, afin d'éviter les sombres recoins qui occasionnent des distractions et des pertes de temps.

L'aération se fera non pas en ouvrant toutes grandes les fenêtres encombrantes qui permettent la libre invasion de la poussière et du bruit, mais en prévoyant des vasistas et des ventilateurs électriques. La ventilation, si nécessaire en hiver, sera faite par de petites ouvertures à hélices pratiquées

au haut des fenêtres. En ce qui concerne le chauffage, il vous sera facile de le réaliser par un branchement sur les conduites des ateliers. En tout cas, évitez l'utilisation, sans conduite à la cheminée, des radiateurs à gaz.

L'ordre est la première condition à envisager lors de l'installation d'un bureau, car sans ordre, pas de propreté, pas de travail rationnel, pas d'affaires rémunératrices sommes-nous tentés d'affirmer. Pour imposer cet ordre nécessaire il faudra, par une bonne disposition des locaux et des meubles, rendre possible l'application du principe bien connu : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.

Ainsi aménagé, le local assurera le bon rendement des employés, une économie notable dans le personnel, la suppression d'erreurs coûteuses et du gâchis si onéreux. Les dépenses faites pour une adaptation rationnelle du local seront donc non seulement récupérées mais deviendront, sinon une des causes principales du succès de l'entreprise, tout au moins la source d'une réduction appréciable dans les frais généraux.

La disposition à donner aux différents services variera suivant la nature du local. En principe, non seulement le patron devra être seul dans son bureau, mais les différents services seront également séparés les uns des autres. Il ne sera pas toujours possible d'établir entre eux un mur matériel, mais une séparation de fait devra exister. La comptabilité sera installée à l'abri des regards indiscrets et des conversations inutiles ; il en sera de même pour le classement afin d'éviter la sortie sans contrôle des pièces. Le téléphone aura sa cabine ; les appels continuels, les conversations qui distrayent d'autant plus qu'on n'en entend qu'une moitié, sont une grande cause de dérangement pour le personnel et donnent lieu à des indiscrétions souvent désastreuses.

Quoi qu'il en soit, les différents services installés, soit dans des pièces différentes, soit dans un même bureau, devront tendre à se faire suite rationnellement en considérant l'acheminement normal des pièces.

Bref, vous chercherez par tous les moyens à *placer le personnel dans de bonnes conditions pour en obtenir un rendement maximum*. Ce sera là le premier acte de votre organisation sans lequel les moyens les plus savants ne pourront développer leur plein effet.

Les meubles et le matériel de bureau.

Le local, que vous avez approprié, doit maintenant être garni des meubles et du matériel nécessaire à un travail soigné et rapide. Mais encore faut-il que cet aménagement n'amène pas, par son prix élevé et sa complication, une immobilisation trop grande de capitaux et une augmentation de frais généraux disproportionnés au but à atteindre. Ici encore, il est indispensable de réfléchir avant d'agir.

Nous ne nous étendrons pas sur les considérations du choix du matériel au sujet desquelles existe toute une littérature spécialisée. La difficulté réside dans un choix judicieux des meubles les plus appropriés aux besoins du personnel et à la nature de l'entreprise. Dans ces conditions le *choix du mobilier se fera utilement en vue d'obliger les employés à maintenir un ordre parfait*, base d'un travail de bureau rationnel.

On voit trop souvent les tables surchargées de livres, de papiers et de dossiers, de plans, d'échantillons et de paquets. Les bureaux disparaissent sous un amas de dossiers non remis en place, de lettres à classer au milieu desquels les feuilles de papier à en-tête se salissent en contact de feuilles de carbone froissées.

Dans un bureau bien organisé, les tables et le dessus des meubles doivent être nets de toute paperasse, comme de tout accessoire inutile. A cet effet les tables seront pourvues d'un nombre suffisant de tiroirs et il sera bon de prévoir une bibliothèque, où les livres utiles, les catalogues à consulter seront rangés à la disposition de tout le personnel, qui aura l'obligation de les rapporter sans délai après usage.

La dactylographe est, dans la plupart des bureaux, appelée à faire un travail de secrétaire : recherches, calculs de prix, notations, expéditions, etc. Pour ces travaux différents, il faudra lui réserver une table spéciale. Pas plus que le premier, ce second bureau ne devra supporter des objets inutiles à l'occupation du moment. Les calendriers, dont les feuillets ne sont jamais tournés, les encriers où l'encre sèche, les plumiers débordant de bouts de crayons, de porte-plumes et d'objets les plus hétéroclites, dont la poussière atteste l'inutilité, le fameux pot de colle qui se renverse et le nécessaire à cacheter les lettres si rarement utilisés, les ciseaux que personne ne trouve, tous ces accessoires ne sont pas à leur place sur ce bureau ; ils doivent être rangés sur le rayon d'un placard où chaque employé saura les trouver lorsqu'il en aura besoin.

Le mobilier également devra être adapté au personnel. C'est ainsi qu'il ne faudra pas hésiter de donner à la dactylographe une chaise spéciale permettant de travailler le dos appuyé et à la hauteur la plus appropriée à sa grandeur. Une telle dépense s'amortit rapidement par le rendement supérieur d'un travail moins fatigant.

L'étude expérimentale du travail de bureau.

Voyons maintenant quelles applications peuvent être faites des méthodes d'organisation scientifique du travail dans le travail de bureau. Elles sont peu importantes.

Lors de l'organisation des ateliers, nous avons vu que l'étude des perfectionnements à apporter aux différentes machines utilisées doivent rester en dehors des préoccupations de l'organisation pour être laissée au constructeur. Il en est de même pour le matériel de bureau. Toutefois, cette réserve n'implique pas un désintéressement complet de la question. Bien au contraire, les bureaux se doivent de signaler aux différents constructeurs les petits inconvénients que la pratique a fait ressortir ainsi que les perfectionnements désirables d'une façon générale ou pour certains travaux particuliers. Nul doute que, d'une collaboration ainsi comprise, ne naisse, comme du reste est né déjà, une plus vaste utilisation des machines.

La question de l'adaptation du matériel au personnel est plus importante. Elle repose sur une infinité de détails se

rapportant autant à la nature de l'entreprise elle-même qu'à la personnalité des différents collaborateurs dont on s'est assuré le concours. C'est ainsi qu'on évitera de placer face à la lumière un employé occupé continuellement aux écritures et qui a la vue fatiguée. Si puérils qu'ils puissent paraître, les petits défauts, habitudes ou antipathies des employés, la crainte des courants d'air ou du froid par exemple, devront également être pris en considération afin d'éviter de ces récriminations, qui entraînent de fréquentes discordes et d'incalculables pertes de temps.

On aura soin de familiariser dès le début les employés avec les machines dont ils auront à se servir. C'est ainsi qu'on fournira autant que possible à une dactylographe le type de machine sur lequel elle a l'habitude de travailler ; les échanges sont faciles de nos jours et moins coûteux que les pertes de temps qui résultent de fâcheux tâtonnements. Dans le cas où on ne pourrait s'arrêter à cette solution, il serait bon que la nouvelle dactylographe se mette au courant du maniement de la machine pendant quelques jours avant son entrée définitive en fonction. Elle apprendra ainsi à connaître la machine dans ses détails, ce qui évitera par la suite de fréquents arrêts.

Pour les autres machines, telles que les duplicateurs, les adressographes... qui sont d'un maniement exigeant une moindre adaptation des réflexes, la mise au courant pourra se faire dans les bureaux mêmes. Mais elle se fera en dehors des heures de travail moyennant le paiement d'heures supplémentaires à la démonstratrice comme à l'apprenti. Cette dépense minime permettra d'éviter le désordre occasionné dans un bureau par toute mise au courant.

Chaque employée aura à son unique disposition les accessoires nécessaires à son travail. Rien n'est plus funeste que les prêts continus entre le personnel d'un même bureau de la gomme ou du crayon, de la colle ou de l'encre. Elle devra conserver ces accessoires sous sa responsabilité et ne pas les laisser traîner sur la table, un tiroir devant être prévu à cet effet.

L'étude des mouvements n'intéresse que peu l'organisation du bureau commercial. Si elle est susceptible de rendre certains services dans les grandes administrations où des dactylographes sont uniquement occupées du matin au soir à des travaux de copie, il n'en est pas de même dans les bureaux commerciaux, où la dactylographe a un rôle très varié.

On peut néanmoins s'inspirer de cette méthode pour enseigner au personnel à réduire au minimum les mouvements inutiles. Nous n'irons pas jusqu'à préconiser de dessiner sur les tables des dactylographes la place du bloc-note, de la machine, de la gomme et du crayon en exigeant que ces objets y restent immuablement une fois pour toute, ainsi que d'indiquer à la personne chargée du départ du courrier la place de ses timbres, de ses enveloppes, de son livre de caisse. Il est cependant hors de doute qu'il est nécessaire de donner à ces employés des conseils à ce sujet ; la gomme attachée à la machine se retrouve immédiatement ; certaines dispositions concernant la mise sous enveloppe des circulaires, le collage des enveloppes et des timbres, l'apposition du cachet permettent l'expédition de ce travail avec le minimum de fatigue dans le minimum de temps.

Il y aura donc lieu pour chaque cas particulier d'étudier ces questions dans les détails et d'établir des *notes de services* qui seront remises aux employés intéressés.

Mais, en général, l'organisation du travail de l'employé ne peut se faire comme celle de l'ouvrier. On ne peut donc que s'inspirer de très loin, ainsi qu'on l'a vu, des méthodes américaines de la science du travail.

Rumpf,
Conseil en Organisation

Variétés

Nécrologie.

On annonce le décès survenu le 14 avril au Moulleau-Arcachon, de M. André Darrasse, président honoraire de la Chambre Syndicale de la Parfumerie Française. M. A. Darrasse était âgé de 65 ans.

Les Jossticks.

L'industrie des jossticks, ou bâtons à brûler, est d'une importance qu'on ne connaît pas suffisamment en Europe. Si la fabrication des cônes à brûler (et, maintenant des cônes antimoustiques parfumés) est déjà assez importante en France, elle ne saurait entrer en parallèle avec la même industrie au Tonkin, par exemple, où 12 moulins travaillent dans la région de Monkay et ont broyé en 1924 environ 120 tonnes de poudre à jossticks. Cette industrie marque, paraît-il, un sérieux progrès, dans la province de Hadong, mais les capitaux sont insuffisants.

Une nouvelle Fabrique de Muscs.

On signale la création d'une nouvelle usine pour la fabrication des muscs de synthèse à Pougny (Ain), sous la firme M. I. P. S. A. Les premiers fondateurs sont MM. Gay et Dunant.

Annuaire de la Céramique et de la Verrerie pour 1926.

Cet annuaire vient de paraître. Il est plus complet encore que les années précédentes, et il est indispensable aux parfumeurs, puisque la question verrerie et céramique est primordiale pour nos industries.

Le volume vaut 35 francs et notre service de bibliographie peut le fournir aux intéressés à ce prix, port en plus.

Brésil.

Le Brésil a importé pour 9 millions de parfums et de savons. C'est évidemment bien peu de chose par rapport à la consommation locale.

Pondichéry.

Du 1er novembre 1924 au 1er février 1925, il est arrivé dans ce port 800 kilos de parfums.

L'absence de douane à l'entrée de ce port devrait faciliter davantage nos affaires.

LES PARFUMS QUE SENT KIPLING

Kipling a donné, il y a quelque temps, une conférence à la Société Royale de géographie de Londres et il a pris comme sujet : Quelques considérations sur les voyages, et ses auditeurs ont remarqué combien la mémoire de l'illustre écrivain est tout autant olfactive que visuelle.

Le Temps nous en a donné quelques extraits :

Il faudrait reproduire en entier cette conférence, mais tout d'abord la place ne le permet point et d'autre part la langue de Kipling est d'une richesse telle qu'il faut tout le talent et toute l'inlassable patience de ses traducteurs ordinaires, MM. Fabulet, d'Humières et Austin-Jackson, pour tenter un aussi rude effort.

Nous nous contenterons donc de donner quelques fragments, en particulier ceux où Kipling traite des odeurs dans leurs rapports avec les souvenirs de voyage.

Avez-vous remarqué que partout où quelques voyageurs se trouvent réunis, l'un d'eux ne manque jamais de dire : « Vous souvenez-vous de l'odeur qui régnait à tel ou tel endroit ? » Puis il se peut que, poursuivant son discours, il se mette à parler du chameau — du pur chameau — dont l'odeur est si profondément évocatrice de l'Arabie, ou de l'odeur d'œufs pourris de Hitt sur l'Euphrate où Noé se procura le goudron destiné à l'arche ; ou encore de l'odeur dégagée par le poisson qu'on fait sécher à Burma.



Les chameliers de Jéricho.

Alors, chacun se met à se trémousser à la façon des chats se roulant sur la valériane, et comme on dit dans les livres, la conversation devient générale.

Je crois, pour ma part, jusqu'à plus ample informé, qu'il existe seulement deux odeurs fondamentales capables de produire une impression sur tous les êtres humains : l'odeur du combustible en train de brûler et l'odeur de la graisse fondante, c'est-à-dire ce sur quoi l'homme fait cuire ses aliments et ce dans quoi il les fait cuire.

Le combustible comprend des variétés infinies allant du charbon aux excréments d'animaux (en particulier de la bouse de vache) et à l'écorce de noix de coco ; la graisse va du beurre, et en passant par le ghi, à l'huile de palme et l'huile de noix de coco ; et ces deux éléments, soit séparément, soit combinés, forment la base et fournissent le poison actif de la presque totalité des odeurs qui assaillent et troublent l'esprit du vagabond de la terre revenu à la civilisation.

Je place la fumée du bois en première ligne, parce qu'elle évoque dans l'esprit d'un plus grand nombre d'individus des souvenirs plus variés, des souvenirs plus intimes ambrassant une plus vaste étendue géographique que n'importe quel autre agent à nous connu...

La magie de la fumée de bois agit sur chacun selon ce qu'il a vécu. Je vis dans une province où règne la fumée de bois, et je sais certains hommes qui, d'ordinaire silencieux, deviennent soudain étrangement éloquents quand ils retrouvent cette odeur qui leur est chère.

Après la fumée de bois, c'est l'odeur de la graisse fondante qui exerce l'action profonde sur les fibres les plus intimes du voyageur impénitent. Je veux dire cette odeur ou plutôt ce bouquet d'odeurs qu'on peut recueillir à la porte d'une de ces boutiques de Londres où se débite le poisson frit. L'impression produite par cette odeur est d'un caractère plus imprécis, moins sentimental que celle exercée par la fumée de bois, mais son emprise est plus violente. Quand la graisse fond, c'est que l'on cuit quelque chose et cela signifie, au moins pour une nuit, qu'on ne mangera pas de conserves. C'est une odeur opulente, sémitique, kaléidoscopique d'une étendue et d'une variété de couleurs incomparables. Tantôt elle reconstruit pour nous d'immenses bazars couverts dans des cités opulentes aux dômes desquels s'accroche une buée opaline, tantôt elle nous fait revoir ces petites baraques envoyées par la Providence, qu'on rencontre au bord des routes du monde et où l'on peut se procurer des bouteilles de sauce d'un penny ou de ces cartes de boutons dont le besoin se faisait si terriblement sentir. Et ce sont les chameaux qui s'agenouillent pour permettre de décharger leurs fardeaux ; les sangles et les courroies qu'on desserre ; les gens qui se précipitent pour



« Je me souviens de ma forêt... »
Toomaï des Eléphants.

acheter des provisions — le safran, l'assa-fœtida, le curry ; les hommes qui se lavent les mains dans le sable avant de les plonger dans les bassines d'étain graisseuses.

Le Parfum Polaire.

Mais en voilà assez pour les odeurs universelles. Si nous passons maintenant aux odeurs dont l'influence s'exerce sur certaines catégories de personnes, quelle est celle qui rappellerait d'une façon plus frappante, par exemple à un explorateur polaire, ses aventures passées ? Je crois que c'est une odeur à goût d'éther dégagée par la flamme d'une grosse lampe à alcool lorsqu'elle s'écrasse contre la plaque de tôle surchauffée qui la surmonte — odeur sans mélange, simple par elle-même, comme le sac de Falstaff. J'assignerai comme limites de la région dans laquelle s'exerce son influence celle des 70e et 60e degrés, se trouve cette ceinture de latitudes insanctifiées, domaine incontesté des vents, vastes solitudes où les glaces sont perpétuellement agitées, mais qui forment un tout dans l'esprit des hommes qui la reconnaissent par l'odeur désolée de la banquise échouée qui s'amoncelle, suintant de vase arrachée au sol de la mer. Melville, de la *Jeannette*, me disait un jour que « cela vous ferait descendre le cœur dans vos chaussures si vous ne les aviez pas déjà mangées » !



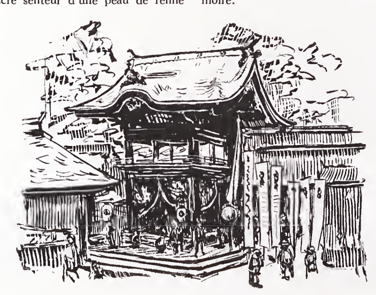
« Plus d'un trou, les toits de leurs tentes... » (Quiquern.)

Au 60e degré, et jusqu'au Labrador, j'ai l'impression que nous atteignons le bois ami et une suggestion de viande sur pied. L'odeur de la glace échouée se mêle à la claire haleine des mers qui ne sont pas toujours gelées et à l'âcre senteur d'une peau de renne fraîchement écorchée qu'on passe et repasse à travers la fumée de bois pour la préparer — odeur aussi caractéristique que celle du rimpje que les ménagères préparent dans les fermes hollandaises à l'autre bout du monde. Un peu plus au sud, l'odeur se fait plus prenante et devient plus complexe.

Ce sont les arbustes toujours verts, suant dans le soleil, la fumée du bois de bouleau, l'écorce huileuse elle-même, la résine de pin mélés ensemble; l'odeur nettoyante d'eau de neige, d'un vert laiteux, se précipitant sur un barrage de cailloux, et pas très loin, dans l'arrière-plan le soupçon d'une bande de putois changeant de domicile.

Plus près des régions tempérées, l'odeur devient familière à ceux qui ne sont que de simples voyageurs et non plus de grands explorateurs.

M. René Puaux a finement analysé la conférence de Kipling qui nous donne des aperçus nouveaux sur les rapports de la sensation olfactive avec les sentiments et avec la mémoire.



Le Temple de Suiva, au Japon.

LES HUILES ESSENTIELLES DE MADAGASCAR

Le port de Tamatave a exporté, au cours de l'année écoulée (1925), une quarantaine de kilos d'essence de *Levana*, nouveau produit de parfumerie, dont l'origine était restée jusqu'à présent assez mystérieuse. Quelques recherches m'ont permis assez vite de trouver la plante qui le produisait, que le nom du produit, qui est sans doute un vernuculaire tout local, ne permettait pas de reconnaître, Cette plante est l'*Helichrysum Benthami* Viguier et Humbert, anciennement *Aphelexis lycopodioides Bojer*. Elle est très fréquente sur toutes les montagnes du Centre. Son port est celui d'une petite bruyère dont raprameaux seraient mous. Son odeur les pelle celle du Génépi de nos Alpes.

Toutes les quantités exportées jusqu'à présent ont été préparées par un colon de la province de Fianarantsoa dont le nom m'est inconnu.

H. Perrier de la Bathie.

LA LAVANDE

La revue « *La Parfumerie Moderne* » a publié de très intéressants articles sur la lavande. Puisqu'il est question de la culture de cette plante et de son emploi en parfumerie en Italie et en Angleterre, l'Espagne n'est pas déplacée, et les renseignements fournis par la *Revue* me



Distillation de Lavande en Espagne.

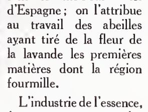
suggèrent quelques indications que je me permets de lui adresser, bien que je ne sois pas du métier.

En ce pays, la lavande ne fait pas, pour le moment, l'objet d'une industrie *essentielle*; on s'en sert à l'état naturel pour parfumer le linge et les appartements. Ce qui est moins connu, c'est la légende attachée, dans certaines régions, à la lavande à laquelle on prête des vertus surnaturelles. C'est le symbole de la fidélité conjugale et porte bonheur au nouveau-né.

Aussi, parmi les cadeaux de noce, il y aura toujours un sachet, plus ou moins luxueux, orné de dentelles et de broderies, contenant de la lavande naturelle (en espagnol, *espliego* ou *alhucema*, ce nom plutôt arabe). Le sachet demeurera accroché au pied du lit, et la jeune épouse versera une pincée de son contenu sur un réchaud pour fumiger la chambre. — Plus tard les langes de l'enfant seront imprégnés de cette excellente senteur.

Cette coutume ne tire-t-elle pas son origine des Arabes ? On retrouve, en effet, dans l'*Alhambra* de Grenade, certaines salles privées dont le parquet perforé, comme une immense passoire, laisse échapper les fumées d'*alhucema* entretenues dans le sous-sol par les esclaves, et dont s'enivreront les sultanes.

Je ne pense pas que la lavande soit cultivée ; elle pousse à l'état sylvestre en ce pays très montagneux. Une contrée andalouse, *la Alcarria*, est réputée comme produisant le meilleur miel d'Espagne ; on l'attribue au travail des abeilles ayant tiré de la fleur de la lavande les premières matières dont la région fourmille.

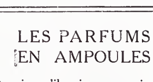


L'industrie de l'essence, en général, n'est pas encore très développée dans la péninsule ; les rendements du sol sont autrement riches, autrement importants que les ressources de la floriculture, qui passe au second rang ; elle n'est exploitée que pour le plaisir des yeux et de l'odorat. L'immense quantité de fleurs en restreint la valeur marchande. Il faudrait que la ville de Valence conviât les étrangers à assister au passage de la procession de la Vierge patronne, au mois de mai. C'est une pluie de pétales de roses, sur tout le parcours, tombant des balcons, semblable à la neige à flocons serrés. La chaussée est vite convertie en tapis moelleux piétiné par la foule, et laissant une traînée de délicat parfum.

Dans cette fin de journée de fête, pleine de joie, de printemps et de senteur de roses produit par cet immense alambic naturel, j'ai eu comme la révélation du parti que l'on pourrait tirer de l'industrie de la fleur. L'étude appartient à nos ingénieurs agronomes.

Nous devons à un Français les premiers essais, à Valence, de la culture du géranium pour en extraire l'essence. Cette heureuse initiative, lui a valu plein succès.

A. B.,
Consul en retraite.



LES PARFUMS EN AMPOULES

Depuis qu'il existe une crise de la verrerie, et Dieu sait qu'elle est endémique dans nos industries depuis de longues années, nous avons préconisé la présentation des parfums en ampoules analogues à celles qui sont utilisées pour les produits pharmaceutiques.

Nous avons eu le plaisir de voir une grande parfumerie parisienne vendre aux coiffeurs des lotions en ampoules-doses pour une friction, ce qui évite les frais de bouchage et de capsulage et assure l'inviolabilité du récipient, et garantit parfaitement l'origine du produit.

Un autre parfumeur présente maintenant les Gouttes de fleurs en ampoules : ce sont des parfums sans alcool, très demandés, comme on sait, à l'exportation, présentés en boîtes de 12 ou 24 ampoules, avec une petite lime, pour couper les pointes, etc.

Ces ampoules sont plus solides que les flacons, beaucoup plus économiques, et elles auront auprès du commerce d'exportation un légitime succès. Nous nous mettons à la disposition des intéressés pour des détails complémentaires et pour leur faire adresser des échantillons.

UN DÉPILATOIRE FACHEUX??

Le chercheur, quand comme moi il voyage pas mal, a parfois d'assez singulières surprises.

Un peu partout j'avais lu et entendu dire que les graines d'un *Acacia fourrager*, dont je n'avais d'ailleurs pu avoir le nom botanique, avaient la propriété de faire rapidement engraisser tous les animaux domestiques.

Me trouvant au Natal, je trouvais plusieurs Mauriciens qui hautement me vantaient les vertus de cet arbuste jadis très en vogue dans leur île. Ils m'en dirent même tant et tant de vertus que je me décidai à aller moi-même sur place, *hic* et *nunc*, me rendre compte.

Là je vis d'abord que cet acacia Mauricien n'était qu'un Américain, le Leuceana Glauca, ses propriétés me furent confirmées, mais j'appris aussi que, depuis quelques années, on avait renoncé à l'employer parce qu'on avait reconnu qu'il faisait perdre d'abord tout le lustre du pelage des animaux, puis entraînait la chute même des crins.

Cela devenait intéressant.

A table, un soir, dans une maison amie, entre deux jeunes et aimables femmes, je ne crus commettre aucun méfait en en causant à leurs maris en leur demandant de l'aider dans mes investigations.

Grande, je l'avoue, fut ma surprise quand je vis mes voisines rougir, devenir plus muettes que les carpes de Fontainebleau et dans leurs assiettes mettre leurs jolis minois.

Il était manifeste que j'avais glacé tout le monde; moi-même j'étais coi.

Le dîner fini, les hommes, nous passâmes au fumoir et voici ce que l'un des jeunes hommes me dit :

« Dans notre petite île où tous nous « sommes de vieux amis, plus ou moins « parents même, il est d'habitude que « les jeunes mariés aillent, à la mauvaise « saison, passer ensemble dans une « sorte de gaie retraite, « aux campe- « ments », dans un site enchanteur et « très saine, quelques mois de lune de « miel.

« Là, tandis que chaque jeune ménage « loge dans des baraquements séparés, « la cuisine et les repas sont communs.

« L'année où nous nous mariâmes « tous deux fut au début de la villégia- « ture aux campements marquée d'abord « d'un événement singulièrement heu- « reux, au bout de très peu de temps « toutes les jeunes femmes eurent de « bonnes raisons de se croires enceintes. « Bref ce fut fête dans moult familles.

« *Gloria in excelsis Dei.* »

« Oui, mais peu après un autre évé- « nement se produisit, moins gai ! Nous, « les jeunes maris, nous fumes obligés « de constater que nous restions en « dessous de notre tâche.

« Survint la vieille négresse qui a « élevé ma femme et, comme c'est l'ha- « bitude dans les familles de Maurice, « lui reste attachée durant toute sa vie ; « confidentiellement elle me dit :

« Toi pas faire beaucoup plaisir, « maîtresse, toi pas avoir gagné petit et « Monsieu pas faire beaucoup chagrin, « car nous, domestiques, tout voir et « comprendre. Cuisinier y vend café « bon que vous lui donnez et remplace « par graines acacia même goût » (ce qui est vrai).

On mit le cuisinier à la porte et chacun des époux, comme par enchantement, reprit ses fonctions.

Mon sujet devenait donc de plus en plus intéressant, je continuai à chercher et voici ce qui me confirma le mieux les vertus (?) du Leucœana Glauca.

Tandis que presque tout le monde avait, à Maurice et à la Réunion renoncé à son emploi, chevaux, bœufs, chèvres, poules mêmes devenant gras mais horribles rapidement, un seul individu continuait à s'en servir, un marchand de porcs.

J'allai l'interroger et voici ce que le gaillard malin avait trouvé. Etant donné qu'un porc ne perd aucune valeur marchande, surtout pour l'abattoir quand il n'a plus de soies et qu'il n'en a même que meilleur aspect de graisse. Il achetait à bas prix vieux verrats qu'il aurait fallu chatrer pour les engraisser et vieilles truies devenues improductives qu'on aurait dû *ovariotomer* (?). Par l'emploi de la graine en question, il remplaçait les opérations tandis que très rapidement la graisse survenait, à son grand profit.

Je dois avouer d'ailleurs que ce n'est que sous le sceau du secret absolu qu'il m'a confié son « truc » que je me garderai bien de dévoiler là-bas, mais dont la divulgation ici restera, je crois, sans lui créer de concurrents dans son bon petit commerce local.

Inutile est, il semble, de narrer longuement ici pas mal d'autres observations faites, toutes concluant aux mêmes propriétés du Leucœna Glauca.

N'y aurait-il pas là matière à quelques études intéressant l'art du parfumeur pour les épilatoires, les médecins et même tous ceux qui ont charge de maintenir, momentanément du moins, les vertus qui leur sont confiées.

Je dis « momentanément » car peu après la fin du traitement, chevelure et vigueur reviennent rapidement.

J. GOFFART.

Le Commerce français au Mozambique

La France importe au Mozambique des tissus, des produits chimiques et pharmaceutiques, de la *parfumerie*, des conserves, des vins et liqueurs, mais en faible quantité. La faible population européenne du Mozambique qui ne dépasse guère 25.000 âmes explique cette consommation peu élevée. Cependant, il semble qu'il y aurait lieu et possibilité de créer au Mozambique des débouchés aux exportations de riz et de viande de Madagascar, grâce à sa proximité.

Le port de Marseille reçoit, il est vrai, les oléagineux du Mozambique, mais par l'intermédiaire des bateaux de la Holland Africa Line et de la Deutsch Africa Dienst et de vapeurs anglais, notre pavillon étant malheureusement presque inconnu dans ces régions.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur, 14, rue Bellecordière, Lyon.

N° 6 JUIN 1926

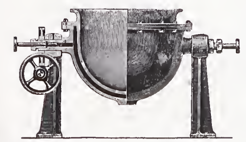
la Parfumerie moderne

Les Machines auxiliaires de la Parfumerie

Toutes les industries profitent depuis quelques années d'une fièvre de découvertes, d'inventions, de trouvailles ingénieuses destinées soit à diminuer le travail humain, soit à perfectionner les résultats des opérations.

Certes, nous savons tous que la Parfumerie a besoin du concours de nombreux spécialistes, depuis l'origine même du parfum, c'est-à-dire dès la culture de la plante aromatique, puis pendant la distillation et l'extraction, puis pendant la rectification ou le fractionnement.

Bien distiller une plante ou une fleur odorante, ce serait obtenir la totalité du parfum qui y est contenu dans une forme aussi voisine que possible de celle où il se trouve à l'état naturel et frais. Nos alambics actuels ne nous donnent pas toujours des résultats excellents et en tout cas, ils peuvent subir de nombreux perfectionnements.



Cuve en fonte émaillée, pour concentration, de Danto-Rogeat.

M. R.-M. Gattefossé étudie en détail ces questions dans son dernier ouvrage « La distillation des plantes aromatiques et des parfums », ouvrage qui va être mis en vente sous peu.

Il étudie également la rectification, problème si vaste et si complexe qu'il a pu étudier et approfondir au cours de sa carrière de « déterpéneur » d'essences, si ce néologisme nous est permis.

Et, depuis quelques années, il s'est attaché au problème de la récupération des essences contenues dans les eaux de distillation et la solution déjà très avancée et très industrielle de ce problème marque un progrès important dans l'industrie des parfums.

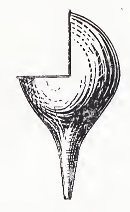
Nous donnerons dans ce numéro spécial un article à ce sujet.

L'extraction des parfums des fleurs au moyen de dissolvants volatils se perfectionne également et nous verrons au cours de cette étude les modifications intéressantes qui ont été apportées aux machines d'extraction.

Le raffinage des essences concrètes ainsi obtenues est également difficile et qu'il s'agisse de travailler dans un vide profond pour diminuer toute chance d'altération par la chaleur, ou pour éliminer toute trace résiduaire de dissolvant, qu'il s'agisse de travailler en produisant du froid récupérable, qu'il soit utile d'employer de nouveaux matériaux, la parole est aux chercheurs et aux inventeurs.

A eux aussi de perfectionner la pulvérisation et la mouture des produits à extraire ou à mélanger aux poudres, le filtrage des liquides, la manutention et la fabrication du savon de toilette, la purification des huiles.

Les appareils à remplir les flacons si utiles pour les grosses productions en série ou à doser la poudre, la crème, dans des boîtes, des tubes, etc., les machines à frapper et à empaqueter les savons adoptées par toutes les savonneries modernes, toutes ces innovations seront accueillies avec intérêt par nos lecteurs. Nous sommes à leur disposition pour intervenir auprès des constructeurs et pour favoriser le perfectionnement de leurs installations, nos relations cordiales avec les ingénieurs spécialistes nous permettant de leur poser tous les problèmes de l'espèce et d'en étudier avec eux la solution.



Entonnoir pour essences, évitant la projection de gouttes.

Nous restons donc, selon l'habitude prise depuis 18 ans, à la Rédaction de notre revue, le lien le mieux indiqué entre les inventeurs et les utilisateurs de ces nouvelles machines et nous nous efforcerons de participer, de notre mieux, à la modernisation des usines de parfumerie et de savonnerie.

La Rédaction.

LES ESSENCES

Extraction des Essences contenues dans les Eaux distillées de Fleurs

Depuis plusieurs années, nous faisons campagne pour que les distillateurs de plantes odorantes ne perdent pas de vue la quantité importante d'huile essentielle qu'ils laissent, chaque année, partir avec les eaux distillées qui contiennent encore, comme on sait, des quantités importantes de produits de valeur.

L'application que l'on a fait d'un appareil spécial d'extraction dans une des principales (sinon la plus importante) distilleries d'essence de lavande de France, a permis de récupérer, chaque année, plusieurs centaines de kilos d'une huile essentielle d'une composition un peu particulière au point de vue chimique, comme le montrent les constantes relevées par notre laboratoire :

D. 15° : 0,898.
Rotation optique : —4°30.
Réfraction : 1,4668.
Soluble dans 0 volume 9 d'alcool : 80°.
Teneur en éthers : 13,72%.

Au point de vue organoleptique, cette essence est nettement supérieure à l'essence du commerce.

Les rendements sont d'environ 0 gr. 2 par litre d'eau traitée, mais il faut observer que les eaux de distillation, dans cette usine, coulant parfaitement froides, ne contiennent plus qu'une quantité minimum d'huile essentielle en suspension.

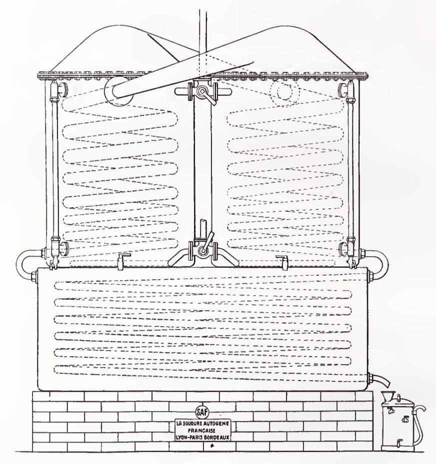
On a imaginé pour l'extraction de l'essence contenue dans les eaux toutes sortes de systèmes différents surtout des extracteurs-laveurs, dans lesquels l'eau distillée à purger passe, à plusieurs reprises, à travers une nappe de dissolvant organique.

M. A. Vial a, de son côté, fait exécuter par la société La Soudure Autogène, à Lyon, dont nous reproduisons ici les dessins, un appareil qui a été nommé, en souvenir d'Abucalsis, l'un des fondateurs de l'art de la distillation, un « Pélican double ». C'est un double alambic combiné de telle façon que les calories dégagées par la vapeur de l'eau qui distille portent à une température très proche de l'ébullition une seconde charge d'eau à distiller, introduite dans l'alambic jumeau. De cette façon, la quantité de chaleur dépensée pour extraire l'essence des eaux est infime.

Notons que ces deux alambics sont installés sur un socle formé par un réfrigérant supplémentaire qui assure l'écoulement de l'eau distillée finale à la température la plus basse possible.

Il suffit de distiller environ 20 % de l'eau brute chargée pour obtenir l'essence contenue dans la charge totale.

L'essence ainsi obtenue est dépourvue de toute trace de corps étranger, solvant ou autre, avantage qui n'est pas toujours assuré par les appareils à lavage aux dissolvants volatils.



Pélican double A. Vial.

Extraction par Séparateur centrifuge.

Une certaine proportion des produits volatils contenus dans l'eau n'est pas en dissolution, mais simplement en suspension. Cette émulsion est très fine et très légère, puisque le plus souvent, il n'y a dans l'eau, que 2 à 3 décigrammes d'huile essentielle par litre. Cette forme d'émulsion est prouvée par la nature même de l'essence récupérée qui n'est pas plus

soluble que l'essence ordinaire et qui offre à peu près les mêmes caractères physiques.

La différence de densité permet de les séparer par décantation ; par le jeu de la pesanteur seule, le travail demanderait un temps beaucoup trop long. La force centrifuge permet de le parfaire en quelques minutes.

L'ingénieur de Laval, l'inventeur bien connu des turbines à grande vitesse, a conçu l'appareil capable de mettre en œuvre ces principes simples. Sa réalisation est très semblable au point de vue mécanique et aspect, aux écrémeuses, et permet de séparer d'une façon continue l'essence de l'eau dans laquelle elle est normalement en suspension. La construction du bol rotatif dans lequel s'effectue la séparation, a été rendue définitive après de longs essais systématiques. La vitesse de rotation et le trajet du liquide entre des disques tronconiques ont été déterminés de façon à produire un effet maximum avec un débit industriel dans un appareil d'encombrement réduit.

L'eau est versée continuellement dans le séparateur, et par des orifices distincts, s'écoulent l'eau privée d'essence et l'essence anhydre.

Elévation coupe schématique d'un séparateur centrifuge "De Laval".

A. — Arrivée du liquide à traiter.
B 1 à B 11. — Bol ou chambre de décantation centrifuge des liquides.
A 4, A 5. — Récepteurs des liquides séparés.
A 3. — Trop-plein.
H. — Arbre vertical de la machine.
I. — Bâti en fonte.
P. — Roue hélicoïdale d'entraînement.

Ces séparateurs peuvent d'ailleurs servir de filtres pour les préparations alcooliques dans les parfumeries, et rendent de grands services soit dans la déshydratation des essences lourdes de girofle et de cannelle, soit dans la fabrication des essences de citron, d'orange, de bergamote, etc., souillées d'eau et de particules mucilagineuses et qu'il est généralement très difficile d'éclaircir.

Le séparateur Alfa Laval est un gros perfectionnement pour nos industries.

En admettant que la récupération des essences dissoutes dans les eaux représente le 8% des huiles essentielles distillées, ce qui semble être, pour la plupart des essences de tonnage, un chiffre expérimental, on se rend compte que l'adoption de pareilles machines a récupérer peut donner de très gros bénéfices supplémentaires aux usines d'une certaine importance. Pour donner un exemple, disons qu'en Algérie, on pourrait retrouver 3.000 kilos d'essence de géranium jusqu'ici perdus, et que cette quantité pourrait dépasser 10.000 kilos à la Réunion. Au total, au cours actuel et pour l'essence de géranium seulement, environ pour un million et demi de francs annuels.

Ce chiffre ne doit pas laisser les industriels indifférents, et nous restons à leur disposition pour les documenter plus amplement.

R.-M. Gattefossé.

***

L'Extracteur Lemale

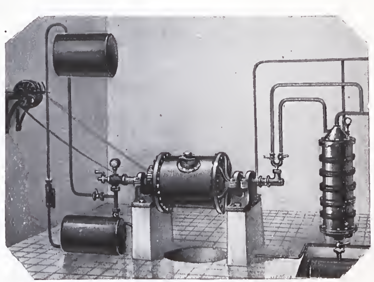
L'extracteur Lemale est un nouvel appareil rotatif pour l'extraction des parfums de fleurs. Il peut également être utilisé pour l'extraction des huiles des graines ou des matières extractives des gommes, résines, sciures de bois, mousses, etc., par le trichloréthylène, l'alcool ou d'autres dissolvants usuels.

Cet appareil peut fonctionner dans le vide et par conséquent l'évaporation se fait à basse température.

La photographie ci-jointe montre l'appareil d'extraction muni de ses réservoirs à dissolvants et de son condenseur récupérateur de solvants.

Le même constructeur fabrique éga-

lement un matériel d'évaporation pour la concentration à basse température de tous les jus de fruits ou solutions étendues alcooliques, tels que les extraits ou lavages de pommade (1).



Extracteur rotatif Lemale.

Les Appareils soudés à l'Autogène

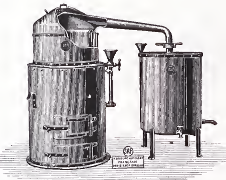
On a pu croire longtemps que la soudure autogène ne permettrait pas de construire des appareils compliqués.

La « Soudure Autogène Française », généralement dénommée la SAF, n'a pas borné son activité à créer et à vendre tout ce qui se rapporte à la soudure autogène proprement dite, au découpage des métaux à la soudure électrique à l'arc, elle a également monté ou développé des ateliers de Chaudronnerie importants pour l'application de ses procédés à Pont-Sainte-Maxence (Oise), à Bordeaux et à Lyon.

La soudure autogène du fer a trouvé dans l'industrie des applications si nombreuses qu'il paraît inutile d'insister sur ses avantages.

Pour le cuivre, la soudure autogène était généralement suivie d'insuccès surtout pour les pièces devant être martelées ou chaudronnées mais, après une expérience de plusieurs années, la SAF a mis au point, depuis plusieurs années, la soudure autogène du cuivre. Ce mode d'assemblage supprime toutes les saillies du rivetage et toutes les faiblesses de la brasure, il permet d'obtenir une meilleure résistance à l'usage et aux acides avec réduction de poids.

L'usine de Pont-Sainte-Maxence est surtout destinée aux gros travaux de chaudronnerie soudée, mais les ateliers de Bordeaux et de Lyon, se sont spécialisés dans la construction de chaudronnerie fine intéressant la teinturerie, la confiserie, les conserves alimentaires, la distillerie, les produits chimiques et la parfumerie.



Alambic à tête calorifugée de la Soudure Autogène Française.

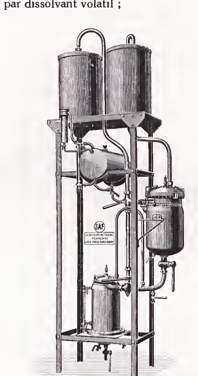
La SAF est en mesure de construire soit d'après ses modèles, soit sur dessins, soit après études tout matériel pour la parfumerie, notamment :

Appareils à distiller les plantes aromatiques ;

Alambics de tous modèles à feu nu et à vapeur ;

Appareils de récupération à double effet ;

Appareils d'extraction méthodique ou par dissolvant volatil ;



Extracteur aux dissolvants volatils S. A. F.

Appareils pour la rectification des essences ;

Vases à déplacement ;

Récipients décanteurs ;

Ballons en cuivre et en aluminium ;

Bassines à vapeur et à feu nu, avec ou sans agitateur ;

Conges et filtres ;

Serpentins ;

Autoclaves ;

Etuves, etc., etc...

La SAF a établi un modèle spécial d'alambic pour plantes aromatiques : lavande, menthe poivrée, romarin, etc... comme représenté ci-contre, qui permet

(1) Lemale, constructeur, 7, rue d'Argenteuil, Paris.

de retirer le maximum des huiles essentielles contenues dans les matières à traiter, plantes ou graines. Cet appareil est caractérisé par : un bain-marie avec tubes sytème Soubeyran, un chapiteau calorifugé et de forme spéciale pour éviter la condensation des vapeurs sur la surface intérieure et empêcher de ce fait le retour au bain-marie, un col de



Armoire à sécher dans le vide.

cygne de grande section, un serpentin à grande surface.

La SAF a également étudié et construit un type d'armoire à sécher par le vide en forte tôle d'acier avec fermeture également en acier, le tout assemblé par soudure électrique. Ce modèle présente de gros avantages sur les armoires en fonte : forte réduction de poids, aucune fragilité, toutes pièces réparables, réduction très sensible de prix.

En outre, la SAF exécute soit dans ses ateliers, soit en déplacement, tous travaux de réparations ou d'entretien depuis les pièces d'automobiles : cylindres, carters, etc..., jusqu'aux travaux les plus importants tels que bâtis de machines ou de presse, chaudières, etc...

Tous renseignements complémentaires et documents sont toujours fournis avec empressement (1).

(1) La Soudure Autogène Française ; Direction générale, 66, rue Claude-Vellefaux, Paris.

Un Appareil à enfleurer

L'enfleurage, la macération des fleurs dans la graisse fondue sont des opérations relativement lentes et surtout généralement imparfaites, parce qu'on u'est jamais sûr d'extraire toute la portion aromatique contenue dans les fleurs. Il arrive en effet, un moment, où la graisse est plus ou moins saturée de parfum, de même que l'on risque d'avoir des pertes d'arome importantes si l'on opère en vase ouvert.

L'appareil fabriqué par le constructeur bien connu de Vaison, M. Tourniaire, est tout à fait original.

Il se compose d'un fourneau surmonté d'un bain-marie, dans lequel plonge une colonne garnie d'une série de paniers interchangeables. Le haut de cette colonne est fermé hermétiquement par un couvercle portant une pomme d'arrosage, vissée sur un col de cygne, et qui au moyen d'un raccord à serrage instantané, vient s'ajuster sur une pompe aspirante et refoulante. La pompe est fixée elle-même sur une cloche réservoir fermée hermétiquement et destinée à contenir tantôt l'air tantôt le liquide dissolvant. La cloche est reliée au bas de la colonne par un raccord 3 pièces surmonté d'un robinet.

Dans cette colonne sont superposés une série de paniers perforés destinés à contenir les pétales des fleurs.

A la fin de l'opération, les paniers sont appelés à passer à tour de rôle au sommet de la colonne, c'est-à-dire que celui du fond vient au-dessus, et ainsi de suite. Pour faire fonctionner l'appareil :

1° Fermer le robinet N° 2 qui met en communication la pompe avec le bain-marie ;

2° Par le bouchon placé sur le bain-marie, mettre la quantité d'eau nécessaire ;

3° Eclairer le fourneau ;

4° Démonter la calotte D, placée au sommet de la colonne, mettre la graisse choisie comme dissolvant au fond de la colonne extractrice ;

5° Placer le thermomètre au point P ;

6° Lorsque la graisse est complètement fondue de 25 à 30° *ne jamais dépasser* 35°, à ce moment placer les paniers remplis de pétales dans l'extracteur ;

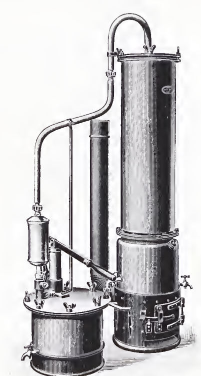
7° Remettre le couvercle D en fermant hermétiquement au moyen des écrous à serrage ;

8° Réunir le col de cygne au tuyau de refoulement de la pompe.

Tenir la main à ce que la température de la graisse ou de l'huile dissolvante, vaseline par exemple, ne dépasse pas 35° ;

9° Ouvrir le robinet N° 1, qui va servir de prise d'air :

10° Pomper de l'air jusqu'à ce que le manomètre soit à ½ kilog de pression. A ce moment, fermer le robinet N° 1, ouvrir le robinet N° 2. Au bout de



Appareil à enfleurer de Tourniaire, à Vaison.

quelques minutes, recommencer à pomper le liquide qui vient de descendre dans le réservoir H, ce liquide sera par la pompe projeté sur les fleurs qui sont dans l'extracteur, continuer cette opération pendant ½ heure environ, la durée de l'opération dépend des fleurs à traiter.

A ce moment *refermer le robinet* N° 2. Pomper à nouveau un temps suffisant pour qu'il ne reste plus de liquide dans le réservoir H, s'assurer de la vidange de celui-ci, en sondant le robinet N° 1. Lorsqu'on est assuré que le réservoir H est complètement vide, ouvrir complètement le robinet N° 1 et recommencer à pomper *pour projeter de l'air dans la colonne C*, afin de sécher les pétales qui sont dans les paniers (essorage). Pour compléter cette opération, on fera passer successivement les paniers N° 1, 2, 3, 4, etc... de façon que le N° 1 devienne le N° 4.

A ce moment, l'extraction est terminée. Pour la compléter, sortir les paniers qu'on fait passer sous une presse, la graisse obtenue est recueillie et il ne reste plus qu'à en extraire les huiles essentielles.

Si l'on veut obtenir le parfum sous forme de solution alcoolique, il suffit de battre avec de l'alcool le corps gras parfumé ainsi obtenu dans une batteuse du modèle classique.

Glacer l'extrait, filtrer à froid et évaporer dans les appareils à vide du même constructeur.

Pompes à vide

Nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur les pompes à vide construites par une Maison française, la firme Ch. Lumpp & C°, de Lyon, qui s'est attachée depuis de longues années à doter notre pays d'une fabrication qui était auparavant le monopole des Maisons étrangères.

MM. Ch. Lumpp & C° ont eu le mérite de ne pas copier les modèles de leurs concurrents mais d'en créer de toutes pièces qui les laissent bien en arrière.

Ils construisent 2 types principaux :

1 type monocylindrique donnant 3 m/m de vide.

1 type bicylindrique donnant jusqu'à 1/4 de m/m de vide.

Ces vides sont obtenus et réalisés d'une façon durable en marche industrielle, et sont le résultat à la fois d'une technique parfaite, d'une construction précise et soignée et de l'emploi de matériaux de première qualité.

Le type bicylindrique offre cette particularité que les 2 cylindres, au lieu d'être placés l'un derrière l'autre, sont au contraire jumelés et fondus d'un seul bloc.

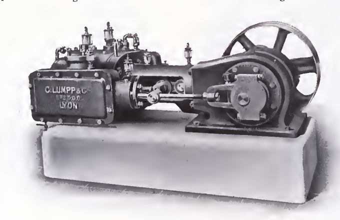
Comme dans toute fabrication nouvelle, les premières pompes livrées sur ces modèles ont nécessité une mise au point qui est maintenant complète, et les types brevetés construits se distinguent par les avantages suivants :

Arbre manivelle monté sur roulements à billes.

Par suite du montage de l'arbre manivelle sur des roulements à billes puissants, la marche de ces pompes est absolument silencieuse et toute cause de réparation disparaît, puisque l'arbre manivelle ne tourne plus dans des coussinets qui s'usent et l'usent. De même, la tête de bielle et l'excentrique étant graissés automatiquement, tout motif de grippement et d'usure disparaît.

Tous les organes fonctionnent à l'abri des poussières, de même que le tiroir, qui est enfermé dans une boîte à tiroir.

Toute la construction est, de plus, très robuste et tous les graissages peuvent se faire en marche. L'huile ne coule pas le long des bâtis, ces pompes ont toujours un aspect propre et agréable.



Pompe à vide Lumpp.

Vide le plus élevé qui ait été atteint.

Force motrice absorbée très réduite.

Prix d'achat par rapport au volume engendré très réduit.

Faible encombrement.

Graissage en marche automatique.

Organes tournant dans un bâti carter fermé.

VARIÉTÉS

La Rose a Grasse

La récolte a été médiocre à cause des pluies et cela justifie amplement le prix de 4 fr. 85 qui a été conseillé comme normal par le Syndicat de la Parfumerie de Paris.

Par un curieux retour des choses d'ici bas, les essences concrètes ou absolues françaises sont dès maintenant moins chères que les concrètes bulgares. L'essence pure distillée bulgare se paie déjà 17.000 francs le kilo et la concrète 4.000 francs le kilo.

L'industrie grecque de l'essence de rose

La culture des roseraies dans la région d'Ardéa (Subosko) s'est étendue. L'essence de rose produite a été trouvée de qualité aussi bonne, sinon meilleure que celle de l'essence de rose produite en Bulgarie. Les cultivateurs des rosiers, qui sont des réfugiés grecs de Bulgarie, ont demandé l'appui de la Direction de la Colonisation de Macédoine pour étendre la culture de ce précieux produit.

LES POUDRES

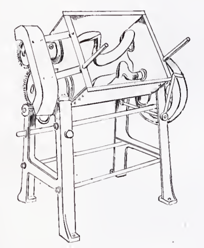
Malaxeur

Les malaxeurs sont de plus en plus utilisés pour la fabrication des pâtes épaisses, pâtes dentifrices, crèmes spéciales de beauté ou d'amandes, pâtes de savon, poudres compactes, etc.

Les malaxeurs sont généralement formés de deux palettes appropriées au genre de travail utilisé : l'auge a dans ce cas la forme de deux cylindres accolés dans lesquels les palettes se meuvent l'une contre l'autre. Pour permettre la vidange, l'auge peut être renversée soit par un mécanisme à engrenage, soit à la main.

Suivant les cas, on construit l'auge en tôle, en fonte, en bronze, en aluminium, avec ou sans circulation d'eau chaude ou d'eau froide. On la recouvre si c'est nécessaire d'un couvercle *ad hoc*.

On peut les construire a une ou à plusieurs vitesses, et tous les types spéciaux peuvent être construits sur les indications du client.



Malaxeur Mora.

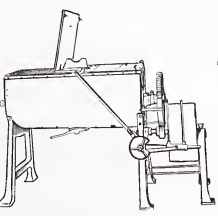
La gravure représente un malaxeur du constructeur Mora.

Machine à mélanger

A côté des malaxeurs proprement dits dont l'effort est assez violent, il existe des mélangeuses qui ont surtout pour objet d'homogénéiser les mélanges imparfaits : mélanges de poudres par exemple, mélanges de produits humides ou granuleux, pots pourris, etc.

Elles se composent d'un bac inclinable, et d'un arbre à palettes spéciales donnant un mouvement contrarié extrêmement vif.

Notre gravure représente un modèle vendu par H. Risler & C°, 70, rue de Tocqueville, à Paris, mais de nombreux autres modèles fonctionnent à la satisfaction des utilisateurs.



Machine à mélanger.



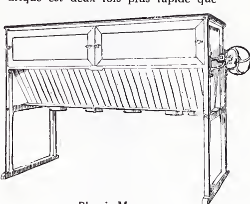
Palettes de la machine à mélanger.

Bluterie Mora

Pour obtenir des poudres impalpables, il convient de les tamiser, ou bluter d'une façon parfaite. De nombreux modèles d'appareils ont été construits dans ce but : en voici un qui est basé sur les derniers travaux de la meunerie scientifique.

C'est une bluterie à tambour hexagonal à quatre divisions (plus les refus), élevé sur jambes pour permettre l'ensachage et commandé par engrenages.

De nombreuses modifications de ce type sont prévues : par exemple le tambour peut être rotatif et à brossage automatique, l'action de la bluterie cylindrique est deux fois plus rapide que celle de la bluterie hexagonale. On peut aussi recevoir les produits blutés au moyen d'une vis sans fin, etc.

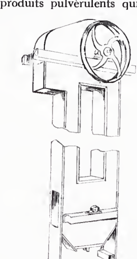


Bluterie Mora.

Cette bluterie est construite par les ateliers Mora, à Courbevoie.

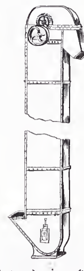
Elévateurs

Dans la plupart des usines qui broient et qui blutent, on évite la manutention des produits pulvérulents qui doivent se déplacer d'un atelier à un autre soit par gravité, soit par des élévateurs. Ces appareils sont donc construits selon chaque cas et selon les dispositions des



Elévateur à gaine en bois.

locaux. Ils sont faits soit avec des godets en tôle d'acier, montés sur chaînes métalliques ou sur courroies, verticales ou inclinées, commandes directes par poulies ou indirectes par engrena-



Elévateur à gaine métallique.

ges, et contenues dans des gaines métalliques ou en bois.

On obtient ainsi une propreté parfaite des ateliers et, par surcroît, une qualité absolument correcte des produits manipulés : l'évaporation des parfums, dans le cas de poudres parfumées est limité à la stricte capacité de l'appareil transporteur.

Une nouvelle Machine pour les Poudres de Beauté

Nous avons eu connaissance dernièrement des transformations introduites par quelques-unes des marques françaises les plus connues, dans la technique de fabrication de leurs poudres de beauté.

L'ancien matériel, composé de différentes machines encombrantes et nécessitant chacune un service particulier, donnait en outre des résultats qui, pour être satisfaisants, demandaient un effort de surveillance très considérable, de la part de personnel possédant à fond certaines connaissances empyriques.

Désormais, ces ensembles sont substitués par une machine unique, dont le fonctionnement est AUTOMATIQUE, CERTAIN, et qui produit des poudres de beauté DE LA PLUS HAUTE CLASSE.

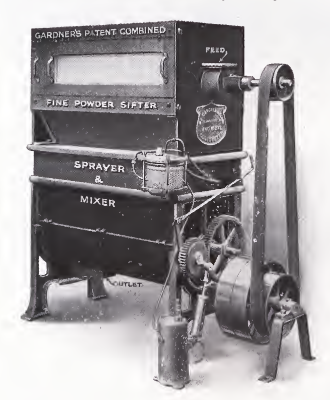
La méthode de travail de cette installation moderne est la suivante :

Les différents ingrédients qui concourent à la préparation d'une poudre de beauté, sont versés dans les proportions requises dans un système d'alimentation automatique, qui fonctionne sans aucune surveillance. Ce système donne à la machine proprement dite, juste une quantité de poudre que la machine peut traiter, évitant tout engorgement.

Les poudres passent ainsi d'abord dans l'appareil tamiseur, placé supérieurement. Cet appareil est construit d'après le système centrifuge ; il fonctionne donc sans brosse, ce qui évite l'usure rapide du tamis en soie. Le tambour est habillé avec une soie N. 100 ou 120, donnant une poudre qui peut être considérée comme le maximum de finesse. Les matières étrangères, les grumeaux, les particules solides, sont déchargées séparément de façon automatique. Toute la construction de cet appareil est très rationnelle ; le démontage de toutes les parties peut être fait en quelques instants.

Les poudres passent automatiquement en un deuxième compartiment, où elles reçoivent un jet de parfum, projeté par un appareil spécial, qui donne un brouillard extrêmement fin ; on obtient ainsi le résultat de parfumer la poudre, sans la mouiller. On supprime toute déperdition de parfum, qui est donné en chambre close et tout se passe automatiquement.

Finalement, les poudres ainsi traitées descendent dans le dernier compartiment de la machine, où se fait le mélange. Le mélangeur est construit d'après des brevets tout à fait remarquables. Le mélange résulte tellement intime, que l'on peut traiter quelques grammes seulement d'une poudre avec une grande quantité d'autres ingrédients : au bout de dix minutes, on peut prélever un échantillon et le soumettre à l'analyse de laboratoire : toute la masse est absolument homogène.



Machine moderne à fabriquer les poudres Ubaldo Triaca, Paris.

Pour recevoir la poudre de beauté, ainsi préparée complètement et parfumée, il suffit d'ouvrir la porte inférieure de sortie et laisser tourner la machine pendant quelques instants : toute la poudre est déchargée automatiquement, DANS DES CAISSES SPÉCIALES ÉTANCHES, dans lesquelles la poudre parfumée peut être conservée le temps jugé utile, avant la mise en boîtes.

Ainsi, voilà comment on réduit au strict minimum l'emploi d'une main-d'œuvre difficile à obtenir, et on assure, en même temps, un résultat maximum comme rendement, emplacement, et surtout QUALITÉ de la poudre de beauté obtenue.

Ces machines sont d'ailleurs remarquables aussi pour leur construction de haute classe ; les parties métalliques sont extrêmement solides et assemblées avec haute précision ; les parties en bois sont traitées en ébéniste, finies de manière irréprochable. Tous les détails pratiques ont été pris en considération ; le démontage de toutes les parties se fait aisément en quelques instants.

Nous avons là des machines d'élite pour nos produits de luxe et nous sommes persuadés qu'il y a en France tout au moins une certaine clientèle de haute classe, pour qui ces machines représentent un perfectionnement désiré et cherché depuis des années. (1)

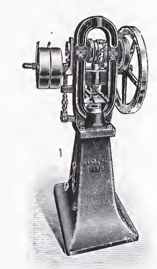
Elles sont construites en de nombreuses dimensions, pour des rendements allant depuis 20 kg. jusqu'à 100 et 150 kg. par heure. Il est donc possible à chaque fabricant moderne de poudre de beauté supérieure, de choisir le type de machine qui lui convient, en rapport avec sa production. Le modèle plus petit (15/20 kg. par heure), permet à un très grand nombre de fabricants de s'assurer les avantages des méthodes modernes : c'est un véritable bijou de mécanique. Les modèles plus grands sont particulièrement indiqués pour les grandes marques, qui traitent de grosses quantités de poudre de beauté.

Machine à comprimer les Poudres

Cette machine spéciale permet la fabrication de comprimés de sels parfumés pour bains, schampoings, poudres dentifrices, pierres à ongles, etc.

Ces diverses fabrications peuvent être fabriquées sur la même machine. Des dispositifs spéciaux de réglage de volume et de compression permettent la fabrication de comprimés de poids et de dureté bien déterminés.

Le chargement et l'extraction sont automatiques. La production horaire varie de 2.000 à 15.000 comprimés, selon les dimensions des comprimés. C'est la maison Cogez & Co, de Paris (19, rue Schomer) qui fabrique cet excellent appareil.



Presse Cogez.

(1) Ces installations sont faites par le spécialiste Ubaldo Triaca, 18, rue de Liége, Paris 9e.

Production de Vapeur dans l'Industrie de la Parfumerie

La production de vapeur est la base de toute industrie d'extraits d'essence pour parfumerie.

Pour cette production, un générateur très simple, très peu encombrant, très économique et pouvant être conduit par des mains inexpérimentées est indispensable. La chaudière verticale à tubes Field est le seul générateur qui remplisse complètement ces conditions. C'est, en effet, le plus économique, le plus simple, le moins encombrant des générateurs. Il se pose directement sur le sol sans exiger aucun travail de maçonnerie préalable, aucun foyer en brique et aucune cheminée.

Il peut être conduit par la personne la moins initiée, après quelques jours d'apprentissage du métier de chauffeur.

Son entretien est des plus simples.

Les ateliers Bied-Charreton, 62, rue Emile-Décorps, à Villeurbanne, spécialisés dans la construction des chaudières Field, construisent un type de chaudières extrêmement robuste, à l'épreuve de l'usage le plus prolongé et ayant fait ses preuves dans un grand nombre d'industries.

ITALIE

L'Italie aurait importé d'après *Le Messagero* pour 55 millions de lires de parfums en 1925.

L'UNION POUR LA PRODUCTION DES MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES A MILAN.

Dans le but d'activer et de favoriser la production des matières premières aromatiques, il vient de se fonder à Milan, une société composée de cultivateurs et d'industriels sous le titre de Unione fra i Produttori di Materie Aromatiche (U. I. P. M. A.).

Le conseil de direction est ainsi formé :

Président : Dr Virgilio Massera ;

Vice-Président : Sig. Michele Galluzzi ;

Secrétaire trésorier : Dr E. Fenaroli ;

Conseillers : MM. Dr Comm. Paolo Wener, Sig. William A. Fayaud, Dr E. Fenaroli ;

Censeurs : Sig. Anacleto Bianchi, Sig. Masiero Casagrande.

La *Parfumerie Moderne* est heureuse de saluer la formation de cette compagnie qui sera évidemment de la plus haute utilité pour l'industrie et le commerce italien des produits odorants.

LES LIQUIDES

L'Inclinateur Morvant

Parmi les appareils simples qui sont d'une utilité incontestable dans les ateliers ou l'on manipule les bonbonnes, cet inclinateur semble être l'un des plus intéressants.

Les cannelles spéciales (en buis ou en grès) qui se fixent dans le goulot de la bonbonne, permettent un écoulement régulier, comme à un robinet ordinaire. En outre, la vidange peut être arrêtée ou reprise instantanément en tournant simplement la clef de la cannelle,



Vide-tourie Villars.

L'INCLINATEUR MORVANT, breveté S. G. D. G., est un appareil perfectionné pour vider les touries et bonbonnes avec facilité. Il se compose essentiellement d'une cage métallique, montée sur roues pour déplacer l'appareil, et à l'intérieur de laquelle pivote un panier destiné à recevoir la tourie. Celle-ci se charge très facilement dans ce panier et est solidement fixée au moyen de chaînes. Les axes du panier pivotant étant munis de rochets, il est possible de maintenir, automatiquement, la tourie dans toutes les positions et de l'incliner plus ou moins au fur et à mesure de la vidange.

sans modifier la position de la bonbonne.

Ces avantages sont très appréciés de tous ceux qui ont à manipuler des liquides logés en touries ou bonbonnes. Le remplissage de récipients divers s'obtient avec précision, et sans possibilité de pertes.

Ces appareils font l'objet d'un catalogue adressé sur simple demande par la Maison E. & P. VILLARD FRÈRES, constructeurs, au Havre, 104, rue Victor-Hugo. Cette firme est également spécialisée dans la fabrication de pompes à main ou à moteur pour tous les liquides.

Les Remplisseurs Doseurs

Le REMPLISSEUR-DOSEUR, fabriqué par la maison Galland, 125 bis, avenue Parmentier, à Paris, est par suite de son prix relativement bas, comparé aux différents types existants sur le marché, le plus pratique pour la mise en bouteilles, flacons, bidons, pots, tubes, quelle que soit la hauteur des objets à remplir par suite de l'emplacement du robinet qui se fixe dans une fente spéciale dans le bâti. Il peut donc prendre les flacons de 2 centimètres de hauteur aussi bien que les litres et il les remplit avec facilité à la hauteur désirée.

Sa marche avec une seule pédale est facile et n'importe quelle ouvrière peut arriver à le faire fonctionner et acquérir une vitesse de remplissage intéressante. De plus, si l'ouvrière chargée du remplissage fait attention, il n'y a plus de lavage après le remplissage, ce qui évite une nouvelle main-d'œuvre.

Pour des produits aqueux, l'appareil seul est suffisant, mais pour des produits comme les sirops épais, les huiles émulsionnées, huiles de ricin, vaseline, pâtes dentifrices, crèmes pour chaussures, etc..., il faut l'employer avec une pression variant selon le produit, de 3 à 600 grammes.

On arrive ainsi à remplir à l'heure, en prenant pour base des flacons de 250 gr. :

360 flacons d'huile émulsionnée ;

450 flacons d'huile de foie de morue ;

290 flacons d'huile de ricin ;

315 flacons de glycérine ;

400 flacons de produits mousseux.

Cet appareil peut rendre de très grands services partout où il sera employé.

Un autre appareil que lance également la même maison, consiste en un ENTONNOIR MESUREUR DE LIQUIDES, du système GRIMAULT.

Cet appareil a l'avantage de distribuer les liquides au poids ou à la quantité et il peut être établi pour remplir 1. 2, 3, 4, 6, ou 8 bouteilles à la fois. Il

se fabrique pour tous débits, avec réservoirs réglables.

Pour des petites contenances : 100 à 500 gr. ou 1 kilo, ou des flacons de ces contenances ;

Pour des contenances de : 5, 10, 15, 20 litres ;

Pour des contenances de : 50 litres.

Pour les petites contenances, il intéresse tous ceux qui mettent des dosages au poids.

Pour les contenances de 5 à 20 litres, il intéresse ceux qui mettent des produits en bonbonnes : alcools ou vins.

Pour les contenances de 50 litres, il intéresse ceux qui remplissent des fûts d'alcool ou autres devant recevoir une quantité définie de liquides.

En règle générale, avec ces deux appareils, on est certain de ne perdre aucun liquide, soit lors du remplissage, soit lors de la mise en bouteilles.

Un Remplisseur de fortune

On a souvent besoin de remplir à un poids exact toute une série de flacons de la même dimension.

Dans ce cas, on a recours à un remplisseur-doseur plus ou moins automatique : voici un modèle que l'on peut construire soi-même, en verre ou en métal, sans frais exagérés.

L'appareil se compose d'une nourrice placée en haut d'un tréteau pour que la vitesse d'écoulement soit assez grande, d'un récipient doseur, d'un compensateur et d'un robinet à trois directions.

Le robinet à trois directions est fixé sur un tube descendant de la nourrice et aboutissant d'une part à un bec qui versera dans les flacons et d'autre part au doseur.

Le doseur est une ampoule à deux tubulures, une supérieure et une inférieure, d'une contenance un peu moindre que celle que l'on veut obtenir.

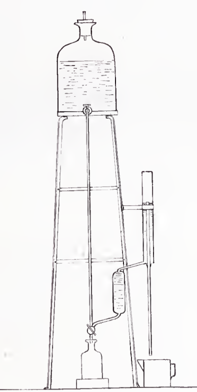
Le compensateur est un récipient supplémentaire, ouvert à la partie supérieure, et muni à la partie inférieure d'un tube de trop plein.

On conçoit que, selon que l'on monte ou que l'on descend ce tube de trop plein à l'intérieur du compensateur, on engendrera à l'intérieur de ce récipient, une capacité supplémentaire qui viendra compléter celle (insuffisante) du doseur.

Pour mettre au point l'appareil, on pèse la quantité utile du même liquide qui servira ensuite à emplir les flacons, on la verse dans le compensateur, de façon qu'elle remplisse le doseur, puis qu'elle monte dans le corps du compensateur, le tube de trop plein étant relevé jusqu'à l'orifice supérieur.

Le liquide atteint un certain niveau : on baisse jusque là l'orifice du trop plein : on conçoit donc que chaque fois qu'on ouvrira par la suite le robinet à trois voies dans le sens du remplissage, il introduira dans le doseur et dans le compensateur la quantité exacte que l'on désire.

Il suffit ensuite d'ouvrir dans l'autre sens le robinet pour obtenir la vidange dans le flacon à remplir.



Remplisseur de fortune.

On retourne le robinet, le remplissage des organes doseurs se refait de nouveau et ainsi de suite.

On obtient ainsi un débit considérable, avec une précision de l'ordre du gramme, ce qui est très suffisant.

Le Filtre Amphore

Les filtres à poches en molleton, chargés ou non de pâte filtrante, papier ou carbonate de magnésie, sont



Filtre amphore Gasquet.

souvent très suffisants pour la majeure partie des filtrages, notamment lorsqu'il s'agit de clarifier une solution non saturée, telle une eau de Cologne ou une lotion à 55 ou 60° préparée avec des essences déterpénées.

Malheureusement, ces filtres présentent à l'évaporation une surface considérable et pendant le filtrage, si rapide soit-il, une quantité importante d'alcool se perd.

C'est pourquoi le spécialiste bien connu des filtres, M. Gasquet, a inventé son amphore, C'est un vase fermé dans lequel on fixe un filtre dont le bord supérieur est muni d'un joint caoutchouté étanche.

On se rend compte que grâce à cet appareil, on a tous les avantages d'un filtrage rapide et parfait sans aucune perte quelconque.

On opère par gravité, le liquide à filtrer est dans une bâche placée à la partie supérieure. Il arrive au filtre par une manche caoutchoutée : de même le produit filtré est recueilli par un tuyau qui le conduit au récipient de réception placé en contre-bas. Un entonnoir dit d'encollage permet

d'introduire de la matière filtrante (bouillie de carbonate de magnésie par exemple). Un robinet inférieur permet de mettre immédiatement en bouteilles (1).

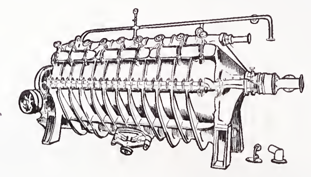
Le Filtre Vallez

A côté des filtres de parfumerie, de modèle restreint que nous connaissons tous, il existe des filtres de grande dimension et qui sont destinés notamment à la filtration des jus de sucrerie, et des sirops, et qui ont de multiples applications dans un grand nombre d'industries connexes à la nôtre.

Le filtre Vallez est formé d'un certain nombre de disques creux montés sur un arbre et tournant à l'intérieur d'un carter en fonte étanche. A la partie inférieure de ce carter est placée une vis d'Archimède qui permet d'évacuer les tourteaux de filtrage.

Les disques filtrants sont formés de deux disques de métal perforé, maintenus à un certain écartement l'un de l'autre : sur ces disques, on dispose des toiles ou de la pâte à papier qui sera l'élément actif du filtrage.

L'arbre creux qui porte les disques est percé de lumières qui mettent chaque disque en communication l'un avec l'autre et les jus clairs sortent par l'arbre creux.


Filtre Vallez.

On conçoit le fonctionnement : les jus troubles sont introduits dans le carter, ils passent à travers la matière filtrante sur laquelle ils déposent très régulièrement toutes les impuretés en une couche uniforme, ils arrivent à l'arbre creux par lequel ils sont évacués. Une faible pression dans le carter, ou une dépression dans le moyeu activent la filtration.

Le nettoyage est rapide : on peut d'abord laver les tourteaux au moyen d'une solution adéquate, puis on envoie de l'eau sous pression à la partie supérieure et on recueille les boues par la partie inférieure. Le filtre est prêt à fonctionner de nouveau.

Le filtre Vallez est construit par les ateliers Maurice Pingris à Lille.

(1) Société du Filtre Gasquet, 112, rue Notre-Dame, à Boadeaux.

DÉCORATIONS

Nous avons appris avec plaisir la distinction honorifique dont M. Bienaimé, président du Syndicat français de la Parfumerie, a été récemment l'objet. M. Bienaimé a été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Nous sommes heureux de lui présenter nos félicitations et celles de tous les parfumeurs nos amis, qui s'associent volontiers à la légitime satisfaction qu'éprouvent tous les amis de M. Bienaimé. L'œuvre de M. Bienaimé est considérable, son activité débordante et sa compétence indiscutable lui ont valu dans notre industrie la première place. Cette distinction a été particulièrement bien accueillie dans tous les milieux. Signalons aussi que M. Guichard, de la maison Schmoller et Bompard, a été promu également dans la Légion d'honneur au titre de la Houille Blanche.

Voici les citations de l'*Officiel :*

« M. Bienaimé Robert-Henri, industriel à Neuilly-sur-Seine, président du Syndicat de la Parfumerie Française, hors concours, président de classe au jury international, 30 années de pratique industruelle. »

« M. Guichard Honoré-Joseph, administrateur de la Société Schmoller et Bompard, à Grasse, 40 ans de pratique professionnelle et de services militaires, dont 4 ans de mobilisation. »

***

Antérieurement, M. Lecaron Paul-Emile, président d'honneur du Syndicat de la Parfumerie Française, chevalier de la Légion d'honneur, a été, de son côté, promu au grade d'officier.

Tous nos compliments aux nouveaux promus.

M. E. CHARABOT
SÉNATEUR

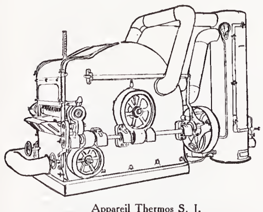
Un retard de clichage ne nous a pas permis de publier dans notre dernier numéro le portrait du sénateur des Alpes-Maritimes : M. E. Charabot. Nous sommes heureux de faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs, le visage sympathique du distingué professeur et de l'éminent industriel qu'est M. E. Charabot.



LES SAVONS

Le séchage continu dans la fabrication du Savon de Toilette

On sait que les savons de toilette ne peuvent contenir qu'une proportion d'eau très petite de façon à se mouler d'une façon parfaite et à ne subir aucun retrait après cette opération. Classiquement, on fabriquait le savon normal à



Appareil Thermos S. J.

25/28 % d'eau, puis on le mettait en copeaux que l'on séchait de façon à réduire la proportion d'eau à 4 ou 8 % seulement. Ces copeaux étaient ensuite broyés et frappés.

Pour éviter la longue immobilisation de masses de savon considérables, on s'est efforcé de réduire, immédiatement à la sortie des appareils de saponification, la quantité d'humidité contenue dans la pâte.

Cette opération s'opère dans des appareils à cylindres qui transforment la pâte savonneuse en couches minces sur lesquelles on fait agir l'air chaud en cycle fermé.

Cet appareil supprime les étuves et les séchoirs encombrants et d'un entretien difficile, et permet de débiter au jour le jour la production quotidienne de l'usine de saponification. La main-d'œuvre est en outre réduite au minimum, puisqu'un ouvrier et un manœuvre peuvent en une journée de travail produire de 1000 à 5000 kilos de savon sec broyé et séché. On peut également avec le même outillage produire la poudre de savon.

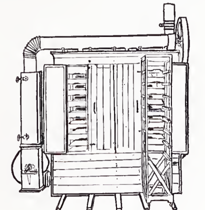
L'appareil dont nous donnons ici le dessin est le Thermos des usines Savy et Jeanjean à Courbevoie (Seine).

Le séchage du Savon en Etuves

Le séchoir continu ne convient qu'aux grosses productions quotidiennes. Pour les petites fabrications, le séchoir à chargement et à déchargement alternatif est généralement préféré : on estime qu'il est plus avantageux jusqu'à 1000 kilogrammes par jour environ.

Un séchoir moderne est constitué par un certain nombre de sections verticales contenues dans une armoire fermée : chaque section est formée d'un certain nombre de tiroirs à fond en toile métallique étamée.

Au-dessous de chaque section, un ventilateur envoie une colonne montante d'air chaud et légèrement humide, ce qui sèche les copeaux de savon sans former de croûte à leur surface. La température est d'ailleurs toujours très



Séchoir Express S. J.

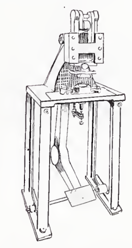
faiblement élevée pour éviter les inconvénients des hautes températures.

La surface de chauffe, les ventilateurs, l'armoire et ses sections sont réunies par une canalisation qui permet d'opérer en circuit fermé, une prise d'air frais placée au bon endroit permet d'introduire dans le circuit d'air chaud une certaine quantité d'air frais que l'on règle selon la rapidité d'action que l'on désire.

En une heure, la charge totale de copeaux est à point et une seule personne suffit pour la surveillance et la manipulation. Notre dessin représente le modèle Express des constructeurs bien connus, Savy et Jeanjean.

Presse à Savon à chocs

Les presses à savon sont basées sur le principe de la vis à pas rapide actionnée par un lourd volant et faisant abaisser avec force une cuvette de moule



Presse à choc Delacourt.

sur la contre-cuvette. Entre les deux est placé le pain de savon.

Si ce genre de presse a ses inconvénients, notamment la réaction latérale qui se produit lors de l'arrêt brusque du volant et de l'absorption par toute la machine de l'énergie qui y était emmagasinée, il a cependant certains avantages, notamment pour les gros modèles de savons.

Pour les modèles petits et moyens, on conseille la presse à choc ou à pendule fonctionnant au pied et laissant à l'ouvrier la libre disposition de ses

deux mains et permettant ainsi une plus grande rapidité d'action.

Il suffit de pousser avec le pied un lourd levier bien équilibré pour obtenir l'écartement des cuvettes, le levier en retombant provoque le choc utile pour mouler le savon.

Les résultats sont excellents, notamment au point de vue de la rapidité de fonctionnement. L'inventeur de cette presse à pendule est l'ingénieur Georges Griveau, et le constructeur est A. Delacourt à Talence (Gironde).

Une nouvelle Frappeuse mécanique pour mouler les Savonnettes

Cette nouvelle machine à frapper les savons de toilette est caractérisée pas ces deux points : sécurité et perfection de moulage.

La sécurité est assurée par le mouvement du chariot porte-moule ; l'ouvrière retire le morceau ou l'introduit quand le moule se trouve dans la position avant. L'enclanchement de la frappe se fait à la main et non au pied en sorte qu'il ne peut y avoir aucune surprise.

La perfection du moulage résulte de la puissance de la frappe et de sa répétition ; chaque morceau est en effet frappé deux fois. On obtient ainsi des Bath Soap d'un lustré et d'un fini remarquables (1).

(1) Montel, Bertagnol et de Lanversin, 26, Boulevard Saint-Charles, Marseille,

Le prix de l'Essence de Roses en 1926

On communique les détails suivants sur la deuxième conférence des cultivateurs de roses et des fabricants d'essence qui a eu lieu le 16 courant à Karlovo et qui avait pour but de fixer le prix de vente des roses en Bulgarie pour l'année 1926. Ont assisté à cettte réunion le secrétaire général du ministère du commerce, de l'industrie et du travail M. Sokolov, un représentant officiel de la Chambre de Commerce de Plovdiv, presque tous les fabricants d'essence de roses de Kazanlyk, Karlovo et Plovdiv ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs de roses. La conférence a été présidée par M. Chr. Karaghiozov, vice-président de la Chambre de commerce de Plovdiv, qui a donné lecture d'une lettre du syndicat des parfumeurs de France en date du 6 mai courant, qui prévient que le prix d'achat des roses ne saurait dépasser cette année 8 leva par kilogramme, car ils ont décidé de ne pas payer plus cher cette année pour ce produit. Après quoi les fabricants d'essence et les cultivateurs de roses se réunirent en deux groupes séparés pour examiner la question. Les cultivateurs de roses firent ensuite les déclarations suivantes : ils n'approuvent en aucune façon les attaques du journal « Le Cultivateur de Roses », publiées dans son numéro du 1er mai et dirigées contre les fabricants d'essence ; ils constatent que l'essence de roses bulgare doit déjà actuellement lutter contre une importante concurrence étrangère ; ils ne perdent pas de vue les intérêts du consommateur. Cependant, en présence de l'insuffisance de la récolte de l'année courante, ils croient qu'il serait juste de fixer le prix de vente des roses cette année à 15 leva le kilogr., prix auquel a cru devoir s'arrêter l'Union des cultivateurs de roses bulgares.

Les fabricants ont riposté que l'année passée, lorsqu'ils furent obligés de payer 12 leva par kilogramme de roses, ils n'ont pu vendre une grande quantité de l'essence qu'ils avaient fabriquée ; beaucoup d'entre eux ont même été obligés de vendre à perte. Ils demandent, en conséquence, que le prix des roses ne dépasse pas cette année 8,5 leva par kilogramme.

Les cultivateurs de roses déclarèrent ce prix inacceptable. Le secrétaire général du ministère du commerce et de l'industrie rappela alors la crise sérieuse que traversent actuellement le commerce des tabacs ainsi que celui du sucre, crise dont souffrent naturellement tous les premiers les planteurs de betteraves. Il engagea donc les cultivateurs de roses à être plus conciliants et à se contenter d'un prix de vente plus raisonnable, par exemple, de 10 leva par kilogramme de roses. Mais ni les fabricants d'essence, ni les cultivateurs de roses n'acceptèrent ce prix.

Le soir du même jour les fabricants d'essence se réunirent à la fabrique de M. B. Bagarov et ils décidèrent de s'assembler derechef le 18 mai aux eaux thermales de Hissar où ils rédigeront une circulaire, adressée aux cultivateurs de roses, dans laquelle ils déclareront ne pouvoir payer cette année plus de 8,5 leva pour un kilogramme de roses.

D'après des renseignements dignes de foi, la récolte de roses de l'année en cours surpasse d'environ 20 % celle de l'année passée. Les cultivateurs de roses estimaient le 16 courant que si des pluies tombaient durant les jours prochains, la récolte des roses pourrait cette année être encore beaucoup plus considérable. Or la station météorologique centrale de Bulgarie a fait savoir dernièrement que dans les nuits du 17 au 18 et du 18 au 19 mai courant, des pluies abondantes sont tombées dans la « vallée des roses », surtout dans le rayon de Kazanlyk, ce qui permet d'espérer cette année une récolte de roses beaucoup plus abondante.

Quelques cultivateurs de roses propriétaires d'alambics ont déjà commencé, à partir du 13 courant, la fabrication et la distillation de l'essence de roses.

S. B.

Sofia (Bulgarie).

LES ROSES

C'est le mois des roses, aussi les manifestations en faveur de cette fleur ne manquent pas ce mois-ci.

C'est la visite de la Roseraie de l'Hay, devenue un lieu de promenade élégant pour les Parisiens, c'est l'exposition de Roses d'Orival organisée par la Société d'Histoire naturelle et c'est encore le Concours de Roses de Bagatelle.

La Rose est une fleur très aimée des Français...

Chauffage et Ventilation des Ateliers

La question du chauffage et de la ventilation est de celles qui préoccupent à juste titre tous ceux qui s'intéressent à la vie et à la santé du personnel travailleur.

Une abondante ventilation est indispensable à la santé des travailleurs, et elle exerce une très grande influence sur leur rendement. Les différentes causes qui, dans une atmosphère limitée, tendent à amener une altération progressive de l'air, soit par usure, soit par souillure, sont :

La respiration des occupants ; les fonctions de la peau (sécrétions sudorales et sébacées) ; les fonctions du tube digestif ; l'éclairage artificiel (l'éclairage électrique par incandescence excepté) ; les produits de la combustion (forges, fours, etc.) ; les gaz et les vapeurs qui proviennent des matières minérales ou organiques que l'on travaille ; les poussières qui résultent des manipulations des diverses substances.



Aéro-Calorigène Type H. V. S.
se suspendant à 2m50 ou 3m du sol.

Il est donc indispensable de maintenir dans l'atmosphère des ateliers la quantité d'oxygène nécessaire à la respiration des occupants et d'évacuer rapidement les produits qui vicient cette atmosphère.

La quantité minimum d'air neuf à fournir par heure à un individu qui travaille varie de 60 à 100 mètres cubes, d'après le général Morin, suivant les conditions dans lesquelles s'effectue le travail.

La chaleur est non moins indispensable que la ventilation.

Plus nous dépensons de force musculaire, moins nous sentons la nécessité d'une chaleur artificielle, parce que nous transformons le travail de nos muscles en chaleur.

La température des locaux où nous travaillons doit donc être en rapport avec la nature du travail que nous avons à produire.

Il faut 17° à 18° C. pour l'employé de bureau, alors que 15° à 16° suffisent à celui qui se déplace ; 14° à 15° sont nécessaires partout à l'ouvrier qui n'a pas à se livrer à un grand travail physique, alors que 12° à 14° suffisent à l'ouvrier qui produit lui-même de la chaleur en raison de son travail musculaire plus ou moins violent.

Presque tous les ateliers ont besoin d'être chauffés, la plus grande partie demandent une ventilation convenable.

Mais il ne faut pas oublier que ces questions de chauffage et de ventilation viennent augmenter les frais généraux de l'établissement. Il est donc nécessaire, avant tout, que les industriels recherchent les méthodes qui permettent d'arriver le plus rationnellement et le plus économiquement possible, à tous les points de vue, aux buts à atteindre.

Au point de vue chauffage, il faut une installation qui maintienne la nappe d'air chaud à la partie inférieure du local, et ceci dès le début du chauffage, alors que les couches d'air de la partie supérieure du bâtiment sont encore froides.

Au point de vue ventilation, il faut, par l'envoi d'un certain volume d'air, chauffé ou non suivant les saisons, chercher à établir dans le local une certaine surpression qui favorise l'évacuation d'une quantité proportionnelle d'air contenu dans ce local, air moins pur que l'air insufflé puisqu'il renferme tous les produits causes de sa viciation.

Il faut de plus s'efforcer de créer une atmosphère salubre à hauteur de respiration du personnel.

Ces résultats sont obtenus rationnellement et économiquement à tous points de vue par insufflation mécanique d'air pur et évacuation libre naturelle de l'air vicié au moyen des Aéro-Calorigènes « Eole », qui permettent de résoudre tous les problèmes de chauffage et de ventilation combinés ou séparés.

Deux des types d'aéro-calorigènes « Eole » les plus couramment employés pour les chauffages d'usines sont représentés par les gravures ci-contre.



Aero-Calorigène Type H. V.
se plaçant sur le sol.

Le corps des aéro-calorigènes est constitué par un caisson en tôle, à l'intérieur duquel se trouve un radiateur spécial à vapeur.

A la partie supérieure du caisson est placé un ventilateur hélicoïde ou centrifuge actionné électriquement ou par courroie, qui fait passer l'air à travers le radiateur qui remplit exactement la section du caisson. Cet air s'échappe ensuite par la partie inférieure du caisson.

L'installation d'un aéro-calorigène est des plus simples et des moins coûteuses ; une tuyauterie d'amenée de vapeur de 15 m/m ; un robinet d'arrêt

et un petit purgeur d'eau de condensation.

Veut-on chauffer ? Il suffit d'admettre la vapeur et de mettre le ventilateur en marche.

Pour chauffer et ventiler en même temps avec l'aéro-calorigène, il suffit de le munir d'une prise d'air débouchant à l'extérieur et aboutissant au ventilateur.

Quelques ouvertures pratiquées dans la toiture ou dans les murs et munies d'aspirateurs « Eole » complètent l'installation.

Dans ces conditions, l'air neuf, chaud ou froid, arrive aux individus dans son plus grand état de pureté ; il est amené au voisinage des occupants avant tout mélange avec l'air vicié, et il suit la même direction que cet air vicié. Celui-ci, plus chaud et plus léger que l'air pur, tend à monter vers la partie supérieure des locaux et il s'échappe par les aspirateurs « Eole ».

Les aspirateurs « Eole », dont le débit est réglable, permettent de créer très facilement l'état de légère surpression dont il a été parlé plus haut.

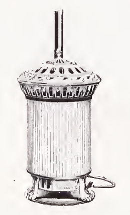
L'air neuf entrant par la partie inférieure, l'air vicié s'échappant par la partie supérieure des locaux, on réalise ainsi les meilleures conditions, sinon pour un déplacement positif de la totalité de l'air, du moins pour sa dilution méthodique par l'air de renouvellement.

La place nous manque pour que nous puissions donner, ici, une description des aspirateurs et exposer leur fonctionnement et leurs avantages.

En dehors de leurs applications combinées avec celles des aéro-calorigènes, les aspirateurs permettent d'assurer d'une façon certaine, rationnelle et régulière, l'aération de tous locaux.

Nous ne pouvons terminer ces quelques lignes sans faire ressortir qu'un des nombreux avantages des aéro-calorigènes sur les tuyaux à ailettes et les radiateurs est de faire réaliser une grande économie de vapeur et par conséquent de combustible, ce qui n'est pas sans importance, surtout à l'heure actuelle. (1)

Un autre appareil de chauffage qui donne de bons résultats et qui marche indistinctement au gaz, au gaz pauvre, au pétrole, c'est l'Atmos dont nous donnons ici le dessin. Un bureau de 4 pièces est, paraît-il, chauffé pour



Appareil « Atmos ».

125 francs de gaz pendant trois mois d'hiver. Les modèles industriels sont moins coûteux que le chauffage central (2).

(1) Etablissements « Eole », L. Gombert & Cie, 1 bis, rue de Scine, à Choisy-le-Roi.

(2) Chauffage « Atmos », rue du Chalet, Lyon-Villeurbanne.

Production de l'Essence de Menthe Poivrée et du Menthol au Japon en 1925

D'un compte rendu du Consul américain, publié dans *Commerce Reports,* nous tirons ce qui suit :

Pour 1925, la production d'essence de menthe poivrée fut déclarée de 1.573.000 lbs. Les chiffres officiels ne sont pas indiqués, cependant les données communiquées par plusieurs négociants ont été examinées et confirmées.

Pays	1924	1925
Hokkaido...	665.000 lbs	1.000.000 lbs
Sambi.....	135.000 »	573.000 »
Total ...	800.000 lbs	1.573.000 lbs

(1 lb = 454 gr.)

La récolte de 1924 était presque entièrement vendue à la fin de l'année, si bien qu'il ne restait aucune quantité appréciable pour l'année suivante.

L'essence de menthe poivrée non raffinée de Hokkaido fournit environ 38 % de menthol cristallisé et 62 % d'essence de menthe poivrée épurée et distillée, tandis que celle de Sambi provenant de l'essence brute fournit un rendement de 50 % environ. La production de menthol cristallisé fut évaluée pour 1925 à 666.500 lbs et celle d'essence de menthe distillée à 906.506 lbs.

Pendant la première moitié de l'année 1925, le prix du menthol et celui de l'essence de menthe poivrée étaient tout à fait fermes, pour le menthol, il était à peu près de 33 yen par kin.

Au milieu de l'année, par suite d'une forte demande venant de Londres et de Hambourg, le prix de l'huile essentielle monta jusqu'à 17,5 yen en octobre. Dans l'intervalle, la demande en menthol baissait, et il en résultait une diminution du prix.

En outre, les rapports des récoltes nouvelles furent établis, si bien que le prix de l'essence de menthe poivrée baissa également. A la fin de l'année, le prix de l'essence de menthe poivrée était de 8,5 yen et celui du menthol de 15 yen.

Depuis le commencement de la nouvelle année, le prix de l'essence de menthe poivrée s'est de nouveau un peu relevé. Pourtant celui du menthol est toujours aussi bas.

Pour 1926, des quantités sont évaluées comme suit :

Hokkaido.......	1.330.000 lbs
Sambi (?)......	1.200.000 »
Total (?)	2.530.000 lbs

La récolte de 1925/26 était à peu près complètement épuisée. Une offre extraordinairement forte est à noter pour 1926/27. Les prix sont très bas déjà maintenant.

Il est probable qu'on fabriquera moins d'essence de menthe en 1927 et qu'il faut s'attendre aussi à une récolte moins abondante.



3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à ST ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
ESSENCES D'ANGÉLIQUE, D'EAU D'ORANGER
DE MENTHE CRÉPUE, DE SAUGE SCLARÉE
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION
DE TOUTES
ESSENCES
INTERESSANT
LA BRANCHE
MAISON
FONDÉE
EN
1795

La Taxe à l'Exportation et la Parfumerie

L'article 53 de la loi du 4 avril 1926 a institué un impôt sur le chiffre des affaires réalisées par les commerçants exportateurs. Le décret du 4 mai 1926 en a fixé les modalités d'application, nous allons voir cependant que les difficultés ne manquent pas, et que, de même que pour l'application de la taxe de 12 %, le commerçant aura à supporter, en outre, de nombreux frais pour la modification de ses écritures comptables qui vont se trouver compliquées et multipliées. La taxe est fixée à 1.30 % au maximum et à 0.20 % au minimum. Elle doit être calculée sur la valeur des marchandises prises à l'usine ou au magasin, c'est-à-dire déduction faite de tous frais accessoires tels que transport, assurance, emballages spéciaux, droits de douanes évidemment en cas de marchandise vendue cif et probablement frais de commission, d'agio, etc.

La taxe varie selon qu'elle s'applique aux matières premières, aux produits mi-ouvrés, aux produits finis, aux produits de luxe, etc. Ni les produits agricoles, ni les produits horticoles ne sont taxés : par conséquent les huiles essentielles naturelles sont exemptes de taxe. Considérés comme matières premières, les produits chimiques organiques de synthèse (parfums synthétiques, produits pharmaceutiques et photographiques de synthèse) sont également exempts de la taxe.

Les autres matières premières aromatiques pour la parfumerie, la droguerie ou la confiserie sont taxés à l'article 4 à 0 fr. 20 %. On ne voit cependant pas très bien, en dehors des produits naturels et des produits de synthèse, quelles sont les autres matières premières aromatiques. A moins qu'il ne s'agisse des baumes, résines, produits d'extraction non essentiels. Une précision sur ce point sera nécessaire. Les mélanges de produits naturels et de synthèse ne sauraient être taxés, en effet, plus cher que le plus taxé des produits entrant en mélange. C'est là une jurisprudence constante en matière d'impôt et les deux catégories de produits sont l'un et l'autre exempts.

Les produits de parfumerie proprement dits sont taxés au maximum, soit 1.30 %.

Toutefois continuent à bénéficier de l'exonération :

1° Les affaires conclues moyennant un prix ferme ou à écarts avant la promulgation de la loi si les marchandises passent la frontière dans les six mois qui suivront, soit avant le 4 octobre 1926 ;

2° Les produits à destination de l'Algérie et des colonies, des pays de protectorat et de mandat ;

3° Les marchandises déclarées pour l'entrepôt, l'admission temporaire, le transit, etc.

4° Les marchandises et emballages admis au bénéfice du retour ;

5° Les produits destinés à apurer des acquits à caution ou importés sous le régime de la soumission cautionnée.

L'application de cette taxe qui semble ne présenter que des difficultés de détail si les factures sont faites en francs français est, au contraire, fertile en questions de toutes sortes qu'il faut résoudre au plus tôt.

M. Bienaimé, président du Syndicat de la Parfumerie française a déjà fait des objections du plus haut intérêt, aux services compétents, et les divers syndicats de province se sont réunis pour étudier ces problèmes auxquels les législateurs semblent ne pas avoir songé.

Il a d'abord été demandé à l'administration si les maisons qui ont l'habitude de payer chaque mois sur les factures du mois faisant ainsi au fisc l'avance de l'impôt sur des sommes non encore récupérées, seraient admises à ne payer, pour l'exportation, qu'après la rentrée des fonds. Il semble que ces demandes seront bien accueillies et que les intéressés peuvent les formuler dès maintenant.

Mais il faut aussi savoir comment sera calculée la valeur des monnaies étrangères provenant de ces rentrées, pour asseoir la taxe en francs.

Les industriels proposent d'adopter le cours moyen du mois où s'est produite la rentrée. En effet, il n'y a pas toujours une date précise de rentrée des fonds, notamment en cas de tirage de traite : prendra-t-on le jour ou la somme sera à disposition dans la banque étrangère chargée de l'encaissement, ou celui de l'arrivée du crédit en banque française ou à la caisse même de l'exportateur, cette dernière date étant la date réelle de l'encaissement. Il faut éviter des discussions oiseuses et des frictions avec les contrôleurs, le taux moyen est donc le plus sûr et le plus facile à établir officiellement.

Une difficulté a été soulevée par les négociants qui assurent par contrat la valeur de leur change, le jour même de leur vente. S'ils ont, par exemple, une facture de 100 livres sterling payable le 30 septembre, ils vendent, au cours du jour de la facture, leurs 100 livres, livrables le 30 septembre. Ils ne courent ainsi aucun aléa, mais demandent que l'impôt soit calculé sur le cours de la réalisation si celle-ci est antérieure à la date de paiement réel.

Nous n'insisterons pas sur ces difficultés qui seront, sans doute, solutionnées d'ici peu, mais il est à souhaiter que, désormais, les décrets d'application soient soumis aux principaux syndicats intéressés, avant leur promulgation, afin de permettre les précisions souhaitables en temps utile et d'éviter cette sensation, pénible pour l'assujetti, de mesures prises hâtivement par des hommes incompétents et propres à multiplier les causes de friction avec les agents chargés de l'application de la loi.

Les exportateurs ne veulent pas se soustraire à la loi, ils veulent payer, mais avec le minimum d'ennuis, de soucis ou de travail.

ALCO.

INFORMATION

L'agent officiel en France du procédé Twitchell Kontakt de fabrication des savons est M. Appert, 64, avenue de Neuilly, à Neuilly, le constructeur bien connu de machines pour savonnerie.

L'Organisation des Bureaux d'une Parfumerie

L'Organisation du Personnel.

Système nerveux du bureau, le personnel ne peut donner son plein rendement que dans un parfait équilibre que l'organisation la plus parfaite ne suffit pas à réaliser.

Le rôle du chef.

C'est au chef qu'incombe la tâche d'établir et de maintenir cet équilibre ; à cet effet, il saura inspirer à son personnel, bien sélectionné et rétribué équitablement, la confiance dans la valeur de l'organisation réalisée, l'ardeur au travail et la foi dans la prospérité de l'entreprise. C'est en harmonisant son action personnelle à ses prescriptions qu'il atteindra ce résultat. L'exemple est contagieux ; quelle que soit la valeur des méthodes d'organisation appliquées, le travail du personnel sera directement influencé, en bien ou en mal, par les impondérables émanant de la direction.

A un patron irrégulier, sans motif, dans ses heures de présence, les meilleures horloges de contrôle, les pénalités les plus sévères n'éviteront pas les fréquents retards des employés. Un chef, animé par contre de ce feu sacré qui recherche les obstacles pour les surmonter, sera suivi avec enthousiasme de tout son personnel dans les tâches les plus pénibles. Cette nécessité de l'exemple n'impliquera pas bien évidemment l'obligation d'une action continue dans les détails qui empêcherait le chef de se donner à son rôle véritable de réflexion, de prévoyance et de décision. En réalité, l'idéal du chef est de ne pas travailler au sens matériel du mot, il se documente, contrôle, réfléchit, décide, ordonne. Ces conditions sont sans doute irréalisables dans les affaires de moyenne importance où le patron doit trop souvent « mettre la main à la pâte » ; il a toutefois intérêt de s'en rapprocher plus ou moins suivant les exigences particulières de son entreprise sous risque de ne pouvoir suivre le conseil du doux La Fontaine en méconnaissant l'importance de l'œil du maître. De nos jours, dans les affaires peu importantes, le patron, par esprit d'économie ou manque de confiance dans un personnel qu'il méjuge bien souvent, cherche trop à tout faire par soi-même. Ses employés, à qui il ne laisse aucune initiative, n'osent assumer aucune responsabilité. A tous propos, ils viennent demander conseil au patron, qui ne peut travailler normalement dans de telles conditions.

En résumé, le vrai patron doit :

1° Se restreindre au rôle d'observateur et d'animateur ;

2° Avoir continuellement une vue d'ensemble sur le fonctionnement général de son affaire.

La mise au courant des employés.

Dès son entrée en fonctions le nouvel employé doit être mis soigneusement au courant des particularités de son emploi, des méthodes de travail comme de l'organisation générale de l'entreprise. Connaissant ainsi ses devoirs comme ses droits, sachant dans les détails ce qu'on exige de lui et les libertés qui lui seront laissées, il pourra donner tout de suite sans arrière-pensée son plein rendement.

Le soin de cette mise au courant est habituellement confiée à un chef de service, si ce n'est à un collègue bénévole. Cette méthode risque de fausser la première impression, qui influe si profondément sur la valeur du travail à venir, et n'assure pas l'assimilation rapide, qui est nécessaire pour permettre au nouveau venu un travail indépendant. L'éducation du nouveau collaborateur devra se faire d'une façon rationnelle suivant un programme déterminé, sous risque de le laisser de longues semaines hésitant et maladroit dans l'impossibilité matérielle et morale de prendre ses responsabilités, dans l'obligation de troubler fréquemment ses collègues ou son chef par d'incessantes demandes de renseignements.

Une mise au courant rationnelle se réalisera sans peine par la remise d'une notice qui, donnant toutes les instructions utiles, placera immédiatement le nouveau venu dans l'ambiance commune. Ces instructions, qui ne seront pas trop sévères dans le fond comme dans la forme, devront tout de suite inspirer confiance en faisant comprendre l'esprit de la maison mieux que ne pourrait le faire un employé plus ou moins partial ou expansif. Ce procédé offre l'avantage de la clarté et de la franchise ; il évite toute contestation et facilite les observations ultérieures ; *scripta manent, verba volant*. Il paraît plus sérieux et certainement est plus complet que l'utilisation trop généralisée de ces tableaux-maximes, dont l'apposition sur les cloisons des bureaux suggère l'idée d'un personnel indiscipliné et est susceptible de froisser des collaborateurs qui, bien conduits, n'ont que faire de rappels de ce genre.

Ces instructions écrites ne supprimeront pas la mise au courant active faite par un chef de service ou mieux par le patron lui-même, car c'est au chef d'utiliser ses dons de psychologie et de conducteur d'hommes pour communiquer à chaque nouveau venu le feu sacré nécessaire et marquer de son empreinte le travail de ses collaborateurs.

Ce n'est qu'après cette action directe que l'éducation du nouvel employé pourra être achevée dans les détails par un collègue sous la responsabilité duquel se fera le travail. Un début dans de telles conditions libérera immédiatement le nouvel employé de cette chape d'inconnu qui arrête fréquemment la floraison des meilleures volontés.

Pour obtenir le parfait équilibre.

De même que dans un corps sain, les nerfs fonctionnent normalement, dans une entreprise bien organisée le personnel, rétribué avec justice, travaillera d'une façon satisfaisante, tout particulièrement dans les bureaux où l'action personnelle de chacun joue un rôle primordial et où l'organisation, si parfaitement réalisée qu'elle soit, ne vaut, au point de vue de rendement pratique,

que par la valeur du concours du personnel. Ce sera le rôle du patron de maintenir les employés continuellement en haleine dans les bons sentiments qui l'animent; les règlements les plus stricts, le contrôle le plus sévère ne seront d'aucune portée s'il ne s'est auparavant établi un accord harmonique entre le chef et ses subordonnés. On accuse l'organisation de bien des méfaits qui ne sont dus, le plus souvent, qu'à un manque de confiance réciproque.

Connaissant parfaitement son personnel, grâce à la période de mise au courant, le chef tendra à gagner sa confiance, à s'en faire respecter et estimer, en accordant ses actes à ses paroles.

Le patron qui penserait atteindre ce résultat par les seuls effets d'une rigide sévérité serait dans l'erreur. Certains chefs d'entreprise, imbus des principes anglo-saxons, estiment que le contact avec leur personnel doit se borner aux relations strictement commerciales. Ils ne se rendent pas un compte assez exact de la nécessité absolue d'une adaptation des meilleurs principes aux conditions particulières, telles que les mœurs et la mentalité des habitants des pays où on cherche à appliquer des principes étrangers. Chez nous, le chef ne parviendra à tirer la quintessence de son personnel que s'il sait adoucir son rôle par de réels sentiments d'humanité et de bienveillance. Il suffit souvent d'une simple parole de bonne humeur dite en passant, d'une marque de sympathie exprimée à propos, pour faite germer un dévouement qui ne faillira plus.

Il en sera de même en ce qui concerne le jugement du travail accompli. Un patron, qui jamais ne marquera son contentement, aura de moins en moins l'occasion de l'être. C'est un tort de croire que les félicitations dépriment l'énergie. Bien au contraire, ce sont les observations continuelles, les critiques acerbes qui découragent l'initiative des plus ardents. On évitera ces deux écueils extrêmes en pratiquant la méthode qu'un industriel connu dénommait le système de la douche écossaise, qui consiste à distribuer alternativement, mais avec une stricte équité, les critiques et les félicitations.

Ce n'est là du reste que simple justice et tout chef digne de ce nom devra soigneusement rechercher les occasions de faire preuve de ce sentiment, dont le rôle éducateur est primordial, car seul il permet à la sévérité de donner son plein effet. A vrai dire, c'est dans l'application d'une « *juste sévérité* » que réside le secret de la conduite du personnel.

De la bonne organisation et d'une parfaite mise au courant découle automatiquement la possibilité de laisser à chacun la liberté d'action et d'initiative suffisante pour lui permettre d'assumer la responsabilité de son travail. Le vrai chef, le véritable conducteur d'hommes, est celui qui, après avoir jugé les capacités d'un collaborateur, lui laisse l'entière possibilité de démontrer ce dont il est capable.

Le chef se gardera donc de gêner le labeur de ses employés par une ingérance continue dans leur action. Il est bon toutefois qu'il fasse montre à l'occasion d'une réelle compétence et qu'il ait le don d'entraîner l'ardeur de ses employés en leur prouvant qu'il ne craint pas de collaborer personnellement à l'effort qu'il exige d'eux. Il ne devra pas agir comme ce directeur d'une société importante que nous avons connu, qui, après avoir donné à son personnel les instructions nécessaires pour terminer un travail urgent tard, dans la nuit, partait tranquillement dîner et ne revenait que le lendemain à l'heure habituelle. Il manquait alors de pudeur au point de critiquer en termes acerbes le travail exécuté en son absence et de reprocher aigrement quelques minutes de retard aux employés qui avaient la veille fait des heures supplémentaires, alors qu'il se reposait. Ce directeur méconnaissait la valeur de la présence du chef pour animer les énergies.

Le contrôle du personnel.

Nous avons connu le chef d'un important bureau, qui s'imaginait avoir un contrôle parfaitement organisé parce qu'il avait fait l'acquisition d'une pendule enregistreuse, notant strictement l'heure d'arrivée et de départ des différents employés, même en son absence.

En réalité, le contrôle du personnel ne doit qu'être accessoire dans tout bureau bien organisé, la quantité et la qualité du travail important uniquement.

Il est toutefois nécessaire de faire sentir au personnel « la main de fer dans le gant de velours ». Se basant sur le principe de la sévérité dans la justice, tout chef ne devra jamais laisser passer la moindre faute ou erreur sans en faire l'observation, quelle que soit la nature des sanctions prévues. Le juste blâme réveille l'attention et l'ardeur, en en appelant aux sentiments élevés de la responsabilité et du devoir, plus efficacement que les dures amendes qui absolvent le coupable sans l'amender. Mieux vaut prévenir que punir. Une bonne organisation, qui décèle tout de suite la moindre erreur ou la faute la plus légère, permet d'appliquer un tel adage.

En résumé, la conduite du personnel sera basée sur :

L'exemple du chef;

Une mise au courant très soigneuse;

Une aide efficace;

Un strict contrôle;

sans omettre les questions de sélection lors de l'engagement et de juste rémunération sur lesquelles nous avons déjà eu l'occasion de nous étendre. Dans ces conditions, le travail se réalise aisément sur les bases d'une confiante collaboration, d'une stricte vérification et d'un esprit de bienveillante justice.

RUMPF,
Conseil en Organisation.

L'IMPORTATION DES FLEURS COUPÉES

Le ministère de l'Agriculture communique la note suivante :

A la suite des accords passés avec un certain nombre de pays étrangers, la prohibition de sortie édictée à l'importation des fleurs coupées par le décret du 22 juillet 1920 est devenue inopérante. Dans un but de simplification, la liberté des importations a donc été rétablie par un avis au Journal Officiel *du 8 juin.*

THÉORIE DE LA DISTILLATION

Les corps dits volatils dégagent, à toutes les températures, des vapeurs dont la pression peut être mesurée en les introduisant dans la cuvette d'un baromètre. Cette pression des vapeurs à une température donnée est dite tension de vapeur.

Cette tension varie avec chaque corps : si elle est très faible, le corps distille mal ; si elle est élevée il distille aisément et s'évapore. Les gaz tels que l'acide sulfureux, l'anhydride carbonique, l'oxygène, l'hydrogène même sont des vapeurs d'un corps qui est liquide à une température ou sous une pression qui sont connues.

Le point d'ébullition d'un corps est la température à laquelle sa tension de vapeur est égale à la pression atmosphérique. Ce point d'ébullition peut être calculé sous une pression diminuée ou augmentée (dans le vide ou sous pression) et qui est alors indiquée en millimètres de mercure, en kilogrammes de pression au centimètre carré ou en atmosphères.

Voici quelques chiffres :

Corps	Tension de vapeur à	Point d'ébullition à 760 m/m en degrés cent.	Point d'ébullition à 50 m/m de vide en degrés cent.
Acétate d'éthyle	185 m/m à 0°	34 ,6	—24 ,0
Alcool méthylique	30 m/m à 0°	64 ,7	8 ,13
Benzine	25 m/m à 0°	80 ,2	11 ,6
Acide formique	10 m/m à 0°	100 ,8	31
Eau	1 m/m 6 à 0°	100	38 ,3
Acide acétique	3 m/m 3 à 0°	118 ,7	47

La tension de vapeur augmente avec la température, réciproquement le point d'ébullition diminue en même temps que la pression.

Il est donc tout indiqué de diminuer la pression (ou de faire le vide) pour distiller les corps qui se détériorent à leur température d'ébullition sous la pression atmosphérique.

C'est ainsi que l'aldéhyde benzoïque qui bout à 178°3 sous la pression ordinaire bout à 100° sous 60 millimètres de pression (exprimée selon l'usage en millimètres de mercure), à 29°3 sous 1 millimètre et à la température ordinaire sous 0 mm. 2.

Les formules et les graphiques qui ont été établis d'après ces expériences permettent de déterminer par le calcul tous les éléments de la distillation des corps volatils (voir T.-H. Durrans, *P. E. O. R.*, vol. 11, juin 1920) ces calculs intéressent peu le distillateur professionnel auquel nous nous adressons et le constructeur d'alambics.

Rappelons cependant, selon Dalton, que la tension de vapeur de tous les corps est la même (à peu de chose près) à des températures équidistantes de leur point d'ébullition.

La construction des corps influence leur point d'ébullition, par exemple les éthers éthyliques d'un acide organique bouillent environ 20° plus haut que les éthers méthyliques correspondants et les acides bouillent eux-mêmes 45° C plus haut que l'acide (T.-H. Durrans).

Par exemple :

Acide	Point d'ébullition de l'acide	Différence	Point d'ébullition de l'éther éthylique	Différence	Point d'ébullition de l'éther méthylique
Formique	100 ,8	46 ,5	54 ,3	21 ,8	32 ,5
Acétique	118 ,7	41 ,5	77 ,2	20 ,1	57 ,1
Benzoïque	249	36 ,6	213 ,1	15 ,9	197 ,5

Les substances isomères ont des points d'ébullition analogues quand leur constitution est analogue :

Formiate d'octyle	198°
Acétate d'heptyle	191°

Au contraire, si la constitution diffère, quoique la formule quantitative soit identique, les points d'ébullition varient.

Pour les corps en C_3H_6O :

Alcool allylique CH_2 CH CH_2 OH	96°5
Aldéhyde propionique CH_3 CH_2 CHO	49°
Acétone CH_3 CO CH_3	56°

Les alcools primaires ont un point d'ébullition plus élevé que les alcools secondaires et ceux-ci en ont un plus haut que les alcools tertiaires.

Alcool butylique normal	116°
— isobutylique	109°
— secondaire	99°
— tertiaire	82°5

Les composés para ont un point d'ébullition plus élevé que les corps en ortho ou meta.

Ces différences proviennent des quantités d'énergie interne qui dépendent de la constitution moléculaire vraie. On peut prévoir assez exactement le point d'ébullition d'un éther organique en additionnant les points d'ébullition de l'alcool et de l'acide et en retranchant de 100 à 120°.

Exemples :

Géraniol	230
Acide acétique	118
Total	348
Acétate de géranyle	245
Différence	103
Alcoole éthylique	78
Acide cinnamique	300
Total	378
Cinnamate d'éthyle	271
Différence	107
Alcool benzylique	205
Acide acétique	118
Total	323
Acétate de benzyle	216
Différence	107
Alcool méthylique	65
Acide salicylique	256
Total	321
Salicylate de méthyle	223
Différence	98

Quoique cette règle ne soit qu'approximative, elle s'applique aussi à d'autres réactions dans lesquelles il s'est éliminé de l'eau.

Acide acétique.....................	118 × 2 =	236
Anhydride acétique............................		136
Différence................................		100°
Phénol...........................	181 × 2 =	362
Oxyde de diphényle..........................		252
Différence................................		110

Distillation hétérogène.

La distillation des mélanges hétérogènes est celle qui préoccupe principalement les parfumeurs distillateurs.

Elle a été étudiée depuis longtemps et Liebig en 1832 fit observer qu'un mélange d'eau (bouillant à 100°) et de liqueurs des Hollandais (bouillant à 82°4) bout à 75°6 seulement.

Gay Lussac explique le phénomène la même année en démontrant que des corps ne pouvant avoir aucune action l'un sur l'autre devaient forcément additionner leurs tensions de vapeur et bouillir à un degré plus bas que chacun d'eux pris séparément.

Dalton avait déjà établi, en 1802, que lorsque deux ou plusieurs gaz ou vapeurs qui ne réagissent pas les uns sur les autres sont mélangés, chaque gaz exerce la même pression que s'il était seul et que la somme de pressions partielles est égale à la pression totale exercée par le mélange.

On pourrait croire à première vue que la pression d'un mélange de vapeurs devrait être la moyenne des pressions de chacune d'elles, il n'en est rien et Regnault a démontré que si deux liquides sont placés dans le tube d'un baromètre, la pression est celle que l'on obtiendrait en additionnant la pression de chacun d'eux. La pression n'est pas influencée par la proportion du mélange, pourvu cependant que l'un des corps ne soit pas en très petite quantité.

Les lois ne sont rigoureuses que si les corps sont complètement sans action l'un sur l'autre, ce qui existe rarement en réalité. Nous savons que l'eau dissout de petites quantités d'huiles essentielles et que, réciproquement, les huiles essentielles dissolvent de petites quantités d'eau.

Mais si les liquides en présence ne se mélangent que très faiblement comme dans le cas qui nous occupe, chacun exerce sa propre pression individuellement et si un tel mélange est distillé, la température à laquelle se fera l'ébullition sera celle à laquelle la somme des tensions de vapeurs des produits équilibrera la tension extérieure (pression atmosphérique dans le cas général).

TEMPÉRATURE Centigrade	TENSION DE VAPEUR D'EAU en millimètres de mercure	TENSION DE VAPEUR de valeur d'essence de térébenthine de mercure	TENSION DE VAPEURS du mélange
10°	9 ,1	3	12 ,1
20°	17 ,4	4 ,5	21 ,9
30°	31 ,5	6 ,9	38 ,4
40°	54 ,9	11	65 ,9
50°	92	17	109
60°	148 ,9	27	175 ,9
70°	233	41	274
80°	354	61	415
90°	525	91	616
92°	567	100	667
95°	634	110	744
96°5	669	113	782
97°	682	125	807
100°	760	131	891

Cette température est plus basse que le point d'ébullition du constituant le plus volatil.

Si, par exemple, on distille de l'essence de térébenthine dont la tension de vapeur est de 130 millimètres de mercure à 100° avec de l'eau dont la tension de vapeur est de 760 millimètres à 100°, on constate que les tensions de vapeur se sont ajoutées et que le mélange bout à 96°.

Ces tensions sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

Voici le résumé de quelques observations prises sur une série de distillation d'eau et d'essence de térébenthine à différentes pressions (tableau ci-après).

TEMPÉRATURES			PRESSION	TENSION de la VAPEUR D'EAU	TENSION de la VAPEUR D'ESSENCE	TENSION TOTALE	DIFFÉRENCES OBSERVÉES
de la VAPEUR	de la couche inférieure (eau)	de la couche supérieure					
75 ,30	77 ,18	»	231 ,78	292 ,52	51 ,2	343 ,72	11 ,94
77 ,58	82 ,99	81 ,91	349 ,44	321 ,52	56	377 ,52	28 ,19
85 ,40	88 ,99	»	415 ,87	440	75 ,3	513 ,3	100 ,57
94 ,77	96 ,98	96 ,21	751 ,34	627	111 ,8	738 ,8	12 ,54
98 ,95	101 ,29	100 ,39	740 ,78	738 ,8	131	869 ,8	129 ,02
99 ,62	101 ,72	100 ,99	740 ,78	738 ,3	131	869 ,3	128 ,52
100 ,11	101 ,63	»	754 ,18	760	136 ,7	896 ,7	142 ,52
112 ,50	114 ,19	»	1 334 ,25	1 157 ,9	202 ,5	1 360 ,4	26 ,15
127 ,69	129 ,68	128 ,45	2 120 ,58	1 879	403 ,2	2 282 ,2	161 ,62
132 ,10	135 ,16	100 ,30	2 554 ,35	2 148 ,6	465	2 613	58 ,65

Les vapeurs des mélanges contiennent tous les constituants en proportion de leurs tensions de vapeur et le produit est un mélange constant jusqu'à ce que l'un des corps ait été éliminé.

C'est ce qu'exprime M. Ch. Mariller dans son ouvrage *La distillation fractionnée* par la loi suivante :

« Tant que des corps existent et quelles que soient leurs proportions, le point d'ébullition du mélange reste fixe et comme chaque corps distille à sa propre tension de vapeur, la composition reste constante. »

La violence de l'ébullition, les difficultés d'observation et le phénomène du primage ou entraînement de gouttelettes liquides, provoquent quelques différences entre la théorie et la pratique, mais dans les conditions normales de travail, et notamment dans les usines où l'on se sert d'un générateur de vapeur indépendant, ces différences restent minimes.

Si Pa et Pb sont les tensions de vapeur de deux liquides complètement immiscibles à la température T°, les deux substances distilleront dans la proportion Pa/Pb en volume. Si Da et Db sont les densités de vapeurs des deux liquides respectivement, les quantités en poids seront données par l'équation :

$$\frac{\text{Poids A}}{\text{Poids B}} = \frac{Pa \times Da}{Pb \times Db}$$

Si nous considérons 1 litre de mélange de vapeurs, il contiendra 1 litre de vapeur de chaque constituant. Puisque la densité de vapeur d'un corps est en proportion de son poids moléculaire, nous pouvons calculer le poids de deux liquides qui distilleront d'après leur poids moléculaire.

Si nous considérons deux substances a et b dont les pressions de vapeur à la température T° sont :

$$Pa \text{ et } Pb$$

et le poids moléculaire :

$$Ma \text{ et } Mb$$

il devient certain que le mélange de vapeurs à T° se composera des poids $Ma \times Pa$ pour a et $Mb \times Pb$ pour b, considérés chacun à la tension commune $Pa + Pb$, somme des tensions partielles, d'où

$$\frac{\text{Poids A}}{\text{Poids B}} = \frac{MaPa}{MbPb}$$

Cette équation montre la haute valeur de la distillation à la vapeur d'eau qui, pour la pression normale de 760 millimètres, demande une température plus basse que celle de chacun des deux corps et n'excédant jamais 100°.

L'eau a un poids moléculaire exceptionnellement bas à l'état de vapeur, tandis que les autres corps ont dans cet état un poids moléculaire élevé ou une forte tension de vapeur.

Prenons pour exemple la distillation de l'aldéhyde benzoïque avec l'eau, nous avons :

Poids moléculaire de l'eau	= Ma =	18
Poids moléculaire de l'aldéhyde.........	Mb =	106
Tension de vapeur de l'eau............	=	760
Tension de vapeur de l'aldéhyde.......	=	61

Puisque les tensions s'ajoutent, la pression des deux corps réunis à 100° serait 760 + 61 = 821 millimètres, mais comme l'opération doit se faire à la pression normale de 760 millimètres, nous obtenons par cette opération spéciale :

$$P'a \text{ ou tension de vapeur de l'eau à 100°} \ldots\ldots = \frac{760}{821} 760 = 703{,}5$$

$$P'b \text{ ou tension de vapeur de l'aldéhyde à 100°} \ldots = \frac{61}{81} 760 = 56{,}5$$

Les valeurs transposées dans la formule :

$$\frac{\text{Poids de A}}{\text{Poids de B}} = \frac{Ma \times P'a}{Mb \times P'b} = \frac{18 \times 703{,}5}{106 \times 56{,}5} = \frac{12.670}{5988}$$

soit 5.988 parties de benzaldéhyde pour 18.858 de distillat ou encore 32 p. 100 de banzaldéhyde, le point d'ébullition étant 97°9.

Si un corps a une tension de vapeur très petite et un poids moléculaire élevé, il distillera parfaitement. C'est ce que M. Thos Durrans nous indique dans son remarquable travail sur la distillation (*P. E. O. R.*, juin 1920). Voici le tableau qu'il nous donne de corps de ce genre avec la quantité obtenue à la distillation.

	Point d'ébullition	Tension de vapeur à 100°	Poids Molécul.	Pourcentage dans la distillation
Carvone..............	230°C	9	150	9,7
Géraniol..............	230	5	154	5,6
Anéthol..............	235	8	148	7,1
Ald. cinnamique.......	217	3	132	1,8
Eugénol..............	250,5	2	164	1,7
Santalol..............	301	1	220	0,5 (1)

Le toluène élimine 14,6 p. 100 de son poids d'eau, le bromo benzène et le para nitro toluène 93,2 p. 100.

Par réciproque, cette formule permet de déterminer la tension de vapeur de certains solides en fonction de la quantité entraînée par la vapeur d'eau.

C'est ainsi que Sidgwicks (*Journal of the chimical*) 1910, 396, a déterminé les tensions des corps suivants :

Acide	Point d'ébullition	P. 100 dans le distillat	Tension de vapeur à 100°
Benzoïque....................	249°	1,006	1,129
Phénylacétique...............	265°5	0,294	0,2955
Métatoluique.................	263°	0,604	0,607
Paratoluique	275°	0,215	0,216
Orthohydroxybenzoïque.......	256°	0,400	0,397
Métahydroxybenzoïque		0,0015	0,00145
Parahydroxybenzoïque........	décomposé	0,0003	0,00030

(1) De même, nous dit encore M. Durrans, à qui nous faisons de larges emprunts, vu la haute valeur de ses recherches, de même on peut employer un corps volatil pour entraîner l'eau.

Par exemple au moyen de la formule :

$$\frac{\text{Poids A}}{\text{Poids B}} = \frac{NaPa}{nbpb}$$

Nous calculons la benzine nécessaire pour déplacer l'eau.

$$\frac{\text{Eau}}{\text{Benzine}} = \frac{18 \times 225}{18 \times 535} = \frac{405}{4.173} = \frac{1}{10.3}$$

L'augmentation ou la diminution de la pression de distillation change les rendements, comme on doit s'y attendre. Voici les résultats obtenus par Sidgwicks :

Produit	Tension en mm.	Température	p. 100 ou produit dans le distillat
Benzaldéhyde	76	45,3	22,5
	760	97,9	31,4
	3 010	110,7	38,3
Acétophénone	76	51°9	10,4
	760	99,05	18,5
	3 040	142,32	23,1
Camphre	76	46	9,82
	760	99,08	21,2
	3 040	142,6	24,2

Si les corps à distiller peuvent être décomposés par la vapeur d'eau à haute température, comme les éthers, il faut éviter l'emploi de hautes pressions ou de la vapeur surchauffée ; au contraire, pour les produits stables, comme la térébenthine, l'eucalyptus, le camphre, etc., l'avantage est évident.

Si l'alambic est ouvert à la pression atmosphérique, comme c'est généralement le cas, la diminution de température initiale de la vapeur est aisément calculée par l'équation de Zeuner, mais la vapeur étant entièrement sèche et à heure température, la quantité d'huile essentielle entraînée est proportionnellement augmentée.

Ainsi si nous employons de la vapeur à 5 atmosphères pour distiller l'aldéhyde benzoïque, et quoique la pression dans l'alambic soit la pression atmosphérique, le rendement sera de 70 p. 100 d'aldéhyde au lieu de 32 p. 100 à la température de 100°.

Nature des Produits a distiller.

Selon leur nature les produits à distiller sont traités différemment ; les uns, comme les clous de girofle, demandent à être distillés entièrement plongés dans l'eau bouillante ; d'autres doivent, comme la lavande, être distillés sans être mouillés.

Les racines doivent être, comme les bois odorants, finement concassés, déchiquetés ou pulvérisés, quoique la pulvérisation ne doive pas être trop parfaite pour éviter le colmatage et la formation de trajets vides (fissures) dans lesquelles passerait la vapeur laissant une partie de la matière non traitée.

Les feuilles, les tiges, les pétales de fleurs, les boutons, les feuilles et les herbes, surtout quand elles sont fraîches, se laissent aisément distiller. Les fruits à coque dure peuvent quelquefois se briser sous l'action de la vapeur, d'autres fois il est préférable de les briser d'avance.

Les graines elles-mêmes ont souvent besoin d'être partiellement écrasées pour donner toute leur essence. Les graines d'ajowan pichotis dont on tire l'huile à thymol, donnent 2,5 p. 100 d'essence dans leur état naturel et plus de 3 p. 100 si elles sont broyées. Les racines de vétyver en sortes donnent 0,3 p. 100 d'essence, coupées elles rendent 1,09 p. 100. Bien entendu le broyage ou concassage, mondage, etc., doivent être faits assez rapidement pour qu'il n'y ait pas de déperdition de matière odorante volatile, ce qui se produit déjà lors d'un emmagasinement trop prolongé. Les graines de carvi qui donnent jusqu'à 6,7 p. 100 d'huile essentielle, séchées et moulues au grand air, ne donnent plus que 5,50 p. 100 d'huile : généralement la perte se fait au détriment des terpènes, plus volatils, mais ce n'est pas sans une déperdition simultanée de produits précieux.

La lavande séchée donne près de 10 p. 100 de moins d'essence, mais cette essence est un peu plus riche en éthers, sans que cet enrichissement soit une compensation à la perte.

Au contraire la menthe américaine séchée donne sensiblement le même rendement que la menthe fraîche ; l'arome est seulement un peu différent, beaucoup disent meilleur.

La distillation à feu nu donne un moindre rendement que la distillation à la vapeur : par exemple pour la lavande l'augmentation de rendement par ce dernier procédé dépasse 10 p. 100 et le titre d'éther est également accru dans la même proportion ; il y a dans ce cas double gain.

Si cependant la tension de la vapeur employée était trop forte (15 kilogrammes de pression, par exemple) la saponification des éthers serait importante, aux timbres habituels de 3 à 6 kilogrammes il n'a pas été remarqué d'inconvénient.

On combine très souvent dans les alambics le double fond avec l'arrivée de vapeur directe par serpentin perforé ; ce système permet de faire face à toutes les conditions imprévues des diverses sortes de distillation.

En calculant un alambic, on doit tenir compte non seulement que la plante occupe un volume de trois à sept fois plus grand que son poids d'eau, mais encore que pendant la distillation, la masse s'accroît quelquefois d'un tiers de son volume. La hauteur de l'alambic par rapport à sa largeur dépend de la porosité de la matière à distiller : elle sera grande pour des produits largement divisés comme la lavande, la menthe, etc., courte au contraire pour des produits plus compacts.

Il semble préférable, lorsqu'on travaille avec un alambic à double fond de le munir toujours d'une grille perforée qui empêche le contact avec la surface à haute température de double fond.

Si le serpentin d'arrivée de vapeur directe doit fonctionner avec des graines fines qui risquent de l'obstruer, il est préférable qu'il soit percé de fines fentes ; on fera de même pour la grille de fond, à moins qu'on ne la couvre plus simplement d'une grossière toile à sac.

R.-M. Gattefossé.

(Extrait de l'ouvrage « Distillation des Plantes aromatiques et des Parfums », de R.-M. Gattefossé, en impression.)

LISTE DES FICHES TECHNIQUES
(SUPPLÉMENT)

DIVISION 1

PLANTES.

Botanique (1.1) :

1.109 Les variétés de Cannelier.
1.110 Cardamomes.
1.111 Badiane.

Cultures et Industries (1.2) :

1.209 L'industrie de l'essence de rose en Bulgarie.

Procédés de fabriccation (1.4) :

1.404 Synthèse du Thymol et du Menthol.
1.405 Menthol synthétique.
1.406 Alcool cinnamique (préparation à partir de l'Essence de Cannelle)
1.407 L'Isoprène à partir du B. pinène.
1.408 Ether de Pétrole pour la Parfumerie.
1.409 Synthèse des Aldéhydes grasses et aromatiques.
1.410 Fabrication du Bornéol.
1.411 Action de l'Acide formique sur quelques Sesquiterpènes.
1.412 Synthèse au moyen du Chlorure de Cumyle.
1.413 Un nouvel agent d'émulsion des Essences.
1.414 Dosage de l'Eugénol dans l'Essence de Girofle.
1.415 Procédé de purification des Goudrons de pin et d'Huiles de résines.
1.416 Perfectionnement à la fabrication du Menthol synthétique.
1.417 Préparation des Aldéhydes aliphatiques à poids moléculaires élevés.
1.418 Progrès accompli dans le chimie des Parfums synthétiques.
1.419 Procédé pour la préparation synthétique du Farnésol ou de son dérivé, le Dihydrofarnésol.

Analyses (1.5) :

1.508 Aldéhydes.
1.509 Identité de l'Uncinéol et de l'Eudesmol.
1.510 La chimie des Terpènes, des Phytostérines et des Résines.
1.511 Dosage du Menthol dans les Alcools mentholés.
1.512 Dosage du Phénol dans les Essences.

DIVISION 2

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES.

Huiles essentielles (2.1) :

2.167 Essence de Petit-Grain Bigarade.
2.168 Emploi de l'Essence de Romarin.
2.169 Niaouli.
2.170 Beurre de Muscade.
2.171 Définitions (H. E.).
2.172 Essence de Badiane.
2.173 Essence de Menthe du Japon.
2.174 Essence de Feuilles de Piment.
2.175 Essence de Lavande de Montpellier.
2.176 Essence de Zédoaire.
2.177 Ecorces d'Oranges.
2.178 Cannelle de Chine.
2.179 Cannelle de Ceylan.
2.180 Carvi et son essence.
2.181 Essence de Palmarosa.
2.182 Essence de Citronnelle.
2.183 Huile de pépins de Citron.
2.184 Essence de Leptospermum Scoparium.

Essences de bois, racines ,etc... (21.1) :

21 106 Encens.
21 107 Bois de Sa ıtal blanc.
21 108 Bois de Rose.
21.109 Bois de Santal rouge.
21.110 Essence de Pin.

Essences de fleurs naturelles (21.2) :

21.204 Clous de Girofle et Essence.
21.205 Essence de Géranium en Algérie.
21.206 Les Huiles essentielles obtenues par extraction de fleurs au moyen de solvants liquides.

Parfums animaux (2.3) :

2.304 Ambre et Civette.
2.305 Castoréum.

Constituants (2.4) :

2.414 Eugénol et Isoeugénol.
2.415 Eucalyptol.
2.416 Carvone.
2.417 Oenanthol ou Heptanol.
2.418 Nérol.
2.419 Santalol.
2.420 Irone.
2.421 Paracrésol.
2.422 Rhodinol.
2.423 Safrol.

Parfums synthétiques (2.5) :

2.528 Scatol.
2.529 Acétate de Méthyle.
2.530 Acétate d'Ethyle.
2.531 Le Cyclohexanol : ses emplois.
2.532 Phénylméthyl-Carbinol.
2.533 Mésoxalate d'Ethyle.
2.534 Cymène : Action du Chlorure d'Aluminium.
2.535 Eufixine.
2.536 Acide Salicylique.
2.537 Acide Phénylacétique.
2.538 Cinnamate de Méthyle.
2.539 Acétate de Géranyle.
2.540 Benzoate de Méthyle.
2.541 Benzylidène Acétone.
2.542 Acide Sébacique et ses Esters.
2.543 Hydrocoumarine.
2.544 Coumarine.
2.545 Terpine (Hydrate de).
2.546 Salicylate d'Amyle.
2.547 Phtalate d'Ethyle.
2.548 Yara-Yara.
2.549 Œnanthylate d'Ethyle.
2.550 Oxyde de Phényle.
2.551 Salicylate de Méthyle.

Baumes et Résines (2.7) :

2.707 Benjoin.
2.708 Mastic.
2.709 Baume de Tolu.
2.710 Baume du Pérou.
2.711 Baume de Copahu des Indes.
2.712 Baume de Copahu.

Fixateurs (2.8) :

2.804 Base poudrée.
2.805 Musc artificiel (dissolution et emplois).

DIVISION 3

Matières Premières Diverses.

Alcools (3.3) :

3.302 Isopropanol.

DIVISION 4

Parfumerie.

Essences et Extraits pour le mouchoir (4.1) :

4.116 Bases et Modificateurs à la mode.
4.117 Parfum à l'Origan.
4.118 Chypre moderne.
4.119 Parfum pompéin.
4.120 Extrait Miel d'Angleterre.
4.121 Extrait Amaryllis.
4.122 Ambre des Radjahs.
4.123 Parfum des pagodes.
4.124 Essence d'Ahibelaba.
4.125 Eglantine.
4.126 Jacinthe.
4.127 Giroflée.
4.128 Extrait Frangipane.
4.129 Extrait Magnolia.
4.130 Extrait Opoponax.
4.131 Extrait Duchesse.
4.132 Millefleurs. msderne.
4.133 Extrait Ambre.
4.134 Extrait Héliotrope.
4.135 Extrait Maréchale.
4.136 Bouquet à la Maréchale.
4.137 Extrait Foin coupé.

Lotions, Eaux de Toilette, Vinaigres, Laits, Frictions, etc... (4.2) :

4.219 Filtrage au Carbonate de Magnésie.
4.220 Lotion Rhum Quinine.
4.221 Lotions mousseuses peu alcooliques.
4.222 Eau d'Or des Princes.
4.223 Quinine à la Rose.
4.224 Eau de la Sainte-Alliance.

Eaux de Cologne (4.3) :

4.316 Eau de Cologne.

Eaux Dentifrices, Elixirs (4.4) :

4.403 Dentifrice savonneux.
4.404 Emploi du Salol ou Salicylate de Phényle.
4.405 Eau dentifrice.

DIVISION 5

Cosmétiques.

Poudres de Riz, Poudres à Infuser, etc... (5.1) :

5.139 Poudre de Talc pour la toilette.
5.140 Poudre de Riz.
5.141 Carbonate de Calcium précipité.
5.142 Poudre de Riz au Muguet.

Fards, Blancs, etc... (5.2) :

5.210 Pâte Corail ongulaire.

Crèmes, Colds-Creams, etc... (5.3) :

5.320 Cold-Cream.
5.321 Crème de Cathay.
5.322 Crèmes nacrées.
5.323 Crème Stéarate au « Muguet ».
5.324 Crème pour la peau.

Brillantines, Pommades, Glycérines parfumées (5.4) :

5.411 Préparation du corps de panne et de la moelle de bœuf.
5.412 Pommade de graisse d'ours au noyer.
5.413 Gelée Napolitaine.
5.414 Crème cosmétique des Fleurs des Alpes tyroliennes.
5.415 Crème cosmétique des Fleurs des Alpes.

Poudres Dentifrices (5.5) :

5.509 Opiat.
5.510 Poudre dentifrice.

Dépilatoires (5.6) :

5.602 Epilatoires.
5.603 Epilatoire en poudre.
5.604 Epilatoire liquide.
5.605 Epilatoire sous forme d'onguent.

Sels pour Bains et autres (5.7) :

5.704 Sel pour Bain d'aiguilles de pin.

Recettes, Produits pour la Chevelure (5.8) :

5.814 Vieille formule à base de moelle de bœuf pour faire repousser les cheveux.
5.815 Cosmétique noir à la Rose.
5.816 Cosmétique châtain à l'Œillet.
5.817 Poudre d'Or pour cheveux.

Recettes diverses (5.9) :

5.905 Mélanges pour détruire les cors.

DIVISION 6

Savons.

Procédés de Fabrication (6.1) :

6.106 Savons de Toilette préparés à froid.
6.107 Méthode de préparation du Savon.
6.108 La Farine de liège dans les Savons.
6.109 Emploi des Résineux en Savonnerie.
6.110 Lessives.
6.111 Savon russe liquide contre le froid.

Savons de ménage (6.2) :

6.200 Savon de Famille.

Savons Parfumés (6.3) :

6.342 Savon aux Fleurs de Lavande.
6.343 Savon à la Crème de Lis.
6.344 Savon à la Violette.
6.345 Savon au Jasmin.
6.346 Savon à la Rose.
6.347 Savon au Musc.
6.348 Savon aux Fleurs des Indes.
6.349 Savon au Patchouli.
6.350 Savon Jockey-Club.
6.351 Savon Dermo.
6.352 Savon Pâquerette.
6.353 Savon Mary.
6.354 Savon des Sultanes.
6.355 Savon aux Fleurs.
6.356 Savon à la Pivoine.
6.357 Savon Apoteck.
6.358 Savon Laitue.
6.359 Savon Cologne.
6.360 Savon à la Rose Thé.
6.361 Savon Peau d'Espagne.
6.362 Savon Hongrois genre Cologne.
6.363 Savon du Soleil.
6.364 Savon Hélios.
6.365 Savon Iris.
6.366 Savon Ambrosia.
6.367 Savon Chypre.
6.368 Savon de l'Armada.
6.369 Savon Lénitif.
6.370 Savon Opoponax.
6.371 Savon Rose ordinaire.
6.372 Poudre de Savon aromatique.
6.373 Savons transparents parfumés.

Parfums pour Savons (6.5) :

6.515 Essence miel pour Savons.
6.516 Eau de Cologne pour Savons.
6.517 Violette pour Savons.
6.518 Héliotrope pour Savons.

DIVISION 7

Alimentation.

Liqueurs (7.1) :

7.106 Malaga (imitation).
7.107 Muscat de Lunel (imitation).
7.108 Madère (imitation).

Couleurs (7.5) :

7.501 Colorants mauves et autres couleurs pour Poudre.
7.502 Chlorophylle.

DIVISION 8.

Pharmacie.

Antiseptiques (8.1) :

8.101 Borate de Menthyle.
8.102 Propriétés pharmacodynamiques de l'Essence de Térébenthine.
8.103 Sur l'emploi des Parfums en Médecine.
8.104 La valeur bactéricide de certains parfums commerciaux.
8.105 L'Eugénol en Stomatologie.
8.106 Le pouvoir désinfectant des Savons.

Insecticides (8.4) :

8.403 Pyrèthre.

DIVISION 9

Divers.

Commerce (9.1) :

9.103 Commerce de la Parfumerie en Afrique Occidentale Française.

Bibliographie (9.2) :

9.203 La Lavande française.
9.204 La Technique industrielle des Parfums synthétiques.
9.205 Les Essences de fruits artificielles.
9.206 L'industrie des Parfums d'après les théories de la chimie moderne.

Biologie végétale (9.3) :

9.300 Conditions dans lesquelles se produisent les odeurs.

Ces fiches sont en vente aux Bureaux du Journal.

Consécration de quelques études de *La Parfumerie Moderne*

Pouvoir bactéricide des Essences.

M. J.-J. Bryant vient d'étudier, dans le *P. E. O. R.* et dans la *Chem. Zentr.*, le pouvoir bactéricide des essences.

L'auteur arrive à la conclusion que le pouvoir bactéricide des huiles essentielles, des matières odorantes synthétiques et des parfums, égale celui des meilleurs désinfectants. Il détermine le pouvoir bactéricide de ces matières par la méthode Lancet et indique leur coefficient phénolique. Les parfums subissent, après la préparation, une certaine diminution de ce coefficient.

Il y a longtemps que nous luttons pour cette idée qui se fait lentement jour dans l'opinion publique mondiale.

Les Essences dans les Savons.

Les mêmes journaux étudient l'importance des huiles essentielles dans les savons ; ils démontrent ensuite, en se basant sur des essais, que les charges diminuent le pouvoir détersif du savon et que les parfums le relèvent à nouveau. Sur 24 savons préparés et ayant été additionnés d'huiles essentielles, 16 ont montré un pouvoir détersif accru, 8 sont restés tels quels et dans 1 cas (pour l'essence de lemongrass), il y a eu diminution qui s'explique par la décomposition du savon.

Sur 24 diverses matières odorantes synthétiques, 17 ont provoqué une augmentation du pouvoir détersif.

L'adjonction au savon de matières brutes dont on prépare les parfums, augmente considérablement le pouvoir bactéricide du savon.

Il y a longtemps que nous affirmons que la dose d'essence dans les savons est insuffisante et qu'il faut l'augmenter considérablement pour obtenir des savons plus détergents et antiseptiques, donc plus appropriés pour la toilette et l'hygiène.

Bibliographie

La Chimie, par A. Chaplet, ingénieur chimiste.

Aux yeux mêmes des ignorants, la guerre de 1914-1918 a fait éclater la toute-puissance de la science, dont les applications ont, en quelque sorte, dirigé les événements, et, en particulier, de la chimie.

C'est la chimie, en effet, avec ses poudres, avec ses « gaz », avec ses « ersatz » de toute nature qui a permis à l'Allemagne de prolonger pendant quatre ans une lutte sans précédent au cours de l'histoire.

Avec l'électricité, la chimie domine le monde et il n'est plus permis aujourd'hui, d'en ignorer les principes généraux et les principales conquêtes.

Notre éminent collaborateur Chaplet a été chargé d'écrire ce livre, il l'a fait avec toute sa compétence et tout son cœur, car il aime la chimie et cela se sent : en le lisant on aura l'impression de l'étendue des découvertes modernes ainsi que de leur variété. Ne retrouve-t-on pas la chimie dans toutes les circonstances de la vie courante ?

Il y a plus. C'est le chimiste qui, sans y prendre garde, élabore maintenant la cité future. C'est de son laboratoire et de ceux du physicien, du mécanicien que sortiront bien des progrès sociaux. Aussi, plus nous nousintéresserons à la chimie et mieux nous comprendrons le mystère du devenir social.

Ce volume y aidera puissamment. Son auteur est un chimiste praticien, dont les travaux de technologie industrielle ont fait connaître le nom et affirmé la compétence. Ses lecteurs apprécieront la clarté de son exposé ainsi que la précision et la richesse de sa documentation. On peut dire vraiment que, grâce à ce volume, la chimie n'aura plus de secrets pour eux.

Un volume in-16 à la *Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »*, illustré de 91 gravures, broché, 7 fr. 50; relié percaline, tête rouge, 10 fr. 50.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl Legendre, J. Bataillard, directeur 14, rue Bellecordière, Lyon.

N° 7 JUILLET 1926

la Parfumerie moderne

Un Comité de défense de la Lavande

Nous ne répéterons pas que le marché, ici, a toujours manqué de stabilité, qu'il est sujet à mille fluctuations — nous allions dire caprices — inexplicables le plus souvent, mais qui n'en jettent pas moins le désarroi dans le monde des intéressés, alors que pour les autres produits du sol, il est des bases pour ainsi dire invariables; il en était ainsi, du moins, avant que la posture de notre pauvre franc ne fût aussi humiliante.

Eh bien! l'unique moyen de savoir où l'on va, c'est de trouver de larges débouchés qui assurent l'écoulement de notre production annuelle et pour y réussir, créer un Comité de défense de la Lavande *en faisant appel à tous les hommes de cœur qui veulent le relèvement de la Patrie et le salut de nos chères Montagnes.*

Nous avons à regretter, d'abord, que la Médecine use avec tant de parcimonie de l'essence merveilleuse qui lui a permis de traiter avec succès des cas de syphilis, de gangrène gazeuse, des plaies purulentes... Et sommes-nous plus heureux avec la Parfumerie qui semble avoir une prédilection marquée pour les odeurs fades, écœurantes? Reste la savonnerie de luxe, mais qui n'absorbe guère que les 10 % de notre récolte et qui préfère s'adresser à l'Espagne, au Portugal, qui lui cèdent des huiles grossières, sans valeur commerciale, acceptées uniquement à cause de leur bas prix, mais d'odeur vulgaire.

Et cependant nos vaillants travailleurs qui tirent de la Lavande une notable partie de leurs modestes revenus, méritent de vivre de leur dur labeur; ce sont les fils de la vieille



Terre des Gaules qui vous ont sauvés par leur héroïsme et qui, au lendemain de la démobilisation reprenaient la faux ou la charrue avec le même courage qu'ils avaient tenu le fusil dans les tranchées. Ces titres leur méritent, selon la justice même, la sollicitude des Pouvoirs publics. Que le pain ne vienne plus sur la table et tous ces robustes cultivateurs, des zones les plus pauvres, déserteront leurs foyers pour aller grossir, dans la cité voisine le nombre des inutiles et des révoltés et des communes entières reviendront à la Nature sauvage.

Sauvons donc nos chères Montagnes. Efforçons-nous d'y conserver et leurs habitants et l'incomparable parure qui attire le touriste en été, parure pleine de charme et de poésie. A l'œuvre et sans tarder; attirons sur une industrie exclusivement française la bienveillance du Gouvernement de la République; obtenons que ses agents fassent connaître dans tout notre empire colonial la fleur et l'essence de Lavande; établissons des dépôts d'échantillons dans les villes, villages et comptoirs de quelque importance; intensifions notre propagande par tous les moyens notamment dans les deux Amériques, nos principales clientes quant à l'essence et où la fleur mondée trouverait un écoulement facile et sans limite pour assainir les appartements dans les régions chaudes et humides. N'avons-nous pas là-bas bien des compatriotes tout disposés à nous seconder? Avec une réclame intelligente, des articles dans les revues scientifiques, des photographies. etc., etc., nous réussirons sûrement dans notre tâche.

Aucune cause plus noble ne saurait solliciter nos efforts.

L. Lamothe.

LA QUESTION DE LA LAVANDE

Y a-t-il, n'y a-t-il pas une question de la lavande ?

Convient-il de pousser à la plantation de nouvelles surfaces, des cultivateurs qui espèrent pouvoir vendre indéfiniment leur production d'essence à un prix élevé ?

Le recul actuel des prix n'est-il pas un indice de surproduction ?

N'y a-t-il pas lieu de craindre, pour cette année ou pour une année ultérieure, une crise analogue à celle qui s'est déchaîné sur notre marché et que tout le monde se rappelle.

Les uns disent oui, les autres non.

Pour les optimistes, tout va pour le mieux et la production actuelle, si elle ne s'écoule pas avec rapidité, est cependant à peine supérieure aux besoins mondiaux, et en tout cas s'il y a engorgement, en ce moment, c'est un malaise passager et qui se résoudra sous peu, par un excédent de ventes.

Pour les pessimistes, nous allons à une période de mévente grave qui peut immobiliser une grosse partie de la récolte pendant de longs mois, peut être plusieurs années, à moins qu'une baisse de prix correspondante ne permette au produit français de rivaliser comme prix avec l'essence espagnole.

Nous pensons qu'il ne faut être ni trop optimiste, ni trop pessimiste. Certes il y a un ralentissement dans la vente. Oui, la production a augmenté et si toutes les plantations donnent et que toutes les lavandes sauvages soient récoltées, il y aura beaucoup trop d'essence. Oui les prix baissent déjà, surtout si on les estime en valeur or, mais ils peuvent baisser encore, et c'est peut-être de la baisse des prix que viendra le salut.



Dans les ba'assieres du Ventoux.

A un prix plus bas, les consommateurs qui boudent le produit français y reviendront peut-être, et le reconnaissant infiniment supérieur à ce qui se distille ailleurs, ils l'achèteront de préférence. Les pays à change élevé, comme l'Espagne, sont d'ailleurs défavorisés et la main-d'œuvre qui s'y payait très bon marché autrefois, est désormais à parité, ou presque, avec la main-d'œuvre française.

Il y a donc du bon et du mauvais, mais il est prudent de se renseigner, et de voir, et d'essayer de faire quelque chose.

Lorsque la Commission de la lavande se réunit à Paris, elle projeta un certain nombre de mesures, d'études, de rapports, on s'en occupa un peu, puis les hauts prix revenant, tout retomba dans le silence et l'oubli.

Il vaut mieux prévenir que guérir, dit le proverbe, il est temps de prévoir, puisque le malade est à peine touché : réunissons-nous donc, médecins bénévoles, autour de ce candidat, à une atteinte plus grave, étudions les raisons du malaise et les moyens de prévoir la maladie.

Appliquons nos petits remèdes de bonnes gens, sans tarder ils porteront peut-être leurs fruits, c'est tout ce que nous désirons.

Le Prix de l'Essence de Lavande.

En 1906, le prix de l'essence de lavande était seulement de 12 à 15 francs le kilo. C'est à cette époque que, sur l'initiative de M. de Fontgalland, de l'Union des Syndicats du Sud-Est, et grâce à l'activité de MM. Gattefossé, se fondait le Syndicat des Producteurs d'essence de lavande du Diois, à Luc-en-Diois, et bientôt, grâce à l'active propagande faite, les prix, à ce moment vraiment trop peu rémunérateurs, devenaient plus raisonnables.

On vit le prix de 24 francs en 1907, puis graduellement, jusqu'à la veille de la guerre, la valeur de l'essence de lavande pure des Alpes monta jusqu'à 45 et même 50 francs le kilo.

En 1914, l'essence se vendait 36 francs le kilo, en 1915 : 20 francs, puis 35 francs en 1916, 40 francs en 1917, 45 francs en 1918, 140 francs en 1919, pour atteindre 200 francs en 1920.

Vint la crise de 1921 et le cours retomba à 120, puis à 100, à 80 en 1922, 105 en 1923, pour remonter à 250 en 1924, 275 en 1925 et enfin 300, et même 320, après la récolte 1925. Le cours actuel varie entre 225 et 275 francs le kilo, selon qualité.

Ce prix a semblé satisfaisant à beau-

coup de producteurs parce que le coût de la vie et de la main-d'œuvre n'ont pas suivi la diminution de valeur du franc : en réalité, si nous comptons que le franc vaut moins de 20 centimes d'or, le prix actuel de l'essence est à peine de 50 fr. le kilo.

Ce prix est celui des années qui précédèrent la guerre, c'est aussi celui de 1923, époque où le franc valait encore 40 centimes d'or, mais c'est un prix déjà très au-dessous de celui de 1924.

En réalité il y a une crise de l'essence de lavande puisque, malgré ce prix relativement bas, la consommation étrangère n'arrive pas à absorber la production. Les stocks actuels, la récolte de 1926, tout semble indiquer qu'il sera difficile d'écouler encore cette année l'essence au prix normal de 40 à 50 fr. or le kilo, et il est peut-être prudent d'étudier à nouveau, comme on le fit en 1921 à Paris, sur l'initiative du Comité Interministériel des plantes médicinales, ce qu'il convient de faire pour éviter une crise.

La Production de l'Essence.

La production de l'essence de lavande a beaucoup augmenté depuis quelques années, et les raisons en sont aisément explicables. Alors qu'elle ne valait que 20 francs le kilo, il fallait aller chercher les épis dans la montagne, les couper sous le soleil de feu et venir les distiller près du ruisseau le plus proche.

Récolte, distillation se faisaient à une époque de l'année où les autres travaux agricoles n'étaient point urgents, et les petits profits obtenus par le concours des enfants, des femmes, des vieillards, étaient accueillis avec joie, car ils arrondissaient, sans mise de fonds, le petit revenu annuel du montagnard.

Mais lorsque, le prix aidant, on constata que la lavande pouvait être comptée au même titre que les autres récoltes, les cueilleurs se multiplièrent et s'organisèrent et les distillateurs achetèrent la fleur coupée à « prix fait ».

Dès ce moment, il y avait une industrie de la lavande, et la question main-d'œuvre devenait importante. Les cueilleurs engagés spécialement exigèrent, tout comme les vendangeurs, des salaires élevés, justifiés d'ailleurs par la peine que procure la vie en montagne, sous le soleil éblouissant des hautes altitudes, et dans la privation relative des « campings » improvisés.

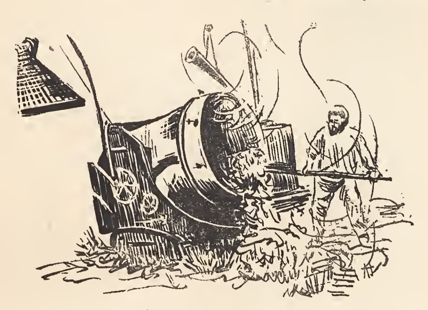
La production atteignit alors de 50.000 à 60.000 kilos annuels, et cependant devint rapidement insuffisante pour la consommation internationale. Il fallait satisfaire à la demande, et la question de la plantation ou de l'aménagement des vieilles baiassières se posa avec intensité. Déjà la question avait été étudiée par les colonels Marie, qui en même temps que des plantations, avaient organisé la première distillerie à vapeur du Ventoux.

Ce fut M. Lamothe qui devint l'apôtre de la plantation, et après avoir reçu les récompenses officielles que méritait son initiative, il demanda à la Parfumerie Moderne, à MM. Gattefossé, de l'aider dans son œuvre. Le premier numéro de cette revue fut consacré à la lavande et, depuis près de vingt ans, elle n'a cessé de lutter pour la lavande française.

Mais les cultures produisent des quantités croissantes d'essence sans que l'on ait songé jusqu'ici à abandonner la récolte des plantes sauvages : pourquoi, en effet, les montagnards qui vivent au milieu des lavanderaies naturelles renonceraient-ils au profit que leur offrent ces immenses étendues de fleurs économiques. Ils récoltent et nul ne peut leur donner tort.

Mais néanmoins la récolte de la fleur sauvage n'est déjà plus industrielle en ce sens que, si l'on était obligé de faire le prix de revient de la fleur sauvage et de l'essence qu'elle donne, on constaterait qu'elle revient, dans bien des cas, plus cher qu'elle n'est vendue. Cet écart ne paraît pas encore, parce que la main-d'œuvre utilisée n'est pas toujours de la main-d'œuvre qu'il faut payer chaque soir ou chaque semaine.

Mais les cultivateurs qui distillent



simultanément les fleurs de leurs propres plantations et celles qu'ils achètent aux coupeurs, constatent sans difficulté cet écart et sont bien obligés de convenir que si la fleur cultivée paye, la fleur sauvage ne paye plus.

La disparition du gros contingent d'essence obtenue par la fleur sauvage n'est donc plus qu'une question de temps et de réajustement du coût de la main-d'œuvre française au taux international.

Et si, actuellement, la production d'essence des fleurs sauvages est encore de plus de 75.000 kilos pour un total de 120.000 kilos annuels, environ, on peut dire que la diminution graduelle du chiffre de la production en essence sauvage sera le fait des années prochaines et que, seule, la lavande cultivée pourra supporter soit les frais de main-d'œuvre

qui lui seront nécessaires, soit les prix de vente diminués qui lui seront imposés.

Il restera toujours, c'est certain, la récolte familiale, les lots de 25, de 50 et de 100 kilos d'essence produits dans les fermes montagnardes par les familles économes et laborieuses, mais ces lots ne pèseront pas sur le marché comme ils le font actuellement.



Le chasseur-distillateur de 1907...

Nous sommes dans une période de transition, entre la période de culture industrielle pure et celle que caractérisait la distillation familiale.

Et de même que la formule de la grosse usine de distillation qui a été préconisée par Gattefossé, et qui a été appliquée à la Société la Lavande Française et ailleurs, sera la formule de l'avenir, de même, la distillation familiale, avec le vieux peïrou des arabes, deviendra, dans peu de temps, un souvenir d'âges périmés.

Centralisation des cultures dans les régions favorisées par le climat et par les terrains nécessitant peu de façon annuelle, concentration de la distillation dans des usines modernement outillées, disparition graduelle de la récolte et de la distillation fragmentées, tels sont les éléments qui conditionnent certainement le marché futur de l'essence.

C'est pourquoi la production est actuellement un peu plus forte, un peu plus coûteuse aussi qu'il conviendrait, pour que l'essence garde sur le marché international la place que garde le géranium, par exemple, plante cultivée de tout temps spécialement, et distillée dans de véritables usines.

L'essence de géranium se vend encore à l'heure actuelle 30 francs-or le kilo, comme elle se vendait avant guerre et son prix n'a pas cessé d'être rémunérateur, la consommation n'a pas sensiblement faibli d'une année à l'autre.

Aujourd'hui, 150.000 kilos d'essence de lavande par an, sur le marché terrestre, c'est trop, au prix nécessaire ou demandé, de 40 à 50 francs-or le kilo.

La Vente et la Concurrence.

Certes il n'existe au monde aucune essence de lavande susceptible d'être mise en parallèle avec l'essence française. Pas plus l'essence anglaise, dont la production est d'ailleurs extrêmement faible, que l'essence espagnole qui n'est pas une essence de lavande vraie, mais une essence d'aspic, ne peuvent entrer en comparaison avec l'exquise essence de nos Alpes et de nos régions montagneuses.

Est-ce le terroir particulièrement favorable, est-ce un climat déjà renommé pour la beauté des fruits et des fleurs qu'il donne, mais il est un fait qui n'est discuté par personne, l'essence de lavande de France est sans équivalent dans le monde entier.

Et cependant la consommation ne s'accroît pas aussi rapidement qu'il serait utile, et pourquoi ?

La grande industrie des savonnettes parfumées tend de plus en plus à produire à bas prix : pour dominer le marché — et en fait le marché de la savonnetterie est tenu par quelques grandes marques mondiales — il faut rogner un centime sur la graisse, un autre sur l'empaquetage, un ou plusieurs sur le parfum. Et petit à petit on diminue la dose d'essence ou bien on remplace une essence de qualité supérieure par une essence moindre. L'aspic espagnol porte le nom de lavande et cela suffit pour excuser des remplacements qui se sont opérés dans plusieurs vastes usines, de l'essence française par le produit exotique.

L'Amérique aime la lavande, mais elle la connaît mal.

On a oublié d'enseigner aux acheteurs américains ce que c'est que la fragrance exquise du produit français : on leur a appris un peu à reconnaître le titre en éthers de linalol (facteur assez relatif de la finesse), on a omis de lui démontrer que le produit alpin est un produit irremplaçable et précieux.

A qui a-t-on fait connaître les mérites hygiéniques de la fleur battue que les fourreurs devraient utiliser par wagons et les tapissiers étrangers et français par trains entiers...

Quels sont les parfumeurs qui ont lutté pour l'eau de lavande contre l'eau de cologne ?

Qui, à l'heure actuelle, sait que l'essence de lavande remplace, dans une eau de cologne, deux fois son poids d'essence de bergamote ?

Qui donc a démontré que l'essence de lavande est l'antiseptique le plus favorable, non seulement aux soins du corps, aussi bien pour la femme, dont il raffermit les chairs et l'épiderme, que pour le sportif chez qui elle supprime la fatigue, que chez l'enfant qu'elle protège contre les maladies épidémiques, que pour l'homme adulte qu'elle préserverait, comme les spécialistes l'ont démontré, de la calvitie, s'il savait en faire un usage constant ?

Personne, si ce n'est la Parfumerie Moderne, dont on a discuté les affirmations parce que ses premiers directeurs étaient de fervents lavandiers et par conséquent des « intéressés ».

Ce n'est cependant pas le fait d'aimer quelque chose qui peut pousser un thuriféraire sincère à mentir ? Et un lavandier connaît mieux la lavande que n'importe qui et peut en parler plus savamment que qui que ce soit.

Il aurait été utile que les mérites de notre labiée nationale soient prônés officiellement, aussi bien par les organismes d'Etat que par nos Facultés : il aurait fallu et il faudrait, que les revues illustrées, que les quotidiens, plusieurs fois par an, parlent de la lavande comme de la fleur française la plus salutaire et la plus utile ?

Malheureusement la conspiration du silence s'est faite autour de la lavande, et, une fois la crise de 1921 passée, tout le monde s'est satisfait de voir les prix monter en apparence, personne n'a réalisé ce que la Commission d'Etudes de la lavande avait préconisé.

Ne serait-il pas temps de le faire maintenant ?

La lavande a besoin d'être défendue contre les traités de commerce qui, au Japon, par exemple, en diminuent l'emploi ; contre les indifférents qui se laissent convaincre que tout est meilleur que la lavande pour les soins d'hygiène, contre les parfumeurs eux-mêmes qui ne l'utilisent pas autant qu'ils pourraient, et qui, souvent, préfèrent des produits exotiques qui n'en ont ni la valeur ni le mérite.

Les lavandiers français devraient éditer chaque année une plaquette, une brochure, résumant tous les travaux faits sur l'essence de lavande. Cette brochure, illustrée, publiée dans diverses langues, serait envoyée à toutes les revues du monde entier avec prière de publier une étude sur la lavande. Cet appel, signé des grands noms de France ou de Provence, serait certainement entendu, et la lavande, inconnue aujourd'hui, serait demain le produit le plus désiré, le plus demandé par tout le commerce universel.

Qu'on ne nous dise pas que les ressources manquent : une récolte de lavande, ne serait-elle que de 120.000 kilos, et ne serait-elle vendue que 200 fr. le kilo, donne brut de 24 à 25 millions de francs : ne peut-on prélever sur cette somme 25.000 francs annuels soit un franc pour mille francs, pour augmenter la consommation ? Automatiquement, par le seul fait de la demande accrue, les prix augmenteraient de plus de 1 % et la publicité ainsi faite en commun rapporterait à la masse des producteurs et des vendeurs, dix fois plus qu'elle n'aurait coûté.

La Fleur sèche et la Fleur coupée.

Nous disions tout à l'heure que la fleur sèche (le calice de lavande) n'a pas encore le débouché qu'il convient. Nous publiions, dans un de nos précédents numéros, l'étude d'un de nos anciens consuls en Espagne, qui nous disait que les palais arabes ont encore des dispositifs permettant d'embaumer les salles de repos par la fumée des calices de lavande brûlés dans les sous-sols.

Nous savons tous que les fumées odorantes de la lavande, et même simplement les émanations des calices séchés suffisent à éloigner les insectes nuisibles aux tapis et aux tentures. Pourquoi les tapissiers du monde entier ne sont-ils pas avisés, soit par les traités spéciaux, soit par les revues appropriées, soit plus simplement par les journaux de mode, que le meilleur moyen d'éviter la détérioration des fourrures, des tapisseries et des ameublements précieux, est de prévoir, soit dans les caisses spéciales où l'on enferme les fourrures, soit simplement dans les ourlets, les capitonnages ou dans les matelassures dont on augmente l'épaisseur des tapis, une place aux calices secs de lavande.

Mais on préfère les parfums (?) horribles de la naphtaline ou du chlorobenzène qui asphyxient à la fois les insectes et les humains...

Il y a, dans cette branche de l'ameublement, la même propagande à faire, la même mode à déchaîner, que dans toute affaire qui veut réussir.

Certes il est bon d'étudier la nature de la fleur et de connaître avec exactitude comment s'y forme l'essence et dans quelles cellules, mais ne serait-il pas plus profitable au paysan de nos montagnes que des ressources équivalentes soient employées à enseigner aux employeurs possibles, et dans le monde entier, les utilisations de notre chère lavande.



Quant à la fleur coupée, il a été impossible, jusqu'ici, d'en propager la vente, et cependant, au mois de juillet, les parisiennes achèteraient par mil-

liers, à Paris où sur toutes les plages à la mode, des petits bouquets de lavande fraîche, si on le leur suggérait et si les fleuristes en recevaient en quantité suffisante. Comment la vente du mimosa a-t-elle réussi, comment se font les campagnes en faveur des roses et des violettes ? Comment peut-on vendre de la lavande en bouquets, voilà une enquête qui n'est pas difficile à conduire, et en tout cas, quelques syndicats agricoles de Provence, habitués aux envois sur les halles de Paris, n'auraient aucune difficulté à en essayer la vente.

C'est en 1914, à la veille de la guerre, que les lyonnais firent une fête de la lavande à l'Exposition de Lyon, grâce au concours dévoué de Mme Victor, la charmante femme du conseiller municipal bien connu, qui devint par la suite l'administrateur délégué de la Foire de Lyon. Originaire de la Drôme, passionnée de la lavande, Mme Victor, entourée d'un essaim de charmantes jeunes filles, vendit, en l'espace de quelques jours, des milliers de bouquets de lavande, qui, peut-être sont encore aujourd'hui au fond des armoires lyonnaises où ils parfument discrètement les lingeries précieuses, et peut-être aussi, les souvenirs précieux du combattant disparu depuis dans la tourmente.

Le bouquet de lavande se vendrait aussi bien, et avec tout autant de profit que le bouquet de violettes : la midinette, comme la grande dame, l'achèteraient non seulement pour son parfum si agréable, mais surtout pour sa durée : un bouquet de violette dure une heure, un bouquet de lavande dure presque toute une vie d'homme.

Ceux qui auront l'initiative du lancement de la fleur coupée de lavande (et il existe sur les grandes lignes de Marseille à Paris des lavanderies superbes dont les fleurs bleues ou blanches feraient merveille et seraient à pied d'œuvre pour le transport) gagneront des sommes importantes, et ils auront bien mérité de la petite patrie.

Il se vend, en Angleterre, plus de lavande sous la forme de bouquets qu'il ne s'en vend sous forme d'essence, et ceux qui ont la clientèle des fleuristes se garderaient bien de distiller autre chose que leurs déchets, car la vente de la fleur leur rapporte bien davantage que la distillation. Puisse cet exemple, cependant déjà ancien, encourager les initiatives françaises.

La Distillation.

La question du rendement de la fleur en essence n'est plus un problème : les nombreuses expériences industrielles faites ont démontré que le type d'alambic le plus avantageux est connu. On sait quel est le modèle qui donne les meilleurs rendements comme on sait que la distillation à la vapeur, en grande quantité et à grande vitesse, est la méthode qui donne les meilleurs résultats.

Des alambics perdant le minimum de chaleur par radiation, c'est-à-dire maçonnés ou calorifugés, à chargement mécanique, à déchargement méthodique et rapide, sont ceux que l'on installe un peu partout, maintenant que l'on sait, et maintenant que les constructeurs connaissent le problème.

On sait également que le refroidissement le plus parfait possible de l'eau est nécessaire et que, malgré cela, il y a avantage à récupérer l'essence contenue dans les eaux, soit par un des dispositifs déjà publiés dans cette revue, soit simplement par redistillation de l'eau coulant des essenciers. Il suffit de mettre cette eau dans un alambic, d'en tirer les 10 premiers pour cent, pour que toute l'essence puisse être recueillie.

Et cette essence ainsi récupérée, quoique moins riche en éthers, est meilleure que l'essence de premier jet.

Economie de calories, meilleur épuisement des fleurs, récupération complète de l'essence, et voici près de 10 % de gain supplémentaire.

Les gains réalisés par les lavandiers ne leur permettent pas de s'abstenir de perfectionner leur matériel : c'est leur avantage et le coût de l'appareil est rapidement amorti.

Chauffer ses chaudières avec de la paille de lavande, comme le fait la Société la Lavande Française, ne plus dépenser ni bois, ni charbon, c'est également un progrès à conseiller, au moins dans les grandes usines comme celle que nous venons de citer.



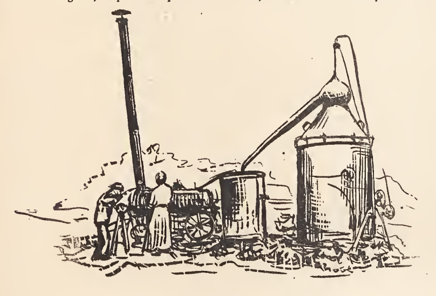
Un dernier progrès vient de se faire jour, c'est l'extraction de l'essence par les dissolvants volatils. Les fleurs traitées dans des appareils spéciaux, par des dissolvants particuliers, donnent une essence dont l'odeur est identique à celle de la fleur fraîche.

Cette nouvelle qualité augmentera le débouché des dérivés de la lavande dans la parfumerie fine, où l'essence ordinaire semble avoir cédé la place à des produits moins coûteux.

Puisse cette innovation recueillir de nombreux suffrages et faciliter ainsi l'écoulement de la nouvelle essence verte de lavande.

LA FALSIFICATION.

On a accusé la falsification de « gonfler » dans une large proportion les récoltes. En réalité, cette falsification est à peu près inexistante. Il est impossible d'appeler falsification le mélange des diverses qualités de lavandes, celles à haut titrage renforçant celles dont la proportion d'éther est insuffisante. L'emploi même de l'essence de la lavande bâtarde ne peut pas être considéré comme préjudiciable, à condition bien entendu que ces grosses essences, un peu comparables aux gros vins du midi et d'Algérie, ne prennent pas dans les crus renommés une place excessive. La qualité, la finesse d'une bonne essence de lavande ne permet d'ailleurs aucune addition massive de ces qualités secondaires, et encore moins d'aspic.



Quant aux produits artificiels contre lesquels on a fait des campagnes successives, il n'en est aucun qui puisse remplir avantageusement son rôle de succédané : l'acétate de linalyle est très facile à reconnaître par l'odeur de vinaigre qu'il développe si l'on procède à une seconde distillation. Il n'existe pas d'acétate de linalyle dans l'essence véritable et c'est ce qui explique qu'on peut la distiller plusieurs fois de suite sans qu'elle n'aigrisse. Le butyrate de linalyle, qui est le produit de synthèse qui remplace le mieux le véritable éther de la lavande, coûte si cher qu'il est impossible de s'en servir.

Quant aux produits tels que les éthers de la glycérine, l'éther phtalique de l'alcool éthylique, ils sont tellement lourds que la densité de l'essence en est immédiatement altérée dans une très large proportion. L'acétate du terpinéol a le même inconvénient, l'éther obtenu par combinaison de l'alcool éthylique avec le beurre de coco est plus dangereux, car il est léger et presque sans odeur, mais l'analyse chimique le décèle très facilement en donnant des savons très aisément reconnaissables après la saponification.

Bref, les chimistes, dans le monde entier, sont si bien outillés qu'une falsification, même légère, est facile à déceler et que celui qui se mêle de falsifier, ne serait-ce qu'une fois, est bien vite rayé du nombre des fournisseurs éventuels.

C'est donc un petit jeu auquel on se livre de plus en plus rarement, car, selon le dicton, « le jeu n'en vaut pas la chandelle ».

Que l'augmentation des prix ait forcé les marchands à vendre des coupages de second choix, c'est indéniable. Mais vaut-il mieux laisser toute la place aux lavandes d'Espagne quatre fois moins coûteuses que les lavandes françaises, ou bien vendre des lavandins plus ou moins remontés d'essence extra, c'est le dilemme qui s'est posé maintes fois et nul ne jettera la pierre à ceux qui ont vendu de tels coupages pour ne pas laisser partir la commande à l'étranger.

De toutes façons ces coupages sont très aisés à reconnaître et il est impossible de croire que la falsification augmente dans une proportion si large la vente de l'essence, que ce soit au détriment du produit pur.

En réalité, ce dernier paraît cher aux consommateurs mondiaux parce qu'ils n'en connaissent pas les qualités et que, à cause de cela, la demande n'est pas régulièrement plus forte que la production, mais quelquefois plus petite.

Et, en fin de compte, c'est toujours la question « propagande » qui est en jeu : faire connaître la lavande, c'est la relever dans l'estime des consommateurs, c'est en faire augmenter la consommation, c'est en faire augmenter le prix.

Faisons de la propagande.

UNE EXCELLENTE PROPAGANDE.

Une excellente propagande, en même temps qu'une garantie contre la fraude, c'est la vente en petits flacons d'une essence absolument pure, dans les régions touristiques.

Il y a longtemps qu'il existe des marchands d'essence de lavande dans certains endroits,comme à la Sainte-Baume, par exemple, mais combien de villes touristiques comptent-elles de boutiques, bureaux de tabacs, merceries, bazars, marchandes de cartes postales et de souvenirs, où l'on puisse se procurer, soit ces petits bibelots en paille de lavande tressée, soit des flacons d'essence ?

Ne serait-il pas charmant que le touriste, français ou étranger, puisse trouver, dans toutes les villes de Provence, dans toutes les villes des Alpes, partout, de petits flacons de 10 francs, 15 francs, par exemple, d'essence de lavande pure des Alpes.

Depuis Valence et Montélimar, portes de la Drôme, jusqu'à Menton, terminus des Alpes de Provence, toutes les gares devraient avoir un étalage de petits flacons rustiques, sans prétention, bien simples, un peu « montagnards » contenant de l'essence, entourés d'un petit prospectus, qui serait facile à rédiger et qui énumérerait les qualités hygiéniques et antiseptiques de

l'essence : c'est le meilleur produit contre les coups, les brûlures et les bobos, et, n'en déplaise à MM. les pharmaciens et médecins, ce n'est pas un remède : il ne faut pas que, sous prétexte de respect à la loi de Germinal, la Faculté de pharmacie et les inspecteurs puissent s'opposer à la vente de l'essence de lavande, même si l'on dit qu'elle guérit les piqûres de moustiques, de puces ou de guêpes (ce qui est parfaitement exact) et qu'on puisse en opérer la saisie.

L'essence de lavande empêche la chute des cheveux, c'est prouvé par les travaux du Prof. Nicolas, des Drs Marchand, Douly, et quelques gouttes dans l'eau de toilette, intime ou non, sont la meilleure prophylaxie contre les contacts douteux. Ces vertus spéciales, ajoutées à celles que l'on connaît déjà, peuvent faire à ces petits flacons une vogue que l'expérience ne démentira pas.

Il faut que, sur toute la route des Alpes que sillonnent les cars du P.-L.-M. (et nous faisons pour cela appel à l'administration de cette Compagnie, qui s'est toujours montrée si favorable à la lavande et qui a suivi avec assiduité les différents congrès tenus sur ce sujet), il faut, disons-nous, qu'à toutes les stations des cars on puisse trouver des objets en paille de lavande, des bouquets de lavande en saison, et des falcons d'essence, toute l'année.

Que ce soit à Grenoble, où il est bien difficile, à l'heure actuelle, de trouver un flacon d'essence de lavande, ou aux Cols du Galibier ou du Lautaret, que ce soit même à la Grande Chartreuse (où cependant les lavandes sont rares), à Chambéry et dans toutes les Savoies (où les lavandes poussent fort bien, lorsqu'on les plante), comme dans tous les départements alpins proprement dits, il faut que partout, dans la moindre auberge, dans le plus petit bureau de tabac, il y ait des flacons d'essence de lavande, et j'y insiste, de bonne, d'excellente essence de lavande.

Qu'on l'emballe, s'il le faut, dans de petits tubes ne contenant que 5 grammes, mais qu'on n'y ajoute pas trace d'adjuvants qui ne serviraient qu'à détruire à tout jamais, dans l'esprit des consommateurs français ou étrangers, la bonne réputation dont jouit l'essence de lavande.

Je recevais dernièrement la lettre d'un ami : « Pour me payer, me disait-il, d'une petite créance, mon fermier m'offre un demi-litre d'essence de lavande. Il me dit que cela vaut 600 fr. le kilo. Vois donc si cela vaut ce prix, qui me paraît élevé. »

J'examinai avec intérêt un échantillon de la dite lavande, c'était bel et bien de mauvais aspic, valant tout au plus 60 francs le litre...

Il ne faut pas opérer de cette façon avec l'étranger et le touriste : il leur faut de l'essence pure et de bonne qualité.

Il est suffisant, d'ailleurs, de prévenir ceux qui seraient tentés de se livrer au petit jeu de la falsification, qu'il suffit de requérir un agent de la répression des fraudes et de lui faire saisir deux flacons cachetés de l'essence incriminée, pour que des poursuites correctionnelles soient exercées contre le fraudeur. Cette garantie offerte à l'acheteur est précieuse pour les lavandiers, car la propagande par le flacon que nous préconisons, serait une arme à deux tranchants qui se retournerait contre les distillateurs, si toute précaution utile n'était pas prise contre la fraude. Livrer, dans ces conditions, des flacons échantillons de produit de troisième choix serait un véritable crime, et nous ne doutons pas que les syndicats agricoles régionaux seront les premiers à se charger des prélèvements et des vérifications utiles. Il y va de la prospérité d'une industrie nationale.

Que se passera-t-il ?

Tous les touristes qui sillonnent la France voudront emporter, de l'origine même, un flacon du « produit du pays ». Ils en parfumeront leur eau de toilette, ils en oindront leurs pieds douloureux d'alpinistes ou leurs écorchures de grimpeurs. Ils s'en frictionneront les mollets après les marches fatigantes, ils en respireront dans le paquebot en rentrant pour chasser les affres du mal de mer, et, dans chaque cas, l'essence de lavande leur rendra le service qu'ils en attendent.

Comment, après cela, ne se feront-ils pas les propagandistes convaincus de notre perle des Alpes, comment n'exigeront-ils pas de leurs parfumeurs nationaux l'emploi d'une essence aussi parfaite au point de vue hygiénique qu'excellente au point de vue odorant.

Et par cela même que l'échantillon qu'ils auront acquis aux lieux d'origine sera de qualité plus parfaite, ils exigeront des négociants une qualité équivalente.

Et le distillateur de lavande, vendeur au détail sur place, vendeur en gros au dehors, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire du marchand d'essences, aura fait la meilleure des publicités.

Mais il ne faut pas que le fisc vienne se mettre en travers de nos projets, et, là encore, nous réclamons l'appui des comités officiels et des commissions de spécialistes. La nouvelle loi qui impose de 12 % tous les produits de parfumerie a prévu que les huiles essentielles, ma-

Une distillerie... Renaissance.



Photo *Parfums de France.*

Plantation de Lavande des Etablissements Chiris.

tières premières par excellence, ne doivent pas être imposées. Nous implorons les Pouvoirs publics de ne pas faire une exception en faveur (?) de l'innovation que nous préconisons ; certes, on pourrait dire que ces flacons d'essence sont destinés à être utilisés tels quels et que, par destination, il sont produits de parfumerie. Mais nous pouvons affirmer, au contraire, que l'essence de lavande est bien une matière première en indiquant, sur l'étiquette : « dose pour un litre d'alcool de lavande ». En effet, un flacon de 10 grammes d'essence peut suffire à aromatiser un litre d'alcool ou d'eau-de-vie (eau-de-vie de lavande) et, par conséquent, c'est bien une matière première.

Si le fisc émettait la prétention de recevoir 12 % sur le prix de vente de cette matière première, ce serait la ruine de notre projet. Mais la loi est la loi : les huiles essentielles ne sont pas soumises à l'impôt, et si l'on voulait faire une exception et taxer les flacons d'essence de lavande, dont la vente doit donner un nouvel essor à la distillation alpestre, les intéressés sauraient s'élever, en connaissance de cause, contre cette prétention, et obtenir de leurs représentants que cette taxe, illégale à notre avis, ne soit pas perçue.

Et d'ailleurs, l'administration est favorable à l'écoulement des produits agricoles, et dernièrement encore, lorsqu'il s'est agi d'appliquer une taxe sur l'exportation des produits français, elle a fait exception pour les produits agricoles, montrant bien par là l'intérêt qu'elle porte aux populations rurales ; elle ne se déjugera pas, nous en sommes sûrs, elle maintiendra les textes et l'exception qu'ils font en faveur des matières premières, en ce qui concerne l'impôt de 12 % qui remplace la taxe de luxe, impopulaire par excellence.

Plus de deux millions de touristes parcourent nos routes alpestres et nos chemins de la Côte d'Azur, chaque année, si chacun d'eux ne consomme qu'un seul flacon (et qu'est-ce que 15 francs pour un anglo-saxon, au cours du change, à peine 2 shillings, 2 fr. 50), ce sera déjà une vente de 20 tonnes d'essence : si un million de flacons seulement est vendu, ce sera toujours 10 tonnes d'échantillons bien placés, qui certainement rapporteront des quantités importantes d'ordres fermes dans un avenir très proche.

Nous ne prétendons pas que ce résultat peut être obtenu en un an, mais, même s'il faut quelques années pour y arriver, ce sera quand même, sur une moindre échelle que celle qui se réalisera dans l'avenir, une publicité de tout premier choix pour les produits français.



CONCLUSIONS.

Voici donc comment nous comprenons la campagne à entreprendre en faveur de la lavande française :

D'abord une brochure annuelle, éditée par l'ensemble des lavandiers français ou par une majorité d'entre eux et célébrant, en plusieurs langues, les mérites de l'essence de lavande.

Puis faisons pendant un mois, chaque année, dans toutes les grandes villes d'Europe, dans toutes les villes d'eaux et de touristes, une vente intensive de bouquets de lavande fraîche.

Faisons une campagne dans les journaux de mode et d'ameublement en faveur de l'emploi des calices de lavande.

Et enfin, réalisons sur une vaste échelle, la vente des flacons-échantillons d'essence de lavande.

Que ces quatre initiatives soient prises — et nous y aiderons dans toute la mesure de nos moyens — et il est certain d'avance que la consommation d'essence de lavande dépassera 150.000 kilos annuels avant qu'il soit longtemps.

Et, au lieu d'être sujette à ces fluctuations que déplorait il y a quelque temps M. Lamothe dans cette revue, le commerce de cette essence connaîtra une prospérité constante et assurée.

La Rédaction.

L'ALAMBIC A LAVANDE

Un bon alambic doit s'inspirer des quatre préceptes suivants :

1° Ne pas perdre de temps ;
2° Ne pas perdre d'essence ;
3° Ne pas perdre de combustible ;
4° Ne pas perdre d'eau.

Il est bon de lire à ce sujet l'ouvrage qui va paraître incessamment, qui a pour titre : « Distillation des Plantes aromatiques et des Parfums », et qui sera bientôt en vente à la librairie de la *Parfumerie Moderne*. On y verra notamment la description des appareils à deux vases jumelés sur un seul réfrigérant, à peine plus coûteux et d'un meilleur rendement « en temps » qu'un appareil à un seul vase. La rapidité de la distillation y est indiquée comme le facteur principal du bon rendement en essence, d'où nécessité d'avoir une chaudière à haute pression. L'économie de combustible est obtenue par la calorifugation et l'emploi des petites eaux des réfrigérants, ce qui conduit aussi à l'économie d'eau.

J. LAMY.

Valeur thérapeutique de l'Essence de Lavande

L'essence de lavande a été employée de tout temps par les montagnards, non seulement pour la guérison des coups, ecchymoses, plaies des hommes et des animaux, brûlures, etc., mais aussi et encore à la guérison des coliques, des maux d'entrailles, etc. C'est la panacée des Alpes méridionales, comme le génépi est celle des Alpes septentrionales, le romarin le remède favori des habitants des Cévennes comme le Nard celtique était celui de nos ancêtres.

C'est la preuve évidente que de tout temps les produits aromatiques ont été reconnus comme d'une efficacité remarquable, contre les scepticémies, inflammations, fermentations, etc.

Nos recherches plus récentes nous ont montré que, davantage qu'antiseptique (l'antiseptique tue simplement ou fait disparaître le microorganisme accusé du mal), mieux qu'antiseptiques, les essences et l'essence de lavande notamment, agissent comme antitoxiques.

Les intoxications ou infections ont pour agent actif des toxines qui, une fois généralisées dans le corps humain sont la cause d'une mort prompte par une sorte de putréfaction préalable à la mort.

La pneumonie infectieuse qui est une suite souvent fatale de beaucoup de maladies est une des formes de cette infection se portant sur les poumons, mais il en existe bien d'autres comme la gangrène qui ronge les tissus, ou la méningite qui indique que l'infection a gagné les centres nerveux du cerveau.

Un organisme encore résistant lutte en secrétant des antitoxines, ce qu'il fait aussi quand on a absorbé des produits nocifs, cas d'empoisonnements végétaux par les champignons ou par les aliments avariés, par exemple.

Les toxines ont une odeur repoussante, une odeur de décomposition ; les antitoxines, selon nos observations, ont une odeur spécifique pour chaque maladie. Il semble qu'elles soient de nature volatile, et qu'elles se rapprochent par certains côtés des huiles essentielles. Comme elles. elles sont anesthésiques et il est possible qu'un jour, on soit amené à se rendre compte que ces corps secrétés par notre organisme en cas de grand danger, pourraient être secondés, doivent être secondés, par les huiles essentielles.

Certes, toutes les huiles essentielles ne doivent pas être utilisées : quelques-unes, par leur nature chimique



particulière, doivent être rejetées ; d'autres contiennent des impuretés analogues à l'essence de térébenthine dont l'absorption ou l'injection pourraient amener des désordres graves. J'ai étudié ces questions dans diverses communications aux sociétés savantes, et si je ne m'aventure qu'avec la plus extrême prudence sur le terrain des hypothèses de nature médicale, c'est que je sais la difficulté que l'on éprouve à étayer des suppositions solides.

Quoiqu'il en soit, après avoir constaté maints cas de guérisons, j'ai dû mon propre salut, dans un cas qui devait être mortel, de gangrène gazeuse des deux mains, à une application d'essence déterpénée de lavande.

Depuis, pendant la guerre et après, j'ai obtenu de nombreux hôpitaux français et étrangers des applications d'essence de lavande dans les cas les plus variés, depuis les blessures de guerre jusqu'aux infections puerpérales : on ne m'a signalé que des succès.

J'ai chargé le syphiligraphe bien connu Dr Jean Marchand, de faire des essais dont le résumé a été communiqué en son temps à l'Académie (nous en citons un certain nombre plus loin).

Depuis, et sur mes indications, de nombreux médecins ont appliqué la médication essentielle avec succès.

Nous avons essayé les essences de lavande déterpénées en injections intramusculaires, en perles pour l'absorption interne, et les essais sur nous-même, nous ont prouvé que son application est sans danger chez les individus ne présentant pas de lésion organique, du foie, des reins par exemple, sur lesquels se fixe toujours une certaine quantité d'huile essentielle.

Sous ces réserves qu'il fallait prévoir, il a semblé que dans la grande majorité des cas l'essence de lavande présente une activité réelle et inattendue.

Elle s'élimine rapidement par les voies respiratoires, d'abord, par les voies rénales et rectales ensuite, et ce n'est que par un gros excès ou par une imperméabilité de ces organes, que l'essence se fixe ensuite sur les centres nerveux.

Le Dr Ferré, notamment a fait de nombreuses observations sur l'action de cette essence sur les bacilloses des voies respiratoires, le Dr Fournot, de Saint-Etienne, a également examiné des bacillaires cavitaires, traités par cette méthode.

Parmi les autres observations, citons celles du Dr Bernard, de Marseille, sur l'emploi d'un savon chargé d'essences pour le traitement d'une escharre après amputation. Citons le Dr Rousset qui a obtenu d'excellents résultats dans le traitement d'une périmétrite et les Drs Reboul, à Vaugneray, Malespine, à Lyon, Douly, etc... et, en outre les Drs Meurisse, Marchand et Forgues, les premiers qui aient ac-

Lavande de France

LAVANDE
DE
FRANCE

Garantie Pure

LAVAN
DE
FRANC

Garantie Pure

P.A.L.

cepté de s'occuper de la question et qui ont obtenu la série remarquable d'observations que l'on sait.

Ajoutons pour être complet les observations de M. le Professeur Gayet, chirurgien des hôpitaux (néphrite bacillaire), Dr Pilon, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Lyon (cystite gonococcique), et de nombreux spécialistes des voies urinaires qui ont bien voulu faire des observations sur l'emploi de l'essence de lavande déterpénée sous formes de perles.

Bref, les résultats ont été constants, et il semble bien que la thérapeutique soit en possession de nouveaux moyens de guérir et de combattre les infections contre lesquelles l'humanité est restée à peu près impuissante jusqu'ici.

Certes, la chose n'est pas entièrement nouvelle et les mélanges d'essences de Lépine et Boucard, après la pommade aux essences de Luca Championnière, les solutions de niaouli, les pansements parfumés du Dr Cartaz, montraient assez l'intérêt que les médecins portent aux parfums.

Mais la constatation du pouvoir antitoxique et surtout de reviviscence des tissus causé par l'essence de lavande est quelque chose de nouveau. La guérison des plaies atones et des ulcères variqueux à laquelle s'est attaché le Dr Meurisse, démontre que sous l'influence de l'essence, les tissus, endormis dans leur état critique, se réveillent, bourgeonnent et guérissent.

L'essence de lavande a donc des mérites qui doivent la faire préférer à beaucoup d'autres : telle sera notre simple conclusion aujourd'hui : la remplacer par des produits inférieurs, c'est diminuer le pouvoir bienfaisant des liquides de toilette qui en contiennent.

Puissent nos confrères, les quotidiens et les revues, le répéter : l'essence de lavande est mieux qu'un parfum, c'est de l'héliothérapie en bouteilles.

R.-M. Gattefossé.

L'Essence de Lavande dans la Maison

Ma grand-mère avait un bocal soigneusement fermé, dans lequel elle entretenait, avec précaution, de l'alcool et des branches de romarin en fleurs.

Cette infusion guérissait les coups, les blessures, les coliques : c'était, en plus simple, la vieille eau de la reine de Hongrie, dont on connaît les mérites.

L'eau de mélisse composée eut aussi sa période d'applications familiales, pendant laquelle aucune ménagère avisée ne se fut laissé manquer de cette panacée. Le vulnéraire, appelé dans le Lyonnais, eau d'Arquebuse, est aussi une infusion alcoolique de plantes aromatiques qui a les vertus stomachiques et toni-nerveuses les plus remarquables, dit-on.

L'alcool de menthe a été mis à la mode plus récemment et, pendant la guerre, tout le monde possédait son flacon d'alcool de menthe, aussi bien au front qu'à l'arrière.

Il est un fait, c'est que la sagesse populaire, attribue, et avec une juste raison, des vertus aux plantes aromatiques et aux essences.

N'est-ce pas Montaigne qui reprochait aux médecins de son temps de ne « pas faire des parfums plus d'usages qu'ils ne font »?

C'est un reproche qu'on pourrait leur faire de nos jours encore : on préfère vraiment trop le remède chimique aux produits naturels.

Et l'essence de lavande, comme l'ont démontré les articles publiés ici est vraiment une plante précieuse, et reconnue telle depuis la plus haute antiquité.

Il faut que, par une publicité bien ordonnée, et par le concours de tous les journaux et de toutes les revues du monde entier, on fasse savoir à toutes les ménagères que l'essence de lavande est une panacée sans danger qui rendra dans la maison mille services.

Si bébé tombe et se fait une bosse; s'il a un « bleu », une écorchure, un bobo, un petit bouton, des pellicules dans les cheveux : qu'on l'onctionne légèrement, du bout du doigt avec une goutte d'essence de lavande.

S'il y a un blessé, un brûlé : qu'on prépare une eau antiseptique pour les lavages en agitant quelques gouttes d'essence de lavande avec de l'eau; ce sera le meilleur préservatif contre l'infection et la cicatrisation sera rapide si on touche la plaie, de temps en temps avec de l'essence pure.

Si une plaie, un ulcère, sont atones et refusent de se fermer : un peu de lavande déterpénée ou médicinale en attouchements, ou en pansements selon les indications du docteur, et la plaie se fermera.

A-t-on une démangeaison, a-t-on été piqué d'une abeille, d'un moustique, lavande encore.

C'est pourquoi toute ménagère doit avoir un flacon d'essence de lavande dans son armoire.

AMÉLIORATION DES LAVANDERAIES NATURELLES

Il est facile de tripler le rapport des vieilles lavanderaies en les rajeunissant par des labours, de manière à avoir des raies espacées de 0.90 à 1 m. 20. Une fumure, c'est certain, est aussi la bienvenue. Enfin le recépage, tous les trois ans, ne manquerait pas de redonner de la vie à la lande épuisée.

Il est évidemment bien préférable d'augmenter très largement le rendement des vieilles lavanderaies naturelles plutôt que d'en créer de nouvelles, dans des terrains où la lavande n'a jamais poussé. On aura d'autant moins à lutter contre les mauvaises herbes et les parasites qu'on se trouvera dans un terrain qui s'est, de tous temps, défendu contre ces ennemis des lavandes.

L. L.

Observations relatives à des cas d'affections vénériennes ou cutanées traitées par l'Essence de Lavande

OBSERVATIONS ANCIENNES DÉJA PUBLIÉES.

Observation de M. GATTEFOSSÉ
(personnelle)

OBSERVATION PREMIÈRE. — *Gangrène gazeuse des deux mains* à la suite de brûlures au second degré provoquées par une explosion de laboratoire (juillet 1910).

La main droite notamment, profondément atteinte, dégageait une odeur repoussante extrêmement intense. Emploi de l'essence de lavande déterpénée, d'abord diluée dans quatre fois son poids d'huile stérile, surtout pour diminuer l'odeur.

L'efficacité étant insuffisante, de l'essence déterpénée pure est versée sur la plaie qui se décape entièrement. Dans la journée l'odeur caractéristique disparaît. Dans la nuit, après une sueur profuse prolongée, le mieux se produit.

Applications suivies d'essence pure, puis d'huile de vaseline à 20 % d'essence. Guérison en quinze jours, sans cicatrice.

Un chimiste blessé simultanément, soigné par les méthodes habituelles, ne guérit que deux mois après. La purulence ne cède d'ailleurs qu'à des applications de vin aromatique. Ce blessé conserva des cicatrices très apparentes.

Cette première application est le départ d'une série d'expériences variées qui ont conduit M. Gattefossé à faire essayer cliniquement le produit.

PLAIES DE MAUVAISE NATURE

Observations du Dr FORGUES.

Première Série. — Solution forte.

OBSERVATION II. — *Gangrène d'un pied après coup de feu* chez un Arabe blessé qui a refusé toute amputation salutaire et *l'accident remonte à deux ans.* Deux orteils ont déjà disparu. Des compresses de solution forte amènent l'apparition d'un sillon d'élimination au niveau du trait d'amputation classique de Lisfranc. L'avant-pied tombe après quinze jours ; des badigeons légers du moignon cicatrisent la plaie sans infection secondaire.

OBSERVATION III. — *Ostéite fistulisée du fémur* au tiers inférieur, consécutive à un coup de feu datant de trois mois. L'élimination des esquilles nécrosées et la suppuration nauséabonde disparaissent après dix jours d'instillation quotidienne de solution forte. Les mouvements de flexion du genou, qui étaient abolis, réapparaissent et semblent s'améliorer, quand le blessé m'échappe et regagne son douar.

OBSERVATION IV. — *Chancre phagédénique de la verge* en couronne. Applications de un quart d'heure de la solution forte, en compresses, pendant deux semaines. *Restitution ad integrum* inespérée.

(*Parfumerie Moderne*, février 1916.)

Deuxième Série. — Observations pour la Solution faible.

OBSERVATION V. — *Ozène* chez un colon mobilisé. Irrigations quotidiennes des fosses nasales avec la solution faible, de plus en plus chaude, réchauffée même au cours de l'irrigation. L'odeur fétide caractéristique s'atténue lentement, mais progressivement ; après onze jours, le malade peut réintégrer la chambre commune dont l'avait exclu son infirmité. Une guérison apparente, mais socialement satisfaisante fut obtenue avec des tampons nasaux imbibés de cette solution et laissés à demeure.

OBSERVATION VI. — *Ulcères variqueux*, de longue date, chez un Arabe. Tout a échoué : poudres, pommades, etc... Des pulvérisations chaudes de solution faible, tous les jours, amènent une cicatrisation rapide et une peau saine recouvre l'ulcère guéri après un traitement de dix-sept jours.

OBSERVATION VII. — *Gomme syphilitique des fosses nasales.* — Le traitement mercuriel n'a pas donné tout ce qu'on espérait ; la plaie reste béante, sanieuse. Des tampons à demeure de solution faible ont les deux résultats primordiaux suivants : suppression de l'écoulement purulent ; désodorisation et perméabilité des fosses nasales au bout de quatorze jours.

OBSERVATION VIII. — *Main broyée par coup de feu.* — La méthode conservatrice, instituée aussitôt après l'accident en dépit de l'état sérieux permit au blessé, très certainement grâce à l'usage de la solution faible (pulvérisations presque continuelles et pansements humides la nuit), de garder une main peu difforme, mais surtout utile.

Je ne m'étendrai pas davantage. La conclusion découle des observations précédentes. Je la résume :

Les solutions fortes ou faibles d'Essences Déterpénées de Lavande donnent, dans les cas les plus divers, des résultats pratiques satisfaisants et positifs. Ce nouveau mélange antiseptique mérite donc d'être étudié sur une plus grande échelle et me semble apte à guérir bien des affections graves et torpides.

Docteur FORGUES,
Médecin Aide-Major de 1re classe,
Tiflet, le 21-1-16.

L'ESSENCE DE LAVANDE DÉTERPÉNÉE

(*Parfumerie Moderne*, janvier 1917)
Plaies anfractueuses.

OBSERVATION IX. — M. S..., civil de 53 ans ; bousculé par une automobile militaire, fait une chute, perd connaissance et nous est ramené avec une plaie au front et au temporal. Une ambulance voisine a déjà fait un pansement : je ne vois donc la plaie que le lendemain. Ses lèvres sont meurtries, violacées, œdématiées : on n'a point fait de pointes de suture et je ne puis en faire : il est trop tard et les crins ne tiendraient pas. La peau est décollée et les muscles hachés : un hématome se forme, qui est incisé aussitôt. Le décollement gagne le vertex et va vers la nuque. Etat général parfait.

Traitement : lavage avec quatre litres de solution faible : assèchement de la plaie ; pansement sec. De même pendant quatre jours, au bout desquels les plans sous-jacents sont redevenus sains, la peau recollée. Suppression de tout lavage, mais attouchement des parties à vif, d'un jour entre autre, avec la solution forte, attouchement léger. Guérison totale huit jours après. La plaie, même sans suture, et avec des chances d'infection, a donc guéri en douze jours.

OBSERVATION X. — Soldat territorial, Louis C..., coup de hache de bûcheron au genou droit, dans la région du condyle externe ; intégrité de l'articulation, mais la hache mal affutée a déterminé une plaie vaste à bords imprécis, à lèvres meurtries et très écartées. Suture au crin de Florence, mais sans pouvoir coapter les lèvres.

Traitement : en même temps que cette demi-suture, on a fait un grand lavage de deux litres de solution faible, suivi d'un pansement sec. On renouvelle ce lavage deux fois par jour pendant une semaine. Il a fallu enlever les crins qui ne jouaient aucun rôle cohésif. Mais, au bout d'une semaine, le blessé peut néanmoins marcher. La plaie a la meilleure apparence et, malgré la cicatrisation rapide, la désinfection des parties sous-jacentes a été parfaitement obtenue grâce aux lavages biquotidiens. Epidermisation très rapide et naturelle. L'indisponibilité a duré dix-huit jours.

Observations de MM. J. MARCHAND et R. GATTEFOSSÉ

(Académie des Sciences).

OBSERVATION XII. — D... M., 113e R. A., entré dans le service le 7 avril 1918.

Diagnostic : *chancre mou du sillon*. Traité d'abord par les pansements humides jusqu'à ce que l'examen bactériologique ait révélé des bacilles de Ducrey.

Le 10 avril, première application d'essence de lavande déterpénée ; poudre d'aristol, pansement sec.

Le 14 avril, amélioration très sensible, plaie parfaite.

Le 24 avril, sort guéri.

Observation XIV. — V..., Marius, 14e train des équipages. Entré dans le service le 23 mars 1918.

Diagnostic : *Chancre mou du sillon*. Présence de bacille de Ducrey.

La plaie, d'abord améliorée par le traitement habituel (chlorure de zinc, iodoforme, etc.), reste stationnaire comme pour le cas précédent.

Le 11 avril, première application de lavande, aristol, pansement sec. Même traitement les jours suivants.

Le 23 avril, plaie cicatrisée, le malade sort guéri le 26.

Observation XV. — De R..., de l'infanterie italienne. Entré le 13 avril 1918.

Diagnostic : *Chancre mou du prépuce*. (bacille de Ducrey).

Dès le premier pansement, application d'essence de lavande déterpénée, aristol, pansement sec. Même traitement les jours suivants.

Le 23 avril, la plaie est cicatrisée (une poussée d'adénite gauche s'est pendant ce temps-là résorbée sous l'effet de la teinture d'iode).

Observation XVI. — C..., 44e R. I. Entré le 10 mars 1918.

Diagnostic : *chancre mou du prépuce. Adénite inguinale gauche*. Le chancre traité par la méthode ordinaire est resté stationnaire (voir observations XIII et XIV).

Le 11 avril 1918, première application d'essence de lavande déterpénée. Même traitement les jours suivants.

Le 25 avril, cicatrisation parfaite.

Observation XVII. — M..., 3e tirailleurs. Entré le 12 mars.

Diagnostic : *chancre mou du prépuce*. Ici encore les traitements classiques nous ont donné une plaie dont la cicatrisation n'avance plus et qui reste désespérément stationnaire.

Le 21 avril, première application d'essence de lavande.

Le 25, la plaie s'est refermée, son aspect a totalement changé.

Le 3 mai, cicatrisation complète ; le malade quitte l'ambulance.

Observation XIX. — R. A..., tir. alg. Entré le 21 mars 1918.

Diagnostic : *chancres mous du prépuce et du fourreau*, bacille de Ducrey. Traité depuis son arrivée au chlorure de zinc, à l'iodoforme, aux pansements humides. Les chancres semblent être parvenus à cet état de sclérose des tissus, à ce stationnement de la plaie dont nous avons déjà parlé (observations XIII, XIV, XVI).

Le 21 avril, première application de la lavande.

Le 22, la plaie est rose, nette, l'amélioration a été immédiate.

Le 2 mai, le chancre est à peu près totalement cicatrisé. Le 7 mai, le malade sort de l'hôpital guéri.

Observation XXII. — D... Jules, 152e rég. d'inf. Entré le 20 mai.

Diagnostic : *chancre mou du prépuce, balanite* (bacilles de Ducrey, pas de tréponènes).

Soigné aussitôt à l'essence de lavande déterpénée.

En très bonne voie le 31 mai, sort guéri le 6 juin.

Observation XXIII. — G... Marcel, 4e génie. Entré le 1er mai 1918.

Diagnostic : *large chancre syphililique du prépuce* (dimension d'une pièce de deux francs). La plaie se cicatrise lentement sous les cautérisations au nitrate d'argent 1/5, et les applications de pommades au calomel. (Bien entendu le traitement mercuriel a été institué dès le premier jour).

Le 11 mai, on décide d'employer l'essence de lavande localement.

Le 22, le chancre est à demi-cicatrisé, la plaie se referme très vite ; le 29, la cicatrisation est complète.

Observation XXIV. — Ch... F., 5e tirailleurs. Entré le 25 mars.

Diagnostic : *chancre syphililique du frein, du sillon du prépuce*.

Pansements humides les premiers jours ; le 10, présence de tréponènes.

Le 11 avril, essence de lavande.

Le 21, cicatrisation à peu près complète.

Le 24, cicatrisation complète.

Observation XXV. — Jean C..., 3e C. M., 413 R. I.

Diagnostic : *deux plaies superficielles de la jambe* (chacune ayant les dimensions d'une pièce de cinq francs), plaies survenues accidentellement et infectées.

1° Application le 24 juillet ;

2° Application le 25 juillet et guérison le 26.

Observation XXVI. — C..., 10 Cie, 413e R. I.

Diagnostic : *plaies du bras gauche*, près de l'épaule (dimension d'une pièce de cinq francs), infection datant du 18 juin.

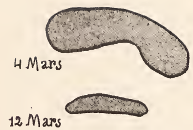
Guérison absolue en trois applications de lavande.

OBSERVATIONS NOUVELLES.

CHANCRELLES

Observation XXVII. — W...g Tsi To, travailleur colonial.

Chancrelle du prépuce (origine et date d'apparition impossibles à préciser), entré



le 4 mars 1919, sorti guéri le 19 mars.

Présence de bacilles de Ducrey dans le prélèvement fait au jour de l'arrivée.

Observation XXVIII. — V... G..., entré dans le service le 4 mars 1919.

Chancres mous multiples du prépuce. Ulcérations nettement surélevées, bourgeonnantes, au nombre de sept, affectant la forme ci-dessous.

Dès le premier jour lavande (présence de bacilles de Ducrey dans le premier prélèvement).

Le 6 mars, amélioration considérable ; les lésions se sont aplaties, sauf deux ; elles n'ont plus l'aspect bourgeonnant du

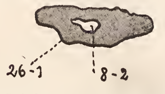


début ; elles présentent l'apparence d'érosions rosées, saignolantes, de bon aspect ; très peu de suppuration.

Dès le 12 le malade demande à quitter le service. Ce jour-là toutes les ulcérations sont nivelées ; la cicatrisation est rapide.

Le 19 mars, guéri, le malade sort.

Observation XXXIV. — P... — *Chancre mou du prépuce datant de 15 jours*, entré le 26 janvier 1919.



Le 5 février, presque cicatrisé.

Le 8 février il ne reste plus qu'une petite ulcération comme ci-dessus. Guéri quatre jours plus tard.

Observation XXXVI (Obs. incomplète du fait du départ du malade). — V..., consultant le 15 janvier 1919, permissionnaire du front, de passage à Grenoble, allant à G.

Deux chancres mous du sillon apparus il y a cinq jours, trois jours après un coït.

Prélèvement ce jour : nombreux bacilles de Ducrey ; polynucléaires, cocci divers.

Lavande, id.

Le 18 janvier 1919, trois jours plus tard, les plaies ont un excellent aspect.

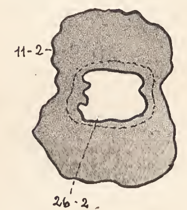
Prélèvement : aucun bacille de Ducrey ; polynucléaires.

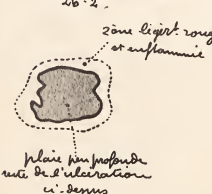
Le 21 janvier, nouvel examen d'un second prélèvement, pas de bacilles de Ducrey.

En très bonne voie de guérison, le malade repart au front, malgré nos ordres, ne voulant pas attendre sa cicatrisation complète.

Observation XXXVII (Obs. incomplète, le malade a quitté l'hôpital et a déserté). — H... Mohamed, travailleur colonial.

Large chancre mou du sillon, à cheval sur le prépuce et le gland, entré le 11 février 1919.





Prélèvement ce jour : bacilles de Duprey et cocci divers.

Dès le premier jour, application de lavande matin et soir.

Le 26 février il ne reste plus de l'ulcération très vaste ci-dessus que la petite plaie dont les dimensions sont données ensuite.

Le 27, le malade se sauve de l'hôpital et n'a pas été retrouvé.

ADÉNITES SUPPURÉES

Observation XXXVIII. — D... Ferdinand.

Deux chancres mous du sillon, adénite inguinale gauche. Entré le 28 décembre 1918.

Les deux chancres traités, dès l'arrivée, à la lavande, sont cicatrisés le 6 janvier 1919.

Mais le 8 janvier l'*adénite gauche doit être incisée.*

Le 21 janvier, l'évolution a été très rapide, tout à fait remarquable ; il n'y a aucun point de chancrellisation. Le malade se lève, marche. Il ne reste qu'un tout petit orifice par lequel on continue les mèches lavandées.

Le 11 février. Cicatrisé, sortant.

Observation XXXIX. — R... Camille.

Entré le 10 décembre 1918 pour *ulcération chancrelleuse du filet* occupant largement gland et prépuce (bacille de Ducrey dès le premier prélèvement).

Vu pour la première fois le *24 décembre 1918.* Le chancre reste stationnaire et semble arrêté dès son évolution : dès ce jour lavande. Le malade présente une grosse adénite droite en pleine évolution.

Le 6 janvier : le chancre est cicatrisé.

Ce même jour : incision très petite du bubon, injection d'essence de lavande pure dans la cavité vidée de son pus. Mèche lavandée à demeure.

Le 16 janvier. Très bel aspect.

Le 19 janvier. Guéri sortant.

Observation XL. — W..., voyageur de commerce.

Adénite suppurée droite (chancrelles, balanites, végétations).

Incision très petite du bubon le 12 janvier 1919. Injection de lavande dans bubon vidé, mèche, curetage des végétations, cautérisation de la petite ulcération chancrelleuse.

Jeudi 16 janvier. Troisième pansement, cicatrisation des lésions du gland et du prépuce, suppuration abondante du bubon.

18 janvier. Bon aspect, peu de suppuration.

30 janvier. Très bon état, plus de suppuration.

11 février. Avant-dernier pansement.

14 février. Guéri. Dès le 20 janvier, malgré mes conseils, ce malade s'était remis à ses affaires. Les pansements ont été réduits au strict nécessaire.

Observation XLI. — M...

Chancre mou sous-prépucial. Balanite Cicatrisés quand j'ai vu le malade.

Adénite suppurée gauche.

Incision le 30 décembre 1918. Injection de lavande pure, et mèche lavandée à demeure.

Le 21 janvier, très bon état.

Le 5 février, guéri sortant.

Observation XLII. — V. K. C..., travailleur colonial, entre dans le service le 29 novembre 1918, pour *ulcérations sous-prépuciales probablement dues au Ducrey.*

Vu par moi pour la première fois le 24 décembre ; il ne semble pas qu'il y ait d'induration ; impossible de le faire décalotter. Suppuration abondante. Lavande injectée sous le prépuce.

Le 31 décembre. Amélioration considérable, plus de suppuration.

Le 16 janvier. Sortant guéri.

Ce même malade revient avec une *adénite suppurée droite*, le 4 mars 1919. Incision le 5.

Le 12 mars, presque tout à fait cicatrisé.

Le 20 mars, il sort guéri.

Observation XLIII. — P... P..., gendarme.

Entre dans mon service le 4 janvier 1919 pour *adénite inguinale gauche suppurée.*

On constate la présence d'un chancre du prépuce non cicatrisé (dimension d'une lentille) et la cicatrice d'un chancre du frein.

Contracté et soigné à Amiens, ce chancre nécessita, dit le malade, cinquante et un jours d'hôpital et vingt injections intra-musculaires et six intra-veineuses (!?).

Incision du bubon le 4 février. Injection de lavande dans le bubon vide ; puis mèche lavandée.

Le 26 février, à peu près cicatrisé.

Le 19 mars. Sortant guéri.

Observation XLVII. — M. B...

Venu me consulter le 27 mars 1919. Syphilis à l'âge de 16 ans. Wassermann + à Pasteur en 1917.

Lésion tertiaire du quatrième orteil gauche.

Lésion peu profonde, ayant les dimensions d'une pièce de un franc, située sur la face externe de l'orteil. Infectée, suintante.

Dès la troisième application de lavande faite trois jours après la visite du malade, la plaie est à peu près totalement cicatrisée.

Traitement mercuriel tous les deux jours (cyanure 002). Cicatrisée au dixième jour.

Or, depuis quatre mois, ce malade a essayé de tous les produits, pommade au calomel et autres.

ULCÉRATIONS EXCORIATIONS ET PLAIES SUPPURÉES, NON VÉNÉRIENNES

Observation XLVIII. — D..., 9e Cie, 413e R. I.

Excoriation du dos du pied droit occasionnée par la chaussure.

Dimension : une pièce de cinq francs.

Traité le 31 août, il revient à ma visite le 1er septembre, tout à fait cicatrisé.

Observation XLIX. — G..., 10e Cie, 413e R. I.

Large plaie infectée superficielle de la face externe du genou droit.

Guéri en deux applications avec un jour de repos.

Observation L. — G..., 21e génie. Venu à moi P. S., à Serres, août 1918, pour : *plaie infectée de la face postérieure du cou-de-pied, datant de dix-huit jours.*

On aurait, selon lui, essayé à ce jour

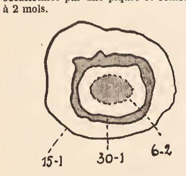
tous les moyens courants (pansements secs, pansements humides, poudres de zinc, pommades et poudres diverses).

Une application.

Vingt-quatre heures après, la plaie est sèche et cicatrisée (Revu en parfait état quinze jours plus tard).

OBSERVATION LI. — G... Entré dans mon service le 15 janvier 1919, pour :

Ulcération (dimension ci-après) située à la face postéro-externe de la jambe gauche, occasionnée par une piqûre et remontant à 2 mois.



Trois jours après la première application, la plaie a bon aspect ; elle ne suppure plus.

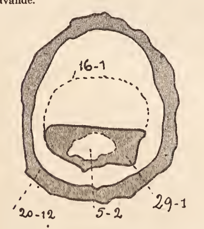
Sort guéri le 14 février 1919.

OBSERVATION LII. — G... Alphonse, 38e Inf. Entré le 20 décembre 1918, pour :

Ulcération infectée du tiers inférieur de la jambe gauche.

Dimension : ci-dessous, remontant à deux mois (pas de cause connue).

24 décembre : première application de lavande.



31 décembre : amélioration notable ; le fond sanieux et purulent au premier jour est maintenant bourgeonnant et rosé.

Le 16 janvier. Plaie réduite de moitié.

Le 10 février. Cicatrisation totale : le malade sortira le 26 février.

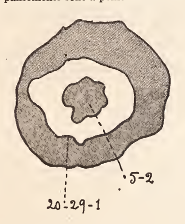
OBSERVATION LIII. — D... Mathieu. Entré le 12 décembre 1918, pour :

Plaie de la jambe gauche, face antéro-externe, ayant un diamètre d'environ trois centimètres et demi.

La plaie est profonde, sphacelée et suppure abondamment.

Le 31 décembre la plaie n'a été influencée par aucun des traitements courants (chl. de zinc, pansements humides, etc.). On fait une application de lavande.

La plaie est rapidement modifiée et, comme nous l'avons toujours observé, le fond devient rosé, bourgeonnant et s'est débarrassé du pus et des tissus sphacélés, les pansements sont à peine souillés.



Le 20 janvier la plaie s'est cicatrisée sur un centimètre environ, sur toute sa circonférence.

La lavande étant venue à nous manquer du 20 au 29 janvier les cautérisations sont arrêtées ; la plaie reste alors stationnaire et ne progresse plus.

Du 29 janvier au 5 février, cicatrisation rapide. Le 5 février elle n'a plus qu'un centimètre de diamètre. Guéri le 10, ce malade sort le 18 janvier.

La privation de lavande nous procura ici une expérience intéressante.

OBSERVATION LV. — M... André, 140e R. I., entré le 15 janvier 1919, pour :

Plaie infectée du tiers inférieur de la jambe gauche. Dimensions : une pièce de cinq francs.

Sort guéri le 22 janvier 1919.

ULCÉRATIONS ET PLAIES PAR BRULURES (YPÉRITE)

OBSERVATION LVI. — A... Mathieu, dépôt du 140e R. I., entré le 30 décembre 1918, pour :

Large brûlure superficielle de la cuisse gauche (face externe). Brûlé le 8 septembre dans l'Aisne. Hospitalisé à Tours, un mois de convalescence.

Depuis le 2 décembre, apparition de petits points ulcérés, excoriés, saignotants.

Application de lavande dès le premier jour et pansement habituel.

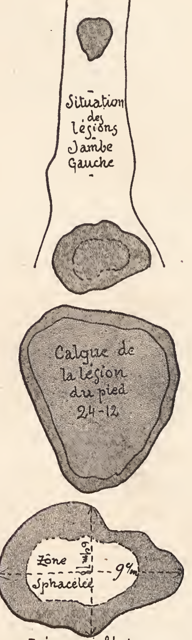
Le 31 décembre. Cicatrisation des points ulcérés.

Le 6 janvier. Sort guéri.

OBSERVATION LVII. — R..., entré le 20 décembre 1918.

Deux larges plaies à la jambe gauche.

L'une au tiers moyen, face antérieure de la jambe, ayant le diamètre d'une pièce de cinq francs et à peu près la forme d'un triangle à sommet inférieur.



L'autre située sur le dos du pied et ayant un diamètre transversal de neuf millimètres et vertical de six centimètres sept.

Le 24 décembre : première application de lavande sur la lésion du tiers moyen.

Le 31 décembre : grosse amélioration, plaie nette, rosée, bourgeonnante. Donc on traitera les deux plaies à la lavande.

Le 16 janvier : les plaies ont un excellent aspect, sont nettes, rosées, bourgeonnantes.

Toute la plaie inférieure est débarrassée du tissu de sphacèle et du pus qui l'infectait.

Mais la lavande appliquée sur les tissus bourgeonnants et saignotants à vif, provoque des douleurs trop vives.

Estimant que les plaies sont en bonne voie de cicatrisation et débarrassées des tissus sphacélés et purulents, nous cessons les applications de lavande et ne faisons plus que des pansements à l'eau bouillie.

La cicatrisation se fait très vite.

Le 11 février le malade sort guéri.

CUIR CHEVELU

Je n'ai tenu à joindre cette observation aux précédentes que dans le but d'indiquer dans quelle nouvelle voie, mes prochaines recherches seront dirigées, et pour bien montrer que je crois fermement aux avantages que présentera la lavande dans certaines lésions du cuir chevelu, en particulier dans les pityriasis secs.

Observation LXVII. — Mme X..., 28 ans.

Chute abondante des cheveux. Pityriasis du cuir chevelu, malgré des soins constants, lotions, frictions, schampoings. Extrêmement abondante et comme toujours particulièrement au niveau des pariétaux et de l'occipital.

Cette personne accuse des démangeaisons intolérables ; la nuit, elles semblent s'exarcerber, d'où insomnies, céphalées ; il, semble, dit-elle, « *que ma tête est lourde* » et dans un cas de ce genre, cette impression m'a déjà été donnée.

Enfin la chute des cheveux impressionne vivement ; elle est effectivement très abondante et devant moi, une masse de cheveux est détachée par une faible traction. Le peigne enlève des touffes de cheveux.

Le cuir chevelu est très sec, couvert d'une couche de pellicules.

Ce même jour je fais une première application d'essence déterpénée *pure* sur tout le cuir chevelu à l'aide de petits tampons de coton, montés sur pinces. Friction énergique du cuir chevelu, entre les cheveux pris en petits paquets.

Le 29 avril, la personne revient très satisfaite, ravie : de plus, elle prend soin de souligner les points suivants :

La friction d'hier n'a eu aucun des inconvénients d'une pommade ;

Faite assez tard dans l'après-midi, elle n'a pas taché le lit grâce à la simple protection d'un léger bonnet ;

Le cheveu est aujourd'hui bien brillant, très beau, léger, bouffant ;

Les *démangeaisons ont complètement disparu*. Nuit excellente.

Observation de coquetterie : l'ondulation qui avait été faite hier avant la consultation n'a pas été modifiée, n'a en rien été changée du fait de la friction.

Et cela, me dit-on, est « fort bien » !

Enfin, je constate : que la malade est débarrassée de la plus grande partie des pellicules. Le cuir chevelu est presque débarrassé.

La coiffure refaite devant moi n'amène que de rares cheveux brisés.

La teinte du cheveu n'est en rien modifiée par la lavande ; il est inexact de prétendre qu'elle brunit le cheveu.

Deuxième application d'essence pure (même méthode).

Le 1er mai quelques rares cheveux sont encore tombés. Plus aucune démangeaison.

Cuir chevelu tout à fait débarrassé des pellicules, brillant et net.

Observation LXVIII. — Je citerai enfin le cas suivant :

Dans un cas de *pelade* à très larges et très nombreuses plaques, les lotions de lavande pure, quotidiennes m'ont amené une repousse très rapide. F... (soldat, 4e génie).

⁂

Les premiers essais d'essence déterpénée de lavande en tant qu'antiseptique et bactéricide ont été faits sur des plaies « de mauvaise nature », plaies infectées et suppurées, gangrène du pied après coup de feu, ostéite fistulisée du fémur. Les résultats furent excellents, mais ils devaient être tout à fait remarquables lorsqu'ils s'adressèrent à la *chancrelle*, puis à l'*adénite chancrelleuse* ; des observations nombreuses ont montré la rapidité de l'évolution des lésions, la cicatrisation remarquablement activée ; dans les adénites, la redoutable chancrellisation a toujours été arrêtée et la cicatrisation complète a été obtenue en moins d'un mois.

Pour les plaies, il est bon de tâter le terrain ; si la plupart des plaies infectées ne présentent aucune réaction inflammatoire après plusieurs applications de lavande pure, il n'en est pas moins préférable de recourir à des solutions faibles (10 p. 1000, ou fortes 100 p. 1000) suivant les cas. Dans les cas d'ulcères variqueux en particulier, nous pensons que la solution faible est un excellent antiseptique.

Nous avons aussi obtenu de très bons résultats (brûlures par ypérite notamment) en procédant de la façon suivante :

Application d'essence déterpénée de lavande pure pendant 4 ou 5 jours puis pansements à l'eau bouillie pendant 4 ou 6 jours ; enfin pansement sec avec poudre d'amidon ou de bismuth.

Dans les cas de chancrelles, pas d'hésitation : l'essence pure, puis poudre d'aristol et panser à sec. Pour l'adénite, après incision *infiniment petite* et évacuation du pus par pression, injection d'essence pure et mèche lavandée à demeure ; pansements quotidiens. A la fin, panser à sec, après simple nettoyage de la plaie à la lavande.

Février 1919.

Dr Jean Marchand.

LES VARIÉTÉS DE LAVANDE

Dans la Drôme, les Hautes-Alpes, croît surtout le *L. delphinensis* à tiges robustes, à hampes flexueuses, à feuilles lancéolées, étalées et dressées. D'un parfum discret, il donne un produit sans rival au point de vue contenance en éthers et mérite le titre de Reine de la belle tribu.

Une autre variété, le *L. fragans* à rameaux courts, nombreux, grêles et raides, d'une couleur bleu foncé, s'élève à de moindres altitudes. L'essence ne le cède guère comme finesse à celle du Delphinensis, mais le rendement serait inférieur d'après nos expériences répétées.

D'autre part, sur les côteaux méditerranéens, se montre le *spic* dont les épis sont ramifiés au sommet. (*L. Latifolia*).

Le *L. fragrans* et le *spic* se marient à merveille : il en est résulté l'hybride : *L. fragans* × *latifolia* chaten, lavandin ou badasso de la Provence. Cette variété, qui ne peut se reproduire, prend un développement extraordinaire, jusqu'à 3 mètres 50 de tour. Son odeur est intense, mais moins agréable que chez les deux L. officinales et ne saurait fournir qu'une essence grossière que la parfumerie fine n'acceptera jamais.

Il s'en est cependant planté quelques hectares, mais c'est un exemple à ne pas suivre.

L. L.



Un champ de Lavande en fleur.


ESSENCES FRANÇAISES
DE MONTAGNE



POLAK & SCHWARZ

ZAANDAM ET HILVERSUM

(HOLLANDE)

NOUVEAUTÉS POUR
LA PARFUMERIE

ESSENCE FLORALE DE :

JASMIN DE NICE
MATIN DE L'ORIENT
MUGUET DE MAI
ROSE DE PERSE
LILAS MIGNON
MYRIDIAL

DÉPOT pour la FRANCE

ÉTABTS
Polak & Schwarz
47, Rue Victor-Hugo
BOIS-COLOMBES
(SEINE)

Téléphone :
Bois-Colombes 270

PROD. CHIM. AROMATIQUES
HUILES ESSENTIELLES




3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à ST ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
NOUS AVONS CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES
LES PLUS VASTES
PLANTATIONS DE LAVANDES
(NE PAS CONFONDRE AVEC DES LAVANDERAIES SAUVAGES SIMPLEMENT LABOURÉES)
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION
DE TOUTES
ESSENCES
INTERESSANT
LABRANCHE
MAISON
FONDÉE
EN
1795
PAL

Notre enquête au Pays des Lavandes

Pour comprendre l'incomparable charme de la lavande, il faut avoir la bonne fortune de se trouver au milieu d'une plantation en pleine floraison.

Alors, sur un espace quelquefois immense, il semble que le sol soit recouvert d'un épais tapis de velours changeant, mauve et vert, qui épouse étroitement les contours vallonnés du terrain.

MM. Lamothe et Cornillac étudient les parasites de la Lavande.

Dans le cadre majestueux des montagnes, sauvage, comme dans le Diois, grandiose, comme dans le Briançonnais, désertique comme sur les plateaux du Ventoux, les plantations, petites ou grandes, jettent leur note de grâce, de lumière et de parfum.

Pour qui a connu les lavanderaies sauvages d'il y a quinze ans et qui retrouve dans les décors familiers, pauvres et agrestes autrefois, les riantes lignes de touffes bleues, l'effort accomplit paraît immense et fructueux.

C'est par milliers d'hectares, en effet, que les lavandes ont été plantées partout, alors qu'il y a vingt ans environ, seules les lavanderaies « Marie » pouvaient servir d'exemple. Les conseils des protagonistes de la lavande ont été bien suivis et les pauvres villages de montagne donnent aujourd'hui des preuves manifestes d'une réelle prospérité.

Un voyage au pays des lavandes au moment de la floraison et de la distillation est à conseiller à tout parfumeur qui aime son métier.

On peut descendre par la vallée du Rhône comme nous l'avons fait et revenir par la route des Alpes qui réunit Nice à Grenoble et est sillonnée par les confortables cars du P.-L.-M.

Avant toutes choses, faire un pèlerinage chez le « Père de la Lavande », M. Lamothe, à Beaurepaire d'Isère. C'est un savant et un savant modeste et désintéressé. Il a toujours, en effet, défendu la lavande et les lavandiers ; il a combattu toute sa vie en faveur des départements de nos montagnes qu'il voulait plus riches et plus prospères. Il a réussi et les plantations actuelles de lavande, si nombreuses, sont son œuvre et la *Parfumerie Moderne* est fière de lui avoir depuis 19 ans prêté son concours dévoué et actif.

A Valence, s'arrêter, comme nous l'avons fait, et visiter le domaine des Oréas, à M. Cornillac, un des plus aimables lavandiers de la première heure.

Après Valence, il faut se diriger sur Saillans, dont la fleur est réputée, puis sur Nyons, ou M. Albin Cartier a créé un centre très actif de négoce d'essence, car « la Lézardière » offre un bienveillant accueil à tous ceux que la lavande intéresse. Saluons en passant les délicieux pâtés de grives du réputé maître queux Colombet dont la célébrité est bien méritée.



Ph. P. M.

MM. Oddo et Chatelus à Saint-André-des-Alpes.

De Nyons à Buis-les-Baronnies où se préparent les plus beaux calices secs de la région, par le col d'Ey, c'est une excursion de choix pour le touriste. Les gorges de l'Aygues, puis celles de l'Ouvèze nous amènent à Vaison-la-Romaine dont les richesses archéologiques doivent retenir l'attention des plus profanes.

Le distingué maire de Vaison, M.













A gauche : Les petits vendeurs de lavande au Dauphin, route du Lautaret (Photo P. M.). — Les touristes cueillent la lavande avant le col (Photo P. M.). — Alambic auto-générateur pour la lavande, construction Jautreau Frères à Grasse.

A droite : Vue de Saint-André-des-Alpes (Photo P. M.). — Lavanderaie Lautier à Saint-André-des-Alpes (Photo Lautier). — Lavanderaie Lautier à Saint-André-des-Alpes (Photo P. M.).













A gauche : Une antique distillerie au Moulinet (A.-M.) (Photo Lautier). — Vue de Sault de Vaucluse et de ses lavanderaies (Photo P. M.). — Une belle lavanderaie en fleurs (Photo Lautier).

A droite : Une distillerie moderne à Noyers-sur-Jabron, Usine Pilar. — Le Plan de Ferrassière et ses cultures (Photo P. M.). — Le Revest de Bion (Photo P. M.).

Ulysse Favre, président du Conseil général de Vaucluse et lavandier convaincu, est le plus érudit et le plus charmant des hommes et si la bonne fortune place sur les pas du voyageur l'abbé Sautel, l'archéologue infatigable et découvreur sans pareil de merveilles d'art, il aura dès cet instant, la sensation que ce voyage est sans égal en France.

De là, il faut voir le Ventoux; le Ventoux de Mistral; le Mont chauve, si bien nommé et couvert de lavande presque jusqu'à son sommet blanc de pierrailles qu'on prendrait, avec un peu d'imagination, pour de la neige.

Montbrun-les-Bains, charmante bourgade médiévale appréciée pour ses eaux thermales est connue aussi pour le charmant accueil qu'y fait M. Reynaud fils à ses amis et aux lavandiers de tous pays. C'est à M. Reynaud que nous devons la connaissance des gorges de la Nesque et du Jabron, qui de Sault à Carpentras et à Apt offrent le plus tragique et le plus extraordinaire spectacle. Les deux Amériques n'offrent pas de paysages comparables à ceux du Ventoux, et, en France, seules les gorges du Verdon ont la beauté de celles de la Nesque.



Ph. P. M'
Au Lautaret, les touristes ne trouvent ni fleurs ni essence.

Sault, vieil oppidum néolitique est l'apanage de la Société la Lavande française aux immenses domaines si bien cultivés et fermière du Ventoux. La distillerie de la Loge, qui traite un million de kilos de fleurs est la plus parfaite, de l'avis des hommes de l'art.



Ph. P. M
MM. Oddo et Chatelus à Saint-André-des-Alpes.

Ferrassière, aux plateaux sauvages, possède de belles cultures aménagées par MM. Lautier dans les anciennes baïassières naturelles. Le Revest du Bion, fief des de Jocas, autrefois triste et désolée bourgade, devient coquette et s'enrichit de ses cultures. MM. Seymard, Julien Guigue, A. Vial et leurs collaborateurs sont fiers de montrer leurs beaux domaines dont les lavandes sont de qualité particulièrement appréciée.

Banon a ses distilleries, Saint-Etienne-les-Orgues ses cultures récentes, au flanc de la montagne de Lure et la grande route nous ramène vers Apt et le Lubéron où les lavandes ont l'odeur de la truffe. Les distilleries Grégoire et Tombarel y sont, entre autres, remarquablement outillées.

D'Apt, ne pas oublier la visite du château de Lourmarin au regretté Laurent-Vibert et dont la réfection est maintenant superbement terminée.

Remonter au nord vers Sisteron où l'on visitera les plantations de la maison Pilar Frères, puis à Digne, siège de la foire annuelle de la lavande, que M. Niquet, directeur des services agricoles, organise avec tant de compétence et de dévouement avec l'aide dévouée de la municipalité.

De Digne à Barrème la route n'est pas très bonne, mais elle possède, au soleil couchant, certains aspects ravissants. L'essence de Barrème, autrefois monopolisée par l'usine allemande est l'objet d'une assez vive compétition... Signalons les noms bien connus des spécialistes de cette région : MM. Silvy et ses fils, Chauvet, Faure, Selin et la maison Lautier fils.

Le gracieux village de Saint-André-de-Méouilles (Saint-André-des-Alpes), est aussi conquis à la lavande. Mais on y fait aussi dans des paysages exquis, des campings délicieux.

M. Oddo nous y a fait connaître les vastes plantations Lautier et la technique de la culture. Nous avons pu nous rendre compte sur place fort exactement de ce qu'un bel effort de patience et d'énergie peut donner comme résultat.

M. Oddo qui est aussi apiculteur, nous a souligné l'intérêt que les lavandes offrent aux éleveurs d'abeilles

puisqu'on ne doit couper la lavande qu'après la chute des corolles, et par conséquent, après que les abeilles ont fait leur récolte de nectar.

Annot, c'est la ville pittoresque par excellence au milieu de ses roches curieuses et qui semblent menacer de leur poids mal équilibré toutes les maisons du village. Les rues ogivales sont charmantes et les lavandes d'Annot doivent beaucoup à l'initiative du regretté M. Gamet. Son enthousiasme, du moins, a créé des adeptes, et malgré son insuccès personnel, il faut rendre hommage à son effort.

D'Annot à Grasse, c'est en auto, une promenade exquise, et les parfumeurs grassois nous ont fait le meilleur accueil : c'est que la lavande représente un gros article d'exportation et que tout effort pour faire connaître cette splendide huile essentielle doit être favorisé.

Merci donc aux maisons Chiris, Roure Bertrand fils, Lautier fils, Tombarel frères, Pilar frères, notamment, de l'empressement qu'elles ont mis à nous documenter.

Le domaine de Puberclaire de la maison Chiris est parmi ceux de la région qui sont le plus remarquable. Le temps nous a manqué pour visiter les montagnes des Alpes-Maritimes et celles du Var dont les pittoresques décors ont fait l'objet d'un numéro spécial de cette revue, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Le retour peut se faire par le col d'Allos si pittoresque, ou par Ubaye, Savines et Embrun, dont les essences sont recherchées pour leur bouquet très particulier. D'Embrun à Briançon les plantations sont rares, mais les lavanderaies naturelles apportent leur important contingent de fleurs à la distillerie.

Au col du Lautaret, il est impossible de trouver à acheter le moindre flacon d'essence ou le plus petit bouquet de fleurs, et cependant, à quelque cent mètres du col, les touristes cueillent de beaux bouquets devant le panorama grandiose et imposant de la Meige et du Pelvoux.

Un peu plus loin, au Dauphin, les enfants assiègent les voitures et vendent leurs petits bouquets. La maison Blamys, de Grenoble, a loué un magasin et est la seule à vendre des flacons d'essence aux touristes. Puisse-t-elle réussir et être imitée !

Nous conseillons aussi au parfumeur-touriste le retour par Die et le Diois bien connu par le premier syndicat de lavandiers qui y fut fondé en 1906. Le col du Rousset est un des plus beaux cols des Alpes, on peut y cueillir non seulement la lavande, mais une flore alpestre très variée et très riche. L'adieu à la Provence, du haut de la Terrasse du Tunnel, est un coup d'œil qui, à lui seul, vaut un voyage.

Au-delà du tunnel, c'est le Vercors bien connu des touristes lyonnais, délicieux par son aspect très particulier qui l'apparente aux plus beaux sites des Carpathes : mais de lavande point... les brouillards ne la laissent pas prospérer et son domaine s'arrête là.



Une belle plantation à la Société La Lavande Française.

On peut aussi revenir par Gap où le distingué M. Arthaud développe avec succès la culture de la lavande.

Si le Dévoluy est pauvre en lavande, en revanche d'Orcières à Luc par As-

pres-sur-Buech, les lavanderaies sauvages sont riches en fleurs éthérées, quoique faibles de rendement.

Serres et Laborel ont leurs distilleries et M. Maigre à Laborel est un protagoniste actif de la cause de notre sympathique labiée.

En résumé, nous nous faisons un devoir de rendre hommage à tous ces hommes dont certains ont des situations si importantes qu'il semble qu'il n'y ait pour eux qu'un bien faible intérêt à apporter tant d'activité à la production de la lavande. Cependant si grande est sa nécessité en parfumerie, si utile sa culture pour ceux qui en vivent dans des régions où le sol se refuse à d'autres productions, qu'on ne peut que demander à ceux-là mêmes, non seulement de continuer, mais d'augmenter encore leur effort. Nous sommes persuadés, devant tant de bonne volonté et tant d'esprit de conciliation, qu'une entente générale permettra facilement de stabiliser le cours d'une essence aussi indispensable que celle de la lavande. Pour cela, nous faisons toute confiance à ceux qui ont bien voulu nous confier leur désir d'arriver à une stabilité rendant la vie possible à tous, sur des bases raisonnées, évitant toute spéculation.

Claude CHATELUS.

M. Arthaud nous apporte le patronage du Conseil Général des Hautes-Alpes

M. Rodolphe Arthaud est un lavandier de vieille date. Conseiller général des Hautes-Alpes, Conseiller du Commerce extérieur, il n'a cessé de s'intéresser avec passion à la lavande et c'est à ce titre qu'il est devenu administrateur directeur de *La Lavande Alpestre*, qu'il a fondée en 1921 et de l'Union des Producteurs des Alpes et de Provence qu'il a également fondée, en 1925.

Pour donner l'exemple à ses concitoyens, il a remis en valeur dans les Hautes-Alpes, plus de 30 hectares de terrains autrefois cultivés et tombés en friche pendant la guerre.

Cet exemple a été suivi dans cette région qui, pendant si longtemps était restée indifférente.

M. Arthaud a bien voulu nous accorder un entretien et à son avis on doit approuver ceux qui rendent à la culture les terrains de montagne devenus improductifs depuis plusieurs années, en y plantant de la lavande; mais il s'élève contre la tendance qui s'est manifestée dans certaines régions de remplacer des vignes ou des blés en pleine production par des plantations de avande.

Très intéressé par notre campagne en faveur de la lavande, M. Arthaud a bien voulu insister auprès de M. Victor Peytral, sénateur, ancien ministre et président du Conseil général des Hautes-Alpes, pour que cette Assemblée accorde à notre revue son haut patronage, comme l'ont déjà fait les conseils généraux des autres départements producteurs de lavande.



Vue de la distillerie de la Loge (Sté L. F.). Les réfrigérants.

M. Peytral lui a répondu par la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir reconnaissant de reproduire :

« Mon cher Collègue et Ami,

« Vous avez bien voulu me transmettre une lettre du directeur de la revue *La Parfumerie Moderne*, demandant pour cette intéressante publication une subvention du Conseil général.

« J'apprécie le grand intérêt de la question traitée par cette revue, pour notre département producteur de lavande et je ne puis qu'approuver l'initiative prise par la *Parfumerie Moderne*.

« Le président du Conseil général des Hautes-Alpes se joint donc très volontiers à ses collègues des départements voisins pour donner son patronage à l'œuvre entreprise.

« Croyez... etc.

« Signé : Victor PEYTRAL. »

Nons remercions MM. Peytral et Arthaud, et nous sommes très heureux d'avoir rencontré cet appui unanime dans tous les départements producteurs. Nous ferons de notre mieux pour diffuser à l'étranger le désir de connaître mieux notre lavande française.

La Rédaction.

UNE BONNE ÉCOLE

Ce fut l'Ecole primaire supérieure de Riez. D'abord collège, puis E. P. S., elle est aujourd'hui cours complémentaire. Sa déchéance, pourrait-on dire, précipitée, n'est due qu'au manque de communications rapides. Les autobus sillonnent bien les Basses-Alpes, mais cela ne suffit plus aux familles. Il faut le chemin de fer. Cependant, les services que cette école a rendus depuis sa création (1882) sont incalculables.

Dès 1896 (E. P. S.), on y avait créé une section agricole, au programme de laquelle fut ajouté, pendant la Grande guerre, l'enseignement de l'apiculture et de la lavandiculture.

Le vrai créateur de cette dernière branche fut M. Tapie inspecteur primaire faisant fonction d'inspecteur d'académie, à Digne. Il est en ce moment inspecteur primaire à Marseille.



Laboratoire d'analyses de l'E. P. S., de Riez.

Grâce à l'influence de M. Tapie, à ses directives, à la municipalité de Riez, un champ de démonstration et toutes sortes d'instruments (petit alambic de 55 litres, balance pour la détermination de la densité des essences, trébuchet sensible à 1/10e de centigramme, appareils perfectionnés pour le dosage des essences) furent mis à la disposition de l'école.

Les plantations de lavande à Riez.

Les enfants de Riez et les élèves des environs, pensionnaires à l'école, apprirent tout ce qui se rapporte à la culture de la lavande, laquelle pousse spontanément dans les coteaux arides. Aujourd'hui, en toute connaissance de cause, ils peuvent se livrer à cette culture lucrative. Tous ont appris et apprennent encore à cultiver cette plante qui contribue à embaumer notre « gueuse parfumée », à la distiller et à doser l'éther de ses essences.

Il est aussi de notre devoir de signaler que ce résultat, inespéré il y a quinze ans, a été acquis, grâce à la brochure publiée sous les noms de M. Lamothe, Dr du C. Cre du Grand-Serre et de M. Gattefossé, chimiste à Lyon.

Grâce à eux, le pays s'enrichit, les paysans ont moins envie d'aller à la ville, où les « cailles ne tombent pas toujours rôties »; ils trouvent, chez eux, la façon de « mieux vivre », avec le confort inconnu jusqu'à ce jour, mais que mérite tout travailleur.

Merci à ces premiers propagateurs.

De son côté, l'Union Agricole des Basses-Alpes ne manque pas à son

devoir, ainsi que le prouve le petit entrefilet suivant publié par le *Petit Provençal*, journal local : « Le rapport « de l'Office Agricole vient de publier « sur son fonctionnement en 1925 fait « ressortir les heureux résultats ci- « après :

« La pépinière de lavande, de Riez, « a produit 90.000 plants, que l'on a « pu céder à prix réduit à 29 agricul- « teurs. Il a été fait de nouveaux « semis, afin de procéder à une nou- « velle distribution à l'automne pro « chain. »

Nous pensons que cela est de la bonne politique : faire part aux autres des connaissances utiles que l'on a acquises en leur apprenant à travailler.

E. DAUPHIN
(*Off. Inst. Publ.*).

Un Avis officiel

Nous avons reçu la lettre suivante en réponse à la lettre de M. Lamothe, publiée dans notre numéro du mois d'avril :

OFFICE NATIONAL DES MATIÈRES PREMIÈRES VÉGÉTALES POUR LA DROGUERIE ET LA PARFUMERIE, 12, AVENUE DU MAINE, PARIS.

Paris,

Monsieur le Directeur de *La Parfumerie Moderne*.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec autant plus d'intérêt la lettre de M. Lamothe que celui-ci y a exprimé des idées que je n'ai cessé de défendre en qualité de président du Comité interministériel des Plantes médicinales, et de directeur de l'Office national des Matières premières. Si, en 1921, à la réunion tenue à Grasse au début de notre mission d'études sur la lavande, j'ai préconisé l'emploi de méthodes de culture et de distillation susceptibles d'améliorer le rendement et la qualité de l'essence de lavande, c'est qu'avant tout je désirais que ce produit, essentiellement français, fût dans les conditions les plus favorables pour trouver le maximum de débouchés sur les marchés extérieurs.

Durant toute cette mission, je n'ai cessé de recommander la prudence aux nombreux cultivateurs rencontrés sur notre passage, et dans les conclusions de notre rapport de mission, je signalais la nécessité d'empêcher le consommateur, par une publicité bien comprise, de s'accoutumer aux produits de remplacement.

Vint la Commission d'Etudes de la Lavande réunie, sur mon initiative, au ministère du Commerce, le 11 mai 1921, et nous y fûmes tous unanimes à reconnaître les dangers d'une surproduction. A cette commission, je démontrai l'intérêt urgent de rechercher les moyens propres à développer la consommation de la lavande, en même temps que j'esquissai les grandes lignes d'une propagande à entreprendre dans ce but.



La cueillette aux Roussons (1.000 m. d'altitude). Propriété La Lavande Française.

Le compte rendu de cette commission démontre à l'évidence que le danger signalé aujourd'hui par M. Lamothe avait été entrevu par bon nombre de ceux qu'intéressait la question, dès 1921.

Avons-nous été entendus ?..... Avons-nous été suivis ?..... Je ne vous apprendrai rien en vous disant que d'aucuns ont accueilli notre enquête avec scepticisme.

A la première foire aux lavandes de Digne, en compagnie de notre regretté président Michel, j'ai poussé à nouveau un cri d'alarme et j'ai tenté de démontrer aux producteurs et aux industriels de la lavande la nécessité de s'unir et d'entreprendre une campagne de publicité collective en France et à l'étranger pour faciliter l'écoulement d'un produit qui risquait de rester invendu.

Mais il semble bien que, comme dans le passé, chacun avait voulu agir à sa guise et cette politique d'action en ordre dispersé sera peut-être fatale à la lavande comme elle l'a été dans bien d'autres cas.

Nous continuerons ici notre tâche avec toujours l'ardent désir d'être utiles à tous. Avec les mêmes conseils de prudence, nous répondrons aux producteurs qui s'adresseront à nous.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Signé ; Prof. PERROT.

LA LAVANDE DANS L'ANTIQUITÉ

Il n'est pas encore démontré, malgré les travaux des botanistes et des historiens, que le terme de Nard celtique qui revient si souvent dans la littérature antique, ne concerne pas la lavande vraie.

Sans doute le *Spica nardi* est-il notre aspic actuel et le *Nardus stoechas* la lavande des stoechades : mais le *Nardus syrica*, le *Nardus indica*, et le *Nardus celtica* sont des plantes moins bien déterminées, et j'incline volontiers à reconnaître dans le célèbre *Celtica* notre lavande actuelle.

Au XIVe siècle, ce que l'on appelait l'huile de Nard était l'huile dans laquelle on avait fait infuser des Rhizomes de Nard indien (*Nardostachys jatamansi* D. C.), une valérianée odorante, plutôt médicale d'ailleurs que propre à la parfumerie, mais ce n'est pas une raison suffisante pour conclure que le Nard celtique était aussi une valériane, et comme l'a dit le botaniste Jean Gattefossé, la valériane celtique, dont la récolte aurait été insuffisante à mon avis, pour alimenter la parfumerie dans les régions à civilisation grecque. Il ne faut pas oublier, en effet, que si, pour nos régions françaises la civilisation romaine a été d'une influence prépondérante, il n'en est pas moins vrai que toutes les Gaules écrivaient en grec ou en caractères grecs avant les invasions romaines et que l'on retrouve dans toute l'Europe l'influence de la civilisation grecque très profondément ancrée, à des époques où la civilisation romaine était encore dans l'enfance.

Or, les Nards, s'ils ont été appréciés des romains, étaient connus bien avant eux.

Les études de Dioscoride, Pline, Scribonius, Lagus, qui s'étendent longuement sur le chapitre des Nards ne font que reproduire, d'une façon souvent vague et inexacte, des traditions plus anciennes.

Dioscorides, le plus clair d'entre eux, ne parle guère que de la lavande stoechas. On sait que les îles d'Hyères ou Stoechades ont été ainsi nommées du grec stoichades, qui signifie « rangées en ligne ». Il dit notamment : « Le Stoechas (Stica) croist auprés des Gaules, en certaines isles étant vis à vis de Marseille qui sont ainsi nommées stoechas, et dont cette herbe aprins le nom. Cette herbe produit des iettons gresles et menus et a sa chevelure semblable a celle du thym. Toutefois sa fueille est un peu plus longue, estant aucunement amére, mordante et piquante au goust. Sa décoction est autant bonne que celle de l'hyssope aux accidents et deffaux de la poictrine. On la met en préservatifs et contre-poy-



Une baïassière.

sons. Elle subtilise toutes les parties nobles et généralement toute la complexion de la personne et a vertu de fortifier, corroborer et desopiler toutes les parties du corps. »

Spic et Nard eurent pendant la période romaine toute la faveur des thérapeutes et j'estime que le Nard celtique avait préparé la voie à ces succédanés de basse altitude, car il était alors de plus en plus difficile de se procurer les plantes des sommets alpestres. L'Ecole d'Alexandrie les préconisait : l'abbesse Hildegarde en 1160 les recommande comme collyre, Saladin en 1488 et J. Brunswick en préparent l'huile essentielle, comme le faisaient avant eux les Arabes.

Une lavanderaie cultivée.

L'Allemand Ryff en 1563 signale que l'huile de spic vient de la province de France (Provence), renfermée dans de petits flacons d'un prix élevé et il en signale l'industrie dans les environs de Narbonne.

Galien et Mosué se sont appesantis sur les mérites de la stoechas, pour le premier elle est désopilative, subtilisante et abstersive : elle fortifie toutes les parties nobles et intérieures, pour le second, elle est bonne à évacuer le flegme et la mélancolie, à nettoyer et à fortifier le cerveau, les nerfs et tous les conduits et organes des sens.

Ce sont les mérites que nous reconnaissons encore davantage, et à un plus haut degré à l'essence de lavande vraie et d'autres rapprochements nous permettent de conclure que l'essence de lavande vraie fut connue à une époque très reculée, mais l'impossibilité de s'en procurer engendra la distillation de l'essence de spic et de stœchas.

D'autres variétés telles que la denticulata, la dentata et la multifida, furent certainement exploitées, sur la foi des mérites de la lavande authentique.

La stœchas est appelée par les Provençaux le kairelet, vieux mot celtique qui signifie : force du soleil, en exprimant en outre une origine de « lieux élevés », ce qui semblerait indiquer que ce nom s'appliquait aussi, autrefois, à la lavande des sommets.

Il ne faut pas oublier que la distillation est une industrie et une science d'origine arabe (à l'époque où les rois berbères étaient encore dans toute leur omnipotence) et que les régions de l'Ibérie occupée furent des sources abondantes de plantes aromatiques et notamment de lavandes et de spics.

Il y a donc lieu de croire que de toute antiquité la lavande était connue et appréciée, et que seules les difficultés firent reporter sur ses sœurs pauvres, spic et stoechas, l'admiration de ses premiers inventeurs.

Nous ne faisons donc que reprendre, à plusieurs millénaires de distance, les traditions des premiers thérapeutes qui surent, autant pour le plaisir que pour la santé de leur clientèle, extraire de notre labiée nationale, l'huile volatile si précieuse et malgré tout irremplaçable.

Dr T. B.



La cueillette aux Oréas, à Valence.

Appel à nos Amis Etrangers

Ce numéro de la *Parfumerie Moderne* est consacré à la gloire d'une des huiles essentielles les plus connues et cependant à laquelle il n'a pas encore été rendu l'hommage qu'elle mérite.

Connue depuis la plus haute antiquité, comme le démontrent les recherches qui ont été faites sur ce sujet, remplacée au moment de la décadence de la civilisation grecque dans l'Europe septentrionale, par les essences d'aspic et de lavandes stoechas, l'essence de lavande vraie est sur le chemin de subir la même éclipse qu'à cette époque reculée.

Les consommateurs sont-ils devenus si peu connaisseurs que l'huile essentielle d'aspic leur semble suffisante désormais, et la clientèle internationale, riche cependant de « monnaie appréciée » en serait elle arrivée au point de préférer les articles ultra bon marché aux articles de qualité ?

Compare-t-on les grands crus de vins français aux imitations de second choix préparées de toutes pièces avec des vins à bas prix, ou même avec des coupages scientifiques ? Non : les gourmands et les gourmets sont incapables de se laisser tromper.

Les gourmets de parfums, les élégantes et les gens soucieux de leur hygiène et de leur santé peuvent-ils admettre qu'on emploie dans les produits qu'on leur vend — assez cher bien souvent — des huiles essentielles de second choix, plus économiques, certes, mais dont la valeur ne saurait entrer en comparaison avec celle du produit véritable ?

L'essence de lavande française contient avant tout, et dans une proportion considérable du linalol et des éthers de linalol (du butyrate probablement), d'une finesse d'odeur, d'une suavité telle qu'il est impossible de trouver une autre essence donnant une suavité aussi grande et des impondérables aux aromes incomparables.

Les consommateurs accepteront-ils plus longtemps qu'on leur livre des essences vulgaires, des aspics ou des essences de lavande multifida, coupées ou non d'éthers synthétiques, au lieu et à la place de l'essence pure française ?

Il est cependant, à défaut d'un contrôle olfactif si facile à réaliser, des indices nets qui ne permettent pas de confondre le produit pur avec les produits de second choix.

L'essence de lavande française est toujours lévogyre, c'est-à-dire dévie à gauche le rayon de lumière polarisée, elle contient de 28 à 45 pour cent d'éther de linalol, calculé en acétate, elle supporte la distillation, même dans un vide relatif, sans donner d'odeur de vinaigre. Enfin sa densité est toujours inférieure à 0,900 : il est presque impossible de trouver une huile essentielle de lavande de second choix, ou falsifiée qui donne ces indications techniques.

Mais l'examen olfactif est le plus caractéristique : l'essence d'aspic à une odeur de camphre, de bornéol, de cinéol, qui est très particulière : la la-

vande ne contient aucun de ces constituants. Les éthers artificiels, et sur tout les acétates sont généralement instables et donnent toujours une odeur de vinaigre, d'acide acétique, qui ne peut pas exister dans l'essence de lavande.

Celle-ci, en effet, ne contient pas d'acétate : elle contient des éthers que, pour plus de commodité, on calcule comme s'ils étaient des acétates ; en réalité, dans une essence pure, on ne découvre jamais d'acide acétique, et après saponification de l'essence pour le titrage des éthers, les sels de potasse obtenus ne sont pas des acétates.

Dans ces conditions, il est bien difficile d'admettre que l'on puisse se laisser tromper.

Qu'on ne nous dise pas qu'il y a une question de prix. L'essence de lavande à 250 francs le kilo, prix moyen actuel basé sur le cours du franc-papier à 15 centimes-or, ne coûte même pas 40 francs-or (37 fr. 50), c'est-à-dire qu'elle coûte moins cher qu'avant la guerre européenne ?

Qu'est ce prix alors que l'essence de bergamote, à laquelle on la compare à titre égal d'éther de linalol, coûte déjà plus de 65 francs-or le kilo.

Il n'est pas davantage possible de remplacer l'essence de bergamote par du terpinéol que de l'essence de lavande par de l'aspic.

Et, en outre, quelle est l'huile essentielle dont les mérites thérapeutiques et hygiéniques soient aussi bien prouvés que ceux de l'essence de notre labiée nationale : quelle est l'huile essentielle qui joint à l'odeur exquise, les propriétés cicatricielles, toni-nerveuses, anti-toxiques, analgésiques que nous offre notre essence française ? Aucune.

Depuis des millénaires, la lavande est considérée comme la panacée : les travaux continus depuis près de 16 ans, dirigés par notre ami Gattefossé, ont démontré dans de nombreux hôpitaux, dans des cliniques, chez de nombreux médecins et chirurgiens, que les propriétés précieuses de l'essence de lavande sont indéniables, et que nos ancêtres avaient parfaitement raison.

A plus forte raison, si ces propriétés médicales sont prouvées, les propriétés hygiéniques sont poussées au suprême degré : les parfums contenant de l'essence de lavande sont antiseptiques au premier chef, ils sont stimulants et vaso-dilatateurs, donc indispensables aux sportifs, aux baigneurs, aux touristes comme aux enfants et à la femme pour les soins délicats qu'ils réclament.

Ph. Guigue

Labour d'une lavanderaie naturelle au Ventoux, par la maison forestière du Rat. (1.300 m. d'altitude).

Les savons à la lavande sont les plus parfaits pour les peaux délicates : il faut, dans le linge de maison, de la lavande, en bouquets ou en flacons. Il faut en mettre dans les fourrures pour remplacer cette ignoble odeur de camphre ou de naphtaline, il faut ne pas oublier d'en mettre (sous forme de calices secs) dans les meubles tapissés pour éviter l'attaque des insectes.

Bref, il faut de la lavande partout et à toute occasion.

Journalistes, mes frères du monde entier, répétez-le à vos lecteurs : il n'y a pas encore de produit chimique qui puisse donner à la fois la sécurité et la santé, avec en même temps la satisfaction de l'odeur la plus agréable qu'il soit. Conseillez-en l'emploi à tous vos amis, et vous même, demandez à notre Comité de la lavande, qui se forme, et dont le bureau est provisoirement au domicile de la Revue *Parfumerie Moderne*, à Lyon, demandez un échantillon d'essence de lavande pour vous convaincre : il vous sera adressé gracieusement.

Si, jusqu'ici, la lavande a été utilisée pour les peintures fines, pour les apprêts de soieries précieuses, ce n'est pas non plus sans raison : c'est que l'essence de lavande a des propriétés techniques qu'il est impossible de lui contester.

Qu'il s'agisse de la décoration sur porcelaine, des vernis pour les métaux précieux, c'est à la lavande qu'il faut s'adresser et non à ses succédanés...

Bref, la lavande, je le répète, quoique des plus connues, est encore trop méconnue : si tous ses mérites étaient de notoriété publique, il faudrait planter encore des milliers d'hectares dans nos montagnes encore improductives.

Nous désirons que la lavande soit mieux connue.

Nous faisons appel à la sympathie des savants étrangers, des publicistes qui, dans tous les pays, parlent des parfums à un public qui aime les parfums. Que chacun dans sa sphère dise un mot de la lavande, et si cette publicité gracieuse amène un supplément de bien-être à nos populations laborieuses des montagnes, elle apportera aussi au monde entier, nous nous en portons garant, un surcroît de santé, de bien-être, de bonheur en un mot (1).

Et ainsi, d'un seul coup, deux bonnes actions auront été accomplies : amis étrangers, nous comptons sur votre concours.

Parfumerie Moderne.

(1) Nous recevrons volontiers, pour en faire mention ici-même, les articles de journaux et revues qui seront publiés sur la lavande.

AN APPEAL TO OUR FRIENDS ABROAD

The present issue of the *Parfumerie Moderne* is dedicated to the glory of one of the most known of essential oils, which however has not yet been paid the homage which it deserves.

Known since the most remote antiquity, as shown by the researches made ont this subject, superseded at the time of greek decadence in northern Europe by the essences of spike and stoechas lavenders, the essence of true lavender is again on its way to being eclipsed in the same manner as it was then.

Have the consumers become such poor connoisseurs that the essential oil of spike henceforth seems good enough to them, and the international clientele, in spite of their « appreciated currencies » have they reached the point where extra-cheap articles are preferred to articles cf quality?

Does one ever compare the vintage of the celebrated french vineyards with the second choice imitations such as are got up entirely out of cheap wines, or even with scientifically made mixings ? No : Neither gourmands nor gourmets are likely to be so easily taken in.

Can the gourmet of perfumes, the lady of ton, and generally every one who is careful of his health and hygiene, admit that in getting up the products meant to be sold to them — at rather high prices as a rule —, the makers should use second quality essential oils, cheaper of course, but of a value that never did or shall compare with that of the genuine article ?

The french essence of lavender contains first of all, in a considerable proportion, some linalol and ethers of linalol (probably butyrate), of a fineness of odour, of an aroma such as make it quite impossible to find another essence that can give such a fragrance, and it also contains some imponderables with matchless sweetness of smell.

Will consumers any longer accept that the common essences of spike or multifida lavenders should be palmed off to them, either with or without admixture of synthetic ethers, in lieu and stead of the pure french essence ?

There is, after all, in want of the olfactive check yet so easy to apply, some clear indications which make it impossible to confuse the pure product with the second choice product.

The french essence of lavender is always levogyrate, i. e. that it turns to the left the ray of polarized light; it contains from 28 to 45 per cent of ether of linalol calculated in acetate; it will stand distillation, even in a relatively high vacuum without giving off any smell of vinegar. Last, its density is always under 0,900; it is almost impossible to find an essential oil of lavender, even second choice, or adulterated, which possesses the above technical characters.

But the olfactive examination is the most conclusive; the essence of spike has an odour of camphor, of borneol, of cineol, which is quite peculiar, while lavender contains none of these constituents. Artificial ethers, and chiefly the acetates, are generally unstable and always have a smell of vinegar (acetic acid), which cannot exist in the essence of lavender.

For the latter contains no acetate; it contains ethers which, for commodity's sake are calculated as though they were acetates, but the fact is that in a pure essence one never discovers any acetic acid, and after the essence has been saponified in order to calculate the ether contents, the potash salts obtained do not contain any acetates.

Under such conditions it is very difficult to admit that one might let himself be deceived.

Do not let it be argued that there is a question of price. The essence of lavender at 250 francs a kilo, which is the present average price, if we take as a basis the rate of exchange of the paper-franc as 15 gold-centimes, does not work out even at 40 gold-francs (37 fr. 50), being in fact a lower price than it used to cost in pre-war times.

What is such a figure, when we see the essence of bergamot, to which the essence of lavender is compared, whenever both have the same linalyl ether contents, already quoted over 65 gold-francs a kilo ?

Neither is it any more possible to substitute terpineol for essence of bergamote, than to use essence of spike instead of essence of lavender.

And moreover, which is the essential oil with therapeutic and hygienic merits so soundly established as those of our national labiate ? Which is the essential oil which adds to an exquisite fragrance, the cicatrizing, nerve tonifying, antitoxic and analgesic properties which we find united in our french essence ? None !

For thousands of years past, lavender has been considered as a panacea : the continuous researches made for the last 16 years under our friend Gattefossé's supervisoon, have demonstrated that in many hospitals and wards, under the management of many physicians and surgeons, the precious properties of essence of lavender have proved to be indiscutable, and that our ancestors were quite right.

If these medicinal properties are de-

monstrated, the hygienic properties are all the more obviously extant to the highest degree : those perfumes which contain essence of lavender exert the highest antiseptic action; they are stimulatives and vaso-dilatators, therefore highly necessary to sportsmen, bathers, tourists, as well as to children and women for the delicate cares which they require.

Lavender soaps are the most perfect for delicate skins : there must be some lavender put in the cupboard with the linen, either in bunches or in bottles. Some lavender also must be used to preserve the furs, as a substitute for this nasty smelling camphor or naphtaline; likewise you must not forget to put some (in the form of dry calices) in the closets and cloth presses adorned with tapistry, so as to keep away the moths.

Short, lavender should be used everywhere and on every occasion.

Journalists, my brethren, all over the world, do repeat that truth to all your readers : there is not yet any chemical in the world which can give at one time safety and health, together with the pleasant addition of the most fragant odour that be. Do advocate its use with all your friends, and do not fail, yourself, to get a free sample of Essence of Lavender to assist building your own judgment, by simply dropping a line to the Lavender Comittee actually being constituted, and which have their office provisionally at the *Parfumerie Moderne's.*

If lavender has been so far used also in fine paints, in dressing mixtures for costly silk fabrics, this again is not without reason : for essence of lavender has technical properties which cannot be disputed.

Whether one has to do with china decoration, or with varnishes for precious metals, he must have recourse to lavender and not to its substitutes...

Short, lavender, I repeat it once more, although being of the most known, is still too much disregarded. Were all its merits publicly known, it would become necessary to plant with it some more thousands of acres in our hilly districts which are still uncultivated.

We want lavender to become bette known.

We send this appeal to the sympathy of savants abroad, of press writers who in all countries speak of perfumes to a public of perfume loving readers : let everyone in his sphere say a word on lavender, and if this free propaganda brings a little prosperity to our hard working mountaineers, it will also bring to the whole world, we do guarantee it, an increase of health, comfort, with one word, an increase of happiness (1)

And thus, with one stroke, two good actions shall have been performed. Friends abroad, we depend on your help ! « *Parfumerie Moderne* ».

(1) We shall receive with pleasure. and mention or reproduce in our columns, all articles on Lavender published in newspapers and magazines.

LLAMADA A NUESTROS AMIGOS EXTRANGEROS

El presente número de la *Parfumerie Moderne* es dedicado á la gloria de unos de los aceites esenciales más conocidos, a pesar de que no se lo ha todavia rendido los obsequios que merece.

La esencia de lavanda verdadera, conocida desde la más remota antiguedad, segun lo demuestran las investigaciones verificadas sobre el asunto, luego sustituida en el tiempo de la decadencia de la civilización griega en la Europa Septentrional, con las esencias de espliego y de lavandas stoechas, ya esta otra vez en vía de sufrir la misma eclipse que en esta época remota.

¿ Se habrán vuelto los consumadores tan malos conocedores, que desde este momento les parezca suficiente el aceite esencial de espliego ? Y acaso ¿ Habrá llegado la clientela internacional, tan rica sin embargo « moneda apreciada » ,hasta el extremo de preferir los articulos ultra-baratos á los de cualidad ?

¿ Occurre á uno cotejar los vinos franceses de buen terruño con las imitaciones de secunda clase preparadas del todo con unos vinos de precio bajo, ó siquiera con unas mezclas cientificas ? Seguro que no : Los catadores y hasta los glotones son incapaces de dejarse engañar.

¿ Los catadores de perfumes, las elegantes y las gentes cuidadosas de su higiene y salud, pueden admitir que se gaste, en la preparación de los productos que se les vende, bastante caros las más de las veces, unos aceites esenciales de secunda clase, más económicas, sin duda, pero cuyo valor no puede ni cotejarse con él del producto genuino ?

La esencia de lavanda francésa contiene, antés de todo y en una proporción considerable, linalol y unos éteres de linalol (probablemente butirato), de una finura de aroma y suavidad tal que es imposible encontrar otra esencia que dé tamaña suavidad, y contenga unos imponderables de aromas tan incomparables.

¿ Los consumadores, han de seguir aceptando que se les sirva unas esencias vulgares, como la de espliego ó la de lavanda multifida, mezcladas ó no con unos éteres sintéticos, en vez y lugar de la pura esencia francesa ?

Sin embargo, á falta de un control olfactivo tan fácil de verificar, hay unos indicios netos que no permiten confundir el producto puro con los productos de secunda clase.

Es la esencia de espliego francesa siempre levogira, es decir que ella desvia hacia la izquierda el rayo de luz polarizada; contiene del 28 al 45 por ciento de éter de linalol, calculado como acetato; soporta la distilación, hasta en un vacio relativo, sin despedir olor á vinagre. Por fin, es su densidad siempre inferior á 0,900; es casi imposible encontrar un aceite de espliego de secunda clase, ó falsificada, que dé estos indicios técnicos.

Pero es el examen olfactivo el más característico : La esencia de espliego tiene un olor á alcanfor, á borneol á cineol, que es muy particular; la lavanda no contiene ninguno de estos constituyentes. Los eteres artificiales y sobretodo los acetatos, son general-

mente instables y siempre despiden un olor á vinagre, debido al ácido acético, y que no puede existir en la esencia de lavanda.

Esta, en efecto, no contiene acetatos : contiene unos éteres que, para mayor facilidad, se calculen como si fuesen acetatos, pero de veras en una esencia pura no se encuentra nunca ácido acético, y trás saponificación de la esencia para titular los éteres, las sales potásicas obtenidas no son acetatos.

En tales condiciones, es muy dificil admitir que sea posible dejarse engañar.

Que no se nos diga que hay una cuestión de precio : La esencia de lavanda á 250 francos el kilo, precio medio actual basado en el curso del franco-papel valorado en 15 centimos-oro ; no sale ni siquiera á 40 francos-oro (exactamente 37 francos 50) es decir que resulta menos cara que antés de la guerra europea.

¿ Que es tal precio, mientras que la esencia de bargamota (á la cual se la compara á igual título de éter de linalol) ya cuesta más de 65 francos-oro el kilo ?

Ni tampoco es más fácil sustituir la esencia de bergamota con terpinol, que sustituir la esencia de lavanda con la de espliego.

Además de esto : ¿ Cual es el aceite esencial cuyos méritos terapeúticos é higiénicos esten tan perfectamente comprobados como los de la esencia de nuestra labiada nacional ? ¿ Cual es el aceite esencial que sume á la fragancia finísima, las propiedades cicatrisantes toni-nerviosas, anti-tóxicas, analgésicas, que ofrece esta esencia francesa ? Ninguna.

Desde varios milenarios, viene la lavanda considerada como la panacéa : los trabajos continuos dirijidos desde más de 16 años por nuestro amigo Gattefossé hen demostrado en varios Hospitales, clínicas y casas de médicos y cirujanos, como las valiosas propiedades de la esencia de lavanda son innegables y como que nuetros abuelos tenian perfectamente razón.

Con mayor razón, siendo comprobadas estas propiedades médicas, las propiedades higiénicas deben de ser llevadas hasta supremo grado : los perfumes que contienen esencia de lavanda son antisépticos antés de todo ; son estimulantes y vaso-dilatadores, por tanto imprescindibles á los « deportivos » á los bañadores, á los turistsa, asi como á los niños y á la mujer para los cuidados delicados que requieren.

Los jabones de lavanda son los más perfectos para las cutis delicadas ; hace falta la lavanda en la ropa casera, sea en ramilletes ó en frasquitos. Hace falta meterla en las pieles, para sustituir ese asqueroso olor á alcanfor ó naftalina, y no se debe olvidar de ponerla (en forma de calices secos) en los muebles entapizados, para evitar el ataque de los insectos.

En una palabra, hace falta la lavanda por todas partes y en toda ocasión.

Jornalistas, cofrades mios del mundo entero, repetidlo á vuestros lectores : Auno existe producto químico alguno en el mundo que pueda proporcionar á la vez seguridad y salud, unidas al mismo tiempo al olor más suave que sea. Aconsejad su empleo á todos vuestros amigos, y vosotros mismos pedidlo de nuestro Comité de la Lavanda que se esta formando y cuyo despacho se encuentra de momento en el domicilio de la reviste *Parfumerie Moderne* en Lyon ; pedid para convencerse, una muestra de esencia de lavanda, que os sera remitida gratis.

Si hasta la fecha, se ha hecho uso de la lavanda para las pinturas finas, para los encolados de sederías preciosas, no fué eso tampoco sin razón ; fue y es porque la lavanda tiene una propiedades técnicas que no se la pueden negar.

Que se trate de decoraciones sobre porcelana, de barnices para los metales preciosos, es á la lavanda á que se debe recurrir y no a sus sucédaneos.

En resumén, repito que la lavanda, si bien es de las más conocidas, aún esta demasiado desconocida ; pues de tener todos sus meritos la notoriedad pública que merecen, se haria necesario plantar todavia miliares de hectáreas de nuestras montañas que estan aun sin cultivar.

Nosotros queremos que la lavanda sea mejor conocida.

Apelamos á la simpatía de los sabios extranjeros, de los publicistas que en todos los paises hablan de los perfumes á un público que gusta de los parfumes ; que cada uno en su esfera diga una parabra sobre la lavanda, y si resulta esta propaganda gratuita en un aumento del bienestar de nuestras problacíones laboriosas montaneras, tambien traerá al mundo entero, nosotros salimos fiadores de ello, un aumento de salud y bien estar ; en una palabra, felicidad (1).

Y asi de un solo golpe, quedaran cumplidas dos buenas acciones : Amigos extranjeros, contamos con vuestro concurso.

Parfumerie Moderne.

(1) Recibiremos con sumo gusto, para publicarlos aqui mismo, los articulos de revistas y periodicos que sobre la lavanda vengan publicados.

M. le Sénateur C. Charabot accorde son appui à la *Parfumerie Moderne*

Un coup de téléphone de nos bureaux de Paris nous a avisés que M. le Sénateur E. Charabot accordait son haut patronage à notre action en faveur de la lavande.

M. E. Charabot connaît toute l'importance du problème qu'il a pu étudier de près aussi bien en homme de science qu'en industriel.

Pour lui comme pour tous ceux qui aiment la lavande, cette essence si agréable, si précieuse, est véritablement méconnue. De même que nos productions les plus parfaites sont confondues avec des imitations de deuxième zone, de même notre essence de lavande si parfaite est assimilée à des produits de second choix. Cette situation doit cesser et les appuis officiels que notre œuvre a réunis doit lui donner la puissance et la sécurité en même temps que la foi.

Nous remercions M. le Sénateur des Alpes-Maritimes de son appui et de son concours moral et nous aurons l'occasion de lui demander, pour la lavande, le concours des services officiels, nous sommes sûrs que, grâce à lui, la question avancera aisément désormais.

QUELQUES SUGGESTIONS AU SUJET DES LAVANDES COMMUNALES ET FORESTIÈRES

Les coupeurs dans les lavanderaies artificielles, reçoivent des instructions formelles pour ne couper que les tiges et pour ne pas toucher aux feuilles et encore moins au bois. Cette précaution est, en effet, indispensable à la vie de la plante elle-même et surtout très importante quant à la récolte de l'année suivante.

Malheureusement, les coupeurs des lavandes communales et forestières n'ont pas toujours les mêmes scrupules : payés au poids, ils s'efforcent trop souvent de couper bas et par conséquent d'emplir leurs « bourras » le plus possible. Peu leur importe qu'il s'y trouve quelquefois de la litière et du menu bois.

Ce n'est pas leur intérêt s'ils doivent revenir l'an prochain couper dans la même région et en tout cas les locataires ou adjudicataires feraient sagement de donner aux « peseurs » la consigne de faire subir un rabais en poids aux chargements ne remplissant pas les conditions voulues.



La première distillerie à vapeur à la Sereine.



Un poste moderne de distillation à vapeur (Procédés Vial et Gattefossé).

D'autre part, nous signalons aux administrations compétentes l'initiative qui a été prise en Italie de fixer officiellement la date du commencement de la récolte. Cette mesure est très utile et il serait bon qu'on l'imite en France et que selon l'altitude, des indications précises soient données aux coupeurs. Il ne faudrait pas, en tout cas, commencer avant que la moisson soit parfaitement terminée dans les localités où s'exerce une exploitation de lavandes.

Ce ne sera que par l'observation rigoureuse de ces deux conditions, que les autorités devraient surveiller attentivement, que l'on obtiendra le maximum de rendement en poids et en qualité et un prix de revient convenable, ne s'opposant pas à une vente facile et aussi sujet qu'à présent à de fortes baisses.

Louis Oddo,
Directeur technique de la maison Lautier fils.

Le Gérant : Michel CHATELUS. Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur, 14, Rue Bellecordière, Lyon.

N° 8 AOUT 1926

la Parfumerie moderne

La Distillation du Thym dans l'Hérault

Après les pluies de mai, le printemps si tardif cette année, resplendit enfin dans le ciel méridional. Sous les nouveaux rayons du soleil, les garrigues paraissent se réveiller, les rocailles reprennent leur sèche blancheur, pendant que de légères senteurs aromatiques parfument l'atmosphère. C'est que les plantes s'épanouissent aussi au contact des chauds rayons. Les groupes de romarins montrent à nouveau leurs nombreuses fleurs blanches, azur ou mauves ; les cistes se parent de leurs larges pétales blancs ; la sarriette dresse fièrement ses feuilles pointues et le thym, la modeste « frigoule » jette à tous les vents les effluves de ses petites grappes fleuries blanches ou roses. Cette sympathique labiée couvre dans les garrigues des espaces considérables. Partout on la rencontre. Parfois, elle forme des colonies serrées, car comme son voisin le romarin, elle est très sociable. Elle offre ainsi groupée l'aspect de grands tapis de teinte légèrement violacée.

Cependant, au village, dès les premières heures du jour, hommes, femmes et enfants, armés de leur petite faucille, se dirigent vers les collines environnantes pour cueillir les touffes parfumées et en remplir au plus tôt le « bourras » qu'ils portent sur leur épaule. Certains paysans plus favorisés partent avec leur âne attelé à une petite voiture. Un autre bien avisé va, sans détours, vers un beau peuplement qu'il a repéré quelques jours plus tôt.

Et tandis que tout ce monde agitant la serpette troue et déchire peu à peu les grands tapis fleuris, le distillateur, au village, prépare activement son appareil et donne un dernier coup de balai sous le hangar qui va recevoir les plantes.

Vers 10 heures, les premiers ramasseurs arrivent à la distillerie — si toutefois l'on peut donner ce nom à l'appentis qui abrite un modeste alambic —. Leur récolte est pesée à l'aide d'une romaine accrochée au bout d'un palan, et le produit de leur travail est réglé immédiatement. Pendant que ceux-ci retournent à la cueillette, d'autres apportent leurs bourras chargés...



La pesée du thym. Photo Paulet

Entre temps, l'alambic est alimenté en eau et en plantes fraîches. Cet appareil est naturellement à feu nu, sa capacité est de 1.500 litres environ et peut recevoir 300 à 350 kg. de thym. Actuellement, après les pluies, les petites feuilles sont gonflées d'eau et ne rendent pas, relativement à leur poids, autant d'essence qu'en saison normale. Il faut compter, en effet, 325 kg. de plantes pour avoir 1 kg. d'huile, soit un rendement de 0,3 % contre 0,5 % normalement. Chaque passée dure 3 à 4 heures. Le déchargement se fait rapidement à l'aide d'un palan qui soulève une grille portant comme un gâteau toute l'herbe distillée. Cette dernière, séchée au soleil, est utilisée ensuite comme combustible, et les cendres produites sont très appréciées comme engrais pour la vigne.

L'huile essentielle ainsi obtenue pro-



Groupe d'alambics à distiller le thym dans l'Hérault. Photo Paulet

vient du « thymus vulgaris » uniquement. Elle possède la fine odeur aromatique de la « pota » — comme on nomme le thym en langue d'oc —. Sa couleur est d'un brun rouge clair lorsqu'elle est fraîchement distillée ; mais au contact de l'air et sous l'effet de réactions produites par le thymol sur le cuivre et le fer de l'appareil distillatoire, elle devient à la longue de plus en plus foncée. Sa saveur est âcre et produit une sensation de brûlure. La densité des échantillons que j'ai eus entre les mains variait entre 0,904 et 0,922. Leur pouvoir rotatoire, après blanchiment de l'essence par distillation était compris entre —0°24' et —2° 54'. Toutes ces essences étaient solubles dans 1 à 2 volumes d'alcool à 80°. Leur teneur en thymol allait de 22 à 30 %. Ces différences dans le pourcentage phénolique, semblent provenir de la conduite de la distillation, plus ou moins poussée suivant les principes de chaque paysan, plutôt que de la nature du sol ou de l'altitude où la plante a été cueillie. Cependant je dois dire que les essences provenant du nord du département, c'est-à-dire de la région des garrigues, étaient un peu plus riches que celles qui avaient été obtenues dans le sud, plus près de la mer.

Cette description de l'huile essentielle de thym du Midi, aussi bien détaillée qu'elle puisse être, ne saurait nous donner une idée sur son effet olfactif : une essence étrangère peut avoir les mêmes caractéristiques analytiques, mais peut aussi différer beaucoup au point de vue de l'arôme, du bouquet. C'est ce que l'on constate, par exemple, entre l'essence de France et celle d'Espagne. Cette dernière possède, en effet, une odeur pharmaceutique que l'on ne découvre pas dans le produit de notre pays.

Que nos commerçants en huiles essentielles se rendent compte de ce fait et ils trouveront leur avantage à employer l'essence de thym française. De plus, ils rendront service à nos petits distillateurs qui ont tant à lutter contre l'énorme afflux d'huiles andalouses. Enfin, ils contribueront, pour leur part, au relèvement financier du pays, en même temps qu'ils éviteront qu'une industrie essentiellement française soit captée par l'étranger.

M. Paulet.

DISTINCTIONS

Notre correspondant de Tunis nous apprend que M. T. Simon, le parfumeur bien connu de cette ville, vient d'être promu commandeur du Nichan Iftikhar.

M. T. Simon est bien connu pour les progrès qu'il a apportés à l'industrie de la parfumerie tunisienne et nous le félicitons très sincèrement de cette distinction si méritée.



Un alambic à thym. Photo Paulet

LA CIVETTE

On désigne en parfumerie sous le nom de « Civette » (allemand Zibeth), la substance sécrétée par un petit animal carnassier portant le même nom. Cette substance, dont le nom est d'origine arabe « zebad » (musc), est utilisée depuis l'antiquité dans la confection des parfums. Son emploi est assez recherché et fait l'objet d'un élevage spécial de la civette.

La civette est un mammifère digitigrade de la famille des viverridés, division des ailuporodes. On compte de nombreuses variétés vivant depuis l'Afrique jusqu'en Asie tropicale et Océanie. La taille de ces animaux est moyenne (1), leur robe est grise rayée et tachée de noir. L'espèce africaine est répandue sur tout ce continent, elle porte le nom de viverra civetta et compte plusieurs variétés : viverra orientalis, portmanni, etc. C'est la plus grande de toutes. Son lieu d'habitat va du Sahara au Zambèze. avec préférence en Abyssinie. L'Asie compte 5 espèces, la viverra zibetha de l'Inde, de l'Indo-Chine et de la Ma laisie, la viverra tangalunga et la viverra megaspila de Birmanie et Malaisie. La viverra civettina de l'Inde paraît confinée dans le Malabar. Dans le sous-genre viverricula on a rangé une civette privée de la ligne du dos de poils érectiles, c'est la viverra Malaccensis ou rassé. L'espèce de civette de l'Asie a le poil plus court et une queue plus ronde que celle d'Afrique (2) (3).

La substance « civette » est le produit d'une sécrétion spéciale qui a lieu dans les organes génitaux de l'animal femelle, possède des qualités de ténacité et de solidité particulièrement précieuses. Une grande partie de la civette apportée en Europe vient de Calicut (capitale de Malabar), de Bassora sur l'Euphrate, et de l'Abyssinie, où l'on élève cet animal avec grand soin.

Les Hollandais avaient aussi jadis la coutume d'entretenir un grand nombre de civettes vivantes à Amsterdam.

Pour l'élevage des civettes, l'animal est mis dans une cage de bois si étroite qu'il ne peut pas s'y retourner. La cage s'ouvrant par le fond, on introduit une petite spatule, ou cuiller, dans la poche que l'on vide soigneusement et dont on recueille le contenu dans un vase. L'opération se renouvelle 2 à 3 fois par semaine, donnant chaque fois 1 gr. 77 de civette. La quantité dépend de la santé de l'animal et de son appétit ; la nourriture la meilleure se compose de d'œufs, viande bouillie, d'oiseaux et de poissons.

M. Alexandre Hébert a effectué un des premiers une étude très intéressante sur la civette, nous en extrayons de nombreux renseignements (4). La civette étudiée venait de la maison Biny et de la maison Violet, elle provenait de la civette claire de Choa, élevée près d'Addis-Abbaba.

La « civette » se présente sous l'aspect d'une pâte molle, de couleur jaune brun sale ou brun. L'odeur repoussante rappelle les excréments des félins, à l'état de traces l'odeur devient acceptable.

Le point de fusion de 36/37° est peu net.

La civette est insoluble dans l'eau, les acides ou les alcalis. Elle se dissout plus ou moins intégralement dans les alcools, éther, benzine, le chloroforme. La dissolution se fait mieux à chaud qu'à froid.

Si on dissout la civette dans l'alcool chaud, il reste les impuretés, poils, terre, poussières. L'auteur a trouvé : insoluble :

Echantillon n° 20......	3.60 %
Echantillon n° 22......	4.30 %
Echantillon A	5.30 %

Les cendres s'élèvent de 0,6 à 1.20 %, et elles se composent de sulfate, carbonates, phosphates, de chaux, potasse, fer, soude, mais pas de chlorures.

L'auteur n'a pas trouvé de pouvoir rotatoire aux civettes examinées.

Entraînée par la vapeur d'eau, la civette laisse un résidu gras d'odeur musquée. L'odeur particulière passe en majorité avec le distillat, et, ainsi que Walbaum le signale, le liquide distillé renferme 0, 1% du poids de civette en scatol (5).

Par saponification, puis acidulation, on retire 50 à 70 % du poids en acides gras fondant à 39°.

L'extraction de la civette se faisant avec un appareil *ad hoc* enduit de graisse ou de miel, ces produits lubrifiants amènent de légères variations dans les propriétés du parfum.

En 1905, Schimmel et C° indiquent que la civette renferme une cétone analogue à celle contenue dans le musc, la « Muscone » (6), et dans de nombreuses communications donnent des renseignements très intéressants sur la civette (7).

Parry examine (8) les falsifications de ce produit.

Walbaum (9) dans une assez longue étude, avait conclu ainsi que Schimmel à l'analogie entre la civettone et la muscone, mais ce fait n'est pas exact. Erwin Sack, qui a étudié parallèlement les deux substances odorantes, a été obligé d'utiliser une méthode spéciale pour l'extraction de la civette au lieu du simple entraînement à la vapeur qui convient à la muscone. De plus, les dérivés définis de ces deux cétones ont des propriétés physiques différentes.

On cuit la civette plusieurs heures avec la potasse alcoolique, on distille l'alcool, reprend par de l'eau et extrait à l'éther. L'éther étant évaporé, on chasse le scatol du résidu par la vapeur d'eau, puis reprend à nouveau à l'éther que l'on évapore à nouveau. On reprend par un peu d'alcool, sépare l'insoluble que l'on lave à nouveau à l'alcool. Celui-

(1) LAROUSSE.

(2) J. CHATIN. — Recherches pour servir à l'histoire anatomique des glandes odorantes des mammifères (*Annales des Sciences naturelles*, septembre 1873).

(3) PLANCHON. — *Histoire des Drogues simples*. Paris, 1876, t. IV, p. 19.

(4) *Bull. Soc. chim.*, 3e série, t. XXVII, p. 997.

(5) *D. Ch. Ges.*, t. XXXIII, p. 1903.

(6) *D. R. P.*, 180-719 ; 198-600.

(7) *Bulletin Schimmel* : 1900 (2) 88 ; 1903 (1) 104 ; 1903 (2) 110 ; 1904 (1) 138 ; 1904 (2) 143 ; 1905 (1) 124 ; 1906 (2) 102 ; 1907 (1) 120 ; civette artificielle, 1907 (2) 112.

(8) *The Chemist and Druggist*, 1902, p. 901

ci est alors distillé, et on obtient alors un résidu huileux et sirupeux (10/15 % de la civette employée). En plus de l'odeur musquée ce produit a une « *odeur de bête* » caractéristique. De cette huile Sack a fait la semi-carbazone. Il l'obtient par la méthode ordinaire (semi-carbazide + acétate de soude) et après recristallisation dans la ligroïne puis l'alcool (30 fois à 96 %), il obtient de belles aiguilles blanches fondant à 188°.

Cette carbazone a la formule brute $C^{18}H^{33}ON^3$, et est soluble à 0,2 % à froid et 5 % à l'ébullition dans l'alcool.

La cétone correspondant à la formule $C^{17}H^{30}O$, tandis que Walbaum donne pour la muscone (9) :

$C^{15}H^{18}O$ et $C^{16}H^{30}O$, et semi-carbazones : $C^{16}H^{31}N^3O$ et $C^{17}H^{33}N^3O$. Le point de fusion de cette dernière substance étant 132-134°.

D'après Sack la civettone pure est très stable vis-à-vis des acides et alcalis, elle est entraînable à la vapeur. Les propriétés comparatives de la muscone et civette sont les suivantes :

MUSCONE (10).

Huile incolore, épaisse.

P. E. 142-145° .... 2 mm.
P. E. 155-156° .... 4 mm.
P. E. 327-330° .... 752 mm.

Formule ; $C^{15}H^{28}O$.
Ozime ; Incristallisable.

CIVETTONE.

Cristaux pointus P. F. : 32,5.

P. E. 204-205° .... 17 mm.
P. E. 342° .... 741 mm. 5

Formule ; $C^{17}H^{30}O$.
Ozime ; Aiguilles blanches : P. F. 92°.

La question de la composition et de la synthèse de la civettone a été reprise récemment par M. L. Ruzicka et ses élèves (11). Comme Sack il a isolé cette substance (2,5-3,5 %) à l'état pur (P. F. : 31°) bouillant à 145° sous 0 mm 5)

(9) WALBAUM. — *Journ. prakt. Chem.*, 1906, vol. LXXIII, p. 488 f. f.

(10) *D. R. P.*, 279-313 ; *Ch. ztg. Rep.*, 1915, p. 104.

(11) *Ch. ztg. Rep.*, 1926, p. 124. — *Helv. chim. Act.*, vol. IX, p. 230.

Par l'application de la méthode d'hydrogénation de Paul Skila, l'auteur a constaté la présence d'une double liaison. Par oxydation au permenganate, on a obtenu un acide nouveau, le 7 céto-tétradécane 1—15 dicarbonique. (I) Ce corps traité par l'eau de brôme et oxydé est transformé en 3 acides : acide subérique (C^8), azélaïque (C^9) et pimélique (C^7) d'après les formules suivantes :

$$C^{17}H^{30}O \xrightarrow[Mno^4K]{} \begin{matrix} COOH-(CH^2)^6 \\ COOH-(CH^2)^7 \end{matrix} > CO \;(I) \rightarrow \begin{cases} COOH-(CH^2)^6-COOH \quad P.\,F. : 106^o \\ COOH-(CH^2)^7-COOH \quad P.\,F. : 140^o \\ C^7H^{12}O^4 \end{cases}$$

D'autre part, par oxydation avec le mélange acéto-chromique on obtient un diacide (II) semblable à celui de Chuit (1,15 diacide) (12).

Il est curieux de voir la parenté de la civettone avec l'acide oléïque :

$$C^{17}H^{30}O \xrightarrow[CrO^3]{} C^{15}H^{30} < \begin{matrix} COOH \\ COOH \end{matrix} \quad (II)$$

$$\begin{matrix} COOH\,(CH^2)^6 \\ COOH\,(CH^2)^7 \end{matrix} > CO \quad (III)$$

$$\begin{matrix} CH-(CH^2)^7 \\ \| \\ CH-(CH^2) \end{matrix} > CO \leftarrow \begin{matrix} CH\,(CH^2)^7-CH^3 \\ \| \\ CH\,(CH^2)^7-COOH \end{matrix}$$

A. oléique.

Pour la synthèse le même auteur a étudié la formation de cétone cyclique par le chauffage des sels alcalino-terreux de l'acide sébacique, mais le rendement est mauvais. On obtient un résultat avec les métaux des 3e et 4e groupe de la classification périodique (Al. Ti. terres rares). En particulier le thorium à 350-400° dans le vide.

Avec les corps en C^{10}—C^{12}, on note une odeur camphrée, avec C^{13} (pseudoionone) on a une odeur de cade. C^{14} et C^{15} ont une odeur musquée, et à C^{16} le produit ressemble à dihydrocivette.

La maison Naef et C°, de Genève, a lancé ainsi un produit, l' « *Exalton* ».

Le parfum de la civette est employé comme fixateur. Dans la littérature on en cite fréquemment l'usage.

(12) *Helv. Acta*, vol. IX, p. 264.

Shakspeare en parle dans ses pièces (13) :

« Donnez-moi une once de civette »
(Lear IV. 6). »

« Les mains sont parfumées de civette »
(Merchado III. 2) »

« Il se frotte de civette » As you like it,
(III. 2) »

En trop forte dose, son odeur désagréable l'a fait critiquer par Massinger, qui fait dire à son personnage :

« On baiserait ta main, très volontiers,
[Madame,
N'était qu'elle est gantée et que l'horri-
[ble odeur
De la civette, à moi, me soulève le cœur ».

Mais en dose infinitésimale, le parfum devient agréable.

E. A. E.,
Ingénieur chimiste.

* * *

Voir *Parfumerie Moderne :*

Février 1910, p. 16, « Extraction du principe odorant du musc et de la civette ».

Juin 1912, p. 66-68, « La Civette », C. Court-Treatt.

Juillet 1912, p. 78-81, « La Civette », C. Court-Treatt.

Avril 1914, p. 54, « Civettes de Madagascar ».

Janvier 1924, p. 9-12, « Ambre et Civette », par M. Cl. Roux.

Voir Fiches techniques :

2302 : Civette, et 2303 : Civette naturelle.

(13) *Histoire des parfums*, S. PIESSE, 1905.

La Gazette du Village, 26, rue Jacob, à Paris, a reproduit l'article de M. Lamothe : « Faut-il pousser à la culture de la lavande ? ».

Merci.

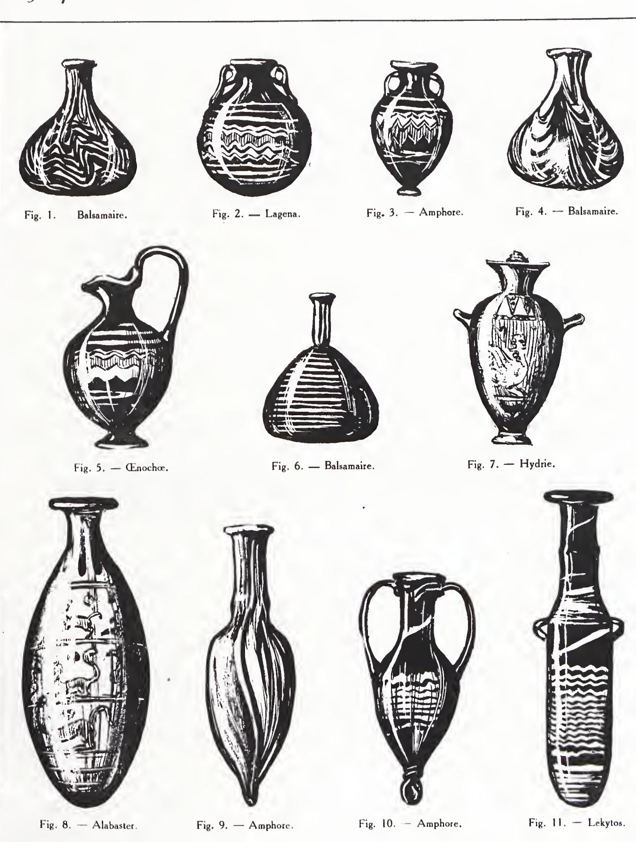


Fig. 1. Balsamaire.
Fig. 2. — Lagena.
Fig. 3. — Amphore.
Fig. 4. — Balsamaire.
Fig. 5. — Œnochœ.
Fig. 6. — Balsamaire.
Fig. 7. — Hydrie.
Fig. 8. — Alabaster.
Fig. 9. — Amphore.
Fig. 10. — Amphore.
Fig. 11. — Lekytos.

Quelques Flacons de Parfumerie dans l'Antiquité

Il n'est pas excessif d'affirmer que, de tous temps, les verriers ont travaillé pour la parfumerie. Les vases de poterie à parfum et à fards se retrouvent dans les niveaux néolithiques, bien avant que le verre n'ait été inventé. Aussi, dès que les artisans de l'âge de bronze eurent perfectionné l'art de souffler le verre, ils s'appliquèrent à fabriquer de jolies ampoules en verres de couleurs, jaspés, ondés, rayés, dont nos gravures donnent une faible idée.

Les *lagena* de forme sphérique à anse (fig. 2), les *amphores* en miniature avec un bout tourné (fig. 9), les *lekythos* autrement élégants que les flacons modernes pourraient bien inspirer les souffleurs modernes qui manquent, incontestablement, d'originalité et d'esprit d'invention. Les petits *balsamaires* ressemblent davantage à nos fioles plates ou rondes et, comme leur nom l'indiquent, ils servaient à enfermer les baumes odorants, les huiles aromatiques et peut-être les huiles essentielles, car il est impossible d'affirmer que l'art distillatoire n'existait pas alors.

Il est certain, en outre, que les vases plus volumineux en albâtre, en onyx, en pierre ou en poterie fine (alabaster) que l'on retrouve nombreux dans les hypogées d'Egypte, servaient au même usage et l'on en trouve encore beaucoup qui sont à moitié pleins de résines encore odorantes où l'on reconnaît encore la myrrhe et le styrax mêlés à d'autres parfums plus fluides, mais qui se sont résinifiés à leur tour.

Les œnochoe (fig. 5) et les hydriæ, pour ne pas être spécialement affectées aux services du gynécée, n'en continrent pas moins, c'est probable, les précieuses eaux aromatiques de rose, de nard et les ablutions précieuses dont les belles égyptiennes, grecques et romaines faisaient grand usage.

Nos dessinateurs pourront encore s'inspirer de ces galbes charmants, et nous ne devons pas désespérer de voir, dans les cabinets de toilette de nos élégantes, autre chose que des poudroirs en orfèvrerie : des vases à crème et à pâte d'amande, en poterie précieuse décorée ou en pâte de verre, des burettes à lotions en cristal monté sur métal, des vaporisateurs en autre chose qu'en verre de couleur, des nécessaires de toilettes analogues aux narthecie ou pyxis, sortes de coffres destinés à enfermer les flacons de parfums, des calamistrum (fers à friser) en bronze doré à manche d'ivoire sculpté et tous les charmants bibelots dont les élégantes grecques étaient enchantées d'encombrer leur table à toilette.

Notre époque de raffinement, de luxe et d'art serait-elle encore inférieure à celle de Périclès ou à celle de Ptolémée ?

Nous souhaitons qu'une prochaine exposition des Arts Décoratifs nous montre davantage d'objets d'art appliqués à la toilette féminine.

Le prix de cession des Alcools aux industries privilégiéés

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1926.

(J. O. *du 25 juin 1926.*)

Le prix de vente des alcools aux industries déjà admises au bénéfice des cessions est fixé :

« 1° A 850 fr. l'hectolitre à 100 degrés, marchandise nue, prise chez le distillateur, lorsque l'alcool sert au vinage ou au mutage des vins, en vue de la préparation des vins de liqueur, vermouths, mistelles et autres produits assimilés pour la consommation intérieure ;

« 2° A 550 fr. l'hectolitre à 100 degrés, lorsque l'alcool est utilisé à la fabrication des vinaigres pour la consommation intérieure ;

« 3° A 450 fr. l'hectolitre, lorsque l'alcool est utilisé à la fabrication des produits de parfumerie, des produits chimiques ou pharmaceutiques, etc., pour l'intérieur ;

« 4 A 350 fr. l'hectolitre, lorsqu'il est destiné à être exporté en nature ;

« 5° A 340 fr. l'hectolitre, lorsqu'il sert à préparer pour l'exportation des spiritueux composés (liqueurs, amers, bitters, vermouths, quinquinas, vins de liqueur, produits chimiques, pharmaceutiques: de parfumerie, etc.), des vinaigres ou des eaux-de-vie à 66 degrés et au-dessous ;

« 6° A 290 fr. l'hectolitre, lorsqu'il est employé à fabriquer des produits pour l'extérieur ou l'intérieur, dans tous les cas où, étant exonéré du droit de consommation, il n'est admis qu'au payement de la taxe de statistique. »

* * *

Depuis 1923, les prix de cession par l'Etat ont subi de nombreux changements.

En ce qui concerne les alcools pour les vinage et mutage, voici les divers arrêtés qui se sont succédé :

28 mai 1923	450 fr.
25 février 1924	600 fr.
5 février 1925	500 fr.
16 mai 1925	600 fr.
6 juillet 1925	700 fr.
27 novembre 1925	800 fr.
23 juin 1926	850 fr.

Légion d'Honneur

Nous relevons dans la récente promotion des Arts Décoratifs le nom de M. Paul Lecarron, président d'honneur de la Chambre Syndicale de la Parfumerie Française, administrateur de la Parfumerie Gellé frères, 138, rue Cravel, à Levallois, promu officier de la Légion d'honneur.

M. Lecarron était chevalier depuis 1921.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

ISOMÉRISATION DES PINÊNES EN CAMPHÈNE SOUS L'ACTION DES PHÉNOLS

CHIMIE DU PINÈNE. — VII (1)

Les présentes recherches ont été entreprises dans le but d'élucider quelle action ont les phénols sur les différentes parties composant des huiles essentielles, car il n'existe pas de recherches de ce genre, quoique les phénols et leurs dérivés soient répandus dans le règne végétal et en particulier dans les huiles essentielles. Ce groupe des dérivés aromatiques se trouve dans les huiles essentielles le plus souvent à l'état libre ou sous forme d'éthers méthyliques, plus rarement sous forme d'éthers méthyléniques, comme par exemple les phénols bivalents et encore plus rarement sous forme d'éthers composés. Ils étaient obtenus autrefois à partir des huiles essentielles quand le nom de « camphre » (Geoffroy, 1726) ou « stéaroptène » (Berzelius, 1837) était donné à tous les dérivés solides de ces huiles. Les phénols entrent également dans la composition de certaines résines, des glucosides sous forme d'éthers d'hydrates de carbone, ainsi que dans certaines matières colorantes naturelles, probablement aussi sous forme des composés du genre des glucosides, etc.

Quoique ce groupe de composés soit très répandu dans les végétaux, il n'existe point de données définitives sur le rôle qu'ils y jouent.

A priori on aurait pu supposer que les phénols devraient agir sur les parties constituantes du groupe des huiles essentielles, pour cette raison que les phénols sont doués des propriétés acides, quoique faibles, d'ailleurs suffisantes pour l'éthérification des alcools de la même manière que les acides organiques forts éthérifient les alcools qui se forment dans les végétaux.

Cette opinion courante de la formation des esters doit être confirmée par des faits, parce qu'on ne sait pas avec certitude comment se forment les alcools : si ce sont les premiers produits de synthèse dans les végétaux ou les produits secondaires, c'est-à-dire les produits de saponification des esters qui se forment initialement par addition des acides aux hydrocarbures.

Il est connu à quel point sont nombreuses les recherches sur l'action des acides minéraux et organiques, même les plus forts, sur les parties composantes des huiles essentielles, car leur application sert de base aux méthodes courantes et anciennes de recherches des propriétés chimiques de ce groupe de composés.

Au contraire, il n'existe que peu de méthodes basées sur l'emploi des ag nts faibles, quoique, nous le savons très bien, le laboratoire de la nature utilise de préférence et avec succès ces agents en obtenant d'ailleurs de tels effets que nous ne pouvons pas toujours obtenir avec les agents les plus énergiques.

En partant de ces considérations, mes précédentes recherches embrassent un grand nombre de données expérimentales, dont une petite partie seulement, la partie fondamentale, est succinctement expcsée ci-dessous.

Dès le début de ces recherches il apparut que les phénols exercent une action essentielle sur les parties composantes des huiles essentielles, et en particulier sur les terpènes, action qui a un grand intérêt théorique et une importance pratique et qu'il était absolument impossible de prévoir avant les présentes recherches.

Du point de vue théorique, ces recherches nous aident à comprendre le rôle des phénols dans les huiles essentielles et à expliquer certaines transformations qui y ont lieu, et, entre autres, la régularité de l'équilibre qui existe certainement entre les parties composantes de chaque huile essentielle. Elles nous expliquent également la cause de la présence du camphène dans ces huiles, etc.

L'importance pratique de mes découvertes réside dans le fait que ces recherchent ouvrent les voies à de nouvelles synthèses, entre autres de membres de la série terpénique importants, comme les composés camphaniques, camphéniques et autres composés analogues.

Le programme de recherches que j'ai en vue est tellement vaste que son exécution demandera un temps assez prolongé. Cela me permet d'espérer qu'il n'y aura pas d'intrusion dans ce nouveau domaine de recherches avant qu'elles soient terminées.

Dans la première partie de ces recherches nous donnons les faits qui établissent l'action des différents phénols sur les terpènes de différentes constitutions.

Pour les expériences fondamentales nous avons choisi les principaux représentants et les prototypes des nombreux dérivés qui se trouvent dans les huiles essentielles, les pinènes semicycliques et endocycliques.

Ces carbures ont été pris soit sous forme des mélanges qui se trouvent dans l'essence de térébenthine française ou américaine, mélanges des isomères α et β, soit à l'état de certains isomères seuls comme p. e., l'essence de térébenthine grecque composée presque exclusivement du pinène α ou de l'essence d'Hysope, qui consiste en β pinène (nopinène) presque pur.

Ce dernier a aussi été préparé par distillation fractionnée de l'essence de térébenthine française et américaine. Enfin, les orthopinène et les nopinène purs ont été obtenus par synthèse.

L'étude de l'influence des phénols sur les autres terpènes sera le sujet des parties suivantes.

Les pinènes, qui ne sont actuellement connus que par leur nom, comme par exemple le firpène (Frankforter-Frary) ou le γ pinène, qui n'est probablement autre chose que le mélange du nopinène avec le carène ou le carane ou le δ pinène (dihydro verbenène Bluman-Zeitschel), et dont l'existence et la

(1) Voir aussi *Bull.* (4), t. XXXVII, p. 726 ; 1925.

pureté sont très douteuses puisqu'il se transforme en chlorure de bornyle, ou enfin le protofenchène (1) seront étudiés par moi en second lieu.

Les phénols qui ont servi pour les expériences étaient des phénols mono et des polyatomiques de différentes structures et différents poids moléculaires et avant tout ceux qui se trouvent dans les huiles essentielles naturelles, et en particulier ceux qui sont des produits techniques courants. En outre, nous avons employé différents phénols substitués, qui contenaient, outre les hydroxyles phénoliques, encore d'autres groupes (nitro-halogènes), des phénols contenant des restes alcooliques, des groupements carboxyles et sulfo-groupes sous forme d'esters, ainsi que les groupements amino et autres.

La totalité des faits qui ont été établis dans l'étude de l'action de ces phénols sur les pinènes mentionnés nous amènent à la conclusion que leur action est double ; premièrement ils provoquent l'isomérisation du nopinène ou orthopinène sans autres transformations profondes et secondement ils isomérisent les pinènes en camphène.

La dernière réaction se produit dans de certaines limites, qui sont différentes pour différents phénols.

Pour les phénols mono ou polyatomiques et pour tels produits de substitution comme les phénols trisubstitués par les halogènes (tribromophénol et le trichlorophénol), les dinitro et les mononitrophénols, la limite est d'une certaine grandeur moindre, tandis que la limite pour les trinitrophénols est plus grande. Dans le dernier cas, la réaction n'est presque point limitée. Il est difficile de déterminer quelle est la cause réelle de cette différence.

On aurait pu supposer que cette particularité dépend avant tout de la chaleur de neutralisation des phénols étudiés. En réalité, la chaleur de neutralisation des trinitrophénols, comme par exemple l'acide picrique est la plus grande, 13,4 (B) se rapprochant de la chaleur de neutralisation des acides forts et le degré d'isomérisation est le plus grand atteignant 80 %. D'après ce fait, il faudrait attendre que pour les phénols dont la chaleur de neutralisation est 7,4—8 (B), la limite d'isomérisation du pinène en camphène sera moindre que pour les trinitrophénols, mais plus grande que pour les phénols trihalogénés dont la chaleur de neutralisation est encore plus petite (5,4 B).

Cependant, la limite de l'isomérisation du pinène en camphène a été trouvée être la même (20 %) pour ces deux groupes des phénols.

Cette particularité dépend à un certain degré de la constitution des pinènes, et en particulier du nopinène, lequel étant le plus labile, à cause du groupement méthénique qu'il contient, entre le premier en réaction et s'isomérise en un mélange d'orthopinène et de camphène, ce qui est surtout apparent dans la dernière série des expériences avec les phénols.

L'orthopinène, qui contient une double liaison dans le noyau est plus stable et s'isomérise avec modifications du noyau, seulement sous l'action des phénols les plus énergiques, comme les phénols trinitro substitués.

Cependant le rendement le plus faible en camphène de 20 % n'est pas en relation directe avec les quantités de nopinène, par exemple dans l'essence de térébenthine française, 35 % Darmois, 37 % Vavon, 26 % Dupont, probablement parce que le produit intermédiaire de la réaction, grâce à sa stéreostructure (1), s'isomérise en partie en dérivés camphaniques et camphéniques et en partie en orthopinène, comme suite de la scission du produit intermédiaire, du phénol dans une autre direction. Puisque le produit intermédiaire est ici le même pour les deux pinènes, le produit de l'élimination du phénol est aussi le même, l'orthopinène. Par conséquent, il est nécessaire d'admettre ici, qu'en phase intermédiaire d'une pareille transformation, se trouvent les premiers produits instables d'addition des phénols aux pinènes. Je n'ai pas réussi à isoler ces composés intermédiaires, qui correspondent probablement à l'hydrate de pinène tertiaire vrai, malgré de nombreux efforts faits dans cette direction.

Les efforts des autres chercheurs, sans faire exception de Maerwein, pour isoler les dérivés de l'hydrate de pinène vrai jusqu'à présent n'ont pas eu de succès, car il n'y a pas de preuves indiscutables. Le fait que les phénols et surtout certains d'eux, réagissent avec les pinènes en donnant en premier lieu les dérivés de l'hydrate de pinène est corroboré par le fait que les produits des transformations ultérieures de ces composés hypothétiques intermédiaires existent en réalité, par exemple l'orthopinène, secondement la deuxième série des produits de transposition de ces mêmes composés intermédiaires a été également isolée, par exemple le « picrate » et le « crésolate » de pinène ou les éthers bornyliques ; troisièmement les produits de la transposition de ces composés intermédiaires ont également été isolés, comme par exemple *le camphène*.

L'origine du camphène peut être expliquée ou bien en supposant que les éthers du bornéol vrai, qui se sont formés dans les conditions de la réaction restituent les restes phénoliques ou acides à une seconde molécule de pinène. Cette explication est basée sur nos recherches (1). Mais cette explication est peu probable, à cause de la stabilité des éthers ou esters bornyliques (2). C'est pourquoi la formation du camphéne dans ce cas doit être attribuée plutôt aux éthers (esters) isobornyliques, qui se forment par la transposition des produits intermédiaires de l'hydrate de pinène en même temps que les éthers (esters) bornyliques. La formation simultanée du mélange des produits bornyliques à partir de l'hydrate de pinène dépend probablement de la structure stéréochimique de ce dernier (3). Dans ce cas, comme il apparaît, les dérivés isobornyliques se forment ou en quantité prépondérante ou exclusivement et, étant moins stables,

(1) J'appelle ainsi le pinène hypothétique ayant la structure de Semmler (*Aethrische Oele*, B. III, 512, 1904).

(1) Il n'est pas inutile ici de faire remarquer que la formule de stéréostructure du pinène présentée par M. Aschan ne lui appartient pas, parce qu'elle représente uniquement ce qui est exprimé d'une façon tout à fait claire et définie dans les articles *Chem. Zeitung*, 1905, t. XXIX, p. 1225.

(1) *Bulletin* [4], t. XXXVII, p. 726, 1925.

(2) Le Bornylène ne peut pas se former en présence des phénols.

(3) *Ch. Zeit*, 1905, t. XXIX, p. 1225.

sous l'influence d'une seconde molécule de pinène, qui réagit ici comme un alcali, dégagent le groupement acide avec régénération de camphène et avec formation encore des dérivés isobornyliques, qui accomplissent ensuite la même série de transformations sous l'influence de pinène avec disparition des dérivés isobornyliques. Une petite partie des dérivés isobornyliques s'isomérise en dérivés bornyliques.

Un tel cycle de transformations se fait jusqu'au moment où il s'établit un certain équilibre qui dépend de la structure des composés réagissants, des conditions thermiques, des propriétés acides diélectriques des phénols ou d'autres causes, qui sont encore insuffisamment étudiées. Une autre explication de cette isomérisation est telle que les dérivés du bornéol vrai, s'ils se forment d'après le schéma ci-dessus, à partir de l'hydrate de pinène vrai, dans les conditions de la réaction, sous l'influence du phénol se transforment par transposition en premier lieu en dérivés de l'isobornéol ou de l'hydrate de camphène, d'où la formation du camphène sous l'action d'une autre molécule de pinène est très simple.

Ces considérations théoriques, que j'ai publiées déjà depuis 1893, sont basées sur les faits que j'ai établis moi-même avec les alcools mentholiques, fenchyliques, bornyliques et autres, ainsi qu'avec le pinène (1901).

Dans le cycle de toutes ces transformations, le rôle principal est joué par les dérivés des alcools tertiaires, comme les hydrates de menthène, de fenchène, de camphène, de pinène, de sabinène et autres.

La particularité de l'isomérisation du pinène par les phénols consiste encore dans le fait que, parmi les produits de cette isomérisation, on n'a trouvé ni des fenchènes ni des dérivés fenchyliques.

Les conditions de température des expériences ci-dessous variaient dans de larges limites, depuis 20° jusqu'à 200°, 240° sous pression ordinaire. Dans une seconde partie de cette étude nous citerons des expériences avec des pressions élevées. Des expériences ont été faites sur l'isomérisation des terpènes par les phénols sous l'influence de la lumière solaire et en l'absence de lumière ; la description de ces expériences sera faite ultérieurement.

En entreprenant la vérification expérimentale des hypothèses ci-dessus, je pensais qu'il serait nécessaire de répéter premièrement les recherches de Lextreit (1) et de Tilden-Forster (2) sur le soi-disant « picrate de pinène », premièrement à cause d'une certaine liaison entre ces expériences et les recherches que j'avais proposées, ensuite à cause d'un complet désaccord du point de vue des chercheurs sur la nature de ce composé, et troisièmement à cause des contradictions dans les données expérimentales et d'une certaine confusion des points de vue théoriques des chercheurs sur le « picrate de pinène ».

Le problème fondamental de ces chercheurs, comme on le sait, consistait à préparer les composés picriques des carbures terpéniques.

Lextreit a obtenu pour la première fois le composé qui, jusqu'à nos jours, a conservé le nom impropre « picrate de pinène », qui nous rappelle les composés picriques vrais des carbures aromatiques découverts par Fritsche (1857).

Quoique ce composé n'ait rien de commun avec ces derniers, A. Reddelien (3), Klimont (4), Pfeiffer (5), Heinrich (6), Berlstein (7), Y. Murayaina-K. Otsuka (8) et autres trouvent même qu'il est possible de classer ce composé, qui s'obtient à une température aussi élevée, parmi les composés organiques complexes qui se sont formés aux dépens des valences secondaires (nebenwalenzen) du pinène ou des groupements nitrés de l'acide picrique. Il est nécessaire de corriger une telle erreur en se basant sur les présentes recherches et exclure cet éther bornylique du groupe des picrates, ainsi que du groupe des composés complexes (moléculaires). *Lextreit*, dans la deuxième moitié de l'année 1885, comme il suit de son article détaillé (1), mars 1886, en étudiant la réaction de Fritze sur quelques carbures terpéniques (pinène, dipentène, camphène, térébène, thymène et autres) a établi le fait que, ni le pinène de l'essence de térébenthine française avec la T. E. 155°-158° et le pouvoir rotatoire —38°15, ni les autres terpènes nommés ne donnent à température ordinaire des combinaisons avec l'acide picrique, ce qui confirme ainsi le fait établi déjà en 1867 par Berthelot, que l'acide picrique ne réagit pas en solution alcoolique ni avec le térébenthène et ses isomères, ni avec les nombreux carbures forméniques $CnH^{2}n + 2$, éthyléniques $CnH^{2}n$, acétylénique $Cn\ H^{2}n - 2$.

Ayant changé les conditions de température de la réaction, notamment en chauffant le mélange de l'acide picrique avec l'essence de térébenthine en proportions qui n'ont pas été indiquées, à températures entre le point de fusion de l'acide et la température d'ébullition de l'essence de térébenthine, Lextreit a observé que les composés qui entrent en réaction réagissent avec un dégagement de chaleur tellement considérable que le mélange bout pendant un certain temps sans être chauffé. Après refroidissement du mélange, Lextreit en a isolé une quantité insignifiante d'un composé cristallin $C^{10}H^{16}C^{6}H^{2}OH(NO^{2})^{3}$ qu'il nomma le « picrate de pinène ».

Ce savant a décrit une méthode de purification et quelques propriétés physiques et chimiques de cette substance. Outre les relations de ce picrate avec les solvants, le même chercheur a établi qu'il se distingue nettement des picrates de Fritzsche par son attitude envers les substances alcalines : avec la potasse alcoolique il donne un composé potassique cristallin, qui, par son aspect, rappelle les cyanures de platine ; bouilli avec les alcalis aqueux, comme l'ammoniaque, le carbonate de potasse ou de soude, il ne régénère pas le pinène, mais se décompose en une substance volatile, qui a été prise par Lextreit pour le camphre, mais étudiée de plus près,

(1) *C. R.*, 1886, t. CII, p. 551 ; *Bull.* (2), 1886, t. XLVI, p. 117 ; *J.* 1886, p. 612.

(2) *J. Chem. Soc.*, 1893, t. LXIII, p. 1388 ; *J.*, 1893, p. 1556.

(3) *Journ. f. p. ch.* (2) t. LXCI, p. 211, 1915.

(4) Der technisch Synthetische Campher, Zeipzig, 1921, 31.

(5) Organische Molecul verbindnugen, Stuttgart, 2922, p. 38, 218-215.

(6) Theorien der Organisch Chemie, Braunschweig, 1924, 149, B C.

(7) *Beilsteines Hdb. der. org. chem.*, 4 Aufl. Bd. V. 154.

(8) *Journ. Pharm. Soc. Japan*, 1924, N° 513, 1-27, loc. cit. c. 1925, I, 841.

(1) *Bull.*, 1867, t. VII, p. 30.

a été trouvée être le *bornéol*. Ce bornéol avait une rotation gauche —37°, le P. F. 119-200°, P. Eb. 211°. On a obtenu de lui un chloranhydride ; par oxydation de ce bornéol, on a obtenu du camphre avec une rotation —31°2'. Un pareil picrate a été obtenu par Lextreit aussi à partir du soi-disant « thymène », carbure qui, comme nous le savons à présent, consiste presque exclusivement en pinène pur avec de petites quantités de cymène (1) et peut-être de camphène.

Se basant sur ces données, Lextreit a conclu tout à fait correctement que le « picrate de pinène » n'est autre chose que l'éther bornylique de l'acide picrique, mais non un picrate vrai. En étudiant plus loin les relations entre l'acide picrique et les autres carbures terpéniques, Lextreit a établi que les composés semblables à celui qui a été décrit ci-dessus, ne peuvent être obtenus ni du camphène, ni du dipentène (isotérébenthène), ni des térébènes (mélange de Deville contenant du camphène, du terpinène, du terpinolène, du dipentène et du cymol), ni à température ordinaire, ni par chauffage.

Enfin, en faisant réagir l'acide picrique sur le carbure, qui reste après le premier traitement et est obtenu en même temps que le « picrate », Lextreit a constaté qu'une partie de ce carbure, qui bout à la même température que le pinène pris pour la réaction à 155 158°, a une rotation considérablement plus grande, — 40°20' et traité encore une fois par l'acide picrique ne réagit pas avec lui.

Ces recherches de Lextreit sont restées un temps assez long inaperçues, jusqu'à ce que Tilden et Forster entreprirent (2) une vérification des résultats de Lextreit. Ces chercheurs préparaient le picrate de pinène à partir du pinène gauche de l'essence de térébenthine française et du pinène droit de l'essence américaine, dont les propriétés ne sont pas indiquées par eux avec plus de précision et dans des conditions très proches de ceux de Lextreit, mais avec cette différence que la proportion des substances réagissantes était telle que, pour une partie en poids de trinitrophénol on avait 10 parties de l'essence de térébenthine. Ces chercheurs ont décrit avec plus de détails la marche de la réaction, les propriétés et les particularités du « picrate » qu'ils ont obtenu. D'après sa composition, son attitude envers les solvants, ses propriétés physiques et quelques-unes de ses particularités chimiques, leur picrate, à quelques exceptions près, a été trouvé identique au picrate de Lextreit. Ainsi, ce composé par rapport au brome a été trouvé saturé envers les acides, comme par exemple l'acide chlorhydrique concentré tellement stable, qu'il ne s'altérait pas, même bouilli avec cet acide. Au contraire, très peu stable envers les alcalis. Lorsqu'on le faisait bouillir avec de l'eau, ou si l'on faisait passer la vapeur d'eau sur ce picrate fondu, il se décompose en bornéol, n'ayant pas de pouvoir rotatoire, ce qui le distinguait du bornéol de Lextreit. L'action des alcalis alcooliques a été trouvé très différente : avec la soude et la baryte alcoolique, le « picrate » ne réagissait pas, tandis qu'avec l'ammoniaque ou la potasse alcoolique il se décomposait ou complètement (comme avec NH^3) en bornéol inactif, ou partiellement (comme avec K*m* alcoolique), parce que, dans ce dernier cas, il se formait comme produit principal un sel quelconque de K (1), ce qui a été établi encore par Lextreit. Ce sel était tellement instable, qu'il se décomposait par l'action de l'eau ou de l'alcool. Lorsqu'on chauffait ce sel soigneusement desséché, il se décompcsait en camphène (P. F. 54°) avec de petites quantités de bornéol, tandis que le picrate même se décomposait en camphène pur inactif (F. 47°) sans élimination d'eau. Le picrate chauffé avec un excès de pyridine se décomposait complètement en camphène ; cette décomposition était incomplète si cette base était en quantité insuffisante.

De ces données, Tilden et Forster ont tiré la conclusion que le picrate n'est pas un éther de l'acide picrique, comme l'a supposé Lextreit, premièrement parce que, ni en chauffant un mélange de bornéol et d'acide picrique, ni en faisant passer dans la solution éthérée de ce mélange le gaz chlorhydrique, il ne s'éthérifie en picrate de bornéol ; secondement, parce que le picrate de pinène ne ressemble pas aux picrates vrais de Fritzsche, parce qu'il se décompose sous l'action des alcalis, complètement ou partiellement, en bornéol, mais non en pinène ; troisièmement parce que le pinène doit être placé à part des autres carbures, parce qu'il forme des picrates seulement avec l'acide picrique, mais ne réagit pas avec les autres composés nitrés avec lesquels le carbures aromatiques vrais forment des picrates. Cela a été confirmé par Tilden et Forster par des citations de la littérature sur les picrates, et aussi par leurs expériences faites avec le métadinitrobenzène, le trinitrométaxylène, le métanitrophénol, le paranitrophénol, le chlorure de picryle, l'acide picramique, le picrate de potasse, le tribromphénol. Se basant sur tous ces faits, les auteurs sont arrivés à cette conclusion générale que le « picrate de pinène » a une structure particulière, que, dans la formation de ce composé le rôle principal est joué par le groupement hydroxyle phénolique, qui entre *inaltéré* dans la constitution du picrate.

Les auteurs voyaient une confirmation de ce fait dans la propriété du picrate de donner le sel potassique, dans l'incapacité du pinène de réagir avec le chlorure de picryle, dans la propriété du picrate de se saponifier par l'ammoniaque alcoolique en bornéol et picramide, dont il est impossible de s'imaginer la formation, selon les auteurs, si on attribue une autre structure au picrate.

Ainsi, selon Lextreit, à la formation de l'éther picrobornylique participe l'ion hydrogène $H—[OC^6H^2(NO^2)^3]$, de même que dans tous les autres acides et, selon Tilden et Forster, le groupement hydroxyle du phénol $Na—[C^6H^2(No^2)^3]$ quoique cette supposition fut en contradiction avec les idées qu'on avait déjà dans ces temps sur les acides.

Tilden et Forster ont, en outre, confirmé le fait établi par Lextreit, que ni le camphène, ni le limonène, ni le dipentène ne réagissent avec l'acide picrique comme le pinène.

Enfin, en étudiant le carbure, qui se formait en même temps que le picrate et qui constituait la majeure partie du

(1) Même le cymène ne donnait pas de picrate (!).
(2) *Ibid.*

(1) Ce sel se formait probablement aux dépens des groupements nitrés de l'éther.

produit de la réaction, Tilden et Forster ont prouvé qu'il est optiquement inactif, et qu'il est composé d'un mélange de terpènes ; par distillation fractionnée de ce mélange, on y a isolé les fractions suivantes : 1° à T. Eb. environ 160° ; 2° bouillant à 175° environ ; 3° fraction à T. Eb. encore plus élevée et 4° partie composée des polyterpènes.

Ayant étudié soigneusement la première fraction des carbures à T. Eb. proche de la T. Eb. du pinène employé, Tilden et Forster ont prouvé qu'il n'y avait pas de camphène dans cette fraction. « From the former we have not succeded in separating camphene » ; que la deuxième fraction est composée de dipentène, car avec l'acide chlorhydrique elle fournit le chlorhydrate de dipentène (F 45°).

En totalisant toutes ces données et en les comparant avec les données qui existaient de leur temps, Tilden et Forster ont comparé la réaction de l'acide picrique sur le pinène avec la réaction générale des acides avec le pinène et en particulier avec les relations entre ce carbure et l'acide sulfurique, quoiqu'ils n'aient pas prouvé la présence du « térébène » (camphène).

Cette conclusion était en contradiction non seulement avec la totalité des faits, alors connus sur l'action des différents acides sur le pinène, mais aussi avec les recherches de Tilden. En réalité, la comparaison des faits observés par Lextreit, Tilden et Forster, avec la totalité des données qu'on avait alors sur le pinène, pouvaient amener à une seule conclusion, que le soi-disant « picrate de pinène » pouvait être seulement un ester du bornéol, comme l'avait affirmé Lextreit, que le mécanisme de sa formation à partir du pinène est le même que dans les autres cas du même genre, que le picrate a la propriété des esters du bornéol, de se saponifier par les substances de caractère alcalin en bornéol et, sous l'influence de bases telles que la pyridine, d'éliminer le camphène.

Les conclusions de ce genre seraient en complet accord avec les faits établis de beaucoup avant ces recherches par Deville (1), Berthelot (2), Riban (3 a), Armstrong, Tilden dans l'étude des relations du pinène avec l'acide sulfurique ; Bouchardat et Lafont (4), dans l'étude des esters bornylosulfuriques, qui a été complétée par les mêmes auteurs (5), Bouchardat et Lafont (6), avec le rapport entre le pinène et les acides organiques en général et l'acide benzoïque en particulier (7) et avec le rapport du pinène chlorhydrate avec les alcalis établis par Berthelot en 1858 (8) et autres. De tous ces faits, il apparaît que l'ester picrique du bornyle se forme ici, de même que dans beaucoup d'autres cas les esters du bornéol (Bouchardat et Lafont), en quantités insignifiantes ne surpassant pas 5 % et constitue un produit secondaire de la réaction, puisque la majeure partie du pinène employé, jusqu'à 95 %, retourne à l'état d'un mélange de terpènes, ayant perdu la propriété de réagir avec l'acide picrique (Lextreit), ayant les propriétés différentes du pinène employé, par exemple le pouvoir rotatoire [L. T. F.], et une composition différente. Dans ce mélange on ne trouve ni *du camphène* (T. F), ni *du pinène* (L) ; on n'y a trouvé que le dipentène et les polyterpènes.

En analysant la partie expérimentale des recherches de Lextreit, de Tilden et de Forster et se basant sur les faits et les analogies qui étaient connus alors, on pouvait tirer seulement la conclusion que, dans la partie résiduelle des carbures à T. E 155°-158° (L.) ou 160° (T. et F.) environ, il pouvait se trouver un des isomères du pinène, ou l'α ou le β, qui étaient déjà connus à cette époque des recherches de Berthelot, et tirer la conclusion qu'avec le trinitrophénol réagit de préférence ou l'un ou l'autre de ces isomères, ou que le résidu des carbures consiste en fenchène, qui a été obtenu sous forme de mélange en 1890.

(1) *Ann. Ch. Phys.* ( ), *Is*, 37 et 79 ; *Ann.*, t. XXXVII, p. 176 ; t. XXXVIII, p. 178.

(2) 3*a*) *Ann. Ch. Phys.* (5), t. VI, p. 232.

(3) *Deut. C. G.*, t. II, p. 1753.

(4) *Ann. Chim. Phys.* [6[, t. XV, p. 179, 1887 ; *C. R.*, t. CV, p. 1177 ; Ihr, 1887, p. 722.

(5) *C. R.*, t. CXXV, p. 171, 1897 ; *D. A. B.*, t. XXIV, p. 904 (R).

(6) *C. R.*, t. CII, p. 171 ; *D. Ch. B.*, 1886, t. XII, p. 141 (R).

(7) *Ann. Chim. Phys.* (6), t. IX, p. 518 ; t. XV, p. 145 ; t. XVI, p. 326 ; *Bull.* (2), t. XL, p. 296.

(8) *C. R.*, t. LVII, p. 266 ; *Ann.*, t. CX, p. 367 ; *J.*, 1859, p. 367.

En tenant compte de l'état du développement de la chimie des terpènes et en particulier du pinène vers le début de mes recherches et actuellement, je pense que dans ces hydrocarbures résiduels pouvaient être contenus ou les fenchènes, ou le firpène ou le γ-pinène, ou δ-pinène, ou le protofenchène ou enfin quelques carbures nouveaux et encore inconnus, dont l'existence est souvent indiquée dans la littérature de ces derniers temps, carbures dont la température d'ébullition est très rapprochée de celle du β-pinène.

Cependant, l'étude détaillée et complète de la réaction de l'acide picrique avec le pinène et avec les autres terpènes, et en particulier l'analyse du carbure résiduel ont démontré que nous avons affaire ici à des faits qui doivent être placés à part dans la série de ceux connus jusqu'à présent, et dont l'explication a été retardée par les recherches erronées de Tilden et Forster.

L. Kondakow.

(1er avril 1926.)

Bibliographie

Cuniasse (L.). *Mémorial du distillateur liquoriste*, 1 vol. 300 pages. Le François, éditeur, Paris (19e).

Ce livre fait suite au *Mémorial du parfumeur* ; on y trouve résumés sous forme concise : les renseignements généraux relatifs aux méthodes de mesure, des notes complètes sur les alcools, la théorie et la pratique de la fermentation et de la distillation, l'alcoométrie avec les tables qui s'y rapportent, toutes notions utiles sur les sucres et les colorants, les caractères et composition des plantes et essences utilisées, des méthodes d'analyse et d'épuration de l'eau, enfin un formulaire choisi et les textes de lois et réglementations qui concernent la profession du distillateur liquoriste. L'ouvrage ne peut manquer d'intéresser vivement le pharmacien pratiquant qui, pour la satisfaction de sa clientèle, a besoin de connaître ces questions excessivement pratiques des alcools et des liqueurs.

R. Soueges.

DENTIFRICES

(Formules extraites du Hager Handbuch d. Pharm. Praxis)

Éléments de constitution des Dentifrices.

Essence de Menthe.

On connaît plusieurs espèces de menthe :

I. *Menthe poivrée.* L. (Mentha piperita, pfäfferminz, peppermint. En 1900, suivant Hager, on préparait cette essence dans les pays suivants :

A. Etats-Unis (Michigan, Indiana, etc.), 90.000 kilos.

B. Japon, 70.000 kilos servant à l'obtention du menthol.

C. Angleterre (Mitcham), 9.000 kilos.

D. France (Alpes-Maritimes), 3.000 k.

E. Allemagne (Miltitz), 800 kilos.

Les autres pays producteurs étant encore :

La Russie avec 1.200 kilos, l'Italie, 600 kilos et autres, 400 kilos. Total annuel en 1900 : 175.000 kilos.

II. *Menthe crépue.* Mentha crispa, krauseminze, curled-mint-leaves.

III. *Menthe Pouliot.* Mentha pulegium L., poleiblatter.

IV. *Menthe verte.* Mentha viridis L., spearmint leaves.

V. *Menthe gracilis.* La plus importante de toutes est la menthe poivrée.

Avec l'essence de menthe on prépare plusieurs produits, on peut citer l'*eau de menthe*, obtenue par distillation d'un mélange de feuilles et d'eau. L'eau de menthe alcoolique obtenue de même par mélange puis distillation d'une partie de feuilles avec 1 partie d'alcool à 60 % et 10 d'eau. On recueille les 5 premières parties. Le *spiritus menthæ* ou *alcool de menthe* est de composition variable suivant le codex de chaque pays En France on mélange 2 gr. de menthe avec 98 gr. d'alcool à 90°. Les Etats-Unis mêlent 100 cc. d'essence de menthe avec 900 cc. d'alcool 91° et 10 gr. de feuilles de menthe. On laisse macérer 24 heures, filtre et ajoute de l'alcool pour amener à 1000 cc.

Formules a base d'Essence de Menthe. (1)

On peut citer les formules suivantes :

Elixir dentifrice (Gall) :

Essence de menthe poivrée......	8
Teinture de Benjoin...........	8
Essence d'anis étoilé...........	1
Essence cannelle Ceylan........	1
Teinture de cochenille	20
Teinture de gayac.............	20
Essence girofle................	2
Teinture pyrèthre.............	8
Alcool 80 %..................	1000

On mélange et filtre après contact.

Elixir dentifrice des Bénédictins (d'après Hager) :

Essence d'Acore vrai.........	0,5
Alcool 96 %	1000

On colore avec un peu de carmin.

Eau parfumée pour fumeurs :

Alcool de menthe poivrée.........	93
Teinture cachou de Gégu	5
Salol	2

On met pour l'usage une cuillerée à thé dans un verre d'eau.

Essence dentifrice de Jeannel (Hager) :

Teinture de cachou.............	50
Teinture de Benjoin.............	10
Alcool dilué	40
Glycérine	20
Essence menthe poivrée..........	1

Eau dentifrice :

Teinture de cachou............	20
Teinture de cannelle...........	10
Eau de menthe................	150

On dilue pour l'usage.

Odol (d'après Hager). Thoms :

Salol........................	0,5
Saccharine...................	0,004
Essence de menthe	0,5

Avec une trace d'essence de girofle et de carvi dans alcool 80 % 97,0.

(1) Ces formules sont reproduites de l'auteur précité, sans responsabilité (N. d. l. R.).

D'autres indiquent 1,95 % de menthol.

D'après Hager, l'alcool de menthe de Ricqlès est une solution de 3 gr. 6 d'essence de menthe dans 80 d'alcool de vin.

D'après une communication genevoise, cet alcool serait obtenu par distillation d'alcool en présence d'essence de menthe.

Poudre dentifrice :

Savon médicinal..............	25
Sucre de lait	100
Rhizomes d'iris..............	50
Essence menthe poivrée	2,5
Carbonate de chaux précipité...	825

Cannelle.

Plusieurs qualités de cannelles sont utilisées :

a) Cannelle de Chine ou Cortex cinnamoni chinensis. Zimmt. Cassia cinnamon.

b) Cannelle de Ceylan. Orientalischer zimmt.

c) Cannelle de Saïgon.

A partir de ce produit on prépare l'eau de cannelle par digestion d'une partie de cannelle dans 20 d'eau puis distillation de 10 parties.

La teinture s'obtient par infusion de 200 gr. de cannelle dans 1000 gr. d'alcool 80 % pendant 10 jours, puis filtration.

Différentes formules sont à base de cannelle.

Dentifrice Viau (Hager) :

Teinture de cannelle	5
Teinture de benjoin...........	5
Chloroforme..................	5
Acide salicylique..............	0,5
Alcool........................	85

2 cuillères à café dans un verre d'eau.

Dentifrice :

Teinture de cannelle...........	350
Teinture de cachou............	100
Teinture de vanille............	10
Essence fleur d'orange	X
Essence de rose...............	X
Essence de menthe............	2
Alcool dilué	550

Anis.

On utilise 2 catégories d'anis en pharmacie :

I. *Anis vert* ou fructus anisi, süsser Kümmel, employé généralement en même temps que l'autre espèce.

II. *Anis étoilé* ou fructus anisi stellati, sternanis, star anise.

Citons les formules suivantes :

Eau dentifrice de Pierre (Hager) :

Teinture d'anis étoilé et vert et de menthe.

Eau de Mallard (Hager) :

En plus des éléments précédents il y a du gaiac, quinquina, cannelle, benjoin, etc...

Eau dentifrice de Nagel (Hager) :

Anis étoilé	1,5
Menthe poivrée	1
Quinquina et teinture de myrrhe	30
Baume de vie de Hoffmann (1)	20
Alcool de vin	900
Cochenille	2,5

Girofle.

L'essence de girofle est extraite des fruits de caryophyllus aromaticus L. On l'appelle encore : clous de girofle, caryophylli, kreidenelken, cloves.

Cette essence est une des bases des dentifrices :

Eau de Botot (Hager) :

L'eau de Botot est libre en Allemagne alors qu'elle constitue ailleurs une marque déposée. La formule allemande est la suivante :

Essence de girofle	30
Essence de cannelle	30
Essence anis vert	30
Cochenille	20
Alcool 90 %	2000

Après 8 jours on filtre et dissout

Essence menthe poivrée	15

(1) Le baume d'Hoffmann a la formule suivante :

Essence de citron, lavande, muscade, girofle, thym, cannelle, de chacune 4 parties avec :

Baume du Pérou	16
Alcool 90 %	900

(On peut aussi réduire la muscade et girofle à 2, supprimer le thym, mettre 10 gouttes de cannelle, réduire à 4 le Pérou et mettre 2 parties de fleur d'orange avec 100° d'alcool, c'est la formule autrichienne).

Eau de Boas (Hager) :

Essence de girofle	10
Essence de cannelle	10
Anis vert	15
Cochenille	7,5
Alcool	1200
Essence de menthe	5
Teinture d'ambre	5

Gouttes odontalgiques :

a	Essence girofle	5
	Camphre	1
	Alcool	10
b	Essence girofle	2
	Essence chanvre indien	2
	Chloroforme	2

Quinquina.

Appelé encore quina. Ce produit est formé par l'écorce de nombreuses variétés de cinchona (famille des rubiacés).

Electuarium dentifricium roborans :

Ecorce de quina	20
Rhizomes iris	20
Sang dragon	5
Cannelle	5

Le tout pulvérisé et mêlé à quantité suffisante d'eau de rose et glycérine.

Poudre dentifrice de Hufeland (Hager) :

Ecorce de quina	30
Alun	8
Santal rouge (bois)	60
Essence bergamote	1
Essence girofle	1

Pulvériser finement.

Poudre dentifrice alcaline :

Ecorce quina pulvérisée	100
Carbonate de chaux précipité	100
Carbonate de magnésie pulvérisé	100
Essence de menthe	1

Poudre au charbon :

Charbon végétal	200
Ecorce de quina	100
Essence de menthe	1

Poudre de Dieterich (Hager) :

1. Teinture de cachou	175
2. Ammoniaque (liqueur)	35
3. Carbonate chaux précipité	700
4. Ecorce de quina	150
5. Sucre de lait en poudre	100
6. Pierre ponce fine	100
7. Saccharine	0,2
8. Essence de menthe	10
9. Essence d'écorce d'orange	2,5
10. Essence de girofle	2,5

On mélange 1 et 2 avec 3, puis mélange avec 4 jusqu'à 10.

Poudre Niger (Hager) :

Ecorce de quina	1
Fleurs de sauge en poudre	1
Charbon de bois en poudre	1

Poudre dentifrice chinoise :

Pierre ponce	20
Poudre de coquilles	10

Autre poudre :

Pierre ponce	10
Poudre de coquilles	10
Bicarbonate de soude	10
Rhizomes d'iris	10
Sucre de lait	10
Essence de menthe	10
Essence de géranium (gouttes)	10

Eau dentifrice de Prodhomme (Hager) :

Distillat des essences suivantes : angélique, anis, girofle, rathania, noix muscade, quina, tolu, vanille et teinté à la cochenille.

Pâte dentifrice d'arec :

Noix d'arec en poudre	8
Borax	2
Savon de Marseille	2
Carbonate de chaux précipité	16
Iris poudre	4
Glycérine	4
Rose, cassia, girofle et cresson de para	q. s.
Eau-Carmin	q. s.

Odiot-zahn wasser (Wallin) :

Teinture de benjoin, baume du Pérou et de girofle.

Kalodont (Sarg. Vienne) (Hager) :

Carbonate de chaux	250
Magnésie	80
Glycérine	500
Savon médicinal	150
Essence de menthe	2
— de cannelle	2
Rouge	q. s.

Poudres a base de Carbonate de Chaux.

	Autriche	Angleterre	Etats-Unis	Lassar	Fischer	Camphrée
	—	—	—	—	—	—
Carbonate de chaux	40	220	30	100	100	90
Gomme arabique	—	—	20	—	—	—
Sucre............................	—	—	50	—	—	—
Iris poudre......................	5	—	—	—	5	—
Magnésie carbonate................	5	—	—	—	5	—
Essence de menthe (gouttes)	4	—	—	1	1	—
Camphre	—	—	—	—	—	1
Chlorate de potasse................	—	—	—	2,5	—	—
Pierre ponce.....................	—	—	—	2,5	—	—
Savon médicinal...................	—	—	—	25	—	—
Essence géranium	—	—	—	—	1	—
Phloxine rouge....................	—	—	—	—	q.s.	—
Cannelle.........................	—	80	—	—	—	—
Noix muscade.....................	—	60	—	—	—	—
Girofle	—	30	—	—	—	—
Cardamone.......................	—	20	—	—	—	—
Sucre...........................	—	500	—	—	—	—

Opiat pour les dents (Pribram) :

Sirop de sucre rouge	20
Craie	21
Gypse	7,5
Magnésie.....................	15,

Pâte dentifrice de Suin de Boutemard (Hager) :

Savon d'huile.............	62,5 %
Laque de carmin...........	17,4 %
Sulfate de chaux...........	0,75 %
Amidon...................	6,5 %
Carbonate de chaux.........	7,35 %
Pierre ponce..............	6,2 %

Citons pour mémoire :

Sozodont de Buskirk :

La pâte dentifrice de Pfeffermann de Frikow et la pâte végétale de Popp, dont la formule est la suivante (Hager) :

Racine de violette	20
Os calcinés.....................	10
Laque de carmin.................	30

Eau dentifrice de coca :

1. Feuilles de coca............	100
2. Alun	15
3. Cochenille poudre..........	100
4. Alcool....................	800
5. Essence de menthe..........	4
6. Essence de girofle..........	4
7. Essence de rose............	1
8. Alcoolat de cochléaria	400
9. Saccharine................	0,4

On digère 1-4 pendant 4 jours puis ajoute 5-9.

L'alcoolat s'obtient par digestion 24 h. de 200 gr. de cochléaria dans 75 gr. d'alcool et d'eau, on distille 100.

Poudre dentifrice versicolor :

Cochenille......................	1
Alun..........................	2
Iris	30
Crème de tartre pur	40
Carbonate de magnésie..........	5
Os de sépia	22
Essence de rose (gouttes).........	5

Dentifrice acétique :

Alcoolat de cochlearia...........	200
Alcoolat de cresson de para......	200
Alcoolat aromatique (1)..........	100
Acétate d'éthyle................	50
Acide acétique 96 %	30
Acide salicylique...............	20
Eau distillée...................	400
Cochenille poudre..............	5
Essence de sauge...............	1
Essence de menthe	1

On chauffe à 60° et laisse quelques jours avant usage. On dilue pour l'usage avec de l'eau.

Eau dentifrice d'Eucalyptus (I) :

Essence d'eucalyptus..........	1,5
Thymol......................	1
Menthe......................	1
Citron.......................	2
Chloroforme.................	5
Glycérine	10
Alcool	100
Menthol	—

Formule (II) :

Eucalyptol	20
Menthol	20
Essence de gaultheria..........	1
Girofle	5
Ether acétique................	10
Chlorophylle	q. s.
Alcool 90 %.................	1000

Formule (III) :

Extrait d'eucalyptus (1)	120 cc.
Alcool 94 %...............	120 cc.
Carbonate de magnésie	16 gr.
Sirop de café (2)............	375 cc.
Elixir de dent de lion (3)......	375 cc.

On filtre après 48 heures.

(1) *Alcoolat aromatique*. Est préparé de la façon suivante :

Cannelle de Chine, 10. Gingembre gris, 4. Galanga, 2. Girofle, 2. Cardamone, 2. Alcool 60 %, 100.

Teinture pour les dents :

Teinture de cachon............	10
Teinture de myrrhe............	10
Teinture d'acore..............	10
Teinture de gaïac.............	10
Teinture de quina.............	10
Alcoolat de cologne...........	10
Alcoolat de cochlearia.........	40
Essence de menthe............	V gouttes

(1) 100 p, de feuille avec 1000 cc. alcool 60°.

(2) Grains de café broyés : 20. Eau de Calidac 25 Cognac 5. Sirop de sucre 80.

(3) On mélange :
35 cc. d'extrait fluide de pissenlit (60°).
20 cc. d'extrait de prunes de Virginie.
60 cc. d'extrait de glycyrrhizine.
60 cc. teinture d'orange douce.
35 cc. teinture de cannelle.
30 cc. teinture de cardamone.
760 cc. teinture aromatique.

Eaux dentifrices anatherines (Popp) :

I.— 4 de bois de santal rouge, 2 de bois de gaiac, 5 de myrrhe, 3 girofle, 1 de cannelle, 0,1 d'essence de girofle et cannelle, eau de rose 140, alcool 90 % 240.

II. — Bois de gaiac 4, myrrhe 1, alcool de vin 120, alcoolat de cochlearia 180. On laisse digérer une nuit, distille 240 et fait digérer avec 1 de rue, 1 de cochlearia, feuilles de rose, poivre noir, armoise, pyrèthre, quinquina, racines de vétiver et d'orcanette, sauge, pendant 14 jours, puis mélange le filtrat avec 1 d'éther nitrique.

Pâte dentifrice :

Carbonate de chaux pure	800
Iris en poudre	100
Coquilles en poudre	50
Savon médicinal	50
Glycérine	q. s.

D'autres pâtes renferment de la poudre de rhizomes d'acore, du sucre de lait.

Dentifrice :

Teinture de myrrhe	5
Saccharine	1
Alcoolat de lavande	94

Dentifrice :

Alcoolat de mélisse	96
Teinture de quina	2
Teinture de myrrhe	2
Essence de menthe (gouttes)	VIII

Poudre dentifrice salée (Miss Canklin) :

Myrrhe	2
Chlorure de sodium	2
Savon médicinal	1
Carbonate de chaux	95
Essence de rose	q. s.

Teinture dentifrice de Dieterich (Hager) :

Teinture myrrhe	50
Teinture benjoin	10
Teinture cannelle	10
Teinture gaiac	10
Teinture écorce orange	10
Teinture mélisse	..
Teinture alcool dilué	850
Tannin	10
Essence de menthe	5
Essence de girofle	1
Essence de sauge	1
Essence de gaultheria (gouttes)	V

Poudre dentifrice alcaline :

Carbonate de soude	20
Talc	20
Essence de menthe (gouttes)	X

Eau dentifrice :

Racine pyrèthre	100
Rhizomes d'iris	10
Essence de menthe	7,5
Essence bergamote	3
Alcool	1000

Eau dentifrice au panama Rutherford (Hager) :

Teinture panama	250
Glycérine	100
Eau de roses	600
Teinture de rathania	45
Phénol pur	4
Essence géranium	0,5
Essence rose	0,5
Essence cannelle	0,5

Odontine (Hager) :

Bois de panama	120
Oseille (pâte)	4
Alcool	500
Eau	600

On macère, filtre et ajoute :

Essence anis	0,5
Héliotrope	0,1
Essence menthe	1
Glycérine	60

Eau dentifrice Eugénie (Hager) :

Essence écorce d'orange	50
Racine Ratanhia	100
Alcool 87 %	200
Eau	800
Essence menthe. (gouttes)	X

Essence Kahane (Hager) :

Teinture Benjoin	50
Teinture Ratanhia	50

Poudre dentifrice :

Racine Ratanhia (poudre)	70
Bi-tartrate	15
Sucre de lait	15
Essence menthe	0,5

Savon dentifrice Frohmann (Hager) :

Thymol	0,5
Extrait Ratanhia	3
Glycérine	18

On chauffe pour dissoudre, puis ajoute :

Magnésie	1,5
Borax	12
Savon pur	62
Essence menthe	3

a) Eau dentifrice au salol :

1. Cochenille poudre	3
2. Bitartrate K.	3
3. Alcool 90 %	1000
4. Salol	10
5. Essence menthe	1,2

1 est mêlé à 2 et 3 puis 4 et 5.

b) Ersatz Odol (Hager) :

Salol	2,5
Essence menthe	0,5
Essence girofle	0,04
Alcool 90 %	97
Carvi	0,04
Saccharine	0,004

Eau dentifrice Illodin (Hager) :

Essence de menthe poivrée	1,5
Essence clous de girofle	2
Essence de rose	0,3
Essence anis	0,5
Menthol	1,5
Salol	1
Cochenille	1
Alcool 90 %	180

Dentifrice au salol :

I. Clous de girofle	20
Ecorce d'orange	20
Essence anis	20
Cochenille	10
Alcool	2000
Menthe	10
Salol	50

(Sahli).

II. Salol	5
Alcool dilué	100
Cochenille	4-5
Menthe (gouttes)	2
Rose (gouttes)	3

(Fischer).

Eau américaine :

Baume Pérou	0,8
Acide sulfurique 10 %	2
Essence de rose	0,2
Teinture benjoin	50
Teinture cannelle	25
Teinture pyrèthre	25
Teinture santal	75
Eau distillée	60
Alcool 90 %	762

Savons dentifrices (Miller) :

I.	Carbonate magnésie	5
	Iris en poudre	5
	Talc	5
	Savon pur	5
	Essence de menthe (gouttes)	X
	Gomme arabique	q. s.
	On y ajoute :	
II.	Carbonate chaux	100
	Iris poudre	5
	Os de sépia poudre	4
	Sucre	2
	Myrrhe	2
	Glycérine	q. s.
	pour faire une pâte.	

Pâte Frohmann (H4ger) :

Thymol	0,25
Extrait Ratanhia	1
Glycérine	6
Borax	4
Magnésie	0,5
Savon pur	29
Essence menthe	1

Pâtes à dents, Sozodont (Buskierk) :

Solution :

Savon pur	7,5
Alcool	100
Bois de Santal Wintergreen	q. s.

Puis on ajoute :

Carbonate de chaux	25
Rhizomes iris	12
Carbonate magnésie	5
Essence clous girofle	q. s.

Pâte Bergmann (Hager) :

50 gr. de savon pur, 25 gr. de sucre et dissout dans 40 gr. d'alcool, puis un peu de couleur et essence de menthe.

Eau dentifrice :

Thymol	1
Alcool 90 %	100
Glycérine	10
Chloroforme	5
Essence menthe	1
Essence eucalyptus	1,5
Essence citron	2

Pâte :

Thymol	0,25
Extrait Ratanhia	1
Glycérine	6
Magnésie	0,5
Borax	4
Essence menthe	1
Savon pur	17

N. B. Les teintures sont préparées suivant formules du Codex.

E. A.

Informations

Tchécoslovaquie.

Les savonniers protestent contre le relèvement des droits d'entrée sur les matières premières.

Prague, le 23 juillet. — Les savonniers et parfumeurs protestent contre le relèvement des droits d'entrée prévu dans le nouveau tarif des douanes sur les matières premières nécessaires à leur industrie et qu'ils ne peuvent se procurer sur le marché tchécoslovaque. Comme jusqu'ici, certains de ces produits sont toujours entrés en franchise, il s'ensuit que l'institution de nouveaux droits et l'aggravation des droits déjà existants pèseraient sensiblement sur la production nationale qui deviendrait incapable de lutter contre la concurrence étrangère. (Agence Balteuxin).

État libre d'Irlande.

Modifications douanières.

Liqueurs et parfums. — Le nouveau budget de l'Etat libre d'Irlande prévoit, à partir du 22 juillet 1926, une surtaxe d'entrepôt pour les spiritueux, liqueurs et parfums qui n'ont pas été entreposés durant 5 ans.

Cette taxe d'entrepôt est de 3 shillings 4 pence par gallon, pour les liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations, dont la force — d'après la déclaration — ne doit pas être constatée.

4 shillings par gallon, pour les spiritueux parfumés.

Les droits sur les cognacs, pour lesquels il sera justifié qu'ils ont été entreposés durant 5 ans, ne seront pas modifiés.

Taxe de luxe ; produits de parfumerie et de toilette ; exportation ; exonération. Arrêté ministériel du 1er juin 1926. (*J. O.*, 3 juin 1926.)

Le ministre des Finances,

Vu l'article 55 de la loi du 4 avril 1926,

Arrête :

Article premier. — Les produits de parfumerie et de toilette expédiés à l'étranger, en Algérie ou aux colonies peuvent circuler sans être revêtus des vignettes dont l'apposition est prévue à l'alinéa 8 de l'article 16 de la loi du 30 décembre 1916, à condition d'être accompagnés jusqu'au point de sortie d'un laissez-passer délivré au bureau de la régie. Si l'expédition est faite par un fabricant dispensé du vignetage par application du dernier paragraphe de l'article 55 de la loi du 4 avril 1926, l'intéressé justifiera de l'exportation dans les conditions prévues en matière de taxe sur le chiffre d'affaires.

Art. 2. — Les commerçants de produits de parfumerie et de toilette (autres que les fabricants) et les commissionnaires exportateurs, qui font habituellement des ventes ou des expéditions à l'étranger, peuvent être admis, sur leur demande, et par autorisation, toujours révocable, de l'administration, à recevoir sans vignette, sous le lien d'acquits-à-caution, les produits qu'ils destinent à l'exportation.

Ces produits sont pris en charge et suivis par le service des Contributions indirectes à un compte qui est déchargé des quantités expédiées à destination de l'étranger en vertu de laissez-passer.

Les manquants qui apparaissent à ce compte sont immédiatement imposables.

Nécrologie

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès accidentel de M. Martial Letard, directeur de la Parfumerie Lemoine, membre de la Société centrale de médecine vétérinaire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, survenu le 16 juillet dernier à Paris, dans sa 61e année.

Nous adressons à Mme Vve Letard, son épouse, ainsi qu'à la maison Lemoine, l'expression de nos plus vives condoléances.



LYON — ANNÉE. — N° 220

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

25 Cent.

Le Nouvelliste

LYON — DIMANCHE 8 Août 1926 — Saint Justin

Au Pays des Lavandes

Pour comprendre l'incomparable charme de la lavande, il faut avoir la bonne fortune de se trouver au milieu d'une plantation en pleine floraison.

Alors sur un espace quelquefois immense, il semble que le sol soit recouvert d'un épais tapis de velours changeant, mauve et vert, qui épouse étroitement les contours vallonnés du terrain.

Dans le cadre majestueux des montagnes, sauvage comme dans le Diois, grandiose comme dans le Briançonnais, désertique comme sur les plateaux du Ventoux, les plantations, petites ou grandes, jettent leur note de grâce, de lumière et de parfum.

Un voyage au pays des lavandes au moment de la floraison et de la distillation est à conseiller à toute personne qui s'intéresse à ce qui contribue à faire la richesse et la beauté de la France.

On peut descendre par la vallée du Rhône et revenir par la route des Alpes qui relie Nice à Grenoble.

Après Valence, où le tapis bleuté des lavandes apparaît pour la première fois à la vue et à l'odorat charmé du touriste, il faut se diriger sur Saillans dont la fleur est réputée, puis sur Nyons qui est un centre actif de négoce d'essence. Saluons en passant la délicieuse cuisine locale saine et exquise qui semble être l'apanage de toutes ces régions.

LA JOURNÉE

Le Sénat a voté le projet sur la caisse d'amortissement et le projet en vue de la stabilisation monétaire. — Le Parlement a délibéré sur la réunion de l'assemblée nationale de Versailles. — La commission des finances a examiné la question de la ratification des accords sur nos dettes envers les États-Unis et l'Angleterre. — L'Allemagne demande une réforme du système d'occupation des troupes interalliées en Rhénanie. — Les troupes espagnoles s'avancent vers Chechaouen, sans rencontrer de résistance. — Moulay Youssef, après un télégramme d'amitié à M. Doumergue, a quitté Marseille pour le Maroc. — La Pologne ne renonce pas à sa prétention d'obtenir un siège permanent à la Société des Nations. — Ordre a été donné de rentrer en Russie aux sujets soviétiques pour y faire leur service militaire. — Des individus ont été arrêtés à Alger pour avoir distribué de fausses cartes d'identité. — A Neuilly-sur-Seine, à la suite d'une explosion, un incendie a détruit entièrement le garage Poulet. — Le docteur Ménard, chef du service radiologique à l'hôpital Cochin, à Paris, est mort victime de la science.

... Digne, siège de la foire annuelle de la lavande que la direction des services agricoles organise avec tant de compétence et de dévouement avec l'aide dévouée de la municipalité.

De Digne à Barrême, la route accidentée possède, au soleil couchant, certains aspects ravissants. L'essence de Barrême, autrefois monopolisée par l'usine allemande, est l'objet d'une assez vive compétition entre les distillateurs du pays, attachés à leur terre.

Le gracieux village de Saint-André de Méouilles (Saint-André-des-Alpes) est aussi conquis à la lavande. Mais on y fait dans des paysages exquis des stations délicieuses. L'air y est vif et léger, on serait heureux de pouvoir y vivre. Signalons au passage, pour les apiculteurs, l'intérêt que les lavandes offrent aux éleveurs d'abeilles et la nécessité de ne pas couper les fleurs avant la chute des corolles, et par conséquent avant que les abeilles aient fait leur récolte de nectar.

Annot, c'est la ville pittoresque par excellence au milieu de ses roches curieuses et qui semblent menacer de leur poids mal équilibré toutes les maisons du village. Les rues ogivales sont charmantes et semblent ouvrir les portes d'une cité d'un autre âge.

Un champ de lavande dans la vallée de la Durance

... vande mais une flore alpestre très variée.

L'adieu à la Provence, du haut de la terrasse du tunnel est un coup d'œil qui, à lui seul, vaut un voyage.

Au delà du tunnel, c'est le Vercors bien connu des touristes lyonnais, délicieux par son aspect très particulier qui l'apparente aux plus beaux sites des Karpathes, mais de lavande point... les brouillards ne la laissant pas prospérer et son domaine s'arrête là.

Cet article serait incomplet s'il ne contenait quelques indications sur la manière dont on cultive la lavande. Aussi avons-nous interrogé un de nos correspondants, particulièrement compétent en la matière, M. Ferdinand Allier, de Valréas.

Deux méthodes de plantations, nous dit-il, sont en usage. La première consiste à mettre en terre des plants que l'on a arrachés dans la montagne, la seconde utilise des plants obtenus par semis. Cette dernière méthode, si elle est plus coûteuse, donne des résultats plus rapides et bien supérieurs.

On plante la lavande en rues distantes de un mètre l'une de l'autre et les plants sont espacés entre eux d'environ 0 m. 50.

Il y a controverse au sujet des engrais. Certains propriétaires en mettent, d'autres s'y refusent. Mais tous conviennent que les champs doivent être binés et sarclés pour qu'en disparaissent les plantes parasites.

A partir de la deuxième année on commence à avoir une toute petite récolte, mais la lavande ne donne vraiment des résultats qu'à partir de la troisième année.

L'existence de la lavande est courte. Nombre de plantations meurent avant la dixième année. Aussi prend-t-on la précaution, dans le Vaucluse, de semer dans les intervalles des glands qui deviendront, après la mort de la lavande, des chênes truffiers.

La récolte de la lavande se fait d'après un rite particulier. Le récoltant s'habille d'un « bourras » (grand carré de toile grossière), qu'il serre fortement sur sa poitrine en le faisant passer sous son bras droit, comme une écharpe, puis au moyen des deux extrémités restées libres il fait une espèce de casque qu'il fixe sur sa tête, et l'ensemble forme derrière le dos un vaste sac dans lequel il place la lavande cueillie.

On cueille la lavande au moment le plus chaud de la journée. Le rendement en huile est, paraît-il, bien meilleur que si on cueille à la fraîcheur.

Un homme habile arrive à ramasser plus de 350 kilos de lavande en une journée.

Les appareils à distiller la lavande sont moins compliqués que les alambics à alcool.

On trouve des alambics à lavande dans tous les villages où se cultive l'odorante plante. Certains propriétaires vendent simplement les fleurs au distillateur, d'autres, plus avisés font distiller à façon et revendent l'huile de lavande à des commissionnaires.

La cueillette de la lavande à Sault (Vaucluse)

Labourage d'un champ de lavande au Ventoux

Un champ de lavande à Sault. La cueillette

Pour qui a connu les lavanderaies sauvages d'il y a quinze ans et retrouve dans les décors familiers, pauvres et agrestes autrefois, les rangées lignes de touffes bleues, l'effort accompli paraît immense et fructueux.

C'est par milliers d'hectares, en effet, nous dit notre ami, M. Claude Chatelus, directeur de la revue « La Parfumerie Moderne », que, depuis quelques années, les lavandes ont été plantées dans notre vallée du Rhône et dans nos Alpes. Les conseils des protagonistes de la lavande ont été bien suivis et les pauvres villages de montagne donnent aujourd'hui des preuves manifestes d'une réelle prospérité.

De Nyons à Buis-les-Baronnies, au centre même des cultures, par le col d'Ey, c'est une excursion de choix pour le touriste. Les gorges de l'Aygues, puis celles de l'Ouvèze amènent à Vaison-la-Romaine, à laquelle nous nous proposons de consacrer prochainement un article spécial.

De là, il faut voir le Ventoux, le Ventoux de Mistral, le Mont chauve si bien nommé et couvert de lavande jusqu'à son sommet blanc de pierrailles qu'on prendrait avec un peu d'imagination pour de la neige.

Montbrun-les-Bains, charmante bourgade médiévale appréciée pour ses eaux thermales, est connue aussi pour le bon accueil réservé aux séjournants qui désirent trouver le repos, le calme et le bon air. Puis on traverse les gorges de la Nesque et du Toulourenc qui, de Sault à Carpentras et à Apt, offrent le plus tragique et le plus extraordinaire spectacle. Les deux Amériques n'offrent pas de paysages comparables à ceux du Ventoux et, en France, seules les gorges du Verdon ont la beauté de celles de la Nesque.

Sault, vieil oppidum néolithique, est le centre d'une région riche en lavande avec ses immenses domaines si bien cultivés qui viennent ajouter leurs récoltes à la fleur forestière, parure des sommets voisins.

... distilleries, Saint-Étienne-les-Orgues, ses cultures ... au flanc de la montagne de Lure et la grande route nous ramène vers Apt et le Luberon où les lavandes ont l'odeur de la truffe.

Remontant au Nord vers Sisteron ...

D'Annot à Grasse, c'est en auto une promenade exquise et les parfumeurs grassois font, tout le monde le sait, un accueil charmant à tous les visiteurs. Le touriste peut y visiter les usines et suivre ainsi pas à pas le travail long et délicat de la transformation de notre fleur en un parfum exquis qui ira porter au monde entier la connaissance de notre richesse nationale.

Tout effort pour faire connaître les usines de lavande doit être favorisé, car c'est une des richesses de la France et pas seulement des richesses de notre région.

Le retour peut se faire par le col d'Allos si pittoresque et Embrun dont les ... pour leur bouquet très particulier. D'Embrun à Briançon les plantations sont rares, mais les lavandes naturelles apportent leur important contingent de fleurs à la distillerie.

Au col du Lautaret, il est impossible de trouver à acheter le moindre flacon d'essence ou le plus petit bouquet de fleurs, et cependant, à quelques cent mètres du col, les touristes cueillent de beaux bouquets devant le panorama grandiose et imposant de la Meije et du Pelvoux.

Un peu plus loin, au Dauphin, les enfants assiègent les voitures et lancent leurs petits bouquets contre quelques pièces de monnaie. Certaines maisons ont déjà installé des magasins pour la vente de la fleur et des flacons d'essence aux touristes et il est souhaitable que cet exemple soit suivi dans toute la région productrice.

Le retour peut se faire également par Die et le col du Rousset qui est un des plus beaux cols des Alpes; on peut y cueillir non seulement la lavande ...

En montant au col du Lautaret. — Touristes ramassant de la lavande.

Divers aspects d'un champ de lavande. — Avant la cueillette (1er plan), après (dernier plan). — Au milieu, chargement de la fleur sur des charrettes.

Un poste ambulant de distillation (Vaucluse)

Vue intérieure d'une distillerie dans la montagne

Ch. Berlanga

LA LAVANDE

Notre numéro sur la lavande a eu tout le succès que nous escomptions et la presse française a largement répondu à notre appel. Nous reproduisons, par exemple, la page entière, copieusement illustrée en rotogravure, que le *Nouvelliste de Lyon* a bien voulu mettre à notre disposition.

Le *Petit Dauphinois*, le *Petit Marseillais*, les *Alpes* et la *Provence* ont, de leur côté, publié des articles illustrés *En Auto*, le journal sportif de Lyon, nous consacre 4 pages illustrées et l'*Illustration*, l'ancêtre et le roi des illustrés français, a accepté également nos plus belles photographies.

Ce n'est qu'un début et les revues étrangères vont suivre dans le même sens, tandis que la plupart des journaux reproduiront des études plus ou moins développées sur la question.

Cette propagande nous fait faire une débauche de photographies et nous prions tous nos amis lavandiers de nous envoyer autant que possible des clichés obtenus au cours de la récolte ou de la distillation. Nous les ferons reproduire.

Nous participerons également, avec de grandes planches, à l'exposition agricole en octobre prochain à Lyon et nous espérons ainsi que l'opinion publique s'intéressera de plus en plus à la lavande.

En attendant, les cours que les quelques transactions qui viennent d'avoir lieu permettent d'enregistrer, indiquent une hausse assez importante. Ce n'est certainement pas la bonne manière de propager les emplois ménagers de l'essence ni d'augmenter l'exportation, puisque cette hausse s'ajoute à la hausse provoquée par le rétablissement partiel du franc.

Mais il paraît que vraiment les cultures de basse altitude ont sérieusement souffert de la gelée du 16 mai dernier, et que les récoltes ont diminué dans une proportion considérable. En outre, la pluie tant réclamée n'est arrivée qu'au moment de la récolte, si bien que la fleur a souffert de la sécheresse et la cueillette de la pluie. On sait que les rendements en essence diminuent sérieusement quand la fleur est mouillée.

C'est ce qui explique que certains producteurs affirment ne pas tirer plus du tiers de ce qu'ils espéraient. Mais, de là à conclure que la récolte de cette année ne sera que le tiers de la récolte totale, soit à peine 50.000 kilos, c'est peut-être aller vite en besogne, et les imaginations méridionales aidant, les prix ont rapidement monté.

Il est à craindre que les acheteurs, surtout les acheteurs étrangers, ne voudront pas suivre : comment un commissionnaire anglais, qui a payé il y a quelques mois jusqu'à 12 sh. et demi la livre, acceptera-t-il de payer 20 shillings, au moment où tous les produits de remplacement restent à peu près à l'étiage antérieur. Sous l'influence de l'abstention assez généralisée, l'essence de géranium, qui avait pris quelque avance à un certain moment, a rétrogradé sérieusement et la vente est maintenant très difficile. Il faut craindre que le même phénomène ne se reproduise pour l'huile essentielle de lavande.

On a pu estimer d'ailleurs les stocks restant entre les mains des distillateurs à plusieurs dizaines de tonnes, si bien que cet appoint est parfaitement capable de rétablir l'équilibre, que l'on peut croire compromis, entre l'offre et la demande.

Tout en souhaitant que le paysan tire un large bénéfice de sa récolte, il faut se garder de le pousser à exagérer ses ambitions, car un prix excessif arrêterait net les emplois à l'étranger et donnerait définitivement aux produits de remplacement la place que nous aurions aimé leur enlever.

Les indications sur les emplois thérapeutiques de l'essence de lavande ont vivement intéressé nos lecteurs, mais lorsqu'on parle de flacons d'essence à 15 et 20 francs pièce, la plupart d'entre eux se récusent et il semble bien difficile, dans ces conditions, de donner un essor quelconque à cette affaire.

Quant à l'emploi des calices de lavande en ameublement, les intéressés pourraient s'adresser avec succès à l'Office du Commerce extérieur, en indiquant les disponibilités, les prix demandés, etc. (22, avenue Victor-Emmanuel-III, à Paris). Nous ferons d'ailleurs les démarches nécessaires, éventuellement, lorsque nous serons fixés sur l'importance de la production de ces calices secs et sur leur prix.

Pourquoi France et Parfum sont synonymes

Le commerce de parfums français en Amérique est très important. Voici quelques chiffres :

En 1925, les importations de parfums se sont élevées à $ 6.175.245, alors qu'en 1915 elles n'atteignaient que $ 2.473.144.

Ce succès de la parfumerie française est dû à une publicité suivie entreprise par les importateurs et qui a commencé en 1909 ou 1910 par l'initiative de Frank Hermès, lequel me dit : « Pourquoi ne placerions-nous pas une phrase française dans chacune de nos annonces pour la parfumerie? — A quoi bon, répondis-je, puisque la plupart de nos clients ne la comprendront pas. » « Cela ne fait rien. Ils sauront toujours que c'est français et nous leur ferons entrer dans la tête que les meilleurs parfums viennent de France. » Un moyen terme fut adopté : on inscrivit la phrase française avec la traduction anglaise en dessous.

Ces phrases, depuis seize ans qu'elles paraissent continuellement, ont donné une grande notoriété aux parfums de France. Les mots « France » et « Paris » y sont sans cesse répétés. En voici une des plus typiques : « Si fin, si fin, si français. »

Il en est résulté que certains fabricants de parfums américains qui étaient au premier plan avant la campagne, n'existent pour ainsi dire plus aujourd'hui.

Par contre, les fabricants de crèmes de beauté sont essentiellement américains.

(*Vendre*). M.-L. Wilson.

Physiologie et Psychologie de la Fleur

L'âme des fleurs est un des plus beaux sujets d'étude acquis à la physiologie végétale. Les hormones qui se dégagent des pétales, des pistils, des feuilles, des tiges, des gommes et des résines ne sont, en effet, que des rayons invisibles, dont l'analogie avec les rayons de la psyché humaine se révèle dans tous les faits d'observation.

Le problème de la formation des essences, selon l'habitat, les climats, l'état électrique de l'atmosphère, le jour ou la nuit, les variations de température, l'altitude, la nature du sol, les phénomènes de la fécondation, de l'hybridisme, de la création de nouvelles variétés, renferme autant d'inconnus que le calcul infinitésimal des aberrations du mouvement des astres.

La fleur sent, s'endort, se rèveille, respire.

Elle puise sa nourriture aux rayons lumineux et caloriques du soleil, aux atomes de l'éther, aux gouttes de la pluie et de la rosée, aux apports fluides de la sève.

Son système nerveux est aussi sensible et délicat que celui de la femme.

Les poètes de l'Inde et du Nippon, en comparant la femme à la fleur, ont eu l'intuition de ce qui échappe à la science expérimentale.

Les rosiers du Bengale rampant jusqu'au toit sur les parois des Bungalows, répandent dans l'intérieur, à travers les stores qui protègent les fenêtres ouvertes, une vague de si délicieuses senteurs que le cerveau du dormeur en éprouve parfois la plus dangereuse ivresse.

Aux Philippines, les parfums capiteux des fleurs peuvent tuer, pendant le sommeil, par une lente, mais douce asphyxie des centres respiratoires.

Si notre soleil possédait toujours les douze millions de degrés centigrades qu'il avait d'abord (sa température n'est plus que de six millions de degrés), l'énergie radiante des hormones essentiels exhalée par les fleurs se trouverait être d'un seul coup multipliée en puissance d'une incomparable quantité.

Les primitifs en ont, sans nul doute, connu les merveilleux effets sur les centres cérébraux de l'instinct génésique (par l'intermédiaire du centre olfactif).

La psychologie des fleurs se rattache si étroitement à la biologie de leurs rapports avec les êtres vivant dans le même milieu, qu'on ne peut les disjoindre sans rompre la chaîne de continuité, qui relie tous les phénomènes de différent ordre, dont l'âme, c'est-à-dire la psyché, est susceptible de devenir le siège, soit pour les créatures qui occupent le sommet de l'échelle zoologique, comme pour les autres, qui rampent en bas, aux degrés inférieurs de la vie de relation.

Il n'existe pas de grandes différences de structure nerveuse des fleurs. Elles remontent à l'époque embryonnaire, mais une partie des variations demeurent sous la dépendance du climat et de la culture.

Les parfums sont une révélation invisible de l'âme de la fleur. Il y a là un procès purement psychique, comme dans l'harmonie des sons. Procès sensible à notre système nerveux par le choc qu'il détermine dans les centres cérébraux. Quoique infime, sa grandeur égale en puissance tout ce que nous pouvons concevoir de plus fort.

La constitution physiologique des fleurs qui exhalent leurs parfums après le coucher du soleil en été, se rapproche davantage de celle des fleurs du printemps que de la constitution des fleurs à senteur constante pendant toute la journée en été.

C'est par l'effluve des parfums que les fleurs communiquent avec l'ambiant à des distances plus ou moins considérables. Les brises du soir et du matin leur servent dans les climats des tropiques, de véhicule. Ainsi l'éther charrie les mélodies florales comme celles de la musique, effusions psychiques de l'énergie invisible.

L'oxygène de l'air joue le rôle principal dans le transport et le fractionnement des molécules infiniment petites de l'huile essentielle de violette.

Les agrégats volatils (hormones atomiques) de cette fleur sont très simples, tandis qu'ils possèdent une organisation beaucoup plus complexe dans les fleurs tropicales, où l'analyse chimique décèle la présence de plusieurs composants : alcools, résines, huiles aromatiques, etc. Ces dernières fleurs répondent, par conséquent, aux besoins d'un plus grand nombre d'insectes qui les visitent et en sucent les sucs odorants.

La nature a créé entre les fleurs, les abeilles et d'autres insectes toute une gamme de rapports rythmiques, qui se traduit par la transmission du pollen fécondateur des anthères aux pistils d'un côté ; par les principes nourriciers d'un autre, que les insectes, les abeilles et les guêpes, en particulier, puisent au sein des corolles. Dans cet échange, il n'y a pas seulement à voir un phénomène sous la dépendance de l'instinct, mais des raisons d'ordre psychique, dont la science n'a pu encore dévoiler et mettre en évidence tout le mécanisme ultra sensible.

Un accord secret guide l'insecte qui butine la nuit, vers la fleur, qui, à cette heure, exhale l'essence spirituelle de son âme.

Toutes les fleurs ne s'y prêtent cependant pas.

Il y en a qui ferment leurs corolles au coucher du soleil.

Celles dont la parfum est désagréable, parfois même offensif, nous ouvrent un chapitre inconnu de leur physiologie psychologique. Il paraît que la nature les a ainsi faites pour maintenir dans le règne floral le cachet mystérieux de la présence d'un principe malfaisant dans l'économie cosmique. Ce sont les notes discordantes de l'harmonie universelle.

L'âme de la fleur est souvent mobile, légère, comme l'âme de la femme et du papillon. Elle n'a que la vie d'un jour, mais cette vie elle la remplit par l'exubérance de ses senteurs, par la radiation à l'excès de son énergie psychique.

La femme et la fleur sont beaucoup plus près de la nature que l'homme.

Elles gardent, en commun, la vertu originaire de se laisser guider par l'instinct, ce qui n'empêche la fleur de

réagir ,par ses moyens de défense, contre les insectes dont le contact lui est désagréable.

Les parfums agissent, dans certains cas, à l'instar des philtres amoureux susceptibles de troubler l'entendement et de désarmer le sexe, malgré tous les propos de résistance qu'il aurait pu nourrir avant sa chute.

Les vibrations de l'air chargé des hormones impondérables que la fleur dégage de la masse de ses composants, frappant les nerfs olfactifs, se propagent aux centres cérébraux. Le sens de l'instinct génésique est le premier qui en subit l'action. Sous son influence, il se produit un réveil actif du système nerveux central et rachidien qui préside aux fonctions sexuelles. Mais ce réveil ne dépasse souvent la sphère des images subjectives sans atteindre, chez l'homme, l'appareil générateur, parce que celui-ci n'est plus en état de remplir ses fonctions physiologiques.

D'autres centres sont également excités par les parfums, notamment ceux de la mémoire et de l'imagination.

L'âme des fleurs nous manifeste dans ses multiples phénomènes un potentiel énergétique en acte sur les hommes et les animaux.

Les effets physiologiques et psychiques des parfums associés sortant du cadre de l'action des essences simples, nous en ferons l'objet d'une autre étude.

Dr. Th. FERRUA.

Fantaisie rimée

Ah, tu disais en plaisantant
Que tu voudrais qu'un jour je conte
Une belle histoire qui raconte
Des parfums le charme tentant?

Ne dis pas : « C'est extravagant »
En quatre mots, je la commence,
Comme du muguet « La Romance »
Du « Muguet », de chez Houbigant.

....

« Un jour viendra » nous disions-nous,
Où nous saurons bien, l'un ou l'autre,
Reconnaître peut-être cette « autre »
Si elle passait tout près de nous.

Ce serait « Le temps des lilas »,
Le moment choisi pour ce songe,
Nous le vivrions sans mensonge,
Et sans en être jamais las.

Et c'est dans « Un jardin la nuit »
Que nous fixerions l'entrevue :
« On » ne risque pas d'être vue
Par des yeux méchants dans la nuit :

....

Lentement, tu serais charmé,
Des senteurs des lilas, des roses,
D'oublier les heures moroses,
De sentir « Un air embaumé ».

Flotter indécis et furtif
Autour de toi comme nuage
Où se dessinerait une image
Que l'on suit d'un œil attentif.

... Tu crois douter de ton pouvoir?
Parce qu' « Elle » est soudain partie?
N'abandonne pas la partie :
Bien souvent « Vouloir, c'est pouvoir ».

Avec « Quelques Fleurs » dans les mains
Tu reviendras la fois prochaine,
Et tu verras comme s'enchaîne
La série des gais lendemains.

Comme « Le Chevalier d'Orsay »
Tu mettras un genou en terre,
Pour recevoir en grand mystère
« Le Premier Oui » — « Did you say? »

Tu te croiras encore enfant
A courir ainsi en maraude
Pour suivre « La Route d'Emeraude »
Que tu parcourras triomphant.

Et si parfois un nuage noir
Venait assombrir ses prunelles...
Par brassées, offre des asphodèles,
Des « Jasmins » ou des « Lys Noir ».

Puis un beau jour, cœur contre cœur,
Vous sourirez l'âme ravie,
Si chacun de nous vous envie :
Vous aurez « L'Amour dans le Cœur ».

....

Tu ne seras pas excusé
Si, distrait par quelque personne,
Tu n'entendais pas quand sonne
Doucement « L'Heure du Baiser ».

Mais, tel un vrai conquistador,
Tu sauras saisir l'aubaine,
Et sur ses longs cheveux d'ébène,
Effeuiller le beau « Lotus d'Or ».

....

Et voici mon dernier couplet.
Ne crois pas à une galéjade
Si j'ajoute ces mots : « Le Jade »
C'est « Mon Parfum » s'il te plaît.

Tu t'étonnes ? C'est déjà la fin?
Ne va pas crier au miracle.
Oui, je me tais, et par « Miracle »
C'est encore un nom de parfum...

ENVOI.

C'est presque un « Sketch » que j'ai fait
Sans le vouloir en poésie.
Ne critique pas cette... fantaisie :
Cela a été si vite fait...

X. X.

RUSSIE

Augmentation du tarif douanier.

Moscou, le 1er juillet. — Le tarif douanier russe pour les produits européens, en date du 4 mars 1924, vient d'être considérablement augmenté, en ce qui concerne les importations d'articles de luxe, de telle façon qu'on arrive à prohiber même complètement la maroquinerie et la parfumerie. Voici le tarif nouveau : chaussures, de 5 à 23 roubles par kilo, vêtements de luxe, 0 à 50 roubles par kilo. Tout article cosmétique et de parfumerie, de 15 à 175 roubles par kilo ; certains tissus de laine, 15 à 30 roubles par kilo (au lieu de 6 50) ; robes et manteaux, 60 à 100 roubles par pièce ; chapeaux, 20 à 25 roubles par pièce.

(Agence Baltouxin).

UNION SUD-AFRICAINE

La France n'a pas, dans l'importation des produits de parfumerie au Transvaal, Cap, Natal et Orange, la place qu'elle mérite. Elle n'importe que le huitième du total. L'Angleterre a installé, en Afrique du Sud, des maisons qui fabriquent sur place.

Un voyageur expérimenté, faisant des voyages périodiques, pourrait réaliser des affaires intéressantes.

TAXE DE LUXE

On sait qu'il a été entendu, par la circulaire 241 du 3 juillet, page 6, que la taxe de 12 % sur le prix de détail, serait (pour les produits dont le prix de détail n'est pas établi d'avance), perçue sur le prix de gros majoré de 50 %.

Par exemple, pour une facture de 200 fr. au prix de gros, une majoration de 50 %, soit 100 fr., serait ajoutée, et la taxe serait prélevée sur le prix total de 300 fr.

Mais l'administration, soucieuse de se procurer des ressources plus étendues, a prétendu d'abord que la taxe devait être perçue sur la somme obtenue en majorant le prix de gros de 50 %, augmentée de la valeur de la taxe : autrement dit, la taxe étant de 36 fr. sur les 300 fr. qui nous servent d'exemple, la taxe serait perçue sur 336 fr.

L'administration désire toucher l'impôt, sur l'impôt demandé au client consommateur.

Mais un employé zélé a proposé la formule suivante : Au prix de gros doit être ajoutée la taxe de 18 % et c'est sur ce prix (dans notre exemple 236 fr.) que l'on calculera la majoration de 50 % (118 fr.) et c'est sur le total que l'on percevra 12 %. Ce total est alors de 354 fr., et la taxe qui, à l'origine, devait être de 18 %, devient une taxe de 21,24 %.

On concevrait à la rigueur que la taxe étant ajoutée au prix de gros soit calculée à 12 % :

Prix de gros...............	200 fr.
Taxe 12 %................	24 fr.
Majoration 50 %..........	112 fr.
Total..........	336 fr.

Ce qui revient, à notre second exemple, considéré déjà comme abusif, mais que l'on majore de 50 % une taxe déjà établie à 18 % au lieu de 12, c'est une prétention à laquelle il est impossible de souscrire.

Aussi, la Chambre Syndicale de la Parfumerie de Lyon et de la région, imitant en cela le Syndicat Parisien, se pourvoit dès maintenant devant les tribunaux administratifs pour obtenir une révision de cette décision qui semble non seulement abusive, mais nettement tracassière, et qui constitue en tous cas une innovation extrêmement dangereuse au point de vue fiscal.

Il faut en outre remarquer que les produits vendus sans prix imposé sont nettement défavorisés par rapport à ceux qui sont vendus avec prix marqué : la majoration de 50 % sur le prix de gros ne correspond pas au bénéfice normal du marchand au détail. Une lotion bien connue d'une grande marque de Paris est vendue avec un bénéfice de seulement 25 % pour le détaillant ; une crème de premier ordre ne rapporte que 24,25 %. Par conséquent, l'impôt, calculé à 18 % pour les produits vendus sans prix imposé est déjà beaucoup plus élevé qu'il ne serait équitable, mais calculé à 21 % il devient prohibitif, et il serait bon de conseiller à tous les parfumeurs d'imposer, le plus souvent possible, un prix de détail pour tous leurs produits pour éviter d'être défavorisés d'une telle façon par rapport aux produits vendus à prix marqué.

On fait remarquer en outre que, dans les déclarations, l'administration demande que les chiffres de vente soient arrondis au franc supérieur, même s'il n'y a que 10 centimes audessus d'un total rond de francs. On peut se demander quel est le texte légal qui permet une majoration de ce genre. En revanche, la circulaire nº 218 du 28 juin autorise la défalcation des frais de transport.

On signale, en outre, qu'un entrepositaire peut recevoir en acquit à caution des produits n'ayant même pas payé la taxe de luxe : dans ce cas, il payera lui-même la taxe après avoir déposé l'acquit à caution, mais la marchandise ne devra pas être déballée avant que le délai de vérification de 48 heures n'ait été écoulé.

Les dentifrices sont rattachés au tableau B et doivent, selon certaines interprétations, acquitter la taxe de luxe, au moment de la vente au détail seulement ; cependant, si l'on suit les textes de la discussion de la loi, il semble bien que l'intention du législateur ait été de dégrever complètement les dentifrices et que, par conséquent, ils ne doivent supporter aucune taxe, ni à la fabrication, ni au moment de la vente. Les shampoings payent le 12 %, la poudre de savon non parfumée ne paye pas, parfumée elle paye au-dessus de 13 fr. le kilo.

Pour les objets soumis à la taxe et acquittant cette taxe au moyen de timbres, l'échange des timbres anciens est accepté par l'administration, dans des formes à déterminer.

Taxe de luxe à l'exportation. — Cette taxe a été pendant trois jours de 12 % ; devant l'énormité d'une telle décision qui aurait arrêté complètement notre industrie, déjà considérablement touchée par la taxe de 18 %, le législateur a annulé sa première décision et a porté à 1,30 % la taxe sur les produits ordinaires et à 3 % la taxe sur les produits de luxe (produits du tableau B). Cette taxe n'est pas due sur les frais de transport, d'emballage, etc., et elle se paye aussi bien pour les produits destinés aux colonies que pour tous les pays étrangers, protectorats ou pays de mandats.

LE JASMIN

Les fleurs de jasmin se payeront cette année à un prix beaucoup plus élevé que l'an passé. Le prix fait entre les syndicats est de 35 francs le kilo, prix auquel il faut ajouter les frais de coopérative et de livraison, au total 37 fr. 50 le kilo.

Il en résultera une hausse d'environ 50 % sur les prix des produits à base de jasmin, et nul doute que cela n'ait aussi sa répercussion sur l'emploi.

La hausse des produits français, au moment où le franc est en voie de rétablissement possible, ne pourra qu'aggraver ou rapprocher l'échéance de la crise commerciale que nous font envisager nos dirigeants...

LA BULGARIE AU TRAVAIL

L'INDUSTRIE DE L'ESSENCE DE ROSES

La récolte de 1926 et la fixation du prix des fleurs de roses.

Comme on le sait, la question de la fixation du prix des fleurs de roses traverse depuis quelques années certaines difficultés qui ont influencé l'exportation de ce produit spécifique de l'industrie bulgare. Afin de permettre à nos lecteurs de se faire une idée sur cette question, nous publions ici l'article suivant, dû à la plume de M. Batzourov, et exposant le point de vue de certains distillateurs bulgares. Sans vouloir prendre parti dans cette discussion, nous publions l'article de M. Batzourov à titre de renseignement (N. D. L. R.).

La récolte et la distillation des roses est terminée. La quantité de la récolte de cette année est d'environ 6.000.000 de kilos, c'est-à-dire de 10 % supérieure à la récolte de l'année dernière. D'autre part, le rendement de la distillation qui a été partout de 10-25 % supérieur à celui de l'année dernière a contribué à augmenter la production de l'essence de roses de 25 % en moyenne par rapport à celle de l'année dernière. On estime cette production de cette année à environ 1.600 kilos contre 1.250 kilos de l'année dernière. Certains milieux parmi lesquels la Chambre de Commerce et d'industrie de Plovdiv ont bien calculé un chiffre inférieur, mais cette différence provient du fait que les renseignements nécessaires à l'estimation avaient été pris dans ce cas avant la fin de la distillation. On peut donc être certain qu'avec cette production à laquelle s'ajoute encore le reste de la production de l'année dernière, les besoins des consommateurs seront largement satisfaits.

Il reste le règlement de la question cardinale du prix.

Nous constatons avec satisfaction que nous sommes dès à présent très proches d'une solution pleinement satisfaisante de ce problème. Qu'il nous soit permis d'examiner d'une manière plus détaillée les circonstances qui ont contribué à aider une solution aboutissant à une situation plus normale du marché. Nous tâcherons de donner un développement aussi clair que possible de l'idée directrice qui aboutit nécessairement à une solution *solidaire* de cette question et basée sur le concours de tous les milieux intéressés. Cette idée commence d'ailleurs à jouer un rôle de plus en plus important déjà pour le moment et d'autant plus à l'avenir.

Il a été porté à la connaissance des intéressés que les dangers de l'augmentation exagérée du prix de l'essence de roses remarquée l'année dernière ainsi que les conséquences néfastes qui en sont résultées pour tous les milieux intéressés ont amené le Syndicat des Parfumeurs Français à l'heureuse idée de prendre l'initiative d'une intervention plus directe et plus efficace dans la fixation du prix de la fleur de rose pour l'année 1925.

Or, cette année, par suite d'événements suffisamment connus et malgré les déclarations données de tous les fabricants auprès du Syndicat des Parfumeurs Français de vouloir s'engager à fixer un prix normal de base à environ 9 levas le kilo, le prix a été augmenté à 12, 14 et 15 levas le kilo. Cette augmentation est due tout particulièrement à l'initiative d'un seul fabricant connu. Pourtant nous sommes obligés de rendre justice aux cultivateurs qui n'ont montré aucune intransigeance dans la solution de cette question et qui, bien au contraire, ont fait des propositions lors de la seconde conférence, tendant à fixer le prix à 10 levas le kilo ; ceci prouve que les producteurs ont reconnu l'importance de cette question et les suites qu'elle peut avoir sur le développement futur de la culture des roses. Ils ont voulu par ce fait contribuer à la solution de cette question avec le sens pratique qui est inné chez eux.

D'ailleurs la conséquence de l'augmentation non justifiée du prix d'achat de la rose l'année dernière a eu comme résultat la réduction des achats et de la consommation de l'essence de roses.

Cette année, à l'approche de la récolte, les fabricants et les cultivateurs ont fait preuve de leur connaissance exacte de la situation du marché. D'autre part, le Syndicat des Parfumeurs Français a exprimé à nouveau par écrit, comme l'année précédente, son opinion aux fabricants ainsi qu'aux différentes institutions officielles représentant les cultivateurs du pays. Le Syndicat déclarait que si l'on voulait rétablir la situation normale du marché, le prix de base de la rose devrait être fixé à environ 8 levas le kilo pour cette année. D'ailleurs, tous les fabricants étaient bien du même avis et les cultivateurs ont à cette occasion, de nouveau fait preuve de leur bon sens. Les plus sérieux de ces derniers étaient dans tous les villages unanimes à déclarer que le prix de base devait être en moyenne de 10 levas. On aurait donc, dans ces conditions, facilement pu arriver à un accord. Les fabricants, se basant sur la situation bien connue, avaient décidé d'accepter et de fixer le prix à 8.50 levas le kilo de fleurs rouges, avec la réserve d'augmenter le prix à 9 levas s'il y avait lieu, ce que l'on pourrait constater après 4 ou 5 jours. Ils se promettaient d'agir en général le plus raisonnablement possible et selon l'importance du moment. Cette résolution avait été formulée de la part des fabricants lors d'une réunion à Hissar et à la suite de deux conférences qui avaient eu lieu avec les cultivateurs à Karlovo. Le 19 mai, tous les fabricants ont rendu visite à l'un des plus grands centres des roses, G.-Kisseléré. Au cours de cette visite, les fabricants ont exposé les raisons et les considérations qui avaient amené la fixation du prix à 8,50 levas. Or, ici, à Kisseléré, pour la première fois et après deux semaines de réunions, l'attitude de l'un des fabricants, le même qui, déjà, l'année dernière, avait préféré une action séparée et qui avait causé l'augmentation du prix de caractère spéculatif, donna l'impression qu'il voulait quitter l'union pour ne plus soutenir le prix commun et cela malgré les déclarations précises faites auparavant par lui-même et par les acheteurs de sa production.

Le 20 mai, la nouvelle fut répandue dans les villages que le fabricant en question manœuvrait pour accaparer une certaine quantité de fleurs à un prix tout particulier, c'est-à-dire plus élevé. Cette action a produit immédiatement l'effet auquel on pouvait s'attendre, la hausse générale du prix. Le même fabricant déclara qu'il avait l'intention de déclarer son nouveau prix de base à Rachmanlaré, point considérable et centre des intérêts des plus grands fabricants. Tous les fabricants furent alors invités à se réunir le 21 mai à Rachmanlaré pour y défendre leurs intérêts, lors de la déclaration du prix nouveau du fabricant en question. Avant l'heure fixée de la réunion et avant l'arrivée des fabricants, le fabricant dissident déclara qu'il payerait le prix de 12 levas et partir là-dessus pour faire connaître son prix dans les autres villages. Cette action solitaire ne put qu'étonner profondément les fabricants et fit sur eux l'impression la plus défavorable, surtout que l'auteur de toute cette manœuvre déloyale jouait sciemment avec les intérêts d'une culture et industrie nationales. L'augmentation du prix de 8 à 12 levas (avec 10 levas il aurait pu arriver au même résultat) dévoila d'ailleurs le but intime du fabricant en question et démontra qu'il ne s'agissait que d'une augmentation de nature spéculative.

Il est à noter que même les cultivateurs étaient étonnés de cette manière d'agir, quoiqu'ils auraient pu en tirer un avantage considérable et ils reconnaissaient les conséquences néfastes d'une pareille agitation.

Il s'ensuit qu'au cours de la réunion de Rachmanlaré tous les fabricants furent dès lors partisans de renoncer à l'achat des fleurs au prix augmenté et de laisser toute la quantité à la charge du fabricant auteur de cette augmentation. Etant donné que celui-ci ne pouvait distiller que 20 % de la récolte entière et que des 80% restant, les cultivateurs n'auraient eux-mêmes pu distiller que 40 % , les 40 % restant finalement à la disposition des fabricants auraient dû leur être vendus au prix normal fixé par eux-mêmes. De cette manière l'auteur de cette hausse inexplicable aurait été isolé ; sa politique lui aurait rapporté les pertes méritées et la leçon aurait servi à tous les spéculateurs qui négligent les intérêts éloignés des leurs propres et ceux d'une population entière dont la culture de la rose est l'unique gagne pain. Or, par un hasard imprévu, certains fabricants, en distribuant les avances usuelles aux cultivateurs, avaient omis la réserve nécessaire et précise sur le prix d'achat, ce qui a empêché par la suite l'union des fabricants de maintenir la direction susmentionnée concernant le renoncement des fleurs au prix augmenté et ce qui sauva le fabricant dissident de la situation délicate dans laquelle il s'était lancé lui-même.

Afin de préciser les faits, expliquons que les quelques fabricants en question, en distribuant les avances avaient stipulé comme condition : « Nous payerons ce que payent les autres », sans formuler la réserve qui s'imposait : « Exception faite du prix de M. X... si celui-ci fait un prix supérieur au prix de base convenu ». Cette omission, qui avait été causée plutôt par l'imprudence des agents de ces fabricants, les exposait au risque que leurs avances fussent retenues par les cultivateurs au cas où l'engagement donné ne fut tenu. En effet, comme de fortes sommes avaient été engagées dans les avances, les fabricants furent unanimes à décider que les engagés ne peuvent supporter un tel sacrifice et ils acceptèrent, bon gré mal gré, comme imposé par force majeure, le prix de 12 levas.

De cette manière, le fabricant dissident fut sauvé de sa situation délicate.

Les fabricants prirent alors la résolution d'établir de nouvelles conditions pour la distribution des avances et ils décidèrent que ces conditions devaient entrer immédiatement en vigueur, afin qu'à l'avenir aucun empêchement ne vint plus handicaper les décisions prises par l'union des fabricants, décisions qui ne visent d'ailleurs que la sauvegarde des intérêts communs.

En plus de cela, deux grandes fabriques, fidèles aux engagements pris le 19 mai devant les cultivateurs et à ces compréhensions profondes ont cessé et refusé la distillation sur la base du prix exagéré. Cette action eut l'effet prévu et méritoire en tant qu'elle dégrisa les espoirs momentanément surchauffés et contribua à ce que le prix de 12 levas n'augmentât pas pendant toute la récolte au delà de cette limite malgré la situation flottante du marché. Vers la fin de la récolte, dans la localité éloignée de Klissoura, on a bien pu remarquer une augmentation de 2 levas par kilo, mais il ne s'agit que d'une quantité insignifiante de fleurs. L'enquête faite par les intéressés dans le village même établit que la cause de cette nouvelle augmentation était encore le même fabricant dont il est question. Il est intéressant de relater à cette occasion que le fabricant offrit lui-même le premier le prix élevé et comme, d'autre part, il avait trouvé dans la localité même un distillateur peu expérimenté (qui distillait pour le compte de tiers) il put imposer à ce dernier le rôle joué par lui-même jusqu'ici et en même temps *suivre* l'exemple des distillateurs qui *refusaient* de distiller à la suite de l'augmentation du prix. L'explication logique de cette manœuvre ne peut être que la suivante : l'auteur de l'augmentation du prix se sentant isolé par suite de la faute qu'il avait commise, avait essayé de masquer son action par les procédés relatés plus haut. En réalité, aucun des fabricants n'est entré dans le piège préparé, sauf le distillateur-commissionnaire et un seul fabricant, qui d'ailleurs a pu donner des raisons excusables de sa conduite. Ainsi se termina la fixation du prix de la récolte des roses de cette année.

Reste maintenant aux parties intéressées à déduire les conclusions strictement logiques des faits exposés ci-dessus. Existe-t-il maintenant encore des difficultés qui empêcheront à l'avenir la réalisation de l'idée de fixer solidairement le prix de commun accord entre les trois facteurs intéressés ? A cette question on peut répondre : non ! Puisque cette idée recommandée par le Syndicat des Parfumeurs Français fut acceptée sans aucune réserve de la part de tous les fabricants et même, on a pu constater qu'elle a été accueillie avec sympathie par tous les cultivateurs. D'autre part il ne faut pas se cacher que l'augmentation du prix de la fleur qui a eu lieu cette année aurait pu causer des perturbations dangereuses et considérables sur le marché de l'essence de roses. Cette perturbation aurait égale-

ment atteint tous les intéressés si la fleur n'avait pas donné le rendement d'essence invariable tel qu'il a été heureusement le cas pendant toute la durée de la récolte. Le fait a eu l'heureuse influence de diminuer le prix de revient de l'essence dans une mesure proportionnelle au rendement.

Ce dernier cas du rendement peut être considéré comme par hasard le seul, sur la base duquel les fabricants-exportateurs pourront s'entendre avec la clientèle pour le prix de l'essence de roses de cette récolte, qui ne dépasse pas sensiblement les prévisions de la dernière, et donner une juste solution à tous les partis intéressés.

On voit clairement que les circonstances ci-dessus exposées qui ont causé l'augmentation spéculative du prix depuis un certain temps ne sont ni difficiles à écarter, ni invincibles. Au contraire, on voit très bien que si la faute commise pendant la distribution des avances n'était pas survenue, l'idée d'une *solution solidaire* de la question du prix aurait complètement gagné le terrain. Par contre, le succès temporaire de certains spéculateurs n'a pu être enregistré que grâce à l'lincident imprévu mentionné plus haut, incident de nature purement accidentelle. Or, si nous acceptons que l'idée de solidarité donne la solution régulière et la plus satisfaisante pour tous les intéressés, on peut encore ajouter que cette idée prendra plus facilement corps à l'avenir grâce aux circonstances tout particulièrement favorables dès à présent et d'autant plus à l'avenir.

De cette perspective, les pionniers de l'idée puiseront la force nécessaire pour la réalisation définitive du succès de leurs efforts.

On peut considérer cette année comme la dernière d'une période pendant laquelle les adhérents aux systèmes contraires aux lois économiques fondamentales ont eu encore des chances de réussite temporaire. Dorénavant il n'y aura plus de place dans l'industrie de l'essence de roses pour les fabricants qui n'acceptent pas l'idée de solidarité du prix dont la défense est basée sur des principes économiques solides.

Sans contestation, l'intervention du Syndicat des Parfumeurs Français va beaucoup contribuer à une solution régulière et juste du problème le plus important pour tous, qui est celui de la fixation du prix de la fleur. Cette intervention s'est manifestée avec une impartialité toute sincère et nous devons nous en réjouir.

A ces constatations, qui sont de nature à satisfaire les plus pessimistes, on peut souhaiter que l'année prochaine, à la fixation du prix de la fleur de roses, un manque qui se fait sentir soit complété — le plaisir que les cultivateurs et les fabricants voient aussi entre eux au moment de la fixation du prix, dans leur réunion, un représentant du Syndicat des Parfumeurs Français. Ceci rendra un grand service à l'idée de la solution solidaire de la question pour la fixation du prix qui sera appris avec pleine satisfaction de toute la clientèle de l'essence de roses bulgare sur le continent et au delà de l'océan.

Ch. BATZOUROV.

(Extrait de *La Bulgarie*, Sofia.)

FOIRE DE LA LAVANDE A DIGNE

Sous le patronage de l'Office Régional agricole du Midi, l'Office départemental agricole des Basses-Alpes prépare à nouveau une sixième foire aux échantillons d'essence de lavande, qui se tiendra à Digne *le samedi 2 octobre prochain, dans la salle du Théâtre municipal.*

Cette manifestation a pour but de mettre les producteurs et les distillateurs en relations directes avec les acheteurs de l'Ancien et du Nouveau continent.

La foire sera ouverte à tous les Syndicats et à tous les producteurs de la région du Midi, sans distinction de département. Ils pourront exposer et vendre individuellement ou en association.

La date de la foire est celle où généralement se fixent les cours de l'essence. Etant donné les conditions actuelles du marché, les producteurs ont tout intérêt à y participer.

Les principaux acheteurs de France, d'Europe et d'Amérique y seront conviés personnellement, ainsi que les nombreuses personnalités du monde agricole, commercial et scientifique qui s'intéressent à l'industrie de la lavande.

L'Office fera analyser gratuitement les essences des exposants. Il leur suffira pour cela d'adresser au Directeur des Services agricoles, à Digne, un échantillon de 70 grammes d'essence avant le 15 septembre, dernier délai ; après cette date, aucun échantillon ne sera accepté. Cet envoi devra être accompagné des nom, prénoms et adresse du producteur, de l'importance du lot en kilogrammes, d'un certificat du maire de leur commune attestant leur qualité, l'origine de l'essence produite et de tous renseignements complémentaires permettant d'établir un catalogue complet des échantillons exposés afin de documenter les acheteurs éventuels.

Afin de faciliter les travaux de préparation de la foire, MM. les producteurs sont invités à ne pas attendre le dernier moment pour adresser leurs échantillons d'essence.

A la foire de la lavande sera annexée une exposition de produits bas-alpins tels que : miel et ses dérivés, ruches non peuplées, plantes médicinales, pruneaux effleuris et pistoles, pâtés de gibier, truffes et morilles en conserve, champignons secs, amandes, etc.

Les producteurs qui désirent exposer dans cette catégorie devront adresser leur demande avant le 15 septembre, en indiquant leurs nom, prénoms, adresse, nature des produits exposés et emplacement nécessaire. Ils pourront organiser des comptoirs de vente et de dégustation.

MM. les constructeurs d'alambics à distiller pourront également exposer leurs plans, devis et maquettes, à l'exception des appareils de grandeur naturelle.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office départemental agricole des Basses-Alpes, rue Colonel-Payan, 9, Digne.

Note sur l'Essence de Citronnelle de Java

A NOTE ON JAVA CITRONELLA OIL

A part la question de la falsification de l'huile essentielle de citronnelle de Ceylan, la différence essentielle entre cette huile essentielle et celle de Java, beaucoup plus fine, réside dans la proportion beaucoup plus grande de composants acétilysables contenus dans la seconde, et aussi dans la différence des rapports entre géraniol et citronellal dans les deux huiles. Il est probable qu'il n'existe pas de méthode précise pour déterminer la teneur en géraniol et en citronellal quand ces deux corps se rencontrent ensemble, mais du moins plusieurs méthodes ont-elles été proposées. Et c'est probablement la méthode d'oximation de Dupont et Labaume qui donne les résultats les plus précis entre toutes les méthodes suggérées jusqu'ici. Cette méthode repose sur ce fait que l'oxime de citronellal produit en agitant le citronellal à froid avec une solution d'hydroxylamine, est converti, par chauffage avec de l'anhydride acétique, en un nitrite qui n'est pas affecté par la saponification avec une solution alcoolique de potasse caustique. La méthode d'exécution de la détermination est comme suit : On dissout dix grammes d'hydroxylamine dans 25 cc. d'eau et, séparément, dix grammes de carbonate de potassium dans 25 cc. d'eau, puis on mélange les deux solutions et l'on filtre le mélange. La solution filtrée est alors agitée à fond, de temps en temps, pendant deux heures, à la température ordinaire, avec dix grammes de l'huile à examiner. L'huile est ensuite séparée, séchée avec du sulfate de sodium anhydre et acétylée avec deux fois son volume et un cinquième de son poids d'acétate de sodium anhydre. durant deux heures, de la manière habituelle. L'huile en résultant est lavée, séchée et saponifiée de la manière ordinaire et les éthers saponifiables sont calculés comme géraniol, la différence entre la valeur qui les exprime et la valeur d'acétylation ordinaire de l'huile essentielle est calculée comme citronellal. Une série de sept essences normales examinées de cette manière par Schimmel se sont révélées comme contenant les quantités suivantes de géraniol et de citronellal :

	Géraniol	Citronellal
	—	—
1...........	35.3 %	36.6 %
2...........	35.3 %	45.2 %
3...........	36.4 %	46.3 %
4...........	35.5 %	39.5 %
5...........	40.1 %	35.4 %
6...........	35.9 %	37.2 %
7...........	37.0 %	40.1 %

Il est évident que ces chiffres sont seulement relatifs, car dans tous les cas les constituants acétylisables totaux dépassaient le total des deux constituants, le géraniol indiqué

Apart from the question of the adulteration of Ceylon Citronella oil, the essential difference between that oil and the much finer Java oil, lies in the much greater proportion of acetylisable constituents in the latter oil; and also in the difference in the ratics between geraniol and citronellal in the two oils. It is probable that no exact method for the determination of both geraniol and citronellal, when occurring together, exists, but several methods have been proposed. Probably, the oximation method of Dupont and Labaume gives the most accurate results of all the methods which have been suggested up to the present. This method depends on the fact that citronellal oxime produced by shaking citronellal in the cold with a solution of hydroxylamine, is converted by heating with acetic anhydride into a nitrite which is not affected by saponification with au alcoholic solution of caustic potash. The method for carrying out the determination is as follows ; ten grams of hydroxylamine hydrochloride are dissolved in 25 cc. of water. Ten grams of potassium carbonate are separately dissolved in 25 cc. of water, the two solutions mixed and the mixture filtered. The filtered solution is then well shaken at intervals for 2 hours at the ordinary temperature with ten grams of the oil. The oil is then separated, dried with anhydrous sodium sulphate and acetylated with twice its volume of acetic anhydride and one fifth of its weight of anhydrous sodium acetate for two hours in the usual manner. The resulting oil is washed, dried and saponified in the usual manner and the saponifiable esters calculated to geraniol, the difference between which and the ordinary acetylation value of the oil is calculated as citronellal. A series of seven normal oils examined in this manner by Schimmel were found to contain the following amounts of geraniol and citronellal :

	Geraniol	Citronellal
	—	—
1...........	35.3 %	36.6 %
2...........	35.3 %	45.2 %
3...........	36.4 %	46.3 %
4...........	33.5 %	39.5 %
5...........	40.1 %	35.4 %
6...........	35.9 %	37.2 %
7...........	37.0 %	40.1 %

It is obvious that these figures are only relative as in all cases the total acetylisable constituents were higher than the total of the two constituents, the geraniol given having been the result of a direct determination. At the present moment, a considerable amount of Java citronella oil is being worked up to geraniol and a considerable amount for citronellal for the manufacture of hydroxycitronellal. In the ordinary way, it is probable that the two bodies are

ayant été obtenu par détermination directe. Actuellement, une quantité considérable d'huile essentielle de citronelle de Java est transformée en géraniol, et une quantité considérable est traitée pour obtenir du citronellal pour la fabrication du menthol et de l'hydroxycitronellal.

Il est probable que les deux corps sont obtenus en traitant le même lot d'huile essentielle, mais il existe quelques usines de moindre importance qui font seulement du géraniol et ne traitent pas les résidus pour en tirer du citronellal. Il est tout à fait certain que les résidus de la fabrication du géraniol contiennent un pourcentage très élevé de citronellal et, comme ils possèdent de ce chef une haute valeur acétylative, ils ont été remis dans le commerce sous forme de mélange avec de l'huile de Java véritable. J'ai examiné récemment plusieurs échantillons qui, par la méthode de Dupont, ont accusé à peu près 50 % de citronellal. Il est à peu près certain que ces huiles essentielles, en dépit de leur haute valeur acétylisable, sont falsifiées à l'aide des résidus en question.

D'autre part, j'ai également trouvé récemment plusieurs essences accusant des valeurs de citronellal de 30 à 31 %. On peut se demander si ces dernières huiles ont été falsifiées à l'aide de résidus d'où le citronellal et peut-être une partie du géraniol auraient été extraits.

obtained from the same parcel of oil; but there are some minor factories which only make geraniol and do not work up the residues for citronellal. It is quite certain that the residues from geraniol manufacture containing a very high percentage of citronellal and therefore a high acetylative value, have been returned to commerce in admixture with genuine Java citronella oil, the mixture being sold as genuine Java oil. I have recently examined several samples which by Dupont's method showed practically 50 % of citronellal. It is almost certain that these oils, in spite of a high acetylisable value, are adulterated with these residues.

On the other hand I have also recently found several oils with citronellal values of 30 % to 31 %, It is a matter of speculation as to whether the latter type of oil has been adulterated with residues from which citronellal and possibly some geraniol, has been abstracted.

Ernest J. Parry

LISTE DES FICHES TECHNIQUES

(2e SUPPLÉMENT)

21.112 Essence de Pinus excelsa Wall.
21.113 Essence de Cèdre de l'Afrique orientale.
21.114 Essence d'Eucalyptus de la Rhodésie.
21.115 Essence de Cinnamomum Parthenoxylon.

Essences de fleurs naturelles (21.2) :

21.207 Essence de Rose.
21.208 Huile essentielle de Gardenia.
21.209 Essence absolue de Tubéreuse.

Constituants (2.4) :

2.424 Citronellol.
2.425 Géraniol.
2.426 Menthol.
2.427 Nouveau constituant sur l'essence de Citron.

Parfums synthétiques (2.5) :

2.552 Phtalate d'Ethyle.
2.553 Phtalate de Méthyle.
2.554 Néroline ou Bromélia.
2.555 Naphtol Bêta.
2.556 Musc Cétone.
2.557 Mirbane ou Nitrobenzène.
2.558 Méthylheptenone.
2.559 Méthylheptylcétone.
2.560 Méthylnonylcétone.
2.561 Méthylparatolycétone.
2.562 Méthylnaphtylcétone Bêta.
2.563 Méthylisoeugénol.
2.564 Méthyleugénol.
2.565 Méthylanthranilate de Méthyle.
2.566 Méthylacétophénone.
2.567 Métacrésol.

Parfums artificiels (2.6) :

2.604 Parfums artificiels.

Baumes et Résines (2.7) :

2.713 Les Résines au Phénol et à l'aldéhyde formique comme constituants des vernis.
2.714 Résinoïdes.
2.715 Préparation des Résines artificielles.
2.716 L'Huile de bois de Malaisie ou Baume de Gurjun.
2.717 Résinarôme d'Iris.
2.718 Résines artificielles et matières plastiques par condensation des Phénols avec les Aldéhydes.

Eaux distillées (2.9) :

2.901 L'eau de fleurs d'Oranger.

DIVISION III

Matieres premieres diverses.

Huiles (3.1) :

3.101 Constitution de l'Huile de Coton brut.
3.102 Recherches sur la teneur en huiles et en ammoniaque des graines de Coton.
3.103 L'extraction des Huiles en particulier dans les pays chauds.
3.104 Huiles solubles. Fabrication et emplois.
3.105 Etude chimique de l'Huile de Chaulmoogra.
3.106 Huile d'Olive de Californie. Composition chimique.
3.107 Matière pour décolorer les Huiles.
3.108 La désodorisation des Huiles d'animaux marins.
3.109 Matières grasses hydrogénées.
3.110 Huile de graines de Soja.
3.111 Changements de couleurs qui se produisent dans l'Huile d'Olive.
3.112 Composition de l'Huile de graines de Mowrah.
3.113 Huiles de Pépins de Raisins.
3.114 Sur l'Huile de Pépins.
3.115 Pignons doux.
3.116 Huiles et Graisses.
3.117 Décoloration des Graisses et Huiles.
3.118 Amélioration de l'odeur des Acides gras et Huiles de Poisson.

Cires (3.2) :

3.201 Plastiline.

Glycérines (3.5) :

3.502 La production de la Glycérine par fermentation.
3.503 Sur la Cyclohexylglycérine.

DIVISION IV

Parfumerie.

Essences et Extraits pour le mouchoir (4.1) :

4.138 Le Parfum de la Lande.
4.139 Extrait Rose moussue.
4.140 Extrait White Rose.
4.141 Extrait Rose jaune.
4.142 Extrait Rose musquée.
4.143 Extraits Rose (Formules anciennes).
4.144 Extraits Rose (Formules modernes).
4.145 Extraits Rose Thé.
4.146 Extrait Eglantine.
4.147 Extrait Iris.
4.148 Extraits Gardenia.
4.149 Essence Gardenia.
4.150 Le Parfum des Rois Mages.
4.151 Extrait Mimosa.
4.152 Extrait Narcisse.
4.153 Parfum Héliotrope.

Lotions, Eaux de Toilette, Vinaigres, Laits, Frictions, etc... (4.2) :

4.225 Vinaigre à la Rose.
4.226 Lait de toilette au Sulforicinate.
4.227 Lotion incolore pour l'entretien et la beauté des cils.
4.228 Eau de toilette Héliotrope blanc.

Sachets et Cartes parfumées (4.5) :

4.502 Sachet à l'Iris. Poudre d'Iris.
4.503 Sachet à l'Héliotrope.

DIVISION 5

Cosmétiques.

Poudres de Riz, Poudres à Infuser, etc... (5.1) :

5.143 Poudre pour la toilette.
5.144 Poudre de Riz pour tous usages.

Crèmes, Colds cremas, etc... (5.3) :

5.325 Crème contre les taches de rousseur.
5.326 Crème pour la peau au Benjoin.

Brillantines, Pommades, Glycérines parfumées (5.4) :

5.416 L'avenir des pommades.
5.417 Brillantine à l'Héliotrope.
5.418 Pommade Héliotrope.
5.419 Brillantine pour tubes.

Poudres Dentifrices (5.5) :

5.511 Pâte Dentifrice en pains.
5.512 Savon Dentifrice liquide.

Recettes, Produits pour la Chevelure (5.8) :

5.818 Lotion capillaire à base d'Ortie.
5.819 Lotion contre la Teigne.
5.820 Lotion schampooing à l'Héliotrope.
5.821 Huile Héliotrope.
5.822 Lotion pour empêcher les Cheveux de tomber et les rendre plus forts.
5.823 Produits pour l'entretien des cheveux blonds.

5.824 Teinture pour cheveux à base d'acide pyrogallique.
5.825 Poudre colorée pour la chevelure.

Recettes diverses (5.9) :

5.906 Désodorisant humain.
5.907 Coricide.

DIVISION 6

SAVONS.

Procédés de Fabrication (6.1) :

6.112 Emploi de la caséine dans les Savons pilés.
6.113 Savons de base pour Savon de toilette.
6.114 Savons transparents.
6.115 Théorie et pratique de la fabrication du Savon dur.
6.116 La rancidité des Savons.
6.117 La désodorisation des Savons fabriqués aves les Huiles d'animaux marins.
6.118 Nouveaux procédés de fabrication de Savons contenant des solvants.
6.119 La saponification sous pression.
6.120 Détermination de la valeur des lessives oxygénées de blanchiment.
6.121 Savonnerie. Progrès récents.
6.122 L'Huile de Chaulmoogra ; sa saponification.
6.123 Pierre ponce.
6.124 Savons résiniques ; préparation.
6.125 Produit nouveau destiné au nettoyage des mains, linge, bois et autres matières en général.
6.126 Procédé facilitant l'analyse des produits en savonnerie.
6.127 Détermination de l'hexaline et de la méthylhexaline dans les Savons.
6.128 Saponines ; leurs emplois industriels.

Savons Parfumés (6.3) :

6.374 Le Savon Colgate pour la barbe.
6.375 Savons à barbe.
6.376 Savon pour les mains pour distributeur automatique.

Parfums pour Savons (6.5) :

6.519 Parfum pour Savons à la batteuse.
6.520 Parfum pour Savon Muguet.
6.521 Parfums pour Savon de ménage.
6.522 Parfums pour Savon Héliotrope.
6.523 Parfums très fins pour Savon Muguet.
6.524 Parfums pour Savon Jasmin.
6.525 Le parfum à la Rose dans le Savon.
6.526 Essence pour Savon à la Rose.
6.527 Essence pour Savon Gardenia.
6.528 Essence pour Savon à l'Iris.
6.529 Parfum pour Savon Giroflée.
6.530 Parfum Hindou pour Savon.
6.531 Parfum pour Savon Cyclamen.
6.532 Parfum pour Savon Citron.

DIVISION 7

ALIMENTATION.

Biscuits et Bonbons (7.2) :

7.200 Cachou à la Rose.
7.201 Les acides non volatils de la pâte de graines de Cacao et des bonbons au Cacao.

Condiments (7.4) :

7.400 Piment de la Jamaïque.
7.401 Piment des jardins.

Couleurs (7.5) :

7.503 Colorant blanc pour Savons.

DIVISION 8

PHARMACIE.

Antiseptiques (8.1) :

8.107 Etude pharmaceutique de l'acide acétylsalicylique.
8.108 Pilocarpine.
8.109 Recherches pharmacologiques sur l'huile de Pinus Mughus.
8.110 Picrol.
8.111 Picrotoxine.
8.112 Savon médical.
8.113 Crème de Vienne.
8.114 Eau mentholée.
8.115 Solution de Wrigt.
8.116 Solution antiséborrhéique Sabouraud.
8.117 Solution antiseptique pour la peau.
8.118 Traitement des épithéliomas de la peau.
8.119 L'action antiseptique de l'acide benzoïque, de l'acide salicylique, de l'acide cinnamique et de leurs sels.

Insecticides (8.4) :

8.404 Huiles essentielles et parasites de la peau.
8.405 Insecticide.

Plantes Médicinales (8.5) :

8.501 Emploi des Roses en médecine.
8.502 Pipérine.
8.503 Phytine.
8.504 Fabrication de lipase.
8.505 Recherches chimiques et pharmacodynamiques sur le Straphantus letei.
8.506 Chlorocodon White ; ses constituants et ses actions pharmaceutiques.
8.507 L'Angélique.

SYNDICATS

SYNDICAT CENTRAL DES HUILES ESSENTIELLES ET MATIERES PREMIERES, *19, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie*, PARIS.

Délibération du 29 juillet 1926.

Dans sa séance du 29 juillet courant, le Syndicat Central des Huiles Essentielles et Matières Premières Aromatiques a examiné les conditions dans lesquelles sont actuellement traitées les affaires et les inévitables modifications qu'il y a lieu d'apporter aux modes de payement, par suite de la dévalorisation du franc.

Le Syndicat a décidé de maintenir des conditions de payement aussi douces que possible et a demandé à la clientèle le sacrifice minimum.

Il a été décidé que les affaires seraient traitées maintenant aux conditions suivantes :

1° Les ventes seront effectuées contre traites acceptables à échéance de 30 jours fin de mois, au maximum ;

2° Le payement par chèque au moment de l'échéance est supprimé ;

3° La clause de report au 1er du mois suivant des factures créées à partir du 25 de chaque mois est également supprimée,

Les acheteurs se rendront compte de la modération de ces conditions dictées par d'impérieuses nécessités et les accepteront de bonne grâce.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

Nº 9 SEPTEMBRE 1926

la Parfumerie moderne

L'Aspic dans le Languedoc méditerranéen

Les quatre départements côtiers à l'ouest du Rhône se ressemblent tellement par leurs caractères qu'on ne peut parler d'un seul sans rapprocher les trois autres. Ne sont-ce pas eux qui sont la grande source du vin français ? Certainement on trouve des différences entre les points extrêmes : Aigues-Mortes et Port-Vendres par exemple, ne sont pas semblables. Mais, en général, la même végétation, le même sol, le même profil se retrouvent lorsqu'on parcourt parallèlement au littoral ce que nous appellerons le Languedoc méditerranéen.

Lorsqu'au mois d'août, sous le soleil ardent et par les routes blanches et toutes poudrées, on quitte la côte méridionale pour aller vers les régions montueuses des Cévennes, des Causses, de la Montagne Noire ou des Corbières, on franchit d'abord la ligne formée par le chapelet d'étangs qui bordent la mer depuis le delta du Rhône jusqu'après Perpignan. On traverse ensuite une vaste plaine où la vigne marque sa royauté dans ce pays, tellement elle couvre des espaces considérables. De tous côtés, l'œil est frappé par les visions géométriques qu'offrent les alignements de la multitude des ceps. Au fur et à mesure qu'on rentre dans les terres, cet aspect disparaît; mais néanmoins on peut voir encore sur les petites collines que l'on commence à gravir, les vignobles ensoleillés qui donneront les vins fameux de Saint-Georges ou des Corbières. En continuant, on arrive bientôt dans une région au terrain tourmenté, dont l'altitude ne dépasse pas 500 mètres. Ici, la vigne a disparu. Aucune culture n'est visible. L'homme semble avoir dédaigné cette terre pierreuse et rougeâtre, car on n'y voit aucune œuvre de sa main. On reste vraiment étonné en face de ces paysages désertiques. On n'y aperçoit que de la rocaille blanche disséminée dans la masse grisâtre d'une végétation basse, grillée, et qui paraît incapable de vivre dans ces terrains secs subissant tous les jours la chaleur torride du soleil méridional.



Lande d'aspic sur le plateau d'Aragon.

Cependant, en regardant de plus près cette végétation, on ne tarde pas à se rendre compte qu'elle est formée en grande partie de plantes à odeur balsamique et aromatique. C'est dans cette zone, en effet, que l'on trouve l'aspic, le thym, le romarin, à côté des cistes, des chênes Kermès, des cades et d'autres arbustes calcicoles.

L'aspic s'offre à nos yeux, à cette époque de l'année, vêtu de sa petite parure habituelle bleu-mauve, un peu terne, bien moins brillante, c'est certain, que celle de sa parente, la belle lavande qui règne sur les hauteurs des causses du Larzac. Par contre, il est plus gros et plus robuste, raisons d'ailleurs qui l'ont fait, de tout temps, nom-

mer lavande mâle. Ses tiges ont parfois jusqu'à 1 mètre de longueur. Il est frileux et recherche les bons endroits abrités, de préférence exposés au midi.

Comme les autres labiées qui vivent dans cette région, il est très sociable. Et il n'est pas rare de voir de véritables champs d'aspic, comme on rencontre souvent les colonies de thym ou de romarin. La grandeur des pieds est variable ; certains ont l'aspect d'éventails d'une largeur de plus d'un mètre, alors que d'autres, paraissant maladifs, sont maigres, étiolés et passent presque inaperçus avec leurs quelques épis et leurs rares feuilles en spatule. Une particularité qui distingue son espèce dans le genre Lavandula est la suivante : les fleurs pâles de ses longs épis s'épanouissent et se referment les unes après les autres, par étage, en commençant par la base, de sorte que l'on ne voit jamais l'aspic complètement fleuri.



Carte de la région de l'aspic.

Cette floraison successive n'est terminée qu'en septembre, un mois environ après celle de la lavande. Une autre remarque distinctive est que les tiges ont des ramifications qui portent chacune un épi plus petit que celui de la tige mère. En terminant son examen, nous dirons, bien après d'autres observateurs, que l'on voit peu de pieds mutilés par les troupeaux, car ceux-ci ne paraissent pas apprécier beaucoup la saveur amère et camphrée de notre labiée.

Connaissant maintenant la plante que nos botanistes nomment le Lavandula latifolia, à cause de ses feuilles relativement larges, nous allons la rechercher dans notre Languedoc méditerranéen.

Dans le Gard, nous trouvons l'aspic dans les Garrigues nîmoises, dans le causse d'Uzès et sur le petit massif de Barjac, c'est-à-dire dans la région plissée qui s'étend entre Ganges, Saint-Hippolyte-du-Fort et Anduze. Il se montre aussi en abondance entre Ganges et Sommières, en passant par Pompignan, où il existe plusieurs postes de distillation. Il abonde également dans les bassins moyens du Gard et du Vidourle.

En allant vers l'ouest, on passe sans transition dans le département de l'Hérault où cette labiée se retrouve aussi en forte quantité dans les semblables terrains incultes. Particulièrement, elle vient en quantité dans le territoire limité par un cercle de 25 kilomètres de rayon dont le pic de Saint-Loup serait le centre.

Ce pic de Saint-Loup, malgré son titre prétentieux, n'est qu'une modeste élévation de six cents mètres ; mais ses flancs abrupts, dont l'un est presque vertical, lui donnent un aspect imposant au milieu des terrains bas qu'il domine. De son sommet, on peut contempler tout le littoral de la Méditerranée, des Bouches-du-Rhône aux promontoires pyrénéens... Mais nous n'en gravirons pas les pentes, il fait trop chaud dans cette région en plein mois d'août...

Au pied du pic, notre labiée fleurit tout autour de Saint-Martin-de-Londres où un alambic fonctionne du lever au coucher du soleil. Les environs de Viols-le-Fort paraissent être le lieu où l'aspic croît le plus volontiers. Saint-Guilhem-le-Désert possède le long des jolies gorges de l'Hérault et auprès de ses grottes renommées, un terrain où il paraît aussi se développer avec aisance.

Plus à l'ouest encore et de part et d'autre d'une ligne qui pénétrerait dans le département de l'Aude en joignant Saint-Chinian à Alzonne, nous le revoyons sur les terrains tabulaires des petits causses qui s'étagent de la plaine vinicole jusqu'au pied de la Montagne Noire. Dans cette région qui nous transporte ainsi dans l'Aude, de vastes étendues offrent au distillateur d'aspic de la matière première à foison ; que ce soit à Citou ou à Azille, l'herbe ne manque pas. Toutefois, c'est sur le plateau situé au nord de Carcassonne, à une altitude de 250 mètres, aux alentours d'Aragon, qu'il nous a été donné d'admirer les plus belles landes d'épis bleu cendré. Certains quartiers sont comparables — comme les photos ci-jointes le montrent — à des lavanderaies cultivées.

Devant nous se dresse le massif de la Montagne Noire. Nous ne prendrons



A gauche : L'aspic dans la montagne d'Alaric. — Le Pic de Saint-Loup vu de Saint-Martin-de-Londres. — Une vue des Garrigues.
A droite : L'aspic dans les Corbières. — Distillation d'aspic à Viols-le-Fort. — Une distillerie en action.

pas la peine de le traverser car, ainsi que nous le disicns plus haut, nous perdrions la trace de notre labiée puisque nous aurions quitté le bassin méditerranéen, son terrain calcaire et scn climat. Allons donc plus au sud.

Après avoir traversé l'Aude, qui coule à cette époque paisiblement, au milieu des vignes de la plaine minervoise, jetons un coup d'œil sur les grands manteaux d'aspic qui couvrent les environs de Palaja, au sud de Carcassonne... Bientôt, nous nous heurtons aux montagnes d'Alaric, premiers contreforts des Corbières élevés de 600 mètres à leur sommet. Ici dans cette contrée au relief puissant, l'aspic semble montrer ses préférences d'une manière accusée. Il se met à l'abri du « cers », vent violent de la région. Et lorsqu'il a eu l'imprudence de se placer sur les coteaux exposés au nord, il est tout petit et rabougri. On en voit de grands nappes au fond des vallées, là où les pluies ont accumulé la terre des parties plus élevées. Dans ce sol meuble, il enfonce ses fortes racines ligneuses, et prend une belle extension... En suivant les monts d'Alaric vers l'est, nous apercevons, près de Douzens, une plantation de Lavandula Vera. La jolie sœur de notre aspic ne paraît pas gênée dans sa nouvelle résidence, et elle est pour l'instant grasse et bien parfumée... mais, nous pensons qu'elle doit avoir chaud !...

Suivons toujours la chaîne, et revenons vers la côte. Entre Narbonne et la mer, l'ancienne île des Montagnes de la Clappe, puis au sud La Palme et plus bas Fitou... toute cette région entre les Corbières orientales et les étangs est parsemée d'aspic.

La frontière des Pyrénées-Orientales franchie, nous voici près de l'Agly, rivière connue dans le monde touristique, à cause des superbes gorges profondes qu'elle a creusées dans les roches énormes de Saint-Antoine de Galamus... Dans son bassin moyen nord, puis au sud à la hauteur d'Estagel, nous nous retrouvons dans le milieu aspicifère.

Plus au sud, bien après Thuir, la masse pyrénéenne surgit de la mer. Nous voici à la frontière espagnole... Sur les monts qui, comme le majestueux Canigou, se dressent à notre droite, nous reverrions la lavande sous une forme très légèrement différente de celle des Alpes par suite du milieu différent où elle a évolué et que, pour cette raison, on a même nommée : Lavandula Pyrenaica... Mais, ici, nous ne retrouverions plus notre aspic, c'est trop haut et trop froid pour lui...



En attendant la « passée ».

Ce voyage rapide terminé, nous allons pouvoir tirer certaines conclusions. D'abord, nous avons constaté que notre labiée méditerranéenne habitait essentiellement la zone du chêne vert, surtout aux altitudes comprises entre 100 et 600 mètres. Nous avons vu qu'elle ne prenait racine que dans les sols calcaires et de préférence dans les terrains marneux, de consistance meuble. Nous ne l'avons pas trouvée dans les endroits ombragés par le chêne vert lui-même. C'est une plante à qui il faut du soleil... du bon soleil méridional. En un mot, son état de vie spontanée dépend de trois facteurs : 1° du climat, qui doit être méditerranéen ; 2° du sol qui doit être calcaire ; 3° de l'altitude qui doit être inférieure à 600 mètres.

De toute cette quantité d'aspic que la nature prodigue, une minime partie seulement est utilisée. Nous ne parlerons qu'à titre de documentation de quelques milliers d'épis qui sont vendus par petites bottes dans les villes, et que les ménagères placent dans leurs armoires pour parfumer leur linge et le préserver des insectes... Mais la grosse partie de ce qui est ramassé va à l'alambic.

....

Pendant que le soleil d'été fait mûrir les raisins et grossir les grappes, les ouvriers viticulteurs travaillent peu, la nature suffit à faire tout le travail. aussi la main-d'œuvre disponible est-elle mise à profit pour les travaux que nécessite la distillation de l'aspic.

Que la plante soit en fleurs ou non, la récolte commence au début d'août ; car il faut se presser. Ici la cueillette n'est pas basée sur la floraison de notre labiée, mais sur l'époque des vendanges ; car à cette époque, non seulement les campagnards vont offrir leurs services aux propriétaires viticulteurs, mais aussi les gens des villes. En sorte que la main-d'œuvre se déplaçant, la distillation de l'aspic est terminée dans ces pays vignobles au moment où commencent les vendanges, c'est-à-dire vers le début de septembre alors que l'aspic n'a pas encore définitivement

fleuri. C'est que, pour le méridional, être nourri, logé et payé pour travailler en s'amusant, — car somme toute, il considère un peu les vendanges comme ses vacances, — c'est bien plus intéressant que d'aller sous le dur soleil des garrigues couper solitairement les tiges d'aspic... alors même que ce dernier travail serait bien mieux rétribué.

Donc, la récolte dure un mois environ. Les ramasseurs d'une même localité, hommes, enfants et femmes surtout, rassemblent leur récolte que la charrette du distillateur emportera le soir même vers l'alambic.

Ces distilleries languedociennes sont en général constituées par un appareil à feu nu d'une capacité de 2.000 litres environ. Cependant, il existe plusieurs postes travaillant à la vapeur. En particulier, à Mireval, commune des environs de Cette, nous avons vu un groupe de deux alambics, exploitant les collines de la Gardiole.

Le rendement des plantes en essence varie suivant leur état d'humidité. De même, si les inflorescences n'ont pas été coupées l'année précédente, elles se retrouvent mêlées à celles de l'année, en sorte que, ne fournissant pas d'essence, elles diminuent le rendement total. Pour fixer les idées, nous dirons qu'un kilo d'essence peut être obtenu avec 80 kilos d'inflorescences, ceci dans les meilleurs cas. Dans les cas les plus fréquents, 130 kilos sont nécessaires. Mais en moyenne, on peut compter sur 110 kilos, c'est-à-dire sur un rendement de 0,9 %.

L'huile obtenue des sommités de notre labiée est d'une couleur jaune clair, sa viscosité est égale à trois fois celle de l'eau. Son odeur camphrée et douceâtre, quoique très caractéristique, tient du romarin, de l'eucalypptus et de la lavande. Sa saveur est amère.

Ses autres caractéristiques physiques prises sur plusieurs échantillons sont :

$d\,15 = 0{,}906$ à $0{,}918$.
$\alpha_D = +1^o12$, à $+4^o18'$.
$n_D^{20} = 1{,}4648$ à $1{,}4672$.

La solubilité dans l'alcool à 60° est très faible, surtout lorsque l'essence a été distillée à la vapeur. Il faut en général 5 à 10 vol. à 65° et 2 à 3 vol. à 70°.

Au point de vue chimique, l'essence du Languedoc contient : des terpènes en faible quantité, ainsi qu'un sesquiterpène, auquel serait due la mauvaise solubilité des huiles entraînées à la vapeur. Ce dernier mode de distillation rapide et intense permet en effet le passage de ce produit à point d'ébullition élevé, alors que par la distillation à feu nu, moins active, il reste dans l'alambic avec les plantes. Elle contient ensuite du cinéol en assez forte proportion, puis un mélange de linalol et de bornéol formant 50 % de l'essence, environ, le premier de ces alcools prédominant. Certains chimistes auraient décelé en outre des traces de terpinéol et de géraniol, mais la présence de ces deux corps n'est pas démontrée d'une façon certaine. L'analyse découvre ensuite un mélange d'éthers de linalol et de bornéol en faible pourcentage. Puis du camphre, dont l'odorat seul accuse si fortement déjà la présence.

L'analyse des échantillons décrits plus haut donne :

Ethers.........	2,40	à 5 %
Alcools totaux....	40	à 53 %

Le dosage des alcools a été effectué par éthérification à froid à l'aide du mélange acéto-formique. Par la méthode ordinaire à l'anhydride acétique, on détruit en partie le linalol et on n'obtient comme résultat que de 29 à 37 %.

Cette essence contient peu de résines car le résidu d'évaporation ne dépasse pas 4 %.

Il nous reste à dire quel est l'emploi de l'huile d'aspic. D'abord l'industrie savonnière, surtout en Angleterre et en Amérique, en fait un grand usage, que ce soit pour parfumer la savonnette ou le savon à barbe. La droguerie l'emploie dans les vernis spéciaux, dans les encaustiques, dans les colles, dans d'autres produits à désodoriser. La médecine vétérinaire l'utilise ainsi que la céramique. Comme on le voit, ses débouchés sont nombreux et paraissent absorber toute la production mondiale.

Nous ne saurions donner un chiffre sur cette production mondiale ; mais ce que nous savons bien, c'est que l'Espagne marche en tête, et de loin... L'Andalousie inonde le monde de son huile inférieure, alors que chez nous les landes d'aspic, tout comme celles de thym et de romarin, meurent sur place, laissant s'enfouir dans la terre des gar-



Un poste de distillation dans l'Hérault.

rigues un produit d'exportation pouvant se chiffrer à plusieurs millions de francs annuels. A une époque où l'on parle de production et d'économies, ne serait-ce pas nécessaire de retirer de notre sol, non seulement ce qu'il peut nous donner, mais surtout ce qu'il nous donne spontanément ?... Nous serions heureux de voir les Pouvoirs publics s'occuper de cette question et s'intéresser à la mise en valeur de nos terrains incultes.

Et puisque nous parlons de mise en valeur des garrigues, nous ne pourrions terminer sans suggérer en quelques mots, à nos distillateurs, l'idée de l'exploitation rationnelle des grandes landes d'aspic : l'arrachement à la charrue et au tracteur, de quelques pieds pour former des lignes droites parallèles et voilà l'aspiqueraie constituée. Une légère façon, une petite fumure et c'est un rendement quintuple en plantes et en essence.

Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ce sujet; mais nous répondrons avec plaisir à tous ceux qui auront à nous demander des renseignements ayant trait à la mise en valeur de nos terres incultes du Languedoc méditerranéen.

La récolte ayant été déficitaire cette année, à cause de la sécheresse qui n'a fait que s'accroître jusqu'à la fin août, nous souhaitons que la foire du Vigan qui aura lieu le 9 septembre, établisse des cours qui donnent satisfaction à nos distillateurs méridionaux.

M. Paulet.

L'Essence d'Aspic en Espagne

La distillation a causé aux distillateurs les plus grandes désillusions. Après les déboires de la campagne de 1925, ils étaient en droit d'espérer une amélioration en 1926. Elle ne s'est malheureusement pas produite. Les régions les plus favorables à la végétation de l'aspic et où l'essence la plus fine était obtenue, ont fourni cette année une récolte de blé superbe, telle qu'on n'en avait vu depuis plus de 5 ans. Cette dernière occupant toute l'activité des paysans qui y trouvent un salaire beaucoup plus rémunérateur que celui résultant de la cueillette de l'aspic, ont complètement délaissé cette dernière, ce qui diminuera l'ensemble de la distillation d'un appoint important. Dans les autres régions, l'herbe n'a pas atteint la moitié de son développement et là où les pentes des montagnes étaient recouvertes de millions de fleurs bleues, on ne trouve cette années que des espaces dénudés.

L'ensemble de l'essence distillée cette année sera d'environ 40 % de celle d'une année normale. D'autre part la baisse du franc, qui a permis aux distillateurs du Var et de la Drôme d'offrir leur essence à un prix assez bas comparé à celui des meilleures essences espagnoles, a maintenu les cours à la baisse supprimant ainsi la demande, jusqu'au jour où les acheteurs importants, se sont avisés de l'opportunité qu'il y avait de contracter à ces cours avantageux et on raflé tout le disponible.

La distillerie espagnole est donc sans stock ancien et avec une récolte nouvelle déficitaire. C'est-à-dire que les prix pratiqués actuellement ne dureront guère et ne tarderont pas à monter sensiblement. La hausse actuelle sur les lavandes françaises devrait encore accentuer cette hausse.

D. A.

LA LAVANDE

La Campagne de 1926

La récolte se termine un peu partout, mais il serait prématuré de vouloir donner une impression d'ensemble. Voici les divers renseignements qui nous sont arrivés ces jours derniers :

Gap (H.-A.). — Notre confrère *Le Courrier des Alpes* écrit : « On a terminé les achats de fleurs de lavande et la distillation touche à sa fin. Les cours exagérés qui ont été pratiqués dans certains centres mettent l'essence à un prix de revient très élevé.

On peut craindre que la vente de cette essence à un prix rémunérateur soit difficile. Il en restait déjà beaucoup de l'an dernier, et la récolte nouvelle est assez abondante dans les Alpes (on la dit plus faible en Provence), ce qui fait que le marché est plutôt chargé.

A moins de fortes demandes de l'étranger, qui restent problématiques, on ne croit pas, d'une façon générale que l'essence monte bien au-delà de 300 francs le kilo, pour des titrages de 38/40 %.

Barreme. — Nos quatre distilleries fonctionnent sans arrêt; notre localité est un centre important de distillation Le prix a varié de 1.50 à 2 fr. le kilo Le travail bat son plein.

Vinsobres. — La lavande cultivée s'étend pour notre région à Vinsobres, Visan, Grillon, Saint-Pantaléon, Nyons. La récolte a été assez mauvaise, les vieilles lavanderaies ayant souffert des gelées printanières. Les prix du début pour la fleur à distiller ont été de 150 fr. les 100 kilos et ont abouti à la fin de la cueillette à 180 et 200. Malgré cette variation, le prix de revient reste à peu près le même, car les dernières fleurs ayant perdu du poids ont donné un meilleur rendement; ce rendement peut s'établir en moyenne pour la région à 800/900 grammes par 100 kilos de fleurs. Les prix offerts pour l'essence sur le marché de *Nyons* étaient, la semaine passée, de 270/280. — *P. B.*

Broves (Var). — La récolte se termine; elle est déficitaire.

Apt. — On a payé les fleurs autour de 150/160, et les essences de bonne qualité autour de 300.

Sault. — Récolte bonne. Marché très actif. On a payé les fleurs 150/220. L'essence de 38 à 42° vaut 220/230.

Castellane. — On a payé les fleurs 200/225/250; l'essence est cotée 250/300. Récolte moyenne.

Bayons. — La fleur est assez abondante. Un alambic fonctionne à Forest de Bayons, quatre à Clamensane. On a payé dès le début 1.50, 1.75 et même 2 fr. le kilo de fleurs. L'adjudication des lavandes communales a été payée par M. Louis Rolland 2.310 francs.— R.

(*Les Alpes et la Provence.*)

FABRICATION DE L'ESSENCE D'IRIS

On sait que l'essence d'iris reste une des matières premières les plus utiles à la parfumerie. Tous les produits artificiels donnant l'odeur de la violette ou une odeur approchante, qui ont été inventés, ont eu surtout pour effet l'augmentation de la consommation des produits naturels correspondants, et, faute d'essence de violette véritable, dont la production est de plus en plus limitée, c'est l'essence d'iris qui a profité de la circonstance.

On peut dire, en effet, qu'à moins d'être vendu sous forme de mélange de synthétique et de naturel, le parfum obtenu par voie chimique a toujours pour résultat l'augmentation de la vente du parfum naturel correspondant.

Si l'on tient compte, par exemple, que l'essence de violette naturelle coûte couramment 100.000 francs le kilo, et que par conséquent il est difficile d'en faire un extrait populaire à 40 ou 50 francs le flacon, on conçoit aisément que seul le mélange d'ionone artificielle valant 400 francs le kilo avec une certaine quantité d'essence naturelle, permettra de préparer des mélanges à des prix convenables.

L'essence concrète d'iris ou beurre d'iris, ne contient, en réalité, qu'une petite quantité d'essence odorante d'iris ou irone, toute la partie solide étant constituée par l'acide myristique sans odeur qui distille en même temps que l'huile essentielle. On peut donc dire que l'essence d'iris est aussi une essence précieuse et qu'une partie de son écoulement est surtout dû à l'emploi des ionones, méthyliones et autres iris et violettes synthétiques.

La distillation des rhizomes d'iris est une opération délicate : il ne faut pas oublier, en effet, qu'ils contiennent une grande proportion d'amidon et qu'en présence de l'eau, cet amidon forme un empois épais qui ne bout pas et qui, à cause de sa nature mucilagineuse, refuse de laisser échapper l'huile essentielle qu'il contient.

C'est en granulant le rhizome au lieu de le pulvériser, c'est en le traitant par des bains sur lesquels on garde le plus grand secret, mais qui sont généralement simplement des bains légèrement acides qui transforment l'amidon en dextrine soluble, que l'on arrive à distiller l'iris : on en tire, avec des rendements variables, une essence concrète de qualité assez différente selon les fabricants, plus ou moins blanche, plus ou moins jaunâtre, et contenant des proportions d'acide myristique plus ou moins importantes.

Ces constatations nous ont amené à prendre des brevets pour un procédé qui a pour base la transformation de l'amidon en sucre puis en alcool.

Par des traitements successifs que l'on peut imaginer aisément lorsqu'on est au courant des pratiques des industries de la fermentation, la poudre plus ou moins fine d'iris est transformée d'abord en sucre, puis on l'ensemence de ferments qui transforment en peu de temps la majeure partie de l'amidon en alcool : la distillation n'est alors plus qu'un jeu et l'on retire une huile essentielle liquide, limpide, sans trace d'acide myristique et contenant toute la quantité d'huile essentielle existant dans le rhizome, soit à l'état libre, soit à l'état de glucosides, puisque la saccharification et la fermentation ont pour effet immédiat de transformer et de dédoubler ces glucosides.

Cette application de la fermentation à l'extraction de l'essence d'iris est évidemment très intéressante, puisqu'en outre de l'essence que l'on peut normalement retirer des rhizomes, on en tire une quantité supplémentaire et surtout une proportion d'alcool très importante qui va jusqu'à 25 litres d'alcool pour 100 kilos de rhizomes secs.

Mais ce n'est pas dans la fabrication de l'essence proprement dite que ce procédé trouve tout son intérêt : la clientèle est, en effet, accoutumée à telles ou telles formes d'essence d'iris qui lui conviennent et il sera difficile de lui faire perdre ses habitudes anciennes, mais puisque la distillation par les procédés classiques ne détruit pas l'amidon insoluble ou solubilisé, et ne donne pas toute la quantité d'essence que l'on peut espérer, faute de destruction des glucosides, c'est à la récupération de l'essence contenue dans les sous-produits de la distillation, et dans la transformation de ces sous-produits sans valeur en alcool de parfumerie, que nos brevets s'appliquent le mieux.

En effet, une fois distillés, les déchets peuvent être reçus dans de vastes cuves à saccharification où ils se transforment en sucre : de là, on les envoie à la fermentation, puis à la distillation. Par 100 kilos de déchets d'iris (calculés en sec) on peut obtenir comme plus haut environ 20 à 25 litres d'alcool très parfumé, contenant toute l'huile essentielle qui n'a pas été obtenue par la distillation, et toute celle qui subsiste après cette opération, sous forme de glucosides.

Dans les centres de distillation d'iris, une distillerie centrale devrait récupérer tous les déchets et les transformer de cette façon. L'alcool obtenu, qui est inutilisable pour un autre but que la parfumerie, serait immédiatement utilisé sur place, tandis que l'essence d'iris liquide récupérée trouverait également son débouché dans la même clientèle.

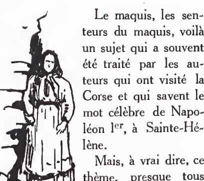
Ce procédé de transformation préalable des matières amylacées en glucose et en alcool est à conseiller pour toutes les drogues distillables dont la teneur en amidon est d'une certaine importance tels que le gingembre par exemple : les amandes douces et amères donnent un tourteau que l'on peut également transformer en alcool, enfin beaucoup de graines pourraient être traitées de la même façon. Les produits secs, provenant du traitement de la drogue par les hydrocarbures ou par de l'alcool (fabrication des résinodors par exemple) conviennent particulièrement bien au traitement indiqué : l'alcool que l'on obtient, dans le cas de l'iris par exemple, est le meilleur dissolvant pour les extractions ultérieures de résinoïdes.

Les traitements biologiques des drogues à essences sont d'un grand intérêt, et cette voie sera certainement très féconde en découvertes, car il est possible de transformer ces déchets en acétone aussi bien qu'en alcool. De toute façon, nous restons à la disposition des industriels que ces brevets intéressent.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

SUR LES CHEMINS DE LA CORSE

LES PARFUMS DU MAQUIS



Le maquis, les senteurs du maquis, voilà un sujet qui a souvent été traité par les auteurs qui ont visité la Corse et qui savent le mot célèbre de Napoléon Ier, à Sainte-Hélène.

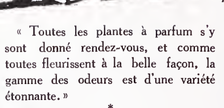
Mais, à vrai dire, ce thème, presque tous l'ont traité « de chic » ; les lignes qu'ils lui consacrent demeurent banales et vagues, et, par suite, n'ont qu'un pouvoir évocateur assez médiocre.

Mais, dans un livre récent, qui a pour titre : « Sur les Chemins de la Corse », M. le docteur Henry Aurenche renouvelle ce sujet de très originale et très heureuse façon. C'est que ce grand voyageur épris de notre pays en a beaucoup étudié les particularités, et que, notamment, il connaît toutes les plantes qui poussent dans le maquis, et qui lui donnent ce parfum si vanté par l'Empereur et par tant d'autres après lui.

Il y a, dans le livre du docteur Aurenche, deux pages (p. 211-213), tout à fait intéressantes à cet égard. On y voit la richesse de la flore du maquis et les indications que l'auteur donne au sujet de chacune d'elles sont, malgré leur brièveté, fortement suggestives. C'est comme une immense gerbe de plantes aromatiques, qu'il réunit une à une, et d'où s'exhale un parfum complexe, puissant, tenace :

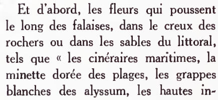






« Toutes les plantes à parfum s'y sont donné rendez-vous, et comme toutes fleurissent à la belle façon, la gamme des odeurs est d'une variété étonnante. »

* * *



Et d'abord, les fleurs qui poussent le long des falaises, dans le creux des rochers ou dans les sables du littoral, tels que « les cinéraires maritimes, la minette dorée des plages, les grappes blanches des alyssum, les hautes inflorescences roses des statices, les disques mauves et rouges des nombreuses ficoïdées et les capitules jaunes des diotis candides. Toutes ces fleurs, à l'odeur âcre, mêlent leurs parfums à celui plus suave ou plus pénétrant des innombrables plantes ou arbustes des coteaux et de la montagne corse ».

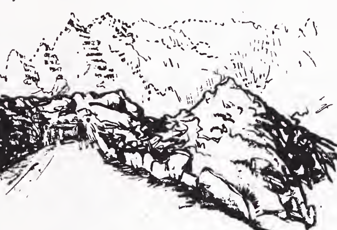
Voici, en premier lieu, l'un des rois de nos collines, le ciste (mucchiu), d'où le maquis tire sans doute son nom. Le ciste s'y présente avec toutes ses variétés, qui sont nombreuses et belles : ciste blanc aux fleurs mauves, ciste à feuille de laurier, ciste de Montpellier, dont les fleurettes sont parfois si nombreuses que la montagne en est toute blanche, et que leurs effluves, quoique légers, remplissent l'air.



Puis, presque toutes les labiées à l'odeur suave : thym, romarin, lavande, bugle musque, sauge, origan, germandrée : « Une mention toute spéciale doit être réservée à la germandrée de mer, dont les multiples fleurettes roses exhalent, dans les chaudes journées de juillet, un parfum grisant et d'une grande pénétration.

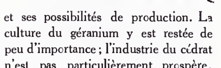
« Une poignée froissée dans la main ne se peut respirer qu'une seule fois, tant son odeur est violente. Viennent ensuite quelques composées, dont l'arome, bien spécial, s'unit à celui des autres fleurs, les phagnalon saxatile et sordidum, les multiples fleurs jaunes, à odeur musquée et empyreumatique des inula viscosa et de l'hélicrysum stoéchas. »

Et ce n'est pas tout, encore : les plantes à odeur douce apportent « leur note en mineur dans le concert des parfums » ; puis, l'arbousier, avec ses bouquets de clochettes jaune pâle, à l'odeur safranée, et les deux variétés de bruyères aux fleurettes roses et blanches, parures de nos maquis.



Et la liste continue : les papilionacées aux odeurs pénétrantes, toutes les variétés de genêts : linifolia, condicaris, trèfle étoilé, mélilot, psoralea bituminosa à odeur de résine, lupins à odeur agréable et douce ; et le myrte, dont le parfum est exquis, et la délicieuse smilax aspera, dont les fleurs blanches en grappes répandent l'odeur sucrée du miel.

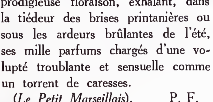
Et les arbres, enfin, avec leurs senteurs balsamiques et résineuses ; genévrier de Phénicie, oxycedrus, pin d'Alep, pin maritime, qui se mêlent à celle des lentisques, si nombreux et si beaux en Corse :



« C'est l'ensemble de ces parfums variés qui constitue l'odeur particulière des maquis de la Corse. »

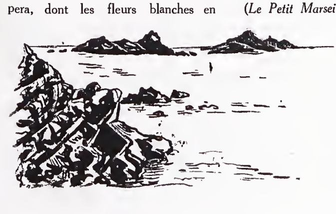
*
* *

Cette énumération nous montre toute la Corse, tout le maquis couvert d'une prodigieuse floraison, exhalant, dans la tiédeur des brises printanières ou sous les ardeurs brûlantes de l'été, ses mille parfums chargés d'une volupté troublante et sensuelle comme un torrent de caresses.



(*Le Petit Marseillais*). P. F.

*
* *



Les distilleries, en Corse, sont encore trop peu nombreuses. *La Parfumerie Moderne* a publié souvent, au cours des 19 années de son existence, des études sur la Corse et ses possibilités de production. La culture du géranium y est restée de peu d'importance ; l'industrie du cédrat n'est pas particulièrement prospère. Quant aux distilleries de myrthe, de ciste, elles sont inexistantes.

La Corse devrait nous fournir l'essence de bergamote la meilleure et un grand nombre d'huiles essentielles pour la parfumerie.

Quand donc l'île parfumée consentira-t-elle à monnayer ses charmes ?

P. M.

Nos Dessins.

Les cinq dessins de la page précédente représentent :

A gauche : gardienne de la grotte de Brando, près de Bastia ; tombeau d'une famille corse.

Au centre : col et aiguille de Bavella, baraquements où viennent passer l'été les habitants de la côte insalubre.

A droite : vieille Corsoise portant, selon l'usage, son fardeau sur la tête.

Ceux de cette page représentent :

En haut : un four banal dans la campagne de Zonza.

Au centre : la route de Spielunca.

En bas : les Iles Sanguinaires.

Isomérisation des Carbures par les Phénols

PARTIE EXPÉRIMENTALE.

La partie expérimentale des présentes recherches est divisée en plusieurs chapitres, dans l'un desquels sont décrites les expériences d'isomérisation par les phénols des terpènes endocycliques et semicycliques avec le groupement tétracéanique (cyclobotanique) dans l'absence des solvants et en leur présence.

Dans le second chapitre, nous passerons en revue les expériences avec les hydrocarbures au groupement pentocéanique, cyclopentanique, ainsi qu'avec les isomères endocycliques et semicycliques et en particulier avec les fenchènes.

Dans la troisième partie seront groupées les expériences avec les hydrocarbures, ayant le groupement triocéanique (cyclopropanique), endocylique, semicyclique et tricyclique. Un des chapitres suivants contient les expériences avec les terpènes monocycliques et acycliques, avec les hydrocarbures hydroaromatiques, aromatiques substitués par des résidus non saturés, etc. Une des parties suivantes contient l'étude des dérivés des hydrocarbures mentionnés, ayant conservé leurs groupements fondamentaux, mais contenant de différents résidus (X) substituant les atomes d'hydrogène.

PREMIÈRE PARTIE

Expériences d'isomérisation des hydrocarbures au groupement tétracéanique par les phénols. — Pour les quatre séries d'expériences qui seront décrites ici, ont servi les différents pinènes, qui entrent avant tout en constitution des différentes essences de térébenthine sous forme d'isomères α et β.

L'essence de térébenthine française, qui était à ma disposition, soigneusement purifiée par fractionnement, avait presque toujours les mêmes constantes, qui se rapprochaient de celles de l'échantillon suivant :

156°7-158°	65°20 (2,2)
157°5-159°	63°50
158°- 159°	58°50
158°5-159°	58°18
159°5-161°	57°20
161° -163°	53°

Le quantité de cette dernière fraction, qui consistait en nopinène était toujours très petite.

L'essence de térébenthine grecque que j'employais, était de la fabrique, maison de Schimmel, en quelques échantillons.

Quelques-uns d'eux étaient presque sans produits d'oxydation (dérivés verbénoliques) et avec un pouvoir rotatoire maximum droit ; les autres échantillons avaient un pouvoir rotatoire comparativement bas et contenaient beaucoup de produits d'oxydation (dérivés verbénoliques).

Les constantes des meilleures qualités de cette essence étaient les suivantes :

T. E.	α_D	$[\alpha]_D$ 14°	MR
Essence brute	+38°9	+44°1	43°
152°5-154°5	+40°10	+46°8	43°6
154°5-155°5	+40°50	+47°5	43°7
155°5-156°5	+49°50	+46°4	43°6
156°5-158°	+37°30	+43°6	43°6
Les constantes des qualités inférieures étaient :			
Essence brute........	+30°80		
154°5-155°	+33°80		
155° -155°5	+34°	+39°4 (16°)	
155°5-156°	+33°		

Des phénols pour l'isomérisation des pinènes, nous avons employé avant tout les nitrophénols contenant trois, deux ou un groupement nitro. Des trinitrophénols, nous nous sommes servi de l'acide picrique (L. T-F.) du trinitrométacrésol, du trinitrothymol et d'autres ; des dinitrophénols : le métadinitrophénol (T. F.) (1), le dinitroparacrésol, le dinitro-orthocrésol et autres ; des mononitrophénols : le mononitrophénol (T. F.), le *p*-nitro phénol (T. F.), le *p*-nitro-*m*-crésol et autres.

Ces phénols commerciaux ont été analysés pour contrôler leur pureté, débarassés des impuretés, et ensuite soigneusement séchés, quoique cette dernière condition n'avait pas d'influence particulière sur les résultats des expéeirnces.

Certaines expériences avec ces phénols ont été faites dans l'absence des solvants, d'autres en présence des solvants. Comme dissolvants, on a employé les hydrocarbures principalement aromatiques, hydroaromatiques et autres. Le plus souvent, on avait pris pour les expériences le toluène, qui est un des meilleurs solvants pour les nitrophénols ; il était en outre commode dans le cas présent par son point d'ébullition. Les quantités des substances qui entraient en réaction, variaient beaucoup et étaient autres que dans les réactions précédentes. Tilden Forster, dans leurs expériences, avaient pris pour une molécule d'acide picrique environ 17 molécules de pinène. Cette proportion des substances réagissantes, comme j'avais établi dans mes expériences préliminaires, est plus favorable pour augmenter le rendement du picrate de pinène, mais moins favorable pour le rendement de camphène. Pour avoir une isomérisation de pinène plus complète dans cette dernière direction et en même temps pour faire entrer l'acide picrique plus complète-

(1) (T. F.) Tilden-Forster, (L.) Lextreit.

ment en réaction, il est meilleur de faire la réaction en solution plus concentrée, par exemple prendre pour une molécule d'acide picrique 7-8 molécules de pinène, ce qui correspond à 100 parties en poids de l'essence de térébenthine pour 20 parties en poids de l'acide picrique. Si on augmente la quantité de l'acide picrique, il reste ordinairement sans entrer en réaction, tandis que la composition des produits de la réaction change très peu, la quantité de picrate de pinène n'accroit pas et le rendement en camphène n'augmente pas considérablement.

La réaction sans dissolvants a été conduite de la manière suivante : on chauffait le mélange de pinène avec l'acide picrique lentement, au bain d'huile, en agitant, jusqu'à fusion de l'acide picrique à 135°-140°; en ce moment, les premières bulles de gaz commencent à apparaître dans le mélange; lorsque la température monte à 145°, le mélange commence à s'échauffer spontanément et bout pendant quelque temps sans être chauffé. En même temps des gouttes d'eau commencent à se former, qui, en tombant dans le mélange chauffé, bouillent en donnant l'impression d'explosions. Malgré cet inconvénlent, qui peut être facilement évité par un simple appareil, on peut faire cette réaction sans aucun danger avec de grandes quantités de pinène, et elle peut être reproduite, pendant les cours, comme démonstration de la préparation du camphène.

En présence des dissolvants, la réaction se passe tout à fait tranquillement.

Les quantités de solvants, qui ont été prises, étaient différentes. Il fallait tenir compte des propriétés du dissolvant et des substances réagissantes. La réaction dans ces conditions a été faite de telle manière que dans une solution bouillante des phénols dans un dissolvant choisi, on versait petit à petit le pinène, comme il sera décrit ci-dessous; on n'a pas observé de séparation d'eau et l'ébullition du mélange est tranquille.

En général, dans cette réaction, l'eau se dégage en quantité comparativement insignifiante et n'a pas cette influence nuisible, comme dans les réactions avec les acides vrais, probablement parce que, premièrement, elle ne se dissout pas dans le mélange réagissant, secondement, parce qu'elle ne forme pas des hydrates stables avec les phénols, et ensuite parce que les propriétés acides des phénols sont faibles, sauf les trinitrophénols. En ce qui concerne la formation de l'eau dans cette réaction, elle doit être attribuée aux réactions secondaires aux dépens des groupements nitro des phénols.

La durée des expériences a été différente. Dans différents cas, les expériences ci-dessous duraient d'une heure à cinq heures, ou même plus.

Du grand nombre des expériences faites il apparut que la quantité des terpènes monocycliques, qui se formaient dans cette réaction, par exemple du dipentène ou terpinène, était 10 % au plus, la quantité du diterpène pas plus de 3 %. Si l'on conduit la réaction prudemment à une température en dessous de 140°, l'isomérisation ne va pas jusqu'au camphène, une partie du pinène reste non isomérisée complètement, le nopinène s'isomérise en orthopinène, ce qui est la cause de l'accroissement des propriétés optiques des hydrocarbures régénérés, fait observé par Lextreit et par moi-même.

Les produits de la réaction ont été traités de la manière suivante : dès que le mélange obtenu après la réaction, comme par exemple quand on opérait sans dissolvants, cessait de déposer en se refroidissant un dépôt lourd, brun foncé (A), qui se déposait au fond et sur les parois du ballon, on décantait le liquide léger dans un appareil de distillation, et on le distillait avec la vapeur d'eau.

On obtenait dans le distillat un produit incolore, volatil et un résidu lourd coloré pareil au dépôt A, qui était contenu, grâce à sa certaine solubilité, dans les hydro-carbures, qui restaient après la réaction. Quels étaient les rendements moyens des produits de la réaction, on peut juger d'après l'exemple suivant :

De 500 parties en poids de pinène traitées par 125 parties en poids de trinitrophénol (à T. F. 122°5), on obtenait 460 parties d'hydro-carbures volatils et 150 parties environ de résidu fixe. Ce résidu était composé principalement de l'éther bornylique de l'acide picrique; le produit volatil consistait du produit de l'isomérisation de pinène, qui contenait jusqu'à 65 % de camphène, 20 % de pinène restant sous forme d'isomère ortho, 10 % de dipentène, 4 % environ de diterpène, une quantité insignifiante de bornéol et des traces des composés azotés. Dans la couche aqueuse de l'appareil distillatoire restait l'excès de l'acide picrique. Plus on prenait de ce dernier pour la réaction, plus on l'obtenait dans le résidu.

Par exemple, lorsqu'on prenait quatre molécules d'acide picrique pour une molécule de pinène, dans l'absence des dissolvants, on obtenait après la réaction une quantité tellement considérable de l'acide picrique, qu'après refroidissement du mélange, n'étant que peu soluble dans les terpènes, il cristallisait. Cela est compréhensible, car pour la formation de l'ester bornylo-picrique du pinène, comme j'avais pu l'observer dans un grand nombre d'expériences, il faut prendre au plus 5 % de pinène.

Le « picrate » restant après la séparation des hydro-carbures, est impur, car il contient de petites quantités du diterpène qui retarde l'action du catalyseur en l'empoisonnant et rend difficile la purification du picrate.

L'ester bornylo-picrique soigneusement purifié, par ses propriétés physiques et chimiques, se rapproche du picrate de L. et T. F. Il est facilement soluble outre les dissolvants, qui sont indiqués par ces chercheurs, encore dans l'alcool méthylique, dans l'acétone, dans le chloroforme, et dans le mélange des alcools méthylique et éthylique, sauf un petit résidu. La solubilité incomplète de l'ester dans ces dissolvants nous renseigne sur son hétérogénéité, fait dont nous parlerons séparément. Cet ester est très instable et est facilement décomposé à l'air par l'humidité et par les dissolvants contenant de l'eau, avec formation de bornéol. C'est pourquoi dans ces cas, il a l'odeur du bornéol; son point de fusion n'est pas constant et se trouve entre 130°-138°. Avec l'excès de l'acide picrique, cet ester est plus stable. Cet ester est facilement saponifié,

comme tous les esters-sels par les alcalis en solution alcoolique et aqueuse. Traité par les bases organiques, comme la pyridine et autres, il élimine les éléments de phénol et fournit le camphène, de la même manière que le chlorure de bornyl et les esters bornyliques.

Le *bornéol* obtenu par saponification de l'ester picrique est séparé ou par distillation avec la vapeur d'eau, ou est extrait par les dissolvants, comme le benzène, le toluène, l'éther de pétrole et autres. Ses propriétés se rapprochent des propriétés du bornéol, que nous décrirons plus loin avec le trinitrometacrésol.

Nous décrirons plus loin les produits de la décomposition de l'ester bornylopicrique, obtenus par chauffage, en particulier le camphène, qui se forme aussi, lorsqu'on décompose l'ester par les bases, ainsi que les rapports entre l'éther et le pinène, l'ester et l'ammoniaque en solution dans l'alcool méthylique, la régénération en solution dans l'alcool méthylique, la régénération de l'acide picrique à partir de l'ester, et ses autres propriétés.

Hydrocarbures. — Le produit principal de la réaction de l'acide picrique avec le pinène, comme nous l'avons vu plus haut, est constitué par les hydrocarbures, qu'on obtient dans le distillat volatil.

Par fractionnement de ce produit sans déflegmateur et avec un déflegmateur, sans sodium et sur le sodium, nous avons finalement séparé les fractions suivantes :

1) 157° -158° d=0,8630 } α_D=—15°15.
2) 158° -160°5 d=0,8630 }
3) 160°5-167° d=0,8625 } α_D=—11°15.
4) 167° -170° d=0,8615 }
5) 170° -178°
6) La fraction contenant le bornéol et les impuretés azotées.

Les propriétés des trois premières fractions des hydrocarbures, comme on le voit, correspondent au pinène initial de l'essence de térébenthine française, avec cette différence, que la température d'ébullition s'est un peu élevée et la rotation s'est considérablement abaissée, ce qui ne correspond ni aux données de Lestreit, ni de Tilden-Forster.

En nous basant sur les recherches de Tilden-Forster, qui niaient la présence du camphène dans ces fractions, nous avons d'abord supposé que ces changements se sont produits aux dépens de l'augmentation du nopinène dans ces fractions. Pour élucider cette question, une partie de ce carbure obtenu a été oxydée en solution alcaline par le permanganate suivant la méthode usuelle pour prouver la présence du nopinène. Seulement 25 % de carbure employé ont été oxydés, tandis que le résidu, obtenu après la réaction, refroidi à —20° s'est cristallisé complètement et a été trouvé être, contrairement aux prévisions, du *camphène*.

L'acide isolé des produits de l'oxydation, après purification, avait la T. F. 135°5-136° et pas 126°-127° comme l'acide nopinique. Cet acide cristallise en forme de balai, en forme d'étoiles ou d'arbres. En observant au microscope la cristallisation de cet acide en solution dans l'alcool méthylique, on a observé un fait curieux d'une agglomération graduelle des cristaux simples en groupes ayant une forme d'arbres. Les cristaux isolés en forme d'aiguilles (prismatiques) se combinent d'abord en étoiles, ensuite ces étoiles se rencontrent par les extrémités de leurs aiguilles en formant des agglomérations cristallines en forme d'arbres.

De ces faits il suit que cet acide est l'acide camphène-camphorique de Wagner, mais pas l'acide nopinique. Par conséquent, dans les fractions oxydées des hydrocarbures, il n'y a pas de nopinène, mais ils contiennent un grand pourcentage de camphène. Nous reviendrons encore à la question de la formation ici de l'acide camphène-camphorique et non pas de l'acide nopinique. En examinant plus loin les hydrocarbures des différentes fractions, on a trouvé que la quantité de camphène, contenue dans les trois premières fractions des hydrocarbures, atteint 75 %; la quatrième fraction consiste à moitié de camphène et à moitié de dipentène; la cinquième fraction consiste de dipentène presque pur, et la dernière fraction consiste des composés azotés avec de petites quantités de bornéol. Cette fraction à une couleur bleu ciel et une odeur agréable de musc.

Les trois premières fractions des hydrocarbures, refroidies jusqu'au —20° ne cristallisent pas, ce qui n'est pas en accord ni avec les données de Golouheff (1), ni avec les données de Darmois (2) qui ont été établies pour un mélange artificiel de pinène et de camphène.

Golouheff isolait le camphène de son mélange avec le pinène, qui contenait 40 % de pinène et 60 % de camphène à —20°; et Darmois a établi qu'un mélange contenant 20 % de pinène et 80 % de camphène, cristallise à —15°.

En éthérifiant ces trois fractions des terpènes par différentes méthodes usuelles on a obtenu des éthers, des bornéols avec un rendement jusqu'à 80 %. L'isobornéol obtenu par saponification de ces esters a généralement un point de fusion, qui correspond aux mélanges d'isobornéol avec une petite quantité de bornéol. Ce dernier est formé ici par éthérification du pinène résiduel. Pour isoler le pinène de ce mélange de carbures et pour le séparer du pinène restant, on a employé plusieurs méthodes. Suivant une de ces méthodes, le mélange des hydrocarbures a été traité selon Balbiano-Paolini (3) et parallèlement on avait traité de la même manière le pinène initial employé pour l'isomérisation.

La réaction avec le carbure isomérisé a été conduite en absence des dissolvants (ce qui l'a distingué de la méthode des auteurs nommés) car le mélange consistait en liquide et n'exigeait pas de dissolvant, comme dans le cas du camphène pur.

Mes observations de cette réaction se distinguent à un certain point de la description des auteurs de la méthode dans ce rapport, que le pinène pur ne se réduit pas immédiatement en sel oxyde de mercure acétique dans l'obscurité, en secouant continuelle-

(1) M.

(2) Thèses. *Ann Chim. Phys.* (8), 1911, 22, 495.

(3) Berl. B. 35, 2995, 1902 ; 36, 3675, 1903.

ment le mélange de pinène avec l'acétate mercurique dans l'obscurité, il se forme graduellement une masse caillebottée, laquelle après un certain temps se prend en masse solide, ayant la consistance du suif, colorée faiblement en jaune. On a l'impression qu'il se forme d'abord avec le pinène un composé complexe quelconque (1). Ce mélange abandonné à la lumière dans le laboratoire commence à noircir peu à peu du côté éclairé ; en même temps, l'odeur du pinène disparaît graduellement.

Les mélanges de pinène et de camphène réagissent avec l'acétate mercurique un peu autrement que le pinène pur et suivant les quantités de camphène contenues dans le mélange, ils réduisent l'oxydant d'autant plus lentement, que la quantité de camphène contenu est plus grande.

Par exemple, le mélange contenant 20 à 25 % de camphène commence à réduire lentement l'acétate seulement dans 10 jours à la lumière, et le mélange contenant inversement 25 % de pinène et 75 % de camphène ne montre aucune marque de réduction pendant un temps très long.

Le mélange à peu près de cette dernière composition obtenu après une seule fois du traitement du pinène par l'acide picrique, agité avec l'acétate mercurique en quantité deux fois plus petite, que d'après la recette de B. P., fournit de petites graines blanches dans la couche des hydrocarbures, qui augmentent graduellement en volume et tombent sur le fond du ballon en se transformant en masse caillebottée ; par agitation ultérieure tout le mélange se transforme en masse, sans réduction apparente. Dans 10 jours seulement, quand on avait observé les premiers signes de réduction, on avait ajouté la deuxième moitié de l'oxydant et on avait abandonné le mélange agité continuellement encore 10 jours, en tout 20 jours au lieu de 30, comme chez Balbieno Paolini.

Vingt jours plus tard, quand la réduction de l'acétate s'était apparemment arrêtée, le mélange obtenu a été traité pour séparer le camphène et les produits de l'oxydation du pinène. Après distillation des produits résultant du traitement du dépôt insoluble, H^2S+HCl et H^2O d'une solution alcaline, on avait obtenu un hydrocarbure solide ayant une odeur caractéristique et les propriétés du camphène. Sa T. E. 159°-162°, T. F. 46°, sa rotation gauche en solution dans le benzène $[\alpha]_{D20}$ = —24°3. Les quantités de camphène isolées ainsi correspondant aux données d'éthérification du mélange initial. En examinant les parties solubles obtenues par cette oxydation, on a isolé le sobrerol avec les produits de son oxydation ultérieure, aux dépens du pinène restant après la première isomérisation.

(1) Je suis en train d'examiner ce composé.

Pour l'isomérisation complète de ce pinène résiduel, la seconde moitié des carbures des trois premières fractions a été traitée une seconde fois aussi par l'acide picrique, employé dans les mêmes proportions que la première fois. Cette fois la réaction se fait sans échauffement spontané, et pour que la réaction se fasse jusqu'au bout, il est nécessaire de chauffer le mélange à 150° ou plus (1) ; il s'élimine très peu d'eau. L'acide picrique cristallisé après la réaction sur les parois du ballon, ce qui confirme les observations de Lestreit (2).

L'hydrocarbure obtenu après ce deuxième traitement consiste exclusivement des parties au point d'ébullition bas, parce qu'elles contiennent très peu de dipentène et de diterpène ; il se forme une quantité insignifiante de l'ester picrique de bornéol, encore une preuve qu'après le premier traitement, il restait très peu de pinène dans le mélange.

Par fractionnement de cet hydrocarbure, qui a subi le double traitement, sur du sodium, on a isolé seulement deux fractions sous pression de 755 millimètres. 1) 156°5-160°5, environ 80 %, et 2) 160°5-164°-20 %.

(1) Nous parlerons séparément des changements des propriétés optiques du camphène sous l'influence de l'acide picrique.

(2) Loc. cit. Le fait que le pinène, après le premier traitement, même par l'excès de l'acide picrique n'isomérise pas complètement en camphène, mais seulement sous l'influence de l'acide fraîche, nous indique sur l'empoisonnement du catalyseur probablement par les polymères du pinène. Cette question peut être résolue par des expériences spéciales.

La première de ces fractions refroidie à —20° se solidifiait totalement ; la seconde laisse encore un liquide, imbibant les cristaux, provenant des traces de dipentène, qui étaient contenues dans le camphène.

Le *camphène* isolé par congellation du pinène qu'on avait traité deux fois par l'acide picrique avait les propriétés suivantes :

T. E. 159°5-160°. T. F. 49°5, sa rotation gauche en solution dans le benzène.

p 5.706 d_{20} —0,8854 $[\alpha]_{D20}$ = —19°8.

Pour comparer les rapports avec l'acide picrique de l'orthopinène et le nopinène, on avait pris pour la réaction les fractions nopinéniques de l'essence de térébenthine française et américaine, à T. E. 160°-162° et 160°-163° sous 758 m/m. L'acide picrique réagit avec ces fractions du pinène moins énergiquement qu'avec le mélange des isomères α et β, il s'élimine moins d'eau, les produits de la réaction en général ressemblent aux fractions contenant l'orthopinène de cette même essence de térébenthine et se distinguent par leurs propriétés optiques.

Les expériences avec de plus grandes quantités de nopinène pur seront décrites séparément.

L'isomérisation du pinène par d'autres trinitrophénols, comme par exemple le trinitrometacrésol, le trinitrothymol et autres dont l'absence des dissolvants, donne des résultats absolument analogues aux données ci-dessus dans tous les rapports, et qui correspondent aux expériences de l'isomérisation en présence des dissolvants, comme nous le verrons plus loin.

De même, les expériences avec les dinitrophénols, ne seront pas décrites ici, parce que la marche de l'isomérisation sous l'influence de ces corps ressemble beaucoup aux expériences décrites plus bas avec les mononitrophénols. Je dois souligner le fait, que dans le cas de l'isomérisation du pinène, par exemple par le dinitrophénol ou le 2, 6 dinitroparacrésol ou

le dinitroorthocrésol, il ne se forme pas des esters correspondant à l'ester picrique du bornéol.

L'incapabilité du métadinitrophénol de donner des composés, correspondant au picrate de pinène, a été observé encore par T. F.

Isomérisation du pinène sous l'influence des mononitrophénols. — Un essai préliminaire de la réaction des mononitrophénols avec le pinène a montré qu'ils sont plus solubles dans le pinène, comme par exemple le paranitrophénol; ensuite qu'ils ne donnent pas des esters bornyliques avec le pinène, ce qui est d'accord avec les indications de T. F., qui n'ont pas obtenu des picrates avec le metanitrophénol et le paranitrophénol. Mais la propriété fondamentale des phénols et en particulier de ceux-ci, d'isomériser le pinène en camphène est maintenue ici avec cette différence essentielle qu'ici le rendement en camphène est inférieur à celui obtenu avec le trinitrophénol. Sous l'influence des mononitrophénols, il ne se forme pas à partir du pinène des terpènes monocycliques, l'eau ne s'élimine pas et il ne se forme que des traces des diterpènes. Des différents mononitrophénols que j'ai étudiés, je citerai comme exemple les données obtenues avec le paranitrométacrésol 1 : 3 : 4, CH^3 : OH : NO^2, la T. F. 56° température de neutralisation (?).

Le pinène gauche à T. E. 158°5-159 porté à ébullition pendant 1 heure avec ce phénol pris en proportions ci-dessus a fourni un produit d'isomérisation, avec une température d'ébullition de 4° supérieur à la T. E. du pinène employé, et avec une rotation augmentée de 2° dans un tube de 100 m/m. En distillant les produits de la réaction avec la vapeur d'eau, on a obtenu un hydrocarbure et dans le résidu on a trouvé le nitrophénol employé avec une petite quantité de diterpène fortement colorée en rouge violacé.

Le distillat hydrocarbure a été divisé par fractionnement en deux fractions : 1) 158°5-159°5 les 2/3 du produit; et 2) 159°5-163°, 1/3 du produit.

D'après les données de l'estérification de ces deux fractions, il a été établi que la quantité de camphène contenue dans ces fractions ne dépassait pas 20 %-21 %.

Ayant établi par les expériences ci-dessus, que le pinène dans les conditions indiquées sous l'influence des nitrophénols dans l'absence des dissolvants s'isomérise en camphène avec des rendements différents, il a été important d'élucider les différentes circonstances favorisant et empêchant ce phénomène. Comme suite, nous avons les expériences avec les mêmes nitrophénols en présence des dissolvants neutres.

De ces dissolvants, que j'ai essayés avec ces phénols, les hydrocarbures aromatiques paraissaient être les plus commodes pour deux raisons : premièrement, ce sont les meilleurs dissolvants pour les nitrophénols et secondement parce qu'ils donnent avec eux des composés complexes. J'attribuais une importance spéciale à cette dernière propriété, parce que je supposais que ces derniers composés pouvaient avoir une influence favorable sur l'augmentation de rendement du camphène.

Cependant, les expériences de vérification ont démontré que, ni les dissolvants, ni leurs picrates, n'ont aucune influence sur le rendement du camphène et la réaction reste en général la même que celle de la transformation précédente sans dissolvants. Tout de même, la différence essentielle est dans ce que l'emploi des dissolvants est commode dans la réaction pour cette raison qu'il est facile de régulariser des conditions de température de la réaction, et qu'ils diminuent l'influence de l'eau qui s'élimine.

Par les essais préliminaires, il a été établi que la solubilité, par exemple, de l'acide picrique dans le benzène, le toluène et les autres hydrocarbures aromatiques n'est pas la même. Par exemple, dans 100 grammes de benzène à 70°, il se dissout environ 75 gr. de cet acide et dans le toluène 55 gr. (1). Ces solutions refroidies éliminent les picrates de Fritzsche. En faisant réagir sur ces picrates à différentes températures le pinène, ce dernier déplace des picrates les hydrocarbures aromatiques et fournit les éthers picriques de bornéol avec les produits d'isomérisation du pinène.

Les eaux mères (solutions) saturées de l'acide picrique dans les mêmes dissolvants, lorsqu'on y ajoute du pinène, forment des dépôts cristallins quelconques qui peuvent être ou les picrates des hydrocarbures aromatiques, ou les composés complexes du pinène, ou l'acide picrique. Ces questions n'ont pas été résolues avec certitude, car leur solution rencontre de grandes difficultés expérimentales.

La solubilité de l'acide picrique dans le pinène est très petite.

Expériences de l'isomérisation de pinène en camphène par les nitrophénols en dissolvants neutres. — De mes expériences faites dans cette direction, je décrirai seulement les expériences en solution dans le toluène. Les expériences avec le trinitrophénol, faites avec de différentes quantités d'essence de térébenthine, de phénol et dissolvants ont démontré que ces derniers n'ont aucune influence sur la marche de la réaction. De même les variations des quantités de pinène et de trinitrophénol réagissantes (quoique ils ont été employés en proportions différentes) n'influent pas considérablement sur le rendement des produits finals. Nous avons fait réagir une molécule de l'acide sur 10, 8, 6, 4, 3, 2 molécules de pinène ou inversement.

Le moyen de réagir en présence du solvant est très simple et consiste en ce que dans une solution bouillante du nitrophénol en solution, par exemple dans le toluène, on verse le pinène en fil fin, de telle manière que l'ébullition du mélange ne s'arrête pas. La réaction se produit tranquillement, le liquide bout calmement et l'eau, qui s'élimine en quantité insignifiante ne fait pas d'impression d'explosions. La température du mélange se maintient environ 130°-140°, si on prend 20-25 % de toluène par rapport au pinène. Le chauffage durait une heure ou plus suivant le besoin.

Le produit de la réaction, qui était

(1) Ces résultats ne concordant pas complètement avec les données la solubilité de l'aeide picrique dans le benzène. Xindlay (Soc. 81, 1218), dans le toluène, Sisley (Bul., (3), 27, 901) ; D. Ch. G., 27, 1102, et autres.

obtenu dans ces conditions, était tout à fait transparent, ne contenait pas de parties insolubles. Le traitement de ce produit se faisait, comme il a été décrit plus haut.

Le produit obtenu par distillation avec la vapeur d'eau consistait d'un mélange du dissolvant avec les produits de l'isomérisation de pinène. L'examen de ce produit a montré qu'il consistait ici aussi principalement en camphène, d'une petite quantité de dipentène, des traces de diterpène, du pinène résiduel et de l'éther picrique de bornéol. Les produits azotés odorants étaient obtenus en quantités beaucoup plus petites. Les résultats obtenus de ces expériences avec l'acide picrique, étant absolument identiques avec ceux décrits ci-dessus, je ne vais pas les répéter, mais je décrirai ici les expériences, faites en solution toluénique avec le trinitrométacrésol.

Le trinitrométacrésol 2, 4, 5, 1, 3, employé pour la réaction, desséché, avait le T. F. 109°-109°5 ; sa température de neutralisation. Ce phénol est très bien soluble dans le toluène et dans le mélange de toluène et de pinène, c'est pourquoi il est un produit commode pour la réaction. La réaction se passe ici très tranquillement et presque sans élimination visible d'eau, par conséquent on peut, sans danger, opérer avec de grandes quantités de pinène et de phénol. La concentration de la solution était la suivante : pour une molécule de ce phénol, 6-7 molécules de pinène. Le mélange était dilué par addition d'une ou de deux molécules de toluène. La marche de la réaction est absolument pareille si on opère sans ou avec un dissolvant. La méthode de traitement des produits de la réaction est la même que ci-dessus. Les produits de la réaction consistent de l'éther trinitrocrésolo-bornylique et d'un mélange des carbures isomérisés.

L'éther trinitrocrésolo-bornylique dans ce cas, se forme en quantité plus grande que l'éther picrique, précisément 10 %-15 %.

Cet éther est coloré en jaune, et a d'abord une consistance cireuse, pareille à l'éther picrique ; il est soluble dans l'alcool méthylique à moitié, en donnant une solution rouge violacée ; le résidu en forme de poudre a une coloration jaune irisée ; il est complètement soluble dans le toluène, très bien soluble dans l'acétone et le chloroforme.

Dans ce dernier dissolvant, il se cristallise en cristaux bien formés. Contrairement à l'éther picrique, cet éther est presque entièrement cristallin.

Des propriétés chimiques de cet éther, son rapport avec les alcalis a une importance spéciale. A température ordinaire, il ne réagit pas avec l'ammoniaque visiblement ; quand on chauffe ce mélange, la coloration devient orangé et il dégage du bornéol. Sous l'action des alcalis aqueux, il se décompose plus lentement, que le picrate en donnant aussi du bornéol. Saponifié par la potasse alcoolique, il fournit le bornéol, et en outre un composé potassique de couleur brune en forme de poudre. Ce dernier composé est bien soluble dans le chloroforme, l'alcool méthylique et l'acétone. Cet éther chauffé fond d'abord et se décompose ensuite avec formation de camphène.

Obtenu dans les conditions indiquées l'éther trinitrocrésylique du bornéol contient toujours un résidu de trinitrocrésol. C'est pourquoi la température de fusion de l'éther incomplètement pur n'est pas constante.

Laissant la description détaillée des autres propriétés physiques et chimiques de cet éther pour une autre fois, j'indiquerai ici que le bornéol, obtenu par saponification de cet éther, a les propriétés typiques du bornéol pur. Des dissolvants, comme par exemple la ligroïne, il cristallise en forme de plaques hexagonales caractéristiques. L'odeur de ce bornéol est celle du bornéol pur. Je dois indiquer ici qu'en général, le bornéol pur, sec, séché entre les plaques poreuses à l'air sec, n'a presque aucune odeur. Je l'ai observé plusieurs fois. Le bornéol obtenu de l'éther trinitrocrésylique à la température de fusion 200°-201°. La détermination de la rotation de ce bornéol (dans le benzène) donne les résultats suivants : c —9.3857 d_{23} 0,8842 $[\alpha]_{D23}$ —16°26.

Par conséquent ici aussi, comme avec l'acide picrique et les autres trinitrophénols, le pinène fournit comme produit secondaire l'éther bornylique.

Le produit principal de l'isomérisation consiste en hydrocarbures.

Ces hydrocarbures, d'après l'examen consistent en 60 % de camphène, 20 % de pinène résiduel et traces de dipentène.

La détermination quantitative du camphène ici aussi a été faite par les mêmes méthodes, qui ont été décrites avec l'acide picrique.

La portion contenant le camphène, ne solidifie pas ici aussi lorsqu'elle est refroidie. Mais après traitement de cette portion par l'acide picrique ou par le trinitrocrésol, on obtient un mélange des hydrocarbures, qui cristallise dans un mélange réfrigérant et qui contient 80 % de camphène.

Ce camphène, par ses propriétés est identique au camphène décrit dans les expériences avec l'acide picrique, sauf sa rotation spécifique, qui, pour ce produit, est un peu plus grande, que pour le produit picrique, et varie entre $[\alpha]_D^{20}$ = —20° et —25°.

Par conséquent, pour les deux trinitrophénols décrits, nous avons des réactions absolument pareilles.

Ici aussi, comme avec l'acide picrique, une partie du phénol est éliminée de la réaction en état d'éther, une autre partie en état de catalyseur inactivé, qui cesse d'isomériser le pinène en camphène, et une partie seulement reste en état actif et effectue l'isomérisation du pinène. Les résultats des expériences faites avec les autres trinitrophénols sont en général pareils aux précédents, à l'exception de quelques particularités, dont nous parlerons séparément.

La deuxième série d'expériences consistait à des expériences d'isomérisation du pinène, dans les conditions indiquées, par les phénols halogénés. D'un nombre très considérable des expériences faites, je citerai ici seulement les expériences avec le tribromphénol et le trichlorphénol sans dissolvants et en solution dans le toluène. La quantité relative de dissolvant variait ici aussi, comme dans le cas précédent. *Le tribromphénol* à T. F. 93°5 ; la chaleur de neutralisation 5,4 |B| (1),

(1) Berthelot.

qui avait servi pour les expériences, a été préparé par moi-même ou était un produit de commerce. Avant les expériences, il avait été desséché ou sur des plaques poreuses, ou dans des dessicateurs sur des substances absorbant l'eau ; ou encore ses solutions dans l'essence de térébenthine ou dans le toluène avaient été desséchées par le sulfate de sodium fondu, on le desséchait par fusion. La présence de l'humidité dans ce phénol également n'a pas d'influence sur la marche de la réaction. Ces deux phénols trihalogénés sont très bien solubles, chauffés faiblement, dans l'essence de térébenthine, le toluène et dans les autres dissolvants.

Lorsqu'on refroidit ces solutions; ou le mélange isomérisé, les phénols cristallisent en aiguilles très bien formées et peuvent être ainsi facilement purifiés et isolés. Les particularités de cette série d'expériences, qui la distinguent de la précédente, consistent en ce qu'ici il ne se forme point des terpènes monocycliques, de dipentène ou de terpinène. Il se forme des traces de diterpène et il ne se forme pas du tout d'éther bornylique, correspondant à l'éther picrique. Cette dernière particularité du tribromphénol a été déjà mentionnée par T. F., quand ils ont essayé de préparer un composé de pinène avec le tribromphénol, analogue au picrate, mais sans obtenir de résultats.

J'indiquerai en passant qu'ici il y a des indications de la formation de l'éther, mais il a été impossible de l'isoler et de l'obtenir en quantités plus ou moins grandes. Le rendement de camphène ne dépend pas des conditions de la réaction en présence et dans l'absence des dissolvants, ainsi que de la température de la réaction dans les limites entre 120° jusqu'à 240°, la pression jusqu'à 4 atmosphères et la durée de chauffage de 1 heure à 50 heures, car il ne se forme pas plus de 21 % de camphène (1), la même quantité, qui est obtenue dans les expériences qui seront décrites plus tard avec les mononitrophénols.

(1) En solution dans le toluène, le rendement en camphène paraît être un peu plus grand.

Les propriétés du pinène après isomérisation paraissent du premier coup d'œil rester sans changement, parce que même la rotation des carbures n'accroît presque pas. La seule différence marquée est dans la température d'ébullition du mélange isomérisé. Elle monte en moyenne de 4° par rapport à l'orthopinène employé dans la réaction.

C'est ainsi que le pinène à T. E. 157°5-159° donne un produit à T. E. 158°5-159°5 et 159°5-164° ; ou le pinène à T. E. 158°5-159°5 fournit un produit à T. E. 158°-159°5 et 159°5-164°. La deuxième portion dans toutes les expériences se forme en quantité de 1/3 de la quantité totale.

Le second traitement du carbure isomérisé par le tribromphénol frais ne l'altère pas dans le sens de l'augmentation de camphène, fait qui indique que la limite de la réaction ne dépend pas de l'empoisonnement du catalyseur. Le traitement de cet hydrocarbure par l'acide picrique élève le rendement en camphène jusqu'à 80 %. Les données de l'étherification du mélange obtenu des hydrocarbures, la détermination directe pondérale de l'isobornéol, qu'on obtient par saponification des éthers, ainsi que l'isolement du camphène de ce mélange nous montre, que dans ce cas seulement, 20-21 % de pinène isomérise en camphène.

Pour confirmer ce qui a été dit, je citerai les exemples suivants :

I.

20 molécules de pinène.
1 molécule de tribromphénol.
Sans dissolvant.
Le nombre d'ester 30 %.

II.

20 molécules de pinène.
1 molécule de tribromphénol.
Dans le toluène.
Le nombre d'ester 31,45 %.

III.

20 molécules de pinène.
1 molécule de tribromphénol.
Le nombre d'ester 30,1 %.

IV.

15 molécules de pinéne.
1 mollécule Br^3-phénol.
Sans dissolvant.
Le nombre d'ester 30,1 %.

V.

12 molécules de pinène.
1 molécule de Br^3-phénol.
Dans le toluène.
Le nombre d'ester 31,5 %.

VI.

10 molécules de pinène.
1 molécule Br^3 phénol.
Dans le toluène.
Le nombre d'ester 30,7 %.

VII.

1 molécule de pinène.
1 molécule de tribromphénol.
Dans le toluène.
Le nombre d'ester 31 %.

Le trichlorphénol, qui a servi pour les expériences, a été préparé par moi-même par la méthode de Chandelson (1) et avait la température de fusion 67° ; la chaleur de neutralisation.

Il est très bien soluble dans l'essence de térébenthine, dans le toluène et dans d'autres dissolvants aromatiques modérément chauffés.

Lorsqu'on refroidit ces solutions, il cristallise en forme d'aiguilles longues tout à fait blanches.

Le rapport de ce phénol avec le pinène est absolument le même que celui du tribromphénol, ce qu'on peut voir des deux exemples suivants :

20 molécules de pinène et une molécule de trichlorphénol, après isomérisation ont donné le nombre d'ester 30,45 %. Le pinène employé : T. E. 156°-157° ; $\alpha_D = -37°30$. Le produit de l'isomérisation : T. E. 157°-160°5 ; $\alpha_D = -39°15$.

Une molécule de ce même pinène et une molécule de ce même trichlorphénol dans le toluène ont fourni un mélange pareil. Le nombre d'ester 31,1 %.

(1) *Bul. Soc. Chim.* (2), 38, 116-123, 1882 ; Beilstein, 2, Aufl. Bd. II, 670-671 (371).



3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à St ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS-
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
NOUS AVONS CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES
LES PLUS VASTES
PLANTATIONS DE LAVANDES
(NE PAS CONFONDRE AVEC DES LAVANDERAIES SAUVAGES SIMPLEMENT LABOURÉES)
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION DE TOUTES ESSENCES
INTERESSANT LA BRANCHE
MAISON FONDÉE EN 1795
P.A.L.

La troisième série des expériences a été faite avec les éthers des différents acides phénols et sulfophénols, alcools phénoliques, dans lesquels outre les groupements phénol-hydroxyle, sont contenus encore les autres groupements x = (—C O R O, —O^2 = O R, —CH^2 ON, NH^2 et autres) dans lesquels R = radicaux, méthyl, éthyl, propyl, amyl, benzyl et autres. Les résultats des expériences avec les phénols contenant les groupements sulfo, amino, ou les résidus alcooliques, seront donnés ailleurs.

Ici, je m'arrêterai sur les expériences avec le groupe des substances, dérivées des acides phénoliques, comme par exemple le méthyl, éthyl, amyl, benzyl et autres salicylates.

Le premier de ces produits était le méthyl salicylate de commerce ; les autres ont été synthétisés par moi-même suivant la méthode de Cahours et ses modifications. Les expériences avec ces éthers présentent un intérêt particulier, car certains d'eux sont très répandus dans le règne végétal, comme par exemple, le méthyl salicylate dans les huiles essentielles, cu l'alcool coniférilique dans les glucosides, etc.

Des composés de ce genre pour nos expériences, nous avons choisi les éthers salicyliques et nous avons fait un grand nombre d'expériences avec eux, grâce à leur accessibilité et la facilité d'opérer avec eux.

Ces expériences, pour pouvoir les comparer avec les précédentes, ont été faites dans les mêmes conditions que ces dernières, sans solvants et avec les solvants, etc.

Le méthyl salicylate avait toujours la T. E. 220°-221° et ne contenait ni acide, ni eau.

Sa température de neutralisation. — De la totalité des données expérimentales se rapportant aux esters de cet acide phénolique il suit que l'isomérisation du pinène en camphène sous leur influence, se fait dans les mêmes limites que nous l'avons vu pour les phénols trihalogénés et les mononitrophénols.

Ici, comme là, il n'isomérise pas plus de 20 %-25 % de pinène en camphène. Parmi les produits d'isomérisation, il n'y a pas de *dipentène* si l'on opère en dessous de 200° et seulement des traces de ce dernier ou de *terpinène* apparaissent à la température de 240° et seulement si l'on opère sous pression élevée. Du diterpène il ne se forme que des traces, et par conséquent, il n'y a pas d'empoisonnement du catalyseur. Ici aussi, il n'y a pas des produits intermédiaires d'isomérisation. Les éthers bornyliques ne se forment pas. Les propriétés optiques des pinènes s'altèrent : dans certains cas ils accroissent, dans d'autres ils diminuent. Toutes les conditions énumérées de la réaction n'ont pas d'influence sur le rendement du camphène. Pour confirmer ce qui a été dit, je citerai une des expériences faites à 240°, sous pression de 4 atmosphères ; dans cette expérience, on chauffait 5 molécules de pinène avec une molécule de méthyl salicylate pendant 4 heures.

Pour cet expérience, on avait pris le pinène à T. E. 157,5-159,5 et avec une rotation de —65° (2 *dn*). Le mélange préparé pour l'expérience dans les proportions indiquées avait une rotation —57°19. Le mélange obtenu après la réaction avait une rotation —50°, et le carbure brut isolé de ce mélange avait une rotation —59°. Par fractionnement de cet hydrocarbure, on a obtenu les fractions suivantes :

1) 157°5-158°5............	—66°30
2) 158°5-160°5............	—63°30
3) 160°5-163°.............	—56°20
4) 163° -170°.............	—42°20
5) 170° -178°.............	—37°

Les nombres d'étherification de ces fractions sont : 1) 29,7 % ; 2) 33,5 % ; 3) 34-35 % ; 4) 29 % ; 5) 24 %.

Des données de cette expérience, ainsi que des cent autres expériences, faites avec des différents autres esters de l'acide salicylique, il suit que les fractions basses de l'hydrocarbure isomérisé ont une plus grande rotation, que le pinène employé, cela montre que la quantité de l'orthopinène dans ces fractions a augmenté, tandis que le nopinène s'est probablement isomérisé en camphène ou en mélange de camphène avec l'α-pinène. Cela est d'accord avec les propriétés du nopinène, comme carbure semicyclique, et avec sa propriété de s'isomériser dans cette même direction aussi dans les autres cas, qui ont été établis dans mon laboratoire encore en 1910 (1).

A titre de renseignement je rappellerai, qu'alors, on avait obtenu de l'essence de térébenthine française dans le résidu après traitement par l'HCl un pinène avec une rotation de 7° plus grande, que la rotation du pinène de départ et de l'essence grecque, un résidu avec une rotation de 4° plus grande, que celle du pinène employé. En comparant ces données avec les faits connus des recherches anciennes, concernant la rotation de l'orthopinène préparé par exemple des aiguilles de cèdre +45°04 (Flavitzky), de l'essence grecque +48°4, qui contenait des traces de β-pinène et, pour le pinène gauche préparé de l'huile d'eucalypte-levopinica —48°63, on a fait la conclusion que la rotation des pinènes de différentes provenances ne dépend pas seulement de ce qu'ils sont composés des mélanges des α-pinènes droit et gauche, ou de mélange de l'α et du β-pinènes, mais de la prévalence dans ces mélanges de l'orthopinène, ce qui est surtout démonstratif pour l'essence grecque qui ne contient presque pas de β-pinène.

Nous avons déjà vu une confirmation de ce fait plus haut, dans le cas de l'hydrocarbure isomérisé par l'acide picrique. Nous verrons plus loin une nouvelle preuve de ce fait (2).

En tenant compte des données de Vavon (3), de Darmois (4), Vèzes (5), Dupont (6), concernant les proportions des pinènes α et β contenus dans l'essence de térébenthine française : $\alpha = 62$ %, $\beta = 38$ % (Darmois) ; $\alpha = 80$ %, $\beta = 20$ % (Vèzes), ou $\alpha = 63$ %, $\beta = 27$ % (Dupont), il ne nous reste

---

(1) *Annales Jurjev*, 1910, N° 10, p. 10 ; M. 42, 338, 1910. *Le caoutchouc et la gutta-percha*, 1921, N° 242, avril, 250, 1925 ; N° 256 septembre ; 260, octobre ; 262, décembre.

(2) Pariselle Delepin a également émis cette supposition plus tard.

(3) C. R., 149, 997, 1909.

(4) *Ann. Chim. Phys.* (8), 1911, t. XXII, p. 495. Thèses 1910, Paris.

(5) C. R., 172, 977, 1921.

(6) *Chimie et Industrie*, 1922, 8, 549, 555.

à supposer, que pas la totalité du nopinène, mais seulement une partie, s'isomérise sous l'influence des phénols en orthopinène, tandis qu'une autre partie se transforme en camphène.

Ces conclusions seront vérifiées dans les expériences de l'isomérisation des orthopinène et nopinène purs par les phénols.

On ne peut pas ne pas tenir compte des désaccords entre les faits et les hypothèses. En oxydant les fractions de nopinène des essences de térébenthine, personne n'a encore prouvé qu'il se trouve là 37 %-38 % de nopinène, parce qu'il ne se forme pas de quantité correspondante de l'acide nopinique. Ce fait nous paraît indiquer que dans les conditions d'oxydation, le pinène subit quelques transformations ou s'isomérise aussi en orthopinène.

La quatrième série d'expériences consistait en des expériences d'isomérisation du pinène sous l'influence des phénols proprement dits mono et polyvalents. Ces expériences ont été faites jusqu'ici avec un nombre limité de phénols et d'ailleurs dans des limites de température assez étroites. Mais ici, également les résultats obtenus montrent clairement que l'isomérisation du pinène en camphène se produit là aussi, mais dans une certaine limite et le rendement ne dépasse pas les quantités relatives de la troisième série d'expériences; secondement, nous observons avec plus d'évidence que dans tous les autres cas, le changement des propriétés optiques du pinène dans la direction de l'accroissement de la rotation et de plus indépendamment de la masse des substances réagissantes, autrement dit dans la direction de transformation du nopinène en orthopinène.

Pour aucun des phénols étudiés on n'a observé de formation de dipentène, limonène, de terpinène, des éthers de bornéol ou de diterpène, en chauffant le pinène avec les phénols pendant 5 heures à 140°.

De ces expériences, je citerai les données obtenues avec la *résorcine* à T. F. 45°, chaleur de neutralisation. La *résorcine* étant difficilement soluble dans l'essence de térébenthine, pour éviter cet inconvénient, la réaction a été faite en présence de dissolvant neutre.

En faisant réagir une molécule de ce phénol sur trois molécules de pinène dans ces conditions, on a obtenu les données suivantes :

Le pinène initial à T. E. 158°5-159° avec une rotation —58°30 (20 c/m.) après l'expérience a fourni deux fractions : 1) 158°5-159°, α_D = —78°; et 2) 159°-163°, α_D = —61°5, c'est-à-dire que la rotation de la première fraction avec le point d'ébullition correspondant au pinène employé a augmenté presque de 20°. D'après les données d'éthérification et autres dans cette fraction, il est contenu environ 20 % de camphène.

Le phénol, qui reste dans le résidu après la distillation du carbure, a été isolé, quoique avec des propriétés un peu altérées. La série suivante des expériences a été faite avec les phénols monovalents, l'orthocrésol et le phénol. *L'orthocrésol* à T. F. 31°, température de neutralisation.

Ce phénol est bien soluble dans l'essence de térébenthine. En chauffant 4 molécules de pinène, à T. E. 157°5-159° (759 m/m) avec une rotation α_D = —63° (20 c/m), avec une molécule d'orthocrésol à 160° pendant 5 heures, on a obtenu un carbure isomérisé à T. E. 157°5-160° (745 m/m) et avec une rotation α_D = —67°30 (20 c/m). La quantité de camphène contenue dans cet hydrocarbure calculée d'après les données d'éthérification était de 20 %.

Le phénol est visiblement altéré pendant la réaction, comme dans le cas précédant la résorcine, par suite de formation d'une petite quantité de produits quelconques. Il ne se forme point de dipentène, limonène avec ce phénol.

Le *phénol* à T. F. 42°5, chaleur de neutralisation 7°4-8° (d'après Berthelot) est très bien soluble dans l'essence de térébenthine légèrement chauffé. Les expériences avec ce phénol ont été faites à 160°, pendant 5 heures, avec des différentes proportions des matières réagissantes. Du grand nombre de ces expériences, je citerai ici comme exemple les trois suivantes :

On avait pris deux molécules de l'essence de térébenthine à T. E. 158°5-159°5 (745 m/m) avec une rotation α_D = —58°20 (20 c/m) et une molécule d'acide phénique. Le produit d'isomérisation ainsi obtenu, après refroidissement, fournit ce même phénol inaltéré, qui forme des cristaux très bien formés.

L'hydrocarbure obtenu après la réaction avait les propriétés suivantes : T. E. 158°5-162° (745 m/m); sa rotation α_D = —61°30 (20 c/m). La proportion de camphène contenue 21 %.

Pour une autre expérience on avait pris : une molécule de l'essence de térébenthine à T. E. 157°5-159° (760 m/m) avec une rotation —63°20 (20 c/m) et une molécule de phénol. Le produit d'isomérisation obtenu avait les propriétés suivantes : T. E. 157°5-164° (745 m/m), rotation α_D = —69°30 (20 c/m); proportion de camphène contenue 21 %.

Le fractionnement répété ultérieur des produits d'isomérisation a montré que l'accroissement du pouvoir rotatoire se rapporte à l'hydrocarbure à point d'ébullition bas, c'est-à-dire à l'orthopinène, comme on le voit par la troisième expérience.

Pour cette expérience, on avait pris une molécule d'essence de térébenthine à T. E. 157°5-158°5 (762) avec une rotation —31°95 et deux molécules de phénol. Le produit d'isomérisation obtenu avec la rotation —33°05 qui contenait 22 % de camphène fut soumis à un méticuleux fractionnement et donna les fractions suivantes :

(756)	155°5-155°7	—35°20
	155°7-156°5	—34°20
	156°5-157°	—33°60
	157° -158°	—31°90
	158° -160°	—30°45

En distillant ensuite la première de ces fractions, on en sépara une partie 155°-155°5 α_D = —35°40.

Des expériences avec les plus simples phénols il suit que le pinène s'isomérise sous leur influence, comme par exemple le benzophénol, en α-pi-

nène d'une part et en camphène d'autre part.

Ici aussi on peut faire la conclusion avec une certaine probabilité, qu'avant tout c'est le nopinène qui subit cette transformation. Cela naturellement n'exclut pas la possibilité de l'isomérisation partielle aussi de l'orthopinène dans la même direction avec formation de *camphène*. En effet, le pinène, isomérisé dans la 4e série des expériences dont nous venons de parler donne, en traitant son acide picrique, des produits d'isomérisation contenant déjà 80 % de camphène.

De même la rotation du camphène isolé dans l'isomérisation des pinènes par les phénols et avec l'acide picrique, est presque égale à la rotation du nopinène naturel et synthétique, et par conséquence l'accroissement du pouvoir rotatoire après l'isomérisation ne dépend pas de sa formation, mais de l'augmentation de la quantité de l'orthopinène ou d'un hydrocarbure nouveau, parce qu'on n'a pas trouvé dans les hydrocarbures isomérissé, des fenchènes en quantités appréciables.

Une nouvelle confirmation objective de ces conclusions sera donnée dans les chapitres suivants quand seront décrites les expériences d'isomérisation des terpènes qui contiennent le groupe méthène.

Le camphène dans la nature. — Si nous voulons appliquer les faits mentionnés ci-dessus obtenus dans le laboratoire, aux phénomènes qui se produisent dans la nature, il nous faudra admettre que là aussi les phénols et leurs dérivés ne restent pas sans influence sur les terpènes et provoquent l'isomérisation du pinène en camphène, ce qui nous démontre plus loin le premier groupe de faits. L'analyse de ces faits a pour conséquence que, dans les huiles essentielles, où il n'y a pas des phénols, on n'a pas trouvé de camphène. De cette régle générale il y a, il est vrai, exceptions. La première d'elles est présentée par le groupe des huiles essentielles dans lesquelles on a trouvé le pinène et les phénols, mais le *camphène* n'a pas été prouvé. Cette exception n'a pas d'importance grave et peut être expliquée plutôt par ce que dans ce groupe on n'a pas cherché le camphène. Il reste à combler cette lacune par un examen soigneux de ces huiles essentielles groupées dans le deuxième groupe.

Une autre exception est présentée par les huiles essentielles du troisième groupe. Dans ces huiles essentielles, on a trouvé le camphène, mais les phénols n'ont pas été prouvés. Cependant, ce fait ne peut pas encore servir de réfutation des conclusions ci-dessus, jusqu'à ce que, par des données exactes, il ne sera pas prouvé qu'en réalité dans de pareilles huiles essentielles ou dans les parties des végétaux, desquels elles ont été obtenues, il ne se trouve pas des phénols ou de leurs dérivés en l'état actif. Dans l'état actuel de nos connaissances des parties composantes des huiles essentielles, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude, qu'après un examen attentif de cette question, on ne trouvera pas des phénols d'autant plus qu'on les découvre graduellement de temps en temps.

La troisième exception est présentée par le quatrième groupe, dans lequel se trouvent le pinène, le camphène et les éthers des phénols, c'est-à-dire les composés qui ne contiennent pas des groupements hydroxyles phénoliques libres. Cette exception peut être expliquée parce que dans les produits de traitement des parties des végétaux ou dans les matières premières sont probablement contenus les phénols libres ou leurs dérivés en état actif. A ce 4e groupe ce rapportent seulement deux ou trois huiles essentielles.

En ce qui concerne les proportions du camphène contenue dans les huiles essentielles, ou autrement dit l'équilibre qui s'y établit après l'isomérisation des pinènes en camphène, il y a des faits confirmant à un certain point les faits que j'ai établis, quoique on n'a pas entrepris jusqu'à présent des recherches dans cette direction. J'ai en vue de combler cette lacune.

Je citerai plus loin un exemple, qui à un certain point confirme mes considérations.

Enfin, parmi les produits d'isomérisation du pinène par les phénols, on n'a pas trouvé de fenchène en quantités appréciables. Ce carbure n'a pas été trouvé ni dans les huiles essentielles en général, ni dans celles qui contiennent des phénols.

Au premier groupe des huiles essentielles contenant le *pinène*, le *camphène* et les *phénols*, appartiennent celles qui sont obtenues des végétaux de la famille du « Pinaceæ » (1). Dans les essences de térébenthine, si seulement elles ne sont pas falsifiées, on n'a trouvé ni les phénols, ni le camphène, tandis qu'au contraire, dans les soi-disant « Holzterpentin » « Light wood oil », des souches, on a trouvé le camphène, et les dérivés des phénols, comme par exemple le méthyl chavicol, qui se forme probablement du chavicol. D'ailleurs, la méthode de fabrication de l'essence de térébenthine de dernière espèce, nous fait penser que dans l'utilisation de telles parties des arbres, comme les souches et le tronc avec l'écorce, les produits de saponification de la coniférine, l'alcool coniférique, exercent leur action (2).

Une telle supposition trouve une certaine confirmation, par exemple dans le cas de l'essence russe, qui contient le camphène. La fabrication de l'essence de térébenthine, par la méthode dite des courroies « Riemen » favorise l'action de la coniférine et de ses produits d'hydratation. Cette considération est encore mieux confirmée parce que les huiles essentielles, préparées des aiguilles et des branches jeunes, comme par exemple de l'Abies sibiries Zedel, contiennent, d'après les recherches de Goloubew, qui doivent être encore vérifiées, de 10 % à 15 % de camphène. Toutes les autres parties composantes de cette huile essentielle sont des produits d'isomérisation ou des changements du pinène...

Il se pose encore une question, si le camphène a été préformé dans l'huile ou si c'est un produit secondaire, se formant pendant le préparation de l'huile essentielle.

Un autre exemple : l'huile de mus-

(1) Je déclare que je n'apporte ici comme exemples que des cas parfaitement établis, et que je laisse de côté les cas qui sont encore douteux.

(2) On fait des expériences sur ces corps.

cade des différentes espèces de Myristica, par exemple M. fragrans Houtt, dans laquelle sont contenus les *d*-α et β pinènes, le *d*-camphène et les phénols : l'eugénol et l'isoeugénol et les éthers des phénols : le safrol et le myristicine. Le troisième exemple : l'huile cinnamique de Ceylon ou de Cassia de différentes espèces de Cinnamomum contient les *l*-pinènes α et β, le camphène, probablement *l*, et le phénol-eugénol ; ou l'huile camphorique de Cinnamon Camphora Nees et Ebermayer, contient les *d*-pinènes α et β, le camphène, probablement aussi *d*, et les phénols carvacrol, eugénol et safrol.

Le quatrième exemple : les huiles essentielles des différentes expèces de Citrus ; par exemple C. medica Z., contient les α et β pinène. le camphène et un phénol peu étudié à T. F. 89°, et encore un dérivé de phloroglucine, le citroptène ; ou l'huile de neroli de la même famille des rutacées, qui est fournie par Citrus Bigaradia Risso, contient le *d*-α-pinène, le α-camphène et les phénols. Enfin encore l'huile d'absinthe de l'Achillea nobilis *d* contient le camphène et un phénol peu étudié.

Probablement cette huile contient aussi le pinène. A ce deuxième groupe d'huiles essentielles, contenant le pinène et les phénols, appartiennent les huiles peu connues fournies par certaines parties des végétaux de l'essence callitries de la famille Pinaceæ. Lors de la distillation de la sciure de bois, des feuilles, des branches de ces végétaux, les huiles obtenues contiennent des pinènes, des phénols, par exemple du callitrol, et d'autres encore, mais on n'a pas trouvé trace de camphène. J'ai raison sérieuse de suppcser que, du moment que ces huiles contiennent des phénols, elles contiennent aussi du camphène. J'ai trouvé la confirmation dans le fait suivant que je connais par les travaux encore inédits faits au laboratoire de chimie organique de l'université Charles, à Prague, dirigés par le Prof. D[r] Xr. Plzak et par le docent D[r] Xr. Balas et Mlle Zdelka Péprehova : quand cette demoiselle étudiait la résine de Sandaraque, elle trouva dans les parties hydrocarbures un mélange de pinène et de camphène. A ce groupe se rapportent le betelöl de la famille des piperaceæ. Dans cette huile sont ccntenus les phénols suivants : le chavicol et le betelphénol, mais le camphène n'y a pas été prouvé. Dans cette huile est contenu encore un hydrocarbure pas encore étudié, à T. E. 155°-162°, dans lequel se trouvent, probablement, le pinène et le camphène.

L'huile essentielle de l'ilicium anisatum contient le *d*-α-pinène et un hydrocarbure non étudié à T. E. 163°-168°, dans lequel il faut chercher le camphène, parce que dans cette huile sont contenus les phénols et leurs dérivés, comme l'anéthol, le méthyl chavicol, l'éther méthylique de l'hydroquinone et le safrol.

L'huile essentielle Ylang-Ylang du Cananga odorata Honk contient le *d*-α-pinène, toute une série des phénols, comme le crésol, le créosol, l'eugénol, l'isoeugénol, le safrol, l'isosafrol, mais le camphène, qui devrait être aussi *d*, n'a pas été prouvé.

Pareillement, les huiles essentielles comme celles de l'Umbellilaria Californica Nutt contiennent le *l*-α-pinène, les phénols et leurs éthers, l'eugénol, le méthyleugénol, le safrol, mais le camphène (*l* ?) n'a pas été prouvé. Ensuite l'essence de sassafras officinale Nees contient l'α-pinène, l'eugénol, le safrol ; l'essence d'apopinol (Apopinól) contient le *d*-α-pinène, l'eugénol, le safrol, mais le camphène (*d* ?) n'y a pas été prouvé.

Les essences du Schinus Molle Z. contiennent l'α-pinène, les phénols, le thymol, le carvacrol ; l'essence d'œillet de l'Eugenia cariophillata Thumb contient les pinènes α et β, l'eugénol, la vaniline, le méthylsalycilate ; l'essence de Carum Djowem Benth-Ilook contient l'α-pinène et les phénols thymol et carvacrol, tandis que le camphène n'y a pas été prouvé.

Les différentes espèces de Thymus, par exemple T. vulgaris L ou T serpillum L fournissent l'essence de thym, contenant le soi-disant thymène qui n'est autre chose que le *l*-α-pinène ; cette essence contient les phénols suivants : le thymol, le carvacrol et encore un troisième phénol quelconque, mais le camphène (*l* ?) n'a pas été prouvé dans cette essence ; il doit être cherché dans l'hydrocarbure encore inconnu, ayant la T. E. 155°-158°. Enfin, l'essence de Solidago nemoralis Ait contient les *l* et *d*-α-pinènes, des phénols quelconques, mais le camphène (*l* et *d* ?) n'y a pas été prouvé. D'une manière générale, les huiles de la famille des Compositæ ont été peu étudiées.

Au troisième groupe des huiles essentielles se rapportent celles qui contiennent les pinènes et le camphène, mais dans lesquelles les phénols n'ont pas été prouvés. A ce groupe appartiennent les essences de la famille Pinaccæ et Cupressinaæ, comme par exemple l'huile essentielle des fruits de Juniperus communis Z, qui contient l'α-pinène, le *l*-camphène ou l'huile de cyprès, du Cupressus sempervirens T (Cupressus fastigiata D. C.), qui contient le *d*-α-pinène et de *d*-camphène, mais dans lequel les phénols n'ont pas été prouvés. Leur présence est très probable, parce qu'on a isolé des distillats aqueux l'alcool méthylique, qui se forme au dépens des groupements méthoxyliques d'un phénol quelconque, ce qui a lieu dans la plupart des cas. Dans ces huiles, il peut se trouver aussi de l'alcool coniférilique, dérivé du coniférine.

A ce même groupe appartient l'huile essentielle de neroli obtenue des feuilles et des branches de Citrus bigaradia Risso dans lequel on a prouvé la présence de *l*-β-pinène, du camphène (*l* ?) ; l'essence de Driobalanops aromatica Gärtn, qui contient les *d*-pinènes α et β, le *d*-camphène, l'essence de Lavandula Spica D. C., qui contient le *d*-α-pinène et de *d*-camphène ; l'essence valérianique, de Valeriana officinalis L ou variété V. Angustifolia Mig, qui contient le *l*-α-pinène et le *l*-camphène.

Le quatrième groupe est formé par les huiles essentielles, qui contiennent le pinène, le camphène et les dérivés des phénols. A ce groupe appartiennent les essences de Cinbopogon Nardus, qui forme l'essence de citronellol de Ceylon, qui contient le *l*-camphène, d'un intérêt considérable, le méthyleugénol, mais dans lequel la présence de

l-pinène est improbable ; l'essence de bergamote du Citrus aurantium L (Citrus vulg. Risso), qui contient *l*-α-pinène, le *l*-camphène et le bergaptène ; l'essence de persil de Fœniculum vulgare G., qui contient le *d*-pinène, le camphène (*d* ?) et les dérivés des phénols : l'anéthol et le méthylchavicol.

Enfin, le cinquième groupe des huiles essentielles est formé par celles qui contiennent les éthers phénoliques, mais pas de camphène. Par exemple, l'essence de l'Asarum Europeum L contient le *l*-pinène, l'asarone, le méthyl eugénol, ou l'essence de Retroselinum Sativum Hoffm, qui contient le *l*-α-pinène, l'apiol et le myristicine ; ou enfin l'essence de l'Ocimum Basilicum L, dans lequel sont contenus le *d*-α-pinène et le méthyl chavicol. L'absence de camphène dans ces essences peut être expliquée par l'absence des phénols libres ou des phénols en état actif.

Les recherches continuent. — Pour terminer, je considère comme un devoir pour moi d'exprimer tous mes remerciements à M. le Directeur du Laboratoire de chimie, à Prague, M. le Professeur D[r] Xr. Plyak, ainsi qu'à son adjoint, M. le D[r] Xr Balas, pour la faculté qu'ils m'ont laissée de travailler à leur laboratoire.

Laboratoire de chimie organique de l'Université Charles, à Prague.

Mars 1926. S.-L. KONDAKOW.

L'ODEUR DU BOUC

La Parfumerie Moderne s'est, depuis son origine, trop intéressée aux effets thérapeutiques des odeurs pour ne pas s'attacher, en passant, à quelques odeurs animales dont la tradition veut qu'elles soient hygiéniques.

Il s'agit en l'espèce du Bouc : les Sorciers, autrefois, faisaient grand cas du bouc, parce que son odeur était réputée comme devant écarter les maléfices... Cela nous semble une plaisanterie enfantine qui doit rejoindre les formules des cosmètes du XIV[e] siècle : les pigeons écartelés, la fiente de poule, et l'eau de millefleurs obtenue par distillation de la bouse de vache... et cependant...

On est obligé de constater que sous des formes étranges et propres à frapper l'imagination, les empiriques des temps passés donnaient des recettes qui n'étaient pas sans valeur. Il y avait à cela des raisons, des raisons que l'on veut négliger sous prétexte que le baroque choque notre « bon sens » et que la raison s'oppose « a priori » à l'étude de ces « niaiseries ».

Là où il y eut expérience, il ne peut y avoir de niaiseries, et le premier chimiste qui chercha pourquoi la crotte de chien était un corps excellent pour le mégissage des peaux de gants devint riche, parce qu'il trouva la raison cachée de cette « stupidité apparente ».

Le bouc, c'est un fait, qui se défend si bien contre le bacille tuberculeux doit sa résistance au baume qu'il sécrète de toutes ses glandes, et dont la valeur aromatique dépasse celle des végétaux. Il n'est pas d'essence qui ne disparaisse devant cette senteur violente, dit Ch. Viator : la créosote, l'ail, la térébenthine, l'eucalyptus, le baume du Pérou, sont de fades parfums et de miévres antiseptiques devant cette quintessence animale subtile, tenace, pénétrante et constamment régénérée.

Les maléfices... ne sont-ce pas, surtout, les maladies... que l'air respiré par les malades soit saturé par ces effluves au fort relent qui iront dans le fond des alvéoles pulmonaires stupéfier et paralyser le travail destructeur des bactéries associées.

Cette plaisanterie en est d'autant moins une, que R.-M. Gattefossé, qui prétend avoir réalisé synthétiquement l'odeur (ou l'une des odeurs) du bouc, prétend que c'est le phénylacétate de métacrésyle qui rappelle le mieux l'odeur particulière de cet animal. Or, les phénols et leurs éthers sont toujours catalogués parmi les premiers et les plus puissants des antiseptiques, et ainsi, par la chimie, les « divagations » des sorciers d'autrefois se trouvent confirmées.

L'odeur du cheval, très caractéristique, est rappelée par l'acétate de paracrésyle, dont on prépare des essences de narcisse et les autres odeurs animales : celles de la civette, du chevrotin porte-musc, du castor, du cachalot (l'ambre en est tiré) sont employées en médecine depuis des siècles.

L'animal bien portant a une odeur particulière, et cette odeur, si j'en crois les travaux qui ont été publiés ici même, est celle de l'antitoxine caractéristique de l'espèce à l'état de santé.

Tout homme sain a son odeur particulière : chaque maladie a son odeur spécifique et les docteurs J. Jullien et V. Piraud avec qui nous avons eu l'occasion d'étudier cette question, sont d'avis que le diagnostic est incomplet s'il n'est pas complété par une étude olfactive. Un médecin exercé, à l'odeur qu'il perçoit dans la chambre du malade, doit pouvoir, sans autre examen, se faire une opinion sur la maladie et sur l'état du patient. Et la transformation de l'odeur, d'abord dominée par celle des déchets toxiques, puis modifiée par la prédominance de l'antitoxine indiquera l'amélioration et la prochaine guérison...

Tout un programme d'études médicales par l'odorat est à organiser, et toute une opinion, sur la futilité des parfums et leur probable inutilité est à détruire et à remplacer par la conviction que « Bonne odeur signifie bonne santé » et que notre nez n'est pas fait pour rien.

Ceci nous éloigne du bouc, de l'odeur du fumier des étables et des écuries : mais tout se tient, et les odeurs dites saines par tradition ne doivent pas être si mauvaises que cela.

Qu'on nous dise pourquoi, et nous saurons ainsi qu'il faut demander toujours davantage au parfum : la santé d'un peuple est en proportion avec sa consommation de parfums... D.

DU ROLE DE L'OLFACTION
dans les phénomènes de conservation de l'espèce

L'observation de l'entomologiste Henri Fabre de papillons paons-de-nuit, attirés de loin vers une cage renfermant des sujets de même espèce n'est pas la seule de ce genre. Je me souviens d'avoir lu, il y a fort longtemps déjà, qu'un chasseur de papillons avait rapporté de la campagne à Paris une femelle de Bombyx paon-de-nuit et que l'ayant placée sur le balcon de son appartement, il l'avait trouvée le lendemain matin entourée de plusieurs papillons mâles de la même espèce, qui étaient venus « papillonner » autour de la captive. N'ayant jamais trouvé de semblables insectes dans la capitale, il en conclut que ces derniers étaient venus de fort loin, attirés par une de ces odeurs subtiles, comme celles qui guident les carnassiers et même les sauvages dans la recherche de leur nourriture ; mais en raison du sexe des visiteurs mâles, il était évident qu'il s'agissait d'une question concernant non la conservation des individus mais bien celle de l'espèce.

Dans ces dernières années, un savant anglais, F. A. Dixey a publié dans *Nature* que certains papillons sont parfumés, ceux du chou, de la rave, du navet par exemple. En général, nos divers piérides et certains genres qui leur sont apparentés, émettent des parfums, tels les *mylothris* d'Afrique, les *téracolus*, dont une espèce sent le seringa et une autre le jasmin. Dans ces espèces, on ne constate la présence du parfum que chez les mâles et à la face supérieure des ailes. C'est aussi à la face de ces dernières, dans des écailles en forme de plume, ou plutôt dans des glandes situées à leur base, que la substance aromatique prend naissance.

D'après Dixey, l'émission du parfum serait soumise à la volonté de l'animal, qui ne deviendrait odorant que lorsque, dit pudiquement l'auteur anglais, « il cherche à fonder une famille » et le parfum se dégage d'autant plus fortement que les intentions de l'insecte sont plus précises.

Chez d'autres papillons, les deux sexes dégagent des odeurs parfois fétides, mais alors elles paraissent constituer non pas une attraction, mais une répulsion, un moyen de protection contre les ennemis des papillons, particulièrement contre les oiseaux qui alors les négligent malgré leur vol lourd et leurs brillantes couleurs. On pourrait cependant objecter que l'odorat semble nul ou très peu développé chez les oiseaux et surtout chez les oiseaux de proie. Milne Edwards a fait à ce sujet de curieuses expériences. C'est surtout par le chant, par les brillantes couleurs de leur plumage que les oiseaux mâles cherchent pour séduire à compenser, dans la saison des amours, l'absence de l'odorat.

La physiologie générale, que j'ai enseignée pendant presqu'un tiers de siècle à la Faculté des Sciences de Lyon, n'est en définitive que de la physiologie comparée, étendue des animaux aux végétaux. C'est elle qui permet de faits concrets, de tirer par comparaison des notions abstraites qui ne sont en définitive que les lois naturelles qui gouvernent les êtres vivants. Dans l'immense domaine de la Nature, aucun fait, fût-il en apparence le plus insignifiant, aucune notion exacte n'est négligeable pour guider la raison vers la vérité scientifique. Bien souvent, pour qui sait comprendre, interpréter, généraliser, l'observation d'une particularité insignifiante pour d'autres, peut devenir le point de départ d'autres remarques et d'expériences qui ont servi à établir le déterminisme de phénomènes de la plus haute importance, tels, par exemple, que ceux qui établissent chez l'homme et chez les animaux des rapports étroits entre l'odorat, la fonction olfactive et celle de la conservation de l'espèce et même entre l'olfaction et la conservation de l'individu, ces deux grands instincts qui dominent le Monde et peut-être les mondes.

Au point de vue social, ces rapports sont du plus haut intérêt ne fût-ce que pour l'étude des causes de la dépopulation sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir dans une prochaine communication.

Mais revenons d'abord à la question de l'odorat chez les insectes, en particulier chez les papillons. Elle a été jadis l'objet de nombreuses controverses entre les savants les plus éminents tels que Balbiani, Graber, Lehmann, Lubbock, Perris, Plateau, Forel, etc. Les uns soutenaient que le sens de l'olfaction est localisé dans les antennes, d'autres dans les palpes, d'autres enfin qu'il y avait, en dehors des antennes et des palpes, des organes olfactifs spéciaux, pouvant faire défaut dans certaines espèces.

A cette époque, il était seulement question de la localisation de l'odorat mais non du mécanisme intime de la fonction olfactive que je pus élucider plus tard par mes recherches sur la Pholade dactyle et sur l'Escargot (1).

En ce qui concerne simplement la localisation de l'odorat chez l'insecte, j'avais remarqué que quand on approchait une boîte en carton découverte renfermant des papillons de ver à soie femelles (Bombyx mori) d'une autre boîte contenant des papillons mâles, sans qu'ils puissent toutefois se voir, ces derniers battaient des ailes et d'autant plus fortement que les deux boîtes étaient plus rapprochées. Je supposai alors que seule l'olfaction pouvait être en jeu et l'idée me vint de couper les antennes des mâles. Dès ce moment, ces derniers devinrent indifférents au rapprochement ou à l'éloignement des boîtes renfermant les femelles. C'étaient manifestement les antennes qui étaient les organes récepteurs des émanations

(1) *Sur l'anatomie et la physiologie comparées de la Pholade dactyle.* in Ann. de l'Univ. de Lyon, T. II, 2e fasc. 1892, et *Sur le sens olfactif chez l'Escargot,* C. R. de la Soc. de Biol., LVI, p. 198, 1898, et C. R. de l'Ac. des Sc., 7 juillet, 1890.

excitantes « femellines », car on ne peut pas dire « féminines », il y a là encore une lacune dans la langue française. Mais de quelle nature pouvaient bien être ces subtiles émanations ? Etaient-elles d'ordre physique, c'est-à-dire immatérielles, comme la chaleur, la lumière, l'électricité des physiciens dualistes, ou bien matérielles comme celles qu'étudient les chimistes qui cherchent à synthétiser l'arome des fleurs ?

Dans le temps où mon esprit était préoccupé de ces questions, qui faisaient partie de mon enseignement à la Faculté des Sciences de Lyon, pour tout le monde, la Nature était réductible, en dernière analyse, à deux principes distincts : la force agissante et la matière inerte. Savants, philosophes, tous étaient *dualistes*. Seul, dans une chaire officielle, j'enseignais que ce dualisme n'existait pas, que la force et la matière ne sont que deux agents psychiques différents d'une seule et même chose, d'un principe unique, universel, qui, par ses innombrables et continuelles métamorphoses, donne à la Nature son incessante et merveilleuse variété. Pour bien établir la différence entre le dualisme büchnérien, universellement admis, et ce qui devait devenir plus tard le monisme et l'unicisme Heckelien, j'avais donné à mon principe unique, universel, le nom de « Protéon ». J'avais accumulé les preuves de la fausseté du dualisme, mais il ne fallut pas moins que la découverte du radium pour faire triompher l'idée qui m'avait valu les sarcasmes des physiciens, des chimistes, aussi bieu que ceux des spiritualistes et des matérialistes. On aurait dit que déjà ils avaient le pressentiment qu'un jour ils seraient tués par mon « Protéon ». Aujourd'hui, il n'y a plus ni force ni matière distinctes, partant plus de matérialistes et plus de spiritualistes et c'est un grand pas de fait vers la paix universelle !

Mais, comme j'avais affaire à des auditeurs encore imbus de dualisme, il fallait bien pour me faire comprendre, parler leur langage et, avant tout, serrer de près le déterminisme expérimental qui devait permettre d'expliquer les faits révélés par la seule observation.

J'avais remarqué que lorsque j'avais manié des femelles et que j'approchais mes mains des mâles, ils battaient fortement des ailes ; l'émanation était donc transportable, c'était quelque chose d'isolable, mais l'électricité aussi est isolable et transportable. Pour plus ample information, je substituai à mes mains une simple baguette de verre, une de ces tiges parfaitement translucides que les chimistes désignent sous le nom d' « agitateur », et j'ai promené l'extrémité arrondie sur les diverses régions du corps d'une femelle non fécondée. Quand la baguette avait touché la région des organes génitaux externe d'une femelle, elle prenait aussitôt le pouvoir de faire battre les ailes des mâles. Pourtant on ne distinguait absolument rien à la surface de la baguette de verre ; elle ne dégageait aucune odeur perceptible ; mais une fois bien essuyée et flambée elle perdait tout pouvoir excitant. Pour éveiller la curiosité et surtout développer l'esprit critique expérimental de mes étudiants, j'avais imaginé de mettre dans des boîtes ouvertes, mais à parois opaques, d'un côté des mâles privés de leurs antennes et de l'autre des mâles encore munis des leurs. Mes boîtes étaient placées à une bonne distance l'une de l'autre. Alors saisissant par l'extrémité vierge ce que j'appelais la « baguette magique », je l'approchais de la boîte renfermant les mâles munis de leurs antennes et je disais : « Papillons battez des ailes » et ils battaient frénétiquement des ailes. Puis approchant la même baguette magique de la boîte des mâles dépourvus d'antennes, je commandais : « Que personne ne bouge ! » et personne ne bougeait.

J'opérais ensuite un autre miracle. Je mettais en présence une femelle de Bombyx d'une certaine espèce et un mâle Bombyx d'une autre espèce : ils restaient indifférents l'un à l'autre, plutôt antipathiques ; mais si je touchais, au bon endroit la femelle avec la baguette magique, le mâle aussitôt après avoir battu des ailes, comme un pigeon en transes d'amour, se précipitait sur la femelle qui ne résistait guère à ces entreprises insolites, qu'elle ne s'expliquait sans doute pas et qui d'ailleurs n'amenèrent pas le résultat que je cherchais, à savoir d'obtenir des hybrides de vers à soie pouvant éventuellement présenter une supériorité sur les espèces que nous connaissons. Ce sont des expériences qu'il serait utile de reprendre, d'autant mieux qu'un de mes amis, professeur à l'Ecole Nationale vétérinaire de Lyon, me confia qu'on se servait de moyens analogues pour obtenir des croisements avantageux de races et même d'espèces différentes chez les animaux domestiques.

Dans un prochain article, je me propose d'apporter de nouveaux faits à l'appui de l'idée directrice qui m'a fait présenter cette première note tendant à démontrer l'importance de l'étude de l'olfaction au point de vue de la conservation de l'espèce, du repeuplement animal et même de la repopulation nationale.

Prof. Raphaël Dubois.

Informations

LES IMPOSITIONS DE MARCHAND PARFUMEUR EN GROS ET DE FABRICANT D'ARTICLES DE PARFUMERIE.

Il y a lieu de distinguer, au point de vue des impositions locales perçues au titre de la contribution des patentes, entre le « fabricant d'articles de parfumerie » et le « marchand parfumeur en gros ».

Le Conseil d'Etat précise cette détermination dans un arrêt qu'il vient de rendre. C'est ainsi qu'il déclare que le fait pour un commerçant d'acheter de la soude, des essences diverses et des alcools et de mélanger ces diverses matières à la main, de façon à obtenir un produit en poudre qu'il enferme dans des enveloppes en papier et vend sous cette forme à d'autres marchands, constitue l'exercice de la profession de « marchand parfumeur en gros ».

L'arrêt ajoute que cette classification subsiste même si les opérations en question sont effectuées sans l'aide d'ouvriers ni d'alambics et ne comportent non une transformation véritable par la mise en œuvre d'un outillage industriel mais une simple préparation de la marchandise achetée en vue d'en faciliter la revente.

LES NOUVEAUX IMPOTS

Le mois qui vient de s'écouler a été caractérisé par la publication de nombreuses lois ou règlements fiscaux. On trouvera ci-après la plupart des dispositions nouvelles.

La principale loi votée a été celle du 3 août portant ouverture de crédits supplémentaires et création de nouvelles ressources fiscales pour la couverture de ces dépenses et la dotation d'une caisse d'amortissement.

Cette loi, publiée au *Journal officiel* du 4 août, a été promulguée télégraphiquement ; à notre avis, elle est entrée en vigueur le 5 au matin.

Taxe sur le Chiffre d'Affaires a l'Intérieur.

L'article II de la loi du 3 août a fixé uniformément à 2 % le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires applicable aux affaires qui, d'après la loi du 4 avril, étaient taxées à 1.30, 2 ou 2.50 %.

La nouvelle taxation est applicable à partir du 1er août 1926, c'est-à-dire qu'elle s'applique à tous les encaissements ou à tous les débits postérieurs au 31 juillet, suivant que le contribuable acquitte l'impôt d'après ses encaissements ou d'après ses débits et ceci quelle que soit la date de conclusion de l'affaire ou de livraison de la marchandise.

Le taux de 1.30 % reste applicable aux affaires imposables réalisées par les entreprises de journaux, ainsi qu'aux ventes de papier faites et aux prestations de service rendues à ces mêmes entreprises ; l'exonération accordée aux journaux dont le prix ne dépasse pas 25 centimes l'exemplaire, en ce qui concerne le produit des abonnements et de la vente au numéro, est étendue aux journaux dont le prix ne dépasse pas 50 centimes.

Taxe sur le Chiffre d'Affaires a l'Exportation.

La taxe sur le chiffre d'affaires à l'exportation est établie, à partir du 5 août 1926, d'après les règles suivantes (art. 12 de la loi du 5 août, remplacé par l'art. unique de la loi du 12 août).

Le taux de la taxe est de 1.30 % sauf s'il s'agit d'objets classés comme étant de luxe par le décret du 19 janvier 1926.

Pour les objets de luxe, la taxe est de 3% lorsque les affaires sont effectuées avec des acheteurs établis à l'étranger en qualité de commerçants ; elle est de 12 % lorsque les affaires sont effectuées avec des acheteurs non établis à l'étranger en qualité de commerçants, ou s'il s'agit des objets visés à l'art. 30 de la loi du 31 décembre 1921 (curiosités, antiquités, peintures, sculptures originales, etc...).

Les ventes à destination de l'Algérie, des colonies, des pays de protectorat et de mandat, qui étaient exonérées de la taxe par la loi du 4 avril, sont frappées comme les ventes à des pays étrangers.

L'exonération dont bénéficiaient les ventes de produits agricoles et horticoles est supprimée.

En ce qui concerne la base d'imposition, l'art. 54 de la loi du 4 avril avait précisé que la taxe s'appliquait sur la valeur des marchandises prises à l'usine ou au magasin, c'est-à-dire déduction faite de tous frais accessoires (transports, etc.). Le dit art. 54 ayant été abrogé, la taxe est en principe applicable suivant la règle ordinaire en la matière, c'est-à-dire sur le montant brut de la facture ; pour un commerçant qui livrerait franco par exemple en Australie ou au Japon, il en résulterait une surcharge évidemment abusive ; la Direction des contributions indirectes du Rhône a demandé des instructions au Ministre à ce sujet, mais n'a pas encore reçu de réponse.

Relativement aux objets de luxe, la loi donne au Gouvernement le droit d'appliquer par décret le taux de 1.50 % aux affaires portant sur les objets classés de luxe et qui seraient jugées ne pouvoir supporter la taxe de 12 ou de 3 %.

Le Gouvernement a usé de ce droit pour ne frapper qu'au taux de 1.30 % (décret du 3 août 1926) les affaires d'exportation portant :

1° Sur les automobiles neuves, leurs châssis, garnitures, accessoires, ainsi que sur les cycle-cars, side-cars et similaires neufs ;

2° Sur les armes à feu ;

3° Sur la joaillerie fine, la bijouterie et l'orfèvrerie d'or, d'argent ou de platine, les perles, pierres précieuses et gemmes naturelles.

Pour cette dernière catégorie (joaillerie, etc...), le taux de 1.30 % est applicable seulement, lorsque les affaires sont effectuées avec des acheteurs établis à l'étranger en qualité de commerçants. Pour justifier que cette condition est remplie, un arrêté ministériel du 6 août (*Journal officiel* du 7) impose au vendeur les obligations suivantes :

1° Ouvrir un compte au commerçant acquéreur ;

2° Se faire remettre, chaque année, par le dit commerçant, avant tout achat, un écrit revêtu de sa signature indiquant ses nom, prénoms et adresse et certifiant que tous les achats portés à son compte seront effectués pour son propre commerce et s'appliquent à des objets destinés à être revendus par lui à l'étranger avec ou sans transformation, le dit certificat revêtu d'une attestation de l'agent consulaire français du siège de l'établissement commercial du commerçant étranger acheteur.

Les formalités ci-dessus devront être remplies également par les exportateurs d'objets de luxe désirant bénéficier du taux de 3 % (au lieu de 12 %), applicable aux ventes à des commerçants étrangers comme il a été dit plus haut.

L'arrêté du 6 août rappelle que les formalités prescrites en cas d'exportation par l'arrêté ministériel du 28 août 1920 sont toujours exigées : ce sont notamment la tenue d'un registre spécial des exportations et les indica-

tions à joindre à la déclaration en douane.

A titre transitoire, les affaires d'exportation conclues moyennant un prix ferme avant le 5 août restent soumises au régime de la loi du 4 avril, à condition que la déclaration de sortie en douane soit antérieure au 1er novembre 1926.

Taxe sur le Chiffre d'Affaires pour les Marchandises importées.

On sait (voir notre bulletin n° 8 d'août 1925) qu'un décret du 14 août 1925 pris en application de l'art. 84 de la loi du 13 juillet 1925 a donné une liste de produits qui, importés à l'état brut, sont exempts de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour la première vente à l'intérieur. Ce décret devait être soumis à la ratification du Parlement, laquelle a été prononcée par la loi du 12 août 1926.

Cette dernière loi a en même temps modifié l'art. 84 de la loi de 1925. D'après une disposition de cet article, lorsqu'un acheteur importe directement des marchandises (autres que celles comprises sur la liste précitée des produits bruts exempts) destinées à son usage ou à sa propre consommation et non à la revente, il doit l'impôt sur le chiffre d'affaires sur le montant de son *achat*.

Par marchandises destinées à l'usage ou à la propre consommation de l'importateur et non à la revente, l'administration avait entendu toutes les marchandises non revendues en l'état même où elles avaient été importées; par exemple pour du cuivre importé en lingots revendu après avoir été transformé en fils, le fabricant importateur devait payer l'impôt sur le prix d'achat des lingots, puis ultérieurement sur le prix de vente des fils. L'art. 2 de la loi du 12 août 1926 spécifie que dorénavant la taxe sur le prix d'achat n'est pas due lorsque les marchandises sont destinées à être revendues *même après transformation*.

Taxes, Droits et Impôts indirects.

Usant des droits que lui confère la loi du 3 août, le Gouvernement a majoré la plupart des taxes perçues par l'administration des contributions indirectes. Le tableau des nouveaux tarifs figure au décret du 3 août (*Journal officiel* du 4).

Pour la restitution du droit de garantie sur les ouvrages exportés, le nouveau tarif ne sera applicable qu'un an après la mise en vigueur du décret.

Pour les remboursements en matière de vinaigres, le nouveau tarif ne sera envisagé, sauf justifications contraires, que dans le délai de 6 mois à compter du 4 août; il en sera de même (décret du 15 août) pour les remboursements en matière de sels.

Un décret du 13 août (*Journal officiel* du 15) porte à 45 fr. par hectolitre, décimes compris, le droit intérieur sur les huiles minérales raffinées ou lampantes, les essences de pétrole et autres, pures et en mélange, les benzols, benzines, toluènes, essences de houille pures ou en mélange.

Droits de Timbre.

Par décret du 3 août (*Journal officiel* du 4) les divers droits fixes d'enregistrement et de greffe sont portés au sextuple de ceux qui étaient en vigueur à la date du 1er juillet 1914.

Le prix des feuilles de papier timbré est porté à fr. 3. 60; 7.20; 10.80; 14.40; 21.60 suivant la dimension.

Le droit de timbre des affiches sur papier ordinaire, imprimées ou manuscrites, est fixé de la manière suivante (décret du 15 août modifiant le décret du 3 août) :

Dimension inférieure à 12 décimètres carrés et demi, 36 centimes; au-dessus jusqu'à 25 décimètres carrés, 72 centimes; au-dessus jusqu'à 50 décimètres carrés, 1.08; au-dessus jusqu'à 2 mètres carrés, 1.44. Au-delà, 72 centimes en plus par mètre carré ou fraction de mètre carré.

Le tarif est doublé pour les affiches contenant plus de 5 annonces distinctes.

Le tarif est également doublé pour les affiches ayant subi une préparation quelconque en vue d'en assurer la durée (protégées par un verre, un vernis, collées sur toile, etc...).

Les affiches autres que celles imprimées ou manuscrites sur papier (à l'exception des panneaux-réclame assujettis à un tarif spécial) sont soumises, pour toute leur durée, à un droit de timbre de 6 fr. par mètre carré ou fraction de mètre carré. Le droit est doublé si l'affiche contient plus de 5 annonces distinctes.

Taxe sur le Revenu des Valeurs mobilières.

L'art. 16 de la loi du 3 août majore de 50 % l'impôt établi sur :

1° Les revenus et tous autres produits des valeurs mobilières françaises et des valeurs étrangères abonnées;

2° Sur les lots et primes de remboursements;

3° Sur les tantièmes, jetons de présence et rémunérations diverses des administrations;

4° Sur les intérêts, arrérages et tous autres produits des créances, dépôts et cautionnements.

La taxe sur le revenu des valeurs étrangères non abonnées ainsi que des titres de rente, emprunts et autres effets publics des gouvernements étrangers est fixé à 25 %.

Taxe de Transmission.

La taxe de transmission se perçoit, pour les titres cotés en bourse, sur la valeur moyenne des titres en cours de l'année précédente et, pour les titres non cotés en bourse, sur la valeur résultant de la déclaration estimative des sociétés. Elle constitue donc une charge particulièrement lourde pour les actions de sociétés qui ne distribuent que de faibles revenus.

Pour ce motif, le Gouvernement a proposé de ramener cette taxe de 0.84 à 0.50 %. L'art. 17 de la loi du 3 août prononce cette réduction.

Taxe complémentaire et exceptionnelle sur la première Mutation.

L'art. 18 de la loi du 3 août a établi une taxe complémentaire et exceptionnelle sur la première mutation postérieure à la publication de la loi, taxe dont le produit sera intégralement

affecté à l'amortissement de la dette publique.

Cette taxe, du taux de 7 %, frappe toute mutation de propriété à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers, de fonds de commerce ou de clientèle, ainsi que les échanges et les partages avec soulte des mêmes biens.

Toutefois, elle n'est pas applicable aux marchandises neuves garnissant les fonds de commerce ou de clientèle, ni aux ventes ou licitation de biens de mineurs, d'absents ou d'interdits.

Elle n'est pas applicable aux mutations d'immeubles ne dépassant pas 5.000 fr. s'il s'agit d'une opération isolée.

Pour les locaux d'habitation qui seront construits postérieurement à la promulgation de la loi, s'ils sont vendus avant d'être achevés ou dans l'année de leur achèvement, la taxe sera perçue seulement au moment de la deuxième transmission.

La taxe complémentaire est applicable à tous les actes non enregistrés et aux mutations non déclarées au 4 août 1926.

Le paiement de la taxe peut être effectué en rentes, valeurs du Trésor et bons de la Défense nationale dont la valeur de reprise est fixée de la façon suivante (décret du 7 août) :

Pour les rentes et valeurs du Trésor admises à la cote officielle de la Bourse de Paris, au premier cours coté en bourse le 5e jour avant le dépôt à l'enregistrement.

Pour les bons de la Défense nationale au prix de remboursement dimiu nué des intérêts à courir entre le jour du dépôt de l'acte et le jour de l'échéance.

Le décret détaille aussi la façon de calculer la valeur de reprise des titres remis aux sinistrés.

(*A. I. C. A.*).

Quelques nouveaux Ethers de Fruits artificiels

Cassis (Black Currant).

Buccinol	90 gr.
Acétate de Benzyle	4 »
Essence de Portugal	3 »
Essence de Petitgrain de Tunisie	1 »
Iris liquide	0.5
Aldehyde C16	0.5
Résinodor Vanille	0.5
Aldéhyde C8	0.25

pour un litre d'alcool.

Coing (Quince).

Oxylidol	92.5
Valerianate d'isobutyle	5 gr.
Benzoate de méthyle	2 »
Resinodor vanille	0.5

pour un litre d'alcool.

Fraise (Strawberry).

Buccinol	80 gr.
Butyrate d'éthyle	10 »
Nitrite d'éthyle	4 »
Aldehyde C16	1 »
Butyrate d'amyle	5 »

pour un litre d'alcool.

Framboise (Raspberry).

Butyridol	92.5
Nitrite d'éthyle	1 gr.
Formiate d'amyle	1 »
Benzoate d'éthyle	1.5
Aldéhyde C14	1 »
Acétate d'amyle	2.5
Resinodor vanille	0.5

pour un litre d'alcool.

Grenadine.

Acétydol	40 gr.
Acétate d'amyle	15 »
Butyrate d'éthyle	10 »
Benzoate d'éthyle	10 »
Butyrate d'amyle	10 »
Salicylate d'éthyle	10 »
Résinodor vanille	5 »

dans un litre d'alcool.

Groseille (Red currant).

Valéridol	93 gr.
Benzoate d'éthyle	2.5
Propionate de propyle	1.25
Acétate d'amyle	1.5
Acétate de propyle	1.25
Resinodor vanille	0.5

dans un litre d'alcool.

Poire (Pear).

Buccinol	57.5
Acétate d'amyle	10 gr.
Butyrate de géranyle	20 »
Formiate d'amyle	5 »
Propionate de propyle	2.5
Géraniol J	5 »

dans un litre d'alcool.

Pêche (Peach).

Butyridol	61 gr.
Buccinol	15 »
Butyrate de Benzyle	15 »
Aldéhyde C14	1 »
Salicylate d'isobutyle	3 »
Butyrate d'amyle	8 »
Formiate de géranyle	2 »

dans un litre d'alcool.

Pomme (Apple).

Acétydol	45 gr.
Valéridol	12 »
Valérianate d'amyle	20 »
Oxylidol	5 »
Formiate d'amyle	3 »
Aldéhyde éthylique	3 »
Chloroforme	2 »
Géraniol I	2 »
Acétate de géranyle	2 »
Formiate de géranyle	6 »

dans un litre d'alcool.

Vanille.

Pipéronal Vanillone	12.5
Girofle	3 gr.
Cannelle Ceylan	2 »
Acétate d'amyle	9.5
Acétydol	10 »
Résinodor Vanille	13 »

pour un litre d'alcool.

***

Nota. — Tous ces essais ont été faits à partir des produits qui nous ont été offerts gracieusement par la S. F. P. A. (anciens établissements Gattefossé) qui préparent ces matières premières dans les meilleures conditions. Nous remercions ici cette maison de son aide aimable.

L. J.,
Chimiste.

LES ESSENCES EN THÉRAPEUTIQUE

Le Cyprès.

Nos études sur l'essence de lavande employée comme cicatrisant et comme antitoxique (car le terme d'antiseptique ne nous semble pas convenir aux effets observés) ont attiré l'attention du monde médical. Mais la même défiance qui a limité l'effet de nos diverses communications aux sociétés savantes semble, une fois de plus, produire son effet de freinage, qui se traduit surtout par un silence complet des revues spéciales.

Nous venons d'avoir, par exemple, une confirmation supplémentaire de l'effet de l'essence de cyprès dans les cas de coqueluche. On sait que cette huile essentielle est employée en fumigations dans les chambres de coquelucheux, et que, plus aisément encore, on jugule sans grandes difficultés les crises spasmodiques en mettant quelques gouttes d'essence de cyprès sur les draps, sur l'oreiller ou sur les vêtements du malade.

M. Joseph Cannet, 248, rue de Vendôme, à Lyon, a arrêté net par cette méthode, les quintes extrêmement pénibles, durant près d'une heure et suivies de vomissements, qui affaiblissaient son fils âgé de 3 ans et demi.

Il propage autour de lui l'emploi de l'essence de cyprès, comme nous donnons, autour de nous, de la publicité aux emplois de l'essence de lavande : malgré les nombreuses expériences faites en Allemagne depuis plus de 20 ans, malgré le nombre considérable de guérisons obtenues dans ce pays, l'essence de cyprès est restée en France sans application pour le traitement de la coqueluche.

On préfère aux produits naturels des produits chimiques dont l'efficacité dure autant que la publicité.

Cette inertie du monde médical est vraiment fâcheuse. Nous espésons que le Comité interministériel des Plantes médicinales et aromatiques, qui, à Paris, a pris avec la haute autorité scientifique que lui confèrent les titres de ses fondateurs et de son directeur, M. le Professeur Perrot, les intérêts généraux des produits aromatiques en main, pourra provoquer un certain nombre de travaux et de thèses de doctorat en médecine et en pharmacie, qui rendront aux huiles essentielles la notoriété qu'elles avaient autrefois dans la thérapeutique.

Nous-mêmes, nous avons toujours facilité les essais et les travaux qui nous ont été demandés dans des buts analogues. Il est certain qu'une modification aussi profonde dans les habitudes médicales, orientées depuis quelques années vers les médicaments de synthèse pure, ne saurait s'accomplir en un jour, mais d'autre part, il serait souhaitable qu'une indifférence aussi marquée n'accueille pas des travaux de valeur, sous prétexte qu'ils émanent d'un milieu intéressé et non d'un milieu scientifique pur. Comme si la plupart des travaux sur les produits pharmaceutiques de synthèse n'émanaient pas de milieux intéressés à la fabrication de ces corps !

R.-M. Gattefossé.

Les Huiles essentielles insecticides

Un insecticide fort à la mode et qui donne d'appréciables résultats est un liquide que l'on vaporise dans les locaux infectés d'insectes ou que l'on pulvérise sur les fourrures, lainages, etc., dans lesquels les mites se sont installées.

Si les insectes sont touchés, ou si la pièce est fermée si l'armoire est assez étanche, tout meurt. Dans le cas contraire, les insectes sont assez affaiblis et endormis pour qu'il soit possible de les recueillir et de les détruire.

Cet insecticide est donc un progrès réel et la vogue dont il jouit est très méritée.

Bien entendu, il est déjà imité et un certain nombre de produits insecticides analogues sont déjà dans le commerce, dont les propriétés ne sont d'ailleurs pas toujours aussi actives que celles du produit originel.

Les uns et les autres contiennent des quantités importantes d'huiles essentielles. On peut admettre, en effet, qu'en général toutes les huiles essentielles sont toxiques pour les insectes. Bien entendu, certaines d'entre elles le sont plus que les autres et certains parfums de synthèse ont également leur toxicité pour les insectes, mais pour obtenir un produit commercial, il a fallu combiner un mélange d'extraits, d'huiles essentielles, de produits de synthèse et d'un solvant économique.

Ce n'est pas notre rôle de déterminer quels sont les constituants probables de cet insecticide : disons cependant que la menthe pouliot est appelée quelquefois l'herbe aux puces et qu'elle a la réputation d'éloigner ces insectes, les essences à thymol sont funestes aux chenilles et aux vers, ainsi que l'essence de chénopodium et celle de semen-contra, les essences de pin et de sapin sont funestes aux insectes du bois, et une injection de ces essences dans les trous qu'ils font dans les meubles suffit à les en faire sortir : ils viennent alors crever à la surface ; la staphisaigre ou herbe aux poux, herbe des capucins est, paraît-il, souveraine contre ce genre de parasites, l'essence de sauge et ses similaires a été appliquée contre les poux du pubis et contre les acharres de la gale (voir les études sur le salvol), le camphre est connu pour sa nocivité pour les mites.

Ces exemples pourraient être multipliés, et nous faisons appel à nos lecteurs pour qu'ils nous donnent encore quelques indications : rappelons au passage les plantations de citronelle qui ont éloigné la mouche tsé-tsé dans certaines régions du Congo, et concluons : les huiles essentielles sont très importantes dans la lutte contre les parasites, et nul insecticide liquide ne peut se concevoir sans une proportion importante de ces huiles. Il y faut ajouter, bien entendu, d'autres corps tout aussi actifs et moins coûteux. Mais ceci est une autre histoire, et ces renseignements ne sauraient être publiés pour le moment sans nuire à des intérêts respectables.

AVIS OFFICIEL

ESSENCE DE GÉRANIUM. PARFUMS.

Les nombreux touristes qui viennent à Alger ne manquent jamais de visiter les gorges de la Chiffa par la belle route qui passe à Boufarik et à Blida ; ils sont émerveillés par la vue des champs de géranium qui s'étendent à proximité de ces deux villes et donnent un aspect gai, riant et plein de charme à toute cette région.

Le géranium rosat est une plante originaire du sud de l'Afrique ; ses feuilles ont la particularité d'exhaler un parfum comparable à celui de la rose.

Cultivée dans la région de Grasse, dès le début du XIXe siècle, cette plante fut introduite en Algérie vers 1850. Les premiers essais furent entrepris à Chéragas, dans le département d'Alger, et donnèrent tout de suite des résultats encourageants. A cette époque, le prix des essences de fleurs était fort élevé ; l'essence de géranium se vendait 250 francs le kilo, celle du jasmin 560 francs l'once (30 grammes 59), le néroli 400 francs le kilo.

Les cultures de géranium rosat se développèrent un peu partout en Algérie, jusqu'au jour où de nouvelles découvertes scientifiques permirent de fabriquer artificiellement et à des prix extrêmement bas tous les parfums.

Par suite de cette nouvelle concurrence, le prix de l'essence de géranium était descendu, en 1908, à 18 francs le kilo. A ce moment, une crise se fit sentir et de nombreuses plantations furent abandonnées.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même.

Les cours atteints par les essences de fleurs dépassent ceux de 1850. On a fort heureusement constaté que les essences artificielles ne pouvaient pas remplacer les essences naturelles et la grande vogue est revenue aux produits qu'appréciaient nos élégantes du Second Empire. Actuellement l'essence de rose vaut 4.500 francs le kilo et l'essence de géranium rosat, 300 francs.

Bulletin de l'Office du Protectorat Français-Tunisie.

Ce que ne dit pas cet avis, c'est que plus que jamais, les parfums de synthèse sont fabriqués en quantités énormes et que cela n'empêche ni le prix de l'essence de rose qui dépasse 15.000 fr. le kilo (et non 4.500) ni celui du géranium.

Donc, les parfums de synthèse ne sont pas les concurrents (et déloyaux surtout) des parfums naturels, mais au contraire ils favorisent la vente des essences naturelles. .

Poudres et Parfums de Vanille

Le commerce des poudres et parfums de vanille donne lieu actuellement à de nombreux abus. Voici une lettre qui résume l'avis du Service central de la Répression des fraudes sur cette question :

J'ai l'honneur de vous informer qu'un mélange de vanille en poudre et de sucre blanc (ou de sucre roux ou de cassonnade) contenant au moins 25 % de vanille peut être dénommé *poudre de vanille sucrée*.

Lorsque le proportion de sucre dépasse 75 % du mélange, cette dénomination n'est plus applicable, car il ne s'agit plus de *vanille sucrée*, mais de sucre additionné de poudre de vanille. Le mieux, dans ce cas, serait d'indiquer sur l'étiquette la proportion des constituants du mélange, ou tout au moins de l'un d'eux (1).

Dans tous les cas, les mentions relatives à l'addition de sucre doivent figurer sur l'étiquette en caractères pratiquement équivalents à ceux employés pour le mot *vanille*.

De plus, ces poudres de vanille sucrées ne peuvent porter la mention « *Parfum concentré* ».

En ce qui concerne l'addition d'une trace de colorant autorisé pour rehausser la coloration des produits ci-dessus, j'estime qu'en l'absence d'un règlement sur la matière, rien ne s'y oppose.

Recevez.....

Le Conseiller d'Etat, Directeur des Services Sanitaires et Scientifiques et de la Répression des Fraudes.

Signé : E. ROUX.

(1) Cette manière de voir a été confirmée par un jugement du Tribunal de la Seine du 28 octobre 1925, confirmé par arrêt de la Cour de Paris du 31 mai 1926.

Bibliographie

NOUVEAUX RICHES ET NOUVEAUX PAUVRES. La *Pensée Française*, éditeur, 103, boulevard Magenta, Paris (Xe).

Notre collaborateur Louis ROCHA-RUMPF, le spécialiste des questions d'organisation, nous offre sous ce titre un ouvrage curieux.

Ce livre n'est pas un roman, s'il en a l'attrait par les tranches de vie qu'il présente. C'est une étude sociale sur l'évolution de la société moderne, dont le développement permet de vastes espoirs, bien qu'il présente de grands dangers.

Les nouveaux riches comme les nouveaux pauvres sont également victimes du déséquilibre actuel. Le monde ouvrier pourrait jouir d'une prospérité indéniable ; mais il n'a pas été mis à même d'utiliser rationnellement ses loisirs ; il souffre d'une crise de l'apprentissage et son élan social se bloque dans la désorganisation de la famille due au travail de la femme dans les ateliers. — La classe moyenne menace de sombrer dans la ruine ; pour pouvoir continuer son rôle régularisateur, elle devra s'adapter aux conditions nouvelles en évoluant vers l'artisanat. — D'une similitude de vie matérielle et morale naîtra alors une étroite alliance entre l'ouvrier qui monte et le bourgeois qui s'adapte ; ni pauvres, ni riches, les deux classes jadis ennemies vivront heureuses dans une union féconde.

Telle est la thèse de cet ouvrage, réunion d'une suite d'articles parus dans la *Pensée Française*. Cette étude est susceptible d'intéresser par de larges aperçus et les solutions osées qu'elle propose, comme par les idées originales et les suggestions ingénieuses qu'elle émet, les sociologues que préoccupe la crise actuelle, et les particuliers qui en souffrent. Tous nos remerciements à notre distingué collaborateur.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

la Parfumerie moderne

Les Infusions théïformes méditerranéennes

Introduit en Europe dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, le Camelia Thea, H. B. K., ou Thé de Chine, fournit par ses feuilles l'infusion tonique et digestive la plus consommée et a pris même une place capitale dans la vie des peuples Slaves et Anglo-saxons.

Si le thé n'a pu encore supplanter tous les végétaux indigènes consommés avant lui dans le même but, tout au moins a-t-il imposé son nom à bon nombre d'entre eux, les divers thés de nos paysans, les *Tzai* des grecs et les *Tchai* slaves. Ce sont ces plantes consommées en infusions théïformes dans le bassin méditerranéen que nous allons tâcher de passer ici en une rapide revue, nous nous guiderons surtout sur notre expérience personnelle complétée. pour la Catalogne et le Languedoc, des notes qu'a bien voulu nous communiquer *Frère Sennen*, le botaniste catalan bien connu, que nous remercions ici.

Mais il importe de délimiter notre sujet, d'en exclure toutes les plantes fortement aromatiques dont les infusions carminatives ou pectorales sont bues dans un but purement médicamenteux, de même que les amères, les béchiques, qui toutes appartiennent à la pharmacopée populaire, humble fonds commun où puise périodiquement la thérapeutique officielle, pour rajeunir un temps ces vieilles simples alors admises aux honneurs du Codex.

L'*infusion théïforme* est juste assez aromatique pour être d'un goût agréable, astringente à peine un peu ; de propriétés assez peu tranchées, elle répond aux multiples indications toniques et digestives où une bonne tasse d'infusion chaude peut aider à la digestion paresseuse. ... Une tasse de thé, chère Madame ?

L'Islam est trop fermé à nous, nous ne connaissons de lui que le classique thé à la menthe ; le chef de grande tente ordonne la préparation du thé, vite l'herbe de Chine est mise à infuser, un geste lent, et le chef goûte la première infusion, la menthe infuse à son tour, et après dégustation nouvelle, le thé menthé est offert à l'invité.



Groupe de paysannes de la Nescedka Flanina. Ph. Gabriel

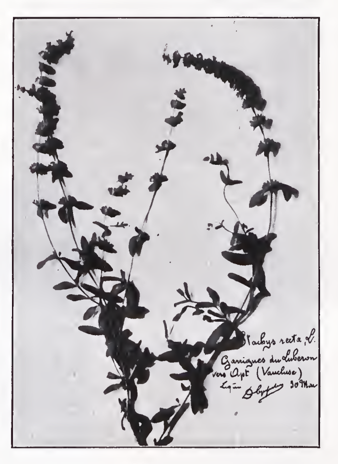
Cependant une seconde plante est bue en infusion par les arabes d'Algérie, c'est la *Paronychia argentea, Lamk.*, herbe grisâtre étalée sur les sols arides et caillouteux, dans tout le territoire méditerranéen et qui, en été, se couvre de cymes de petites fleurs verdâtres entourées de grandes bractées papyracées, d'un aspect charmant digne de tenter les jardiniers décorateurs. Deux espèces : *P. nivea D. C.*, *P. argentea, Lamk.*, et la variété *Mauritanica, D. C.*, de cette dernière sont importées du nord de l'Afrique, d'Oran plus souvent, vers Marseille ; elles y rejoignent leurs sœurs récoltées dans le midi et sont utilisées en infusion digestive sous le nom de *Thé des Arabes* (*Baillon, Dict. Bot.*) ou encore de *Sanguine*.

Ironie bien fréquente en thérapeutique populaire, cette herbe que l'on considère aujourd'hui comme digestive,



Sideritis Cretica.

Ph. Gabriel



Stachys Recta.

doit son nom *Paronychia*, qui en grec signifie : *Panaris*, à l'emploi que *Dioscorides* en faisait contre cette affection sous forme de cataplasmes et encore englobait-il sous le même vocable l'*Asplenium ruta-muraria* ou rue des murailles. Le même sort est réservé aux *Sideritis* baptisées par le même Dioscoride, s'il faut en croire l'abbé Coste dans sa flore de France, a donné ce nom à cause de la ressemblance des lobes du calice de ces plantes avec un fer de lance, mais toute autre est l'opinion émise par F. V. Merat et A. J. de Lens dans leur Dictionnaire universel de matière médicale et thérapeutique générale (T. VI, p. 339), qui estime que, sous ce nom (*Sideritis de sideros* = fer) *Dioscoride* (lib. IV, cap. 29, 30 et 31) parle d'une plante qui guérissait toutes les blessures faites par le fer. Gallien écrit de cette plante (*Sideritis habet quidem etiam abstergendi quandam facultatem, sed plurima eius pars humida est, e mediocriter frigida : paucula vero inest adstricta quare phlegmonem sedat et glutinat*.

Ce nom de Sideritis fut autrefois appliqué au *Lycope d'Europe* aujourd'hui tombé dans l'oubli, ainsi qu'au *Stachys recta* que nous allons retrouver. Linné l'a donné à un genre de labiées habitant toutes les rives de la Méditerranée et descendant l'océan jusqu'aux iles Canaries, témoins peut-être de la vaste *Atlantide* que l'on suppose avoir couvert autrefois tout ce grand territoire.

Les étamines et le style dans les fleurs de *Sideritis* sont cachées, incluses, dans le tube de la corolle, comme chez les *Marrubes*, mais diffèrent de ceux-ci par leur calice à dents épineuses ; certains sideritis se rapprochent fort des marrubes par leurs fleurs rassemblées en faux-verticilles à l'aisselle de feuilles semblables aux feuilles stériles, elles forment le groupe des *Marrubiastum*, mieux représenté dans l'ouest ; les autres tribus du genre ont leurs faux verticilles groupés en épis à l'aisselle de bractées élargies, rappelant celles des Phlomis, elles sont plus abondantes vers l'orient.

Le *Mar rob*. (*suc amer*) des hébreux, notre *marrube blanc* ou (*Mount blanc*) des Provençaux, *Marrubium album. Linn*., est employé en infusions dépuratives et apéritives sur les rives méditerranéennes, même en Grèce, en Macédoine et en Thrace où cependant son frère, le *M. peregrinum, Linn*., qui pousse en abondance, est délaissé. Mais jamais nous n'avons entendu donner au marrube le nom de thé, qui honore cependant son cousin le *Marrubiastum* ou *Sideritis romana, Linn*.

Hôte des garrigues rôties de soleil, depuis la province d'Oran et l'Espagne à l'occident, jusqu'à Alep de Syrie à l'orient, la *Sideritis romaine* est une herbe annuelle à tiges grêles, flexueuses

et velues, à fleurs blanches, dont le calice présente une lèvre inférieure à quatre dents aiguës, alors que la lèvre supérieure est formée d'une dent élargie en ogive et terminée en pointe aiguë. Elle fournit une infusion très agréable, au goût de citronnelle discret, appréciée des Provençaux sous le nom masquée par le duvet lâche blanc. Cueillie en fleurs et séchée en bouquets, cette plante fournit la (*bouono brouisso*) des Provençaux dont l'infusion est préférée à toute autre ; à Béziers et dans le Biterrois, cette plante est d'un usage tel que, dès 1890, les botanistes craignaient que, par récolte



Une fileuse des Iles grecques.



Ph. Gabriel

Une paysanne grecque des Iles.

abusive, cette Sédéritis ne disparut des garrigues de Bayssou. En Espagne, en 1909, Frère Sennen en indiqua l'usage aux habitants de *Benicarlo* (province de *Castellon*) qui depuis cueillent soigneusement la plante à sa floraison, mais plus au sud ne se rencontrent plus en abondance que des races ou sous-espèces à feuilles étroites peu aptes à être utilisées.

Sous le soleil oriental les Sideritis se couvrent d'une chamyde blanche de poils laineux, leurs fleurs imitant celles des Phlomis s'abritent sous de larges bractées, telle la blanche *Sideritis crética, Boiss.*, la *Malatoxa* des Grecs de l'archipel dont nous avons vu l'usage très répandu dans l'île de Milo où il pousse sur les côteaux de la baie d'*Adamas* sous sa variété *B. condensata, Boiss.*, plante laineuse dont les bractées élargies en cœur se rapprochent en épi terminal serré cachant les faux verticilles de fleurs jaunes, c'est le (*Tsai apo tou Delphi*) le *thé des Delphes* originaire de l'île d'*Eubée*.

Les grecs en font une abondante récolte et cherchent sans doute à l'exporter, car par deux fois en 1925 nous avons eu à en examiner des échantillons offerts sur le marché en Bourse de Marseille. Comme ses sœurs grecques, le Thé de Delphe pousse admirablement et se multiplie spontanément dans le jardin botanique de l'Ecole de Médecine de Marseille où il s'est naturalisé.

Une quatrième Sideritis, le *S. Theezans, Boiss. et Held.*) croit sur les montagnes du nord de la Grèce qui, depuis

de *Tè de Craoù* (*Thé de Crau*) et n'a de concurrente qu'en sa voisine *Sideritis hirsuta, Linn.*, qui, elle aussi, couvre les terrains secs, pierreux et montueux de la Méditerranée, surtout dans le bassin occidental.

S. hirsuta, Linn., forme des touffes dressées à base ligneuse, hérissées de poils blancs, rudes, comme les feuilles ovoïdes elliptiques à dents aiguës, ses tiges se terminent en épis de bractées élargies, cachant des faux verticilles de fleurs dont la corolle jaune sur son tube et sur sa lèvre inférieure, est blanche sur la lèvre supérieure, toute la plante présente une couleur jaunâtre

le *Taygète*, vont rejoindre à travers la Macédoine le *Scardi*. A feuilles plus larges, grasses et velues, d'une teinte générale jaune à bractées larges de plus d'un pouce, en cœur à pointe aiguë, réticulées et velues, cachant complètement les fleurs jaunes, dont la corolle est enfouie sous les longues dents du calice ; cette plante présente un tel aspect de Phlomis qu'elle induisit en erreur les premiers botanistes qui la nommèrent *Phlomis clandestina, Bauv*.

Nous avons vu récolter ce Tchaï sur la *Nesredka planina* et ses petits bouquets, appendus en guirlandes aux solives du toit, fournissaient le seul thé que nous avons dégusté à Florina chez Maïka Ilena (maman Hélène) notre propriétaire de guerre.

Cette Sideritis Theezans pourrait être groupée ainsi que l'indique *De Candolle* (*Prod. XII*, p. 400) après *Hooker*, avec *S. sipylea*, *S. Taurica*, *S. Scardica*, *S. Sicula* comme races de l'espèce Linnéenne *Sideritis Syriaca*, toutes sont connues sous les noms de *Tzaï* ou de *Tchaï*.

Nous avons constaté plus haut que le même nom de Sideritis avait autrefois été appliqué au *Stachys recta, Linn.* ; en vérité, bien que rappelant les Sideritis par la disposition en épi de leurs fleurs (en grec *Stachys* épi) les stachys, par la structure intime de ces mêmes fleurs s'en éloignent, Gallien connaissait déjà un stachys officinal, mais à quelle espèce pouvait bien se rapporter sa phrase : « *Stachys, frutex ille Marrubio similis, gustu acri et amaro, tertii est ordinis excalfacientur, quam obrem rationabiliter non menses solum provocat ; sed et abortum affect, et secondas eijcit*, sûrement pas au *Stachys recta, Linn.*, dont les longs rameaux grêles se montrent dans nos pierrailles et nos maquis, sur tout le bassin méditerranéen, qu'il dépasse à l'est jusqu'au Caucase, et qui fournit aux Provençaux (*lou tè de couelo*) le *thé des collines*, le *thé blanc* de Saint-Affrique dans l'Aveyron. C'est la plus réputée des infusions théiformes du midi.

Aux pieds des monts *Piérides*, dans la haute *Vistritza*, non loin de *Djouma*, nous avons vu cueillir le *Stachys Iva, Griseb.*, velu comme le thé de Delphes qu'il rappelle de loin et auquel il supplée dans cette région perdue des Balkans, alors qu'au pied du *Koziak*, à quelques 150 kilomètres plus au nord, à *Altchar*, ce stachys est considéré comme une herbe sans valeur.

Nous ne pouvons quitter la Méditerranée orientale sans parler du *Thé des Grecs* de nos vieux classiques, la *Salvia officinalis, Linn.*, la sauge qui couvre, il est vrai, timidement le revers de nos garrigues arides de la basse Durance et de l'Arc vers Aix, au *Montaignet*, puis forme des peuplements parfois importants dans le nord des Bouches-du-Rhône et le Var, mais tou-



Stachys Iva.

Ph. Cabriel



Sideritis Romana.

jours au voisinage de vieilles fermes ou de bergeries en ruines (*Jas*), ce qui permet de douter du véritable indigénat de cette sauge qui, d'ailleurs, n'est pas récoltée ; la main-d'œuvre est si chère en France, tandis qu'en Grèce et en Orient la récolte en est intensive et c'est par cargaisons entières qu'elle

Un essai timide fut tenté, l'an passé, pour introduire sur notre marché un *Dyctame d'Afrique*, dans le but évident de concurrencer le *Dyctame de Crête* pour la fabrication des vermouths. La plante offerte sous ce nom était la *Calamintha Candidissima, Pom.*, qui croît dans la province d'Oran, au-

Officinalis, Linn., et le *Calamintha ascendens, Jord.*,

Dans l'*Aubrac*, on consomme le *Calamintha grandiflora, Linn.*, ou *thé d'Aubrac* et pourtant en Provence aucune de ces Calaminthes n'est cueillie bien qu'elles y croissent communément.



Calamintha Candidissima.



Ph. Gabriel

Sideritis Theezans.

arrive par balles de 100 kilos sur les quais de Marseille, parfois hélas ! mêlée aux feuilles plus larges et moins blanches de la *Salvia confusa, Benth.*, plus belles d'aspect, souvent à 3 ou 5 lobes, mais d'un arome moins fin, plus amer, ou parfois aux feuilles blanches et étroites de sa forme insulaire la *Salvia crética, Linn.*

La sauge est l'infusion par excellence du midi et, à l'état frais, piquée dans le porc, elle en aromatise agréablement les rôtis, excitant l'appétit par sa sapidité et contribuant ainsi à la digestion au même titre que son infusion théiforme.

tour du massif de *Santa-Cruz* (*Djebel Santo*).

Cette plante est une espèce africaine voisine de notre Calament (*Calamintha nepata, Linn.*), dont elle se distingue à première vue par son duvet abondant de couleur blanche ; nous ignorons si les Oranais utilisent la plante, nos correspondants n'ayant pu nous renseigner à ce sujet, cependant nous savons que dans la province de Barcelone, en Espagne, dans la plaine de *Vich*, on utilise comme thé une forme non éloignée, le *Calamintha Enriquei, Sennen*, et partout le *Calamintha Catalaunica Sennen*, qui sont intermédiaires entre *Calamintha*

Revenons à notre *dictame d'Algérie*, fraude du Dictame de Crête, et lui-même fraudé en intention du moins, par *Diotis candidissima, Desf.*, composée sans valeur de nos sables maritimes méditerranéens dont on a offert les feuilles inodores comme *dictame d'Afrique*. Le Dictame vrai de Crête *Origanum dictamnus, Linn.*, qui croît en masse dans l'archipel grec, y est employé comme thé, mais moins encore que les Origans du groupe majorana, les *O. majorana, Linn.*, et *O. Onites, Linn.*, que l'on cultivait autrefois près de nos fermes méridionales pour en consommer les feuilles en infusions, mais notre

Origan français, l'*Origanum Vulgare, Linn.*, lui-même n'est-il pas le *thé rouge de Saint-Affrique* et de toute l'*Aveyron*.

Nous sommes ici à la limite des thés et des grandes herbes à parfum ou industrielles, nous y entrons avec les Origans qu'a si bien étudiés dans ce journal même notre savant confrère *Carqueyrannais*, M. *Jahandiez*, et nous y demeurons avec l'hysope. *Hyssopus officinalis, Linn.*, que les habitants d'Arles ramassent en Crau, au risque de la dépeupler de cette herbe, dont ils sont très amateurs en infusions théiformes ; ils y cueillent aussi (*Lou pudre d'aze*) le poivre d'âne *Satureia montana Linn.*, comme les Varois de Brignoles cueillent (*Lou Sarpouïet*) *Satureia hortensis Linn.*, dont l'arome parfume les civets et en excite et favorise la digestion, mais que celle-ci devienne pénible et vite on a recours au *Teucryum chamœdrys Linn.*, la germandrée, petit chêne, ou à sa sœur l'herbe des îles, la variété maritime du *Teucryum aureum Jord.*, de la germandrée dorée qui se cache sur les îles du Frioul où vont la cueillir les pêcheurs initiés et un tantinet fumistes.

Ainsi, parcourant les rives de notre mer latine, du *mare nostrum*, nous avons vu *Ibères, Gallo-romains, Latins et Grecs*, peuples primitifs, Arabes et Turcs, comme les Slaves des vieilles invasions, tous unis dans la consommation des mêmes plantes en infusions théiformes, plantes humbles couvrant le sol où on n'a qu'à les cueillir, mais pour cela d'abord convient-il de les bien connaître, la moindre attention aidée des avis du botaniste local permettront d'y arriver et de limiter ainsi la consommation des plantes industrielles souvent importées et qui, par cela même, contribuent à la sortie inutile et nuisible de notre monnaie nationale.

***

Qu'il nous soit permis de remercier MM. Fr. Sennen, de Barcelone, et Pierre Blanc, de Marseille, dont les renseignements précis nous ont été ici très précieux.

Dr Cyp. GABRIEL,
Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille.



Sideritis Hirsuta. Ph. Gabriel

LES FLACONS DE LAVANDE

Comme nous le faisions prévoir dans notre précédent numéro sur la lavande, l'administration n'a pas voulu admettre que la vente des huiles essentielles, en petits flacons, peut et doit être exempte des droits.

Les huiles essentielles vendues à d'autres personnes qu'à des fabricants doivent être taxées :

Les flacons vendus de 10 à 15 francs doivent être munis d'un timbre de 1 fr. 80 ; ceux qui sont vendus de 15 à 20 francs doivent porter une vignette de 2 fr. 40.

C'est un impôt moyen de 15 % supérieur à celui de 12 % qui avait été prévu par la loi, et qui, bien entendu, fait sombrer le projet que nous avions exposé en détail.

Une fois de plus, pour un profit qui sera inexistant, puisque la vente des flacons à un prix ainsi majoré sera nulle, l'administration, par une interprétation de la loi qui n'a certainement pas été prévue par le législateur, fait obstacle à la vulgarisation d'un produit national, d'un antiseptique de premier rang, d'un produit indispensable à la maison comme à la ferme.

Alors que, pour toucher plus d'impôt, le gouvernement devrait favoriser la production et l'écoulement des produits agricoles, des mesures hâtivement votées, d'une incidence imprévue, mettent une fois de plus les bonnes volontés à l'épreuve.

C'est ainsi que, jour par jour, la poule aux œufs d'or (la parfumerie en l'espèce, qui donne, sous forme d'impôt, plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'Etat), s'étiole et s'anémie, jusqu'au jour ou elle mourra. Dès maintenant, le rendement habituel de plus de 200 millions provenant de la vente de la parfumerie en France doit être sérieusement compromis, et jamais, la taxe nouvelle, ne permettra un accroissement sérieux des affaires de parfumerie en France.

LES PARFUMS EN PAPETERIE

M. Matagrin vient de publier, dans le journal « La Papeterie », sur les emplois des papiers parfumés dans l'industrie, une étude que nous résumerons prochainement,

LE POUVOIR BACTÉRICIDE DES SAVONS

Nous avons donné souvent des indications sur le pouvoir bactéricide des savons, et sur celui des huiles essentielles et la conclusion, à savoir que le pouvoir bactéricide des savons parfumés est plus élevé que celui des savons ordinaires, devait évidemment venir à l'esprit.

C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle se sont ralliés la plupart de ceux qui ont fait des essais sur ce sujet, et il serait bon de vulgariser cette notion, quand on sait que beaucoup de médecins, encore aujourd'hui, préconisent toujours l'emploi des savons non parfumés pour les soins des malades, et vont même jusqu'à proscrire l'emploi des savonnettes, en jetant, par conséquent, sur la valeur de celles-ci un discrédit qu'elles ne méritent aucunement.

W. Schrauth, le spécialiste bien connu, a fait dernièrement (*J. Oil and Fat Ind*, T. II, 64) une revue des opinions sur ce sujet et il rappelle que R. Koch a montré que le savon mou ordinaire arrête le développement des spores charbonneuses à la dilution de 1 pour 5000. Behring étudia 40 espèces de savons différentes et démontra que le savon ordinaire tue parfaitement, en deux heures, les bactéries charbonneuses ; Jolles, en étudiant le microbe de la fièvre typhoïde, conclut que c'est le meilleur désinfectant et qu'il suffit de laver au savon d'une façon correcte le linge contaminé pour éviter tout danger.

Konrad, au contraire, prétend que le savon parfumé doit être seul employé, parce que ce sont les huiles essentielles qui agissent et non pas le savon ; cette opinion est peut-être un peu exclusive et il ne faut pas nier la valeur des travaux des grands bactériologues tels que Koch et Behring. Il est d'ailleurs à peu près seul de son opinion ; Rodet a publié des études complètes sur l'activité du savon de Marseille et a démontré que ce savon agit parfaitement sur les staphylocoques et sur les bacilles typhiques. Reichenbach a prétendu que seuls les sels d'acide gras saturés étaient antiseptiques, alors que les sels d'acide non saturés étaient sans activité ; Rasp, au contraire, met tous les savons sur le même pied et affirme leurs propriétés antiseptiques.

Il semble qu'après tant de témoignages l'opinion générale doit être fixée, et la logique veut que, puisque les huiles essentielles ajoutées au savon augmentent son pouvoir détersif et qu'elles augmentent en même temps son pouvoir bactéricide, plus un savon de toilette sera parfumé et plus son activité hygiénique sera importante.

Malheureusement, le besoin d'économies qui caractérise notre époque n'a pas amené les savonniers à appliquer les théories que nous avons souvent exposées dans cette revue, à savoir qu'un savon contenant de grandes quantités d'huiles essentielles est beaucoup plus actif qu'un savon ordinaire. Nous en avons l'expérience et il existe dans le commerce, à l'usage des médecins et des malades, un savon antiseptique, chargé à 9 % environ d'huiles essentielles (sous le nom de savon Salvone) et dont les propriétés hygiéniques sont remarquables ; tous ceux dont la peau est délicate ne devraient employer qu'un savon très riche en huiles essentielles choisies pour leurs propriétés thérapeutiques.

Il suffit, pour obtenir un tel savon, de dessécher presque complètement la pâte de savon et de remplacer le pourcentage habituel d'humidité par un pourcentage équivalent d'huiles essentielles.

Un savon à 8/9 % d'huiles essentielles est parfaitement sec et marchand. R.-M. Gattefossé.

Le Phtalate d'Ethyle comme diluant des Essences

Le Phtalate d'éthyle ou diéthylphtalate est un solvant sans odeur dont le succès est réel, parce qu'il permet de préparer des dilutions ne contenant pas d'alcool et ayant véritablement l'odeur exacte du parfum que l'on y ajoute. Cette qualité n'est pas l'apanage des autres diluants tels que l'alcool benzylique ou le benzoate de benzyle qui possèdent souvent des odeurs d'amande amère ou vaguement jasminée.

Cependant, on fait un emploi abusif de ce dissolvant et on le met (c'est le cas de le dire) à toutes les « sauces ».

Il sert notamment d'adultérant pour la plupart des huiles essentielles, et surtout des essences dont le degré d'éther est pris en considération, comme l'essence de lavande, par exemple. C'est cependant le dernier corps qui devrait être utilisé pour cet usage, à cause de sa densité qui dépasse 1100 grammes pour les types courants, et par conséquent de la facilité avec laquelle on peut le reconnaître.

Voici la méthode analytique indiquée par MM. Breithut et Apfelbaum (Ind. Engin. Chem., T. XVII, N° 5).

On prend 10 cm³ de parfum que l'on traite par une solution concentrée de chlorure de sodium : le mélange est centrifugé, on enlève la couche aqueuse que l'on distille après addition de 5 cm³ de solution de soude à 10 %. On évapore au bain-marie le résidu de la distillation et on le dessèche sur une plaque chauffante. On laisse refroidir, puis on mélange avec une quantité égale de phénol : on traite ce mélange par une petite quantité d'acide sulfurique concentré et l'on maintient à 160° pendant 3 minutes. La masse fondue est dissoute dans de l'eau et alcalinisée par de la soude diluée : le produit prend alors une coloration rose due à la présence de la phénol-phtaléine qui a été formée par ces opérations.

Il est donc très facile de se rendre compte de l'addition de ce corps à un parfum, et il ne faut pas oublier que les douanes, comme la douane américaine, par exemple, qui rencontrent des produits d'addition dans des parfums censés purs, les considèrent alors comme des mélanges et leur appliquent

un droit *ad valorem* de 50 %. La présence de ce corps dans les huiles essentielles de fleurs absolues ou non devient donc impossible, et il faut s'en féliciter, car il est arrivé à plusieurs reprises que des maisons de second ordre ont livré, comme produit pur, des mélanges additionnés de phtalate d'éthyle. Ce cas, quoique rare, pourrait porter un préjudice à la réputation des produits français, et il faut se louer de voir que cette pratique ne s'est pas généralisée et que l'emploi du phtalate d'éthyle est localisé dans la préparation des parfums sans alcool à bas prix.

FABRIQUE DE PARFUMS A DUNKERQUE

A la fin du XVIII[e] siècle, il existait à Dunkerque, dans la rue Royale, une fabrique de parfums, produits pharmaceutiques et confiseries, dirigée par un sieur La Faye.

Dans un prospectus de seize pages, le propriétaire de cet important établissement se donnait le titre de :

MARCHAND PARFUMEUR
DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE CHARLES
Duc de Lorraine et de Bar

Il annonçait à sa nombreuse clientèle qu'il possédait trcis grands dépôts :

A Lille, en Flandre, sur la Grande-Place ;

A Bruxelles, à l'entrée de la rue de l'Hôpital ;

A La Haye, dans le Venestraat,

et que toutes les marchandises mentionnées sur son catalogue étaient vendues tant en gros qu'en détail et que les prix indiqués sont marqués au juste et l'on y surfait jamais.

Ses vastes magasins renfermaient près de trois cents produits différents dont les noms bizarres, à la signification vague, excitaient la curiosité.

Nous allons en citer quelques-uns avec les prix en regard :

		fl.	*s.*	*d.*
Eau du roi de Prusse	La petite bouteille	0	11	0
— de l'Opéra	—	0	10	6
— de la Sultane	—	0	10	6
— à la Marechalle	—	0	10	6
— Suave	—	0	10	6
— à la Dauphine	—	0	10	6
— de Cythère	—	0	10	6
— de Soubise	—	0	10	6
— Unique	—	0	10	6
— de cabriolet	—	0	10	6
— de pot pouri	—	0	10	6
— joyeuse	—	0	10	6
— divine	—	0	10	6
— merveilleuse	—	0	10	6
— immortelle	—	0	10	6
— de Franc-maçon	—	0	10	6
— inconnue	—	0	10	6
— mystérieuse	—	0	10	6
— à la Pompadour	—	0	10	6
Vinaigre de perle pour les maladies de peau	—	1	4	6
Lait virginal pour le tein		0	5	0
Eau du Japon pour les taches de rousseur		0	14	0
Pomade de concombres pour les rougeurs		0	14	0
Pomade à la Providence		0	14	0
Pomade de limaçon		0	11	0
Huile de Vénus pour rafraîchir le teint des dames		0	14	0
Rouge de cour superfin		2	2	0
Rouge pour le théâtre		1	14	0

		fl.	*s.*	*d.*
Eau de Luce pour le mal de tête	La petite bouteille.	1	8	0
Cure-dent à la carméline	Le paquet.	0	7	0
Boule d'acier vulnéraire pour les plaies		0	10	6
Elixir de l'abbé Ancelot	La bouteille.	3	0	0
Graisse d'ours pour faire pousser les cheveux		1	1	0
Petit bâton pomade pour le toupet		0	3	6
Bâton de cire à épiler		0	7	0
Poudre de fèves pour dégraisser les cheveux		0	11	0
Poudre purgée à l'esprit de vin		0	14	0
Savonnette fine aux herbes		0	17	6
Savon de Naples blanc	l'once.	0	14	0
Gands gras pour blanchir les mains et les rendre douces		3	0	0
Bandeaux gras pour empêcher les rides		0	11	0
Sachet au pot pourri		0	11	0
Sultans piqués pour hommes		14	0	0
— femmes		14	0	0
Jarretières parfumées		1	15	0
Eau à détacher les étoffes de soye		1	1	0
— — la laine		0	11	0
Bougies en fruit d'Italie		0	17	6
Pot pourri pour les chambres et des eaux faites exprès pour les entretenir, les nourir et les conserver très longtemps	La livre.	11	0	0
Le paquet de mouches assorties		0	2	2
Couteau d'ivoire pour ôter la poudre		0	7	0
Bandes petites fusées de la Chine		0	7	0
Quintessence de Limette		0	10	6
Diaboloni de Naples	l'once.	3	5	0
Liqueur fine de Lorraine :				
Parfait amour	En grande bouteille	3	3	0
Escubac jaune	—	3	3	0
La coquette flatteuse	—	3	3	0
Eau divine	—	3	3	0
Eau d'or	—	3	3	0
Huile de Vénus	—	3	3	0
Percicot de Turin	—	3	3	0
Cinamomum	—	3	3	0
Enchoix de Nise	A tous prix.			
Essences préparées pour faire les liqueurs et donner le goût au vin	La petite bouteille	1	8	0
L'huile d'anis pour faire l'aniset		0	18	0

La maison vend également des vinaigres de table et de cuisine, houpes de soye, de cignes ; éponges fines préparées pour se laver ; toutes sortes de flacons de poche et de toilette, petites caves garnies en or et argent. Flacons à dés. Papier brouillard. Epingles noires à friser. Peignes de toutes sortes de qualité et d'espèces. Cire à graver. Mouches de velours. Sacs à poudre. Soufflés. Bcëtes à poudre et autres merceries concernant son genre de commerce et fait toutes sortes de commission à Dunkerque. »

Ce magasin, pourvu de tous les artifices de la toilette, connu des grandes coquettes, fut longtemps prospère.

M. H. LEMATTRE.

La Foire de la Lavande à Digne

La foire de Digne a vu, cette année, une affluence plus grande de vendeurs que d'acheteurs. Elle a, d'ailleurs, perdu en partie cet intérêt général et international qu'on a essayé de lui donner les premières années et les acheteurs étrangers ou parisiens ne se dérangent plus. Le voyage est long évidemment, et les courtiers spécialistes offrent aux acheteurs exotiques tant de facilité qu'il semble de plus en plus improbable que les consommateurs se déplacent pour cette manifestation.

Néanmoins, elle a son intérêt pratique, et les services rendus aux distillateurs de lavande par cette institution ne se comptent plus. Le seul fait d'analyser et de publier les résultats des analyses, donne au commerce une garantie qui ne pouvait lui être offerte autrefois.

Plus de 77 échantillons ont été analysés avant l'impression du catalogue : un certain nombre se sont présentés après la date fixée, et c'est plus de cent échantillons de provenances variées qui étaient offertes à la curiosité de l'acheteur.

Les lots sont d'ailleurs de provenances très diverses : voici les localités qui étaient représentées : dans les Basses-Alpes : Riez, Digne, Valensole, Moriez, Puimichel, Roumoules, Moustiers, Senez, Gaubert, Barles, Lambert, Champtercier, Le Chaffaut, Simiane, Reillane, Courbons, Saint-Paul-les-Durance, Le Bruchet, Sainte-Tulle, Forcalquier, Villemus, Peyruis, Allemagne, Manosque, Gévaudan, Clumanc, Sausses, Le Lauzet, La Javie, Annot ; le Var était représenté par Saint-Julien, Rians, Ginasservis ; le Vaucluse, par Camaret, Orange, l'Isle-sur-Sorgues ; les Bouches-du-Rhône par Jouques, Venelles ; les Alpes-Maritimes par Bouyon ; la Drôme par Pracheton, Rimon et Savel, Saillans ; les Hautes-Alpes par Orpierre, La Batie-Neuve, Largentière ; l'Hérault, par Saint-Martin-de-Londres ; le Gard par Barjac, La Calmette, etc.

C'est dire qu'à côté des échantillons d'essence de lavande, on pouvait examiner des échantillons d'essences d'aspic, de sauge, de thym, de menthe : de beaux types de cette dernière essence provenant des cultures types de MM. A. Autran et Fondard ont été particulièrement remarqués.



Digne. — Vue de la Foire, sur le cours et sous la pluie.



Le Théâtre de Digne où se tiennent les séances d'études.

Dans l'ensemble, on constate, cette année, une augmentation assez sensible de la densité de l'essence : 24 échantillons sur 77 dépassent la densite de 890, 20 autres dépassent 887, c'est-à-dire que plus de la moitié des échantillons a une densité supérieure à la normale habituelle de ces hautes régions. Sans doute les conditions climatériques de cette année y sont-elles pour quelque chose. Par contre, 40 échantillons accusent un titrage de plus de 40 % d'éthers, ce qui indique également que la récolte de cette année est d'un type différent des types courants. La rotation optique est normale, la solubilité dans l'alcool 70° est plutôt un peu faible.

On nous fait remarquer qu'un certain nombre d'échantillons solubles dans deux à trois volumes d'alcool 70° donnent avec une quantité plus grande d'alcool des solutions bleutées : il s'agit d'un phénomène particulier dû à la présence des résines qui forment dans certaines conditions de dilution, des solutions colloïdales ayant le reflet particulier de ces sortes de solutés. Cette fluorescence est caractéristique des essences distillées à la vapeur.

L'odeur est généralement fine et agréable : les quantités mises en vente officiellement atteignaient 6.500 kilos, mais, officieusement, environ 15.000 kilos étaient représentés. Les transactions ont été de faible importance, les acheteurs s'étant abstenus systématiquement : il en est résulté une certaine faiblesse des cours, qui ont accusé un recul très sensible sur ceux des marchés précédents.

Acheteurs et vendeurs sont restés sur leurs positions : les uns sont sans ordres de leurs commettants habituels, les autres sont maintenant assez argentés pour attendre des temps meilleurs.

Il est certain que si la récolte avait été normale et si les 150.000 kilos que représentent les cultures actuelles avaient été mis sur le marché, on se serait trouvé, comme nous l'avions prévu, en face d'un effrondement complet des cours.

Nous ne saurions trop attirer l'attention des planteurs sur cette éventualité qui se produira un jour ou l'autre, surtout si l'on continue à planter comme on le fait, un peu à tort et à travers, dans de bonnes terres, bien souvent, et qui seraient mieux utilisées, cette année, par des céréales.



Digne. — Le Monument aux Morts.

Mais la mévente est la conséquence habituelle de tous les succès : autant une bonne idée est difficile à implanter, autant il est difficile d'en arrêter les progrès une fois qu'elle est entrée dans les mœurs. Tout le monde plante, et beaucoup se préparent des déceptions amères.

Il est possible aussi, que dans un délai plus ou moins court, il devienne impossible de distiller à ceux qui ne possèdent pas de plantations : les fleurs coupées ont été payées à des prix qui ont varié de 150 à 215 francs les 100 kilos et les rendements ont quelquefois été de 250 grammes seulement d'essence pour 100 kilos de fleurs, une grande partie n'a rapporté que 350 grammes, et pour l'ensemble de la récolte, plusieurs distillateurs qui achètent ainsi leurs fleurs accusent un prix de revient qui dépasse 500 francs le kilo.

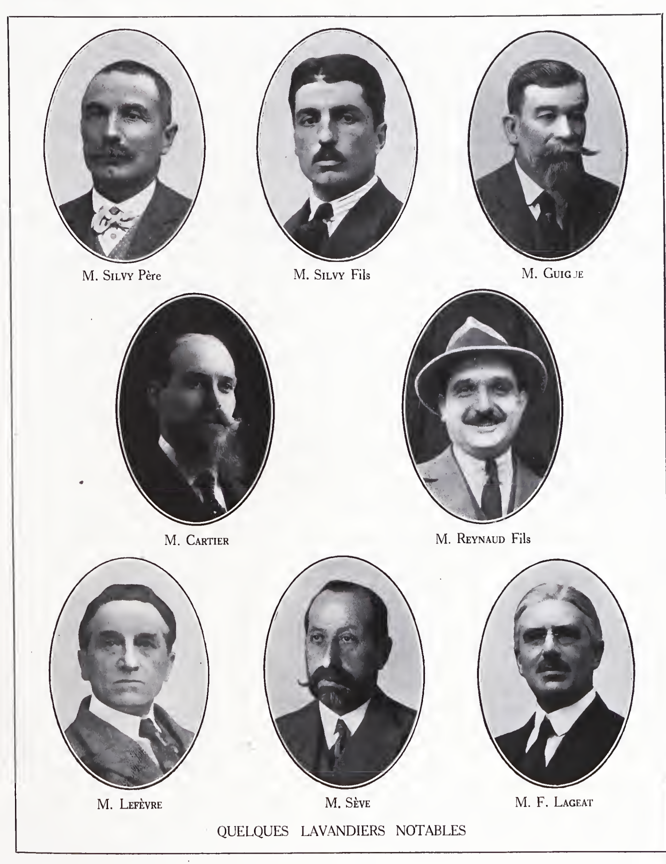
Il est certain que ce marché des fleurs pour la distillerie est bien mal organisé, que la surenchère et la fantaisie le dominent et que dans ces conditions il est bien difficile de trouver un profit quelconque à ce travail plein de surprises.

Les fleurs coupées dans les baïassières reviennent de plus en plus à des prix excessifs à cause des exigences des coupeurs : comme nous le prévoyions dans nos études précédentes, plusieurs fermiers de lavanderaies sauvages envisagent la nécessité de les abandonner les années prochaines : seules les lavanderaies artificielles pourront être récoltées.

Mais, néanmoins, dans l'état actuel des choses, la production sera encore très supérieure à la consommation si les principaux intéressés se refusent à organiser, comme nous le conseillons, la publicité internationale en faveur de l'essence française.

On attendra les périodes de vaches maigres : mais alors les bourses seront fermées, nul ne consentira à dépenser pour favoriser la vente de tous, nous assisterons une fois de plus à des discussions oiseuses autour d'un tapis vert, nul budget de dépense n'étant plus possible à ce moment-là.

La *Parfumerie Moderne* fait, depuis 19 ans un effort considérable en faveur de la lavande française : après avoir préconisé la plantation et en avoir donné tous les éléments, après avoir donné à la technique de la distillation des années d'études, elle recommande



M. Silvy Père — M. Silvy Fils — M. Guigue

M. Cartier — M. Reynaud Fils

M. Lefèvre — M. Sève — M. F. Lageat

QUELQUES LAVANDIERS NOTABLES

aujourd'hui la publicité collective. Après le succès indéniable de la plantation, les bénéfices considérables que cette culture a donnés à nos montagnes, après les progrès remarquables des alambics et des procédés de distillation qui donnent maintenant des essences parfaites, il faut penser, sans attendre davantage, a intensifier la propagande.

Nous avons réuni, pour notre premier numéro spécial, des promesses de concours qui nous ont permis de faire une étude qui a été remarquée dans tous les pays du monde. Nous avons pu intéresser de nombreuses revues françaises et étrangères à la question ; mais les promesses qui nous ont été faites n'ont pas toutes été suivies d'effet : un certain nombre de personnalités qui nous avaient promis des subsides importants se sont récusés au dernier moment, ou ont réduit leur concours à des sommes de peu d'importance. Nous ne leur en faisons pas grief, car nous savons pertinemment combien il est difficile de consentir un sacrifice d'argent dont on ne peut vérifier rapidement le rendement : travailler à la cause commune c'est travailler, un peu, beaucoup pour le voisin, pour le concurrent même, et c'est là une abnégation qu'il est difficile de demander, même à des âmes d'élite.

Mais si l'on observe ce qui se passe dans d'autres pays, où la discipline collective est poussée au plus haut point, on doit reconnaître. avec regrets, que le Français sera redoutablement handicapé dans sa lutte contre ces formidables organisations. Il lui plaît de continuer à travailler en ordre dispersé, l'effort individuel lui convient avant tout, il sera d'autant plus vulnérable.

Nous souhaitons de n'avoir pas à revenir sur ce chapitre et surtout nous espérons vivement être mauvais prophètes et n'avoir jamais à constater que nos prédictions sont justes. Mais jusqu'ici, nous avons eu raison : nous sommes les premiers artisans d'une réussite qui ne fait de doute pour personne, et mieux que quiconque, nous avons le droit de dire et de répéter : Attention, plantons moins, organisons la vente.

Si nous ne sommes pas écoutés, tant pis, nous aurons du moins fait tout notre devoir envers ceux qui, jusqu'ici, nous ont suivis. *P. M.*

Quelques formules de produits dérivés de l'Essence de Lavande

Le Hager nous donne quelques formules intéressantes pour l'emploi de l'essence de lavande.

Cet ouvrage réunit, dans un même article, 3 qualités de lavande :

1. — *Lavandula spica L. ou* L. officinalis Chaix, donnant l'essence de lavande ou lavandol ou oil of lavender, ou oléum lavandulae.

Les principaux constituants en sont : l'acétate de linalyle, $C^{10}H^{17}OCH^{3}CO$, le linalol $C^{10}H^{17}OH$, un peu de géraniol $C^{10}H^{17}OH$ et une trace de pinène $C^{10}H^{16}$ et cinéol $C^{10}H^{18}O$.

L'essence anglaise renfermant plus de cinéol et du limonène $C^{10}H^{16}$, ce qui lui donne une odeur camphrée.

2. — *Lavandula latifolia Vill* (L. Spica D. C.) donnant l'essence d'aspic ou *spiköl* ou *oil of spikeon, oléum spicae*.

Les constituants sont : Camphène droit, $C^{10}H^{16}$, pinène, cinéol, linalol gauche, bornéol droit et traces de terpinéol, géraniol et sesquiterpène. C'est une essence de basse qualité.

3. — *Lavandula Stœchas L.*

Formules :

a) Vinaigre des 4 voleurs. Voir Codex français.

b) Eau vulnéraire spiritueuse. Codex français.

a) *Vinaigre de lavande :*

Fleurs de lavande	100
Alcool	100
Acide acétique 6 %	900

On laisse macérer 8 jours dans le verre.

4. — *Eau dentifrice :*

Teinture de myrrhe (1 p. myrrhe, 5 p. alcool 80)	5
Saccharine	1
Alcool de lavande	94

½ cuillerée à café dans un verre d'eau.

5. — *Alcool de lavande :*

Suisse	Fleurs de lavande	25
	Alcool 90°	75
	Eau	75

On laisse macérer 24 heures et distille 100.

France	Essence de lavande	2
	Alcool 90°	98

6. — *Eau de lavande :*

Essence de lavande	1 g.
Eau pure	100

7. — *Eau vulnéraire :*

Essence d'absinthe	0,5
Essence de lavande	0,5
Essence de menthe	0,5
Essence de romarin	0,5
Essence de rue	0,5
Essence de sauge	0,5
Alcool 90	375
Eau pure	625

8. — *Eau de lavande* (Buchh.) :

Essence lavande	25
Essence portugal	5
Essence bergamote	5
Eau fleurs d'oranger	100
Alcool 90	865

9. — *Eau de cologne :*

Essence lavande	10
Essence citron	10
Essence cannelle	0,5
Essence romarin	5
Alcool	975

10. — *Extrait de senteur* (anglais) :

Essence lavande	20
Essence bergamote	10
Essence fleurs d'oranger	2
Ammoniaque	2
Ambre gris	0,2
Musc	0,2
Fleurs de lavande	30
Alcool 90	900
Eau de rose	600

Après 24 h. on distille 1000.

11. *Eau de Floride :*

Essence de lavande	25
Essence bergamote	10
Essence géranium	5

Essence santal	0,5
Alcool	1 lit.
Curcuma	q. s.

12. — *Sel de lavande* (Dieterich) (contre le tabac) :

Essence lavande	10
Ammoniaque solut	5
Alcool 95	85

13. — *Camphor mixtur, Parrish's :*

Teinture lavande 5 %	250 cc.
Sucre	35 gr.
Eau camphrée 2 °/°° (avec un peu alcool)	1000

14. — I. *Mélange Lafayette :*

Baume de copahu (solution)	125 cc.
Nitrite éthyle	125
Teinture lavande composée	125
Solution potasse 5 %	35
Sirop de sucre	325
Mucilage dextrine à 1000	q. s.

On agite avant usage.

II. *Mélange Chapman :*

Baume copahu	250 cc.
Nitrite éthyle	250
Teinture composée lavande	65
Teinture opium	30
Mucilage	125
Eau à	1000 cc.

15. — *Eau de cologne :*

Essence lavande	4 cc.
Essence bergamote	15
Essence citron	8
Essence romarin	7
Essence fleurs d'oranger	4
Ether acétique	2
Eau	120
Alcool 91 %	840

16. — *Teinture de lavande composée* (U. St.) :

1. Ecorces d'orange	20 gr.
2. Clous de girofle	5
3. Noix de muscade	10
4. Bois de santal rouge	10
5. Essence lavande	8 cc.
6. Essence romarin	2 cc.
7. Alcool 91 %	700 cc.
8. Alcool 41 %	q. s.
9. Eau pure	50 cc.

On mêle 1-4, mouille avec 5-6 dans 7-9 et amène à 1000 par 8.

17. — *Teinture vulnéraire* (voir Codex) :

Teinture vulnéraire	900
Teinture benjoin	100
Baume du Pérou	10

On laisse infuser quelques jours.

La teinture vulnéraire est obtenue en prenant 850 gr. d'eau vulnéraire précédente (7) et en y ajoutant :

Teinture de quina	50
Teinture de santal	100

18. — *Eau divine de lavande* (Konigseer) :

Essence thym	1 gr.
Essence cannelle	2,5
Essence romarin	4
Essence clous girofle	5
Essence citron	20
Essence lavande	10
Essence bergamote	50
Ether acétique	26,5
Teinture musc	10
Alcool	2500

19. — *Cosmétique liquide de Mme Dorniers.* — Pour le massage :

4 parties d'alun et d'écorce de chêne blanc, 8 parties d'anis, de feuilles de thym, romarin et sauge, de fleurs d'ysope, de lavande, vermouth, menthe et camphre. On laisse 15 jours en macération avec 1000 gr. d'alcool 45 % et presse, puis filtre.

E. A., *Ingénieur chimiste.*

La Menthe citrée

Le genre Mentha est l'un des plus polymorphes et des plus variables qui soient et certains botanistes (Deséglise, Sennen, Opiz, Malinwand), en ont publié une longue liste de variétés. Briquet a remis un peu d'ordre et de clarté dans ce dédale, mais il est encore bien difficile de s'y retrouver.

Au point de vue aromatique, on trouve dans l'ouvrage de Gildemeister, T. III, traduit par S. de Miéville (1), des indications précises dont j'ai fait bon usage, ce qui me permet de « causer Menthes » à des parfumeurs !

La Menthe poivrée est la plus généralement connue et cultivée. C'est elle qu'on rencontre, formant des champs d'un très beau vert dans les lieux frais des Alpes Maritimes. Or, la Menthe poivrée est un hybride des *Mentha aquatica* et *viridis*. Il en existe de nombreuses variétés et formes qu'on cultive dans le vieux et dans le nouveau monde pour l'extraction de l'essence. Au Japon on élève la Menthe japonaise que Briquet a déterminée sous le nom de *M. canadensis var. piperascens.* Elle prend de grandes proportions et, celle que nous cultivons à Floraire, atteint parfois 1 m. de haut.

En Saxe on cultive une forme spécialement parfumée et fortement aromatique que M. de Miéville nous a envoyée sous le nom de *M. piperita var. Saxoniensis.* C'est la plus fine de toutes les Menthes, dit de Miéville, et elle mérite de se substituer à l'ordinaire dans les cultures. Mais supporterait-elle les climats secs de la Provence ? C'est une question que je ne me charge pas de résoudre.

Je cultive depuis près d'un demi-siècle, sous le nom de Menthe citrée (*Mentha citrata, Ehrh.*) une forme à tige rougeâtre du *Mentha palustris* dont le parfum est extrêmement agréable et très différent de la Menthe poivrée. Cette plante est cultivée en Savoie et en Haute-Savoie depuis des siècles sous le nom de « Chartreuse », parce que, dit-on, les Chartreux l'utilisaient dans la composition de leur liqueur. Elle porte parfois le nom de Menthe Bergamote ou de « Bergamote des Chartreux ». Son essence est jaune pâle et son parfum agréable rappelle celui de la lavande plus encore que celui de la Bergamote.

Cette Menthe citrée me parait peu répandue et fort peu connue en France ou tout au moins dans le monde de la parfumerie. Elle est cependant très aromatique et doit être appréciée des connaisseurs. L'essence donne un rendement d'environ 0,2 % des plantes jeunes et non fleuries (sans racines) et son analyse a donné : d/15° 0.8826; a/d —5°35'; I. E. 31, 28, soit 10,95 % d'acétate de linalyle, soluble dans 2 volumes et plus d'alcool à 70°.

Je n'ai rien lu à son sujet dans *La Parfumerie moderne*, c'est pourquoi je tiens à la signaler à ses lecteurs.

H. Correvon.

(1) *Les Huiles essentielles*, chez Baillère & Fils, à Paris.

L'Organisation des Bureaux dans la Parfumerie

LA PRÉPARATION DU TRAVAIL

Nous avons déjà vu que l'organisation rationnelle est, même pour le travail de bureau, une nécessité si l'on veut obtenir le maximum de rendement avec le minimum de fatigue.

De même que, dans l'industrie, il est nécessaire, lors de la préparation du travail, d'envisager en premier lieu la nature des différents travaux à exécuter comme des liens qui existent entre eux.

C'est la subdivision en « services » qui assurera cette condition primordiale de la préparation du travail.

Ce sera le rôle de l'organisateur de bien adapter à chaque cas particulier la répartition des différents services et de définir exactement les diverses classes de travaux à exécuter par chaque service, la préparation du travail se réalisant ainsi facilement suivant la classification établie.

La préparation du travail dans le cadre horaire.

Il existe une différence très marquée dans la préparation du travail à l'atelier et au bureau.

A l'atelier, la préparation se fait avec une précision presque mathématique, le rendement des machines comme celui des ouvriers étant connu à l'avance avec une approximation suffisante. Dans le bureau, par contre, l'exécution dépend principalement de facteurs intellectuels et psychologiques, qui échappent à une appréciation exacte.

La personne chargée de la préparation du travail de bureau devra principalement tenir compte de l'étroite liaison qui existe entre la direction et le personnel qui en dépend. Elle considérera que le travail de bureau est essentiellement variable dans les difficultés qu'il présente et dans son importance. De plus, l'exécution dépend des facultés intellectuelles et morales de l'employé autant que de ses connaissances professionnelles. En outre, l'activité du personnel n'est pas stimulée par une tâche à accomplir, dont l'importance peut se concrétiser par un chiffre, ainsi que c'est le cas pour une ouvrière, qui doit remplir à l'heure un nombre déterminé de flacons ou de boîtes.

Ces considérations nous amènent à énoncer les trois principes suivants, qui pourront servir de guide lors de la préparation du travail dans un bureau :

1° *Le travail du personnel ne peut se développer dans de bonnes conditions que si le travail du chef est rationnellement organisé ;*

2° *Le travail ne peut se préparer et se faire convenablement que si la direction et le personnel ont un aperçu continu des différents travaux à exécuter ;*

3° *Devant les difficultés de connaître exactement les temps d'exécution, comme devant les nécessités de réalisation de travaux urgents, il est nécessaire de préparer journellement un battement, dont la durée sera éventuellement occupée par des travaux de remplissage.*

La stricte organisation du travail du chef est indispensable ; tandis que le travail d'atelier, réglé bien avant le moment de son exécution, est indépendant de la personne et même de l'action de la direction, le travail de bureau dépend de la décision du chef, tout au moins dans la grande majorité des affaires. Pour organiser le travail des employés de bureau d'une façon rationnelle, il est donc nécessaire que le patron, ou la direction qui le remplace, soit lui-même parfaitement organisé. C'est ainsi que la préparation du travail des dactylographes n'est possible dans un petit bureau que si le patron sait s'astreindre à arriver à des heures régulières. De même, le travail ne pourra jamais se faire rationnellement si le patron appelle à tout propos ses employés dans son bureau pour dicter la réponse à une lettre arrivée dans le courant de la journée, pour faire rechercher un document, pour obtenir un renseignement quelconque.

L'organisation faite en vue d'une préparation rationnelle du travail n'est de plus possible qu'à condition d'avoir un aperçu exact des occupations courantes des divers employés. Il est donc indispensable d'établir tout d'abord un emploi du temps du personnel sous forme de tableau dans l'esprit de celui reproduit à la figure I ci-contre.

Un simple coup d'œil sur ce tableau nous permet de constater de flagrants défauts dans l'organisation. C'est ainsi que l'employée *d*, chargée du secrétariat et du courrier, attend le matin pour se mettre au travail l'arrivée du patron devant lequel elle doit ouvrir les lettres. En admettant que son chef soit toujours exact, elle reste donc officiellement pendant une demi-heure sans aucune occupation définie. « Elle prépare son travail »... c'est-à-dire qu'elle ne fait rien, d'autant plus que, restant plus tard le soir, elle se croit autorisée à arriver en retard le matin. En attendant le moment de se mettre au travail, elle essaie de tuer le temps par des bavardages qui gênent ses collègues, parce que M. Pierre, le chef de bureau, n'arrive que tard le matin. Il en est de même pour *f*, qui attend souvent toute la matinée le bon vouloir des directeurs.

Dans l'exemple ci-dessus, une préparation du travail n'avait même pas été ébauchée pour ces deux autres employées, les travaux à exécuter leur étant donnés au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Aussi, ces deux employées restaient-elles trop souvent inoccupées en attendant la rentrée du patron pour demander de l'ouvrage.

Après avoir permis de se rendre compte du manque d'organisation et des ennuis qui en résultaient, ce premier tableau assura la possibilité de trouver un remède efficace.

Services	Réf.	Titulaires	Lundi 8 Septembre 9 h.	10	11	12	15	16	17	18	Observations		Mar 9 h.	10	11
1) Prospection	a	M. Jean, voyageur	Départ pour Rouen.				8 h. 45 — Visite clientèle								
	b	M. Paul, représentant	Paris XVIIe Arrondissement				Paris XVIIe Arrondissement								
	c	M. Pierre, chef de bureau		Cour-rier	Etude publicité		Visites aux clients								
	d	Mlle Simone, dact.-secrét.			Courrier dicté à *f*		Travaux fiches et rédaction textes								
2) Commandes	e	Mme Claire	Courrier de la veille à *f*				Règlement des commandes du jour								
3) Courrier	f	Mlle Jeanne, sténo.			Prise en sténo à la direction		Courrier de la direction et des services								
	g	Mlle Marie	Travaux de copie des textes				Travaux de copie des textes								
4) Classement. 5) Contrôle. 6) Statistique.	h	Mme Henriette	Classement de la veille				Con-trôle	Statistique		Con-trôle					

Fig. I

Cumulant les directions techniques et commerciales de cette petite entrcprise, le directeur estimait indispensable de se rendre, dès son arrivée, dans le laboratoire et les ateliers. Il s'y attardait, oubliant le travail qui l'attendait dans les bureaux. Afin de remédier à cet inconvénient, l'employé c, chargé de la prospection, fut promu chef de bureau. Son premier travail au début de la matinée fut d'ouvrir le courrier, aidé de *f*, la sténo-dactylo chef de service du courrier, et d'en faire la distribution aux différents chefs de service. Le patron ne prenait connaissance à son arrivée que des lettres importantes, le reste du courrier lui était soumis à la signature avec la liste des lettres arrivées.

Cette disposition libéra *f* de l'obligation de se maintenir continuellement à la disposition de la Direction. Elle put ainsi prendre directement, dès le début de la journée, le courrier général, comme celui du service de la prospection, sous la dictée du chef de service. Cette simplification libéra l'employée *d* qui put s'occuper uniquement de la mise à jour des fiches comme de la préparation des textes. Par ailleurs, une plus stricte organisation du travail de *e* lui permit d'aider *f* dans la dactylographie du courrier, de sorte qu'il fut possible de supprimer *g*, ainsi qu'on peut s'en rendre compte à la figure II ci-contre, qui représente le tableau de l'emploi du temps après la réalisation de l'organisation.

Cette simple préparation aboutit donc à la suppression d'une employée, tout en assurant une meilleure exécution du travail. On arriva de même à simplifier le travail du comptable par une organisation appropriée, exigeant au maximum de l'employée *f* une heure par jour, mais lui évitant d'assister le comptable dans ses écritures à chacune de ses séances.

Cet exemple permet de se rendre compte des possibilités d'économie que peur entraîner une bonne organisation du travail dans les petits aussi bien que dans les grands bureaux.

C. Rumpf,
Conseil en Organisation.

Services	Réf.	Titulaires	Lundi 21 Octobre 9 h.	10	11	12	15	16	17	18	Observations	Mar 9 h.	10	11
Chef de bureau	c	M. Pierre	Courrier avec *f*	Etude publicité			Visites aux clients							
	a	M. Jean, voyageur		A Lyon			A Lyon							
1) Prospection	b	M. Paul, représentant	Banlieue Ouest				Paris, 1er Arrondissement							
	d	Mlle Simone	Travaux fiches et préparation des textes											
2) Commandes	e	Mme Claire	Règlement des commandes		Courrier de la veille à *f*		Règlement des commandes de Lyon							
3) Courrier	f	Mlle Jeanne, sténo	Courrier avec e	Courrier avec e			Faire le courrier			Départ du courrier				
	g	(Emploi supprimé.)												
4) Classement	h													

Fig. II

LA PARFUMERIE EXPLOSIVE

Sept personnes blessées, un incendie, d'importants dégâts, tel est le bilan de l'accident qui est survenu récemment au Havre où un flacon de parfum a fait explosion dans une vitrine.

L'alcool bout plus aisément que l'eau, chacun sait cela, cependant il arrive que l'on met dans les expositions des flacons bien près des lampes électriques chargées de l'illumination de la devanture. L'alcool distille prend de la pression dans le flacon bouché jusqu'au moment où le bouchon saute, projetant le liquide bouillant. En la circonstance, le flacon étant d'assez grande dimension sans doute, l'alcool fut projeté jusque sur la chaussée. Un fumeur passait qui jeta à terre son allumette, et tout prit feu, les flacons voisins puis la vitrine volèrent en éclats.

Plusieurs personnes furent blessées par les éclats de verre et les pompiers, aussitôt appelés, purent éteindre l'incendie avant qu'il ne prenne une trop grande extension.

Les parfums ne doivent donc pas être traités comme de simples objets de bois ou de métal : leur âme odorante peut acquérir, dans certaines conditions, une vigueur sans pareille, et il ne faut pas trop se fier à leur longanimité ; cet accident, un cas extrêmement rare, il faut bien le dire, le démontre amplement.

Un Coiffeur moderne

Au lieu d'offrir à ses clients d'insipides lectures, ou, ce qui est pire, des journaux illustrés trop épicés, un coiffeur ultra-moderne n'a pas craint de mettre un téléphone à leur disposition pour leur permettre de ne pas perdre leur temps pendant qu'on leur coupe les cheveux. Il est vrai que cela se passe aux Etats-Unis, où on obtient la communication immédiatement.

Si le même système était appliqué à Paris, le client deviendrait tellement nerveux qu'il ne pourrait pas rester en place sur son fauteuil.

L'AME DES FLEURS

POÈME ORIENTAL

Au commencement du temps qui nous sépare de l'Eternité, Ormuzd, le Puissant, le Tout-Puissant, le Juste, le Bienheureux, l'Unique, Amour, Lumière, Beauté, Sagesse infinie, dans un ineffable élan de sa divine volonté, avait créé l'homme.

Et l'homme était le roi de la nature, le maître de la terre ;

Il jouissait de tous les biens, que la main de l'Eternel multipliait tout autour de lui ;

Mais il était seul...

Ahriman, seigneur des ténèbres et du mystère, eut envie de l'œuvre d'Ormuzd.

Il créa la femme et la donna pour compagne à l'homme, afin qu'elle troublât l'hymne de reconnaissance, qui du cœur de l'homme montait au ciel sur les ailes de l'âme...

Et la terre se peupla de couples humains, mais la paix ne régnait pas au sein des familles. Seul l'instinct présidait aux unions, car la descendance d'Ahriman ayant hérité de l'orgueil de son Dieu, ne comprenait pas la grandeur des œuvres de Celui qui, d'un mot, d'un regard, d'un souffle, renouvelle chaque jour les merveilles de l'Univers.

Au milieu des forêts millénaires, où les lianes entrelacées formaient des festons gracieux, comme un rideau de verdure, s'ouvraient de vastes clairières couvertes d'un tapis velouté d'herbes fines, de coquelicots et de bluets. Les filles d'Ahriman y prenaient leurs ébats, quand les hommes étaient loin, à la chasse ou à la pêche.



Les fleurs de la terre n'avaient pas de parfums, parce qu'elles n'avaient pas d'âme.

La terre était jeune et Ormuzd veillait à ce qu'Ahriman, le dieu des ténèbres, ne ternit pas de son impure haleine la splendeur des étoiles qui ruisselaient sur elle dans la nuit une douce lumière propice aux sentiments de fraternité humaine et aux innocentes rêveries d'amour.

Mais Ahriman ne pouvait déchoir au rang d'un dieu vaincu. Le souvenir de ses défaites lui rongeait le cœur...

Aurait-il la honte de subir toujours le même sort que lors des précédentes créations du Tout-Puissant, dont les astres qui remplissent l'espace infini chantaient les louanges ?...

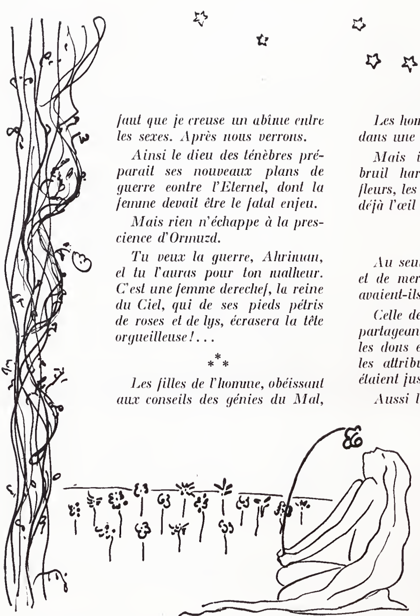
Aussi, les légions de génies du Mal, c'est aux filles de l'homme qu'elles adressaient constamment des conseils de révolte...

Si l'inéluctable nécessité des lois de la nature imposait l'union des sexes, pourquoi Ormuzd avait-il oublié de créer la femme ?

Certes, non sans une occulte raison. Une embûche encore de l'Eternel — se disait Ahriman — de Celui que je ne veux pas, que je ne peux pas appeler mon Seigneur... Mais qui me donnera la clef de l'énigme ?...

J'ai créé la femme belle, séduisante, aimable, comme les anges d'Ormuzd : je l'ai placée à côté de l'homme, et elle ne sut pas s'emparer de son esprit, de tout son être et en faire l'instrument docile de mes desseins de vengeance... Elle ignore, ce que j'ignore, le charme de l'amour, la chaleur vivifiante du sentiment...

Il y a bien parmi les hommes des faibles, qui ne s'élèvent guère au-dessus de l'animal. La masse, cependant, gagne en connaissance, en force, en intuition de ses destinées. Elle finira par faire de la femme une esclave du plaisir. Il



faut que je creuse un abîme entre les sexes. Après nous verrons.

Ainsi le dieu des ténèbres préparait ses nouveaux plans de guerre contre l'Eternel, dont la femme devait être le fatal enjeu.

Mais rien n'échappe à la prescience d'Ormuzd.

Tu veux la guerre, Ahriman, et tu l'auras pour ton malheur. C'est une femme derechef, la reine du Ciel, qui de ses pieds pétris de roses et de lys, écrasera la tête orgueilleuse!...

*
* *

Les filles de l'homme, obéissant aux conseils des génies du Mal, avaient déserté le toit de leurs pères et de leurs époux pour se réfugier dans la forêt.

Nous nous passerons bien d'eux, les maîtres, les seigneurs, pensaient-elles. Ormuzd les a faits à son image. Qu'ils l'appellent à leur aide... Ceux qui nous voudront nous suivront. La biche ne cherche-t-elle pas son mâle, sans en partager la vie, sans se soumettre à lui?...

Au lieu de poursuivre leurs femmes, les hommes adressèrent une prière au ciel.

Et Ormuzd les entendit.

Une nuée d'anges, aussi nombreux que les étoiles du firmament descendit sur la terre.

Ils étaient beaux comme l'amour, vêtus de lumière iridescente, avec de grandes ailes diaphanes et une chevelure d'or qui de leurs superbes épaules voltigeait au vent...

Les hommes tombèrent à genoux et les adorèrent dans une sublime extase...

Mais ils les perdirent aussitôt de vue... Le bruit harmonieux de leurs ailes froissant les fleurs, les épis et le gazon était encore sensible, que déjà l'œil ne pouvait plus les suivre...

*
* *

Au seuil du mystère l'âme est saisie de crainte et de merveille. Quelle divine mission les anges avaient-ils à remplir?...

Celle de renouveler le prodige de la création en partageant avec les fleurs toutes les beautés, tous les dons célestes de leur âme. Ils leur donnaient les attributs de la vie du sentiment, dont elles étaient jusque là privées.

Aussi la rose, le géranium, le chrysanthème, le lys, le mimosa, le lotus, le myosotis, la ginestre, l'angélique, la sariette, le thym, le mélilot, la violette, le rhododendron, le narcisse, la sauge sclarée, l'ylang-ylang, toutes les fleurs, en un mot, eurent une âme, comme les femmes, et acquirent, dès cet instant, un langage et une valeur symboliques exprimant l'amour, la pudeur, l'amitié, l'espérance, le désir, l'ivresse des sens ou de la passion qui tue, quand elle n'ennoblit pas les caractères.

Les génies du Mal s'enfuirent de la forêt. L'air embaumé de parfums leur ôtait tout pouvoir sur les filles de l'homme.

Une séduction incomparablement plus forte que celle d'Ahriman allait bientôt ramener la femme dans les bras de l'homme.

*
* *

A la lisière de la forêt, où commençait le désert, Ahriman s'arrêta, comme un roi fugitif, qui jette un dernier regard sur le royaume perdu.

La reine des anges était là, ses grandes ailes à demi pliées ruisselantes de toutes les splendeurs du diamant, du saphir, du rubis, de l'améthiste, de l'opale.

— O reine, divinement belle, lui dit le prince des ténèbres, si je n'étais Ahriman, je voudrais être ton esclave.

— Et tu le seras le jour où Ormuzd, mon seigneur et mon dieu, aura tourné les dernières pages du livre de la destinée..., le jour où la femme, par la puissance de l'amour, par la flamme de la charité, par l'exemple de l'altruisme et du sacrifice, aura rédimé le genre humain de la servitude du mal.

— Le monde n'en verra jamais l'aurore..., jamais.

— Tu te trompes, Ahriman. La haine t'aveugle. Il n'y a pas de miracle impossible à l'amour. Ce que l'amour veut, la mère des dieux et des hommes, la divine Astarté, dont il enleva le voile, pour que toutes les créatures s'en réjouissent, l'accomplira..,

Les tiges sur lesquelles s'épanouissent les fleurs du mal, ne portent pas les épines du remords. Pourquoi les porteraient-elles, si tout mon être ne signifie que la négation du bien ? Il faut qu'il en soit ainsi. Mon existence en est un témoignage vivant.

— Pauvre âme en détresse, les ténèbres te couvrent, comme l'ombre de la mort !...

— Je n'ai pas d'âme, moi ; je n'ai pas de pitié ni d'amour... Tu tâches en vain d'expliquer l'inexplicable, de remonter le courant du fleuve noir de la perdition éternelle... Si mon esprit ne connaît que l'amertume d'une désolante tristesse, c'est qu'il ignore l'espérance et n'a plus rien à attendre de l'avenir... Touche-moi du bout de ton aile, ô reine..., que je puisse garder un souvenir de cet instant de bonheur, le seul instant depuis une éternité de souffrance, avant de plonger dans le gouffre du néant...

Il dit et un vent d'orage se leva sur la plaine que les sables avaient envahie et l'emporta au loin !...

***

Dans le calme serein d'un retour de la conscience, les filles de l'homme ont senti que l'amour rachète toutes les âmes qui se confient en lui.

D'un seul coup d'aile elles eurent la force d'atteindre les plus sublimes hauteurs de l'idéal.

Ton dieu est là, ô femme — disait l'harmonie des hymnes angéliques — où est l'objet de ton amour.

Tu lui donneras tout ce que tu peux lui donner et tu seras heureuse de son bonheur.

Les roses, les lys, les chrysanthèmes, les violettes, les mimosas refleuriront sous tes pas.

Tes yeux parleront à l'homme d'ineffables délices.

Ton cœur débordera de sentiments que la parole ne peut exprimer.

Un charme mystérieux d'abandon de toi-même, de confiance, de tendresse et d'illusion te tiendra et tu connaîtras dans cette ambiance des senteurs invisibles, l'âme de tes sœurs, les fleurs.



Cette nuit-là, sous la voûte étoilée du ciel, pareille à un tapis d'azur bordé de mille gouttes de diamant, les couples humains enlacés dans une étreinte, dont les sens et l'esprit ne sauraient mesurer la durée, en s'affranchissant des liens de la matière, ont goûté l'extase de la communion des dieux !

Dr J. Ferrua.



LES TAXES SUR LA PARFUMERIE

Les taxes et surtout la manière de les appliquer provoquent dans le monde de la parfumerie des protestations unanimes.

Il ne s'agit, bien entendu, en aucun cas, d'une mauvaise volonté à payer, mais seulement de réflexions judicieuses sur l'incidence des nouveaux impôts.

Le parfumeur, le fabricant de lotions alcooliques, par exemple, devient « collecteur d'impôts » pour le compte de l'Etat, d'environ 80 pour cent de son chiffre d'affaires, et loin de lui être reconnaissant, le gouvernement le mettant sous le contrôle d'une administration dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est tatillonne et souvent un peu brutale dans sa façon d'appliquer les règlements, le gouvernement, disons-nous, l'accable de paperasses, de frais généraux nouveaux, de menaces de procès-verbaux, confiscations, amendes de 50 francs et quintuple des droits fraudés.

Le résultat, nous l'avons déjà annoncé, c'est la disparition à bref délai de la matière imposable et dès maintenant une diminution considérable du chiffre d'affaires.

Notre ministre des finances, en qui nous avons la plus entière confiance, et qui, sans aucun doute, ramènera la prospérité en France avec le franc revalorisé ou du moins stabilisé, s'apercevra bientôt que ses ressources diminuent en proportion du coefficient de perception : alors qu'en Amérique et en Allemagne, le rendement de l'impôt a été obtenu par la diminution du coefficient, et l'augmentation corrélative du volume d'affaires imposables, nous obtenons, nous Français, la diminution de notre chiffre d'affaires, la diminution de rendement des impôts sur le chiffre et sur les revenus, l'appauvrissement progressif de tous les producteurs, pour arriver prochainement à la disparition d'une grande partie des industriels taxés sans ménagement.

Cette question est très grave, beaucoup plus grave peut-être qu'on ne se le figure en haut lieu, et si il est vraisemblable que la parfumerie n'est pas indispensable à un peuple (ce qui est encore discutable, puisque les parfums ont une action bactéricide certaine) du moins les industriels et les producteurs lui sont nécessaires, aussi bien les petits que les gros.

Nous enregistrons tous les jours les protestations des intéressés, ceux-ci parce qu'on exige que les envois d'échantillons soient munis du timbre impôt, ceux-là, marchands d'essences, parce qu'on leur demande de faire voyager leurs huiles essentielles sous acquit à caution, ce qui est contraire à la loi.

Voici la lettre que nous recevons de notre correspondant de Marseille :

« Il faut enregistrer un ralentissement considérable des affaires de parfumerie, et noter que les nouvelles mesures frappent surtout les petits parfumeurs : ceux-ci sont, en effet, pratiquement arrêtés dans leurs fabrications par l'application défectueuse de la loi du 4 avril 1926 par l'Administration des contributions indirectes.

En application de la circulaire n° 241 du 3 juin dernier, adressées par l'administration centrale aux diverses directions de province, les fabricants parfumeurs dont le chiffre d'affaires dépasse 100.000 francs par an, et tenant une comptabilité acquittent cette taxe à l'abonnement sur les bases suivantes :

12 % sur le montant de leurs factures à la clientèle, ce montant devant être majoré de 50 % : ainsi pour une facture dont le montant initial serait de 150 francs, la taxe est perçue sur 150 plus 75 soit 225 francs à 12 % ou 27 francs de taxe (prix imposé).

Cette catégorie de parfumeurs est exonérée de l'apposition des vignettes sur les flaconnages livrés pour la vente au consommateur ; tandis que l'administration oblige le petit parfumeur ne pouvant justifier des conditions ci-dessus à placer les vignettes sur tous les objets soumis à l'impôt.

Dans ce cas, la taxe est plus élevée, même si l'on ne tient pas compte de la main-d'œuvre et des pertes de temps occasionnées par le collage des vignettes : la plupart du temps, d'ailleurs, les vignettes manquent, du prix que l'on désire, d'où obligation de faire plusieurs courses au bureau de régie et souvent d'appliquer une vignette du prix supérieur si l'on est pressé de livrer.

Est-ce une bonne manière d'enseigner à la nation l'économie et est-ce la façon dont on la prépare à lutter contre la concurrence de nations rudement organisées comme l'Amérique et l'Allemagne : ce gaspillage de temps, de formalités, amène une déchéance certaine de notre main-d'œuvre et transforme nos directeurs d'affaires en hommes tatillons et attachés à des détails sans importance : plus de hauteur de vue, aucune large conception : tels sont les résultats immédiats des taxes nouvelles.

L'avenir montrera que pour un impôt sans intérêt sérieux, on a gaspillé l'énergie nationale et dégoûté les hommes capables de bien faire.

Le petit parfumeur, avons-nous dit, paye une taxe plus élevée que le gros fabricant :

Exemple : pour un flacon dont le prix à la sortie du laboratoire est de 10 fr. 05, la vignette est calculée sur 10,05 plus 5,02 soit 17,07 : vignette de 15 à 20 fr. soit 2,40.

Le parfumeur de première catégorie ne paye que 15,07 × 12 % soit 1 fr. 80 : dans notre pays d'égalité, le gros paye 60 centimes de moins que le petit, soit 25 % d'impôt de moins que son confrère. Comment cette iniquité est-elle supportable ?

Le petit fabricant doit faire en outre l'avance de la somme nécessaire à l'achat des vignettes : le gros, au contraire, obtient un crédit de 30 jours.

Si l'on ajoute que dans certains endroits, on fait payer le 12 % à l'alcool aux parfumeurs non entrepositaires, que le régime change selon que l'alcool est acheté à un fournisseur plutôt qu'à un autre, etc.

Depuis la circulaire 241, les non entrepositaires payent deux fois les timbres des pièces de régie : autrefois, ils recevaient l'alcool accompagné d'un congé timbré à 0 fr. 50, maintenant

chaque livraison d'alcool doit obligatoirement être accompagnée d'un acquit de régie timbré à 1,50, cet acquit doit être échangé contre un congé timbré à 0 fr. 50, soit 2 fr. de timbres par livraison.

Désordre, incohérence, mauvaise volonté, gaspillage d'énergie et de temps, dégoût du contribuable pour toute initiative productrice, tel est le bilan de la loi. *P. M.*

***

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION POUR LES MARCHANDISES DE LUXE.

On a vu dans notre dernier Bulletin que les exportateurs d'objets de luxe, désirant ne payer la taxe qu'au taux de 3 % (au lieu de 12 %) lorsque les affaires étaient conclues avec des acheteurs établis à l'étranger en qualité de commerçants, devaient se faire remettre chaque année, par le commerçant acquéreur, un certificat visé par l'autorité consulaire française.

Les grandes associations patronales ayant fait observer au Ministère des Finances que les commerçants étrangers consentiraient difficilement à donner le dit certificat, un arrêté ministériel, en date du 11 septembre 1926, publié au *Journal Officiel* du 12, a édicté la disposition suivante :

« A défaut du certificat revêtu de l'attestation de l'agent consulaire, le vendeur ou le commissionnaire pourra être admis à justifier de la qualité de commerçant de l'acheteur étranger par tous modes de preuves à sa disposition, sous réserve du droit de contrôle de l'Administration. »

Le même arrêté ajoute que, lorsque les opérations d'exportation seront effectuées par l'intermédiaire d'un commissionnaire, le vendeur n'aura à payer que 3 % à condition :

1° Qu'il ait ouvert un compte au commissionnaire ;

2° Qu'il se fasse remettre chaque année par le dit commissionnaire, avant tout achat, un écrit revêtu de sa signature dans lequel celui-ci indique ses nom, prénoms et adresse et certifie qu'il est soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ;

3° Que le commissionnaire s'engage par ce même écrit :

a) A ne faire porter à son compte que des achats effectués pour le compte de commerçants étrangers et s'appliquant à des marchandises faisant l'objet du commerce de ces derniers ;

b) A acquitter le complément d'impôts dans le cas où, faute de justifications suffisantes, il viendrait à être exigible.

En ce qui concerne la classification des marchandises de luxe, les limites de prix fixées par le décret du 19 janvier 1926 sont devenues manifestement trop faibles par suite de la hausse générale ; l'Association Nationale d'Expansion Economique nous informe que l'administration se montre disposée à appuyer une révision rapide du décret susvisé.

Nous signalons qu'un décret et un arrêté relatifs aux affaires d'exportation ont été publiés au *Journal Officiel* du 26 août, c'est-à-dire postérieurement à la publication de notre précédent bulletin, mais ils n'apportent aucun changement à ce que nous avions dit. (A. I. C. A.)

***

DÉDIÉ A NOS GOUVERNANTS.

CE QUE DISENT LES PETITS PARFUMEURS

« La nouvelle taxe sur la parfumerie amène des perturbations et des complications énormes dans la vente des parfums et cause de grands dommages, surtout au petit fabricant.

« Nous allons nous voir dans l'obligation de cesser notre industrie car, avec les nouveaux frais de vignettage de main-d'œuvre que cela occasionne, nous ne pouvons plus nous y retrouver.

« D'ailleurs, depuis deux mois et demi, nous sommes arrêtés faute de vignettes : puis la distillerie nous a réclamé (n'étant pas exercés), 18 % de taxe au départ sur le prix de l'alcool et comme le bureau de régie de St-B., qui nous régit, nous impose en plus le vignettage normal, nous payons un taux prohibitif.

« Dans ces circonstances, nous sommes obligés de cesser d'exploiter notre petite affaire et nous ne savons plus comment nous tirer de ce pas... »

Ce que nous écrit notre correspondant doit être pensé par de nombreux autres parfumeurs, évidemment de peu d'importance, mais ceux-ci ne sont-ils pas aussi intéressants que les autres, et l'Etat français, si attentif aux intérêts du prolétaire, ce dont on ne peut que le féliciter, ne pourrait-il pas penser qu'il existe une classe de petits industriels, au-dessus de l'artisan, et qui n'est pas moins intéressante.

La Guerre des Barbiers et des Brahmanes

L'honorable corporation des barbiers de Mysore, capitale de l'Etat du même nom aux Indes, a déclaré la guerre aux prêtres de la ville. Voici la genèse de cet étrange conflit.

Aux environs de Mysore, sur les collines de Charmundi, s'élève un temple de la cité où les barbiers se rendent en pèlerinage par corporation et remettent, à cette occasion, leur tribut annuel aux brahmanes.

Or, cette année, les brahmanes trouvèrent ridiculeusement insuffisant le tribut de la corporation des barbiers. Ceux-ci eurent beau arguer pour leur défense que les affaires marchaient mal et que les pourboires des clients étaient maigres, ils furent expulsés du temple, ce qui, pour une corporation hindoue, constitue la plus sanglante des offenses.

Les barbiers de Mysore résolurent de se venger et décrétèrent qu'aucun d'entre eux n'accepterait de raser un brahmane, tant que ceux-ci n'auraient pas présenté des excuses solennelles à ceux qu'ils avaient insultés.

Les barbiers, depuis deux mois, ont tenu parole et la perplexité des Brahmanes croît en raison directe de leur barbe. En effet, la religion védique leur enjoint, sous peine de damnation, de se faire raser à chaque pleine lune et à chaque premier quartier. D'autre part, cette religion, basée sur le système des castes, interdit aux prêtres d'accomplir des œuvres serviles, comme par exemple de se raser eux-mêmes.

Les brahmanes de Mysore sont dans l'angoisse. Il leur faut se faire raser et capituler, ou se résigner à être damnés, ce qui, pour des prêtres hindous, constitue une extrémité fâcheuse.

PETITGRAINS ITALIENS

M. Anita Albricci vient de donner une étude intéressante sur les essences de petitgrain dans la revue *Citrus*, organe officiel de la *Cameria Agrumaria de Messine*. Nous en retirons les renseignements suivants que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs.



Distilloir de la Coopérative des Producteurs de fleurs d'oranger, à Vallauris.

L'essence de petitgrain du commerce est obtenue par distillation à la vapeur des feuilles et des jeunes rameaux de l'oranger amer. Le centre le plus important de la production est, en premier lieu, le Paraguay, et accessoirement le sud de la France (1).

Depuis quelques années on a mis sur le marché une essence de petitgrain du citronnier obtenu de la même façon, par distillation des feuilles de cet arbre, au moment de la taille.

(1) La qualité française jouit d'une grande renommée que sa qualité motive amplement ; le petitgrain français vaut en ce moment 1.100 francs le kilog, alors que l'essence exotique coûte environ 150 francs ; c'est dire la différence que font les consommateurs. Le produit français est ce que l'on appelait autrefois le « néroli petitgrain » ; c'est, en quelque sorte, un néroli de second choix.

La Station Royale expérimentale de Reggio de Calabre voulant établir d'une façon définitive les caractères des essences de petitgrain de Calabre, a préparé des essences obtenues des rameaux de bergamote et de mandarinier et voici les résultats de ses examens :

Petitgrain de Bergamote.

La petite quantité qui est fabriquée chaque année en Calabre est généralement mêlée à la fabrication obtenue de l'oranger amer : voici les caractéristiques de cette essence à l'état de pureté selon Gulli (in Chemist & druggist, 60.995).

Poids spécifique........	0,870 à 873
Rotation optique	+25 à +26
Ethers %.............	32 à 34

Une étude plus récente de Giuffré (*In Revista Italiana Essenze* e *profumi*, mars 1924), a donné les résultats qui sont résumés dans le tableau suivant, parallèlement à ceux que vient d'obtenir la Station expérimentale de Reggio. Le rendement obtenu par cette dernière était de 3,4 pour mille kilos de feuilles, l'essence était claire et d'odeur agréable.

Petitgrain Bergamotier.

La comparaison entre les deux échantillons ne révèle que des différences insignifiantes, sauf cependant en ce qui concerne la quantité d'éther et la quantité de composés oxygénés totale (*tableau ci-dessous*).

Les conditions de la cueillette (époque, température, etc.), peuvent agir pour modifier ces proportions.

Petitgrain Citronnier.

Le *Bulletin de Roure Bertrand* (série 1, n° 10), a donné quelques indications sur cette essence. Une autre étude dans le *Bulletin* 2 de la troisième série a donné les caractères d'une essence obtenue par une nouvelle dis-

Petitgrain Bergamotier	Calabre 1923 Giuffré	Calabre 1925 R. Stat. Exp.
Poids spécifique à 15°	0,8915	0,8991
Rotation optique	—2,30°	—5°
Indice de saponification	166,70	199,73
Indice après acétylation	—	213,69
Acide exprimé en acide acétique %	0,09	0,12
Ethers calculés en acétate de linalol	58 39	69 90
Alcools libres calculés en linalol..................	—	3,80
Aldéhydes calculées en citral.....................	2,21	2,10
Composés oxygénés totaux........................	—	75 80
Résidu fixe au B. M. %	1,70	4,18
Indice de saponification du résidu	296,10	170,89
Solubilité dans l'alcool 70°	1/2 vol.	1 dans 3 vol.

Petitgrain Citronnier	Français		Sicilien 1925			Calabrais
Constantes	1904	1910	1	2	3	1925
Poids spécifique 15°	0.8824	0.8806	0.8868	0.889	0.8892	0.8749
Rotation optique	+21.8	+30.44	+24.15	+21	+22.30	+23.31
Indice de saponification	30.01	43.8	51.7	—	—	28.87
Indice après acétylation	70.56	130.6	—	—	—	130.10
Aldéhydes (calculées en citral)	24.	—	13.27	18.	21	26.90
Ethers (calculés en linalol)	10.5	15.33	18.10	—	—	10.12
Résidu fixe au B. M. %	—	—	—	—	—	7.53
Solubilité dans l'alcool	—	1/1 85°	1/19 80°	—	—	1/8 85°

tillation, mais fait omission de la teneur en aldéhyde.

Récemment Liotta, à trois époques différentes, a distillé les feuilles de citronnier de Sicile (*In Rivista Italiane essenze* e *Profumi* 1925, n°s 9 et 11). Au printemps passé, la Station Royale expérimentale de Reggio a, à son tour, distillé des feuilles avec un rendement de 1,43 pour mille. L'essence est jaune paille et l'odeur est caractéristique de citron. Le tableau suivant donne les résultats comparés des diverses expériences que nous venons de citer. L'essence Calabraise est plus légère que les autres, les autres constantes sont normales, mais la teneur en citral est plus élevée.

Petitgrain Mandarinier.

Sur le petitgrain mandarinier il a été écrit peu de choses.

Le *Bulletin Roure Bertrand* (N° 1, série 3), a donné les constantes suivantes:

Poids spécifique	1,0643
Rotation optique	+2,20
Indice de saponification	265
Solubilité 1/1 volume d'alcool 90°.	

L'essence préparée par la Station expérimentale en 1925 donne :

Poids spécifique	0,9775
Rotation optique	+12°
Indice de saponification	179,20
Méthylanthranylate de méthyle	58,95

L'essence calabraise est d'un poids spécifique moindre, d'une rotation optique plus élevée.

E. J. Parry (in Chemitry of essential oil artif. perfumes), donne de son côté les indications que voici :

Poids spécifique	0,999 à 1,074
Rotation optique	+3 à +8
Indice de saponification	150 à 159
Méthylanthranylate de méthyle	65 %

En 1911, M. le Dr Parrozani, dans une notice intitulée « Sull' ufficio fisiologico dell'etere metil-antranilico nel mandarino » (*Annali R. Stazione Agrumicoltura* e *Frutticoltura di Acireale*, vol. 1), observait les variations de la teneur en éther au cours de la floraison, puis de la maturation du fruit : le pourcentage variant de 76 % en juin, pour arriver à 50 % en septembre et 28 % en décembre. Il convient donc de faire ces réserves, quant à la période de distillation, pour ce qui concerne la teneur en éther.

Petitgrain d'Oranger amer.
Petitgrain Bigaradier.

Le tableau qui suit résume les indications de E. J. Parry sur le petitgrain d'Amérique et de France. Le petitgrain de Sicile a été analysé par Liotta (*R. I. E. et P.*, déc. 1925). L'essence calabraise a été obtenue à la station expérimentale de Reggio avec un rendement de 2,04 pour mille.

Ces observations sont extrêmement intéressantes, et si elles démontrent que les qualités Calabraises peuvent parfaitement trouver un débouché intéressant dans le commerce, elles démontrent aussi que l'activité, tant industrielle que scientifique et commerciale de nos voisins se manifeste sans arrêt. Nous nous plaisons à reconnaître que, parmi les revues scientifiques de parfumerie, les revues italiennes se maintiennent aux premiers rangs, aussi sommes-nous très heureux d'entretenir avec elles des relations de cordiale et franche amitié. Nous pensons tous que, commercialement, aussi bien que politiquement, nos deux pays doivent s'efforcer de se comprendre mieux et de s'aimer avec plus de cordialité. Nous savons bien que les querelles existent dans les ménages les plus unis, mais les deux nations latines se doivent une cordialité plus franche, qu'une bonne confraternité commerciale et scientifique doit préparer avant toutes choses.

P. M.

Bigaradier	Amérique	France	Sicile	Calabre
Poids spécifique à 15°	0.885 à 900	0.888 à 897	—	0.8971
Rotation optique	—3 à +11°	—3 à — 8°	—6	—6.12
Indice de saponification	105 à 166	—	—	214.60
Ether (calc. en acétate de l.)	37 à 58	50 à 70	61	75.10
Aldehyde (calc. en citral)	—	—	—	0.49
Résidu fixe	—	—	—	1.99
Solubilité dans l'alcool	1/1 à 2 à 80°	—	1/2 80°	1/1.3 80°

INFORMATIONS

M. Verley part le 27 courant en Amérique, par le paquebot « France », pour présider la première assemblée générale de la Société Albert Verley Inc.. 510 N., Dearlon Str., à Chicago.

Le régime du corps de maître Aldebrandin

C'est dans un manuscrit français du XIII[e] siècle que nous avons relevé les curieuses lettrines ci-jointes qui représentent des péripéties bien connues de nos amis des montagnes. C'est la cueillette des plantes aromatiques ou des fruits, la récolte des céréales et la dégustation du vin, toutes choses essentielles à la santé du corps.







Aldebrandin, né à Sienne, appelé à la cour de Provence par la comtesse Béatrice de Savoie, belle-mère de saint Louis, roi de France, à l'occasion d'un voyage entrepris pour aller voir ses filles : la reine de France, la reine d'Angleterre, la reine d'Allemagne, la comtesse d'Anjou, la princesse demanda à son médecin ce traité. C'est un ensemble de préceptes hygiéniques qui ne dépareraient pas nos traités modernes. Le savant maître y enseigne les moyens de tenir le corps en santé et s'esquiver des maladies .C'est le premier ouvrage en médecine écrit en français. La belle comtesse Béatrix, mère de tant de reines, trouvait dans ce recueil les préceptes utiles pour les soins du corps, de la bouche, des dents, aussi bien que pour le boire et le manger. C'est donc aussi un manuel de beauté et, à ce titre, il ne peut nous laisser indifférents. Certains paragraphes sont d'origine arabe et sont tirés à peu près textuellement d'Avicenne.

Nos lettrines ne donnent qu'une vague idée des miniatures originales qui ornent le manuscrit d'Aldebrandin ; leurs couleurs rouge, jaune pâle, bleue sont admirablement conservées.

MM. Landouzy et G. Repin ont publié à la librairie Champion cet ouvrage qui donne d'importants détails sur les soins de beauté, notamment, et l'emploi des simples pour l'hygiène et la médecine.

LE GARDÉNIA

L'odeur de gardénia est obtenue au moyen des produits de synthèse appelés Benzyl-oxy-amyle et Benzyl-oxy-orthobutyle. L'odeur de gardénia obtenue est, bien entendu, fort approximative avec ces deux corps, elle est beaucoup plus parfaite si l'on ajoute, en quantités suffisantes, linalol, alcool phényléthylique, et, selon les goûts, un peu d'aurantiol ou d'anthranylate de méthyle.

L'odeur de gardénia n'est d'ailleurs pas une odeur base, une de ces odeurs que l'on peut mettre en flacons pour des extraits, à moins, bien entendu, de la faire entrer en proportions convenables dans un mélange à la mode, avec les fonds appréciés et les fixateurs selon le goût du jour.

Mais c'est surtout comme « odeur de tête » que le gardénia peut rendre des services.

On appelle odeur de tête cette odeur légère et fraiche que l'on sent avant toute autre lorsqu'on met le nez sur un flacon d'odeur. L'alcool a souvent des relents désagréables qui s'accumulent dans la partie vide du flacon et qui sont perçues les premières, en donnant une mauvaise impression. Il faut combattre ces odeurs par un parfum léger, subtil, indéfini, qui se superpose à l'odeur de l'alcool et le masque en l'améliorant. On emploie surtout pour cet usage les essences de bergamote, de portugal, voir de mandarine et de bigarade et des sauces dans lesquelles entrent toutes ces essences plus ou moins modifiées par un peu d'essence de petit grain ou de néroli. On emploie assez peu les éthers de fruits tels que les compositions à base de valéridol, acétydol, butyridol, acétate d'amyle, butyrate d'amyle ou d'éthyle, etc., dont l'odeur est cependant agréable et fraîche, surtout lorsqu'elle est en toute petite quantité et mélangée avec les huiles essentielles terpéniques d'aurantiacées.

Le gardénia l'est cependant ou devrait l'être, car son odeur est douce, fruitée autant que fleurie et s'accommode parfaitement du voisinage d'essences telles que la mandarine ou le cédrat. Le Benzyl-oxyorthobutyle est le plus volatil des deux et le plus utilisé : il améliore très nettement les alcools un peu empyreumatiques que l'on trouve, malheureusement, assez fréquemment dans le commerce maintenant.

La bergamote et la mandarine sont devenues des essences coûteuses et qu'il convient de ménager, c'est pourquoi les parfumeurs feront bon accueil à ces deux produits, classiques depuis longtemps mais qui, malgré leur ténacité, même dans les savons en présence des alcalis, n'ont pas encore conquis la faveur des consommateurs.

LES PARFUMS D'ARABIE

Les Arabes furent de tout temps de grands amateurs de parfums et les poètes et écrivains du XVIII[e] siècle semblaient croire que l'Arabie était un pays enchanté où l'air lui-même était embaumé. C'est du moins ce que nous rappelle *l'Histoire Générale* de M. de Voltaire ; il dit en effet au chapitre Arabie : « Quand on avance de quelques milles dans les terres, on trouve le pays le plus agréable de la Terre. L'air est parfumé, dans un été conti nuel, de l'odeur des plantes aromatiques que la nature y fait croître sans culture. »

Mais M. de Voltaire jugeait l'Arabie, qu'il n'avait jamais visitée, d'après les racontars plus ou moins fabuleux de voyageurs, qui, peut-être, n'avaient pas même dépassé les collines du sud de la France ou les montagnes de la Corse où l'on éprouve vraiment cette sensation d'une nature réellement parfumée jusqu'au moindre brin d'herbe.

En réalité, les parfums d'Arabie qui figuraient dans les cadeaux somptueux que l'on offrait aux grands de la terre et que les ambassadeurs d'Haroun al Raschid apportèrent à l'empereur Charlemagne étaient surtout des *Baumes* ou résines.

Le *Baume de la Mecque* qui était connu en Arabie avant d'être transplanté en Judée, l'*Encens* et la *Myrrhe* figurent ainsi parmi les présents apportés à Jésus par les Rois Mages.

Il ne paraît pas que d'autres parfums aient été préparés en Arabie dans l'antiquité quoiqu'il soit certain qu'on y importait déjà le benjoin, le mastic, l'ambre gris et le labdanum.

Ce dernier pourrait être considéré comme un parfum d'Arabie puisque Hérodote le dit expressément « le *ledanon* que secrète le cyste se ramasse dans la barbe des boucs et des chèvres qui ont brouté les feuilles et les fleurs de leurs rameaux et ce *ledanon* entre dans la composition de plusieurs parfums et c'est principalement avec lui que se parfument les Arabes. » (1).

La myrrhe existe encore dans l'Yemen et à Hadramaouth : Myrrha est d'ailleurs un personnage de la fable. C'est, dit la légende, la fille d'une statue qui fut transformée en arbre et dont les larmes se sont (comme l'ambre jaune) solidifiées.

Le *mastic* est aussi une gomme extraite du *Pistacia lentiscus* et dont l'emploi s'est généralisé dans le proche Orient au point d'être la base de la boisson générique des nations des rives Est de la Méditerranée.

Tous ces baumes, toutes ces résines, sont largement utilisés par la parfumerie française. C'est donc à sa parenté avec la parfumerie d'Arabie que la production européenne doit une grande partie de ses qualités.

On conçoit en effet, aisément, que les parfums alcooliques qui contiennent une assez grande quantité de ces résines ne peuvent pas perdre leur odeur aussi rapidement que les autres. On dit qu'ils sont mieux « fixés » que les autres. Les résines aromatiques les transforment en des sortes de vernis très légers qui se fixent sur les fibres des tissus des vêtements et abritent de l'évaporation pendant des journées et même des semaines les parfums qui leur sont mélangés.

On emploie de moins en moins les baumes et résines sous leur aspect brut. En effet, sous cette forme, ils contiennent encore des fragments du bois qui leur a donné naissance, du sable, s'ils ont été recueillis à terre, des impuretés de toute nature provenant du peu de soin apporté à leur récolte.

On les purifie par une extraction au moyen de divers dissolvants qui peuvent être selon les cas, l'alcool, la benzine de houille, l'éther de pétrole, l'acétone, etc...

On les filtre, puis on les concentre dans le vide et ils sont livrés sous forme d'extraits transparents de l'épaisseur d'un sirop ou d'un caramel très épais, que l'on appelle résinodors, résinoïdes, etc.

Il est dès lors facile de les utiliser ; on en forme des teintures alcooliques à une dose qui varie de 5 à 25 %. Nous estimons que la teinture la plus pratique est la teinture au dixième ou au centième car le système décimal est celui qui donne le plus d'aisance à la formulation.

Les extraits de résines ou résinodors de myrrhe, de mastic ou lenstique, de labdanum, sont les trois principaux parfums d'Arabie aujourd'hui comme il y a mille ans, du temps de Charlemagne ou de Robin Wood.

On y ajoute le résinodor de benjoin dont la fabrication peut utiliser une quantité de déchets de bois très imprégnés de résine, mais cependant inexpédiables en Occident à cause de leur gros volume.

Si l'on ajoute à ces produits la civette qui nous vient d'Abyssinie et qui est aussi un fixateur de premier ordre, le bois de cèdre du Liban que Salomon préférait au santal d'Asie, on aura les principales matières premières des parfums orientaux chantés dans les poèmes des Mille et Une Nuits, ceux dont la belle Shéhérazade embaumait les songes de son terrible mari.

Les parfumeurs de nos jours qui veulent obtenir ces notes orientales sont obligés d'employer aussi l'essence de patchouly, celle du vétyver et du bois de Santal de Mysore sans lesquelles il serait impossible d'obtenir la puissance, la ténacité et l'odeur capiteuse cherchée. Les produits pour brûle-parfums, pour cassolettes, pour bâtons, cônes, rubans aromatiques, sont naturellement composés de ces parfums d'Arabie auxquels on joint quelques produits synthétiques modernes tels que le résinodor muscambre, la coumarine, la vanilline, l'héliotropine, la diméthylhydroquinone, la civette synthétique et les variétés de

(1) Ce ledanon est notre labdanum, et l'extrait sec de ciste français est maintenant universellement utilisé pour ses qualités remarquables.

musc et d'ambre de synthèse, les bases phorax, kuprax et diantax dont la ténacité est incomparable et le panaxol qui remplace l'ancien opopanax devenu à peu près introuvable.

Ne pas négliger les trois fleurs les plus appréciées en Orient, la rose, le jasmin et la fleur d'oranger, et les mêmes adjuvants qui plaisent à la femme d'aujourd'hui sans porter atteinte à la réputation millénaire des parfums d'Arabie.

Nos ancêtres étaient fins connaisseurs en matière de parfums, sachons donc respecter la tradition tout en la corrigeant avec tact pour la mettre au goût du jour.

J. Lamy.

Les Insecticides végétaux et minéraux

La question reste à l'ordre du jour et les découvertes sur ce sujet sont nombreuses.

MM. Mc. Dongall et F. Howles préparent un produit par le broyage des racines d'une papillonacée tropicale, le Dalbergia, de la famille des Derris. D'autres anglais préparent un produit à partir du pétrole traité par sulfonation et neutralisation, additionnés ou non d'arséniate de chaux ou de plomb. Gray et E. R. Delong signalent qu'on emploie en Californie surtout du pétrole, mais que ce corps est dangereux pour les plantes dont il provoque la chute des feuilles.

D'autre part, on signale des travaux importants (Frank, A. Hermann, Can, *Chem. Mét.*, 9, 134) sur l'emploi des insecticides colloïdaux tels que l'arséniate de plomb et le soufre ; la gélatine est employée comme stabilisant, selon les théories de l'Ecole de Lyon, sur les colloïdes ; le pouvoir du soufre colloïdal est, comme il fallait s'y attendre, infiniment supérieur à celui du soufre broyé et procure des économies de matières fort importantes.

Le même auteur décrit aussi des produits à base de Derris eliptica, employés de longue date, parait-il, à Java, Bornéo, aux Iles Philippines, etc.

La nicotine est trop connue en France pour qu'on tienne compte des nouvelles indications sur ce sujet : on propose cependant maintenant un mélange de sulfate de nicotine et de pyridine.

M. Dickens signale l'emploi d'un sélénosulfure ou d'un tellorosulfure de baryum, c'est par surcroit un dépilatoire et un fongicide, capable de conserver les bois, par injection.

Les Strickler Chemisches Laboratorium conseillent l'emploi d'acétate d'amyle, ou d'un mélange contenant de l'acétate d'amyle, des graisses, cires, huiles paraffines, vaselines, résines, savons, alcool, ou bien encore du charbon de bois, de la pierre ponce, de la terre d'infusoire, etc.

Cette dernière application montre qu'un grand nombre de parfums industriels n'ont pas encore les applications qu'ils méritent et qu'il serait bon de les étudier davantage, notamment en ce qui concerne leurs applications à la lutte contre les parasites.

LES LOTIONS SANS ALCOOL

La hausse de l'alcool et les taxes qui chargent les parfums donnent un attrait nouveau aux eaux distillées.

Les eaux distillées de géranium n'existent plus, tant à cause des frais de transport qu'à cause des dispositifs de redistillation des petites eaux qui se généralisent : on pouvait en faire d'excellentes lotions à la rose, sans alcool.

Les eaux de lavande n'ont jamais été dans le commerce ; nous avons trouvé un débouché intéressant pour les eaux de sauge sclarée chez les fabricants d'eau de cologne, mais ces diverses eaux distillées n'ont que des applications fragmentaires : il faut au parfumeur des eaux de violette, de jasmin, de muguet, de lilas et même des eaux de bouquets à la mode.

Depuis de nombreuses années, les méthodes simplifiées adoptées par la parfumerie ont fait négliger complètement cette sorte de produits dont l'écoulement peut cependant être avantageux désormais.

Les lotions et les eaux de toilette, non employées pour la friction proprement dite (qui doit être rubéfiante, donc alcoolique au moins en partie) peuvent parfaitement ne contenir que des traces d'alcool, ou même pas d'alcool du tout. On obtient un parfum extrêmement agréable en distillant par exemple une essence de fleurs avec de l'eau dans certaines conditions : une partie de l'essence surnage que l'on emploie pour d'autres usages, le reste est en dissolution et donne à l'eau un arome puissant et exquis.

Le seul inconvénient de ces eaux distillées est leur aspect un peu trouble qui tient à leur haute teneur en essence. On y remédie par différents tours de main, et nous avons personnellement réussi à préparer, à tous les parfums, des eaux distillées, sans alcool, d'une odeur puissante, parfaitement limpides, d'une conservation parfaite et qui peuvent être colorées par addition de quelques gouttes d'un colorant liquide approprié.

Il est donc facile désormais, pour un prix minime, d'obtenir des eaux de cologne, des eaux de toilette de toutes sortes, à toutes les odeurs connues, les plus fines et les plus parfaites, sans aucune trace d'alcool : ces lotions peuvent être rendues mousseuses et peuvent donner par conséquent des lotions de salon à un prix très bas et très avantageux.

Nous restons à la disposition des intéressés pour leur fournir des renseignements sur ces produits et pour les mettre à même de préparer en outre, des parfums alcooliques ne contenant que cinq, dix ou vingt pour cent d'alcool par exemple. Ces lotions, aussi odorantes que la plupart des produits du commerce actuel, sont du plus haut intérêt, non seulement pour certains débouchés d'exportation, mais aussi pour la consommation française qui commence à reculer devant les prix excessifs que nous impose une fiscalité outrancière.

R.-M. Gattefossé.

TRANSPORTS

PAIEMENT DES SOMMES DUES AU CHEMIN DE FER PAR FICHE DE CONTROLE.

Jusqu'à présent les gares acceptaient en paiement des frais de transports dus par les expéditeurs ou les destinataires :

A. Des virements sur la Banque de France ;

B. Des chèques barrés tirés sur les Banques et Etablissements de crédit agréés par la Compagnie.

Dans un but d'intérêt général et pour réduire encore les règlements en espèces, tout en facilitant le public, la Compagnie P.-L.-M. va mettre en vigueur à *titre d'essai*, le 1er octobre courant, un système de paiement à l'avance s'appliquant aux frais de transport de toute nature, qui consiste en la création d'un carnet de *fiches de contrôle* d'une valeur de 5.000, 10.000 ou 20.000 francs, comprenant un certain nombre de fiches qu'elle remettra en échange d'espèces ou d'un chèque de la même valeur ; ces fiches seront utilisées par le titulaire jusqu'à concurrence de la valeur du carnet pour acquitter aux guichets des gares les frais de transport de toute nature (G. V., P. V., colis postaux, billets de place, bagages, etc.).

Ces carnets de fiches, valables pendant un an, seront vendus sur leur demande aux clients connus par les caisses centrales et par un certain nombre de gares (1).

Pour effectuer un paiement quelconque, il suffira au titulaire d'un carnet de fiches d'établir une fiche pour la somme due et de la remettre avec le carnet à la gare où devra avoir lieu ce paiement.

Cette gare déduira sur le talon de la fiche utilisée le montant de cette fiche, de façon à obtenir, par différence, le *crédit* restant disponible. Après épuisement d'un carnet, le titulaire le rendra à l'organisme qui l'aura délivré (gare ou caisse centrale).

Lorsque le crédit total n'aura pas été épuisé à la fin de la période de validité, le titulaire aura le droit, à la condition d'en faire la demande dans un délai de 3 mois après l'expiration de ladite période, au remboursement de la différence entre le dit crédit et le montant des fiches utilisées, que les fiches comprises dans le carnet aient été employées en totalité ou seulement en partie.

En outre, tout titulaire d'un carnet de fiches de contrôle bénéficiera d'une remise calculée de 5 jours en 5 jours, à raison de 0 fr. 50 pour mille, sur le montant des sommes restant disponibles au soir du 5e jour ; cette remise sera payée soit lors de la restitution du carnet, après épuisement du crédit, soit, le cas échéant, lorsque le carnet sera présenté à l'appui de la demande de remboursement visée à l'alinéa précédent.

Enfin, la fiche de contrôle sera exonérée du droit de timbre de chèque, de sorte que les titulaires des carnets réaliseront une économie de 0 fr. 20 pour chaque fiche utilisée.

Les usagers pourront donc eux-mêmes peser suivant leurs rapports avec le chemin de fer les facilités qui leur sont offertes et en user à leur gré. Ils n'auront plus à se munir à l'avance de sommes parfois importantes ; il leur suffira d'avoir en poche un carnet de fiches de contrôle pour effectuer les paiements qu'ils pourraient avoir à faire dans les gares ; c'est ainsi que, notamment, pourront être réglés, en outre des frais dus pour le transport des marchandises à grande ou à petite vitesse, les transports de voyageurs en groupe (sociétés, pèlerinages, etc...). Les personnes voyageant fréquemment (voyageurs de commerce, chefs d'établissement ou de maison, gens d'affaires, touristes, etc.), auront également avantage à employer ce mode de paiement.

(1) Les gares de la région lyonnaise qui, en dehors de la eaisse centrale à Lyon, délivreront des earnets de fiches de contrôle sont : Belleville, Bourgoin, La Tour-du-Pin, Lyon-Brotteaux, Lyon-Guillotière, Lyon-Perrache 1, Lyon- Vaise, Mâcon, Tarare, Vienne, Villefranche-sur-Saône, Saint-Etienne-Châteauereux, Saint-Chamond, Roanne, Annonay, Valence, Montélimar, Grenoble, Romans, Voiron, Bourg, Chambéry et Oyonnax.

MODE DE TRANSPORT LE PLUS ÉCONOMIQUE A UTILISER POUR ENVOIS DE COLIS ISOLÉS DONT LE POIDS NE DÉPASSE PAS 20 KILOS.

La création de colis postaux de 15 à 20 kilos nous avait amenés, au moment de la mise en vigueur de la nouvelle convention postale, à rechercher et indiquer jusqu'à quelle distance il serait désormais plus économique d'utiliser selon la coupure de poids, le colis postal ou la grande vitesse.

La convention postale les ayant placés et soumis aux mêmes règles que les autres transports, ils suivent le sort de ces derniers et les majorations de taxe leur sont applicables au même titre, ce cas s'est présenté en mai et vient d'être renouvelé en août écoulé.

On pourrait croire que le relèvement de la majoration étant égal pour tous les transports de marchandises, rien n'est changé aux tableaux de comparaison que nous avons donnés précédemment, mais il n'en est pas ainsi parce que :

1o Les frais accessoires et l'impôt qui frappent les transports G. V. et P. V. ont été également modifiés.

2o Le droit de timbre des colis postaux a été relevé suivant la coupure de poids, et qu'il y a lieu de tenir compte de ces éléments.

L'ensemble de ces frais accessoires ayant encore une fois déplacé les distances kilométriques nous donnons ci-après un tableau rectificatif de ces distances.

REVISION DES TARIFS DE BASE.

Après avoir adopté un relèvement des tarifs qui, ajouté à l'impôt sur les transports édicté par la loi du 2 août dernier ressort à 28 % sur les marchandises, le Conseil Supérieur des chemins de fer a, dans sa séance du 11 août,

Colis de 0 à 5 kilos.......	Meilleur marché comme postal sur toute distance.
— 3 à 5 —	Meilleur marché en G. V. jusqu'à 303 kilomètres.
	— — Denrées — 321 —
— 5 à 10 —	— — G. V. — 301 —
	— — Denrées — 319 —
— 10 à 15 — .... 1re zone.	— — en G. V. — 211 —
	— — Denrées — 226 —
— 10 à 15 — .... 2e zone.	— — G. V. — 236 —
	— — Denrées — 250 —
— 10 à 15 — .... 3e zone.	— — G. V. — 257 —
	— — Denrées — 273 —
— 15 à 20 — .... 1re zone.	— — G. V. — 292 —
	— — Denrées — 310 —
— 15 à 20 — .... 2e zone.	— — G. V. — 311 —
	— — Denrées — 333 —
— 15 à 20 — .... 3e zone.	— — G. V. — 332 —
	— — Denrées — 352 —

Ne sont pas compris dans ce tableau les colis agricoles limités à certains produits, ni les colis transportés aux conditions du tarif G. V. 110 (bagages non accompagnés) qui sont taxés à des barèmes spéciaux.

renouvelé enfin un vœu, déjà émis précédemment, tendant à ce que soit activement poursuivie la révision des tarifs de base, ou, en d'autres termes, la révision de la classification des marchandises qui se trouveraient supporter des taxes prohibitives et mettant en danger certaines branches de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture.

Le moment semble donc des plus opportuns pour les usagers de demander l'introduction et la classification des nouveaux produits ainsi que le décalage des marchandises qui, en raison de leur nature et de leur valeur, seraient susceptibles d'être classées dans un barème donnant des prix de base moins élevés que ceux qui leur sont appliqués actuellement.

L'Association Industrielle, Commerciale et Agricole, se propose de réunir toutes les propositions de changement de tarifs qui lui parviendront et, après examen, présenter celles qui lui sembleront avoir le plus de chance d'être retenues.

RAPATRIEMENT DU PRIX DES MARCHANDISES EXPÉDIÉES PAR COLIS POSTAUX

Sous cette rubrique nous avons indiqué que, pour assurer l'application de l'arrêté ministériel du 14 octobre 1925 visant le rapatriement du prix des marchandises exportées à l'étranger par colis postaux, la douane exigeait qu'ils soient accompagnés de déclaration modèle C distincte de celle que le chemin de fer met gratuitement à la disposition du public.

Jusqu'à présent, certains bureaux de douane ne se sont pas montrés trop rigoureux quant à la production de cette pièce, mais on peut prévoir un changement à la frontière ou aux ports d'embarquement pour manque de cette déclaration ; les exportateurs feront bien de la joindre à leurs envois.

Cette pièce ne se trouve pas à Lyon, mais on peut se la procurer en s'adressant à la librairie P. Oudin, à Poitiers.

(A. I. C. A.)

Informations

DISTINCTION.

M. Georges Couderc, viticulteur à Aubenas et notre collaborateur, a été élu membre de l'Académie nationale d'Agriculture. Tous nos compliments au nouvel académicien.

LE RÉGIME APPLICABLE AUX PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE TOILETTE AU REGARD DE LA TAXE A L'EXPORTATION.

En réponse à une demande posée à M. le Ministre des Finances, M. Grinda, député, vient de recevoir la réponse suivante, qui peut d'ailleurs s'appliquer à tous les produits et résume en quelques lignes la question des taxes à l'exportation.

En vertu des dispositions de l'article unique de la loi du 12 août 1926, qui a remplacé l'article 12 de la loi du 3 août 1926, les produits de parfumerie et de toilette exportés sont passibles de la taxe sur le chiffre d'affaires aux taux de : *a*) 1,30 % pour les produits non classés comme étant de luxe par le décret du 19 janvier 1926 ; *b*) 3 ou 12 % pour les produits classés comme étant de luxe par le dit décret suivant qu'ils sont vendus à des acheteurs établis à l'étranger en qualité de commerçants ou à de simples particuliers.

ANNUAIRE DE L'ISTRIE OCCIDENTALE.

Sous les auspices de l'Académie « Science et Art ».

Directeur : Ravasini Georges-Joseph ; collaborateurs : Crespi Hossu-Mimi, Labinaz Maria, Mari Carmen, Mariani Lidia, Mayer Mara-Sofia, Ravasini Georges-Joseph, Ricci Miltiades, Zandegiacomo-Tommasini Pedra.

Sommaire : 1. Détermination du Concept « Istrie Occidentale » ; 2. Exploration de l'Istrie Occidentale ; 3. Dénomination de l'Istrie Occidentale ; 4. Détermination de l'Objet « Istrie Occidentale » ; 5. Description synthétique ; 6. Description anautocatalytique ; 7. Description autocatalytique ; 8. Capodistria ; 9. Pirano ; 10. Buje ; 11. Parenzo ; 12. Pisino ; 13. Rovigno ; 14. Dignane ; 15. Pola. — Edition de propagande, 20 francs ; édition de grand luxe, 40 francs.

Administration : Académie : Buje (Istrie), Palais Ravasini des Seigneurs de Bommarchese.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Belleeordière, Lyon.

N° 11 NOVEMBRE 1926

la Parfumerie moderne

Les plantes à odeur de la Nouvelle-Calédonie

Le climat néo-calédonien, sub-xérophile dans son ensemble, prend une allure xérophile dans la région sud, des produits d'usure de la chlorophylle (Mesnard) ; comme un air sec rend les végétaux plus aptes aux fonctions chlo- qu'en Australie, pays voisin et assez semblable, les fleurs sont, en général, dépourvues d'odeur.



VILLAGE CACHÉ SOUS LES COCOTIERS. — Au premier plan, à gauche, un *Taro* (*Colocasia esculenta*).

sur certains points de la côte occidentale et partout où affleurent les roches serpentineuses.

Les matières odorantes qui donnent aux fleurs leur odeur et aux feuilles leur arome ont été considérées comme rophylliennes (Charabot), on peut donc s'attendre à rencontrer en Nouvelle-Calédonie beaucoup de plantes à fleurs odorantes ou renfermant dans leurs tissus des essences ou des produits résineux mais il ne faut pas oublier

Bien que l'odeur soit une des particularités qui disparaissent le plus rapidement en herbier, rares sont les collecteurs qui ont pris soin de l'indiquer dans leurs notes, aussi faut-il être particulièrement reconnaissant à I. Pan-

cher, ancien jardinier au Muséum, qui explora la Nouvelle-Calédonie de 1857 à 1867 comme botaniste du Gouvernement, puis de 1874 à 1877 comme collecteur du grand horticulteur belge Linden, et à R. H. Compton, actuellement professeur de botanique à Capetown, qui herborisa en Nouvelle-Calédonie et à l'île des Pins en 1914, qui ont toujours mentionné avec soin l'odeur des fleurs, des fruits ou du bois.

L'énumération qui suit est donc forcément incomplète, mais elle peut donner une idée de la richesse de la Nouvelle-Calédonie en plantes odorantes; il ne faut cependant y voir qu'un document et non une suggestion industrielle ou commerciale car beaucoup de végétaux qui possèdent un parfum délicat sont inexploitables ou ne portent que des fleurs petites ou rares.



Plantation de Cocotiers.

DIALYPÉTALES

Bixacées. — Seul le *Xylosma suaveolens* a des fleurs à odeur de miel.

Pittosporacées. — Les *Pittosporum echinatum, paniculatum, Simsonii, suberosum* ont des fleurs blanches et le *P. xanthanthum* des fleurs jaunes rayées de brun plus ou moins odorantes. Les fleurs du *P. Pancheri* sont jaune verdâtre et sans aucune odeur le jour mais très odorantes la nuit.

Guttifères. — Le *Calophyllum Inophyllum*, qui est également répandu sur le littoral de Madagascar, de l'Indo-Chine et des îles de l'Océanie laisse exsuder naturellement de son tronc une oléo-résine à odeur d'Angélique et de Mélilot qui se concrète à l'air.

Le *Garcinia collina* a des fleurs blanches très odorantes.

Malvacées. — Le *Thespesia populnea* est un petit arbre abondant dans toute l'Océanie, qui donne le « *Bois de rose de l'Océanie* », bois noirâtre violacé, facile à travailler, susceptible d'un beau poli et répandant une odeur poivrée spéciale. Cette essence, qu'on ne trouve guère que sur le littoral, tend à disparaître, tellement elle a été exploitée.

Sterculiacées. — Seul le *Melochia odorata*, espèce répandue dans la plupart des pays chauds, possède des fleurs odorantes.

Tiliacées. — Les fleurs du *Solmsia chrysophylla* sont vertes et insignifiantes, mais leur odeur est assez agréable.

Elæocarpacées. — Les *Elæocarpus alaternoides, myrtillus* et *Vieillardii* ont des fleurs très odorantes, celles des *E. nodosus rotundifolius, ovigerus, toninensis* et *rivularis* le sont moins.

Linacées. — L'*Hugonia Penicillanthemum* a des fleurs jaune vif, odorantes et de petits fruits sentant la Pomme.

Malpighiacées. — Le *Ryssopteris taomensis* qui n'est, sans doute, qu'une forme du *R. timorensis*, espèce assez répandue, a des fleurs jaune vif, odorantes.

Rutacées. — Le *Boronella parvifolia* a des feuilles aromatiques mais les fleurs sont inodores. Le *Zanthoxylum Blackburnia* a un bois à odeur de

Réglisse et des fruits à odeur poivrée ; l'*Acronychia lœvis* a des fleurs odorantes ainsi que le *Bauerella australiana* qu'on retrouve aussi en Australie. Le *Micromelum minutum* a des fleurs blanches odorantes et des feuilles parfumées qui lui font donner par les colons le nom de « *Thé de Lifou* » ; il en est de même d'une espèce voisine le *M. coriaceum* qui, elle aussi, n'est pas uniquement néo-calédonienne.

Le *Murraya exotica*, qui est répandu dans toutes les régions chaudes d'Asie et d'Océanie, a aussi des feuilles odorantes quand on les froisse et de petites fleurs blanchâtres à odeur de fleur d'Oranger, mais le *M. flava* a des fleurs jaunes presque sans odeur. Les fleurs de *Melicope platystemon* sont aussi presque inodores, celles du *Phelline erubescens* sont, au contraire, agréablement parfumées.

Les Oranger, Bigaradier, Citronnier et Cédratier ont été introduits et prospèrent.

Simarubacées. — Presque toutes les Simarubacées sont inodores, seules les fleurs du *Soulamea Muelleri* dégagent un léger parfum.

Méliacées. — Bon nombre de *Dysoxylum* ont des fleurs à odeur de Tilleul plus ou moins marquée et certains : les *D. glomeratum, Lessertianum* et *rufescens* donnent un bois à odeur d'ail assez désagréable.

L'*Aglaia eleagnoides* et le *Flindersia Fournieri* ont des fleurs à odeur douce.

Olacacées. — Le *Ximenia elliptica*, qui n'est pas spécial à la Nouvelle-Calédonie, y est pourtant connu sous le nom de « *Prunier canaque* », à cause de l'aspect de son fruit dont la pulpe et l'amande dégagent une forte odeur d'Amande amère.

Ilicacées. — Le *Sphenostemon pachycladum* possède des fleurs à agréable odeur d'Héliotrope.

Célastracées. — Le *Peripterygia marginata* et le *Gymnosporia hybanthifolia* ont des fleurs blanches à légère odeur d'Aubépine.

Rhamnacées. — Les *Ventilago* ont de petites fleurs verdâtres ; celles du *V. neo-caledonica* ont une odeur désagréable, mais celles du *V. pseudo-calyculata* ont une odeur douce.

L'*Alphitonia xerocarpa* a des fleurs blanches à odeur douce, celles de l'*Emmenospermum Pancherianum* sentent le miel.

Sapindacées. — Les fleurs des *Guioa gracilis* et *pectinata* sont légèrement odorantes, et celles des *Cupaniopsis apiocarpa* et *glomeriflora* sentent le miel.

Anacardiacées. — Les *Euroshinus verrucosus, Montagueia haplostemon* et *Semecarpus atra* ont des fleurs jaunâtres à odeur douce.

Légumineuses. — Le *Cassia artensis* a des fleurs à odeur de vanille, mais le *C. Sophera*, qui est sans doute introduit, a une légère odeur vireuse. Il ne faut pas les confondre avec l'*Acacia Farnesiana* ou « *Cassie* » dont les belles fleurs jaune d'or, délicieusement parfumées, sont si recherchées en parfumerie et qu'on cultive pour cela dans le midi



Une Case entourée de Cocotiers. — Remarquer la flèche du toit.

de la France et en Algérie. Les *Acacia simplicifolia* et *spirorbis* ont aussi des fleurs très odorantes ; celles de l'*Albizzia granulosa* ne le sont que légèrement celles de l'*A. obovata* ont, au contraire, une odeur désagréable.

L'*Arthroclianthus Comptonii* a des fleurs blanches à odeur douce ; celles du *Cæsalpinia Nugc*, qui sont jaune vif, en ont une très marquée.

Les racines de l'*Abrus precatorius*, du *Crotalaria verrucosa* et du *Pueraria neo-caledonica* ont une odeur de Réglisse qui a fait donner à la première de ces plantes le nom de « *Fausse Réglisse* ».

Rosacées. — Le *Licania rhamnoides* a des fruits charnus à odeur de Pomme et le *Parinarium neo-caledonicum* des fleurs blanches à odeur douce.

Saxifragacées. — Les *Codia floribunda, montana* et *tinifolia* auraient des fleurs blanches à odeur agréable, suivant Compton, mais, suivant Pancher, celles de la 1re de ces espèces sentiraient l'encre ; beaucoup d'autres espèces de la même famille : *Codia nitida, Pancheria alaternoides, elegans, obovata, rubrivenia, ternata* et *Vieillardi, Weinmannia serrata, Cunonia latifolia* et *pterophylla, Polyosma Comptonii* et *podophylla* ont des fleurs blanches ou roses agréablement parfumées.

Rhizophoracées. — Les fleurs blanches du *Ceriops Candolleana* sont légèrement odorantes.

Eucryphiacées. — Le *Paracryphia suaveolens* a des fleurs insignifiantes à périanthe brunâtre rapidement caduc, mais les étamines jaunes répandent une odeur suave.

Myrtacées. — Le *Bæckea virgata* a des fleurs blanches peu odorantes.

Le *Melaleuca Leucadendron* ou « *Niaouli* », l'arbre le plus caractéristique de Nouvelle-Calédonie, bien qu'il n'y soit pas spécial et qu'on le retrouve depuis l'Australie jusque dans le sud de la Chine et qu'il ait été introduit en Guyane, est certainement la plante à essence la plus importante du pays.

C'est un arbre pouvant atteindre 15 mètres, à tronc noueux couvert d'une écorce formée de nombreuses couches d'une écorce membraneuse très mince (10 au millimètre), ressemblant tout à fait à du papier à cigarette, 4 fois plus légère que le liège, 2 fois plus isolante, et renfermant une essence très antiseptique qui fait qu'on l'a employée en pansements pour les plaies. Les feuilles grisâtres sont disposées perpendiculairement au sol et ne donnent, par suite, pas d'ombre, les jeunes sont velues, argentées et, séchées à l'ombre, donnent un thé excellent. Elles renferment en abondance une huile essentielle connue sous le nom d'huile de Cajeput ou de « Goménol » (de la ville de Gomen en Nouvelle-Calédonie) qui rappelle l'essence d'*Eucalyptus* ; elle est très recherchée comme antiseptique des fosses nasales, antiparasitaire, remplace avantageusement l'acide picrique dans le traitement des brûlures et est employée comme colorant dans la préparation de la vanilline artificielle, oxydation de l'essence de Girofle. On attribue à l'abondance du Niaouli la salubrité de la Nouvelle-Calédonie.

Les fleurs sont groupées en épis blancs, rouges ou verdâtres et n'ont que peu d'odeur, plutôt désagréable.

L'essence de Niaouli aurait une composition très complexe puisqu'elle comprendrait du cinéol (ou eucalyptol), du phellandrène, du pinène droit, du limonène gauche, du terpinol, quelques acides gras, un corps phénolique et des aldéhydes benzoïque et valérique.

La production a été :

1906	1.220 litres
1907	1.913 —
1908	2.205 —
1909 (1er semestre)	1.188 —
1921	7.422 kilos
1922	1.087 —
1923	2.500 —
1924	57.000 —

et le cours d'achat a atteint 30 francs le kilo à Nouméa en octobre 1925, mais n'était plus que de 18 francs en juin 1926.

Les colons distinguent le « *Niaouli de plaine* » et le « *Niaouli de montagne* », mais il semble que celui-ci soit parfois confondu avec une autre Mystacée : le *Callistemon Pancheri* ; ils subdivisent même le premier en « *Niaouli blanc* » et en « *Niaouli rouge* » suivant la teinte du bois qui paraît être plus foncée dans les endroits marécageux.

Les *Tristania Callobuxus* et *glauca* ont de petites fleurs jaunes à odeur d'Aubépine, les *Metrosideros intermedia, Myrtus proxilia, luteo-viridis, ngoyensis, paitensis, Eugenia angustibracteolata, Pancheri* et *stephanophylla* et *Psidium kuakuense*, des fleurs blanches agréablement odorantes ; il en est de même du *Myrtus Vieillardi* qui a les fleurs vertes et du *Syzygium patens* qui les a roses.

Le fruit de l'*Eugenia bullata* est fauve et dégage une forte odeur de Pomme de Reinette : on peut le consommer. Le *Barringtonia neo-caledonica* a de belles fleurs carnées, odorantes.

Samydacées. — Les *Homalium austro-caledonicum* et *neglectum* ont des fleurs blanches agréablement odorantes, mais celles de l'*H. Guillainii* ont un arome peu agréable.

Ombellifères. — Les feuilles de l'*Apium Ammi* ont une légère odeur de Carotte et celles de l'*A. australe* sentent fortement le Céleri.

Araliacées. — Le *Myodocarpus Vieillardii* et le *Polyscias Schlechteri* ont des fleurs à perianthe rougeâtre caduc et à étamines jaunâtres, qui dégagent une odeur agréable, mais le bois des *Tieghemopanax*, spécialement du *T. austro-caledonicus*, et du *Polyscias pinnata* dégage une forte odeur de Trigonelle qui persiste même sur des échantillons séchés depuis longtemps.

GAMOPÉTALES

Rubiacées. — Bon nombre de *Gardenia* ont des fleurs odorantes : à citer *G. Aubryi, cerifera, lucens, Oudiepe, platyxylon* ; les bourgeons et les feuilles laissent en outre exsuder une résine jaune verdâtre.

Le *Guettarda noumeana* a des fleurs jaunes odorantes et le *G. hypolasia* un gros fruit rouge marron pendant au bout d'un long pédoncule grêle, et exhalant une forte odeur de Pomme.

A signaler encore le *Rhopalobrachium fragrans*.

Le *Plectronia odorata* se couvre d'innombrables petites fleurs blanches à odeur suave rappelant le Jasmin et l'Héliotrope. L'*Ixora collina* a des fleurs blanches odorantes ainsi que

celles du *Morinda phillyrœoides*, des *Psychotria suaveolens* et *cardiochlamys*, mais celles du *Morinda Forsteri* sont jaunes.

COMPOSÉES. — Les *Pterocaulon cylindrostachyum* et *sphacœlatum* sont nauséeuses à l'état frais mais agréablement aromatiques quand on les a fait sécher et le *Blumea lacera* répand une odeur musquée.

taines très odorantes comme celles du *D. ramosum*, mais les *D. involucratum* et *verticillatum* en ont qui sentent l'encre.

SAPOTACÉES. — Peu de Sapotacées sont odorantes, à peine peut-on citer le *Mimusops Pancheri* qui a les fleurs blanches et le *Pycnandra Benthami* qui les a rouges.

OLÉACÉES. — Les fleurs des *Jasmi-*

odorantes mais jaunâtres; les feuilles de presque tous les *Alyxia* sentent en outre la coumarine.

Le *Cerbera Manghas*, qui n'est pas spécial à la Nouvelle-Calédonie, a de belles fleurs blanches à œil jaune orangé et très odorantes; le *Cerberiopsis candelabra* (à cause de son port) a les fleurs entièrement blanches et qui sentent le Jasmin.



PAYSAGE TYPIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE. — Les arbres à tronc blanc sont des *Niaouli* (*Melaleuca Leucadendron*), au premier plan, à gauche, d'autres Myrtacées.

L'*Helichrysum neo-caledonicum*, petite Immortelle ligneuse, a reçu dans le pays le nom de « *Santal pouilleux* » à cause de la forte odeur de ses capitules blancs qui n'est pas sans quelque analogie avec celle du Santal.

Le *Wedelia biflora* a des capitules jaunes à odeur de miel; ceux du *Lipochœta lifuana* sont jaunes et dégagent une forte odeur d'Arnica.

EPACRIDACÉES. — Les *Dracophyllum* ont des fleurs blanches ou rosées, cer-

num didymum et *elatum* sont blanches et répandent une très forte odeur de Jasmin; on peut, dit-on, employer les feuilles du *Jasminum Sambac* pour aromatiser le thé.

APOCYNACÉES. — Les *Melodinus celastroides* et *scandens* et les *Rauwolfia semperflorens* et *suaveolens* ont des fleurs blanches agréablement parfumées ainsi que les *Alyxia serpentina* et *suavis*, celles des *A. disphœrocarpa*, *leucogyne* et *microbuxus* sont également

L'*Ochrosia elliptica* a des fleurs à odeur fortement épicée, le fruit de l'*O. miana*, qui atteint la taille d'une noix, de couleur orangée, est aussi très odorant.

Les *Pterochrosia Comptonii* et *neriifolia* ont des fleurs à odeur douce, mais celles de la deuxième espèce sont uniformément blanc rosé, tandis que celles de la première sont blanches à œil jaune.

Les *Alstonia lanceolata* et *Lenor-*

mandii ont des fleurs blanches agréablement parfumées.

Celles du *Tabernœmontana cerifera* sont également blanches et dégagent une forte odeur de Jasmin, celles du *Parsonsia Balansœ* ont un œil jaune à l'entrée de la gorge et une tache rouge sur chaque pétale mais d'une odeur assez faible.

Asclépiadacées. — Bon nombre d'espèces ont des fleurs agréablement parfumées, telles celles du *Tylophora insulincola* qui sont jaune pâle, du *Marsdenia ericoides* qui sont blanc rosé, du *M. assimulata* qui sont vert brunâtre, du *Hoya limoniaca* qui sont jaune citron et du *H. ccledonica* qui sont blanches à centre pourpre.

Logoniacées. — Les *Geniostoma* ont de petites fleurs blanc verdâtre répandant en général une odeur désagréable, celle-ci devient repoussante, d'aucuns disent cadavérique ou excrémentielle, chez le *G. fœtens*, par contre, le *Fagrœa grandis* a de belles fleurs jaune pâle qui sentent la Tubéreuse.

Boraginacées. — Le *Cordia Myxa*, vulgairement « *Gommier* », a des fleurs blanches très odorantes.

Solanacées. — Deux *Tabacs* indigènes, le *Nicotiana fragrans* qui est vivace, a de longues fleurs blanches et le *N. suaveolens*, qui est annuel et a des fleurs petites, légèrement violacées, ont des fleurs à forte odeur suave.

Myoporacées. — Le *Myoporum tenuifolium* est appelé « *faux Santal* » ou « *bois de Citronelle* » à cause de son odeur qui est pourtant plus âcre et plus poivrée que celle du vrai Santal.

Verbénacées. — Les *Oxera* sont des arbrisseaux à fleurs très ornementales, l'*O. neriifolia* qui a de longues fleurs à tube blanc et lobes jaunes, sauf un qui est blanc, dégage en outre une agréable odeur; par contre, le *Premna integrifolia* exhale au soleil une odeur nauséeuse rappelant le chien mouillé.

L'*Avicennia officinalis*, qui croît sur presque tous les rivages des pays tropicaux dans les vases molles baignées par la mer à marée haute, a des fleurs jaune orangé à odeur de miel.

Labiées. — Suivant Charabot, l'*Ocimium Basilicum* cultivé en Nouvelle-Calédonie donnerait une huile différente de l'essence de *Basilic* de France.

APÉTALES

Monimiacées. — Le *Nemuaron Vieillardi* a une écorce très aromatique sentant l'Anis.

Lauracées. — L'écorce des *Cryptocarya* est très aromatique : celle du *C. elliptica* sent l'Absinthe, celle du *C. gracilis*, le Girofle, celle du *C. macrocarpa*, une odeur balsamique spéciale quand elle est fraîche, celle du *C. odorata*, la Cannelle, celle du *C. oreophila* une odeur de Santal et de Musc qui a fait donner à l'arbre, par les colons, le nom de « *Santal musqué* ». Les fruits de *C. gracilis* et *obcordicarpa* sont aussi très aromatiques; enfin les feuilles sont aussi parfumées et on a essayé de distiller les feuilles du *C. odorata* pour en tirer un succédané du Santal.

L'*Endiandra Baillonii* possède une écorce dont l'odeur a valu à l'arbre le nom de « *Bois d'Absinthe* ».

Le *Litsea neo-caledonica* a un bois odorant qui a été parfois vendu comme Santal.

On peut ajouter que les fleurs de beaucoup d'espèces, quoique étant très petites et brunâtres, sont agréablement parfumées.

Hernandiacées. — L'*Hernandia cordigera* possède une fructification curieuse constituée par un fruit sec, gros comme le pouce, enfoncé à demi dans une masse charnue provenant du pédoncule, rose et à odeur de Pomme.

Protéacées. — Les fleurs blanches du *Beauprea multijuga* et du *Garnieria spathulæfolia* sont à peine odorantes; celles, légèrement roses, du *Cenarrhenes paniculata* sentent la marée.

Santalacées. — Le *Santalum austro caledonicum*, qu'on ne trouve qu'en Nouvelle-Calédonie, aux îles Loyalty et aux Nouvelles-Hébrides, a abondé autrefois et bien souvent les équipages des navires santaliens ont commis des crimes pour se procurer cette précieuse denrée constituée par le bois de Santal. Aujourd'hui l'arbre a presque complètement disparu à la suite de cette exploitation inconsidérée.

Les quantités exportées ont été :

1906	183.610 kilos
1907	322.880 —
1908	231.563 —
1909 (1er semestre)	111.374 —
1910	54.891 —
1911	50.662 —
1923 (1)	24.100 —

L'essence de Santal a atteint 475 fr. à Paris, en juillet 1926.

Euphorbiacées. — Le *Glochidion glaucum* a de petites fleurs jaunes, celles du *Balogia lucida* sont blanches, toutes deux odorantes; les fleurs blanches du *Fontainea Pancheri* sont très parfumées.

MONOCOTYLÉDONES

Orchidacées. — La Vanille (*Vanilla planifolia*) a été introduite à la Nouvelle-Calédonie, mais l'exportation est insignifiante : 20 kilos en 1910, 1 kilo en 1911, 18 kilos en 1912 et ne figure plus sur les statistiques de 1923.

Zingibéracées. — Le *Curcuma longa* et le *Zingiber Zerumbeth* sont cultivés en Nouvelle-Calédonie et leurs rhizomes aromatiques sont employées comme épices.

Pandanacées. — Le *Pandanus odoratissimus* à fruits comestibles, très parfumés, est seulement cultivé en Nouvelle-Calédonie.

Graminées. — Le *Vétiver* (*Andropogon muricatus* ou *Vetiveria zizanoides*) a été introduit à Bourail; l'*Andropagon Allionii* ou *A. austro-caledonicum*, rapporté maintenant comme sous-variété à la variété *glober* de l'*A. contortus* est répandu dans toute la Nouvelle-Calédonie; par distillation, il donne une essence de Citronelle plus rougeâtre que la vraie, fournie par l'*A. Nardus* ou *A. Schœnanthus*, qui existe peut-être aussi dans certains points de l'île (Balade? Bourail?).

GYMNOSPERMES

Conifères. — Les 7 espèces de *Dammara* ou *Agathis* spéciales à la grande île et connues sous le nom général de « *Kaori* », donnent des résines ou *dammars* très recherchées dans l'indus-

(1) Y compris les qualités exportées des Nouvelles Hébrides.

trie des vernis. L'huile essentielle obtenue par distillation, le dammarol, est voisin de l'essence de térébenthine. La résine en contiendrait 3,5 %.

Les exportations se sont élevées à :

1906	28.059 kilos
1907	26.750 —
1908	22.210 —
1909 (1er semestre).....	11.188 —
1910	7.474 —
1911	672 —
1912	5.888 —
1923	2.100 —

A. Guillaumin.
Docteur ès Sciences, Sous-Directeur du Laboratoire de Culture du Muséum National d'Histoire naturelle.

JAPON

Le fléchissement du commerce japonais et la baisse de l'argent.

Le yen a continué à monter, aujourd'hui il atteint presque le pair (pair $ 49.5 pour 100 yens. Cours actuel, environ 48 $ pour 100 yens).

Toutefois, un fait nouveau vient gêner considérablement l'économie japonaise.

L'Extrême-Orient est le refuge monétaire du métal blanc qui a considérablement baissé. Or, le Japon fait surtout des opérations en roupies, en $ des Détroits, de Manille et de Shanghaï. Ces monnaies ont subi une régression profonde, puisqu'elles sont toutes basées sur le cours de l'argent.

Nous avons expliqué la cause de cette baisse due à la réforme des Indes qui pourraient jeter sur le marché des masses considérables de métal.

Cet effondrement des cours a appauvri la clientèle asiatique qui trouve les prix japonais plus élevés puisqu'ils sont basés sur le cours d'une monnaie basée sur l'or.

Cette différence est accrue du fait que les négociants chinois, inquiets de la baisse du $ argent achètent du yen qui regagne rapidement le pair par rapport au dollar des Etats-Unis.

Si on veut se rendre compte de l'intensité du freinage du commerce japonais, on n'a qu'à comparer les chiffres du commerce général. Les statistiques de Tokio accusaient pour août 1926 un excédent de yens 18 millions et pour septembre 1926, un excédent d'importations de yens 22 millions. Heureusement pour le Japon, que la récolte de riz a été bonne et que l'exportation de la soie grège peut lui permettre de combler ses pertes.

Il est curieux de constater que les producteurs de matières premières japonaises en relations avec des pays à monnaies d'or ne souffriront pas de la baisse de l'argent. Par contre, une grande partie de l'industrie japonaise dépendant des marchés arbitrés par le métal blanc sera lésée.



Un coin de Forêt. — Remarquer les racines adventives du *Ficus*, au milieu de la photographie, les Epiphytes qui garnissent les branches et le tronc des arbres situés de part et d'autre ; au premier plan, une Araliacée.

La solidarité du monde économique est telle qu'un événement quelconque a de proche en proche des répercussions imprévisibles sur toute la planète.

A. I. C. A,

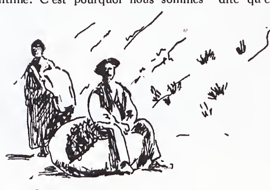
LA LAVANDE EN ITALIE

Nos amis parfumeurs italiens suivent avec intérêt l'œuvre de la *Parfumerie Moderne*, et, se rendant compte de l'influence considérable que cette revue a eu, depuis la guerre, sur l'augmentation des cultures et des distillations de plantes aromatiques françaises souhaitent faire, pour leur Patrie, ce que nous avons fait pour la nôtre.



Dans la vallée Stura. Arrivée des lavandiaires.

Qu'il s'agisse de la *Revista Italiana* ou de *Profumi Italici* l'effort est si louable que nous ne pouvons moins faire que de le signaler. Nous entretenons, d'ailleurs, avec notre Sœur Latine des relations d'étroite amitié et nous souhaitons que ces sentiments se traduisent aussi par une collaboration intime. C'est pourquoi nous sommes tout à fait heureux de signaler ici l'effort qui est fait, de l'autre côté des Alpes, en faveur d'une plus grande et d'une meilleure lavande italienne.



Montagnard de Demonte avec sa charge de fleurs.

Certes la production de l'Italie ne peut avoir l'importance de la production française avant de longues années, mais elle peut prétendre, avec une juste raison, à alimenter ses propres parfumeurs et ses savonniers d'une essence purement italienne et même si cette ambition pouvait être, dans une certaine mesure, préjudiciable à nos intérêts, nous ne pourrions qu'applaudir, quand même, au geste méritoire. Puisse la France, dans ses colonies comme sur son territoire national, accomplir l'œuvre qui la libérera, elle aussi, de trop lourds achats à l'étranger.

L'Italie compte plusieurs organismes actifs créés en faveur de la plantation des plantes aromatiques et médicinale s, tels que l'Association italienne pour les plantes aromatiques et autres utiles : A.I.P.M.A., à Milan ; le Comité National pour les plantes aromatiques et extractives en Italie et colonies, à Rome ; le Comité provincial pour les petites industries et le Consortium agraire coopératif de San-Rémo. Sous l'impulsion de ces Sociétés, l'étude des cultures utiles avance avec plus de rapidité qu'en F rance, c'est certain. Le Ministère de l'Economie nationale ne manque d'ailleurs aucune occasion d'encourager les pionniers et de les récompenser de leurs efforts.

La revue *Profumi Italici* a consacré une longue étude à la lavande et après avoir indiqué les procédés de plantation et de culture, signale les parasites à combattre, notamment la cuscute, que l'on peut détruire avec la solution de sulfate de fer à 10 % après avoir fauché très près ; l'agaric « Amarilla mellea » dcnt le mycélium entoure les racines de la lavande et la Dematophora necatrix dont le feutre étouffe les plants. Pour détruire ces champignons, il faut déterrer les plants attaqués et brûler avec soin tout ce qui peut contenit des spores.

La septoria lavandulea apparaît sur les feuilles sous forme de taches arrondies, claires, pointillées de noir et bordées de lignes purpurines : on la combat par des arrosages de mélange cupro-calcique comme pour le phylloxéra. La Phoma Lavandulea produit des desquamations profondes dans toutes les parties vertes de la plante.

Les docteurs Paoli Rovesti et Ines Cantamessa, dont l'étude est remarquable, revendiquent pour un italien, Jean-Baptiste Della Porta, le mérite d'avoir mis pour la première fois en évidence la valeur thérapeutique de l'essence de lavande.



Distillation rurale au Val Vermegnana.

Dans son ouvrage *De Distillatione.* paru au début du XVI[e] siècle, ce savant a fait un éloge très complet de cette labiée employée depuis la plus haute antiquité et c'est à lui qu'il faudrait rapporter l'invention de l'Eau de Lavande, qui a fait son chemin depuis, mais qu'on semble délaisser malgré sa valeur.

La mode fut à la lavande pendant plusieurs années au point que, l'an



3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à St ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS-
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
NOUS AVONS CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES
LES PLUS VASTES
PLANTATIONS DE LAVANDES
(NE PAS CONFONDRE AVEC DES LAVANDERAIES SAUVAGES SIMPLEMENT LABOURÉES)
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION DE TOUTES ESSENCES INTERESSANT LA BRANCHE
MAISON FONDÉE EN 1795



Carpasio. Altitude 708 m. Le centre le plus ancien de la distillation de la lavande en Italie.

1600, on consommait une compote à base de fleurs de lavande et, en 1621, Gio Mesue di Damasco, indiquait déjà les emplois thérapeutiques de l'essence de lavande.

Une sorte de traité de médecine par les simples, paru en 1792, sans nom d'auteur, sous le titre *Il Botanico*, s'étendait également avec complaisance sur les mérites de la lavande comme vulnéraire, l'esprit de lavande avait une réputation particulière pour la guérison des bègues et des muets. Comme antiparasitaire, elle était aussi connue qu'aujourd'hui et remplaçait avantageusement l'onguent mercuriel.

La distillation en Italie. — C'est à Carpasio, dans les Alpes de Ligurie, que se forma le premier centre de distillation et un groupe de montagnards y fit, depuis cette époque, le commerce de l'essence et des fleurs sèches. Demonte suivit cet exemple et aujourd'hui Entraque, Briga Marittima, le Val Roja et en Ligurie Castelvittorio, Pigna, Valle dell'Aroscia, Valle Argentina, etc., distillent chaque année les fleurs sauvages de leur rayon direct.

Des cours d'herboristerie ont été créés à Cunéo et à Imperia et les résultats ne se sont pas fait attendre, la culture fait suite rapidement ; la récolte des plantes sauvages, des lavanderaie-artificielles existent déjà à Cosio d'Arroscia, Pigna et Demunte, nul doute que la propagande qui est actuellement faite ne les fasse bientôt se multiplier.

Il est maintenant habituel de voir sur les routes des vallées Argentina, Vermegnana, Stura, d'Entraque à Tende, des charrettes pleines de lavande,



Cueilleurs de lavande au col della Maddalena (1.996 m. d'altitude).

qui se suivent vers les distilleries, laissant derrière elles un parfum délicieux.

Les méthodes modernes de distillation ne sont pas toujours appliquées, et il faudra toute la patience des protagonistes de la méthode scientifique pour obtenir les modifications nécessaires ; mais c'est l'affaire de quelques saisons et déjà les centres cités comportent des distilleries à vapeur qui seront bientôt munies de tous les perfectionnements modernes. Le docteur Gandini de Trabisacce a installé une batterie d'alambics sur un collecteur unique aboutissant à un seul réfrigérant, analogue au modèle indiqué par M. Gattefossé dans son étude spéciale sur les distilleries coloniales. Cet appareil donne des résultats excellents, paraît-il.

L'extraction de l'essence par les dissolvants volatils est faite, à Vallecrosia, par l'essence de pétrole rectifiée densité 0,660, et à Taggia, sur les indications de M. Giovanelli, par le dichloréthylène, densité 1,255. Les rendements sont un peu supérieurs avec ce dernier dissolvant et l'essence n'a aucune mauvaise odeur. Un kilo de fleurs criblées donna 19 gr. 63 d'une essence concrète d'un point de fusion 35/36°. Lavée à l'alcool, refroidie à —9°, la masse donna après évaporation de l'alcool 48 % d'une essence absolue. Après décoloration, à l'hydrosulfite-formaldéhyde, il fut possible d'obtenir les constantes optiques sans difficulté.

En voici l'analyse :

Densité à 50°, 15°...........	0,9725
Rotation optique............	—2,68
ND 29° (réfraction)..........	1,4897
I. Saponification	153,07

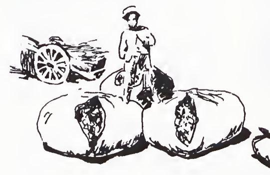
A Valdaveo. Les mules attendent les chargements de lavande pour les transporter aux postes de distillation.



Une charrette de lavande à la distillerie Rocchia de Demonte.

I. d'Acidité................	0
I. S. après acétylation........	237,07
Ethers calculés en acétate de linalyle %..............	53,57
Alcools combinés %.........	42,09
Alcools libres..............	24,65
Alcools totaux..............	66,74
Point de solidification........	10/12o

L'essence absolue ne donne pas, comme l'essence distillée, l'indice de traces d'aldéhyde par le réactif de Schiff, le furfurol n'esiste pas davantage dans l'essence obtenue par dissolution, alors qu'il existe dans l'essence extraite par la vapeur.

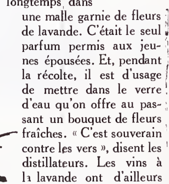


La récolte journalière d'un « ragazzo » actif de Stella (Demonte).

Une grande partie du linalol est combinée, comme l'analyse le démontre, les essences distillées italiennes ne donnent habituellement que 29/30 % d'éthers, ce qui indique une forte saponification pendant la distillation.

Les auteurs rappellent aussi que la lavande est très utilisée dans les milieux montagnards : la fabrication des objets en paille de lavande se fait encore en Italie, et les armoires contiennent toujours de petits bouquets. Dans les chambres de malades, devant les saintes images, sur les vieux chemins, des bouquets de lavande sont piqués. De même qu'autrefois on venait à la distillerie de fleurs d'oranger chercher sa provision d'eau calmante pour l'année, de même on vient à la distillerie de lavande chercher quelques bouteilles d'eau, qui est connue comme carminative et stomachique amère ; l'essence sert, comme chez nous, pour les pansements, c'est un antiseptique et un cicatrisant. Mêlée à de l'huile, on la respire contre les maux de tête, les vertiges et même les syncopes.

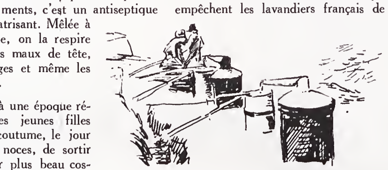
Jusqu'à une époque récente, les jeunes filles avaient coutume, le jour de leurs noces, de sortir avec leur plus beau costume qui auparavant avait été tenu longtemps dans une malle garnie de fleurs de lavande. C'était le seul parfum permis aux jeunes épousées. Et, pendant la récolte, il est d'usage de mettre dans le verre d'eau qu'on offre au passant un bouquet de fleurs fraîches. « C'est souverain contre les vers », disent les distillateurs. Les vins à la lavande ont d'ailleurs été longtemps en honneur.



Il est impossible de terminer cet article sans citer le joli conte que voici :

Une très belle jeune fille habitant vers le Mont Toraggio, courtisée par de nombreux adorateurs venus de toute part lui offrir cadeaux et amour, ne voulut rien savoir d'eux parce qu'elle aimait un jeune distillateur de Carpasio à qui elle avait juré fidélité. Et pour ne pas céder à la tentation, elle adopta comme amulette, mettant en fuite le démon, un bouquet de fleurs de lavande qu'elle garda sur son sein. Ce furent ces fleurs, parce qu'elles étaient aimées et bénies de la Madone, qui conservèrent vertueuse et pure la fillette de Toraggio.

Nos amis alpins ont fait un grand effort et ils méritent tous nos compliments des lavandiers français. Nous devons même désirer qu'un peu de l'enthousiasme italien vienne mettre fin aux hésitations et aux controverses qui empêchent les lavandiers français de faire tout ce qu'il faudrait faire en faveur de la lavande française.



Batterie d'alambics à feu nu à Roaschia.

R. M. G.

LE CONGRÈS DE LA LAVANDE

La Foire de Digne n'ayant pas discuté certains intérêts que les lavandiers de la région d'Apt jugent primordiaux, un Congrès de producteurs d'essence de lavande a eu lieu à Apt le 31 octobre. Dès que nous en connaîtrons les résultats, nous ne manquerons pas de les indiquer.



La pesée de la fleur dans un poste de la Vallée Stura (fraz. di Sambuco).

CHÈVREFEUILLE
HONEYSUCKLE

I. — Synonymes.

1° Dénominations exactes. — Lonicère chèvrefeuille. *Lonicera caprifolium.*

2° Dénomination vulgaire. — Chèvrefeuille.

3° Dénominations étrangeres. — Esp. : Madreselva. — Port. : Matrisylva. — Ital. : Caprifoglio. — Angl. : Woodbine ou Honey-suckle. — All. : Wildes Geisblatt ou Hahnenfuesslein. — Hol. : Kamperfoelia.

II. — Historique.

Le Chèvrefeuille croît à l'état spontané dans les buissons humides et dans les bois ; il s'enroule, comme une liane, en spirales régulières autour des plantes voisines : il trace un sillon profond, en comprimant énergiquement leur écorce et les extrémités de ses tiges retombent en grappes de fleurs blanches dont l'odeur suave rappelle à la fois celle des fleurs du jasmin, de l'oranger et de la tubéreuse. Le parfum du Chèvrefeuille a une grande parenté avec celui du Clérodendron. Les fleurs émettent des effluves odoriférants, lourds, capiteux, persistants, surtout le soir au coucher du soleil, pour attirer les papillons crépusculaires et nocturnes chargés d'assurer leur fécondation. Les nectaires sont en effet placés au fond de la corolle tubuleuse et ni les abeilles, ni les papillons diurnes, qui possèdent une courte trompe, ne peuvent les atteindre : aussi, le nectar est surtout réservé aux Sphinx et en particulier au *Sphinx ligustri* dont la trompe a de 4 à 5 centimètres.

Les fleurs sont héliotropiques et, par suite, tournent de l'est à l'ouest.

Par l'élégance et la souplesse de ses branches, par la pureté de ses inflorescences, le Chèvrefeuille est, dans le langage des fleurs, synonyme de *liens d'amour*. L'origine de son nom a été souvent discutée : d'après Sébillot, dans la Bretagne, on plantait des *mais* ou des *verts* devant la porte des jeunes filles ; les bouquets eux-mêmes avaient leur langage emblématique : le Chèvrefeuille, en patois gallot : *Cherfeu*, voulait dire chère fille ; le lilas, première émotion d'amour ; le thym, putain.

Autrefois, le Chèvrefeuille était un symbole de pureté et il était dédié à saint Pierre : c'était le *Lilium inter spinas* ou le *Matersylva* et on retrouve cette dernière dénomination en Espagne (*Madreselva*) et en Portugal (*Matrisylva*). La culture a fourni une belle collection de Chèvrefeuilles, qui servent à décorer les tonnelles, les arceaux des allées des jardins et la façade des maisons.

1° Variétés a fleurs blanches. — Les unes sont à fleurs blanches, très parfumées et à feuilles persistantes et

I. — Synonimous.

1st. Correct denomination. — Lonicera caprifolium.

2nd. Common denomination. — Honeysuckle or Woodbine.

3rd. Foreign denominations. — Fr. : Chèvrefeuille. — Sp. : Madreselva. — Port. : Matrisylva. — Ital. : Caprifoglio. — Germ. : Wildes Geissblatt or Hahnenfusslein. — Dutch : Kamperfoelia.

II. — Historical.

Honeysuckle grows spontaneously among the damp bushes and in the woods ; it climbs, like a liana, in regular coils around the neighbour plants : it cuts a deep furrow by strongly compressing their bark, and the ends of its boughs droop in bunches of white flowers, the sweet fragrance of which recalls at the same time that of the jasmine, orange and tuberose flowers. The perfume of the Honeysuckle bears a close resemblance with that of the Clerodendron. The flowers send forth odoriferous, heavy, heady, lasting effluvia, chiefly in the evening at sunset, in order to attract crepuscular and nocturnal moths, charged with assuring their fecondation. The nectaria are, in fact, placed at the bottom of the tubular corolla, where neither the bees nor the diurnal butterflies, who have but a short proboscis, can reach them : consequently, their nectar is chiefly reserved for the Sphinxes, particularly the *Sphinx ligustri*, the trunk of which is 4 to 5 centimetres long.

The flowers are heliotropic, i.e. turning with the sun from east to west.

By the elegance and flexibility of its branches, by the purity of its inflorescence, Honeysuckle is, in the language of flowers, synonimous to *bonds of love*. The origin of its name has been often discussed : after Sebillot, they used to plant, in Brittany, some « *mays* » or « *greens* » in front of young ladies'doors ; the kind of flowers in the bunches had their emblematic meaning : Chevrefeuille (in the « gallot » patois : *Cherfeu*), meant « dear girl » ; Lilac meant « first love emotion », thyme meant « hussy ».

In the olden times, Honeysuckle was a symbol of purity and it was dedicated to Saint Peter : it was the *Lilium inter Spinas*, or, *Matersylva*, and this last denomination is found again in Spain (*Madreselva*) and Portugal (Matrisylva). Cultivation has produced a nice collection of Honeysuckles who are invaluable as trailers and wall and trellis climbers, for the decoration of gardens and house-fronts.

1ts. White blossom varieties. — Some have white flowers, with a strong fragrance, and their leaves are persistent and amplexicaulous : *Lonicera caprifolium semper-*

ampléxicaules : *Lonicera caprifolium sempervirens* ou Chèvrefeuille des jardins, *L. xylosteum* ou Ch. des buissons dont le bois est blanc et très dur ; par exception, le *L. pericylmenum* ou Ch. des bois a des feuilles non soudées entre elles.

2° Variétés a fleurs jaunes. — Les autres sont à fleurs jaunes et à feuilles épaisses et coriaces : le *L. balearica* de la région méditerranéenne a ses feuilles franchement glauques en dessous ; le *L. belgica* ou Ch. de Belgique est très vigoureux et atteint de 6 à 8 mètres de haut ; les types de *L. brachypoda*, parmi lesquels le *L. brachypoda auro-reticulata*, à feuilles tachées de jaune or, donnent un bel effet décoratif ; le *L. Halleana* ou Ch. du Japon, le *L. sinensis* ou Ch. de Chine sont encore des variétés à fleurs jaunes très odorantes, très remontantes et très florifères.

3° Variétés a fleurs roses. — Le Chèvrefeuille à fleurs roses se couvre de grappes au printemps, mais son parfum est très atténué.

4° Variétés a fleurs rouges. — L'odeur type disparaît même totalement chez les superbes variétés à fleurs rouge-écarlate, rouge ponceau ou rouges lavées de jaune à l'intérieur. Ces divers Chèvrefeuilles sont originaires de l'Amérique du Nord, ils ont été introduits en France en 1731 ; ils sont remarquables par leurs feuilles persistantes, connées, vert brillant et par leurs belles inflorescences rappelant parfois les fleurs des petits fuchsias simples : *Lonicera caprifolium sempervirens fuchsioïdes, L. c. s. coccinea*, etc.

III. — Origine botanique.

Classe des *Dicotylédones*, ordre des *Caprifoliacées*, famille des *Caprifoliacées*, genre *Lonicera*, espèce *Caprifolium*.

Arbrisseaux sarmenteux, à feuilles souvent cordiformes ou ovales acuminées, le plus souvent connées, parfois nettement détachées, surtout à l'extrémité des tiges, exceptionnellement pennatilobées, comme une feuille de chêne (*L. querci foliis*). Les feuilles sont tantôt caduques, tantôt persistantes.

Le calice a 5 sépales adhérents à l'ovaire. La corolle gamopétale à 5 divisions est soudée au calice en un long tube de 3 à 4 centimètres contenant au fond des nectaires. Cinq étamines alternent avec les pétales. Le pistil est formé de 3 carpelles surmontant un ovaire à 3 loges, avec ovules anatropes. Le fruit est une baie charnue, à pulpe molle et de couleur rouge groseille, plus rarement jaune (*Lonicera tartarica*).

IV. — Préparations de Chevrefeuille.

Malgré leur fragrance, les Chèvrefeuilles ne sont pas utilisés en parfumerie, car on obtient artificiellement leur odeur au moyen d'un mélange de dérivés synthétiques ou de digestés 1ers (ou 1ers lavages des pommades N° 36) de jasmin, de fleur d'oranger, de tubéreuse, de rose et d'alcoolé ou de teinture à 1/5 d'iris de Florence, ou mieux d'alcoolat d'essence absolue liquide d'iris à 0 gr. 50 pour mille.

On pourrait y ajouter très avantageusement le digesté 1er, ou l'infusion 1re ou encore l'essence absolue liquide de

vivens, or Garden Honeysuckle ; *L. xylosteum* or H. of the bushes, the wood of which is white and very hard ; exceptionally, the *L. pericylmenum* or H. of the Woods, has leaves which are not united together.

2nd. Yellow blossom varieties. — The others have yellow flowers and thick, hard leaves : the *L. balearica* of the mediterranean region, has leaves which are plainly glaucuous on the inner face ; the *L. belgica* or Belgian H. is very sturdy and reaches up to 6 to 8 meters in height ; the types of *L. brachypoda*, among which the *L. brachypoda auro-reticulata* with gold-yellow spotted leaves, give a good decorative effect ; the *L. Halleana* or Japanese H., the *L. Sinensis*, or Chinese H., are other yellow-flower varieties which are very fragrant, high climbing, and very floriferous.

3rd. Pink blossom varieties. — The pink blossom Honeysuckle is covered with flowered bunches in the spring time, but its fragrance is greathy reduced.

4th. Red blossom varieties. — The typical odour is even completely disappearing from the gorgeous varieties with flowers either scarlet red, or poppy-red, or red with a fainter yellow shade inside. The various Honeysuckles of this class originate from North America and were introduced in France in 1731 ; they are noteworthy by their persistent, connate, glossy-green leaves, and by their beautiful inflorescences which sometimes recall the flowers of the small simple fuchsias : *Lonicera caprifolium sempervivens fuchsioïdes, L. c. s. coccinea*, etc.

III. — Botanical origin.

Class of the *Dicotyledones*, Order of the *Caprifoliaceae* family of the *Caprifoliaceae*, Genus *Lonicera*, species *Caprifolium*.

Twine shoot shrubs, with leaves often cordiform or acuminate oval, mostly connate, sometimes plainly separated chiefly at the end of the stems ; exceptionnally pennatilobate, like an oak leaf (*L. querci foliis*). The leaves are now caducous, now persistent.

The calyx has 5 sepals, adherent to the ovary. The corolla, gamopetalous with five divisions, is united to the calyx in a tube of 3 to 4 centimeter length which contains nectaries at the bottom. Five stamens alternate with the petals. The pistil is formed by three carpels over a three partition ovary, with anatropous ovules. The fruit is a fleshy berry, soft pulped, generally of the same red as a currant, rarely yellow (*Lonicera tartarica*).

IV. — Honeysuckle preparations.

In spite of their fragrance, the Honeysuckles are not used in perfumery, for their odour is artificially obtained by means of a mixture of synthetic derivates or first digests (or first washings of N° 36 pomades) of jasmine, orange blossom, tuberose, rose, with alcooate or tincture, in the proportion of 1 to 5, of Florence Orris, or, better, with alcoolate of liquid absolute essence of Orris in the strength of 0,5 gramme to 1000.

To it might be added with great advantage some first

Clérodendron (Voir à « *Clérodendron* » page 8) reproduisent fidèlement le parfum du Chèvrefeuille.

V. — Propriétés thérapeutiques.

Les *fleurs* sont béchiques, adoucissantes et renferment en plus de leur essence un nectar très sucré. La pharmacie a utilisé autrefois l'*Hydrolat de chèvrefeuille* comme adoucissant et pectoral.

Les *feuilles* sont astringentes et comme telles employées en gargarisme dans la médecine populaire.

Les *baies* sont à la fois émétiques et drastiques ; il faut éviter de les laisser manger aux enfants.

En résumé, il n'existe actuellement aucun produit naturel retiré du Chèvrefeuille, la composition de son huile essentielle est inconnue, nul travail n'a été publié.

VI. — Formulaire du Chevrefeuille naturel.

1. Extrait de Chèvrefeuille.
(*Ancienne formule*).

Digesté 1er ou 1er Lavage de pommade N° 36 ou Infusion 1re sur pommade aux fleurs N° 36 de :	
Fleurs d'oranger	100 cmc.
Jasmin	200 cmc.
Rosé	100 cmc.
Tubéreuse	200 cmc.
Violette	100 cmc.
Essence d'Amandes amères (dix centigram.)	0 gr. 10
Alcoolé ou Teinture de Benjoin à 1/5e	10 cmc.
— —. de Vanille à 1/10e	25 cmc.

2. Extrait de Chèvrefeuille.
(*Formule moderne*).

Digesté 1er ou 1er Lavage de pommade N° 36 ou Infusion 1re sur pommade aux fleurs N° 36 de :	
Fleurs d'oranger	300 cmc.
Jasmin	300 cmc.
Rose	50 cmc.
Tubéreuse	100 cmc.
Violette	50 cmc.
Alcool tubérique ou Tubérine	10 cmc.
Clérodendron synthétique	10 cmc.
Alcoolé ou teinture de Civette à 1/10	2 cmc.
Alcoolé ou infusion d'Iris à 1/5	150 cmc.
Alcoolé de Musc Tonkin à 1/100	10 cmc.
Alcoolé de Vanille à 1/10	20 cmc.

3. Bouquet de Chèvrefeuille.
(*Formule moderne*).

Digesté 1er ou 1er Lavage de pommade N° 36 de :	
Cassie	150 cmc.
Fleur d'oranger	100 cmc.
Jasmin	300 cmc.
Rose	200 cmc.
Essence absolue liquide d'Iris de Florence	0 cmc. 25
Alcool tubérique ou Tubérine	20 cmc.
Clérodendron synthétique	10 cmc.
Hydroxycitronellal (nuance douce ou marques : Cyclalia, Cyclosia, Hyléa, etc.)	2 cmc.
Alcoolé ou Teinture d'Ambre gris à 1/100	20 cmc.
— — d'Ambrette à 1/5	20 cmc.
— — Baume de Tolu à 1/5	5 cmc.
— — Civette à 1/10	5 cmc.
— — Vanille à 1/10	50 cmc.
Alcool de riz, exempt de toute odeur secondaire Q. S. pour	1 litre...

digest, or first infusion, or again the absolute liquid essence of Clerodendron (See under « *Clerodendron* », page 8), which give a true reproduction of the Honeysuckle perfume.

V. — Therapeutic properties.

The *flowers* are bechic, emollient, and they contain, beside their essence, a very sweet nectar. The *Honeysuckle Hydrolate* was used formerly in pharmacy as an emollient and pectoral preparation.

The leaves are *astringent* and used as such for gargarisms in popular medicine.

The *berries* are at one time emetic and drastic ; children should not be allowed to eat them.

To sum up, there is actually no natural product extracted from Honeysuckle ; the composition of its essential oil is unknown ; no contribution has been published on the subject.

VI. — Formulary of natural Honeysuckle.

1. Extract of Honeysuckle.
(*Ancient formula*).

First Digest or 1st washing of pomade N° 36 or Ist infusion over flower-pomade N° 36 of :	
Orange flowers	100 ccm.
Jasmine	200 ccm.
Rose	100 ccm.
Tuberose	200 ccm.
Violet	100 ccm.
Essence of bitter almonds (dix centigr.)	0 gr. 10
Alcoolate or Tincture of Benzoin (1/5 sol)	10 ccm.
— — of Vanilla (1/10 sol)	25 ccm.

2. Extract of Honeysuckle.
(*Modern formula*).

First Digest or 1st washing of pomade N° 36 or 1st infusion over flower-pomade N° 36, of :	
Orange flowers	300 ccm.
Jasmine	300 ccm.
Rose	50 ccm.
Tuberose	100 ccm.
Violet	50 ccm.
Tuberic alcohol or Tuberine	10 ccm.
Synthetic Clerodendron	10 ccm.
Alcoolate or Tincture of Civet (1/10 sol)	2 ccm.
Alcoolate of infusion of Iris (1/5 sol)	150 ccm.
Alcoolate of Tonkin Musk (1/100 sol)	10 ccm.
Alcoolate of Vanilla (1/10 sol)	20 ccm.

3. Honeysuckle Bouquet.
(*Modern formula*).

First Digest of 1st washing of pomade N° 36 of :	
Cassia	150 ccm.
Orange Flower	100 ccm.
Jasmine	300 ccm.
Rose	200 ccm.
Essence absolute liquid, of Florence Orris-root	0 ccm. 25
Tuberic alcohol or Tuberine	20 ccm.
Synthetic Clerodendron	10 ccm.
Hydroxycitronellal (mild tone, or one of the brands : Cyclalia, Cyclosia, etc.)	2 ccm.
Alcoolate or tincture of Ambergris (1/100 sol)	20 ccm.
— — Ambrette (1/5 sol)	20 ccm.
— — Tolu Balsam (1/5 sol)	5 ccm.
— — Civet (1/10 sol)	5 ccm.
— — Vanilla (1/10 sol)	50 ccm.
Rice alcohol free from every secondary smell Q. S. for	1 litre.

4. Extrait de Chèvrefeuille.
(*Formule J. Broders*).

Digesté 1er ou 1er Lavage de pommade N° 36 ou Infusion 1re sur pommade aux fleurs N° 36 de :

Fleur d'oranger	200 cmc.
Jasmin	500 cmc.
Tubéreuse	200 cmc.
Alcoolé ou teinture de Baume de tolu à 1/5	6 cmc.
— — Benjoin à 1/5	6 cmc.
— — Vanille à 1/10	25 cmc.

5. Pommade de Chèvrefeuille.

Pommade N° 36 ou Corps dur N° 36 ou Pommade aux fleurs N° 36 de :

Fleur d'oranger	300 cmc.
Jasmin	300 cmc.
Rose	200 cmc.
Tubéreuse	200 cmc.
Alcool tubérique ou Tubérine	5 cmc.
Essence d'Ylang-ylang Bourbon (Unonal)	0 cmc. 50
Méthylionone très pure	1 cmc.
Oxyde de benzylamyle	0 cmc. 50

6. Huile de Chèvrefeuille.

On la prépare comme la Pommade, seulement on remplace les pommades ci-dessus par les huiles parfumées correspondantes (huile d'olive ou huile de vaseline ou neutraline).

7. Essence composée de Chèvrefeuille préparée avec des produits naturels.

Essence absolue liquide, dite pure, à 100 pour 100 de :

Fleur d'oranger	4 gr.
Jasmin	20 gr.
Tubéreuse	3 gr.
Rose	5 gr.
Résinodore de Benjoin de Siam	5 gr.
Essence absolue liquide d'Iris de Florence	0 gr. 50
Alcool de riz pur à 95°, Q. S. pour	100 cmc.

Toutes ces essences liquides proviendront des dissolvants volatils : on pourra employer les huiles essentielles de fleur d'oranger ou de rose obtenues en traitant leurs hydrolats par les dissolvants volatils (essences d'hydrolats provenant du traitement par l'éther de pétrole). — Cette formule permet d'expédier à l'étranger, sous un faible volume, de l'essence de chèvrefeuille aux fleurs naturelles. Le destinataire doit la diluer dans 2 à 3 volumes d'alcool éthylique à 95°, aussitôt reçue, pour conserver la finesse des parfums.

CHÈVREFEUILLE SYNTHÉTIQUE

Nous avons dit précédemment que le Chèvrefeuille ne fournit aucun produit naturel, nous ajouterons qu'il n'existe aucun dérivé synthétique type, défini chimiquement reproduisant l'odeur exacte de cette fleur.

Pour obtenir ce parfum, on utilise donc des complexes ou des mélanges de dérivés artificiels correspondant aux 1ers digestés (ou 1ers lavages, ou infusions 1res) sur pommades aux fleurs précédemment indiquées. On emploie encore comme renforçateurs et comme bases de chèvrefeuille :

1° L'Acétate de Styrollyle ou phénylméthylcarbinol (C^6H^5—CHOH—CH^3) adouci avec du linalol gauche, de l'alcool phényléthylique, du néroli et fleuri avec du phénylacétate de paracrésyle ou encore avec de l'essence d'ylang-

4. Extract of Honeysuckle.
(*J. Broders' Formula*).

First Digest or 1st washing of pomade N° 36 or 1st Infusion over flower-pomade N° 36, of :

Orange flower	200 ccm.
Jasmine	500 ccm.
Tuberose	200 ccm.
Alcoolate or tinctnre of Tolu Balsam (1/5 sol)	6 ccm.
— — Benzoin (1/5 sol)	6 ccm.
— — Vanilla (1/10 sol)	25 ccm.

5. Honeysuckle Pomade.

Pomade N° 36, or Hard Body N° 36, or Flower Pomade N° 36 of :

Orange flower	300 ccm.
Jasmine	300 ccm.
Rose	200 ccm.
Tuberose	200 ccm.
Tuberic Alcool or Tuberine	5 ccm.
Essence of Ylang-Ylang Bourbon (Unonal)	0 ccm. 50
Methylionone, purest	1 ccm.
Oxyde of Benzylamyle	0 ccm. 50

6. Oil of Honeysuckle.

It is prepared in the sameway as Honeysuckle Pomade, but the pomades in formula N° 5 should be replaced by the corresponding scented oils (olive oil or vaseline or neutraline).

7. Compound Essence of Honeysuckle from natural products.

Essence, absolute liquid, so called « pure », 100 %, of :

Orange flower	4 gr.
Jasmine	20 gr.
Tuberose	3 gr.
Rose	5 gr.
Resinodor of Siamese Benzoin	5 gr.
Absolute liquid Essence of Florence Orris root	0 gr. 50
Pure rice alcohol, 95° strength, Q. S. for	100 ccm.

All these liquid essences should proceed from volatile solvents : one can use the essential oils of orange flower or rose obtained by treating their hydrolates in volatile solvents (Essences of hydrolates from the treatment by ether of petrol). This formula makes it possible to send abroad, under a small bulk, some Honeysuckle essence from natural flowers. The consignee has but to dilute it immediately upon receipt, in 2 to 3 volumes of 95 % ethylic alcohol in order to pleserve the fineness of the perfumes.

SYNTHETIC HONEYSUCKLE

We have stated previously that Honeysuckle yields no natural product ; we must add that there is no standard synthetic derivate, chemically defined, to reproduce the exact odor of that flower.

In order to obtain this perfume, one has therefore to make use of complexes or mixtures of those artificial derivates which correspond to the first digests (or 1st washings, of 1st infusions) over flower-pomades, of which reference was made before. One can use also as bases or intensifiers for the Honeysuckle perfumes :

1st. The Acetate of Styrollyle or phenylmethylcarbinol (C^6H^5—CHOH—CH^3) softened down with left linalol, phenylethylic alcohol, neroli, and made flowery with phenylacetate of paracresyle, or again with essence of

ylang Bourbon provenant du distillat de tête et privée de cadinène (Uncnal).

2° La Tubéreuse synthétique ou l'alcool tubérique ou tubérine.

3° L'Oxyde de benzylamyle ($C^6H^5—O—C^5H^{11}$) formant la base du gardénia après l'avoir adouci comme précédemment, a été préconisé par Gattefossé.

4° L'Ivanol, le Narcéol ou le Narcyl et l'Hydroxycitronellal seront avantageusement associés aux complexes et aux bouquets de chèvrefeuille.

5° On adoucit et on fixe en meme temps, en ajoutant aux produits précédents de la β-méthylnaphtylcétone ou fleur d'oranger cristallisée et au besoin un peu de musc cétonique (C) ou encore de la sylvanine ou sylvanol (éther phénylacétique de la coumarine) associé à la β-méthylnaphtylcétone.

VII. — Incompatibles chimiques.

Lorsqu'une formule contient de l'*Indol*. il faut supprimer la *Vanilline*, le *Bourbonal*, le *Pipéronal*, l'*Héliotropine*, sans quoi le complexe obtenu brunit ou rougit lentement à la lumière. On éliminera encore l'*Indol*, les *Jasmins et les Lilas artificiels renfermant de l'indol*, puis le *Sylvanol*, le *Butyrate de géranyle ou de rhodinyle*, l'*Acétate de linalyle* dans les Chèvrefeuilles artificiels destinés à parfumer les savons ou les produits à réaction alcaline. Sans quoi, on aurait des colorations ou des précipités rouge brun avec les 3 premiers et les autres donneraient encore des colorations ou seraient employés en pure perte.

On évitera encore en milieux alcalins : l'*Acétate de paracrésyle* et le *Phénylacétate de paracrésyle* ou les *Narcisses synthétiques renfermant ces composés :* bien qu'ils résistent aux alcalis, ils prennent un relent urineux ou une odeur de crottin de cheval.

VIII. — Formulaire du Chevrefeuille Synthétique.

1. Complexe de Chèvrefeuille établi en utilisant les dérivés synthétiques correspondant aux 1ers digestés ou 1ers lavages de pommades aux fleurs N° 36.

Essence provenant du traitement de l'hydrolat de fleur d'oranger par les dissolvants volatils.	2 cmc.
Essence absolue liquide de Jasmin provenant des dissolvants volatils	6 cmc.
Essence absolue liquide d'Iris	0 cmc. 20
Hydroxycitronellal (nuance douce)	3 cmc.
Ionone alpha, blanche, douce	10 cmc.
β-Methylnaphtylcétone	2 gr.
Neroli synthétique	10 cmc.
Narcéol ou Ivanol	3 cmc.
Rose synthétique (Rose rouge)	5 cmc.
Sylvanol pulvérisé	2 gr.
Vanilline cristallisée	2 gr.
Resinarome de baume de Tolu	2 gr.
Alcool tubérique ou Tubérine, Q. S. pour	100 cmc.

Nota. — Pour diminuer le prix de revient de cette préparation on peut remplacer les 6 gr. d'Essence naturelle de jasmin par 2 gr. de Jasmin artificiel ou par 30 gr. d'Aldehyde jasminique ou Jasmal.

Ylang-Ylang Bourbon obtained from the heading distillate and freed from cadinène (Unona').

2nd. Synthetic Tuberose, or Tuberic alcohol or tuberine.

3rd. The Oxyde of benzylamyle ($C^6H^5—O—C^5H^{11}$) forming the base of gardenia, after it has been softened down as aforesaid, has been recommended by Gattefossé.

4th. Ivanol, narceol, or Narcyl, and Hydroxycitronellal will be with advantage associated with the Honeysuckle complexes and bouquets.

5th. Softening down and fixing will be done at the same time by adding to the above products some β-methylnaphtylcetone or Orange Blossom Crystals, and if necessary a little Cetone Musk (C) or again some Sylvanine or Sylvanol (phenylacetic ether of Coumarine) associated with the β-methylnaphtylcetone.

VII. — Chemical incompatibles.

Whenever a formula includes some *Indol*, then *Vanilline Bourbonal*, *Piperonal* and *Heliotropine* should be suppressed lest the complex obtained should slowly darken or redden under the action of light. One should also suppress the *Indol*, the *Jasmines*, and *Lilacs* (*artificial*) which contain *Indol*; also the *Sylvanol*, the *Butyrate of geranyle or rhodinyle* the *Acetate of linalyle*, from the artificial Honeysuckle formulae intended to perfume soaps or, any preparation with alkaline reaction. Otherwise, brown red discoloration or precipitates would be produced with the first three, while the others would also produce discolorations or their use would be mere waste.

In alkaline media, the following should also be carefully avoided; *Acetate of paracresyle* and *phenylacetate of paracresyle*, or the *synthetic narcissus including these compounds*; although they will stand the action of alkalis, yet they assume an after-smell of urine or a smell of horse-manure.

VIII. — Formulary of Synthetic Honeysuckle.

1. A Honeysuckle complex made up by using the synthetic derivates which correspond to the first digests or 1st washings of Flower-Pomades N° 36.

Essence obtained from the treatment of the orange blossom hydrolate by volatile solvents.	2 ccm.
Absolute liquid essence of jasmine from volatile solvents	6 ccm.
Absolute liquid Essence of Orris	0 ccm. 20
Hydroxycitronellal (mild tone)	3 ccm.
Alpha Ionone, white, mild	10 ccm.
β-Methylnaphtylcetone	2 gr.
Synthetic Neroli	10 ccm.
Narceol or Ivanol	3 ccm.
Synthetic Rose (Red Rose)	5 ccm.
Sylvanol powder	2 gr.
Vanilline crystals	2 gr.
Resinarne of Tolu Balsam	2 gr.
Tuberic Alcohol or Tuberine, Q. S. for	100 ccm.

Note. — To reduce the cost of the above preparation, the 6 gr. natural Essence of Jasmine can be substituted by 2 gr. artificial Jasmine or 30 gr. Jasminic Aldehyde or Jasmal.

2. Chèvrefeuille synthétique.

Essence d'Ylang-Ylang Manille	2 cmc.
Essence de noyaux (dix centigram.)	0 gr. 10
Ionone blanche, alpha	20 cmc.
Isonicotiane synthétique	50 cmc.
Ivanol ou Narceol ou Narcyl	5 cmc.
Rhodinol cohobé sur pétales de roses ou Roséol, Rosénon, Rosalol ou mieux Orgéol	10 cmc.
Alcool tubérique ou Tubérine, Q. S. pour 100	100 cmc.

3. Chèvrefeuille artificiel.

(*Formule plus moderne*).

Alcool tubérique ou tubérine	20 cmc.
Ionone alpha, blanche, pure	5 cmc.
Jasmin synthétique	30 cmc.
Linalol gauche redistillé	10 cmc.
Méthylnaphtylcétone crist	3 gr.
Narcéol ou Narcyl	5 cmc.
Néroli synthétique	5 cmc.
Phénylacétate de paracrésyle	2 cmc.
Sylvanol ou Sylvanine	2 gr. 25
Résinodore de baume de Tolu pulv	2 gr.
Alcool phényléthylique, Q. S. pour	100 cmc.

4. Chèvrefeuille synthétique à l'acétate de Styrollyle.

Essence d'Ylang-Ylang Manille	5 cmc.
Essence de Petit grain	20 cmc.
Acétate de styrollyle ou méthylphénylcarbinol	5 cmc.
Anthranilate de méthyle cristallisé	2 gr.
Benzoate de méthyle (Es. de Niobé)	20 cmc.
Indol cristallisé très pur	0 gr. 25
Méthylionone blanche pure	10 cmc.
Rose Rouge synthétique	10 cmc.
Linalol gauche pur, Q. S. pour	100 cmc.

5. Chèvrefeuille synthétique à l'oxyde de Benzylamyle.

Essence absolue liquide de jasmin provenant des dissolvants volatils	6 cmc.
Essence absolue liquide de Rose	2 cmc.
Essence d'Ylang-Ylang extra fine de La Réunion provenant de la distillation des produits de tête et privée de cadinène (Unonal)	5 cmc.
Acétate de benzyle	10 cmc.
Gardenia synthétique ou à défaut Oxyde de benzylamyle	4 cmc.
Ionone alpha, blanche, pure	20 cmc.
Linalol gauche redistillé	10 cmc.
Résinodore de benjoin pulvérisé	2 gr.
Alcool tubérique ou Tubérine, Q. S. pour	100 cmc.

6. Chèvrefeuille artificiel.

(*Formule simplifiée*).

Essence de Néroli bigarade	0 cmc. 50
Essence de rose liquide provenant des dissolvants volatils	3 cmc.
Essence d'Ylang-Ylang Manille	2 cmc.
Alcool tubérique ou Tubérine	20 cmc.
Hydrocitronellal (nuance douce)	3 cmc.
Ionone alpha, blanche, douce	5 cmc.
Narcéol ou Narcyl	3 cmc.
Jasmin synthétique à 0 gr. 80 pour 100 d'indol, Q. S. pour	100 cmc.

7. Chèvrefeuille artificiel.

(*Formule simplifiée*).

Essence absolue liquide d'Iris	0 cmc. 20
Essence absolue liquide de Rose	3 cmc.

2. Synthetic Honeysuckle.

Essence of Manile Ylang-Ylang	2 ccm.
Essence of Noyau (ten centigrammes)	0 gr. 10
Alpha-Ionone, white	20 ccm.
Synthetic Isonicotiane	50 ccm.
Ivanol, or Narceol, or Narcyl	5 ccm.
Rhodinol cohobated over rose petals, or Roseol Rosenon, Rosalol, or better Orgeol	10 ccm.
Tuberic alcohol or Tuberine, Q. S. for	100 ccm.

3. Artificial Honeysuckle.

(*A more modern formula*).

Tuberic alcohol or tuberine	20 ccm.
Alpha-ionone, white, pure	5 ccm
Synthetic jasmine	30 ccm.
Left linalol, redistilled	10 ccm.
Methylnaphtylcetone crystals	3 gr.
Narceol or Narcyl	5 ccm.
Neroli (synthetic)	5 ccm.
Phenylacetate of paracresyle	2 ccm.
Sylvanol or Sylvanine	2 gr. 25
Tolu Balsam Resinodor powder	2 gr.
Phenylethilic alcohol, Q. S. for	100 ccm.

4. Synthetic Honeysuckle with Acetate of Styrollyle.

Essence of Manila Ylang-Ylang	5 ccm.
Essence of Petitgrain	20 ccm.
Acetate of styrollyle or methylphenylcarbinol	5 ccm.
Anthranilate of methyle crystals	2 gr.
Benzoate of methyle (Essence of Niobe)	20 ccm.
Purest Indol crystals	0 gr. 25
Pure white methylionone	10 ccm.
Synthetic red rose	10 ccm.
Pure, left Linalol, Q. S. for	100 ccm.

5. Synthetic Honeysuckle with Oxyde of Benzylamyle.

Absolute liquid essence of Jasmine from volatile solvents	6 ccm.
Absolute liquide Essence of Rose	2 ccm
Extra fine Essence of Reunion Ylang-Ylang obtained by distilling the headings and freed from cadinene, or « Unonal »	5 ccm
Acetate of Benzyle	10 ccm
Synthetic Gardenia, or failing this, Oxyde of Benzylamyle	4 ccm.
Alpha-ionone, white, pure	20 ccm.
Redistilled left linalol	10 ccm.
Benzoin Resinodor powder	2 gr.
Tuberic alcohol or Tuberine, Q. S. for	100 ccm.

6. Artificial Honeysuckle

(*A simplified formula*).

Essence of Neroli Bigarade	0 ccm. 50
Liquid essence of Roses from volatile solvents	3 ccm.
Essence of Manila Ylang-Ylang	2 ccm.
Tuberic alcohol or Tuberine	20 ccm.
Hydroxycitronellal (mild tone)	3 ccm.
Alpha Ionone, white, mild	5 ccm.
Narceol or Narcyl	3 ccm.
Synthetic Jasmine, containing 0 gr. 80 in 100 of Indol, Q. S. for	100 ccm.

7. Artificial Honeysuckle.

(*A simplified formula*).

Absolute liquid essence of Orris	0 ccm. 20
Absolute liquid essence of Roses	3 ccm,

Essence absolue liquide de Tubéreuse.........	0	cmc. 50
Ivanol ou Narcéol ou bien Narcyl............	2	cmc.
Tubéreuse synthétique ou Tubérine...........	30	cmc.
Clérodendron synthétique, Q. S. pour.........	100	cmc.

L'essence liquide de Tubéreuse est généralement très colorée : si les procédés modernes permettent de l'obtenir légèrement teintée, porter la dose à 2 grammes.

Voir la formule du *Clérodendron synthétique* à « Clérodendron synthétique ».

NOTA. — Les doses de tous ces composés (complexes, bouquets artificiels) pour un litre d'alcool à 90^{s} ou 95^{s} sont de :

25 cmc. pour les Extraits fins ;
50 cmc. pour les Extraits extra-fins ;
100 cmc. pour les Extraits de luxe.

Le plus souvent on emploie de 10 à 20 grammes de ces Renforçateurs et on adoucit avec des Digestés 1ers (voir page 4 ceux qui sont habituellement utilisés pour les Extraits de Chèvrefeuille.

8. CHÈVREFEUILLE SPÉCIAL POUR SAVONS ET PRODUITS ALCALINS.

Essence de Cananga...........................	5	cmc.
Acétate de benzyle............................	5	cmc.
Ionone totale α et β	10	cmc.
Jasmal ou Aldéhyde jasminique	10	cmc.
Méthylphénylcarbinol..........................	20	cmc.
Méthylnaphtylcétone pulv......................	39	gr.
Paraméthylacétophénone........................	2	cmc.
Résinodore de benjoin pulv......................	4	gr.

La dose est de 100 à 200 grammes pour 100 kilogrammes de savon. A diluer cette dose dans 4 ou 5 volumes d'alcool à 90 ou 95°. Un à deux grammes par kilogramme pour les bains alcalins.

9. REMARQUE.

Pour conserver la finesse du parfum de ces complexes ou bouquets synthétiques, et pour éviter qu'ils se colorent à la lumière, il est nécessaire de les diluer dans au moins 2 à 3 volumes d'alcool à 95 ou 96° et de les conserver au frais à l'abrl de la lumière.

Pour l'exportation, on les délivre sans alcool éthylique et le destinataire ajoute de 2 à 3 volumes d'alcool éthylique à 95° dès qu'il les a reçus.

Absolute liquid Essence of Tuberose..........	0	ccm. 50
Ivanol, or Narceol, or Narcyl	2	ccm.
Tuberose (synthetic) or Tuberine.............	20	ccm.
Synthetic Clerodendron, Q. S. for............	100	ccm.

The liquid essence of Tuberose is generally highly colored ; should modern processes make it available with but a light shade, then increase the quantity to 2 gr.

(See the formula for « Synthetic Clerodendron » under « Synthetic Clerodendron ».

NOTE. — The quantities of all these compounds (complexes, artificial bouquets) to be used in one litre alcohol (strength 90° or 95°) are as follows :

25 ccm. for fine grade Extracts ;
50 ccm. for extra-fine grade Extracts ;
100 ccm. for « de Luxe » Extracts.

In most cases, a quantity of 10 to 20 gr. of these intensifiers is used, and the preparation is made milder in tone by the addition of some first Digests (see page 4) such as are usually used in the formulae for Honeysuckle Extracts.

8. HONEYSUCKLE, SPECIAL FOR SOAP AND ALKALINE PREPARATIONS

Essence of Cananga............................	5	ccm.
Acetate of Benzyle............................	5	ccm.
Ionone total, α and β..........................	10	ccm.
Jasmal or jasmanic aldehyde	10	ccm.
Methylphenylcarbinol..........................	20	ccm.
Methylnaphtylcetone powder....................	30	gr.
Paramethylacetophenone........................	2	ccm.
Benzoin resinodor powder.......................	4	gr.

The dose is 100 to 200 grammes in 100 kilos of soap, to be diluted in 4 or 5 volumes of 95 % alcohol. One to two grammes of the solution to each kilo for the alkaline baths.

9. REMARK.

In order to preserve the fineness of the perfume of these complexes or synthetic bouquets, and to avoid their getting discolored by the light, it is necessary to dilute them in at least 2 or 3 volumes of 95 % or 96 % alcohol and to store them in a cool place away from light.

For export, they are shipped without ethylic alcohol and the consignee has but to add from 2 to 3 volumes of ethylic alcohol when he receives them.

CLÉRODENDRON

CLERODENDRON

I. — HISTORIQUE.

Les Clérodendrons sont des arbustes de 2 m. 50 à 3 m. de haut.

Parmi les nombreuses espèces d'Asie ou d'Amérique, on trouve en France le *Clerodendron Fargesi* et le *C. trichotonium.*

Ces variétés fleurissent en août-septembre, quelques jours avant le Gattilier ou *Vitex agnus-castus,* à superbes grappes de fleurs blanches, roses, mauves ou bleues.

A tous les amateurs de fleurs, qui prennent leurs vacances en septembre, nous rappelons que ces deux élégants arbustes

I. — HISTORICAL.

Clerodendrons are shrubs from 2 m. 50 to 3 m. high.

Among the many Asiatic or American species found in France is the *Clerodendron Fargesi* and the *C. trichonium.*

These varieties bloom in august-september, a few days before the *Vitex agnus-castus* with magnificent bunches of pink, mauve or blue flowers.

To all the lovers of flowers who take their holidays in september, let it be recalled that these two elegant shrubs are too often forgotten in the laying-out of parks and

sont trop souvent oubliés dans les jardins et les parcs qu'ils embaument.

Les Clérodendrons possèdent une odeur agréable de chèvrefeuille, mais plus souligné, plus persistante ; quelques variétés ont un parfum intermédiaire entre le jasmin et le chèvrefeuille, avec un léger relent d'indol.

II. — ORIGINE BOTANIQUE.

Classe des *Dicotylédones*, ordre des *Nuculifères*, famille des *Verbénacées*, genre *Clérodendron*, espèce *Fargesi* ou *trichotonium*.

Les Clérodendrons ont des rameaux bien étalés, à larges feuilles acuto-obovées, légèrement dentées, vert foncé en dessus et un peu pubescentes en dessous.

Le calice est gamosépale pentamère. La corolle est gamopétale, régulière, à 5 pétales libres, disposés en étoiles, un peu bombés ; la corolle est fixée sur le calice par un tube assez long.

Les étamines sont didynames et au nombre de 4, alternant avec les pétales.

Le pistil a deux carpelles. L'ovaire a deux loges renfermant 2 ovules anatropes séparés par une fausse cloison. Le style est unique, très long et effilé, le stigmate est légèrement bifide.

Le fruit est une drupe rouge ou violette, suivant les variétés.

III. — EMPLOI DU CLÉRODENDRON.

Malgré leur senteur exquise et beaucoup plus accentuée que celle du Chèvrefeuille, les Clérodendrons ne sont pas utilisés en parfumerie. La composition de l'huile essentielle est inconnue et nul travail n'a été publié jusqu'en 1926.

Nous avons remarqué, depuis six ans, que les Clérodendrons plantés dans les jardins du Champ de Mars, à Paris, sont toujours très florifères ; aussi, les distillateurs pourraient peut-être extraire l'huile essentielle des fleurs au moyen des dissolvants volatils ?

On reconstitue actuellement leur parfum *par un mélange de digestés 1ers (ou 1ers lavages ou infusions 1res de pommades d'enfleurage de jasmin*, en fortes proportions (au minimum un demi) de *fleur d'oranger*, de *tubéreuse*, de *rose*, auxquels on ajoute un peu d'*essence absolue liquide d'iris de Florence*, un peu de *tubérine*, puis de très faibles proportions d'*hydroxycitronellal de nuance neutre* (Hyléa, Laurine, Cyclosia, Cyclalia, etc,), ces derniers servant à donner la fraicheur et le relent verbénacé très atténué des Clérodendrons.

IV. — FORMULAIRE DU CLÉRODENDRON NATUREL.

EXTRAIT DE CLÉRODENDRON PARFUM A LA MODE.
(*Formule R. Cerbelaud.*

1er Digesté ou 1er Lavage de pommade N° 36 de :

Fleur d'oranger	100 cmc.
Jasmin	600 cmc.
Rose	100 cmc.
Tubéreuse	200 cmc.

gardens, of which they would deliciously scent the air.

The Clerodendrons have a pleasant Honeysuckle odour but more accentuated, more lasting ; some varieties have an odor intermediate between jasmine and Honeysuckle with a slight after-smell of indol.

II. — BOTANICAL ORIGINE.

Class of *Dicotyledons*, order of *Nuculiferous*, family of *Verbenaceae*, genus *Clorodendron*, species *Fargesi* or *trichotonium*.

The Clerodendrons have well spread-out boughs, with wide acuto-obovate, slightly dentellated leaves, dark green on top and somewhat pubescent underneath.

The calyx is gamosepal ous pentamerous. The corolla is gamopetalous, regular, with five free petals arranged in stars and somewhat convex ; the corolla is fixed on the calyx by a fairly long tube.

The stamins are didynamous, four in number, alternating with the petals.

The pistil has two carpels. The ovary has two compartments containing two anatropous ovules separated by a false partition. The style is single, very long and thin ; the stigma is slightly bifidous.

The fruit is a red or violet drupe, according to the varieties.

III. — USE OF THE CLERODENDRON.

In spite of their exquisite odour, which is much more pronounced than that of the Honeysuckle, the Clerodendrons are not used in perfumery. The composition of the essential oil is not known and no contribution was published up to 1926.

We have noticed for the last six years that the Clerodendrons planted in the Champ de Mars Gardens in Paris are always very floriferous ; we consequently suggest that distillers might perhaps extract the essential oils from the flowers by means of volatile solvents ?

At present, their perfume is reconstituted by a *mixture of first digests (or first washings or first infusions of pomades scented by « enfleurage ») of jasmine* in strong proportion (at least one half), of *orange flower*, of *tuberose*, of *rose*, to which must be added a little *absolute liquid essence of Florence Orris*, a little *tuberine* and then very faint proportions of *hydroxycitronellal of neutral tone* (Hylea, Laurine, Cyclosia, Cyclalia, etc.), the latter being used in order to give the freshness and the very attenuated verbena-like after-smell of the Clerodendrons.

IV. — FORMULARY OF NATURAL CLERODENDRON.

CLERODENDRON EXTRACT, A FASHIONABLE PERFUME.
(*R. Cerbelaud's formula*).

1st Digest or 1st Washing of pomade N° 36 of :

Orange blossom	100 ccm.
Jasmine	600 ccm.
Rose	100 ccm.
Tuberose	200 ccm.

Essence absolue liquide d'Iris	0 cmc. 25
Essence absolue liquide de Jasmin	3 cmc.
Essence d'Ylang-Ylang Bourbon déterpénée	0 cmc. 50
Hydroxycitronellal (nuance douce : Hyléa ou Laurine, ou Cyclosia, ou Cyclalia)	2 cmc.
Rose synthétique ou bien Orgéol	2 cmc.
Alcoolé ou teinture d'ambre gris à 1 %	10 cmc.

Mélanger. Agiter et filtrer au papier. A préparer au moins 8 jours avant de délivrer à la vente, ou alors mettre sur un agitateur (trépidateur) pendant une heure.

Extrait de Clérodendron parfum a la mode.
(*Formule R. Cerbelaud*).

Clérodendron synthétique	25 cmc.
Essence absolue liquide de Jasmin	2 cmc.
Essence liquide provenant du traitement de l'Hydrolat de Fleur d'oranger par les dissolvants volatils	1 cmc.
Essence absolue liquide d'Iris	0 cmc. 20
Essence absolue liquide de Rose	2 cmc.
Essence de Néroli bigarade	1 cmc.
Essence d'Ylang-Ylang Bourbon (Unonal)	1 cmc.
Alcool tubérique ou Tubérine	20 cmc.
Héliotropine cristallisée	5 gr.
Alcoolé ou Teinture de benjoin à 1/5	5 cmc.
Alcool de riz, pur, exempt de toute odeur secondaire, Q. S. pour	1 litre

CLÉRODENDRON SYNTHÉTIQUE

Le *Clérodendron synthétique est en somme du Chèvrefeuille, à odeur plus sucrée, plus vibrante et environ dix fois plus persistante*. Tout ce qui a été dit précédemment au sujet du Chèvrefeuille peut s'appliquer au Clérodendron, seulement on renforce *en Hydroxycitronellal* et surtout en *Jasmin naturel ou artificiel*, ce dernier contenant environ de 0 gr. 60 à 0 gr. 80 pour cent d'*Indol pur*.

Pour les *Bases*, les *Complexes*, les *Adoucissants* et les *Fixateurs employés* (Voir à *Chèvrefeuille synthétique*, pages 5 et 6).

Incompatibles chimiques. — Les mêmes que ceux du Chèvrefeuille (Voir à *Chèvrefeuille artificiel*, page 5).

V. Formulaire du Clérodendron synthétique.

1. Clérodendron synthétique.
(*Formule R. Cerbelaud*).

Alcool tubérique ou Tubérine	10 cmc.
Aldéhyde décylique diluée à 1/10e	0 cmc. 25
Aldéhyde octylique diluée à 1/10e	0 cmc. 25
Hydrocitronellal pure	2 cmc.
Ionine blanche Alpha	5 cmc.
Essence d'Hydrolat de Fleur d'oranger provenant des dissolvants volatils	0 cmc. 50
Essence absolue liquide d'Iris	0 cmc. 20
Essence absolue liquide de Rose	0 cmc. 50
Essence d'Ylang-Ylang Manille	0 cmc. 50
Jasmin artificiel contenant 0 gr. 80 d'indol pour cent, Q. S. pour	100 cmc.

2. Clérodendron Synthétique
(*Formule R. Cerbelaud*).

Alcool tubérique ou Tubérine	10 cmc.
Aldéhyde décylique diluée à 1/10e	0 cmc. 50
Aldéhyde jasminique ou Jasmal	40 cmc.

Absolute liquid essence of Orris	0 ccm. 25
Absolute liquid essence of jasmine	3 ccm.
Essence of Bourbon Ylang-Ylang (Unonal)	0 ccm. 50
Hydroxycitronellal (mild tone) Hylea or Laurine or Cyclosia or Cyclalia)	2 ccm.
Synthetic rose or Orgeol	2 ccm.
Alcoolate or tincture of Ambergris (1 % sol)	10 ccm.

Mix, shake and filter through paper. To be prepared at least one week before selling, or if time is short, put the Extract on an agitator (shaker) during one hour.

Extract of Clerodendron, a fashionable perfume
(*R. Cerbelaud's formula*).

Synthetic clerodendron	25 ccm.
Absolute liquid essence of jasmine	2 ccm.
Liquid essence, obtained by treating the Hydrolate of orange flower water by liquid solvents.	1 ccm.
Absolute liquid essence of Orris	0 ccm. 20
Absolute liquid essence of Rose	2 ccm.
Essence of Neroli bigarade	1 ccm.
Essence of Bourbon Ylang-Ylang (Unonal)	1 ccm.
Tuberic alcohol or Tuberine	20 ccm.
Heliotropine crystals	5 gr.
Alcoolate or tincture of Benzoin (1/5 sol)	5 ccm.
Rice alcohol, pure, free from any secondary smell, Q. S. for	1 litre

SYNTHETIC CLERODENDRON

Synthetic Clerodendron is after all some Honeysuckle with an odour which is sweeter, more « vibrating » and about ten times more lasting. All that has just been said with regard to Honeysuckle can apply to Clerodendron, with the only difference that the latter perfume must be made up with a stronger proportion of *Hydroxycitronellal* and chiefly of *Jasmine, either natural or artificial*, the latter ingredient containing about 60 to 80 centigrammes of *pure Indol*.

As regards the *Bases*, the *Softening* and the *Fixing agents used*, refer to « *Synthetic Honeysuckle* » on pages 5 and 6.

Chemical incompatibilities. — These are the same as those of Honeysuckle (See under « *Artificial Honeysuckle*, page 5).

V. — Formulary of synthetic Clerodendron.

1. Synthetic Clerodendron.
(*R. Cerbelaud's formula*).

Tuberic alcohol or tuberine	10 ccm.
Decylic aldehyde (1/10 dilution)	0 ccm. 25
Octylic aldehyde (1/10 dilution)	0 ccm. 25
Pure Hydroxycitronellal	2 ccm.
White Ionine	5 ccm.
Essence of Hydrolate of Orange Flower water from volatile solvents	0 ccm. 50
Absolute liquid essence of Orris	0 ccm. 20
Absolute liquid essence of Rose	0 ccm. 50
Essence of Manila Ylang-Ylang	0 ccm. 50
Artificial Jasmine containing 80 centigrammes of pure indol, Q. S. for	100 ccm.

2. Synthetic Clerodendron.
(*R. Cerbelaud's formula*).

Tuberic alcohol or Tuberine	10 ccm.
10 per cent dilution of decylic alcohol	0 ccm. 50
Jasmine aldehyde or Jasmal	40 ccm.

Aldéhyde octylique diluée à 1/10e	0 cmc. 50
Lilamuguétil ou à défaut Hylea	1 cmc.
Essence de Néroli bigarade	2 cmc.
Essence absolue liquide de Rose provenant des dissolvants volatils	3 cmc.
Essence d'Ylang-Ylang Manille	2 cmc.
Jasmin artificiel contenant 0 gr. 80 d'indol pour cent, Q. S. pour	100 cmc.

Cette formule est d'un prix de revient moins élevé que celui de la précédente.

CLÉRODENDRON RECOMMANDABLE.

(*Formule R. Cerbelaud*).

Acétate de benzyle très pur	10 cmc.
Acétate de linalyle	5 cmc.
Alcool benzylique très pur	10 cmc.
Alcool tubérique ou Tubérine	10 cmc.
Anthranilate de méthyle cristallisé	0 gr. 60
Benzoate de méthyle (Es. de Niobé)	2 cmc.
Hydroxycitronellal (nuance douce)	1 cmc.
Indol cristallisé très pur	0 gr. 60
Rhodinol cohobé sur pétales de roses ou bien Orgéol	2 cmc.
Essence absolue liquide de Jasmin provenant des dissolvants volatils	6 cmc.
Essence de Néroli bigarade	0 cmc. 30
Essence d'Ylang-Ylang Manille ou Unonal	1 cmc. 50
Linalol gauche extra fin provenant de l'*Ocotea caudata* du Mexique, de préférence à celle de l'*Ocotea caudata* de la Guyane, Q. S. pour	100 cmc.

DOSES ET REMARQUES.

Ces extraits peuvent s'employer aux doses de :

25 cmc. pour un Extrait fin ;
50 cmc. pour un Extrait surfin ;
100 cmc. pour un Extrait de luxe.

Le plus souvent on les utilise comme renforçateurs aux doses de 10, 20 à 30 cmc. et on les adoucit avec les mêmes Digestés 1ers ou Lavages 1ers de pommades aux fleurs N° 36 que nous avons indiqué précédemment pour les Extraits de Chèvrefeuille.

REMARQUE : Même remarque que celle de la page 7, N° 9, au sujet Complexes de Chèvrefeuille.

René CERBELAUD.

10 per cent dilution of octylic aldehyde	0 ccm. 50
Lilamuguetil or failing this, Hylea	1 ccm.
Essence of Neroli bigarade	2 ccm.
Absolute liquid essence of Rose obtained from volatile solvents	3 ccm.
Essence of Manila Ylang-Ylang (or Unonal)	2 ccm.
Artificial Jasmine containing 0 gr. 80 of indol percent, Q. S. for	100 ccm.

This formula is of a lesser cost than the preceeding one.

A CLERODENDRON WORTH RECOMMENDING.

(*R. Cerbelaud's formula*).

Benzyle acetate, purest	10 ccm.
Linalyle acetate	5 ccm.
Benzylic alcohol, purest	10 ccm.
Tuberic alcohol or tuberine	10 ccm.
Anthanilate of methyle, crystals	0 gr. 60
Benzoate of methyle (Essence of Niobé)	2 ccm.
Hydroxycitronellal (mild tone)	1 ccm.
Indol crystals, purest	o gr. 60
Rhodinol, cohobated on rose petals or Orgeol	2 ccm.
Absolute liquid essence of Jasmine from volatile solvents	6 ccm.
Essence of Neroli, bigarade	0 ccm. 30
Essence of Manila Ylang-Ylang (or Uronal)	1 ccm. 50
Linalol, left, extra fine, from the Mexican *Ocotea candata*, preferably to that from the *Ocotea candata* of Guyana, Q. S. for	100 ccm.

DOSES AND REMARKS.

These extracts may be used in the doses of :

25 ccm. for a Fine Extract ;
50 ccm. for a Superfine Extract ;
100 ccm. from De Luxe Extract.

In most cases they are used as intensifiers in the doses of 10, 20 or 30 ccm., and they should be softened down with the same 1st digests of 1st flower-pomades N° 36 which we have referred to previously when dealing with the Honeysuckle Extracts.

REMARK. — Same remark as on page 7, N° 9, with regard to the Honeysuckle Complexes.

René CERBELAUD.

Les Marques de Fabrique

Le nombre total des marques de fabrique et de commerce déposées en France en 1925 atteint le chiffre considérable de 20.631, dont 3.878 marques déposées au Bureau International de Berne.

Les catégories de produits pour lesquelles les dépôts ont été les plus nombreux sont les suivants : boissons (2.894), produits pharmaceutiques (2.146), parfumerie (1.748), pâtisserie, confiserie (828), carrosserie, automobiles (628), beurres, fromages (616), savons (567), imprimerie, librairie, etc. (562).

Le nombre des marques françaises pour lesquelles l'enregistrement a été demandé au Bureau International de Berne (Marques internationales) a été en 1925 de 1.509 sur un total de 5.387.

Au 31 décembre 1925, le nombre total des marques déposées en France depuis la mise en vigueur de la loi de 1857 s'élevait à 557.190.

Les Parfums en Amérique

En poudre, parfums, cosmétiques, produits de beauté, eaux de senteurs, savons, lotions, teintures et autres produits de parfumerie, les Etats-Unis auraient consommé en 1925 pour 150 millions de dollars, soit environ quatre milliards et demi de francs, dont 21.423.000 dollars de poudre de riz.

L'importation est de six millions 264.061 dollars, supérieure à celle de 1924 de 15 % environ. La majeure partie est de provenance française.

En revanche, l'Amérique a exporté pour 16 millions de dollars de parfumerie confectionnée. Cuba achète surtout les eaux de toilette et les extraits, le Canada et les îles Philippines la poudre de toilette et le talc parfumé et l'Angleterre les poudres dentifrices et produits pour les dents.

Ces renseignements nous démontrent que nous pouvons amplifier considérablement nos exportations aux Etats-Unis. La *Parfumerie Moderne*, qui y est déjà très connue, y fera d'autant plus de propagande qu'elle sera mieux secondée par les intéressés.

INFORMATIONS

Des ventes de produits de parfumerie faites a l'exportation par des commerçants autres que le fabricant.

Douanes. — Nouvelle réglementation. — Décret 6 octobre 1926 (*J. off.*, 8 octobre).

Article premier. — L'embarquement des marchandises est attesté au moyen de certificats établis par des préposés des douanes pour être remises à bord, soit sur présentation de tous documents probants agréés par l'administration.

Art. 2. — Les quittances établies par l'administration des douanes pour être remises aux redevables comportent obligatoirement, outre le numéro de la déclaration et celui de la liquidation, l'indication, par nature des droits, de la somme versée. L'administration peut y faire figurer également les mentions qu'elle juge utiles pour l'exécution du service.

Art. 9. — Le présent décret sera soumis, dans le délai de trois mois, à la ratification des chambres, conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 3 août 1926..

Notre Commerce colonial.

La colonie de Niger a importé pour 10.451.000 francs en 1925 contre 9.934.000 francs en 1924. La France n'a introduit directement que pour 1.400.000 francs les colonies françaises 1.045.000 francs, tout le reste provient du Nigeria en transit, mais les origines sont inconnues.

La parfumerie comporte 87.000 fr., chiffre susceptible d'être augmenté.

La Guinée française a importé pour 103.429.743 francs contre 68 millions en 1924. La parfumerie figure à ce chiffre pour 789.500 francs, les savons pour 829.484. C'est donc un marché à ne pas perdre de vue.

La Côte d'Ivoire a importé en 1925 pour 103.466.416 francs dont 44 millions pour la France et ses colonies : le chiffre relatif à la parfumerie n'est pas indiqué, mais il faut noter qu'une distillerie d'huiles essentielles y est installée.

L'Afrique Occidentale Faançaise a importé de France, pendant les cinq premiers mois de 1926, pour 11.513 fr. de savons et parfums contre 5.728 pendant la même période de 1925.

D'ailleurs, presque tous les chiffres relatifs à l'activité de la colonie subissent la même augmentation : il ne faut donc pas perdre de vue ce débouché.

En Syrie il a été importé en 1924 par Beyrouth 225 tonnes de parfumerie (?).

Un « modus vivendi » commercial franco-guatémalien.

On mande de Guatémala qu'un *modus vivendi* commercial a été conclu le 20 octobre entre la France et le Guatémala. Il accorde le tarif minimum aux produits du Guatémala compris dans l'ancien traité, en échange de la clause de la nation la plus favorisée pour les articles français. Il entrera en vigueur, pour une durée d'un an, le 1er décembre prochain.

Un autre décret présidentiel du 14 du courant, applicable à la même date, déduit de 20 % les droits d'entrée de douze articles de provenance française : parfumerie, vins rouges et blancs, mousseux, eaux minérales, etc.

Chili.

La statistique d'importation du Chili indique pour 1924 une augmentation de 381.011 sur 1923 pour la rubrique Produits pharmaceutiques et Parfums, ces derniers n'étant pas répertoriés séparément. Le chiffre total est de 4.356.576 contre 3.965.565 en 1923.

Le nouveau Tarif en préparation.

Nous attirons l'attention de nos exportateurs sur le nouveau tarif douanier en préparation au Chili.

Voici exactement où en est cette question :

Le tarif a été discuté à Santiago le 15 octobre par une Commission mixte composée de députés et de sénateurs.

Il faut compter six semaines de délibérations. Le projet sera soumis au Parlement où il restera deux mois avant qu'il soit voté. La loi ne deviendra effective que 90 jours après. Bref, aucune modification ne semble pouvoir survenir avant le 1er mai au plus tôt, sauf événement imprévisible.

Le Gouvernement de Santiago semble entrer dans une voie plus normale, puisqu'il n'appliquera pas ses nouveaux droits brutalement comme en 1921.

Comme un revirement est toujours à craindre, nous invitons les intéressés à prévoir dans leur contrat de vente une clause pour éviter dans la mesure du possible des annulations en cas de relèvement douanier. En effet, ce danger est à craindre.

Bien que le nouveau tarif soit encore inconnu, nous croyons savoir qu'il est conçu dans un esprit très protectionniste.

NIMES

La maison Massebiaux, bien connue dans le monde des essences, vient de s'installer à Marseille, 11, rue de Madagascar, sous la direction technique de M. Raoul Fonderai. Elle continuera, à cette adresse, le commerce des huiles essentielles et, en particulier, de celles qui ont toujours fait la réputation de la maison Massebiaux.

DANS LA PRESSE

La Croix, 5, rue Bayard, à Paris, a donné, sous la signature de Lucien Leroux, un article sur les parfums exact précis et bien documenté. Le cas est assez rare pour être remarqué et souhaitons que l'exemple soit suivi. Les études parues un peu partout sur la lavande ont été fort bien faites : il n'y a qu'à continuer dans cette excellente voie et ne pas dire, par exemple, comme Hélène Saurel dans les *Tablettes de la Côte d'Azur*, que pour faire les parfums, on jette les fleurs sur du saindoux, et au bout d'un certain temps on distille le saindoux.

Cette erreur n'est pas pardonnable à un journal du pays des parfums.

LA PRESSE ET LA LAVANDE

Le Bien public, revue féminine, conseille l'emploi de la lavande séchée dans les armoires au lieu des parfums compliqués qui sont à la mode en ce moment.

La Croix de l'Isère, de Grenoble, a publié une longue étude sur la lavande, analogue à celle qui a paru dans le *Nouvelliste de Lyon*.



Figure symbolique de la Lavande de l'opéra « Flowers from a Shakespeare's Garden », de Walter Crane, d'après *Profumi Italici.*

La Voix Paysanne a publié de longues notes sur le Congrès en préparation à Apt.

L'Eclaireur de Nice a souligné l'importance des cultures italiennes et la concurrence inévitable qui en résulte pour les producteurs français.

Le Bulletin du Sémaphore de Marseille a consacré à la lavande un long article de M. Gaston Valran, qui contient des documents fort intéressants et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute de place.

Le Petit Marseillais, continuant sa campagne sur la lavande publie un long article sur les emplois ménagers de la lavande.

Le Luberon d'Apt consacre une étude à la lavande à travers l'histoire. Il cite les cantons de Bonnieux, Lacoste, Mure, Viens de St-Martin comme riches en cultures de lavande. Il rappelle Scribonius Largus, Christine de Pisan, Saladin, Conrad, Gessner, un Suisse qui prétend qu'en son temps (au XVI[e] siècle) toutes les lavandes étaient cultivées, Edith John Pughe qui parle des cultures anglaises et enfin Demachy, le distillateur français.

En 1808, M. Mollin, passant à Simiane, près de Banon, y remarqua la lavande. M. Palhier, qu'il questionna, lui dit qu'avant la Révolution on en distillait des quantités.

Les Alpes et la Provence continuent leur intelligente série d'études sur notre labiée nationale : un article de notre collaborateur Lamothe est notamment à signaler.

Le Petit Niçois a attiré l'attention de ses lecteurs sur les Etudes parues dans *Les Alpes et la Provence.*

Variétés

Il faut admettre la Parfumerie parmi les Beaux-Arts.

A notre avis, la Cuisine peut aller de pair avec la Peinture. On dit d'un vieux tableau qu'il est bien cuit ; mais les parfums sont les frères des beaux vers et des symphonies. Comme eux ils sont immatériels et mystérieux. Ils ne sont que bouffées odorantes et frissons. Ils nous séduisent et nous prennent à la façon d'un poème chuchoté, d'un *concerto* dont on ne voit pas les exécutants.

La Peinture et la Sculpture sont pour l'œil, la Cuisine est pour le goût, la Poésie et la Musique sont pour l'ouïe et pour l'âme. Est-il juste de tenir l'odorat à l'écart ?

(*Export. franç.*). Léo Larguier.

Contre la Houppe.

Le D[r] Pinard est parti en guerre, depuis des années, contre la sucette. Un de ses confrères vient de déclarer la guerre à la houpette qui recèle, en plus de la poudre de riz, une imposante collection de microbes. Et il propose de remplacer l'indésirable houpette par une sorte de vaporisateur qui projette la poudre en un mince nuage.

Il est heureusement classique maintenant, même dans le milieu médical, que les parfums sont antiseptiques et la campagne de ce nouvel hurluberlu est terminée d'avance.

Bals corporatifs.

Le grand Bal des Parfums, organisé par le Syndicat amical des Patrons coiffeurs de Nantes a eu lieu le 31 octobre, avec un plein succès.

Le 6 novembre, dans les salons de l'Hôtel Continental, à Paris, Bal du Parfum organisé par l'Amicale des Représentants en Parfumerie de Paris. Election de la Reine de la Parfumerie.

Le 12 décembre aura lieu le Bal de l'Union Mutuelle de la Parfumerie française, dans les salons de l'Hôtel Lutécia.



— Oh ! elle adore les parfums, tous les extraits, violette, iris, etc.

— Oui, il n'y en a qu'un qu'elle n'aime pas, c'est l'extrait de naissance

(*Pages gaies*).

Le Commerce de la Parfumerie en Suisse

La Suisse a importé en 1925 environ 250.000 kilos, soit pour une valeur de 3.000.000 de francs suisses de parfumerie, de produits cosmétiques et autres préparations pour la chevelure, la peau et la toilette en général. *Dans ces importations, la France tient de loin la première place.*

Par contre, il a été exporté de Suisse environ 380.000 kilos, soit pour une valeur de 13.000.000 de francs suisses.

L'importation en Suisse porte essentiellement sur la *parfumerie fine* et plus particulièrement encore *sur les marques les plus connues*. Effectivement le peuple et la petite bourgeoisie n'usent que très peu de parfums dans ce pays. Ce sont surtout les étrangers de passage qui forment la clientèle des parfumeurs et cette clientèle recherche principalement les produits français, mais aussi et surtout les produits de marques très connues.

L'exportation de la Suisse vise moins et même très peu les pays d'Europe et va surtout dans les pays outre-mer. Cette exportation est constituée, en partie, par une parfumerie bon marché destinée aux indigènes de pays nouveaux, mais en partie aussi par des produits synthétiques destinés à la fabrication de parfumerie. Ce sont ces produits synthétiques qui expliquent le prix relativement élevé des exportations.

Pour introduire de la parfumerie en Suisse, il est donc essentiel d'avoir un nom acquis soit par une ancienneté, soit par une publicité intensive. Vouloir se faire connaître au moyen d'une publicité en Suisse reviendrait provisoirement beaucoup trop cher pour une bourse française ; il faut donc que la notoriété soit établie d'ores et déjà. C'est l'article parfumerie de bonne qualité qui se vend le plus aisément dans ce pays. Cependant, la parfumerie à bas prix trouve une clientèle aussi dans les maisons d'exportation assez nombreuses en Suisse.

Les *droits d'entrée à payer à la frontière suisse* sont de 100 francs suisses pour les parfumeries et cosmétiques ainsi que pour les parfums synthétiques contenus dans des récipients pesant plus d'un kilo. Le taux de 100 fr. est entendu pour 100 kilos poids net avec en sus 30 % de tare additionnelle obligatoire.

Les parfumeries, cosmétiques et parfums synthétiques en récipients de moins d'un kilo payent 200 francs suisses par 100 kilos avec tare additionnelle de 30 %.

A ces droits d'entrée, il y a lieu d'ajouter la finance de monopole sur tous les produits contenant de l'alcool et qui se monte à 1,80 fr. suisse par degré et par quintal brut.

Les usages commerciaux sont en Suisse ce qu'ils sont en France, à très peu de chose près.

Le meilleur moyen d'introduire l'article dans ce pays est de passer par l'intermédiaire d'un représentant. Il est vrai que les représentants sont difficiles à trouver quand il ne s'agit pas d'une marque connue et de premier ordre.

Les parfumeries bon marché destinées à l'exportation outre-mer sont à offrir directement aux maisons d'exportation ; il est inutile d'ajouter que les prix ne doivent ici être grevés d'aucun droit d'entrée, les marchandises étant généralement expédiées directement de France au port de mer ou même au pays destinataire. (*Comm. M. Yung, Dir. Off. C. Zurich.*)

(*Moniteur Off. du Comm. et de l'Ind.* (N° 202), 8 *septembre* 1926.

Bibliographie

Les fleurs de la Côte d'Azur, par L. MARRET. In-12 relié de 428 pages avec 97 planches en couleurs, 450 figures et 15 planches en noir. (*Encyclopédie pratique du Naturaliste*, t. XXI.) Paul Lechevalier, éditeur, 12, rue de Tournon, Paris. Prix : 40 francs. Librairie de la *Parfumerie Moderne*.

Il suffit de parcourir ce nouveau volume de M. Marrel pour être persuadé qu'il aura le même succès que celui dans lequel il a décrit les fleurs des montagnes. De même que son aîné, il s'adresse aussi bien aux botanistes qu'aux touristes ; les premiers y puiseront de précieuses indications avec la flore de la région méditerranéenne et la biologie des expèces qui la constituent, tandis que les seconds s'en serviront comme d'un guide qui rendra plus intéressantes leurs excursions et plus attrayant leur séjour dans la région qui s'étend de Toulon à Menton.

Les uns et les autres trouvent d'ailleurs dans cet ouvrage des pages fort bien documentées sur les cultures et les industries agricoles de la Côte d'Azur : exploitation du chêne-liège, industrie de la fleur coupée, cultures de primeurs, industrie des parfums oléiculture, sériciculture, etc...

***

Dictionnaire de chimie des Parfums, par Félix COLA, chimiste parfumeur. Prix 30 francs ; 33 francs franco en France ; 35 francs à l'étranger. Librairie de *La Parfumerie Moderne*.

Cet ouvrage vient à son heure : il existe des Encyclopédies en langue anglaise, des ouvrages importants analogues en langue allemande. Il n'existait pas jusqu'à ce jour de dictionnaire des produits de chimie organique utilisés en parfumerie. Le travail de M. Cola rendra donc les plus grands services aux préparateurs en parfumerie et en général à tous ceux qui ont à manipuler ou à acheter des produits de cette catégorie.

Le Dr Henri Labbé a dit récemment dans une revue de parfumerie tout le bien qu'il pense de cet ouvrage et il ajoute : « Les éditions successives qu'il aura certainement, donneront du reste à la compétnce de l'auteur la possibilité de tenir son œuvre toujours au courant des progrès scientifiques réalisés dans notre chère industrie. »

AU PAYS DU TEMPS PERDU

J'ai vu récemment une gravure dans un grand journal américain, elle représente une salle dans laquelle sont quatre jeunes hommes ; l'un lance au plafond la fumée de sa cigarette, le second se promène de long en large comme un lion encagé, le troisième frappe du poing le bureau devant lequel il est assis et le quatrième lit, pour la quatrième fois peut-être, la page d'annonces de son journal.

Que font là ces quatre hommes, pleins d'activité et dont le temps est sans doute précieux, comme à tout homme d'affaires ? Ils attendent...

Ce sont des voyageurs, des représentants qui viennent faire des offres de service ; qu'ils soient en déplacement ou qu'ils habitent la ville même qu'ils prospectent, leurs dépenses journalières sont importantes : ils doivent faire dans leur journée assez d'affaires non seulement pour payer ces frais, mais encore pour gagner leur vie et pour faire prospérer l'affaire dont ils s'occupent.

Feront-ils une affaire, dans la maison où ils attendent ?

Ce n'est pas absolument sûr, et cependant, sous peine de disparaître du marché et de ne plus être pris en considération, ils doivent attendre.

Ils attendent...

Mais ce n'est pas sans rancœur. Car le voyageur, le représentant ne jouit pas — on peut bien le dire — d'autant de considération qu'un avocat, qu'un médecin, ou même qu'un industriel ou un négociant, même de petite importance. Est-ce parce que ceux-ci font attendre ceux-là, est-ce parce que le voyageur est obligé d'attendre et que le négociant le fait attendre, que l'avocat et le médecin les font attendre les uns et les autres ?

On attend, en Amérique comme en France, dans le monde entier : le voyageur, le représentant, attendent, désespérément leur « tour » et ils ne sont pas seulement, comme sur la gravure américaine, quatre, ils sont quelquefois quinze, quelquefois davantage, qui font antichambre...

Est-ce vraiment une méthode rationnelle, dans notre temps qu'illuminent la Taylorisation dans les usines, la Fayolisation dans les bureaux ?

Est-il logique que, pour donner un prix qui ne sera retenu que s'il est le plus bas, un homme attende, des heures, dans une antichambre ? Est-il normal de soumettre à notre époque de fièvre et d'activité, un homme à cette redoutable épreuve qu'est l'attente ?

Qui fera le calcul du temps perdu à attendre de cette façon : qui totalisera la quantité d'énergie gaspillée, qui eût pu être plus profitable, autrement utilisée ? Qui donnera une excuse à cette anomalie, à cet anachronisme ?

Que la *Parfumerie Moderne* ouvre une enquête, qu'elle reçoive les suggestions des voyageurs, des patrons, des industriels ? Comment peut-on diminuer ce temps invraisemblablement gaspillé ? Comment recouvrer ce temps perdu ?

L'attente est déprimante, meurtrière, pour celui qui la subit elle est dégradante pour celui qui l'impose sciemment, regrettée de celui qui la fait subir à son corps défendant : il faut supprimer ce gaspillage. Mais qui nous dira comment ?

Un Représentant.

IN THE LAND OF WASTED TIMES

I have recently seen a picture in a great American newspaper. It illustrates a hall in which are four young man. One is puffing up to the ceiling the smoke of his cigarette ; the second is walking up and down, like a lion in a cage ; the third is striking with his fist the desk at which he is seated ; and the fourth is reading, for the fourth time perhaps, the advertisement page of his paper.

What are doing these four men, full of activity and whose time is undoubtedly as full of value as it is to every business man ? they are waiting...

They are travellers, canvassers, salesmen, who have come to offer goods. Whether they are on a tour or living in the very town which they are canvassing, their daily expenses are important : they must make in the day enough sales not only to cover these expenses but also to make their living and to develope the business in which they are employed.

Shall they get an order in the house where they are waiting ?

It is not absolutely certain, and yet, on pain of never more being taken into consideration, they must wait.

They are waiting...

But not without rancour. For the salesman, the representative does not enjoy, it can very well be said, as much consideration as does a lawyer, a physician, or even a manufacturer or a merchant, even if he be a small one. Is it so because these keep those waiting ? Is it so because the salesman is compelled to wait and the merchant makes him wait ? because the lawyer and physician makes them both wait ?

Waiting one must be, in America as well as in France, throughout the world : the salesman, the representative, are desperately waiting for their « turn » and they are not only four, as on that American picture, but they are sometimes fifteen, and even more, kept waiting...

Is it really a method of reason, in our times enlightened by the Taylor time-study, introduced in the workshop and in the office ?

Is it logical that, in order to give a quotation which will be considered only if it is the lowest, a man should wait for hours in an anteroom ? is it a regular thing, in our times of fever and activity, to submit a man to that dreadful test called « waiting » ?

Who will calculate the quantity of

time lost that way : who will total up the quantity of energy thus wasted, which might have been more profitable, if used to some other purpose? Who will find an excuse for that anomaly, for that anachronism?

Let the *Parfumerie Moderne* open an inquiry, let it receive the suggestions sent by travellers, employers, manufacturers. How could this time, wasted to an incredible extent, be reduced? How could most of that time be recuperated?

Waiting is depressing, it is killing to him who has to suffer it; it is degrading to him who knowingly inflicts it on others; it is regretted by him who imposes it on others in spite of himself : This waste must be done away with. But who will tell us how?

A Representative.

UNE MISSION FRANÇAISE AUX ÉTATS-UNIS

L'importance de nos relations économiques avec les Etats-Unis n'échappe à aucun de nos lecteurs, c'est pourquoi nous devons attacher une importance toute particulière à la mission qu'a accomplie M. Justin Dupont, le distingué et savant chimiste que connaissent tous les parfumeurs, sur la demande de l'Institut of Politics de Williamstown (Mass) et de l'American Chemical Society, en qualité de délégué français à la septième conférence internationale de l'Union Internationale de la Chimie pure et appliquée.

Le sujet du Congrès de cette année était intitulé : The Role of the Chemistry in the World's future affairs », c'est-à-dire « Du Rôle de l'Industrie chimique dans le Monde futur ». M. Justin Dupont a donné une conférence spéciale sur la Chimie des Parfums naturels et artificiels qui a été fort remarquée.

A Philadelphie, M. Justin Dupont fit une conférence sur l'Influence des Parfums de synthèse sur le développement de l'Industrie de la Parfumerie, devant la section de Chimie Organique de la Société Chimique; enfin, à Washington, pendant la septième session de l'Union Internationale de la Chimie pure et appliquée, M. Justin Dupont a collaboré avec MM. les professeurs Paul Sabatier, de l'Université de Toulouse, prix Nobel et spécialiste de la catalyse et Gabriel Bertrand, de la Sorbonne et de l'Institut Pasteur.

La Mission française rapporte l'assurance du concours d'un comité américain, en formation, pour l'édification de la Maison de la Chimie qui doit être inaugurée à Paris lors du centenaire de Marcelin Berthelot.

Nous devons nous féliciter de l'accueil cordial qui a été réservé aux éminents savants envoyés par la France aux Etats-Unis ; nous savons que la science française, longtemps éclipsée en Amérique par la science allemande, avant guerre, a repris dans l'esprit des hommes de science américains, la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre, si les Français avaient toujours su, comme nous le préconisons depuis vingt ans, allier le « faire savoir » au savoir tout court qui fut, de tout temps, leur apanage.

Les relations franco-américaines sont, sur de multiples terrains, de plus en plus cordiales, espérons que grâce à une modération réciproque elles permettront d'établir des accords durables et définitifs pour la plus grande prospérité du monde.

A French Mission in the United States

The importance of our economic relations to the United States escapes none of our readers ; such is the reason why we should attach very great an importance to the mission accomplished by Mr Justin Dupont, the eminent and learned Chemist, well known by all Perfumers, at the request of the Institute of Politics of Williamstown (Mass.) and of the American Chemical Society, as French Delegate to the Seventh International Conference of the International Union of Pure and Applied Chemistry.

The subject of this year's Congress was entitled « The Rôle of Chemistry in the World's future affairs ».

Mr Justin Dupont made a special conference on the Chemistry of natural and artificial Perfumes, which attracted great attention.

At Philadelphia, Mr Justin Dupont made a conference on the Influence of Synthetic Perfumes upon the development of the Perfume industry, before the Section of organic Chemistry of the Chemical Society. Lastly, at Washington, during the seventh session of the International Union of Pure and Applied Chemistry, Mr Justin Dupont worked in common with professor Paul Sabatier of the Toulouse University, who was awarded the Nobel prize and is a specialist on catalysis, and with professor Gabriel Bertrand, of the Sorbonne and Pastor Institute.

The French Mission brings back the assurance of the cooperation of an American Committe, at present in the making, for building the House of Chemistry which is to be inaugurated in Paris on the Centenary of Marcelin Berthelot.

We must congratulate ourselves upon the hearty wellcome which has been given to the savants sent by France to the United States. We know that French Science, which had long been eclipsed by Cerman Science in America before the war, has resumed in the minds of American Scientists the place which it should never have lost, if the French had only known (as we have been recommending it for the last 20 years) how to ally the « Letting know » with the simply « Knowing » which was at all times, their appanage.

The franco-american relations are, on many a ground, every day more hearty; let us hope that owing to reciprocal moderation, they will enable both parties to establish lasting and final agreements for the greater prosperity of mankind.

LES DERNIÈRES CRÉATIONS PARISIENNES

Voici un aperçu des dernières créations parisiennes pour 1927. Nous attendons quelques renseignements complémentaires que nous publierons en leur temps.

RIGAUD lance « *Pas plus chic* » ; MURY a un « *Narcisse bleu* » dont le nom a provoqué un procès qu'il a gagné d'ailleurs ; ISABEY lance ses flacons perles et un collier de six perles et son parfum « *Bleu de Chine* » ; BRYENNE offre « *Chu-Chin-Chow* » ; WORTH a « *Dans la nuit* », dans un flacon bleu noir constellé d'argent ; THOMAS JONES a créé « *Vers l'amour* » ; YBRY « *Mon âme* » gainée d'améthyste ; MARQUIS « *Un Rêve* » ; ELTY « *Fleur sacrée* » ; EMILIENNE MANASSÉ « *Cajolerie* » ; YSIANE « *Coquelicot bleu* » ; CADOLLE a ses parfums « *Suzanne Lenglen* » ; GUERLAIN sort le « *Masque Rouge* » ; LYTÉE joint à ses rouges fameux le parfum « *Amado* » ; HARMELLE a sa crème « *Béatrice* » ; NESTLY « *Larmes de fleurs* » ; VIARD a en réserve des modèles de flacons sans pareil pour les parfumeurs qui veulent être modernes. DARSY a un nouveau sachet de toilette appelé « *Rosée de Beauté* ». Les peignes et bibelots de POTARD, de ROZIER, de JOBA, de COLLOMB & ROSERAT, de BILLOUD, les houppes de PAUL VIGNON, les vaporisateurs de HOUET, les brosses à dents HELEN sont autant d'articles dont la vente sera fructueuse à l'exportation.

Nous invitons nos lecteurs étrangers à nous demander des renseignements sur celles de ces spécialités qui les intéressent ; nous nous efforcerons de signaler dans nos prochains numéros les nouveautés dont nous recevrons des échantillons. *Parfumerie Moderne.*

The latest Parisian Creations

Here is an outline of the latest Parisian Creations for 1927 ; some complementary information is being expected which shall ne published in due time.

RIGAUD is launching « *Pas plus chic* » (nothing smarter) ; MURY has a « *Narcisse Bleu* » the name of which caused a law-suit, which he won ; ISABEY is launching his « *Flacons Perles* » and a neck-lace with six pearls, also his perfume « *Bleu de Chine* » ; BRYENNE offers « *Chu-Chin-Chow* » ; WORTH has « *Dans la Nuit* » (In the night) put-up in a dark blue bottle, studded with silver stars ; THOMAS JONES has created « *Vers l'Amour* » (towards Love) ; YBRY, « *Mon Ame* (My Soul) in an amethyst casing ; MARQUIS « *Un Rêve* » (a Dream) ; d'ELTY « *Fleur Sacrée* » ; EMILIENNE MONASSE « *Cajolerie* » ; YSIANE « *Coquelicot Bleu* » (Blue Poppy) ; CADOLLE has his « *Suzanne Lenglen* » perfumes ; GUERLAIN brings out the « *Masque Rouge* » (Red Mask) ; LYTEE adds to his famous rouges the « *Amado* » perfume ; HARMELLE has his « *Crème Beatrice* » ; NESTLY « *Larmes de fleurs* » (Flowers' Tears) ; VIARD has in store some models of fancy bottles which are invaluable for the Perfumers who wants to be up to date ; DARSY has a new Sachet de toilette called « *Rosée de Beauté* » (Dew of Beauty). The combs and knick-knacks of POTARD, ROZIER, JOBA, COLLOMB & ROSERAT, and BILLOUD, the powder-puffs of PAUL VIGNON, the Atomizers of HOUET, the tooth-brushes of Helen are as many articles which will prove good and profitable sellers for export.

We invite all our customers abroad to write to us for detailed information on such of the above specialities and novelties as appeal to them : we shall endeavour to mention in our next issues those novelties of which we shall receive samples.

Parfumerie Moderne.

LA FOIRE DES INDUSTRIES BRITANNIQUES

Cette grande foire annuelle, organisée par le département du Commerce d'outre-mer aura lieu à Londres (White-City Shepherds Bush et à Birmingham du 21 février au 4 mars 1927.

Les acheteurs d'Outre-Mer qui désirent visiter la Foire sont priés de s'adresser aussitôt que possible au Consul ou au Commissaire du Commerce Britannique le plus proche, qui leur donnera tous renseignements nécessaires. A leur arrivée en Angleterre, il sera de leur intérêt de se mettre immédiatement en communication avec le Secrétaire de la Foire des Industries Britanniques, 35, Old Queen Street, Londres, S. W. 1., ou, si la Foire était déjà ouverte, de s'adresser à : The White City, Shepherd's Bush, Londres, W. 12.

CANADIAN PERFUMERY IMPORTS INCREASING

The imports of perfumery, cosmetics, and toilet preparations into Canada have shown a steady increase for the past three years and have been proportionately shared by the participating countries, says the Department of Commerce. The share of the United States in this trade increased in value, but the relative per cent of their participation in this market has shown a slight decrease from approximately 53 per cent in 1924, to 48 per cent in 1925, but increased to 49 per cent in 1926.

The imports from the principal countries of origin are as follows :

Countries	1925	1926
United Kingdom z	$211.791	$224.221
United States....	491.404	305.296
France..........	287.266	270.059
Other countries ..	20.883	29.602
Total.........	$1.011.344	$1.029.178

*For fiscal year ending March 31st.

These imports are classified in the official statistics as follows :

Class	1925	1926
Alcoholic perfumes and toilet water, etc., in bottles and flasks, containing not more than 4 ounces............	$97.099	$89.099
Alcoholic perfumes and toilet water, etc., in bottles and flasks, containing more than 4 ounces............	91.706	96.761
Pomades..............	796	116
Dentifrices and preparations for the hair......	821.743	813.202

La Parfumerie et le "Larousse Mensuel"

Le « Larousse mensuel » publie un intéressant article de M. Camille Meillac sur la parfumerie. Cette étude d'encyclopédie résume d'une façon claire ce qu'il faut savoir à l'heure actuelle de la parfumerie française.

Après une introduction sur la rétrospective de la parfumerie, l'auteur indique qu'en 1812 le chiffre d'affaires des parfumeurs parisiens atteignait 12 millions de francs, qu'ils étaient au nombre de 110 en 1848 et que l'exportation était de 13 millions en 1853, 21 millions en 1862, Paris comptant alors 197 parfumeurs et 7 savonniers.

En 1900, on n'estime pas à moins de 120 millions le montant de la production nationale des parfums. Nos exportations se développent, atteignant pour la parfumerie confectionnée (alcoolique et non-alcoolique) 25 millions de francs en 1913, plus de 136 millions en 1921, plus de 152 millions en 1922, puis 256 millions en 1923, près de 384 millions en 1924, et 506.402.000 francs en 1925; soit une progression intéressante, même avec la dépréciation du change.

A ces chiffres il faut ajouter ceux de l'exportation des matières premières; soit, pour les mêmes années que ci-dessus, successivement 34 millions et demi, près de 220 millions, 195 millions, près de 400 millions, 223.473,000 fr., et en 1925 : 159 millions.

Pour l'ensemble des matières premières et de la parfumerie fabriquée, nos exportations passent donc de 59.700.000 fr. en 1913 à 665.398.000 fr. en 1925.

L'essor de cette industrie est encore marqué par les progrès de la présentation. En 1900, un parfumeur, qui a fait une fortune considérable, eut l'idée d'enfermer ses produits en des flacons et étuis artistiques. Maîtres-verriers, dessinateurs, cartonniers, rivalisèrent bientôt pour obtenir une cristallerie et des boîtes dignes du contenu. Et l'on a pu voir, dans la section de la Parfumerie, à l'Exposition des Arts décoratifs, des œuvres du grand artiste Lalique, de Sue et Mare, Hamm, Schwander, etc.

Les parfums français se présentent ainsi dans le monde entier avec un luxe et un goût — résultat de siècles de civilisation — souvent imités mais ordinairement inégalés.

Il n'est pas superflu de rappeler que les écrivains modernes ont fait une place plus grande que leurs devanciers aux sensations olfactives, par exemple Flaubert et Maupassant, Baudelaire, Huysmans, Samain... ; poètes et prosateurs ont compris l'âme des parfums, et célébré à l'envi leur puissance d'évocation.

Il est à souhaiter que les maisons de parfumerie réduisent, dans l'avenir, leurs importations de matières étrangères, pour s'adresser de plus en plus à nos colonies. Mais l'extension des cultures coloniales de fleurs à parfums dépend surtout du développement de nos transports maritimes, et à cet égard nos efforts sont bien éloignés de ce qu'ils devraient être.

M. Meillac souligne encore ce que nous répétons depuis vingt ans et lui donne une consécration en quelque sorte officielle, à savoir que l'industrie des parfums de synthèse n'a fait qu'augmenter le débouché des parfums naturels, et qu'il convient d'en intensifier la fabrication.

L'Essence de Rose de Grèce

Depuis deux années, les Bulgares réfugiés en Grèce se sont adonnés à la culture du rosier et à la fabrication de l'essence de rose, qui étaient, comme on le sait, une assez importante spécialité de leur pays.

Ils sont actuellement installés dans la région d'Ardéa, dans des villages créés depuis peu par la Commission pour l'Etablissement des Réfugiés, et qui ont paru particulièrement propices au développement de la culture du rosier en Grèce. Les premiers résultats sont fort encourageants, et l'essence produite dans la région d'Ardéa serait d'excellente qualité, sinon même supérieure à celle de Bulgarie.

Devant ces essais concluants, les cultivateurs du rosier ont demandé l'appui de la Direction pour la Colonisation de la Macédoine, afin de donner une plus grande impulsion à cette nouvelle culture industrielle, qui est de toute importance.

Ainsi, après l'industrie des tapis d'Orient et les progrès extraordinaires de la sériciculture, voici une troisième source de richesse, une nouvelle industrie qui est introduite en Grèce par les réfugiés. « Nous ne doutons pas, écrit le *Bulletin de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Athènes*, que, grâce à l'appui du Gouvernement Hellénique et de la Commission pour l'Etablissement des Réfugiés, la production de l'essence de rose occupe sous peu une place prépondérante parmi les produits privilégiés de la Grèce. »

LES PARFUMS EN TURQUIE

Le gouvernement Turc a décrété qu'aucune femme turque ne devait désormais consommer de parfum importé. Le monopole de l'alcool a été instauré et le gouvernement désire développer la fabrication locale.

L'eau de cologne notamment se fabrique en assez grosse quantité, mais le nom Eau de Cologne étant subversif, doit être remplacé par une désignation nationale.

On a proposé des noms comme « Parfum de la Corne d'or », mais la clientèle ne comprend pas et persiste à réclamer de l'Eau de Cologne.

Cruel problème, faudra-t-il, pour finir, mettre sur les étiquettes « Eau de Cologne de Constantinople », ce serait dommage évidemment.

Le régime douanier de la Parfumerie en Grèce

Nos lecteurs intéressés par ce marché ont été surpris de voir ces temps-ci la parfumerie reprise à des droits de douane beaucoup plus élevés que ceux qui étaient auparavant en vigueur.

Un malentendu a eu lieu car des agents grecs ont écrit à leur maison française que cette augmentation était la conséquence de l'accord franco-grec.

La vérité est tout autre. La voici :

Depuis le 1er janvier 1926, le gouvernement hellénique avait décidé de mettre en vigueur son nouveau tarif douanier et ce, bien que les négociations pour la conclusion du nouvel accord commercial fussent loin d'être terminées entre les cabinets de Paris et d'Athènes.

La diplomatie française avait pu obtenir que les marchandises mentionnées à l'ancien accord franco-grec auraient continué à être admises au tarif antérieur jusqu'à la fin des négociations.

Cet arrangement, conclu à l'origine pour un mois, a été prorogé à plusieurs reprises jusqu'au 10 septembre.

Le nouvel accord applicable à cette date a *ipso facto*, permis au gouvernement grec d'appliquer son nouveau tarif douanier qui est plus protectionniste que le précédent. Sans doute le nouveau traité a apporté pour certaines spécialités des adoucissements. Malgré ces mesures, les droits restent beaucoup plus élevés que les précédents.

L'ancien tarif 90 reprenait globalement toute la parfumerie :

ART. 90. — Parfums, pommades, huiles aromatiques, savons et poudres et pâtes pour usages de toilette, bois et herbes odoriférantes, substances odorantes dans des sachets ou des tissus, cosmétiques, poudres et autres articles pour la toilette :

L'ocque : Dr. or 2.50. L'ocque = 1.282 grammes.

Le nouveau tarif est infiniment plus détaillé. Voici son texte :

ART. 165. — Parfumerie (sans réduction de tare pour les flacons, etc.).	Tarif minimum 100 kilos	Tarif préférentiel prévu par la convention franco-grecque 100 kilos
a) Eau de cologne.......... Dr. or.	400	400
b) Parfumerie pour mouchoirs —	800	800
c) Vinaigre de toilette...... —	400	400
d) Alcool de menthe....... —	400	*300*
e) Pommades .... —	400	400
f) Huiles aromatisées....... —	400	400
g) Fards .... —	800	800
h) Teintures a cheveux..... —	800	800
i) Poudres et parfumerie autres non dénommées...... —	400	400

Quant au savon parfumé, la différence est la suivante :

Ancien tarif 90 : voir ci-dessus.

Tarif actuel : Art 166 *b*. Savons parfumés en général, en plaques ou morceaux, sans réduction de tare pour l'emballage immédiat :

Les 100 kilos. Dr. or : 300; tarif franco-grec : 250.

La différence sur ces derniers produits est donc faible.

Plusieurs de nos adhérents nous ont signalé que la nouvelle tarification était de nature à léser leurs intérêts. Nous sommes les premiers à constater le relèvement de ces droits. Malheureusement, nous croyons un remaniement tarifaire dans un sens favorable à nos intérêts impossible. La France s'est montrée sévère en ce qui concerne les importations de vins grecs au tarif minimum. La Grèce ne peut faire entrer sur le territoire français que 250.000 hectos de vin ordinaire et 25.000 de vins et liqueurs.

C'est une proportion insignifiante pour la consommation et la production française.

Les vignerons se sont mis ainsi souvent en travers des accords commerciaux, et il est malheureusement exact que ce protectionnisme mal compris d'une culture qui n'en a pas besoin a causé les plus grands dommages aux industries exportatrices.

CONVENTION FRANCO-HELLÉNIQUE

Extrait de la Liste A.

Produits français admissibles en Grèce au bénéfice des droits réduits.

Le numéro qui précède la désignation des marchandises est celui du tarif grec. Les droits sont exprimés en drachmes métalliques. L'unité est de 100 kilogrammes, sauf indication contraire imprimée en italique (exemple : *la paire, le kilogramme, la pièce, ad valorem*).

161 *c*. — Spécialités pharmaceutiques :		
1) Liquides en flacons.......	180	»
2) Solides, en boîtes ou en flacons	220	»
164 *d*. — Poudres, pâtes et élixirs dentrifrices...................	300	»
164 *i*. — Vanille	200	»
165 *d*. — Alcool de menthe	300	»
166 *a*. — Savon à lessiver ou pour usages industriels à pâte dure ou molle, en masses, en plaques ou en morceaux.	40	»
166 *b*. — Savons de toilette communs, non parfumés, en petits morceaux même non séparés, pesant moins de 250 grammes, ainsi que les savons en poudre ou en feuilles, ainsi que savons phéniqués..	50	»
166 *d*. — Savons *parfumés* en général, en plaques ou en morceaux, sans réduction de tare pour l'emballage immédiat..............	250	»

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

La Rose et son industrie en Bulgarie

M. le Dr As. Zlataroff, professeur à l'Université de Sofia, qui a écrit récemment une fort intéressante brochure sur l'industrie de l'essence de rose en Bulgarie, a bien voulu nous donner l'étude suivante, dont nous le remercions vivement.

La Bulgarie s'est fait, depuis des siècles, une sorte de monopole de la fabrication de l'essence de rose et c'est pour elle un sujet d'orgueil et de profits.

L'essence de roses bulgares est restée maîtresse du marché mondial, malgré l'effort accompli par certains pays d'introduire chez eux la culture du rosier.

Mais une certaine lassitude semble s'être emparée du cultivateur bulgare et le secrétaire d'une des Chambres de Commerce de Bulgarie a pu écrire : « ce don naturel, qui était presque un monopole pour la Bulgarie, est menacé dans son existence. L'état de cette culture n'est point florissant et il est loin d'encourager même les plus optimistes parmi les cultivateurs et les économistes (1). »

---

(1) [illegible] Rapport au Bureau de la Chambre de Commerce de [illegible]



En 1895, 4.000 hectares environ plantés en rosiers donnaient une production de 1.850 kilos d'essence; en 1900, 5.000 hectares produisaient 3.380 kilos; en 1910, 7.600 hectares donnaient près de 3.000 kilos d'huile essentielle. Le maximum est atteint en 1917, près de 9000 hectares sont plantés de rosiers, mais la production n'est que de 2.350 kilos, puis c'est la décadence. En 1921 4.400 hectares n'ont donné que 1.500 kilos environ.

Les champs qui donnaient en 1910 de 250 à 300 kilos de fleurs par hectare n'en donnent plus que 120 à 150 kilos.

On essaie aujourd'hui de remédier à cet état par l'influence de coopératives. Ces sociétés [illegible] de la Banque agricole, ont un crédit égal à 75 % de la valeur de leurs installations. Ce sont de grosses entreprises qui peuvent [illegible] pour remplacer les appareils primitifs des petits propriétaires. Leur nombre [illegible] pendant l'année 1923. Le rosiériste devient ainsi commerçant. Autrefois le commerçant et le producteur étaient deux personnes différentes ; le campagnard [illegible] qui [illegible] le commerce lui-même. Aujourd'hui le paysan se fait lui-même distillateur [illegible] qui ne distille plus guère, à moins qu'il ne soit coopérateur.

La valeur de l'essence se faisait autrefois suivant le « thermomètre », c'est-à-dire suivant le point de congélation de l'essence ; on dispose maintenant de méthodes beaucoup plus précises pour la détermination de la qualité.

En 1900 la fleur se payait 0 leva 15 pour la qualité rouge et 0 leva 07 pour la qualité blanche. En 1910, ces prix étaient respectivement de 0.40 et 0.25, en 1913 0 leva 50 et 0.30, en 1920 1.50 et 0.85, en 1923, 6 et 2.50, en 1924, 8 et 4 levas respectivement. Dans le même laps de temps les salaires des [illegible] passaient de 0 leva 02 par kilo à 0.55 par kilo et les salaires des journaliers de 3 à 4 levas en 1900 à 120 levas en 1924.



Ces chiffres ont leur éloquence et expliquent le haut prix actuel de l'essence.

Nous ne retracerons pas ici l'histoire de la rose à travers les siècles et les civilisations, cette revue l'a déjà faite à plusieurs reprises et nous nous contenterons dans notre étude de la rose bulgare proprement dite. Cent [illegible] communes s'adonnent à cette culture.

Dans l'arrondissement de	Kazanlik	51	communes.
—	Karlovo	41	—
—	Tchirpan	20	—
—	Philippopoli	19	—
—	Stara-Zagora	16	—
—	Nova-Zagora	14	—
—	Pechtera	6	—
—	Tatar-Pazardjik	4	—
—	Panagurichté	3	—
—	Sevlievo	1	—

La rose rouge est la variété Rosa Damascesna Miller, la blanche est la Rosa Alba L. ; il leur faut un climat tempéré, un terrain sablonneux et calcaire bien arrosé et un abri contre les vents du Nord. Le rosier à fleurs rouges est un arbuste qui atteint 2 mètres de haut ; ses jeunes bourgeons sont rougeâtres, les feuilles sont élipsoïdales et crenelées, sans pedicule et leur face supérieure est duvetée ; les fleurs sont groupées par deux, trois, jusqu'à sept sur chaque branche. La fleur épanouie a 4 à 5 centimetres de diamètre, et le calice et le receptacle conique sont recouverts de glandes visqueuses ; les pétales sont arrondis et de couleur rose. On estime que c'est une variété batarde de Rosa Gallica et de Rosa Canina.

Le rosier à fleurs blanches est plus grand : la fleur a des pétales plus petits et des sépales plus grandes et lisses sur les deux faces. Les fleurs sont groupées par 5 à 7 par branche ; l'odeur est plus faible que celle de la rose rouge, et elle produit moins d'essence et d'une qualité inférieure. Mais elle donne davantage de fleurs à l'hectare, elle résiste mieux aux maladies et l'essence est plus riche en stéaroptenes.

Les rosiers ne vivent et ne donnent des fleurs que pendant 20 à 25 ans, mais dès la dixième année ils commencent à dépérir et le rendement baisse : il est bon de le rajeunir tous les dix ans environ. Les fumiers sont fort utiles aux rosiers et c'est malheureusement un défaut de la culture bulgare : les plantations ne sont pas assez engraissées. Si la saison est mauvaise, la récolte s'en ressent : il faut une saison humide avec des pluies fréquentes ; s'il fait chaud, la floraison ne dure que 15 jours et il est impossible de tout distiller. La brume ou même la pluie légère ne sont pas des obstacles à la cueillette et au rendement.



On cueille le matin entre 4 et 8 heures, alors que les fleurs sont encore couvertes de rosée.

La distillation se fait encore dans les vieux alambics appelés Gulapans, et, surtout, dans des appareils modernes. Il y a huit ans environ, il existait 15.000 gulapans ; à peine en reste-t-il 7.000 dont 5.000 fonctionnent. Par contre, il y a 12 usines modernes : celles de Christoff à Borissovo, de L. Montaland à Karlovo, de Garnier à Karamarli, de Batzouroff à Karnaré, de Chipkoff à Kalofer et à Tekia-Rahmanlare, de V. Bagaroff à Staro-Novo-Selo et à Karlovo, de Mitoff à Kochicha-Mahlé, de Pentcheff à Rahmanlaré et celle d'Orozoff à Kézanlick, etc. Ces fabriques ont des alambics à feu nu et des chaudières



séparées. On y trouve aussi des appareils pour l'extraction de l'essence par les solvants volatils.

Les alambics des Gulapans sont des alambics en cuivre* de 1 mètre 50 de hauteur, posé sur un fourneau en terre cuite de 35 centimètres de haut et que l'on chauffe au bois. Les Gulapans eux-mêmes sont des hangars clos de trois côtés, sous lesquels les alambics sont posés côte à côte. L'alambic est composé de trois parties : un récipient à fleurs, tronc de cône de 80 centimètres à la base et de 30 centimètres au sommet. Le chapeau est à tête de maure et a 30 centimètres de haut. De là part le tube à réfrigérant en fer blanc, incliné à 45° et qui traverse une cuve en bois remplie d'eau ou bien il est couché dans une auge dans laquelle circule de l'eau froide.

On met dans le récipient de 8 à 14 kilos de fleurs avec 70 litres d'eau, on ajuste le chapeau, on recouvre les joints d'une ceinture de coton trempé dans la terre glaise ; le feu vif d'alors est ralenti quand commence la distillation : il ne faut pas qu'il sorte de la fumée du réfrigérant. L'opération dure une heure et demie. On recueille le liquide obtenu dans deux flacons de 5 litres, le premier est appelé "Bache", mot turc qui signifie tête, et le second "ayak" c'est-à-dire pied. Quand les flacons sont remplis (autrefois on en remplissait 3), la distillation est arrêtée. L'appareil démonté est renversé sur un entonnoir en osier, l'eau est recueillie et remise dans le récipient, ce qui économise un peu de temps et de chauffage. Les fleurs épuisées sont jetées et l'on recommence.

Lorsqu'on a 4 baches et 4 ayaks, on les vide dans une chaudière et l'on tire un seul flacon. C'est sur ce liquide que l'on recueille l'essence. L'eau distillée qu'on appelle "suria" est remise sur une nouvelle distillation de fleurs fraîches.

Lorsqu'on distillait 3 flacons, l'essence avait un point de congélation plus élevé, mais comme cela n'améliore pas l'essence et use du bois, on y a renoncé. Mes propres essais dans ces appareils m'ont donné 1 gramme d'essence pour 2.600 gr de rose rouge et 1 gramme pour 5 kilos de fleur blanche.

L'essence concrète aux dissolvants volatils inventée par Garnier est fabriquée par lui et dans les fabriques Miloff, Dechko et Kroum-Christoff.

On produit aussi, chez Christoff frères, une essence extraite par la



benzine legère de la première eau distillée. On appelle ce produit Roséa, et l'installation a ete faite par M. le Professeur Darzens.

Nous ne reviendrons pas sur l'étude technique de l'essence, que je fais en détail dans ma brochure "La Rose et l'industrie de l'essence de rose en Bulgarie", et, cependant, la question de la fraude est d'une importance capitale. Et les constantes des essences pures sont assez variables, selon les conditions de fabrication, pour qu'il soit necessaire d'avoir des limites assez larges.

Voici celles que j'ai obtenues apres de multiples comparaisons :

Densite	0,8206 à 0,8710
Point de congélation	11,5 à 27,20
Refraction à 25°	45,46 à 63,50
Polarisation αD	1,04 à 4,9
Indice d'acidite	0,6 à 4,27
Indice d'éther	7,38 à 18,30
Indice de saponification	8,16 à 21,91
Indice d'acetyle	198 à 235
Alcools combinés	2,03 à 5,10
Alcools libres	60,69 à 75,11
Stearoptènes	12,65 à 21

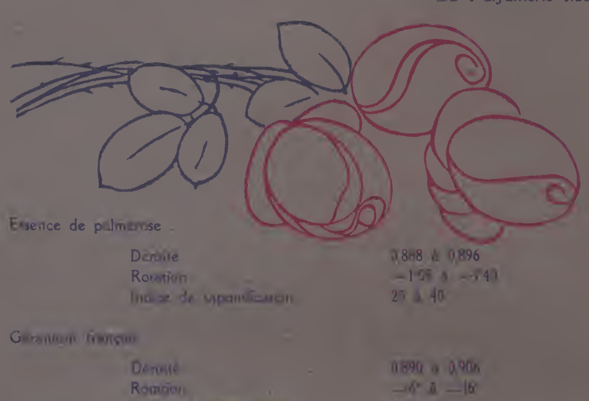
Les essences produites dans les gulapans primitifs ont un degré de congélation plus élevé et un indice de saponification et d'éthers moins élevés que ceux des essences des fabriques.

L'essence primaire, c'est-à-dire tirée de la première eau distillée, n'a pas non plus les mêmes caractères que l'essence secondaire, tirée des eaux de seconde distillation. La première est plus riche en éthers et en stéaroptenes.

La fermentation des fleurs a une grosse répercussion sur la qualité de l'essence et il se produit généralement une augmentation de l'indice d'éther qui passe de 14 à 52 jusqu'à 68.

Les [illegible] ou falsifiants sont les suivants :





Essence de palmerose :

Densité	0,888 à 0,896
Rotation	—1°55 à —3°40
Indice de saponification	25 à 40

Géranium français :

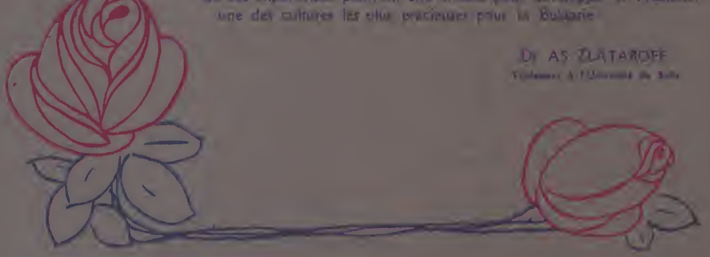
Densité	0,890 à 0,906
Rotation	—6° à —16°
Indice de saponification	46 à 100

L'adjonction de téréché turc (palmerose) augmente la teneur en alcools, tandis que le téréché français (géranium) le diminue (compté en géraniol).

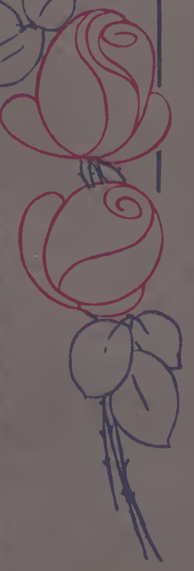
L'essence de rose n'acquiert sa bonne odeur que six mois après sa fabrication ; l'essence fraîche a une odeur âpre. Nicoloff a trouvé qu'en vieillissant l'essence accroît son acidité et son indice d'éther.

Un champ d'expériences a été créé dans la vallée de Kazanlik d'une surface de 35 décares et diverses plantes aromatiques y sont essayées à côté de la rose. Les résultats de ces expériences pourront être utilisés pour développer et intensifier une des cultures les plus précieuses pour la Bulgarie.

Dr AS. ZLATAROFF
Professeur à l'Université de Sofia



Essence de Rose de Bulgarie



LES NOUVELLES DU MARCHÉ

On nous écrit :

« Les demandes de l'étranger restent stables, mais il faut noter qu'on recherche des qualités moyennes. Le prix varie entre 500 et 600 levas par miskal, c'est-à-dire 5 grammes selon la qualité. Une baisse de prix de l'essence n'est pas à prévoir à cause des conditions économiques difficiles des producteurs.

« On remarque un fait inconnu jusqu'ici et qui indique bien qu'il y aura une vive recherche de fleurs pour la saison prochaine : en effet, depuis plus de 20 jours (la lettre est du 20 Octobre), les fabricants ont commencé la distribution des avances d'argent aux paysans, contre engagement de la livraison des fleurs de la prochaine récolte.

« Il faut remarquer aussi que la clientèle recherche de plus en plus des qualités parfaites et pures. Selon des rapports officiels, on signale que de nouvelles plantations sont projetées dans les environs de Kazanlick et de Karlovo [illegible] à cause des revenus insuffisants donnés par les [illegible] la saison passée.

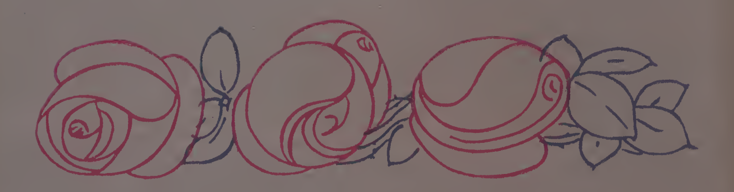
« [illegible] »

Autre lettre :

« Le marché des essences de roses est toujours à la hausse et continuera à l'être tant que le prix des fleurs ne baissera pas, ce qui n'arrivera pas d'ici trois ou quatre ans.

« Les stocks d'essence des années antérieures s'épuisent tandis que la consommation augmente toujours, notamment en Amérique





« Les prix elevés des fleurs engagent cependant les paysans à planter de nouveau, car ils se sont rendu compte que le prix exagéré du tabac n'était que momentané.

« Le cultivateur est d'autant plus encouragé qu'il voit des distillateurs faire dès maintenant des avances sur la recolte de 1927. A notre avis c'est bien trop tôt et il faudrait se rappeler les paroles de M. le President du Syndicat de la Parfumerie française M. Bienaimé qui disait : les avances d'argent feront la surenchere des roses.

« Ceci est d'autant plus vrai qu'il faut considérer la désunion des distillateurs et il faut bien peu de choses, les recoltes étant faibles, pour déclancher la hausse.

« Ce serait l'intérêt general, du commerce comme de la culture, qu'un prix moyen soit établi, qui, au cours actuel du leva par rapport au franc suisse, ne devrait pas dépasser du prix de 8 levas par kilo de fleur, pour les années de bonne recolte, à 12 levas pour les mauvaises années.

« Ces prix devraient etre acceptés par les cultivateurs qui y trouveraient leur compte, comme par les parfumeurs ; autrement les prix augmenteront au point de ne pas permettre la venue de l'essence, puis ensuite celle-ci manquera car on aura arraché les rosiers.

« Il est à désirer que plusieurs de mes collègues dans les colonnes de votre journal exposent leurs idées sur la façon de résoudre le problème, car il s'agit là d'une question vitale pour les cultivateurs de roses, les distillateurs, les exportateurs et non moins intéressante pour MM. les parfumeurs.

« Em. Bonchef. »





Essence of Roses of Bulgaria

NEWS FROM THE MARKET

One correspondent writes :

« The demands from abroad remain steady but it should be noted that they are for medium quantities. The price is still ranging between 200 and 250 leves per mouskal (one moskal = 5 grammes) according to quality. A fall in the price of the essence is not to be foreseen owing to the difficult economical conditions of the producers.

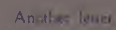


« A fact, so far never witnessed, is noticed which well indicates that the flowers will be eagerly sought after during the next season : in fact, for over 20 days (the letter bearing the date of October 20 th) the makers have started distributing advances of money to the farmers against their contracting to reserve for the lender the flowers of the next crop.

« It must further be noticed that the clientele is searching with more and more eagerness for perfect and pure grades. According to official reports new plantations are reported to be planted in the environs of Kazanlick and Karlovo chiefly owing to the insufficient returns given by the other cultivations last year.

« Nikola D. Shilov »





Another letter :

« The market of the oils of Roses is still on the rise and it will continue to be so long as the price of flowers shall not drop, which is not going to happen for another three or four years.

« The stocks of essence carried over from last year are being exhausted while consumption is steadily growing chiefly in America. »

« The high prices fetched by the flowers are, however, alluring the farmers to again plant rose-trees, for they have realized that the extravagant price of tobacco was but temporary.

« The grower is all the more encouraged because he sees how distillers even now are granting advances of money on the 1927 crop. In our mind they are doing this much too early, and it would be the case to recall the words of the President of the French Perfumers' Syndicate, M. Bienaimé, who said « The advances of money will bring about overbidding on roses ».

« This is all the more true as the distance between the [illegible] must be taken into account and it takes but very little, when the crops are scarce, to exert [illegible] on a [illegible] of prices.

« It would be in the interest of all concerned, traders as well as growers, if a medium average price were established, which, at the present rate of exchange of the leva as compared with the Swiss franc, would not exceed 8 levas per kilo of flowers for the years of good crop and [illegible] levas for the years of [illegible].

« These prices should be accepted by the growers, who would have then profit by it as well as by the perfumers; otherwise prices will go up to such an extent as to make the sale of the essence an impossibility, and consequent upon this, the essence will altogether disappear because the rose-trees shall have been rooted up.

« It is desirable that several of my fellow-traders in the columns of your journal should set forth their opinion on how to solve the problem, for we are dealing here with a question vital to the rose grower, the distiller, the exporter and, last but not least, the Perfumer.

« [illegible] »





The Rose and the Rose industry in Bulgaria

D. As Zlataroff, Professor at the Sophia University, who recently wrote an interesting brochure on the Oil of Rose Industry in Bulgaria, has been kind enough to give us the following study for which we tender him our best thanks.

For many centuries past Bulgaria has built up for herself a kind of monopoly of the manufacture of the Essential Oil of Rose, making it a subject of pride and profit. The Bulgarian Oil of Rose has remained the master of the world's market in spite of the efforts made by certain countries to introduce on their own soil the cultivation of the rose tree.

But it now seems as though the Bulgarian farmer were a prey to some weariness and the Secretary of a Chamber of Commerce in Bulgaria has been prompted to write: "This natural gift which was almost a monopoly for Bulgaria is threatened in its existence. The condition of that cultivation is by no means flourishing and it is far from encouraging even the most optimistic among farmers and economists." (1)

In 1895 1,000 hectares approximately planted with rose trees, gave a production of 1,800 kilos of oil; in 1900, 5,000 hectares produced 2380 kilos; in 1910, 7,600 hectares gave close to 3,000 kilos of essential oil. The maximum was reached in 1917 when close to 9,700 hectares were planted with rose-trees, but the production was but 2,350 kilos; then the decline sets in. In 1921, 4,400 hectares gave only about 1,500 kilos.

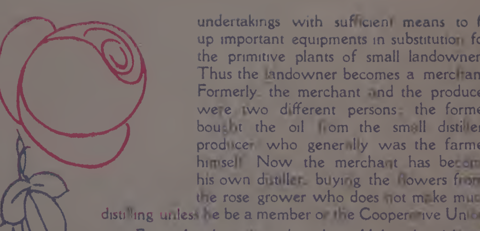


Fields which yielded in 1915 from 250 to 300 kilos of flowers per hectare are now yielding but from 120 to 150 kilos.

Trials are being made to-day to renovate the cultivation by the influence of Cooperative Unions which enjoy with the Banque Agricole, a credit equal to 75 % of the value of their installations. These are

---

(1) [illegible] : The condition of the industry of roses and the [illegible]. A report of the Secretary of the Chamber of Commerce of [illegible] 1921.





undertakings with sufficient means to fit up important equipments in substitution for the primitive plants of small landowners. Thus the landowner becomes a merchant. Formerly the merchant and the producer were two different persons: the former bought the oil from the small distiller-producer who generally was the farmer himself. Now the merchant has become his own distiller, buying the flowers froms the rose grower who does not make much distilling unless he be a member of the Cooperative Union.

Formerly the oil used to be sold by the "déredje", i. e. according to the freezing point of the oil. Much more accurate methods are now available for determining the quality.

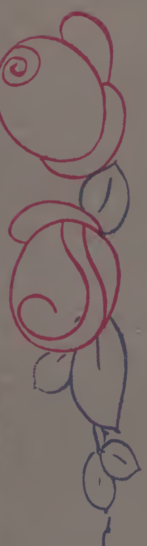
In 1900, the flowers used to be paid for at the rate of leva 0,15 for the red and leva 0,07 for the white and in 1910 the prices were respectively 0,40 and 0,20; in 1919, leva 1,20 and 0,80; in 1920, 4,50 and 2,25; in 1923, 6 and 2,50; in 1924, 8 and 4 levas respectively. During the same lapse of time, the salaries of the pickers went up from leva 0,2 per kilo to 0,55 per kilo, and the salaries of the skilled hands from 3 to 4 levas in 1900 to 120 levas in 1914.

These figures have their eloquence and they explain the rise in the price of the essential oil.

We do not mean to give here the history of Rose throughout times and civilisations; this journal has already done so several times, and we shall limit ourselves in this study to the Bulgarian Rose proper. One hundred and sixty six parishes are dedicating themselves to rose cultivation:

In the Kuzanlik district	45 parishes
— Karlovo —	41 —
— Tchirpan —	22 —





In the Philippopoli district	19 parishes,	
— Stara Zagora —	16	—
— Nova Zagora —	14	—
— Petchera —	6	—
— Tatar Pazardjik district	4	—
— Panagurichte —	3	—
— Sevlievo —	1	—

The red rose is the variety "Rosa Damcesna Miller", the white one is the "Rosa Alba L." they require a temperate climate, a soil of sand and lime with liberal watering and sheltered from the north winds.

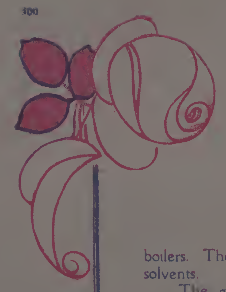
The rose tree reaches up to 2 metres high. Its young buds are reddish, the leaves, ellipsoidal and castellated, without pedicle and with a fluffy surface: the flowers are assembled in clusters of two, three, and up to seven on each twig. The flower in full bloom is 4 to 5 centimeters in diameter and the chalyx and annual receptacle are covered with viscous glands; the petals are rounded and rose-colored. It is presumed that this is en hybrid variety of "Rosa Gallica" and "Rosa Canina".



The white rose-tree is taller, the flower has smaller petals and the stipulae are larger end smoother on both faces. The flowers are arranged in clusters of 5 to 7 on each twig, the odour is weaker than that of the red rose and the yield in oil is also lesser and of an inferior quality. But it gives a larger bulk of flowers to the hectare, it is less liable to diseases and the essence from it is richer of stearoptenes.

Rose-trees live and give flowers during no more than 25 to 26 years, but as early as in their tenth year they begin to decline and the yield decreases. They should be renewed about every ten years. Manure is most useful to the trees and unfortunately the Bulgarian grower is in the habit of manuring insufficiently. If the season is bad, the harvest will suffer from it; the best is a damp season with frequent rainfalls. If it is too warm, blooming only lasts a fortnight and it becomes impossible to distill the whole crop. Mist or even a light rain are not prejudicial to the picking nor to the yield. Rose picking takes place in the morning, between 4 and 8 o'clock when the flowers are still covered with dew.





Distilling is still carried out in old stills known as "Gulapans" and chiefly in modern aparatus. About 8 years ago, some 15.000 gulapans were extant. Nowadays there are barely 7 000 remaining, from which only 5 000 do work. To make up for it, there are 12 modern factories : that of Christoff at Borissovo ; that of L. Mantaland at Karlovo ; that of Garnier at Karassatli ; that of Batzouroff at Karnaré ; that of Chipkoff et Kalofer and Tekir-Rahmanlare ; that of V. Bagaraoff at Staro-Novo-Selo and at Karlovo ; that of Mitoff at Kechiclie-Mahle ; that of Penscheff at Rahmanlare and that of Orosoff at Keaanick etc. These factories have direct fire stills and seperate boilers. They also have equipments for extracting the oil by volatile solvents.

The gulapan stills are copper stills wich stand 1 meter 50 in height supported on 35 centimeter high earthenware furnaces which are heated by wood. The gulapans proper are sheds having walls on three sides only, under which the stills are arranged side by side. The still consists of three parts : a flower-container having the shape of a cone trunk with a diameter of 80 centimeters at the base 30 centimeters at the top. The cap is of the moor's head type, 30 centimeters high. From there starts the refrigerating tube made of tin, running with a 45° slant through a wooden wat with water, or laid down in a trough through which cold water in flowing.

The container receives a load of from 8 to 14 kilos of flowers and 70 litres of water, the cap is fitted on ; the joints are made tight with a belt of cotton dipped in clay ; the fire which was quick at the beginning in made slower when distillation begins. No smoke should come out of the refrigerating tube. The operation lasts for one and a half hours. The liquid obtained is gathered in two 5 litres bottles ; the first is called "Bache" a turkish mame which means "head" and the second, "ayak" i. e. "foot". Wen the bottles are full (formerly three of them used to be filled) distillation is stopped. The apparatus is taken down and tipped over a wicker-worck funnel ; the water is gathered and returned to the container, which saves a little time and heating. The exhausted flowers are thrown away. And the operation begins anew.

When 4 baches and 4 ayaks have been filled, they are emptied in one boiler



and one only bottleful is drawn. It is on this liquid that the oil of rose is garnered. The distilled water called "rose" is poured over a new batch of fresh flowers.

When 3 bottles were distilled the oil had a higher freezing point, but, inasmuch as that does not improve the oil while it does require more wood to be burnt, it has been given up. My own trials in these apparatus have given me 1 gramme of essence for 7000 grammes of red roses and 1 gramme of essence for 5 kilos of white roses.

The concrete oil obtained by means of volatile solvents has been invented by Garnier and is manufactured by him in the Mitoff, Deichev and Kouum-Chitoff Works. At Christoff Brothers they also produce an oil extracted by light benzine from the first distilled water. The essence is called "Rosea" and the plant was fitted up by Professor Dieterle.

We shall not return to the technical study of the oil of Rose which I made in detail in my brochure "Rose and the industry of the Oil of Rose in Bulgaria", and yet the question of adulteration is of paramount importance. And the constants of pure essences are liable to sufficient variations, according to the conditions of manufacture, to make it necessary that fairly wide allowances be given.

Here are those which I have obtained after making multiple comparisons:

Density	0,826 to 0,8710
Freezing point	15 to 27,20
Refraction at 25°	55,95 to 61,50
Polarization (dextrog.)	1,04 to 4,5
Acid index	0,6 to 4,28
Ester index	7,38 to 18,30
Saponification index	8,16 to 21,70
Acetyl index	196 to 235
Combined alcohols	2,03 to 5,10
Free alcohols	58,69 to 76,11
Stearoptene	12,65 to 21



The oils produced in the primitive alambics have a higher freezing point and a lower saponification index and ester index than the oils made in the modern factories.

The primary oil, i. e. that extracted from the first distilled water, does not either have the same



characters as the secondary oil from the waters of the secondary distillation. The former is richer of esters and stearopten The fermentation of the flowers has a far reaching repercussion on the quality of the oil generally bringing about an increase of the ester index from 14 to 52 and even 68.

The « téréches » or adulterants are the following :

Oil of palmarosa :

Density	0,880 to 0,896
Rotation	—1°55 to —1°40
Saponification index	20 to 40

French geranium :

Density	0,890 to 0,906
Rotation	—6° to —16°
Saponification index	46 to [illegible]

Wen turkish tereche (palmarosa) is added, the alcohol content is increased, while the french téréche (geranium) lowers the alcohol content (reckoned in geraniol).

The oil of rose does not acquire its good odour until six months after being manufactured, the fresh oil having a tart odour Nicolas has ascertained that, by ageing, the oil increases its acidity and its ester index.



An experiment station has been created in the Kazanlik Valley with an area of 35 decares, where several aromatic plants are tested beside rose. The results of these experiments will be available in order to develop and intensify those cultivations which shall prove the most profitable for Bulgaria.

Dr As. ZLATAROFF
Professor at the Sophia University



Le Bain Moderne

Bain d'Aromates



Le Bain de Cléopatre



Cliché P. M. Photo Christo Christoff

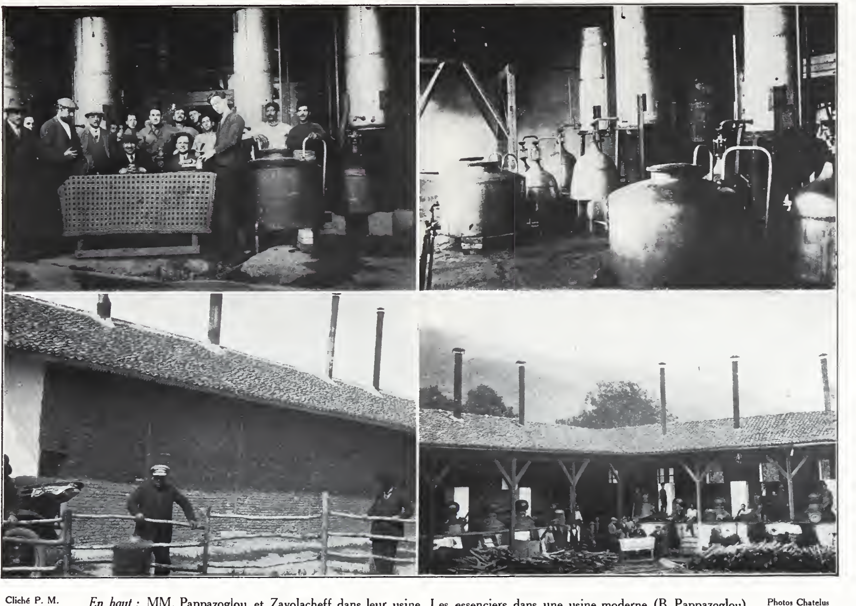
Pesée et distillation de la rose en Bulgarie.

Cliché P. M.

Un gullapan en Bulgarie.

Photo Botu Pappazoglou

LA PARFUMERIE MODERNE EN BULGARIE



Cliché P. M. *En haut :* MM. Pappazoglou et Zavolacheff dans leur usine. Les essenciers dans une usine moderne (B. Pappazoglou). Photos Chatelus
En bas : Distillerie Orozoff & Fils, à Kazanlik, et usine B. Pappazoglou, à Katlovo.



Cliché P. M. Un gullapan rustique. Photo Christo Christoff



Cliché P. M. Vue de Klissoura, canton de Karlovo. Photo Christo Christoff



Cliché P. M. Alambics modernes. Collection Christo Christoff



Cliche P. M. Gullapan primitif en Bulgarie. Photo Christo Christoff



Cliché P. M. La cueillette à Karlovo. Collection Christo Christoff



Cliché P. M. La cueillette des roses. Photo Christo Christoff



Cliché P. M. — Distillation de la sarriette dans l'Hérault. — Photo Paulet



Cliché P. M. La vallée de l'Hérault dans la région des Garrigues. Photo Paulet



Cliché P. M Le « Satureia Montana » en fleurs au mois d'août. Photo Paulet



3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à St ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS-
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
NOUS AVONS CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES
LES PLUS VASTES
PLANTATIONS DE LAVANDES
(NE PAS CONFONDRE AVEC DES LAVANDERAIES SAUVAGES SIMPLEMENT LABOURÉES)
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION DE TOUTES ESSENCES INTÉRESSANT LA BRANCHE
MAISON FONDÉE EN 1795

LA SARRIETTE DE MONTAGNE

Les sarriettes appartiennent à la grande famille aromatique des labiées. On les classe dans la tribu des mélissées à côté des thyms, des origans et d'autres plantes à essences.

On en compte 15 espèces. Elles paraissent tirer leur nom du mot latin *satura* : ragoût, à cause de l'emploi qu'en faisaient les anciens pour assaisonner leurs mets. Certains pensent qu'à cause de leurs prétendues vertus aphrodisiaques, leur nom pouvait dériver de *satyrus*. D'autres voudraient les rattacher à *satar*, nom hébreu de plusieurs labiées.

La sarriette de montagne qui nous occupe est le *Satureia Montana*, L. Cette plante croît à l'état spontané sur les côteaux arides et pierreux du midi de la France, dans le bassin méditerranéen.

Contrairement aux autres labiées aromatiques assoiffées de soleil, qui vivent dans les garrigues calcaires, elle paraît peu frileuse, car on la rencontre encore, à plus de 1000 mètres d'altitude, dans la zone du hêtre (1). Cependant son habitat préféré se trouve entre 400 et 900 mètres.

Il lui arrive souvent de voisiner avec le thym et le romarin aux basses altitudes ; mais alors elle choisit sa place en s'exposant face au nord, à l'abri du brûlant soleil. Ici, elle recherche plutôt les sols frais, et il n'est pas rare d'en voir plusieurs pieds rassemblés dans le même trou plus ou moins humide — ainsi que le montre l'une de nos photos.

Son aspect dénote une grande vigueur et offre un certain contraste avec celui de son parent et compagnon le thym. Autant la modeste « frigoule » paraît timide et résignée, avec ses petites feuilles ternes et grisâtres, autant notre sarriette s'impose aux regards par le port orgueilleux de ses feuilles aigues et par sa brillante robe verte.

C'est, comme le thym, un sous-arbrisseau de 15 à 30 centimètres en général, mais atteignant parfois 40 centimètres. Sa racine grosse et tortueuse est solidement attachée au sol ; sa tige cylindracée est ligneuse ; ses rameaux raides, bien dressés, souvent rougeâtres sont très feuillus ; ses feuilles coriaces et aiguës sont luisantes et d'un beau vert, elles sont un peu plus longues que les entrenœuds ; ses petites fleurs assemblées en grappes allongées sont blanches, quelquefois légèrement rosées. Elles se montrent de juillet à septembre et leur odeur agréable attire particulièrement les abeilles.

Cette plante vivace d'un si beau vert pourrait constituer d'élégantes bordures ; et l'on peut se demander pourquoi l'horticulture ornementale n'utilise pas davantage cette plante décorative.

C'est l'herboristerie qui paraît en tirer le plus de profit. Les feuilles et les jeunes rameaux séchés sont en effet employés pour assaisonner les aliments. La médecine en conseille l'usage dans les cas de troubles de l'appareil digestif. La liquoristerie apprécie ses qualités stimulantes et toniques en la faisant entrer dans la composition de plusieurs élixirs et liqueurs renommés.

Quant à la distillerie, elle semble dédaigner de la faire passer à l'alambic tant son rendement est faible, et la vente de son essence à un prix rémunérateur, aléatoire. Néanmoins, certains paysans du Languedoc la distillent parfois. Elle rend de 100 à 200 grammes d'huile essentielle pour 100 kilos de plantes fraîches traitées, soit un rendement de 0,1 à 0,2 %.

Cette essence est d'une couleur jaune d'or, sa saveur est âcre, son odeur se rapproche de celle du thym, de l'origan vulgaire et du serpolet, sa viscosité est quatre fois plus grande que celle de l'eau.

L'analyse d'un échantillon nous a donné :

d 15° C..........	0,924.
α_D..............	—2°48'.
n_D^{20}............	1,4918.

Cette huile est soluble dans 2,1 volume d'alcool à 80°. Elle est constituée par des terpènes, du carvacrol dans la proportion de 32 % ; elle accuse un indice d'éther de 7,5 correspondant à 2,9 % d'éthers (calculés en acétate de bornyle).

Les emplois de l'essence de sarriette pourraient être très nombreux, car elle possède une odeur plus douce et plus fine que celle du thym, qu'on lui compare souvent ; mais son prix de revient est bien plus élevé. En thérapeutique, elle a donné des résultats étonnants comme antiseptique. Nous ne doutons pas qu'un mélange de cette huile avec l'essence de lavande ne donne un produit de désinfection des plaies parfait et agissant sans aucune irritation.

Nous souhaitons que la médecine reconnaisse les hautes qualités microbicides de cette essence, et qu'elle en fasse le plus grand usage comme antiseptique interne et externe (1). Ce sera là alors l'un des débouchés les plus intéressants de l'huile essentielle de sarriette.

M. PAULET.

(1) G. Gautier dans sa *Flore des Pyrénées-Orientales* cite la présence de *Satureia montana* au sentier du Port de Freymiquel, à 2.190 mètres d'altitude.

(1) L'essence de serpolet, qui est utilisée dans les compositions pour injections intra-trachéales pour la guérison des maladies des poumons, pourrait être remplacée avantageusement par l'essence de sarriette.

LA *PARFUMERIE MODERNE* EN BULGARIE.

La *Parfumerie Moderne* s'est rendue en Bulgarie pour y étudier sur place la question de l'essence de Rose qui y a pris une importance qui n'échappe à personne.

Une partie des documents recueillis par notre Rédacteur sont publiés dans le présent numéro. Mais la place nous étant mesurée, nous publierons l'article de M. Cl. Chatelus dans notre numéro de janvier 1927. Nous y joindrons les photographies qui n'ont pas pu prendre place dans ce numéro.

P. M.

THE MOUNTAIN SAVORY

The Savories belong to the great aromatic family of the Labiates; they belong to the tribe « Melissae », next to the Thymes, Origans, and other plants from which essential oil is extracted.

There are 15 species of Savories, and their name seems to be derived from the latin « Satura » or Stew, because the Ancients used to employ them to flavour their dishes Some people think that, on account of their pretended aphrodisiacal virtues, their name might be derived from Satyrus and others again would refer it to Satar, which is the hebraic name of several Labiates.

The mountain savory we are dealing with is the Satureia Montana L. This plant grows spontaneously on the arid and stony slopes of the southern districts of France, in the Mediterranean Basin.

Contrary to the other sun-thirsty aromatic Labiates which live in the « garrigues », this one does not seem very sensible to cold, for it can be met up to more than 1000 meters above the sea-level, in the beech-tree zone (1). However. its preferred habitat is found between 400 and 900 metres.

It often happens to be found in the vicinity of thyme and rosemary at lower altitudes, but then it will choose its place by facing north, away from the scorching sun. Here it is rather seeking after cool soils, and it is not uncommon to see several plants assembled in the same hole, more or less damp, as shewn by one of our photographs.

Its general appearance is indicative of great vigour and offers a certain contrast with that of its relation, Thyme. So timid and resigned is the look of this modest « Frigoule » with its tiny greyish and dull leaves, so catching to the eye our Savory appears with the haughty carriage of its sharp leaves and with its brilliant green dress.

(1) G. Gautier in his « Flore des Pyrénées Orientales » mentions the presence of Satureia montana on the footpath of Port de Freymiquel, at an altitude of 2.190 meters.

Like Thyme, it is an under-shrub, generally from 15 to 30 centimetres high, but it sometimes reaches 40 centimetres. Its root is sinewy and strongly attached to the soil. Its cylindraceous stem is lignous, its twigs are straight, well upright, often reddish, with plenty of leaves which are tough, sharp and of a nice glossy green. They are somewhat longer than the inter-knot intervalls. Its small flowers are assembled in long clusters; they are white with sometimes a slight tinge of pink. They make their appearance in July-September and their pleasant odour attracts particularly the bees.

This perennial plant of such a beautiful green, could be used for elegant borders and the question may be asked, why is this ornamental plant not in large use by the horticultirist for adorning gardens ?

It is the herborist who seems to turn it to the best account. The leaves and young twigs, in the dry state, are used for flavouring dishes. The surgeon recommends their use in the cases of disorders of the digestive tract. The liqueurist appreciates the stimulating and tonic qualities of the plant which he introduces the among components of several famous elixirs and liqueurs.

As to the distiller, he seems disdainful of making it pass through his still, so weak its yield would be, and so contingent the sale of its essence at a remunerative price. However, certain peasants of the Languedoc do distillate it sometimes. It yields from 100 to 200 grammes of essential oil per 100 kilos of fresh plants treated, which means a yield of 1 to 2 tenths per cent.

This essence is gold yellow, its flavour is pungent, its odour recalls that of cultivated thyme common origan and wild thyme; it is four time as viscous as water.

This analysis of one sample gave us the following results.

d 15° C.	0,924
α_D	—2°48
n_D^{20}..............	1,4918

This oil is soluble in 2, 1 volumes of 80 % alcohol; it is constituted by terpenes, carvacrol in the proportion of 32 %.

The uses of the Essence of Savory might be very many, for it has a sweeter and more fragranto dour that the best essence of thyme, but its cost price is much higher In therapeutics, it has given astonishing results as an antiseptic. We have no doubt but a mixture of that oil with lavender oil would give a perfect wouund disinfectant with an absolutely non irritating action.

We wish the Medical Profession whould recognise the high microbicidal qualities of that oil, and make the widest use of it as an antiseptic, both internal and external. This would be one of the most interesting openings for the essential oil of Savory (1).

M. Paulet.

(1) The oil of wild which is used in the compounds for intra-tracheal injections for the cure of diseases of the lungs might be with advantage substituted by the essence of savory.

DESTILLERIAS ADRIAN S. A.

Nous avons reçu de cette fabrique d'huiles essentielles une étude intéressante sur l'essence d'orange douce élaborée par le chimiste de cette firme, M. Ernest Tédesco. On sait que les essences d'Espagne de cette catégorie étaient jusqu'ici fortement colorées, ce qui diminuait le nombre de leurs applications.

Une couleur claire est obtenue dès maintenant sans préjudice pour la douceur de cette huile essentielle.

NÉCROLOGIE

M. Léon Silvin, de la Société des Papiers Keller-Dorian, récemment décédé, a été remplacé dans ses fonctions par M. Charles Silvin, son fils.

Nous adressons à ce dernier nos sincères compliments de condoléance.

INSECTICIDES AROMATIQUES

Je lis dans votre estimée revue que vous faites appel à vos lecteurs pour vous donner quelques indications au sujet des insecticides.

Permettez-moi de vous rappeler que si nous avons remporté la victoire, c'est que nous étions moins pouilleux que les Boches. Les Formulaires de l'armée avaient mentionné une excellente composition que vous avez oublié de citer.

1° *Pommade :*

Essence d'eucalyptus globulus.	3 gr.
Essence de menthe pouillot....	3 gr.
Essence de lemongrass des Indes	3 gr.
Naphtaline pulvérisée.........	1 gr.
Vaseline.....................	40 gr.

On utilise aussi :

Pommade de l'hopital Saint-Louis :

Xylol pur...............	4 gr. 50
Vaseline.................	100 gr.

ou

Xylol pur..............	4 gr.
Essence de menthe pouillot	3 gr.
Essence de lemongrass....	3 gr.
Vaseline blanche.........	90 gr.

2° *Mixture :*

Supprimer la vaseline dans la formule précédente.

Il paraîtrait également que les poux évitaient les chemises rouge sang, sans doute que ces indésirables ne sont pas communistes ? Faut-il vous signaler un autre pou-poucide d'aussi grande valeur : le pou marocain. Quand ce gaillard rencontrait un pou boche, il le saignait proprement en cinq secs et nos poilus ont vu là un pronostic de victoire indiscutable.

Enfin, pour ceux dits « du pubis » des poilus et de la cantinière, il y avait la solution aqueuse de sublimé à 1 pour 1000 additionné de 2 pour 100 d'acide acétique cristallisable et l'*aqua benita* la rendait plus active encore, paraît-il ? La vaseline à 1/10e de xylol remplaçait avantageusement le vieil onguent gris, si redoutable pour les bagues d'aluminium.

Notre Joffre nous avait bien dit que rien n'avait été oublié. C'était gentil d'avoir pensé même à la cantinière ! Et notez en passant que sur le Formulaire des Hôpitaux Militaires, tome II, Chimie appliquée à l'Hygiène et aux Expertises dans l'Armée, on trouve dans l'édition 1914, page 212 :

Analyse des liquides OVARIQUES, car on avait tout prévu, même les B. M. A. dont vous avez certainement lu la très intéressante circulaire tapée froidement par une dactylo de métier.

Laissons ces morpions indésirables et passons à leurs petites sauteuses d'amies, tout aussi ennuyeuses et qu'on rencontre, encore hélas ! en temps de paix. Parfois, aux colonies, les puces font le désespoir des explorateurs. Trois moyens : la couverture de cheval au relent accentué de narcisse, que vous dénommez scientifiquement acétate de paracrésyle, les chasse immédiatement. Avec un peu d'essence d'ylang-ylang et de bonne volonté, il est possible de se protéger avec la couverture de cheval et de croire que l'on est parfumé avec un narcisse à la mode (ne citons aucune marque, s. v. p.).

Autre procédé, les pulvérisations de solutés faiblement alcalins de thymolate de sodium additionnées d'une émulsion d'essence de thym. Par exemple :

I

Thymol cristallisé........	2 gr. 50
Lessive de sodium (D 1,332)................	2 gr. 50
Essence de thym.........	5 gr.
Alcoolat de pyrèthre (fleurs)	100 gr.
Eau distillée. Q. S. pour..	1 litre

II

Thymol cristallisé.......	2 gr. 50
Lessive de sodium (D 1,332)................	2 gr. 50
Essence de thym.........	5 gr.
Sulforicinate de sodium...	10 gr.
Eau distillée de lavande, Q. S. pour............	1 litre

Enfin, il y avait peut-être lieu d'essayer l'alcoolat à 1 % d'essence de rue ou la teinture de rue à 1/5e.

D'après Pline l'Ancien, lorsqu'on arrose une chambre de décoction de rue mélangée avec de l'urine de jument, les puces en disparaissent aussitôt. Pline l'a dit : donc il faut le croire ! Mais ici l'odeur de narcisse de l'urine de jument est trop accentuée et même un bon parfumeur, fût-il un artiste comme Coty, Guerlain, Houbigan, Lanthéric ou Piver, ne pourra jamais en faire un bouquet agréable.

Supprimons l'urine de jument et retenons la rue, car les observations de Pline sont souvent exactes.

Cependant, bien des maris ne voudront guère essayer même la marque Gattefossé, car :

« Ruta libidinem in viris extinguit, auget in feminis. »

et c'est là toute la difficulté pour lancer ce produit. Cependant n'oubliez pas que c'est la saison du gentil Gattilier ou Agnus-castus et vous pourriez peut-être tourner la difficulté, en proposant aux maris de suivre l'exemple des athéniennes, qui semaient quelques graines dans leur lit pour..... rester chastes, pendant les fêtes de Cérès, ne craignant pas leurs maris, mais doutant d'elles-mêmes probablement ? Et surtout, n'employez pas sa racine, vous pourriez vous exposer à de graves affaires de chantage. Je ne sais comment vous l'expliquer en français....., aussi il est peut-être plus convenable de vous citer le passage de la Thaumatographia naturalis : « *Virginibus quæ praesunt pasius, si super ea sedeant aut urinam faciant, perinde membrana naturæ rumpitur, atque si a viro fuerint vitiatæ.* »

Infortunées jeunes filles ! comme Yvette Guilbert avait raison de leur chanter : c'est fragile comme un rien ! et comme la belle Caroline Otéro leur explique aujourd'hui si clairement, dans ses conférences *ad usum puellarum*.

Autre bestiole encore plus désagréable : la paracimex, si le mot punaise vous soulève déjà l'olfactif et le pneumogastrique. Ici, comme bons préservatifs :

1° Soluté de sublimé à 1 % dans l'alcool à brûler, coloré en bleu et à passer avec un pinceau à long manche sur les plinthes et les boiseries, mais

sans dépasser une hauteur de 0 m. 60, car les poussières pourraient avoir plus tard des inconvénients toxiques, bien que le sublimé soit très dense et tombe vite sur le sol ;

2° On utilise encore soit les fumigations de soufre, de formol, puis la riche collection des insecticides à dénominations latines ou crépusculaires ou nocturnes cachant l'essence de térébenthine additionnée de 0 gr. 50 % d'acétate d'amyle, ou de l'odieuse pyridine à odeur aussi suave que celle de la punaise ou bien de 1% d'essence de verveine de l'Inde.

Contre la terreur du Midi : le moustique ou les mosquitos, il n'y a en somme que les cônes fumants à base d'armoise (moxa), de gincko ***bilolix***, de ***chrysanthemum roseum aut album*** (variété voisine) et de nitrate de potassium. Cette fumée ne les tue pas, mais elle les plonge dans un sommeil profond : c'est l'opium des moustiques ; ils rêvent agréablement au plafond, et, pendant ce temps, on n'écoute pas leur musique zézayante. Une heure après, on peut ouvrir les fenêtres. Si l'on déteste de s'enfumer, comme dans un salon de thé parisien fréquenté par nos élégantes, on peut utiliser le citral, l'aspersion sur le sol suffit à mettre en fuite les moustiques.

On lave le parquet ou le grès plusieurs fois par jour avec :

Citral ordinaire..............	10 gr.
Lessive de soude de D 1.332	3 gr.
Eau ordinaire................	10 lit.

Ou bien on pulvérise cette solution.

Si le lavage du sol est impossible, on pulvérise sur le sol, sur les rideaux, le soluté suivant :

Dose pour une pièce de 4 m.×4 m. :

Citral ordinaire............	2 gr.
Huile de cèdre.............	1 gr.
Acide phénique pur........	0 gr. 50
Alcool camphré...........	6 gr. 50

Lorsqu'on est confortablement piqué par les moustiques, on peut utiliser la crème suivante pour se préserver :

Acide phénique synthétique, neige, très pur..........	0 gr. 50
Citral pur, incolore........	2 gr.
Glycéré d'oxyde de zinc à 1/10e.................	97 gr. 50

Enfin, contre l'aoûti, l'aoutat ou vendangeons (Trombinium holosericum) :

Naphtaline	2 gr.
Benzine pure	60 gr.
Essence d'andropogon citratus..	2 gr.
Huile de vaseline............	36 gr.

Contre les guêpes et frelons : Miel d'abeille coloré en bleu et parfumé avec une trace de miel synthétique (arome, parfum) dont l'odeur est perceptible pour ces insectes à plusieurs centaines de mètres et additionné de 10 % d'acide arsénieux, car ces insectes ont un solide estomac, et après une copieuse absorption, ils mettent encore de 10 à 15 minutes pour crever. Et cependant Mithridate lui-même n'y aurait pas coupé avec ce mélange.

R. CERBELAUD.

AROMATIC INSECTICIDES

The French Army had adopted against lice, a formula which was the following :

Essence of Eucalyptus globulus......	3 gr.
Essence of penny-royal............	3 gr.
Essence of lemon-grass............	3 gr.
Naphtaline powder	1 gr.
Petroleum Jelly (Vaseline)	40 gr.

The pomade of the Hôpital Saint-Louis in Paris was made up as follows :

Pure Xylol	4 gr. 50
Petroleum Jelly (Vaseline)	90 gr.
Essence of penny-royal............	3 gr.
Essence of lemongrass.............	3 gr.

Against flees, the folowing mixture can be used by means of an atomizer :

Thymol crystals..................	2 gr. 50
Lye of soda, 1,332................	2 gr. 50
Essence of Thyme................	5 gr.
Alcoholate of pyrethrum...........	100 gr.
Distilled water, Q. S. to make.......	1 liter

or again :

Thymol crystals..................	2 gr. 50
Lye of soda 1,332................	2 gr. 50
Essence of Thyme................	5 gr.
Sulphoricinate of soda.............	10 gr.
Distilled lavender water, Q. S. to make	1 liter

To drive away mosquitoes, all one should have to do should be to wash the floor with the following mixture :

Citral..........................	10 gr.
Sulphoricinate....................	20 gr.
Water	10 litres

Or with a like mixture containing :

Citral..........................	2 gr.
Cedar wood oil....................	1 gr.
Pure phenic acid..................	0 gr. 5
Camphorated spirit	6 gr. 50

A cream against mosquitoes may be compounded as follows :

Pure phenic acid	0 gr. 50
Pure Citral	2 gr.
Glycerate of zinc oxyde, strength 1/10	97 gr. 50

Last, against the « outi » (a kind of jigger) :

Naphtaline	2 gr.
Benzine..........................	60 gr.
Essence of andropogon............	2 gr.
Oil of vaseline (Paraffine oil)........	36 gr.

These formulae and the hints given by the famous specialist are of the highest interest.

René CERBELAUD.

LES ÉTHERS DE LA LAVANDE

Cette question que nous n'avons qu'effleurée dans notre numéro spécial de la lavande, prend une importance réelle.

La difficulté de l'identification des acides des éthers naturels de cette essence fait que les avis sont partagés.

Les laboratoires Chiris, dans le dernier numéro de la Revue *Parfums de France*, concluent à l'absence presque totale d'éthers autres que l'acétate. Le travail a été consciencieusement fait et l'identification a été obtenue par les sels d'argent. Les laboratoires Chiris concluent : « Les chiffres ci-dessus démontrent clairement que les éthers dans les essences de lavande pures consistent, en majeure partie, en acétates ainsi que cela a été démontré en 1892. Les autres acides ne se trouvent qu'en faible proportion dans les fractions de queues et nous n'avons pas jugé utile de chercher à les isoler ayant constaté la prépondérance de l'acide acétique combiné. »

D'autre part : *Perfumerie & Essential oil record* » de Londres, publie quelques lettres en réponse à un article de M. Geoffroy Dalton intitulé : « Quelques exemples de falsification moderne » prétendait, comme nous, que l'acétate de linalyle artificiel tient trop de place dans les essences de lavande naturelles, alors que le butyrate est probablement l'éther principal de l'essence de lavande. M. C.-T. Bennett conteste cette affirmation et conteste que la recherche du chlore soit suffisante pour signaler la présence d'acétate artificiel. M. Vm.-C. Slater demande un complément d'études de la question. M. W.-G. Dalton répond qu'il a examiné les sels de potassium provenant de la saponification de l'essence de lavande et n'y a pas trouvé d'acétate, il ajoute : « C'est un fait significatif qu'une huile de lavande vraie peut être distillée au bain d'huile à la pression ordinaire sans se décomposer, tandis que si l'on essaie la même opération sur une huile falsifiée à l'aide d'acétate artificiel, on perçoit immédiatement dans le distillat l'odeur d'acide acétique. »

C'est ce que disait la *Parfumerie Moderne*, et la même observation peut être faite pour l'essence de bergamote. Mais il paraît certain, et quelques fabricants de parfums de synthèse l'affirment, qu'on peut très bien préparer un acétate de linalyle qui ne se décompose pas dans ces conditions. La distillation ne serait donc plus, déjà, un critérium suffisant.

Il est donc souhaitable de déterminer 1° Quel est l'éther qui se trouve dans une essence extraite par les dissolvants volatils ; 2° S'il se trouve dans l'essence de lavande de l'acétate naturel, par quel processus il a pu se former, si l'acétate ne préexiste pas dans la fleur, avant la distillation.

On conçoit l'importance de cette recherche. Nous ne demandons qu'à enregistrer les éléments des débats qui ne manqueront pas de se poursuivre, et ce, avec la plus grande impartialité. Nous n'avons en vue que le bon renom de l'essence de lavande française et la suppression des falsifications. S'il existe de l'acétate de linalyle dans l'essence pure de lavande, il est nécessaire que l'on trouve le moyen de le distinguer de l'éther artificiel qui peut être ajouté, c'est l'intérêt même des vendeurs d'essence de lavande. *P. M.*

Aldéhydes de l'Essence de Citron

Le mélange d'aldéhydes et de cétones que l'on sépare de l'essence de citron au moyen de la combinaison bisulfitique laisse, après décomposition et fractionnement, une partie riche en aldéhydes qui donne une thiosemicarbazone fondant à 99°5. Le mélange de la thiosemicarbazone de l'aldéhyde décylique normal et de celle qui est ainsi obtenue de l'essence de citron conserve le même point de fusion.

Par oxydation de l'aldéhyde régénérée à l'aide du sel d'argent, on peut identifier les acides, par exemple l'acide décylique normal. C'est donc bien, par conséquent, l'aldéhyde décylique normal qui préexiste dans l'essence de citron quoique en petite quantité.

Dans une fraction bouillant à une température un peu plus élevée, on peut déterminer l'acide laurique avec certitude dans le produit d'oxydation, tant par détermination des poids moléculaires que par le point de fusion (aiguilles fondant à 44°) ou par l'argent.

Malheureusement on ne peut retirer que difficilement l'aldéhyde laurique de sa combinaison semi carbazone ou thio-semi carbazone, il est cependant possible d'affirmer que cet aldéhyde existe dans l'essence de citron quoiqu'en plus petites quantités encore que l'aldéhyde décylique normal. Jusqu'à présent, il n'avait pas été possible d'indiquer la nature des aldéhydes et cétones du citron. D'après les recherches de l'auteur, plusieurs autres corps de cette série doivent exister dans cette essence, mais l'identification en est d'autant plus difficile qu'ils sont en plus petite quantité.

(*Die Reichstoffindustrie.*)

Prof. Dr F. ELZE.

MODIFICATION DE SOCIÉTÉ.

Les deux importantes firmes bien connues, Roure Bertrand, fils de Grasse et Justin Dupont, d'Argenteuil, viennent de fusionner. Le conseil d'administration de la nouvelle Société est composé de MM. Louis et Jean Roure, Justin Dupont, Jean Guichard, François Amic et Albert Quidant.

MM. Gaëtan Bouzanquet, directeur du dépôt de Paris, Joseph Muraour et François Alphonse ont également la signature sociale.

ARRANGEMENT FRANCO-HONGROIS

Un accord franco-hongrois améliore les conditions d'importation de certains articles dans ce pays, notamment de la parfumerie.

L'HUILE DE LAVANDE

OIL OF LAVANDER

Dans le numéro de juillet de cette Revue, il se trouve une affirmation fort intéressante relative à l'huile de lavande. A la page 149, en parlant de la falsification de cette huile, l'auteur déclare que l' « acétate de linalyle est fort aisé à découvrir par l'odeur de vinaigre qu'il dégage quand on procède à une seconde distillation ». L'acétate de linalyle n'existe pas dans l'huile pure, fait qui explique pourquoi on peut la distiller plusieurs fois sans qu'elle devienne acide. Le butyrate de linalyle, qui est le produit synthétique ressemblant le plus à la vraie lavande est trop cher pour être utilisé comme falsifiant.

Dans l'intéressant ouvrage *La Lavande Française*, de Charles Mourre, à la page 113, se rencontre l'assertion suivante : « De tous les constituants de l'huile de Lavande française, l'acétate de linalyle étant le plus important. » Il est dit également que la teneur en acétate de linalyle varie entre 25 et 60 %.

Toutes les autorités classiques, telles que Gildmeister et Hoffmann, déclarent que le constituant principal de l'huile de lavande est l'acétate de linalyle. Le soussigné a toujours dit la même chose dans ses travaux qui ont été publiés.

Il est donc étrange de trouver tout d'un coup une contradiction catégorique de cette opinion exprimée presque universellement.

J'ai récemment examiné plusieurs échantillons authentiques d'huile de lavande pure, y compris deux que M. Gattefossé a bien voulu me fournir, afin de voir dans quelle mesure l'idée générale sur ce sujet était correcte.

Pour arriver à des conclusions absolument positives, l'examen de très gros échantillons serait naturellement nécessaire. Donc l'opinion que je vais exposer exige confirmation par la suite et ne doit être considérée que comme une simple indication.

Quand on saponifie de l'huile de lavande pure et qu'on sépare les alcools, etc., de la manière habituelle, les sels de potasse des acides mis en liberté sont obtenus sans aucune odeur qui les dénature. Si on les traite avec de l'acide sulfurique dilué et qu'ensuite on les chauffe, les acides gras mis en liberté ont une odeur très prononcée d'acide butyrique, mélangé d'un peu d'acide valérianique et d'acides gras supérieurs, mais ils n'ont qu'une faible odeur d'acide acétique ou propionique.

L'acétate de linalyle a une odeur qui rappelle particulièrement celle de l'huile de bergamote et il est absolument ridicule de comparer son odeur à celle de l'huile de Lavande ou de dire que cette huile peut contenir une quantité de cet éther de l'ordre de 50 %.

Le propionate de linalyle a une odeur qui ressemble plus à la lavande que l'acétate, mais le butyrate de linalyle

In the July issue of this journal, a most interesting statement occurs in regard to oil of lavender. On page 149, referring to the adulteration of this oil, the writer states that « Linalyl acetate is very easy to recognise by the vinegar odour which develops when a second distillation takes place. Linalyl acetate does not exist in the pure oil, a fact which explains why one can distill it several times without it becoming sour. Linalyl butyrate which is the synthetic product most resembling the true lavender ester, is too expensive to be used as an adulterant. »

In the interesting work « La Lavande Française » by Charles Mourre, at page 113, the following statement occurs : « Of all the constituents of French Lavender oil, linalyl acetate being the most important... ». It is also stated that the content of linalyl acetate varies between 25 and 60 per cent.

All the standard autorities, such as Gildmeister and Hoffmann, state that the principal constituent of the oil is linalyl, acetate. The present writer has always said the same thing in his own published works.

It is therefore strange to find, suddenly, a flat contradiction to this almost universally expressed opinion.

I have recently examined several authentic samples of pure lavender oil, including two which Mr Gattefossé has kindly provided me with, in order to see to what exten the general idea on this matter is correct.

To reach absolutely positive conclusions, the examination of very large samples is, of course, necessary. The views now expressed require confirmation later and must be regarded as tentative.

On saponification of pure lavender oil an separating the alcohols, etc..., in the usual manner, the potassium salts of the liberated acids are obtained free from any contaminating odour. If these are treated with dilute sulphuric acid, and warmed, the fatty acids liberated have a most pronounced odour of butyric acid, mixed with a little valerianic and higher fatty acids, but only a slight odour of acetic or propionic acid.

Linalyl acetate has an odour which is particularly recalling that of Bergamot oil and it is absolutely ridiculous to compare its odour with that of Lavender oil, to state that this oil can contain anything like 50 % of that ester.

Linalyl propionate has an odour more resembling Lavender than the acetate, but linalyl butyrate is much nearer the natural odour than any of the other esters.

Schimmel and C° some years ago, recognised the presence of butyric, valerianic and other esters in the oil.

By fractional separation of the silver salts of the acids

est beaucoup plus voisin de l'odeur naturelle que n'importe lequel des autres éthers.

Schimmel et C[ie], il y a quelques années, ont reconnu que l'huile contenait des éthers butyriques, valérianiques et autres.

En séparant fractionnairement les sels d'argent des acides obtenus par la saponification des échantillons mentionnés plus haut, j'ai obtenu un sel contenant 53,4 % d'argent. La quantité de matière à ma disposition était trop faible pour permettre de purifier les substances obtenues, donc bien que ces chiffres correspondent à ceux qu'on obtiendrait par un mélange de butyrate et de valérianate, il peut s'agir aussi de mixtures d'autres acides. Lorsque les acides furent dégagés des sels d'argent, on découvrit aisément, par l'odeur, les acides butyrique et valérianique.

Une seconde fraction donna un sel d'argent contenant 57.4 % d'argent et une troisième fraction, après laquelle on ne put plus obtenir grand chose, donna un sel contanant 61,2 % d'argent.

D'après la teneur en argent de ces fractions, et les odeurs des acides gras mis en liberté, je suis fortement d'avis que l'affirmation générale d'après laquelle l'acétate de linalyle est le principal constituant de l'huile de lavande doit maintenant être abandonnée. Je considère comme vrai que le butyrate de linalyle est le principal éther présent, avec les éthers des acides gras supérieurs, mais j'ai également confiance que l'acétate de linalyle est présent dans l'huile, mais en beaucoup plus faible proportion qu'il n'a été dit jusqu'à présent.

Comme je l'ai dit plus haut, ces résultats ne sont donnés qu'à titre d'indication, et la question a besoin d'être étudiée plus avant. Ernest-J. PARRY.

obtained by saponification of the above mentioned sample, I obtained a salt containing 53,4 % of silver. The amount of material at my disposal was too small to admit of purification of the substances obtained, so that whilst this figure corresponds with that which would be yielded by a mixture of butyrate and valerianate, it might also be mixtures with other acids. On liberation of the free acids from the silver salts, butyric and valerianic acids were easily detected by this odour.

A second fraction yielded a silver salt containing 57,4 % of silver, and a third fraction, after which very little was obtainable, yielded a salt containing 61,2 % of silver.

From the silver content of these fractions, and the odours of the liberated fatty acids, I am strongly of the opinion that the general statement that linalyl acetate is the principal constituent of levender oil should now be abandoned. I think that it is true that linalyl butyrate is the principal ester present, with esters of higher faty acids, but I am equally confident that linalyl acetate is present in the oil, but in far less proportion than has hitherto been stated.

As I stated above, these results are only meant to be tentative, and the matter requires further investigation.

Ernest J. Parry

LES POISSONS ET LES ODEURS

Notre excellent confrère *La Nature* donne à ce sujet les indications suivantes : on n'est pas sans avoir remarqué quantité de poissons au débouché d'un égoût ou d'une décharge d'abattoir ou de tannerie.

Il ne fait pas de doute qu'ils sont attirés par l'odeur pénétrante des matières organiques en décomposition.

Les pêcheurs connaissent d'ailleurs cette attirance et ils la mettent à contribution quand ils font cuire leur blé dans une décoction de plantes aromatiques : anis, thym, menthe, fenouil, ou encore quand ils parfument l'amorce avec de l'huile essentielle d'aspic ou de l'*assa-fœtida*, produit à odeur vraiment écœurante.

Voici d'après le *Chasseur Français* quelques produits dont on peut utiliser à cet égard l'odeur : l'huile de chenevis ; un vieux et puant fromage (très bon pour la pêche des barbillons) ; l'essence de térébenthine (quelques gouttes versées sur les balances) pour la pêche aux écrevisses ; les boyaux de poulet, le foie de raie (excellents pour le chevenne) ; le sang caillé égoutté sur une toile métallique et conservé quelques jours.

Ajoutons que l'essence de badiane est également achetée par les marchands de fourniture pour pêcheurs au même titre que l'aspic et le fenouil, et prions nos lecteurs parfumeurs-pêcheurs de faire quelques essais avec des essences variées et de nous tenir au courant des résultats obtenus.

FISH AND ODOURS

Fish like odour, this is a fact, since anglers catch more fish when flavouring the bait with essential oil of spike, fennel, aniseed, assa foetida, or, failing these, with a piece of good old high smelling cheese, or even with turpentine.

LÉGION D'HONNEUR.

M. F. Firmenich, de la maison Naef, de Genève, vient de recevoir la Légion d'honneur. Nous en reparlerons bientôt et, en attendant, présentons nos compliments sincères au nouveau chevalier.

Quelques Formules de Parfums

Nous donnons quelques formules tirées du *Hager*.

Eau de Cologne		Eau de Millefleurs
10	Ess. de Citron	6
2	Ess. de fleurs d'orange	3
2	Ess. de bergamotte	25
1	Ess. d'écorce d'orange	—
1	Ess. de lavande	3
1	Ess. de petit grain	—
0,2	Ess. romarin gall.	—
—	Ess. de rose	1
—	Ess. de clous de girofle	1
—	Ess. de cannelle	0,5
—	Teinture de musc	1
—	Baume du Pérou	0,5
—	Acétate d'éthyle	0,5
900	Alcool 95°	960
83	Eau	—

Eau de Lubin.

Essence d'iris	0,5
Essence de clous de girofle	0,2
Essence de bergamotte	5
Essence de lavande	3
Teinture de musc	3
Teinture de baume de tolu	10
Alcool	500

Ess. Bouquet.

Racine d'iris	300
Alcool 87°	1000

En macère 3 jours.

Essence de rose	1,5
Essence de fleurs d'orange	2
Teinture de musc	10
Alcoolat jasmin	75
Eau pure	1000

UN NOUVEAU BOUCHON.

La maison J.-P. Grussen nous a envoyé un spécimen d'un nouveau bouchon verre et liège qui imite parfaitement le bouchage émeri. Nous aurons l'occasion d'y revenir au cours d'une étude sur le flaconnage des parfums.

EN HOLLANDE

Le régime douanier des savons.

La Hollande, en 1924, a modifié son tarif. La caractéristique de sa législation douanière a été de porter le droit applicable à de nombreuses marchandises de 5 à 8 % *ad valorem*.

Or, le savon ne fait pas exception à la loi commune. Il est repris à l'article 147.

Art. 147. — Savons emballés ou sous forme de tablettes ou en morceaux ne dépassant pas 1200 gr. : 8 % *ad valorem.*

Un de nos adhérents ayant expédié des savons en Hollande, avait eu sa marchandise taxée à un droit spécifique. Nous avons demandé des renseignements à La Haye.

Il nous a été répondu que le Pouvoir exécutif avait été amené à prévoir des compléments à l'art. 147 qui reste toujours applicable au savon. Voici les modifications survenues depuis la mise en vigueur du dernier tarif douanier des Pays-Bas en 1924 :

Savons mous et produits contenant moins de 50 % de savon, aux 100 kilos, 1 florin ; savons durs et produits contenant plus de 50 % de savon : *a*) parfumés ou transparents, aux 100 kilos 4 florins ; *b*) autres, aux 100 kilos 2 florins.

MARIAGE.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Charabot, la gracieuse fille de Mme et M. Charabot, industriel, sénateur et conseiller général des Alpes-Maritimes, avec M. Eugène Donadei, de la Société des Grand Hôtels de Nice, fils de Mme et M. Alfred Donadei, conseiller général des Alpes-Maritimes.

Ce mariage rapprochera deux familles des plus connues dans notre ville et dans le département. La date en sera fixée ultérieurement, lors du retour de M. Charabot, actuellement en Amérique

Nous prions les parents des jeunes fiancés d'agréer nos félicitations et nos compliments. Nous exprimons aux futurs époux nos vœux sincères de bonheur.

Bibliographie

La Rosa per la Profumeria.

M. Paolo Stacchini, auteur de deux autres ouvrages : *Tra le mimose* et l'*Arancio amaro per la profumeria*, nous a adressé ces trois volumes, et nous devons ici particulièrement retenir celui qui a trait à la culture du rosier.

La Côte d'Azur italienne s'attache, avec un intérêt croissant, aux cultures aromatiques et l'effort qui est accompli doit à la fois exciter notre admiration et notre envie. Que n'aurait-on pas pu faire, avec les ressources que les grands industriels et les grandes collectivités de floriculteurs français auraient dû mettre, comme leurs confrères de l'autre côté des monts, au service de la science et de la vulgarisation scientifique ? Lorsqu'on pense que Grasse en est encore à attendre sa station de biologie végétale et que toutes les promesses faites n'ont abouti à rien, ou presque jusqu'ici. La Villa Thuret avec ses savants directeurs et collaborateurs aurait dû être la base d'une organisation que le monde entier nous aurait enviée. Au contraire c'est d'Italie, de la jeune Italie, active, confiante, ardente. que nous vient l'exemple.

L'auteur décrit les différentes variétés cultivées dans les différentes parties du monde, puis donne des détails précis sur la façon de planter, de cultiver et de distiller les variétés les plus propres à la parfumerie.

Les photographies qui accompagnent ce travail montrent amplement qu'on ne s'en est pas tenu à des spéculations savantes, mais que le travail méthodique a précédé la méthode. Les indications les plus précises sur les engrais, sur les maladies et la façon de les soigner et même de les prévenir sont indiquées d'une façon simple et à la portée de tous les cultivateurs.

C'est un travail remarquable qui nous fait présager pour un avenir proche, une concurrence active, âpre, et bien ordonnée.

Le Gérant : Michel CHATELUS.

Anc. Etabl. Legendre, J. Balaillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

La Parfumerie moderne

Administration et Publicité : LYON 285, Avenue Jean-Jaurès

TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

A PARIS : Robert VIDAL, 32, Rue Tronchet. — Téléph. : Central 66-18

SOMMAIRE DU Nº 1 — JANVIER 1926

Abonnements (12 mois) : France, 36 francs ; Etranger, 48 francs




MODÈLES en métal & galalithe.
MODÈLES unis, guillochés, incrustés
MODÈLES BREVETÉS
MODÈLES omnibus
LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
Léopold Verger
& Cie
61, Fg. Poissonnière
PARIS
CENTRAL 16-62
fabriquent avec un matériel perfectionné
dans leurs Usines de St DENIS
(DÉPARTEMENT MÉTAL)

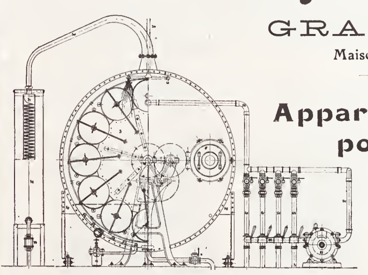



VERRERIE DE St-FONS
8-10-12, Rue des Ecoles, à St-Fons (Rhône)
Téléphone : Vaudrey 25-63
APPAREILS DE LABORATOIRES
Verrerie Industrielle
Thermomètres
Fabrication rapide de tous instruments soufflés et gradués sur croquis

CHAUDRONNERIE
Joanny GAUTHEY

GRASSE (A.-M.)

Maison fondée en 1856



Appareil rotatif à douze paniers pour le traitement de 360 kilogs de jasmin ou 400 kilogs de roses.

Appareils pour l'Industrie des Parfums

DISTILLATION ET HYDROCARBURES

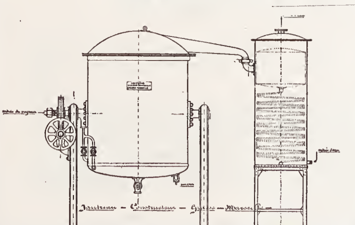
MAISON FONDÉE EN 1898

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
JAUTREAU Frères

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Ateliers de Construction : **GRASSE,** 6, avenue Font-Laugière ; **MARSEILLE,** 49, rue Auphan

Adresse Télégraphique : Jautreau-Grasse – Téléphone : Grasse 1-25, Marseille 84-02



Installations d'Usines à Vapeur Parfumerie, Distillerie, etc.

Spécialité d'Alambics pour Plantes aromatiques

Appareils pour l'extraction des Parfums par les Dissolvants volatils

Appareils fixes, rotatifs, etc.

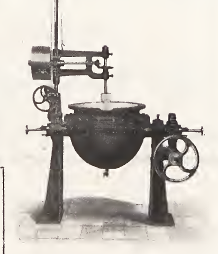
Appareils pour la rectification des Essences

Batteries pour Extraits – Alambics pour la Rose

Etc., etc.







Cuves, Monte-jus, Mélangeurs
Evaporateurs
Autoclaves, Appareils

EN FONTE ÉMAILLÉE

résistant à tous produits chimiques
toutes températures et pressions

Demander notre Catalogue N° 3



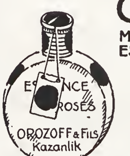


TÉLÉGR : ROGEAT-LYON
TÉL : VAUDREY 41-11

R.C. LYON Nº A 46-912

DÉPOT À PARIS : 14, Rue de Bruxelles - Tél. : Gut. 12-90





Ch. MONNET

MATIÈRES PREMIÈRES
ESSENCES COLONIALES

40, Rue Blanche
PARIS (9e)

Téléph: Trudaine 68-93

SOCIÉTÉ ANONYME

PAROSA

(CAPITAL 1.050.000 FRANCS)

35, Rue Ernest-Renan, ISSY-LES-MOULINEAUX

Téléphone : Vaugirard 06-51

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

ESSENCES DÉTERPÉNÉES "DI"
Tous Alcools, Ethers et ALDÉHYDES
TOUS PRODUITS ORGANIQUES
DÉCYLINE (éther décylique bi-purifié)
ÉTHER ŒNANTHIQUE

Lilas F - Mysorine - Otarose
MÉTHYL-IRALDONE
(NOUVEAUTÉ)

Un essai vous convaincra

Société Anonyme des Etablissements

JUSTIN DUPONT

(Capital 1.000.000 de francs)

Usines et Bureaux :
ARGENTEUIL (S.-et-O.)

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

MATIÈRES PREMIÈRES
POUR LA PARFUMERIE
ET LA SAVONNERIE
ALCOOLS, ACIDES, ÉTHERS
ALDÉHYDES, CÉTONES
PARFUMS ARTIFICIELS DE FLEURS

Société des Produits de Synthèse

SOPROS

MANTES-s/SEINE (S.-et-O.) France

Téléphone : N° 178 — Télégrammes : Sopros, Mantes-s/Seine

Siège Social : 49, Rue Cambon, PARIS

PARFUMS ARTIFICIELS et SYNTHÉTIQUES

ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE bipurifié
AUBÉPINE chim. pure de l'Anéthol
ACÉTATE LINALYLE extra
CITRONELLOL - CINNAMATES - GÉRANIOLS
HYDROXYCITRONELLAL chim. pur 100 %
IONONES - ŒILLETTINE
JASMIN SYNT. S. P. S. - ORANGER FLEURS
ISO-EUGÉNOL crist.
ROSE SYNT. S. P. S. - ROSE MOUSSEUSE
VANILLINE chim. pure 100 % de l'Eugénol
ISO-EUGÉNOL CRISTALLISÉ
Etc., etc.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

La Parfumerie moderne

Administration et Publicité : LYON 285, Avenue Jean-Jaurès

TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

A PARIS : Robert VIDAL, 32, Rue Tronchet. — Téléph. : Central 66-18

SOMMAIRE DU Nº 2 – FÉVRIER 1926

Abonnements (12 mois) : France, 60 francs ; Etranger, 15 francs suisses



POUR LA VENTE AU DÉTAIL

POUR LES TRAITEMENTS SPÉCIAUX

N'hésitez pas à conseiller et à vendre en toute confiance

LES PRODUITS CHOSSON

POUR LA BEAUTÉ DE LA CHEVELURE

POMMADE — LOTION — SÈVE CAPILLAIRE

qui donnent des résultats depuis 50 ans et ne sont jamais dangereux

NOTRE PUBLICITÉ FACILITE VOS VENTES

Prix et Conditions de Gros très intéressants

Ph. MICHAUD, 22, rue Victor-Hugo, LYON

AGENTS DEMANDÉS POUR TOUS PAYS

SI VOUS VENDEZ LA

Crème BERTHUIN

PRODUIT D'EXPORTATION

Vous aurez une Clientèle fidèle
Vous augmenterez vos Bénéfices

LA SEULE CRÈME AUSSI SOUVERAINE CONTRE LES RIGUEURS DU FROID QUE CONTRE LES RAYONS DU SOLEIL

DEUX QUALITÉS :

Crème BERTHUIN

Antiseptique. — Pénétrante. Adoucissante. Recommandée pour tous les soins de la peau.

Neige BERTHUIN

Recommandée aux femmes dont la peau est grasse. Parfum délicieux. Préparation elégante.

SE CONSERVE SOUS TOUS LES CLIMATS

NOTRE PUBLICITÉ FACILITE VOS VENTES

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE : 66 bis, Rue du Bourbonnais, LYON

The only cream that protects as well from cold harshness as sun burns.

La unica crema, soberana, contra el frio riguroso y fuerte sol.

PARFUMERIE GÉNÉRALE DU DAUPHINÉ

13, Rue Neuve de la Villardière

LYON

Oleriss

Parfumerie Générale

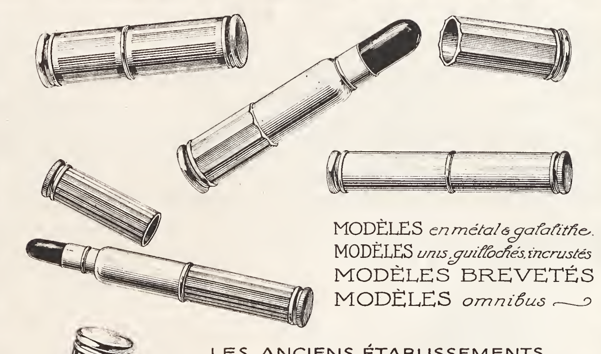
SPÉCIALITÉS D'EXPORTATION

Agence Générale pour l'Exportation :

Albert STUART

15, Rue Jean-Leclaire, PARIS XVIIe

Téléphone : Marcadet 16-97



LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

Léopold Verger & Cie

61, Fg. Poissonnière
PARIS
CENTRAL 16-62

fabriquent avec un matériel perfectionné
dans leurs Usines de St DENIS
(DÉPARTEMENT MÉTAL)

l'ÉTUI-TOURNANT pour tous les fards

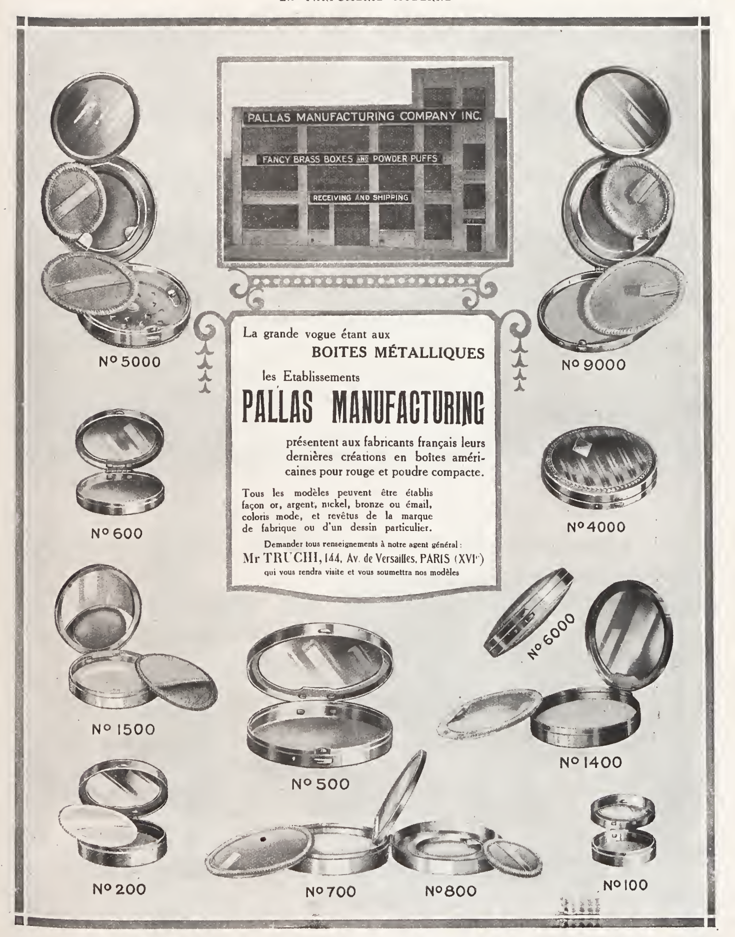
(RAISIN & MINE SÈCHE)

Un Atelier SPÉCIAL, *installé pour* VOUS *ne fait que créer*
des **NOUVEAUTÉS**

Demandez-nous l'étude d'un étui-tournant
qui deviendra votre propriété

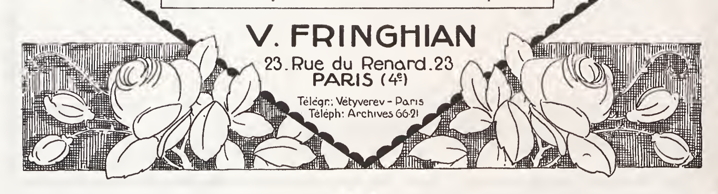


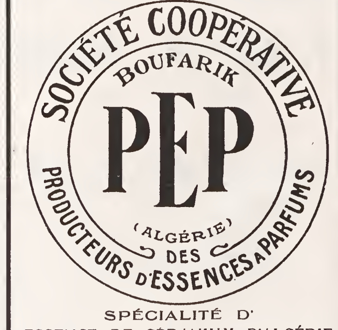

AUTOMATIQUE
HERMÉTIQUE
CAPES-VISCOSE
ANTISEPTIQUE
INVIOLABLE



PALLAS MANUFACTURING 463 East 133 Rd Street, NEW-YORK


ESSENCES DE ROSES PURES
JOSEPH BATZOUROFF & FILS
MAISON FONDÉE EN 1845
Marque déposée "J.B & F."
Distillation à : KALOFER . KARLOVO . KARNARÉ
Bureaux à : SOFIA _ 18. Rue Vesletz.18
(BULGARIE)


La statistique officielle qui vient de paraître estime la production totale de la campagne 1925 à 1.023 kilos 250, dont 283 kilos 250 d'Essence Paysanne et 740 kilos d'Essence à la Vapeur.
V. FRINGHIAN
23. Rue du Renard.23
PARIS (4e)
Télégr.: Vétyverev - Paris
Téléph: Archives 66-21


SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
BOUFARIK
PEP
(ALGÉRIE)
PRODUCTEURS DES D'ESSENCES A PARFUMS
SPÉCIALITÉ D'
ESSENCE DE GÉRANIUM D'ALGÉRIE
PURETÉ ET ORIGINE GARANTIES
Ch. SCHERRER, Directeur Commercial
Siège social : BOUFARIK (Algérie)



A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 60 francs ; Etranger, 15 francs suisses


MODÈLES en métal & galalithe.
MODÈLES unis, guillochés, incrustés
MODÈLES BREVETÉS
MODÈLES omnibus

Première Usine créée en France

TUBES EN ÉTAIN

Tous Tubes imprimés et émaillés pour présentations élégantes

70 années d'expérience

STILLIGOUTTES

SUZY
PATE DENTIFRICE HYGIÉNIQUE ANTISEPTIQUE
FRANCE

AMARANTHE
REDMONTS
PARIS

ÉTABLISSEMENTS **Krieg & Zivy**

9, Rue Hortense – GRAND-MONTROUGE (Seine)

Téléph : Ségur 85-36

MAISON FONDÉE EN 1898

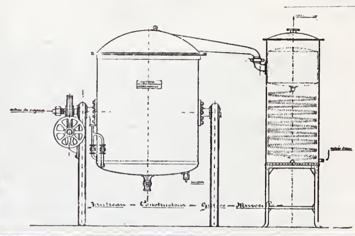
CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

JAUTREAU Frères

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Ateliers de Construction : **GRASSE,** 6, avenue Font-Laugière ; **MARSEILLE,** 49, rue Auphan

Adresse Télégraphique : Jautreau-Grasse – Téléphone : Grasse 1-25, Marseille 84-02



Installations d'Usines à Vapeur
Parfumerie, Distillerie, etc.

Spécialité d'Alambics pour Plantes aromatiques

Appareils pour l'extraction des Parfums par les Dissolvants volatils

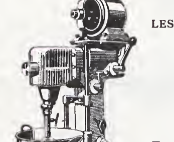
Appareils fixes, rotatifs, etc

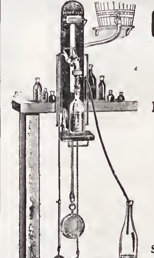
Appareils pour la rectification des Essences

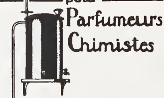
Batteries pour Extraits – Alambics pour la Rose

Etc., etc.





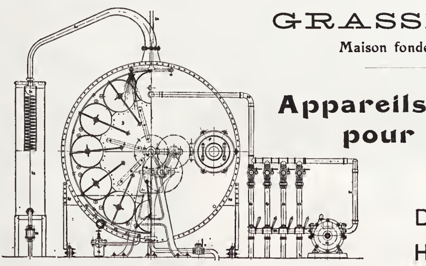




CHAUDRONNERIE
Joanny GAUTHEY

GRASSE (A.-M.)

Maison fondée en 1856

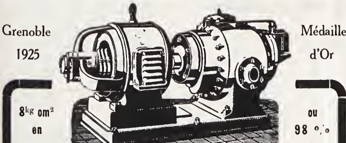


Appareil rotatif à douze paniers pour le traitement de 360 kilogs de jasmin ou 400 kilogs de roses.

Appareils pour l'Industrie des Parfums

DISTILLATION ET HYDROCARBURES

Grenoble 1925 — Médaille d'Or



8kg cm² en une phase — ou 98 °/o de vide

UN APPAREIL QUI A FAIT SES PREUVES

LE COMPRESSEUR ET LA POMPE A VIDE PLANCHE

Breveté S. G. D. G.

VOUS ASSURE

POUR TOUS TRAVAUX NÉCESSITANT

ASPIRATION OU REFOULEMENT D'AIR, DE VAPEUR OU DE GAZ, QUELLE QU'EN SOIT LA PUISSANCE, DE 1 A 1000 HP

Un rendement très supérieur à celui des appareils à piston. Une étanchéité absolue, résultat d'une usure garantie nulle, les frottements étant réduits au minimum. Un fonctionnement doux, sans trépidation, ne nécessitant aucune surveillance. Un encombrement et un poids restreints, très avantageux pour installations mobiles. Un prix de revient beaucoup moins élevé que celui des appareils ordinaires.

Etabl[ts] René PLANCHE & C[ie], Ingénieurs-Constructeurs
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)

Demander Catalogue et Brochure. Bien spécifier Notice C 7.

VENDEZ sur le Marché Américain



L'« American Perfumer » touche les hommes qui contrôlent des achats dans les articles : parfums, produits de toilette, savons, extraits aromatisants et industries apparentées.
Tarifs modérés. Réels résultats démontrés.
Demandez renseignements complets.
Tarifs d'annonces sur demande.
Abonnement : 3 dollars par an.

The American Perfumer
and Essential Oil Review
14, Cliff street, à New-York (N. Y.) Etats Unis d'Amérique


MEDVSA
MARCA DEPOSITATA
Télégrammes :
SCAROM-REGGIOCALABRIA
Codes A. B. C. 5th Ed.
Privés
HUILES ESSENTIELLES D'AGRUMES
SCAGLIOLA & ROMEO
REGGIO CALABRIA (ITALIE), VIA NINO BIXIO
BERGAMOTE ZESTE(1), BERGAMOTE NOIRE
BERGAMOTE DISTILLÉE soluble à 70° à 80° et insoluble
PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINE et Dérivés
(Marque "MEDVSA")
Les Produits "MEDVSA" sont garantis PURS et de PREMIÈRE QUALITÉ
Agents Dépositaires à GRASSE (Alpes-Mmes), PARIS, LONDRES, NEW-YORK, COLOGNE, BERLIN, HAMBOURG, LEIPZIG.
Représentants à PRAGUE, CONSTANTINOPLE, CAIRE d'Egypte, etc.
(1) REGGIO CALABRIA est le seul pays du monde où se produit la BERGAMOTE.
P.A.L.


3 Usines à GRASSE
1 Usine à BEYROUTH
1 Usine à St ANDRÉ
1 Usine à FERRASSIÈRES
LAUTIER FILS-PARIS-
LAUTIER FILS Ld LONDRES
LAUTIER FILS NEW-YORK
LAUTIER FILS-KOBE
NOS PROGRÈS ET NOS PERFECTIONNEMENTS : (SUITE)
Notre Brevet 1917 : pour utilisation des charbons dans l'extraction des parfums des fleurs.— *Avantage sur les procédés courants* : La fleur continuant à vivre, fournit ainsi un parfum plus intense et plus fin.
Notre Brevet 1918 : pour un Appareil de laboratoire dit « Evapolfactomètre », permettant d'étudier les parfums à mesure que les composants plus ou moins volatils s'évaporent sous l'influence de la chaleur produite par un courant électrique d'intensité réglable.
Notre Brevet 1919 : pour l'Extraction des parfums par infusion dans les corps gras à chaud, en vase clos, sous vide et avec agitation. — *Avantage sur les procédés courants* : Perméabilité plus complète de la fleur, augmentant ainsi le rendement et diminuant considérablement les manipulations et la main-d'œuvre.
(A SUIVRE.)
LAUTIER FILS
GRASSE
FRANCE
DISTILLATION DE TOUTES ESSENCES INTERESSANT LA BRANCHE
MAISON FONDÉE EN 1795
P.A.L.


ALLONDON
GENÈVE
(Suisse)
Parfums Synthétiques
Essences sur Fleurs
Compositions pour Savons, etc.
Les meilleurs Produits aux meilleurs prix
Direction Générale: Dr A. Kaufmann,
ancien Professeur de Chimie Organique
Spéciale à l'Université de Genève.
ALLONDON
LA PLAINE-GENÈVE

Alcool phénylpropylique.

Comme le citronnellol accompagne presque toujours le géraniol dans les huiles essentielles, l'alcool phénylpropylique est le compagnon inséparable du styrone dans les baumes naturels. Il se trouve comme cinnamate dans le storax, le benjoin et le baume du Pérou, comme acétate dans la cannelle de Chine.

Les deux alcools sont généralement décrits comme possédant une odeur semblable, rappelant la Jacinthe, mais en vérité les parfums de ces deux produits sont nettement distincts et ne sauraient être confondus, à condition qu'on soit en possession de substances rigoureusement purifiées.

La séparation complète des deux corps présente pourtant quelque difficulté et ne peut être réalisée par simple fractionnement. D'après un ancien procédé de Schimmel & Cie., il y a lieu de chauffer le mélange des deux alcools avec l'acide formique, de séparer le styrone résinifié par cette opération, puis de saponifier le formiate de phénylpropyle. Toutefois, la densité de 1,007 à 15°, indiquée par Schimmel & Cie. pour l'alcool ainsi purifié, et les autres constantes physiques relatées dans la littérature: $n_D^{20} = 1.53565$, sont autant de preuves qu'il reste toujours dans le produit des traces d'alcool cinnamique.

Au reste, la pureté et en particulier l'absence totale de styrone sont faciles à contrôler par une réaction chimique à portée de tout le monde: 5 cm³ d'alcool phénylpropylique pur ne doivent pas décolorer ni 2 cm³ d'eau de brome, ni 1 cm³ d'une solution alcaline de permanganate au dixième normal.

De tous les produits se trouvant actuellement dans le commerce, seul l'alcool phénylpropylique sorti de nos usines soutient cette épreuve si précise.

L'alcool phénylpropylique pur est un liquide incolore, d'une odeur très fine, donnant une note prononcée de Jacinthe, avec une nuance d'Héliotrope. Il convient très bien à toutes les compositions de Jacinthe, Oeillet, Narcisse, Héliotrope, Muguet, Lilas, et paraît particulièrement bien fixer l'odeur de la Violette. Il se dissout dans 3 parties d'alcool à 50°.

Garanties de vente.

Nous garantissons notre alcool phénylpropylique exempt d'alcool cinnamique ou de toute autre impureté, de qualité toujours parfaite et possédant les constantes suivantes:

$$d_{15^\circ}^{15^\circ} = 1.005$$

$$n_D^{20^\circ} = 1.5265$$

Usines de l'Allondon S. A.



POLAK & SCHWARZ

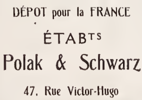
ZAANDAM ET HILVERSUM

(HOLLANDE)

NOUVEAUTÉS POUR
LA PARFUMERIE

ESSENCE FLORALE DE :

JASMIN DE NICE
MATIN DE L'ORIENT
MUGUET DE MAI
ROSE DE PERSE
LILAS MIGNON
MYRIDIAL



PROD. CHIM. AROMATIQUES
HUILES ESSENTIELLES



MAISON FONDEE EN 1869

ETABLISSEMENTS VICTOR HASSLAUER

Société Anonyme au Capital de Un Million de Francs

SIÈGE SOCIAL : 8, RUE PAVÉE, PARIS (IVe)

IMPORTATION



MUSC DE CHINE

(CIVETTE - CASTOREUM)

AMBRE GRIS ET NOIR

ESSENCE DE ROSES

DE BULGARIE - DISTILLERIE A KISCHISCH-MAHLE

MARQUE "LA ROSE PURE"

RUE IVAN IVANOFF - PHILIPPOPOLI

Téléph. : Archives 40-44 Télégr. : Ambergris-Paris

"ORGANICO"

8, Rue Jules-Gautier, NANTERRE (Seine)

R. C Seine N° 126-3/9 — Adresse Télégr. : ORGANICO-NANTERRE

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

PRINCIPALES FABRICATIONS

Alcool Phényléthylique
Rhodinol et Citronnellol
Anthranylate de Méthyle
Hydroxycitronnellal
Acétate de Vétyver
Heptine Carbonate de Méthyle (Vert de Violette 100 %)
Octine Carbonate de Méthyle (Odeur de Pétales de Violette)
Alcools et Aldéhydes Gras
Eugénol - Iso Eugénol
Pêche Pure

PRIX COURANT SUR DEMANDE



A. B. C. Codes
Adr. Télégr. :
Pasquale-Adélaïde

ESSENCES D'EUCALYPTUS ET DE SANTAL

Les meilleures fabriquées en Australie

S. R. DE PASQUALE & C° - ADÉLAÏDE (Australie)

Spécialités : Essences de : Eucalyptus Mallee, Eucalyptus Dives, Eucalyptus Amygdalina, Eucalyptus Cherofolia, Santal d'Australie.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Cette année, les Parfums
à la VIOLETTE et à l'IRIS
reviendront à la MODE

Essayez notre série :

VIOLETTE BOUQUET
VIOLETTE FLEUR
VIOLETTE MEZAL
VIOLETTE DE FRANCE

Notre IRIS EN FLEUR
et notre IRIS "REX"

qui donnent satisfaction et sont d'une ténacité remarquable

ÉCHANTILLONS A LA DEMANDE

LABORATOIRES REX, 3, rue Bossuet, LYON

UNION DES PRODUCTEURS
DES ALPES ET DE PROVENCE
S. A. AU CAPITAL DE 700.000 FR.

Spécialité :

LA LAVANDE ALPESTRE

ESSENCE NATURELLE
DE HAUTE MONTAGNE
(MARQUE DÉPOSÉE)

Administrateur-délégué :
RODOLPHE ARTHAUD
GAP (Hautes-Alpes) France
Tél. 2-04 Télégr. : Produnion-Gap

AGENTS DEMANDÉS

Essence de Santal "Plaimar"

Fixateur d'arome doux et agréable et au prix le moins cher. Garantie 90 % minimum « Santalol », et dans les limites de l'analyse suivante :

Poids spécifique à 20° Cent.	0.956 à 0.972
Index de réfraction	1.498 à 1.504
Rotation optique A/D	—6° à —10°
Alcools (Santalols)	90 % à 95 %
Solubilité à 70 % alcool à 20° C.	1 dans 3 à 1 dans 6 vol.

Distillée par PLAIMAR Ltd, à PERTH (Australie Occidentale)

Pour Echantillons et Renseignements, s'adresser :

Etablissements PLAISTOWE, 11 bis, Rue Volney, PARIS (II°)
Téléphone : Gutenberg 0.72

Fabrique de Matières Colorantes

L.-E. AUBERT

CHIMISTE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE FRANCE

à CORBEIL (Seine-et-Oise)

Colorants spéciaux pour Parfumerie, Savons, Pâtes, Eaux et Savons dentifrices, Lotions, Cosmétiques, Fards, Poudre de riz, etc. — Colorants poudres ou liquides pour huiles et corps gras. — Chlorophylle soluble dans tous les corps gras.

Téléphone 151 — Télégrammes AUBERT COLORANTS CORBEIL

NEW-YORK

COUPEY FILS reçoit en consignation toutes essences françaises et coloniales ;

COUPEY FILS vendra vos consignations au meilleur prix possible et vous fera profiter des cours généralement très avantageux pratiqués en Amérique ;

COUPEY FILS garantira lui-même le paiement intégral des ventes en consignation ;

COUPEY FILS ne prélève qu'une commission minime selon l'essence ;

COUPEY FILS s'intéresse particulièrement, en ce moment, aux essences d'ylang, géranium, girofle, cannelle, patchouli, etc.;

L'assurance des envois est couverte contre TOUS RISQUES, sur police flottante, même sans déclaration.

COUPEY FILS, 160, Pearl St., New York.

COUPEY FILS & DEHAIS, 31, Rue Lafayette, Paris.

Câbles : **COUPEDEHAI PARIS** et **NEW-YORK**

Tous les codes courants sont employés.

J. & A. CHURCHILL

« Ouvrage absolument à jour et tel qu'on peut dire que nulle découverte ou brevet d'une certaine importance, se rapportant aux huiles essentielles et aux produits pour parfums synthétiques, n'ont été omis. Ce dictionnaire de la parfumerie sera, sans aucun doute, l'une des références les plus utiles pour quiconque s'occupe de l'industrie de la Parfumerie. » — IMPERIAL INSTITUTE BULLETIN.

Two Volumes. 36s. net, Postage 2s. 4d.

PARRY'S PERFUMERY

A CYCLOPÆDIA OF PERFUMERY

Describing the Raw Materials used by the Perfumer, their Origin, Properties, Characters, and Analysis; and other subjects of Theoretical and Scientific interest to the User of Perfume Materials, and to those who have to examine and value such materials.

By E. J. PARRY, B.Sc., F.I.C., F.C.S, Analytical and Consulting Chemist.

« L'auteur a fait le maximum d'efforts pour être en tout exact et « up-to-date » ; il expose, par exemple, les récents brevets pour le menthol et le thymol et les travaux de Langlois et Goby sur l'essence d'iris .. M. Parry nous donne ici deux volumes qui, sous une forme commode, mettent rapidement à la portée une riche documentation sur tout ce qui concerne le laboratoire, le bureau et les magasins pour huiles essentielles et parfumerie, où une place leur sera certainement réservée. » — THE PERFUMERY AND ESSENTIAL OIL RECORD.

London : J. & A. CHURCHILL, 7, Great Marlborough Street, W. 1.

A LYON : BUREAUX DE « LA PARFUMERIE MODERNE »

la Parfumerie moderne

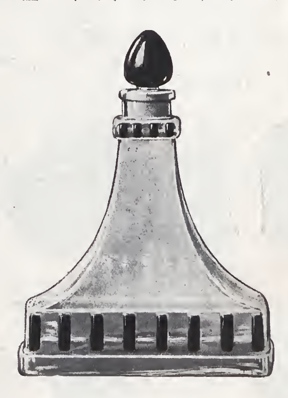
A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 60 francs ; Etranger, 15 francs suisses

Sté Parisienne de Verreries



Créatrice des plus jolis Modèles de Flacons, Pots et Boîtes pour la Parfumerie



Originators of the finest Ground Glass Containers for Perfumery



Creadora de los más hermosos Frascos, Botes y Cajitas de cristal para la Perfumeria

112, Boulevard Auguste-Blanqui, PARIS

Télégr. : ESPAIVET-PARIS   Code : A B C 5e Edition

DUPRÉ & Cie

Rue Victor Hugo

HYÈRES (Var)

Boites~Tubes~Couvercles

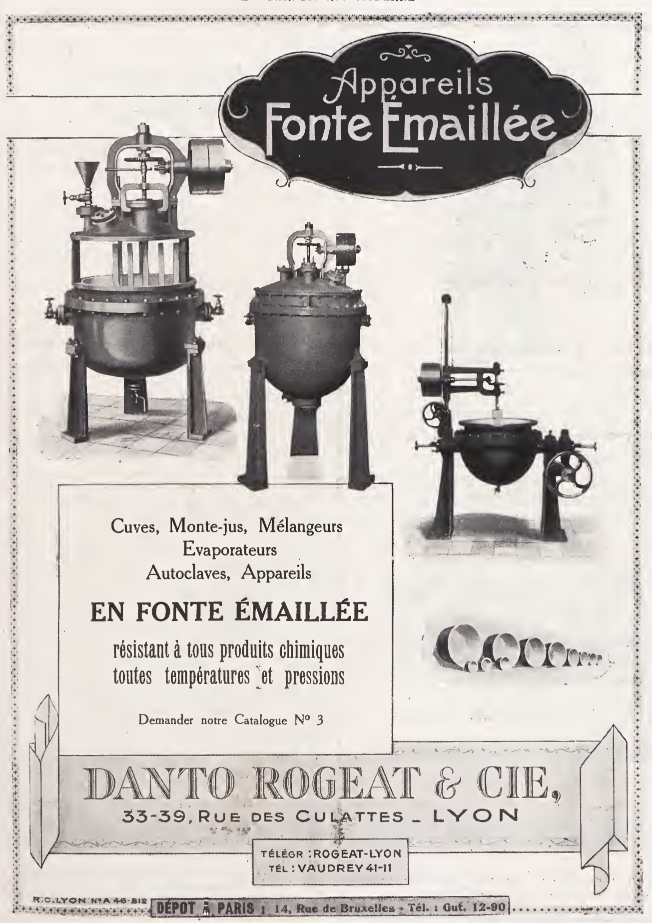
en tous métaux et en tous genres pour

Parfumeurs~ et Pharmaciens

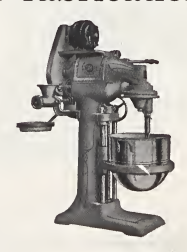
Spécialités sur demande

P.A.L

Spécialité d'Estagnons


Appareils
Fonte Émaillée
Cuves, Monte-jus, Mélangeurs
Evaporateurs
Autoclaves, Appareils
EN FONTE ÉMAILLÉE
résistant à tous produits chimiques
toutes températures et pressions
Demander notre Catalogue N° 3
DANTO ROGEAT & CIE,
33-39, RUE DES CULATTES _ LYON
TÉLÉGR : ROGEAT-LYON
TÉL : VAUDREY 41-11
R.C. LYON N° A 46-812
DÉPOT À PARIS : 14, Rue de Bruxelles - Tél. : Gut. 12-90

Un secret de fabrication...



Pourquoi certains produits de parfumerie, tels que pâtes et crèmes de beauté, sont-ils plus estimés que les autres ?

Parce qu'ils sont mieux préparés et ont été travaillés dans les

MÉLANGEURS BONNET

Fabrication entièrement française des

Usines BONNET, VILLEFRANCHE (Rhône)

(R. du C. : 764)

Magasin d'Exposition et Bureau de Commandes

à PARIS :

14, Boulevard des Filles-du-Calvaire (XIe)

Téléph. : Roquette 67-66 Télégr. : Mécabon-Paris

PRESSE A FARDS

sur Plaquettes ou en Cuvettes



COGEZ & Cie

19, Rue Schomer, PARIS

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

Exposition Universelle Paris 1900 : HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

DEROY FILS AINÉ

71 à 77, Rue du Théâtre, PARIS

ESSENCES & PARFUMS Appareils pour produits naturels et synthétiques.

ETHERS & ALCOOLS Appareils pour la production d'éthers et d'alcools.

DETERPENATION Appareils de déterpénation pour essences diverses.

APPAREILS de distillation et rectification. Matériel de laboratoire.

ALAMBICS pour tous usages, à feu nu, au bain-marie ou à vapeur.

EXTRACTEURS Appareils d'épuisement en distillation continue av. tous dissolvants.

DIFFUSEURS Appareils d'épuisement méthodique par lixiviations successives.

RECUPERATEURS Appareils de récupération d'alcool et solvants.

EVAPORATEURS dans le vide et à air libre, à simple ou multiples effets, pour extraits et toutes concentrations.

CONDENSATEURS Condensateurs multitubulaires et serpentins de toutes formes.

MALAXEURS Malaxeurs et mélangeurs avec agitateurs de tous genres pour liquides ou matières épaisses.

FILTRATION Filtres à chausses, Filtres à pression Filtres à vide, Filtres continus

VIDE & PRESSION Matériel de tout genre pour l'utilisation industrielle du vide et de la pression.

EXÉCUTION de tous travaux de CHAUDRONNERIE
en cuivre et en fer, pour *Industries diverses*

CATALOGUES ILLUSTRÉS ET RENSEIGNEMENTS FRANCO
En écrivant, signaler cette Revue

MAISON FONDÉE EN 1854

Matières Premières pour Parfumerie Savonnerie et Droguerie

PAYAN & BERTRAND

Usine et Bureaux à GRASSE (A.-M.)

SPÉCIALITÉS :

Essences distillées Françaises et Exotiques

ASPIC
GÉRANIUM
IRIS
LAVANDE
MENTHE
NÉROLI
PATCHOULI
PETITGRAIN
ROMARIN
THYM
VERVEINE
VÉTIVER

Essences Concrètes et Absolues de Fleurs

CASSIE
ORANGER
JASMIN
JONQUILLE
MIMOSA
MOUSSE DE CHÊNE
ROSE DE MAI
TUBÉREUSE
VIOLETTE

Agent dépositaire pour PARIS :
M. Georges GUÉDANT, à CHAMPIGNY-s/MARNE (Seine)



Société Anonyme
des Etablissements

Cresp Martinenq

Ancienne Maison Mottet
Maison fondée en 1782
GRASSE

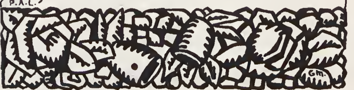
Tous parfums Synthétiques
et Naturels

Matières premières
pour Parfumerie
et
Savonnerie

Spécialité de Muscs Artificiels

usine à **PEYMEINADE** (Alpes-Mmes)

P.A.L.



JEAN NIVIÈRE

GRASSE

R. C. 2248 — Téléph. 1-49

HUILES ESSENTIELLES
NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES

Spécialités pour Parfumerie de luxe
Spécialités pour Savonnerie

JASMIN. — Extra. Excellente copie du Jasmin absolu de Grasse.

OPOPONAX. — Base pour fantaisie à note orientale.

ORCHIS. — Note florale, suave, jasminée.

CASSIE. — Copie fidèle de la Cassie de Farnèse.

Pélissier-Aragon. Grasse

Maison fondée en 1850



R. C. Grasse N° 755

Essences de Fleurs - Huiles Essentielles
et toutes Matières Aromatiques Naturelles pour
Parfumerie, Savonnerie, Confiserie, Distillerie

SOCIÉTÉ ANONYME

Schmoller & Bompard

GRASSE (A.-M.)

Matières Premières pour la Parfumerie

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS
Concrètes, Liquides, Absolues
POMMADES ET HUILES PARFUMÉES
RÉSINOÏDES

H. EUZIÈRE & Cie

GRASSE (France)



Marque de Fabrique déposée

HUILES ESSENTIELLES
EXTRAITS AUX FLEURS
ESSENCES ABSOLUES
POMMADES
RÉSINOÏDES
EAUX DISTILLÉES

Pour la création d'un Parfum nouveau essayez nos

ESSODORS

Bases aux Fleurs sans Alcool

Fabrique de Matières Premières pour la Parfumerie

R.E. Loisse de Soisel

GRASSE (A.-M.) France

VIRIDAL

Dernière nouveauté. Un des plus intéressants corps chimiques odorants découverts en ces dernières années. Possède une note fraîche de verdure, qui en fait le complément indispensable des parfums de Lilas, de Muguet et de Cyclamen, et lui permet d'entrer avantageusement dans un grand nombre d'autres compositions.

Usine régionale fondée en 1871

V. MANE FILS

Distillateur d'Essences de Pays

BAR-SUR-LOUP
près GRASSE (A.-M.)
FRANCE

Distillerie de Fleurs d'Oranger à BAR-SUR-LOUP

Distilleries de Lavandes à ANNOT, CRUIS (Basses-Alpes) GRÉOLIÈRES (A.-M.)

Adresse Télégraphique : NÉROLY-BAR-SUR-LOUP
Téléphone : 0.03

Société Anonyme des Etablissements

Roure - Bertrand Fils

Au Capital de 9.000.000 de Francs

Grasse (A.-M.)

Matières Premières pour la Parfumerie

ESSENCES TIRÉES DIRECTEMENT DES FLEURS
:: :: RÉSINOIDES - HUILES ESSENTIELLES :: ::

Produits spéciaux pour la Parfumerie et la Savonnerie

"HORTUS"

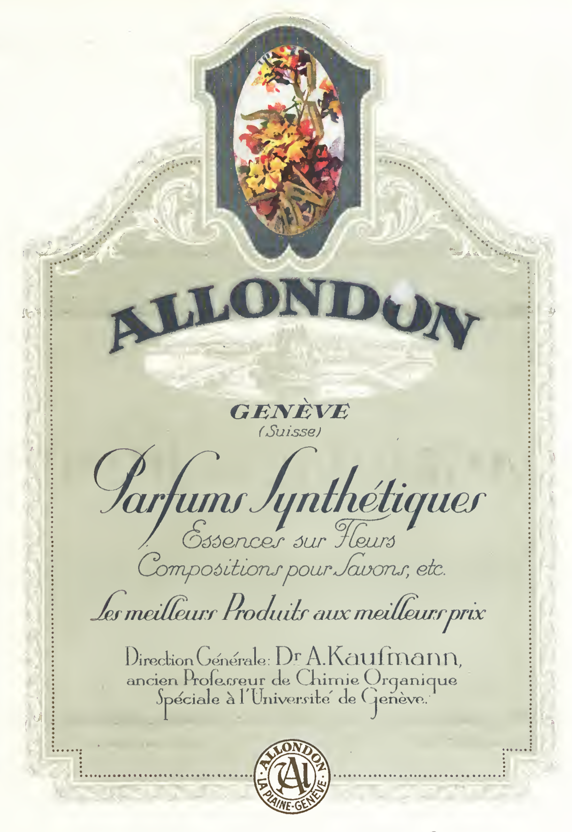
Société Coopérative des Producteurs de Fleurs pour la Parfumerie de la Vallée de la Siagne.

PÉGOMAS, près GRASSE (A.-M.)

400 SOCIÉTAIRES-PRODUCTEURS

PRODUITS GARANTIS PURS

Essences : Menthe, Géranium, Basilic, Estragon, Sauge Sclarée, etc...
Essences Concrètes et Absolues : Rose, Réséda, Jasmin, Tubéreuse, Cassie, etc.
Eaux Parfumées : Rose, Menthe, Géranium, etc...

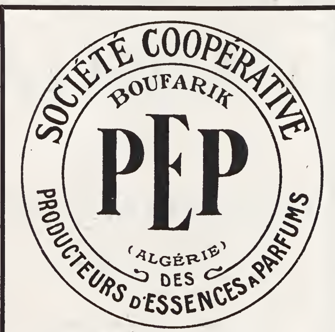


Représentant Exclusif:

SOCIÉTÉ COMMERCIALE LAMBERT-RIVIÈRE

PARIS

16 RUE DE MIROMESNIL


SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
BOUFARIK
PEP
(ALGÉRIE)
DES
PRODUCTEURS D'ESSENCES A PARFUMS

la Parfumerie moderne

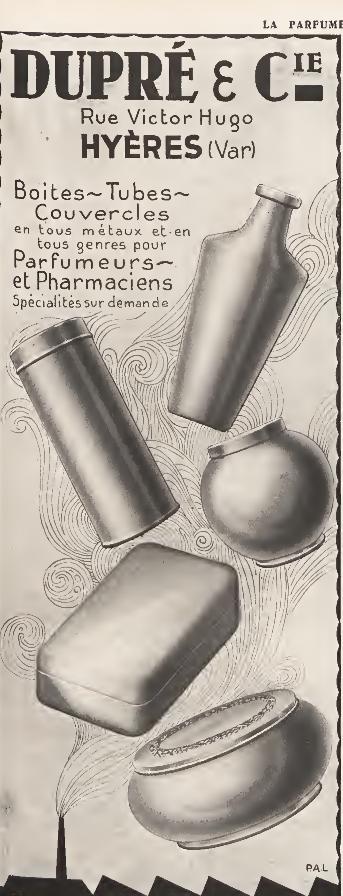
A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 60 francs ; Etranger, 15 francs suisses


FABRIQUE DE BOUCHONS EN TOUS GENRES
Spécialisée depuis 1895 pour la Parfumerie
Bouchons "SIFFLET"
Bouchons tête bois
PETIT FLACONNAGE
Produits à capsuler
Machines à remplir
et à boucher
Catalogue illustré franco
TUBES EN ÉTAIN
Reg. du Comce Seine 28.103
J. P. GRUSSEN
50. Bould de Strasbourg _ PARIS (Xe)
Téléph: Nord 64-75


DUPRÉ & CIE
Rue Victor Hugo
HYÈRES (Var)
Boites~Tubes~
Couvercles
en tous métaux et en
tous genres pour
Parfumeurs~
et Pharmaciens
Spécialités sur demande
PAL
Spécialité d'Estagnons



BERTRAND FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 2.500.000 Fr.

GRASSE (Alpes-Maritimes)

Matières Premières

POUR

Parfumerie et Savonnerie

AGENTS : BORIES ET FOURNIER FRÈRES

6, Rue de Hanovre, PARIS — Téléphone : Louvre 15-51 et 04-35

PROGIL

Société Anonyme. Capital 50.000.000 fr.

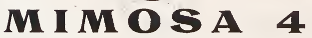
10. quai de Serin - LYON



MARQUE



DÉPOSÉE



SA FRAICHEUR EN FAIT SA SUPÉRIORITÉ

Sont à recommander également nos autres constituants, tels que :

Butyrate de Phényléthyle
Butyrate de Benzyle
Acétate de Géranyle
Rhodinol C
Rhodinol I
Ionone Alpha
Eugénol
Musc Ambrette
Géraniol
Citronellal
Hydroxycitronellal
Diphénylméthane
Musc Cétone
Anthranilate de Méthyle
Méthylnaphtylcétone

CONCESSIONNAIRES : BORIES & FOURNIER FRÈRES

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE

6, Rue de Hanovre PARIS (2e) — Téléphone : Louvre 15-51 et 04-35

MARCEL VIAN

Import. Export.

18, Rue Falque
MARSEILLE

Code A. B. C. 5e — Câbles : MAVIAN

Badiane, Basilic, Citronnelle
Géranium Bourbon et Afrique
Lavande pure (notre distillation)
Menthe, Menthol, Ylangs, Vétyver

TOUTES HUILES ESSENTIELLES
ET SOUS-PRODUITS DIVERS

Parfums Synthétiques — Produits Aromatiques

AGENT
pour la
FRANCE :
Henri MATHIEU
67
rue de la Victoire
PARIS (9e)

SPÉCIALITÉS CONNUES :

Nos Muscs artif.

Ambra 100% cht pur **Cétone** 100% cht pur **Xylène** 100% cht pur

Nos Violettes artif. 100 %

Nos Géraniols

Notre Hydroxycitronnellal cht pur 100 %

ETC.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

Convallaria majalis
MUGUET
Cattleya labiata
ORCHIDÉE
Magnolia 33

Lilas royal
Narcisse 9
Sobralia

ETC.

AGENTS
dans tous les
PAYS
du
MONDE

Société Anonyme des Établissements Ruremonde

H. RAAB & Co., *RUREMONDE (Hollande)*

Fabrique de Matières Colorantes

L.-E. AUBERT

CHIMISTE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE FRANCE

à CORBEIL (Seine-et-Oise)

Colorants spéciaux pour Parfumerie, Savons, Pâtes, Eaux et Savons dentifrices, Lotions, Cosmétiques, Fards, Poudre de riz, etc. — Colorants poudres ou liquides pour huiles et corps gras. — Chlorophylle soluble dans tous les corps gras.

Téléphone 151 — Télégrammes AUBERT COLORANTS CORBEIL

Essence de Santal "Plaimar"

Fixateur d'arome doux et agréable et au prix le moins cher. Garantie 90 °/ₒ minimum « Santalol », et dans les limites de l'analyse suivante :

Poids spécifique à 20° Cent.	0.956 à 0.972
Index de réfraction	1.498 à 1.504
Rotation optique A/D	—6° à —10°
Alcools (Santalols)	90 % à 95 %
Solubilité à 70 % alcool à 20° C.	1 dans 3 à 1 dans 6 vol.

Distillée par PLAIMAR Ltd, à PERTH (Australie Occidentale)

Pour Echantillons et Renseignements, s'adresser :

Etablissements PLAISTOWE, 11bis, Rue Volney, PARIS (IIe)

Téléphone : Gutenberg 0.72

A. GHIRON

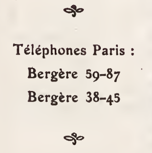
13, Rue de Trévise, 13

PARIS

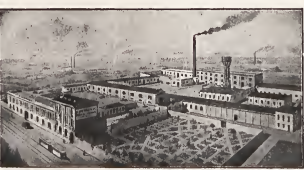
PRODUITS DE LA FABRIQUE ITALIENNE D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES

"SUBINAGHI"

Via Moscova, N° 53, MILAN



Téléphones Paris :
Bergère 59-87
Bergère 38-45



USINES MODERNES DE AFFORI (MILAN)

Télégrammes :
SUBINAGUS-PARIS

USINES : **AFFORI** (MILAN) - **REGGIO CALABRIA** (CALABRE) - **VIGONE** (PIÉMONT)

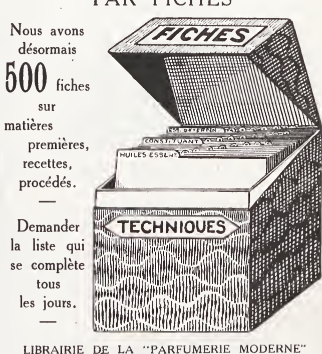
SPÉCIALITÉS :

Toutes Essences Italiennes naturelles ou sesquidéterpénées, garanties absolument pures
Neroly bigarade purs pétales - Lavande - Menthe Italo-Mitcham - Genièvre baies
Rose d'Italie - Constituants d'Essences et Parfums synthétiques

---

PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE





Nous avons désormais **500** fiches sur matières premières, recettes, procédés.

—

Demander la liste qui se complète tous les jours.

—

LIBRAIRIE DE LA "PARFUMERIE MODERNE"
285, Avenue Jean-Jaurès, LYON

Les trois Volumes

de l'

Edition Française

du

GILDEMEISTER

sont en vente à la

Librairie de "La Parfumerie Moderne"

285, Avenue Jean-Jaurès, LYON

Absolute Artificial Fruit Aromas

FOR FLAVOURING EXTRACTS

New synthetic bodies which give the aromas of

APPLE
BLACK CURRANT
CHERRY
GRAPES
QUINCE
PEAR
PISTACHIO
RASPBERRY
RED CURRANT
STRAWBERRY

4 to 5 ozs to one gallon of alcool will make up commercial fruit essences at a cost that cannot be equaled.

S. F. P. A., Anciens Etablissements Gattefossé, 112, Route de Crémieu, VILLEURBANNE-LYON



Ch. MONNET

MATIÈRES PREMIÈRES
ESSENCES COLONIALES

40, Rue Blanche
PARIS (9e)

Téléph: Trudaine 68-93

SOCIÉTÉ ANONYME

PAROSA

(CAPITAL 1.050.000 FRANCS)

35, Rue Ernest-Renan, ISSY-LES-MOULINEAUX

Téléphone : Vaugirard 06-51

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

ESSENCES DÉTERPÉNÉES "DI"
Tous Alcools, Ethers et ALDÉHYDES
TOUS PRODUITS ORGANIQUES
DÉCYLINE (éther décylique bi-purifié)
ÉTHER ŒNANTHIQUE

Lilas F - Mysorine - Otarose
MÉTHYL-IRALDONE
(NOUVEAUTÉ)

Un essai vous convaincra

Société Anonyme des Etablissements

JUSTIN DUPONT

(Capital 1.000.000 de francs)

Usines et Bureaux :
ARGENTEUIL (S.-et-O.)

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

MATIÈRES PREMIÈRES
POUR LA PARFUMERIE
ET LA SAVONNERIE
ALCOOLS, ACIDES, ÉTHERS
ALDÉHYDES, CÉTONES
PARFUMS ARTIFICIELS DE FLEURS

Société des Produits de Synthèse

SOPROS

MANTES-s/SEINE (S.-et-O.) France

Téléphone : N° 178 Télégrammes : Sopros, Mantes-s/Seine
Code A. B. C., 6e Edit., 5 lettres

PARFUMS ARTIFICIELS et SYNTHÉTIQUES

ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE bipurifié
ALDÉHYDES de la série grasse : C 8, C 9, C 10, C 11, C 12
ALDÉHYDE C 13 du Beurre de Muscade
ALPHA et MÉTHYL-IONONES
CÉTONE D. - CITRONELLOL
GÉRANIOL pur C. J. - ISO-EUGÉNOL crist. blanc
HYDROXYCITRONELLAL chim. pur 100 %
VANILLINE chim. pure 100 % de l'Eugénol
ROSES SYNT. S.P.S. - ORANGER FLEURS
CASSIE SYNTH. S.P.S. - OPOPONAX SYNTH. S.P.S.
ŒILLETTINE - JASMINS SYNT. S.P.S.
Etc., etc.

SOCIÉTÉ PAX

Anonyme au Capital de 1.000,000 de Francs

Siège Social :
13, Rue N.-D.-des-Victoires
PARIS



Usine et Direction :
4 et 6, Rue Charpentier
CAUDÉRAN (Gironde)

ESSENCES NATURELLES

Importation directe des pays d'origine

Bois de Rose, Cananga, Géranium Bourbon, Patchouly
Santal, Vétiver, Ylang, etc.

PARFUMS DE SYNTHÈSE

Acétates de : Benzyle, Géranyle, Linalyle, Terpényle, etc.
Alcool cinnamique - Géraniols - Rhodinol
Anéthol - Ionones - Linalool

TERPINÉOL

Les meilleures Essences artificielles de : **Rose d'Orient, Muguet, Œillet Rouge, Néroli, Violette,** etc.

Essences concentrées pour **Extraits, Lotions,** etc.

DEMANDER PRIX COURANTS ET ÉCHANTILLONS

DISTILLERIES

D'HUILES ESSENTIELLES AROMATIQUES

Plantations sélectionnées des vraies qualités de Menthe "PEPPERMINT"

MAISON FONDÉE EN 1854

Louis RAYSSAC

12, Rue Périgord - TOULOUSE (France)

FLOR-MINT
ESSENCE DE FLEURS DE MENTHE

MARQUE DÉPOSÉE

CULTURES et USINE à TOURNEFEUILLE (H.-G.)

Adresse Télégraph.: Meuthe-Toulouse

SPÉCIALITÉS :

FLOR-MINT-MITCHAM

Essence de Fleurs de Menthe
Extra Superfine Triple épurée

FLOR-MINT-NATURELLE

FLOR-MINT-PASTILLES

PRINCIPALES AGENCES :

PARIS - GRASSE - LONDRES - NEW-YORK

Casa fundada en 1854. Distilerias de aceitee esenciales aromaticos. Plantaciones seleccionadas de verdaderas calidadee de Menta Peppermint. Especialidades.

Firm established in 1854. Destilleries of aromatic essential oils. Selectioned plantations of the genuine qualities of Peppermint. Specialties.

Casa fundada em 1854. Destilarias d'oleos essenciaes aromaticos. Plantacões selecionadae das verdadeiras qualidades de orteiâ-pimenta "Peppermint". Especialidades.

Firma gegründet i. J. 1854. Destillation aterischer Oele und Essenezn. Kulturen von ausgewahlten, für die Fabrikation von Peppermint-Likören geeigneten Minzearten. Spezialitäten.

Les demandes de représentation avec références seront examinées.

Adresser les commandes par l'intermédiaire des Commissionnaires-Exportateurs. 1603

Pour donner à vos Parfums
un cachet de haute élégance

COMPOSITION HB	4276
RAMEAU D'OR	197
BORGINE	3084
CORAMADO	166
CHANTEFLEUR	184
FLORAMADO	

Prix et Échantillons sur demande

SOCIÉTÉ DORIER
pour l'INDUSTRIE des PARFUMS
LA POMME, près MARSEILLE

M. NAEF & Cie

GENÈVE (Suisse)

Matières Premières pour Parfumerie
Parfums Synthétiques et Artificiels

A Paris : M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8e)
- - - A Grasse : J.-B. GASQ, Courtier - - -

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès

FEUILLES DE VERVEINE

Joseph BITOUN & Fils

Télégrammes : Bitoun-Boufarik

BOUFARIK (Algérie)

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

Nº 6 Le Numéro : 6 francs JUIN 1926

la Parfumerie moderne

A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 60 francs ; Etranger, 15 francs suisses

La *SEULE* Revue de Parfumerie
éditée à GRASSE
centre producteur des parfums naturels

Les Parfums de France

Revue mensuelle toujours au courant du progrès. Industrielle, scientifique, commerciale. Richement illustrée. Diffusée depuis quatre ans dans tous les Pays du Monde, elle portera votre publicité partout où elle vous sera utile.

SPÉCIMEN ET DEVIS DE PUBLICITÉ SUR DEMANDE

Rédaction et Administration :
Avenue de la Gare, GRASSE

R. C. Grasse 2459 - R. C. Paris 216.712 B.

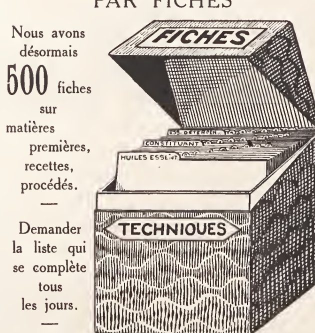
Documentation Technique
PAR FICHES

Nous avons désormais **500** fiches sur matières premières, recettes, procédés.

—

Demander la liste qui se complète tous les jours.

—



LIBRAIRIE DE LA "PARFUMERIE MODERNE"
285, Avenue Jean-Jaurès, LYON

FRANÇAIS établi à New-York, offre son concours à importante maison française recherchant quelqu'un pour fonder ou diriger succursale à New-York, pour la vente des essences, produits synthétiques, matières premières pour la parfumerie, la savonnerie etc.

Ecrire : Bureau du Journal, N° 385.

REPRÉSENTANTS

ayant clientèle sont acceptés par importante Parfumerie de la région lyonnaise.

Eérire, avec références, Bureau du Journal, N° 390.

Jeune Pharmacien-Parfumeur

établi à Londres, très au courant de la partie commerciale, grand travailleur, organisateur, désire entrer en relations avec importante maison, en vue de reprendre l'agence générale pour l'Angleterre.

Ecrire Bureau du Journal, N° 387.

TECHNICIEN, connaissance parfaite des affaires et de la clientèle du Sud-Ouest, accepterait la représentation de bonnes Maisons de produits synthétiques, essences de Sicile et tous autres produits chimiques. Prendrait éventuellement dépôt.

Ecrire : C. M., Bureau du Journal.

ATTENTION !

Parfumeur, Fabricant d'articles de toilette et de nouveauté.

Etes-vous représentés sur la côte du Pacifique des Etats-Unis d'Amérique ? Si non, faites connaître vos produits à la Modern Perfumery Co., 533 Post St., San Francisco, Calif., U. S. A., qui se chargera de votre représentation, ou vous trouvera des agents et concessionnaires solvables

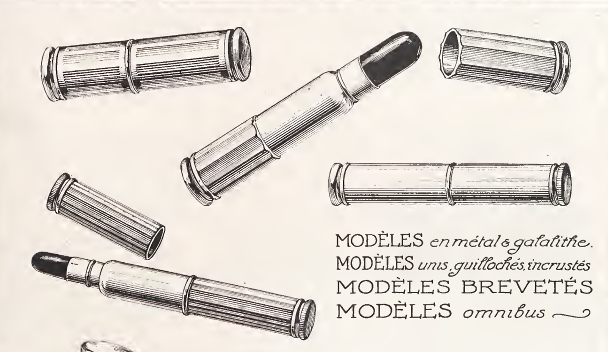
Envoyez vos échantillons de suite (ils vous seront garantis par un dépôt à la Banque de la Société Générale à Paris ainsi que la liste des prix de vos marchandises.

Correspondance française et anglaise.

Importante Maison

matières premières naturelles et synthétiques pour parfumerie et savonnerie, demande, pour visiter clientèle Paris et banlieue, représentant connaissant déjà ces produits.

Ecrire Bureau du Journal, N° 389.



LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

Léopold Verger & Cie

61, Fg. Poissonnière
PARIS
CENTRAL 16-62

fabriquent avec un matériel perfectionné dans leurs Usines de St DENIS
(DÉPARTEMENT MÉTAL)

l'ÉTUI-TOURNANT pour tous les fards
(RAISIN & MINE SÈCHE)

Un Atelier SPÉCIAL, installé pour VOUS ne fait que créer des **NOUVEAUTÉS**

Demandez-nous l'étude d'un étui-tournant qui deviendra votre propriété

Première Usine créée en France

TUBES EN ÉTAIN

Tous Tubes imprimés et émaillés pour présentations élégantes
70 années d'expérience

STILLIGOUTTES

ÉTABLISSEMENTS

Krieg & Zivy

9, Rue Hortense — GRAND-MONTROUGE (Seine)
Téléph : Ségur 85-36

EMPLOYEZ-VOUS DES

HOUPPES = SERVIETTES



La houppe à poudre vous offre un excellent moyen de donner à la présentation de vos poudres de toilette un cachet d'individualité et de distinction.

Au consommateur, toutes poudres paraissent semblables jusqu'à ce qu'il en fasse emploi ; la houppe à poudre est le seul élément dont il obtient la première impression de qualité. Combien important est-il donc d'employer une houppe soigneusement faite d'un doux et riche velours. Une telle houppe crée une atmosphère de qualité.

Société Anonyme LA HOUPPE
3, Rue de la Ferme, à BILLANCOURT (Seine)
Téléphone : Auteuil 35-69

S. A. 19, Rue St-Eusèbe, LYON (France)

DÉPOTS ET AGENCES DANS LE MONDE ENTIER

La Société DES PAPIERS

KELLER-DORIAN

Le Spécialiste du Monogramme créera pour vos articles luxueux l'emballage riche qu'il vous faut

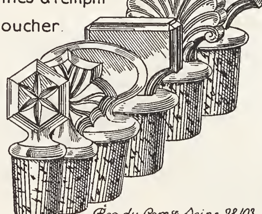
DÉPOT A PARIS : 157, Rue du Temple.



Bouchons "SIFFLET"
Bouchons tête bois
PETIT FLACONNAGE



Produits à capsuler
Machines à remplir
et à boucher.



Catalogue illustré franco — **TUBES EN ÉTAIN** — *Reg du Comce Seine 28.103*

J. P. GRUSSEN

50. Boulᵈ de Strasbourg – PARIS (Xe) — Téléph: Nord 64-75

EPONGES BLANCHIES
pour la Toilette

Représentants et Commissionnaires-Exportateurs demandés pour la vente en France et pays étrangers.

Fr. GALEA

8, Rue d'Athènes, à SFAX (Tunisie).

PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)



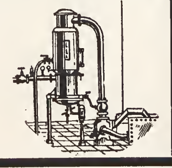
CONCENTRATION A TRÈS BASSE TEMPÉRATURE

DE

TOUS LIQUIDES, JUS DE FRUITS ET DE PLANTES

Parfum originel conservé intégralement
Concentrés de qualités parfaites

DISTILLATION ET CONDENSATION
SOUS VIDE

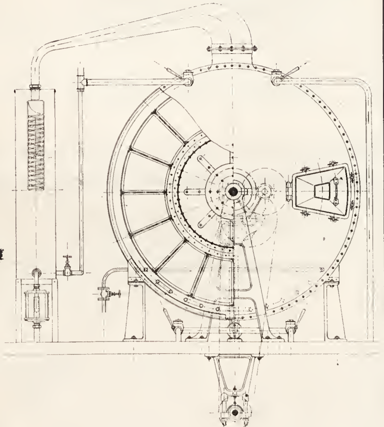


CHAUDRONNERIE Joanny GAUTHEY

GRASSE (A.-M.)

Maison fondée en 1856

Extracteur à compression alternative pour le traitement de la mousse de chêne par les hydrocarbures.



Extracteur rotatif pour le traitement de 500 kg. de jasmin ou 550 kg. de roses.

Appareils pour l'Industrie des Parfums

DISTILLATION ET HYDROCARBURES



BERTRAND FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 2.500.000 Fr.

GRASSE (Alpes-Maritimes)

Matières Premières

POUR

Parfumerie et Savonnerie

AGENTS : BORIES ET FOURNIER FRÈRES

6, Rue de Hanovre, PARIS — Téléphone : Louvre 15-51 et 04-35



PROGIL

Société Anonyme, Capital 50.000.000 fr.
10, quai de Serin - LYON

MARQUE  DÉPOSÉE



PIVOINE ROUGE

PARFUM NOUVEAU
PUISSANT
FRAIS

Reproduction parfaite de l'odeur de la Pivoine rouge, dernière création de la Maison PROGIL.

CONCESSIONNAIRES : **BORIES & FOURNIER FRÈRES**

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE

6, Rue de Hanovre, PARIS (2e) — Téléphone : Louvre 15-51 et 04-35


Menthes Glaciales
Menthols
Les essences de Menthe **déterpénées** par les procédés et dans les appareils GATTEFOSSÉ sont de *l'arôme le plus fin,* en même temps que les plus solubles dans l'alcool dilué. Elles sont, à l'emploi, moins coûteuses que les huiles essentielles ordinaires



MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS *(de Florence)*

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

CAVALLIER FRÈRES

Maison fondée en 1784 **GRASSE** Maison fondée en 1784

Matières premières naturelles pour Parfumerie et Savonnerie

NOS SPÉCIALITÉS :

Néroly - Petit-Grain de Grasse
Géranium - Lavande
Patchouli

Essences de fleurs concrètes, liquides absolues et superabsolues

DE NOTRE NOUVELLE USINE MODERNE
DE « LA CAVALERIE » A GRASSE

Procédés perfectionnés d'extraction par les dissolvants
Vastes cultures florales

AGENCES :

pour :

PARIS.......	Société Commerciale LAMBERT-RIVIÈRE 16, Rue de Miromesnil, PARIS
L'ANGLETERRE....	Arnold RUEGG 8, Harp Lane, LONDRES E. C. 3
L'ALLEMAGNE et L'EUROPE CENTRALE	H. et K. NEUNZIG 20, Niederichstrasse, 20, COLOGNE
L'AMÉRIQUE DU NORD	Pierre LEMOINE Inc. 108, John Street, NEW-YORK

M. NAEF & Cie

GENÈVE (Suisse)

Matières Premières pour Parfumerie
Parfums Synthétiques et Artificiels

A Paris : M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8e)
- - - A Grasse : J.-B. GASQ, Courtier - - -

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

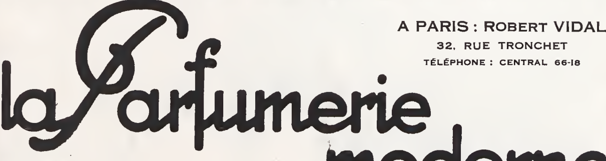
GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès
FEUILLES DE VERVEINE

Joseph BITOUN & Fils

Télégrammes : Bitoun-Boufarik *BOUFARIK (Algérie)*

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.



A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 60 francs ; Etranger, 15 francs suisses

MACHINE A PARFUMER LES CARTES-RÉCLAME

Entraînement Automatique des Cartes



COGEZ & Cie

19, Rue Schomer, PARIS

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

La SEULE Revue de Parfumerie éditée à GRASSE

centre producteur des parfums naturels

Les Parfums de France

Revue mensuelle toujours au courant du progrès. Industrielle, scientifique, commerciale. Richement illustrée. Diffusée depuis quatre ans dans tous les Pays du Monde, elle portera votre publicité partout où elle vous sera utile.

SPÉCIMEN ET DEVIS DE PUBLICITÉ SUR DEMANDE

Rédaction et Administration :
Avenue de la Gare, GRASSE

R. C. Grasse 2459 - R. C. Paris 216.712 B.

RECHERCHE DE REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

Maison spécialisée dans l'importation et l'exportation en gros, demi-gros et détail des huiles essentielles et plantes aromatiques, ainsi que dans la distillation des produits aromatiques de pays, demande représentants munis de références sérieuses pour tous Etats étrangers.

Ecrire Bureau du Journal, No 391.

Notre fascicule spécial sur

LA DISTILLATION COLONIALE

indiquant la construction des appareils, est nécesssaire à tous les colons, aux parfumeurs et aux constructeurs d'alambics.

Le Fascicule : 7 fr., Librairie « Parfumerie Moderne ».

Eponges Blanchies pour la Toilette

Représentants et Commissionnaires - Exportateurs demandés pour la vente en France et pays étrangers.

Fr. GALEA, 8, Rue d'Athènes, à SFAX (Tunisie).



PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur de tous les Papiers à Filtrer

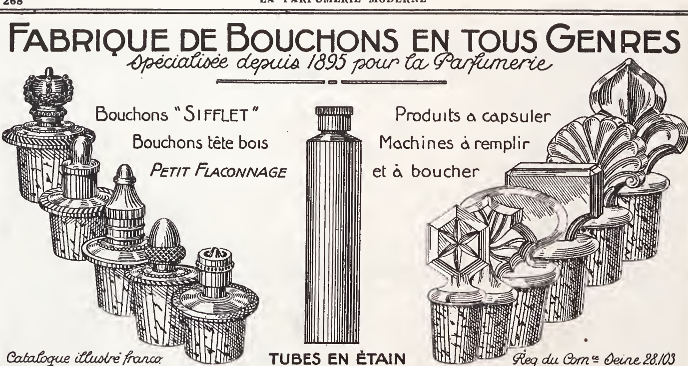
FILTRES PRAT-DUMAS *POUR ANALYSES*

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)


LA HOUPPE




FABRIQUE DE BOUCHONS EN TOUS GENRES
Spécialisée depuis 1895 pour la Parfumerie
Bouchons "SIFFLET"
Bouchons tête bois
PETIT FLACONNAGE
Produits à capsuler
Machines à remplir
et à boucher
Catalogue illustré franco
TUBES EN ÉTAIN
Reg. du Comce Seine 28.103
J. P. GRUSSEN
50. Bould de Strasbourg _ PARIS (Xe)
Téléph: Nord 64-75



MATIÈRES PREMIÈRES
pour
Parfumerie et Savonnerie

Essences Naturelles
aux Fleurs

ESSENCES CONCRÈTES ET ABSOLUES
POMMADES
RÉSINES ABSOLUES
MOUSSE DE CHÊNE
EAUX FLORALES, etc.

USINES à :
GRASSE, MOUANS-SARTOUX, NOYERS-SUR-JABRON

AGENTS à :
PARIS. LONDRES, NEW-YORK, BUENOS AIRES

ESSENCE
JASMIN
ABSOLUE

ESSENCE
TUBÉREUSE
ABSOLUE

USINE ST. CLAUDE
J. HENRI MOUTET
GRASSE, France

ESSENCE
LAVANDE

ESSENCE
NÉROLY BIGARADE



Menthes Glaciales
Menthols
Les essences de Menthe **déterpénées** par les procédés et dans les appareils GATTEFOSSÉ sont de *l'arôme le plus fin,* en même temps que les plus solubles dans l'alcool dilué. Elles sont, à l'emploi, moins coûteuses que les huiles essentielles ordinaires
S.F.P.A. 112, Route de Crèmieu
VILLEURBANNE-LYON
ANCIENS ETABTS GATTEFOSSÉ



MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS (de Florence)

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN. Corso Buenos-Ayres, 81

CAVALLIER FRÈRES

Maison fondée en 1784 — **GRASSE** — Maison fondée en 1784

Matières premières naturelles pour Parfumerie et Savonnerie

NOS SPÉCIALITÉS :

Néroly - Petit-Grain de Grasse
Géranium - Lavande
Patchouli

Essences de fleurs concrètes liquides absolues et superabsolues

DE NOTRE NOUVELLE USINE MODERNE
DE « LA CAVALERIE » A GRASSE

Procédés perfectionnés d'extraction par les dissolvants
Vastes cultures florales

AGENCES :

pour :	
PARIS.......	Société Commerciale LAMBERT-RIVIÈRE 16, Rue de Miromesnil, PARIS
L'ANGLETERRE....	Arnold RUEGG 8, Harp Lane, LONDRES E. C. 3
L'ALLEMAGNE et L'EUROPE CENTRALE	H. et K. NEUNZIG 20, Niederichstrasse, 20, COLOGNE
L'AMÉRIQUE DU NORD	Pierre LEMOINE Inc. 108, John Street, NEW-YORK

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

Société anonyme au capital de 4.000.000 de francs

MELLE (France)

ALCOOLS PURS Ethylique Anhydre. Propylique. Orthobutylique. Isobutylique. Amylique.

ACÉTONE biochimique

ACÉTATES d'Ethyle. d'Orthobutyle. d'Amyle.

Ethers butyliques divers, etc.

FURFUROL etc.

la Parfumerie moderne

A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 72 francs ; Etranger, 15 francs suisses



POUR LA VENTE AU DÉTAIL

POUR LES TRAITEMENTS SPÉCIAUX

N'hésitez pas à conseiller et à vendre en toute confiance

LES PRODUITS CHOSSON

POUR LA BEAUTÉ DE LA CHEVELURE

POMMADE — LOTION — SÈVE CAPILLAIRE

qui donnent des résultats depuis 50 ans et ne sont jamais dangereux

NOTRE PUBLICITÉ FACILITE VOS VENTES

Prix et Conditions de Gros très intéressants **Ph. MICHAUD, 22, rue Victor-Hugo, LYON** AGENTS DEMANDÉS POUR TOUS PAYS

---

les parfvms
d'alençon

france

PARFUMERIE GÉNÉRALE DU DAUPHINÉ

13, Rue Neuve de la Villardière

LYON



Parfumerie Générale

SPÉCIALITÉS D'EXPORTATION

Agence Générale pour l'Exportation :

Albert STUART

15, Rue Jean-Leclaire, PARIS XVII[e]

Téléphone : Marcadet 16-97

Première Usine créée en France

TUBES EN ÉTAIN

Tous Tubes imprimés et émaillés pour présentations élégantes
70 années d'expérience

STILLIGOUTTES

PÂTE DENTIFRICE HYGIÉNIQUE ANTISEPTIQUE — Suzy — FRANCE

AMARANTHE — REDMONTS PARIS

ÉTABLISSEMENTS **Krieg & Zivy**

9, Rue Hortense — GRAND-MONTROUGE (Seine)
Téléph. Vaugirard 00.01

LA HOUPPE

Société Anonyme au Capital de 600.000 Francs

3, Rue de la Ferme
BILLANCOURT
(SEINE)

Téléphone : Auteuil 35-69

Adresse Télégraphique :
LAHOUPPE-BILLANCOURT



Houppes-Serviettes

Houppes pour Compactes



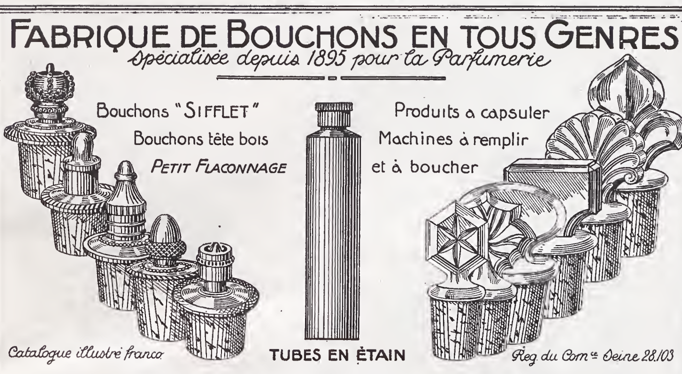
l'**ÉTUI-TOURNANT** pour tous les fards

(RAISIN & MINE SÈCHE)

Un Atelier SPÉCIAL, *installé pour* VOUS *ne fait que créer*

des **NOUVEAUTÉS**

Demandez-nous l'étude d'un étui-tournant
qui deviendra votre propriété



J. P. GRUSSEN

50. Bould de Strasbourg — PARIS (Xe) Téléph: Nord 64-75

Fabrique d'Estagnons en Aluminium

pour expéditions d'alcools, extraits, huiles essentielles, etc.

BOITES A CONCRÈTES



EXPORTATION

Maison fondée en 1833

TOURNAIRE Frères

Constructeurs

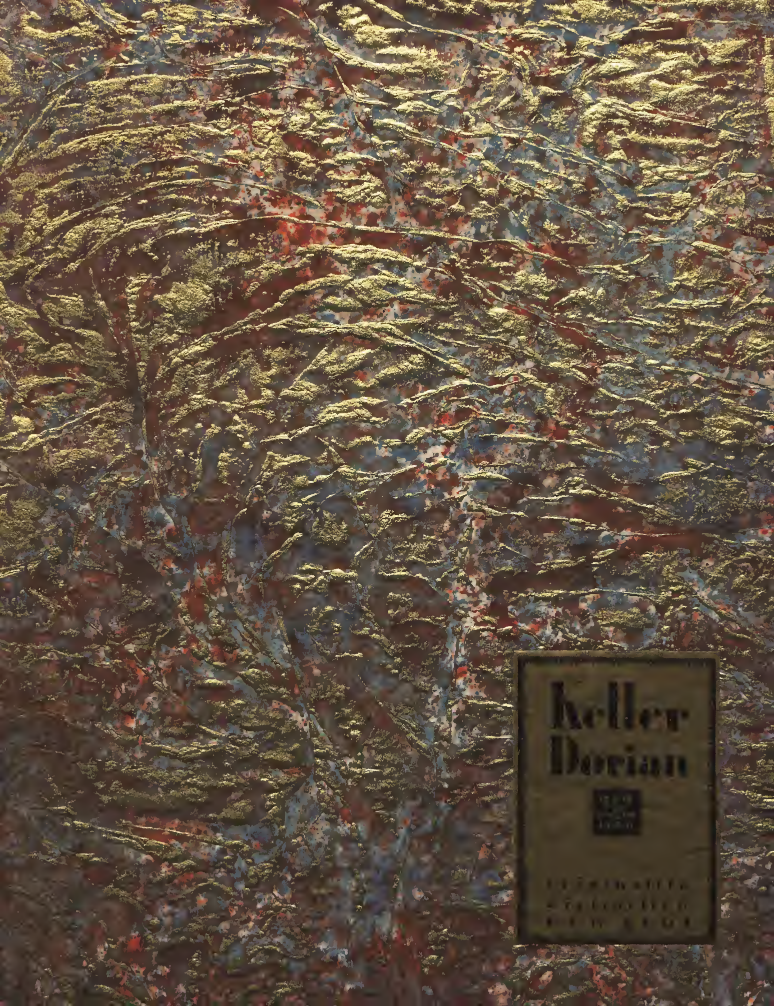
Avenue Font-Laugière

GRASSE (France)

Téléphone 0-30

Tous nos estagnons sont en aluminum pur, repoussés en une seule pièce et garantis étanches

Sole American Agents : STOYANOFF GERLI & Cie, 235 W. 14th St., New-York


Keller
Dorian



Établissements GAIFFE-GALLOT & PILON

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de Frs

23, rue Casimir-Périer. PARIS (7e Arrt)

R. C. Seine 70.761



NOTICES ET DEVIS FRANCO SUR DEMANDE

POMPES A VIDE ÉLEVÉ

pour Parfumeurs, Fabr:cants de Lampes, Laboraloires, etc.

3 MODÈLES

Pompe type **A-I** — Pression 1/50 de m.m. de mercure
— **B** — 1/10.000 —
— **C** — Les plus basses pressions.

NOTICES ET DEVIS FRANCO SUR DEMANDE

MAISON FONDÉE EN 1898

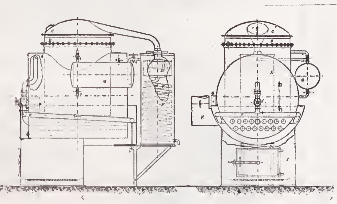
CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

JAUTREAU Frères

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Ateliers de Construction : **GRASSE,** 6, avenue Font-Laugière ; **MARSEILLE,** 49, rue Auphan

Adresse Télégraphique : Jautreau-Grasse - Téléphone : Grasse 1-25, Marseille 84-02



Alambic "Autogénérateur" pour distillation des plantes aromatiques
(Breveté S. G. D. G.)

Installations d'Usines à Vapeur Parfumerie, Distillerie, etc.

Spécialité d'Alambics pour Plantes aromatiques

Appareils pour l'extraction des Parfums par les Dissolvants volatils

Appareils fixes, rotatifs, etc.

Appareils pour la rectification des Essences

Batteries pour Extraits - Alambics pour la Rose

Etc., etc.

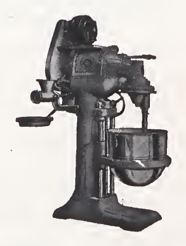
CHAUDRONNERIE Em. RENAUD, A. BIGNIER, Succr

7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS Téléphone : Roq. 30-63

Fournisseur de la Faculté des Sciences et des principales Usines de Parfumerie, Produits Chimiques, etc., etc.

Conges et Réservoirs à Parfums — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distliler l'eau. — Appareils à distiller les Roses, à feu nu et à vapeur. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils. Serpentins et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

Un secret de fabrication...



Pourquoi certains produits de parfumerie, tels que pâtes et crèmes de beauté, sont-ils plus estimés que les autres ?

Parce qu'ils sont mieux préparés et ont été travaillés dans les

MÉLANGEURS BONNET

Fabrication entièrement française des

Usines BONNET, VILLEFRANCHE (Rhône)

(R. du C. : 764)

Magasin d'Exposition et Bureau de Commandes

à PARIS :

14, Boulevard des Filles-du-Calvaire (XIe)

Téléph. : Roquette 67-66 Télégr. : Mécabon-Paris

MACHINE A PARFUMER LES CARTES-RÉCLAME

Entraînement Automatique des Cartes



COGEZ & Cie

19, Rue Schomer, PARIS

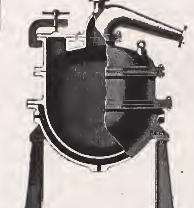
CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

DE DIETRICH & Cie

NIEDERBRONN (Bas-Rhin)

Bureau à PARIS : 37, Bd Magenta — Tél. : Nord 30-52

Appareils pour l'Industrie des Parfums



En Fonte noire

En Fonte émaillée

En Tôle plombée

En Acier moulé

De toutes dimensions

Pour toutes pressions

DEMANDER CATALOGUE

Email spécial résistant même aux acides



DEROY FILS AINÉ

CONSTRUCTEUR

71, 73, 75 et 77, Rue du Théâtre, PARIS (XVe)

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

ESSENCES ET PARFUMS
Appareils pour produits naturels et synthétiques.

DÉTERPÉNATION
Appareils de déterpénation pour essences diverses.

ÉTHERS ET ALCOOLS
Appareils pour la production d'éthers et d'alcools.

ALAMBICS
pour tous usages, à feu nu, au bain-marie ou à vapeur.

EXTRACTEURS
Appareils d'épuisement en distillation continue avec tous dissolvants.

APPAREILS
Appareils de distillation et rectification. Matériel de laboratoire.

APPAREILS
POUR
ESSENCES
ET
PARFUMS

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

DIFFUSEURS
Appareils d'épuisement méthodique par lixiviations successives.

RÉCUPÉRATEURS
Appareils de récupération d'alcool et solvants

ÉVAPORATEURS
dans le vide et à air libre, à simple ou multiples effets.

CONDENSATEURS
Condensateurs multitubulaires et serpentins de toutes formes.

MALAXEURS
Malaxeurs et mélangeurs avec agitateurs de tous genres.

HYDROCARBURES
Appareils pour Benzine, Benzol, Térébenthine, Toluène, etc., et dérivés des goudrons et résines.

ENVOI GRATIS ET FRANCO DU CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ

PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur

de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

EXPORTATION

NARCISSE BLANC 100 %

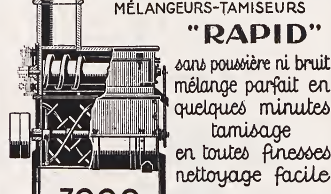
Supérieur aux produits allemands
les plus réputés

PRIX ET ÉCHANTILLONS

S. F. P. A., 112, Rte de Crémieu, VILLEURBANNE (Rhône) France

---

AVEZ-VOUS DES POUDRES
à TAMISER, MÉLANGER?



MÉLANGEURS-TAMISEURS
"RAPID"

sans poussière ni bruit
mélange parfait en
quelques minutes
tamisage
en toutes finesses
nettoyage facile

7000
EN
FONCTIONNEMENT

TOUTES TAILLES, TOUTES
MACHINES NORMALES
OU SPÉCIALES

Wm GARDNER & SONS
LTD-ENGINERS
GLOUCESTER, ENGL.

Ubaldo Triaca
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE
PARIS
18, Rue de Liege

H. EUZIÈRE & Cie

GRASSE (France)



Marque de Fabrique déposée

HUILES ESSENTIELLES
EXTRAITS AUX FLEURS
ESSENCES ABSOLUES
POMMADES
RÉSINOÏDES
EAUX DISTILLÉES

Pour la création d'un Parfum nouveau essayez nos

ESSODORS

Bases aux Fleurs sans Alcool

Fabrique de Matières Premières pour la Parfumerie

R. E. LOISSE DE SOISEL

GRASSE (A.-M.) France

JASMIN DE S.
LILAS N° 42
NARCISSE N° 12
ROSE "R"

Ambre H. - Fougère H. - Fleur de Violette, etc.

Usine régionale fondée en 1871

V. MANE FILS

Distillateur d'Essences de Pays

BAR-SUR-LOUP
près GRASSE (A.-M.)
FRANCE

Distillerie de Fleurs d'Oranger à
BAR-SUR-LOUP

Distilleries de Lavandes à
ANNOT, CRUIS (Basses-Alpes)
GRÉOLIÈRES (A.-M.)

Adresse Télégraphique : NÉROLY-BAR-SUR-LOUP
Téléphone : 0.03

Société Anonyme des Etablissements

ROURE-BERTRAND FILS

Au Capital de 10.500.000 Francs

GRASSE (A.-M.)

Matières Premières pour la Parfumerie

ESSENCES TIRÉES DIRECTEMENT DES FLEURS
RÉSINOIDES - HUILES ESSENTIELLES

Produits spéciaux pour la Parfumerie et la Savonnerie

"HORTUS"

Société Coopérative des Producteurs de Fleurs pour la Parfumerie de la Vallée de la Siagne.

PÉGOMAS, près GRASSE (A.-M.)

400 SOCIÉTAIRES-PRODUCTEURS

PRODUITS GARANTIS PURS

Essences : Menthe, Géranium, Basilic, Estragon, Sauge Sclarée, etc...
Essences Concrètes et Absolues : Rose, Réséda, Jasmin, Tubéreuse, Cassie, etc.
Eaux Parfumées : Rose, Menthe, Géranium, etc...

Société Anonyme des Etablissements

Cresp Martinenq

Ancienne Maison Mottet
Maison fondée en 1782

GRASSE

Tous parfums synthétiques et Naturels

Spécialité de Muscs Artificiels

Matières premières pour Parfumerie et Savonnerie

usine à **PEYMEINADE** (Alpes-Mmes)

P.A.L.

G.M.

JEAN NIVIÈRE

GRASSE

R. C. 2248 — Téléph. 1-49

HUILES ESSENTIELLES NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES

Spécialités pour Parfumerie de luxe
Spécialités pour Savonnerie

JASMIN. — Extra. Excellente copie du Jasmin absolu de Grasse.

OPOPONAX. — Base pour fantaisie à note orientale.

ORCHIS. — Note florale, suave, jasminée.

CASSIE. — Copie fidèle de la Cassie de Farnèse.



Petitgrain du Paraguay

Première Qualité

N. V. Handel Maatschappij Lambaré
Boîte Postale 129
AMSTERDAM



FRANC. ANT. CORIO

MAISON FONDÉE EN 1852

MESSINE (Sicile)

ESSENCES NATURELLES GARANTIES PURES
CITRON - ORANGE - BERGAMOTE - MANDARINE - NÉROLI

FACTORIES
S. Filippo del Mela
S. Agata Militello

Agent Général pour la France :

RENÉ FORESTEAU, 7, Rue de Tracy, PARIS (2e)

Téléphone : Gutenberg 57-60 — Télégrammes : Foresteau-Paris

Télégrammes : Scarom-Reggiocalabria



MARCA DEPOSITATA

Codes { A. B. C. 5th Ed. / Privés

HUILES ESSENTIELLES D'AGRUMES

SCAGLIOLA & ROMEO

REGGIO CALABRIA (Italie) Via Nino Bixio

BERGAMOTE ZESTE (1) - BERGAMOTE DISTILLÉE soluble à 70° à 80° et insoluble
BERGAMOTE NOIRE - PORTUGAL - BIGARADE - MANDARINE et Dérivés
(Marque "MEDVSA")

Les produits **"MEDVSA"** sont garantis **purs** et de **première qualité**

Agents Dépositaires à : GRASSE (A.-M.) - PARIS - LONDRES - NEW-YORK - COLOGNE - BERLIN
HAMBOURG - LEIPZIG

Représentants à : PRAGUE - CONSTANTINOPLE - CAIRE D'ÉGYPTE, etc...

(1) **REGGIO CALABRIA** est le seul pays du monde où se produit la **BERGAMOTE**.

MAISON FONDÉE EN 1850

FABRIQUE D'ESSENCES AGRUMES PAR EXPRESSION A L'ÉPONGE

Production annuelle d'Essence de Citron : 50 Tonnes

Usine Electrique et à Vapeur à CARRABBA-DE-MASCALI, près GIARRE (Sicile)

FRATELLI CUCINOTTA DI NUNZIO

GIARRE (Sicile)

Agents et Dépôts à : Paris, Lyon, Marseille, Grasse, Bordeaux, Saint-Etienne, Nantes, Lille


Menthes Glaciales
Menthols
Les essences de Menthe **déterpénées** par les procédés et dans les appareils GATTEFOSSÉ sont de *l'arôme le plus fin,* en même temps que les plus solubles dans l'alcool dilué. Elles sont, à l'emploi, moins coûteuses que les huiles essentielles ordinaires
S.F.P.A. 112, Route de Crèmieu
VILLEURBANNE-LYON
ANCIENS ETABTS GATTEFOSSÉ



MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS *(de Florence)*

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

CAVALLIER FRÈRES

Maison fondée en 1784 **GRASSE** Maison fondée en 1784

Matières premières naturelles pour Parfumerie et Savonnerie

NOS SPÉCIALITÉS :

Néroly - Petit-Grain de Grasse
Géranium - Lavande
Patchouli

Essences de fleurs concrètes, liquides absolues et superabsolues

DE NOTRE NOUVELLE USINE MODERNE
DE « LA CAVALERIE » A GRASSE

Procédés perfectionnés d'extraction par les dissolvants
Vastes cultures florales

AGENCES :

pour :	
PARIS.......	Société Commerciale LAMBERT-RIVIÈRE 16, Rue de Miromesnil, PARIS
L'ANGLETERRE....	Arnold RUEGG 8, Harp Lane, LONDRES E. C. 3
L'ALLEMAGNE et L'EUROPE CENTRALE	H. et K. NEUNZIG 20, Niederichstrasse, 20, COLOGNE
L'AMÉRIQUE DU NORD	Pierre LEMOINE Inc. 108, John Street, NEW-YORK

Essences Naturelles de Calabre et de Sicile

PAOLO VILARDI

PRODUCTEUR, DISTILLATEUR, EXPORTATEUR

REGGIO CALABRIA

Bergamote - Portugal - Citron - Mandarine - Bigarade - Néroli - Petit-Grain

LES MEILLEURES QUALITÉS DÉPOTS DANS LE MONDE ENTIER

A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

la Parfumerie moderne

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 72 francs ; Etranger, 15 francs suisses


MODÈLES en métal & galalithe.
MODÈLES unis, guillochés, incrustés
MODÈLES BREVETÉS
MODÈLES omnibus


FABRIQUE DE BOUCHONS EN TOUS GENRES
Spécialisée depuis 1895 pour la Parfumerie
Bouchons "SIFFLET"
Bouchons tête bois
PETIT FLACONNAGE
Produits a capsuler
Machines à remplir
et à boucher
Catalogue illustré franco
TUBES EN ÉTAIN
Reg. du Comce Seine 28.103
J. P. GRUSSEN
50. Bould de Strasbourg _ PARIS (Xe)
Téléph: Nord 64-75





GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur

de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS

POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

MAISON FONDEE EN 1898

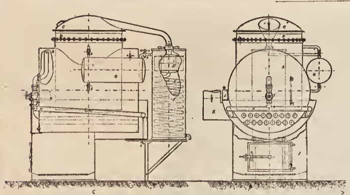
CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

JAUTREAU Frères

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Ateliers de Construction : **GRASSE,** 6, avenue Font-Laugière ; **MARSEILLE,** 49, rue Auphan

Adresse Télégraphique : JAUTREAU-GRASSE – Téléphone : Grasse 1-25, Marseille 84-02



Alambic "Autogénérateur" pour distillation des plantes erometiques
(Breveté S. G. D. G.)

Installations d'Usines à Vapeur
Parfumerie, Distillerie, etc.

Spécialité d'Alambics pour Plantes aromatiques
Appareils pour l'extraction des Parfums
par les Dissolvants volatils
Appareils fixes, rotatifs, etc.
Appareils pour la rectification des Essences
Batteries pour Extraits – Alambics pour la Rose
Etc., etc.

PEAUX BLANCHES ET BAUDRUCHES
pour Parfumeurs-Droguistes

LEVY FRÈRES

32, Rue des Marais, **PARIS**

Téléph. : NORD 37-31 Plain and gold beater's skins for Perfumers

---

Fabrication Française de PAPIERS DORÉS ET ARGENTÉS

Usine à Nogent-s-Marne

ÉTIQUETTES DE LUXE EN RELIEF
pour Parfumeurs et Confiseurs

Emile LARCHER

151, Rue du Temple, PARIS 3e
Tél.: PARIS, Archives 33-61 ; NOGENT, 272

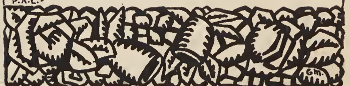
CHAUDRONNERIE Em. RENAUD, A. BIGNIER, Succr

7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS Téléphone : Roq. 30-63

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Appareils à distiller les Roses, à feu nu et à vapeur. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentins et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.


Société Anonyme
des Etablissements
M Cresp
Martinenq
Ancienne maison Mottet
Maison fondée en 1782
GRASSE
Tous parfums synthétiques
et Naturels
Spécialité
de Muscs
Artificiels
Matières premières
pour Parfumerie
et
Savonnerie
usine à PEYMEINADE (Alpes Mmes)
P.A.L.



H. EUZIÈRE & Cie

GRASSE (France)



Marque de Fabrique déposée

HUILES ESSENTIELLES
EXTRAITS AUX FLEURS
ESSENCES ABSOLUES
POMMADES
RÉSINOÏDES
EAUX DISTILLÉES

Pour la création d'un Parfum nouveau essayez nos

ESSODORS

Bases aux Fleurs sans Alcool

Fabrique de Matières Premières pour la Parfumerie

R. E. LOISSE DE SOISEL

GRASSE (A.-M.) France

JASMIN DE S.
LILAS N° 42
NARCISSE N° 12
ROSE "R"

Ambre H. - Fougère H. - Fleur de Violette, etc.

Usine régionale fondée en 1871

V. MANE FILS

Distillateur d'Essences de Pays

BAR-SUR-LOUP
près GRASSE (A.-M.)
FRANCE

Distillerie de Fleurs d'Oranger à BAR-SUR-LOUP

Distilleries de Lavandes à ANNOT, CRUIS (Basses-Alpes) GRÉOLIÈRES (A.-M.)

Adresse Télégraphique : NÉROLY-BAR-SUR-LOUP
Téléphone : 0.03

Essence de Santal "Plaimar"

Fixateur d'arome doux et agréable et au prix le moins cher. Garantie 90 °/o minimum « Santalol », et dans les limites de l'analyse suivante :

Gravité spécifique à 15°5 centig.	0.974
Index réfractaire à 20° centig.	1.5075
Pouvoir rotatoire A/D	—7° à —15°5
Alcool comme Santalol	90 % à 95 %
Solubilité dans alcool 70 % à 20° centigr.	1 dans 3 vol.

Distillée par PLAIMAR Ltd. à PERTH (Australie Occidentale)

Pour Echantillons et Renseignements, s'adresser :

Etablissements PLAISTOWE, 11 bis, Rue Volney, PARIS (IIe)
Téléphone : Gutenberg 0.72

"HORTUS"

Société Coopérative des Producteurs de Fleurs pour la Parfumerie de la Vallée de la Siagne.

PÉGOMAS, près GRASSE (A.-M.)

400 SOCIÉTAIRES-PRODUCTEURS

PRODUITS GARANTIS PURS

Essences : Menthe, Géranium, Basilic, Estragon, Sauge Sclarée, etc...
Essences Concrètes et Absolues : Rose, Réséda, Jasmin, Tubéreuse, Cassie, etc.
Eaux Parfumées : Rose, Menthe, Géranium, etc...

PILAR FRÈRES

Maison fondée en 1820

SÈVE, LEFÈVRE & Cie, Successeurs

GRASSE (A.-M.)



Adresse Télégr. : PILAR-GRASSE — Téléphone : 0-35
Registre du Commerce : Toulon 1356

MATIÈRES PREMIÈRES

pour

Parfumerie et Savonnerie

Essences Naturelles aux Fleurs

ESSENCES CONCRÈTES ET ABSOLUES
POMMADES
RÉSINES ABSOLUES
MOUSSE DE CHÊNE
EAUX FLORALES, etc.

USINES à :
GRASSE, MOUANS-SARTOUX, NOYERS-SUR-JABRON

AGENTS à :
PARIS, LONDRES, NEW-YORK, BUENOS-AIRES

JEAN NIVIÈRE

R. C. 2248 **GRASSE** Téléph. 1-49

Huiles Essentielles Naturelles et Synthétiques

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMERIE DE LUXE
SPÉCIALITÉS POUR SAVONNERIE

JASMIN. — Extra. Excellente copie du Jasmin absolu de Grasse,
OPOPONAX. — Base pour fantaisie à note orientale.
ORCHIS. — Note florale, suave, jasminée.
YLANG-YLANG. — Spécialement étudié pour savons.


NÉROLI ARTIFICIEL
Nos clients nous ont fait remarquer qu'il n'existe pas, sur le marché, de meilleur Néroli artificiel que le nôtre.
Ils l'ont spontanément baptisé :
NÉROLI 100 % EXCELLENT
nom sous lequel il est connu désormais.
Notre Néroli contient, en effet, des CONSTITUANTS encore INCONNUS qui lui donnent sa note de vérité inimitable.
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
S.F.P.A., Anciens Etablissements Gattefossé
112, Route de Crémieu. VILLEURBANNE-LÈS-LYON

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

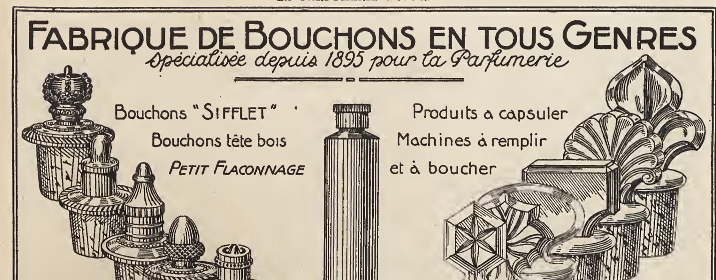
MARIUS MILOU & Cie

MONTÉLIMAR (France)



MAISON à PARIS : 24, Rue des Petites-Ecuries.

AGENTS A L'ETRANGER
- LONDRES : G. BOUJON, 59, Saint-George's Road, Warwick Square.
- NEW-YORK : BERGERET-GRIFFON, 145 West, 45th Street.
- CHICAGO : BERGERET-GRIFFON, 4718 Woodlawn Ave.



Catalogue illustré franco **TUBES EN ÉTAIN** *Reg. du Comᶜᵉ Seine 28.103*

J. P. GRUSSEN

50, Bould de Strasbourg – PARIS (Xe) Téléph: Nord 64-75

Fabrique d'Estagnons en Aluminium

pour expéditions d'alcools, extraits, huiles essentielles, etc.

BOITES A CONCRÈTES

Maison fondée en 1833

TOURNAIRE Frères

Constructeurs

Avenue Font-Laugière

GRASSE (France)

Téléphone 0-30

EXPORTATION

Tous nos estagnons sont en aluminum pur, repoussés en une seule pièce et garantis étanches

Sole American Agents : STOYANOFF GERLI & Cie, 235 W. 14th St., NEW-YORK

Supplément à la PARFUMERIE MODERNE du N° d'Octobre 1926

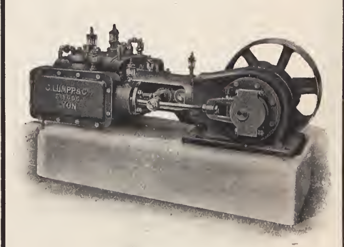

Appareils
Fonte Émaillée
Cuves, Monte-jus, Mélangeurs
Evaporateurs
Autoclaves, Appareils
EN FONTE ÉMAILLÉE
résistant à tous produits chimiques
toutes températures et pressions
Demander notre Catalogue N° 3
DANTO ROGEAT & CIE,
33-39, RUE DES CULATTES _ LYON
TÉLÉGR : ROGEAT-LYON
TÉL : VAUDREY 41-11
DÉPOT À PARIS : 14, Rue de Bruxelles - Tél. : Gut. 12-90

Le VIDE à 99,94 %

en marche industrielle
réalisé par les

POMPES A VIDE

Brevets LUMPP



USINES CH. LUMPP & Cie

12, Rue Jouffroy, LYON

Filtres à vide
Séchoirs à vide
Essoreuses hermétiques
Filtres centrifuges
Filtres presses
Compresseurs d'air

La Soudure Autogène Française

Anonyme au Capital de 6 000.000 de Francs
Direction générale : 29, rue Claude-Vellefaux, PARIS
Usines à : BORDEAUX, LYON, PONT-Ste-MAXENCE (Oise)

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

FER - CUIVRE - ALUMINIUM
SOUDÉE AUTOGÈNE

Appareils à Distiller les Plantes Aromatiques

ALAMBICS DE TOUS MODÈLES
Appareils d'extraction méthodique ou par dissolvants volatils
VASES A DÉPLACEMENT — RÉCIPIENTS DÉCANTEURS
Ballons en Cuivre et en Aluminium



Bassines à Vapeur
et à Feu nu
avec ou sans agitateur

SERPENTINS
AUTOCLAVES
ARMOIRES A VIDE

Toutes pièces sur dessins



ATELIERS BIED-CHARRETON

CHAUDRONNERIE
BIED-CHARRETON, GAUCHERAND, GINOT, JARDILLIER
62, Rue Emile-Décorps, LYON-VILLEURBANNE

Appareils spéciaux, Acier, Cuivre, Aluminium

pour industries chimiques, produits aromatiques, etc.





Chaudières FIELD

de 2 à 50 mètres carrés

le plus économique,
le plus simple,
le moins encombrant
des générateurs de vapeur

H. EUZIÈRE & Cie

GRASSE (France)

Marque de Fabrique déposée

HUILES ESSENTIELLES
EXTRAITS AUX FLEURS
ESSENCES ABSOLUES
POMMADES
RÉSINOÏDES
EAUX DISTILLÉES

Pour la création d'un Parfum nouveau essayez nos

ESSODORS

Bases aux Fleurs sans Alcool

Fabrique de Matières Premières pour la Parfumerie

R. E. LOISSE DE SOISEL

GRASSE (A.-M.) France

JASMIN DE S.
LILAS N° 42
NARCISSE N° 12
ROSE "R"

Ambre H. - Fougère H. - Fleur de Violette, etc.

Usine régionale fondée en 1871

V. MANE FILS

Distillateur d'Essences de Pays

BAR-SUR-LOUP
près GRASSE (A.-M.)
FRANCE

Distillerie de Fleurs d'Oranger à
BAR-SUR-LOUP

Distilleries de Lavandes à
ANNOT, CRUIS (Basses-Alpes)
GRÉOLIÈRES (A.-M.)

Adresse Télégraphique : NÉROLY-BAR-SUR-LOUP
Téléphone : 0.03

Pélissier-Aragon. Grasse


Maison fondée en 1850



R. C. Grasse N° 755

Essences de Fleurs - Huiles Essentielles

et toutes Matières Aromatiques Naturelles pour

Parfumerie, Savonnerie, Confiserie, Distillerie

"HORTUS"

Société Coopérative des Producteurs de Fleurs pour la Parfumerie de la Vallée de la Siagne.

PÉGOMAS, près GRASSE (A.-M.)

400 SOCIÉTAIRES-PRODUCTEURS

PRODUITS GARANTIS PURS

Essences : Menthe, Géranium, Basilic, Estragon, Sauge Sclarée, etc...
Essences Concrètes et Absolues : Rose, Réséda, Jasmin, Tubéreuse, Cassie, etc.
Eaux Parfumées : Rose, Menthe, Géranium, etc...



SOCIETÁ ITALO-FRANCESE
per l'Industria dei Profumi e dei Prodotti Chimici
VALLECROSIA (Bordighera) Italia



Essences Naturelles de Fleurs - Huiles Essentielles - Préparations pour Parfumeurs

Nos Spécialités :

Rose Ligustica (Essence distillée de la Rose Centifolia de la Riviera Italienne, produit égal sinon supérieur à l'Essence de Rose Bulgare de grande marque).
Rose d'Ospedaletti (Essence distillée de la Rose Brunner de la Riviera).
Essences naturelles (concrètes, absolues liquides) **de Rose de Mai, Brunner et autres.**
Rose Centifolia de la Riviera absolue. — Eau de Rose naturelle distillée.
Préparations synthétiques distillées sur Fleurs.

CATALOGUES, PRIX, ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE



Agent général pour la France et les Colonies :
M. Emile RUILLIER, 39, Rue Dulong, PARIS (IXe)

D^re Giuseppe Roméo FILOCAMO
à REGGIO CALABRIA

Essences Pures Naturelles d'Agrumi

BERGAMOTE ZESTE
BERGAMOTE DISTILLÉE
CITRON - ORANGE DOUCE
BIGARADE MANDARINE

Monopole de vente pour la France :
Pierre DUMEZ & C°, Import.-Export.
PARIS, 9, Rue Mazagran VALLAURIS (A.-M.)

Agent spécial pour GRASSE : Eugène NICOLAS

ASPIC - ROMARIN
SAUGE : POULIOT - THYM - VERVEINE

La Maison Ramon Sanchez Garcia s'est appliquée à ne livrer que des Essences pures et choisies, c'est ce qui fait aujourd'hui la valeur de cette marque ; ceci explique également des prix souvent plus élevés que ceux des Essences d'Espagne courantes.

RAMON SANCHEZ GARCIA
Distillateur, CARAVACA (Murcie) Espagne

DÉPOTS EN FRANCE :

PARIS	GRASSE
COUPEY FILS & DÉHAIS	**JEAN CRESP**
17, Rue de Constantinople	**Avenue Riou-Blanquet**
Tél. : Laborde 29-92	Téléphone 3-27
Télégr. : Coupedehai-Paris	

Nº 11 Le Numéro : 7 francs NOVEMBRE 1926

la Parfumerie moderne

A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 72 francs ; Etranger, 15 francs suisses



POUR LA VENTE
AU DÉTAIL

POUR LES TRAITEMENTS
SPÉCIAUX

N'hésitez pas à conseiller et à vendre en toute confiance

LES PRODUITS CHOSSON

POUR LA BEAUTÉ DE LA CHEVELURE

POMMADE — LOTION — SÈVE CAPILLAIRE

qui donnent des résultats depuis 50 ans et ne sont jamais dangereux

NOTRE PUBLICITÉ FACILITE VOS VENTES

Prix et Conditions de Gros très intéressants **Ph. MICHAUD, 22, rue Victor-Hugo, LYON** AGENTS DEMANDÉS POUR TOUS PAYS

PARFUMERIE GÉNÉRALE DU DAUPHINÉ

13, Rue Neuve de la Villardière
LYON



Parfumerie Générale

SPÉCIALITÉS D'EXPORTATION

EAUX DE COLOGNE
LOTIONS - PARFUMS
POUDRES - CRÈMES
ET TOUS PRODUITS DE LUXE

les parfums
d'alençon

france

APPAREILS LEMALE
7 Rue d'Argenteuil PARIS

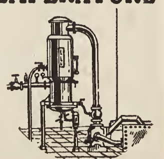
CONCENTRATION A TRÈS BASSE TEMPÉRATURE

DE

TOUS LIQUIDES, JUS DE FRUITS ET DE PLANTES

Parfum originel conservé intégralement
Concentrés de qualités parfaites

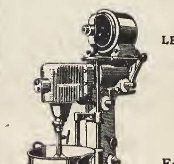
DISTILLATION ET CONDENSATION
SOUS VIDE



Parfumeurs !! Chimistes !!

le Batteur-Mélangeur Bouvard

à 3 vitesses



MÉLANGE
LES PATES
LES CRÈMES
LES FARDS

TAMISE
LES POUDRES

Essai gratuit 15 jours
Demandez nos Catalogues

SOCIÉTÉ
DES
Machines "Bouvard"

8, Rue de la Cour-des-Noues, PARIS
Téléphone : Roquette 15-06

Grenoble 1925 — Médaille d'Or

8kg cm² en une phase — ou 98 % de vide

UN APPAREIL QUI A FAIT SES PREUVES

LE COMPRESSEUR ET LA POMPE A VIDE PLANCHE

Breveté S. G. D. G.

VOUS ASSURE
POUR TOUS TRAVAUX NÉCESSITANT

ASPIRATION OU REFOULEMENT D'AIR, DE VAPEUR OU DE GAZ, QUELLE QU'EN SOIT LA PUISSANCE, DE 1 A 1000 HP

Un rendement très supérieur à celui des appareils à piston. Une étanchéité absolue, résultat d'une usure garantie nulle, les frottements étant réduits au minimum.
Un fonctionnement doux, sans trépidation, ne nécessitant aucune surveillance.
Un encombrement et un poids restreints, très avantageux pour installations mobiles.
Un prix de revient beaucoup moins élevé que celui des appareils ordinaires.

Etablts René PLANCHE & Cie, Ingénieurs-Constructeurs
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)

Demander Catalogue et Brochure. Bien spécifier Notice C 7.

PEAUX BLANCHES ET BAUDRUCHES
pour Parfumeurs-Droguistes
LEVY FRÈRES
32, Rue des Marais, PARIS
Téléph. : NORD 37-31 — Plain and gold beater's skins for Perfumers

---

Fabrication Française de PAPIERS DORÉS ET ARGENTÉS
Usine à Nogent-s-Marne

ÉTIQUETTES DE LUXE EN RELIEF
pour Parfumeurs et Confiseurs
Emile LARCHER
151, Rue du Temple, PARIS 3e
Tél.: PARIS, Archives 33-61 ; NOGENT, 272

CHAUDRONNERIE Em. RENAUD, A. BIGNIER, Succr

7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS Téléphone : Roq. 30-63

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Appareils à distiller les Roses, à feu nu et à vapeur. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentins et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.



BROYEUR-TAMISEUR
"FORPLEX"



pour le Traitement de toutes les Matières Sèches utilisées en Parfumerie, Savonnerie, etc.

Construction française des plus soignées, avec aciers spéciaux de première qualité

MONTAGE FACILE — FORCE ABSORBÉE MINIMA — PALIERS A BILLES
GRAND RENDEMENT — COMMANDE DANS TOUTES LES DIRECTIONS

Télégr. ATELUNIS-BILLANCOURT

LES ATELIERS RÉUNIS (Sté Anme)
30, Rue du Point-du-Jour, BILLANCOURT (Seine)

Téléphone : AUTEUIL 01-22

MAISON FONDÉE EN 1898

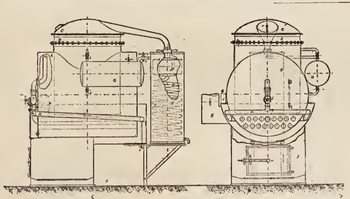
CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

JAUTREAU Frères

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Ateliers de Construction : **GRASSE,** 6, avenue Font-Laugière ; **MARSEILLE,** 49, rue Auphan

Adresse Télégraphique : JAUTREAU-GRASSE - Téléphone : Grasse 1-25, Marseille 84-02



Alambic "Autogénérateur" pour distillation des plantes aromatiques
(Breveté S. G. D. G.)

Installations d'Usines à Vapeur Parfumerie, Distillerie, etc.

Spécialité d'Alambics pour Plantes aromatiques
Appareils pour l'extraction des Parfums par les Dissolvants volatils
Appareils fixes, rotatifs, etc.
Appareils pour la rectification des Essences
Batteries pour Extraits - Alambics pour la Rose
Etc., etc.

MOULES pour FLACONS
Création de Modèles
MOULES pour SAVONS de TOILETTE
Gravure ordinaire et artistique
PRESSES à SAVONS

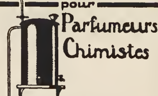
D. KLEIN
55, Rue Pasteur, LYON, 55

Chaudronnerie Industrielle

Distillation
Extraction
Rectification
des
Essences

APPAREILS POUR LABORATOIRE
EAU DISTILLÉE

pour

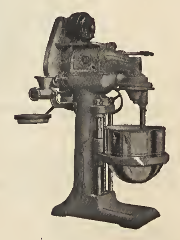


Parfumeurs
Chimistes

P. DÉRIVEAU
10 & 12 RUE POPINCOURT
PARIS

R.C. SEINE N° 72.433

Un secret de fabrication...



Pourquoi certains produits de parfumerie, tels que pâtes et crèmes de beauté, sont-ils plus estimés que les autres ?

Parce qu'ils sont mieux préparés et ont été travaillés dans les

MÉLANGEURS BONNET

Fabrication entièrement française des

Usines BONNET, VILLEFRANCHE (Rhône)

(R. du C. : 764)

Magasin d'Exposition et Bureau de Commandes

à PARIS :

14, Boulevard des Filles-du-Calvaire (XIe)

Téléph. : Roquette 67-66 Télégr. : Mécabon-Paris

MACHINE A PARFUMER LES CARTES-RÉCLAME

Entraînement Automatique des Cartes



COGEZ & Cie

19, Rue Schomer, PARIS

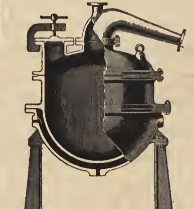
CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

DE DIETRICH & Cie

NIEDERBRONN (Bas-Rhin)

Bureau à PARIS : 37, Bd Magenta — Tél. : Nord 30-52

Appareils pour l'Industrie des Parfums



En Fonte noire

En Fonte émaillée

En Tôle plombée

En Acier moulé

De toutes dimensions

Pour toutes pressions

DEMANDER CATALOGUE

Email spécial résistant même aux acides


Société Anonyme
des Etablissements
Cresp
Martinenq
Ancienne Maison Mottet
Maison fondée en 1782
GRASSE
Tous parfums synthétiques
et Naturels
Spécialité
de Muscs
Artificiels
Matières premières
pour Parfumerie
et
Savonnerie
usine à PEYMEINADE (Alpes-Mmes)
P.A.L.

Acétate de Linalyle.

L'Acetate de linalyle doit son importance en parfumerie à sa présence dans les essences naturelles de Bergamotte, de Lavande, de Petitgrain, de Neroli, dont il constitue un principe olfactif tantôt presque exclusif — comme dans la Bergamotte — tantôt des plus accentué. Aussi puissant en odeur que la meilleure essence de Bergamotte déterpénée, d'un prix pourtant plus modique, soluble dans de très larges proportions dans l'alcool à 60°, l'acétate de linalyle rend de précieux services dans la préparation des parfums, eaux de toilette, eaux de Cologne, de Lavande, etc.

Il faut toutefois reconnaître que jusqu'à présent la difficulté de préparer un produit commercial de qualité constante et de pureté irréprochable a parfois nui à sa diffusion. En effet, la finesse et la grande fraîcheur de l'acétate de linalyle diminuent notablement lorsqu'il est souillé par l'acétate de terpényle, corps qui peut prendre naissance en proportion intolérable lors de sa préparation.

La meilleure qualité d'acétate de linalyle est actuellement obtenue par acétylation du linalol extrait de l'Essence de bois de rose. Nous en mettons deux qualités en vente, dont nous garantissons la pureté irréprochable par les constantes suivantes :

Acétate de linalyle extra

Teneur en acétate : 92-94 %

$d^{15°}_{15°}$ = 0.904 à 0.906

$[\alpha]^{20°}_{D}$ = —8.1° à —8.5°

$n^{20°}_{D}$ = 1.451 à 1.4515

Solubilité dans l'alcool 60 % à 15° = 20,0 vol.

Acétate de linalyle suprême

Teneur en acétate : 97-98,5 %

$d^{15°}_{15°}$ = 0.906 à 0.907

$[\alpha]^{20°}_{D}$ = —7.7° à —8.3°

$n^{20°}_{D}$ = 1.450 à 1.451

Solubilité dans l'alcool 60 % à 15° = 20,5 vol.

Actuellement, il n'est toutefois pas rare de constater que l'acétate de linalyle est offert à des prix ne correspondant nullement au cours de l'Essence de Bois de rose. Or l'analyse d'un tel produit démontre clairement qu'il n'est pas extrait du Bois de rose, mais fabriqué à partir du Shiu-Oil et que sa qualité ne peut être comparée à celle des produits standardisés par nous. Voici en effet les constantes d'un acétate de linalyle du Shiu de la meilleure qualité et celles d'un acétate de linalyle pur du Bois de rose, de teneur identique :

Acétate de linalyle du Shiu

Teneur en acétates : 90,5 %

dont acétate de linalyle 87,23 %

$d^{15°}_{15°}$ = 0.9100

$[\alpha]^{20°}_{D}$ = —7.17°

$n^{20°}_{D}$ = 1.4523

Acétate de linalyle du Bois de Rose

Teneur en acétate : 90 %

$d^{15°}_{15°}$ = 0.9027

$[\alpha]^{20°}_{D}$ = —9.72°

$n^{20°}_{D}$ = 1.4513

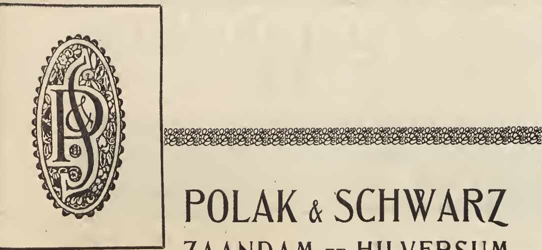
En comparant ces chiffres on constatera immédiatement que la densité du dérivé du Shiu-Oil est bien trop élevée, son pouvoir rotatoire trop faible. L'odeur n'est pas exactement la même, rappelant le camphre, le bornéol, etc.

Nous n'hésitons donc pas à répéter que seul le Bois de rose peut donner un produit parfait à tout égard. A notre clientèle maintenant de nous dire ses préférences. Nous livrons à sa demande :

Acétate de linalyle extra 92-94 %
Acétate de linalyle suprême 97-98,5 %
Acétate de linalyle du Shiu-Oil de la meilleure qualité.

Usines de l'Allondon S. A.


Lavande
UNION des PRODUCTEURS
des ALPES et de PROVENCE
Soc. Anon. au Capital de 700.000 Frcs
Siège Social : GAP (Hautes Alpes)
PLANTATIONS à ORPIERRE
altitude : 800 mèt.







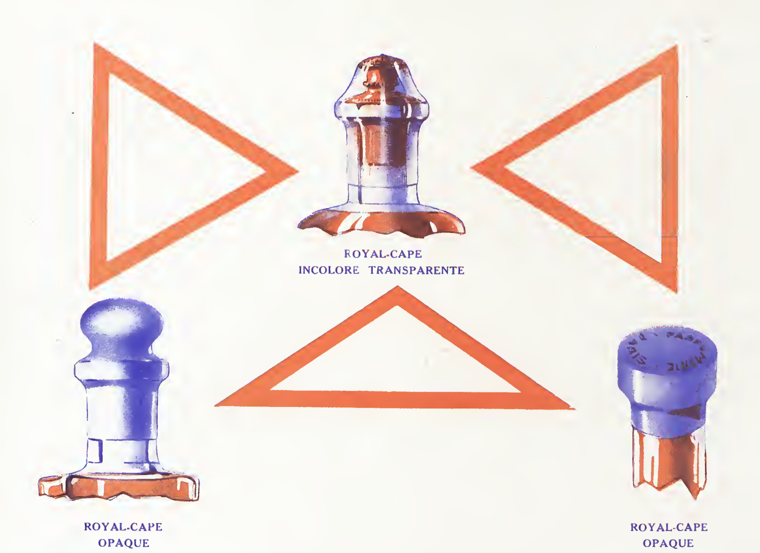
A PARIS : ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

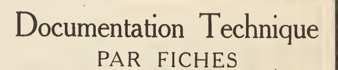
ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON
TÉLÉPHONE : VAUDREY 21-21

SOMMAIRE

Abonnements (12 mois) : France, 72 francs ; Etranger, 15 francs suisses

La transparence d'une Royal-Cape égale celle du cristal





Documentation Technique

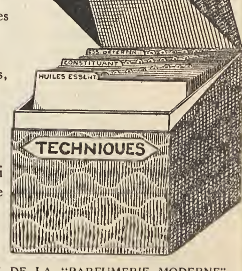
PAR FICHES

Nous avons désormais plus de **800** fiches sur matières premières, recettes, procédés.

—

Demander la liste qui se complète tous les jours.

—



LIBRAIRIE DE LA "PARFUMERIE MODERNE"
285, Avenue Jean-Jaurès, LYON

Etablissements
Laurent GANDOLPHE
Fondés en 1834

LIÈGES ET BOUCHONS

MANDELIEU
(Alpes-Maritimes)

PARIS
104, Rue de Turenne
E. GARDIN, Représentant

GRASSE
JEAN CRESP
Représentant

LYON
J. MAUNIER, 52, Rue Chevreul

USINES
Mandelieu - Cannes
Bastia - La Bocca
Callian (Var)



Fabrication Française de PAPIERS DORÉS ET ARGENTÉS

Usine à Nogent-s-Marne

ÉTIQUETTES DE LUXE EN RELIEF
pour Parfumeurs et Confiseurs
Emile LARCHER
151, Rue du Temple, PARIS 3e
Tél.: PARIS, Archives 33-61 ; NOGENT, 272

MOULES pour FLACONS
Création de Modèles
MOULES pour SAVONS de TOILETTE
Gravure ordinaire et artistique
PRESSES à SAVONS

D. KLEIN
55, Rue Pasteur, LYON, 55

PEAUX BLANCHES ET BAUDRUCHES
pour Parfumeurs-Droguistes
LEVY FRÈRES
32, Rue des Marais, **PARIS**
Téléph. : NORD 37-31 Plain and gold beater's skins for Perfumers

---

PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ
Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.
Reconnu le Meilleur de tous les Papiers à Filtrer
FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES
PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

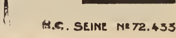
Chaudronnerie Industrielle pour Parfumeurs Chimistes

Distillation
Extraction
Rectification
des
Essences

APPAREILS POUR LABORATOIRE
EAU DISTILLÉE



P. DÉRIVEAU
10 & 12 RUE POPINCOURT
PARIS





DEROY FILS AINÉ



CONSTRUCTEUR

71, 73, 75 et 77, Rue du Théâtre, PARIS (XVe)

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

ESSENCES ET PARFUMS
Appareils pour produits naturels et synthétiques.

DÉTERPÉNATION
Appareils de déterpénation pour essences diverses.

ÉTHERS ET ALCOOLS
Appareils pour la production d'éthers et d'alcools.

ALAMBICS
pour tous usages, à feu nu, au bain-marie ou à vapeur.

EXTRACTEURS
Appareils d'épuisement en distillation continue avec tous dissolvants.

APPAREILS
Appareils de distillation et rectification. Matériel de laboratoire.

APPAREILS
POUR
ESSENCES
ET
PARFUMS

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

DIFFUSEURS
Appareils d'épuisement méthodique par lixiviations successives.

RÉCUPÉRATEURS
Appareils de récupération d'alcool et solvants

ÉVAPORATEURS
dans le vide et à air libre, à simple ou multiples effets.

CONDENSATEURS
Condensateurs multitubulaires et serpentins de toutes formes.

MALAXEURS
Malaxeurs et mélangeurs avec agitateurs de tous genres.

HYDROCARBURES
Appareils pour Benzine, Benzol, Térébenthine, Toluène, etc., et dérivés des goudrons et résines.

ENVOI GRATIS ET FRANCO DU CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ

Fabrique d'Estagnons en Aluminium

pour expéditions d'alcools, extraits, huiles essentielles, etc.

BOITES A CONCRÈTES



EXPORTATION

Maison fondée en 1833

TOURNAIRE Frères

Constructeurs

Avenue Font-Laugière

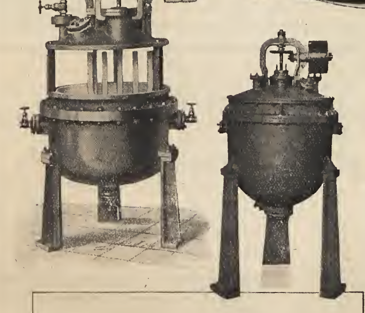
GRASSE (France)

Téléphone 0-30

Tous nos estagnons sont en aluminum pur, repoussés en une seule pièce et garantis étanches

Sole American Agents : STOYANOFF GERLI & Cie, 235 W. 14th St., New-York







Cuves, Monte-jus, Mélangeurs
Evaporateurs
Autoclaves, Appareils

EN FONTE ÉMAILLÉE

résistant à tous produits chimiques
toutes températures et pressions

Demander notre Catalogue N° 3

DANTO ROGEAT & CIE,

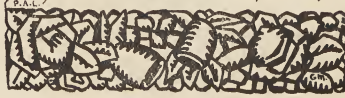
33-39, RUE DES CULATTES _ LYON

TÉLÉGR : ROGEAT-LYON
TÉL : VAUDREY 41-11

R.C. LYON N° A 46-812

DÉPOT à PARIS : 14, Rue de Bruxelles - Tél. : Gut. 12-90




P.A.L.
G.M.

H. EUZIÈRE & Cie

GRASSE (France)



Marque de Fabrique déposée

HUILES ESSENTIELLES
EXTRAITS AUX FLEURS
ESSENCES ABSOLUES
POMMADES
RÉSINOÏDES
EAUX DISTILLÉES

Pour la création d'un Parfum nouveau essayez nos

ESSODORS

Bases aux Fleurs sans Alcool

JEAN NIVIÈRE

GRASSE

R. C. 2248 — Téléph. 1-49

HUILES ESSENTIELLES
NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES

Spécialités pour Parfumerie de luxe
Spécialités pour Savonnerie

IRIS STANDARD remplace le beurre d'Iris, ne contient pas d'acide myristique, par conséquent ne sent pas le « gras » et ne rancit pas. Base indispensable pour Origan de haut luxe.

NÉROLI D'ORIENT, aussi fin et aussi subtil que le Néroli du pays, qu'il peut remplacer dans tous ses emplois.

DISTILLERIES

D'HUILES ESSENTIELLES AROMATIQUES

Plantations sélectionnées des vraies qualités de Menthe "PEPPERMINT"

MAISON FONDÉE EN 1854

Louis RAYSSAC

12, Rue Périgord - TOULOUSE (France)

FLOR-MINT
ESSENCE DE FLEURS DE MENTHE
MARQUE DÉPOSÉE

CULTURES et USINE à TOURNEFEUILLE (H.-G.)
Adresse Télégraph. : Menthe-Toulouse

SPÉCIALITÉS :

FLOR-MINT-MITCHAM
Essence de Fleurs de Menthe
Extra Superfine Triple épurée
FLOR-MINT-NATURELLE
FLOR-MINT-PASTILLES

PRINCIPALES AGENCES :
PARIS - GRASSE - LONDRES - NEW-YORK

Casa fundada en 1854. Distilerias de aceites esenciales aromaticos. Plantaciones seleccionadas de verdaderas calidades de Menta Peppermint. Especialidades.

Firm established in 1854. Destilleries of aromatic essential oils. Selectioned plantations of the genuine qualities of Peppermint. Specialities.

Casa fundada em 1854. Destilarias d'oleos essenciaes aromaticos. Plantacões selecionadas das verdadeiras qualidades de ortelã-pimenta "Peppermint". Especialidades·

Firma gegründet i. J. 1854. Destillation ätherischer Oele und Essenzen. Kulturen von ausgewählten, für die Fabrikation von Peppermint-Likören geeigneten Minzearten. Spezialitäten.

Les demandes de représentation avec références seront examinées.

Adresser les commandes par l'intermédiaire des Commissionnaires-Exportateurs. 1603

Pélissier-Aragon. Grasse

Maison fondée en 1850



R. C. Grasse Nº 755

Essences de Fleurs - Huiles Essentielles

et toutes Matières Aromatiques Naturelles pour

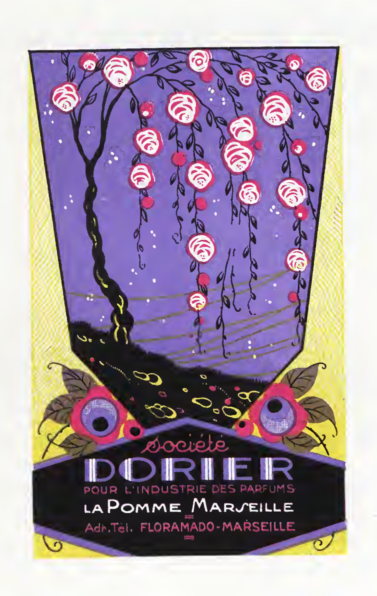
Parfumerie, Savonnerie, Confiserie, Distillerie

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

Procédés et Appareils
GATTEFOSSÉ

Société Française de Produits Aromatiques
VILLEURBANNE (Rhône) France

TERPENLESS ESSENTIAL OILS


Société
DORIER
POUR L'INDUSTRIE DES PARFUMS
LA POMME MARSEILLE
Adr. Tél. FLORAMADO-MARSEILLE



ALLONDON

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

GENÈVE

SUISSE




TOUS LES PARFUMS
SYNTHÉTIQUES
JD
MARQUE DEPOSÉE
JUSTIN DUPONT
(Société Anonyme des Etablissements Roure-Bertrand Fils & Justin Dupont)
Au Capital de 10.500.000 Francs
ARGENTEUIL
(Seine-et-Oise)
PARFUMERIE
SAVONNERIE

XIXe ANNÉE - N° 2 - FÉVRIER 1926

Mensuelle Illustrée





Rédaction
Administration
et Publicité:
285, Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



vd

dernière création

MARCEL DES ÉTABLIS= SEMENTS FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant _ Paris

R.d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal. Paris

XIXe ANNÉE - N° 3 - MARS 1926

Mensuelle Illustrée

la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle
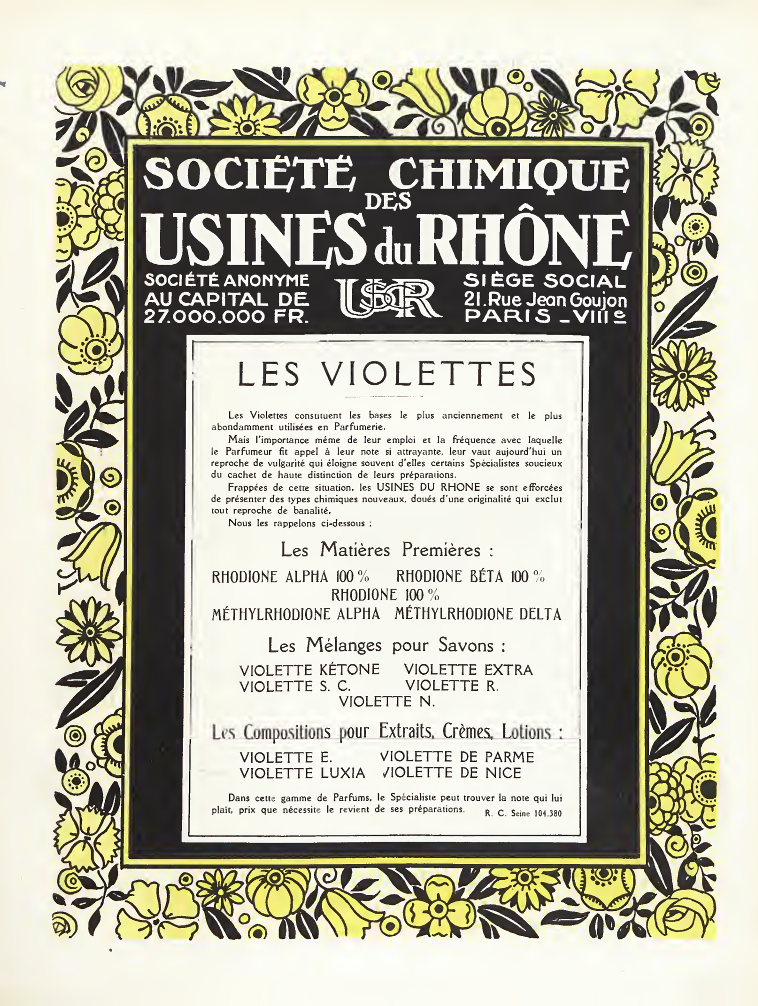


ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :
285, AVENUE JEAN-JAURÈS
LYON

A PARIS : M. ROBERT VIDAL
32, RUE TRONCHET
TÉLÉPHONE : CENTRAL 66-18

LES HESPÉRIDÉES

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



SOCIÉTÉ CHIMIQUE
DES
USINES du RHÔNE
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE
27.000.000 FR.
USR
SIÈGE SOCIAL
21. Rue Jean Goujon
PARIS _ VIII e
LES VIOLETTES
Les Violettes constituent les bases le plus anciennement et le plus abondamment utilisées en Parfumerie.
Mais l'importance même de leur emploi et la fréquence avec laquelle le Parfumeur fit appel à leur note si attrayante, leur vaut aujourd'hui un reproche de vulgarité qui éloigne souvent d'elles certains Spécialistes soucieux du cachet de haute distinction de leurs préparations.
Frappées de cette situation, les USINES DU RHONE se sont efforcées de présenter des types chimiques nouveaux, doués d'une originalité qui exclut tout reproche de banalité.
Nous les rappelons ci-dessous ;
Les Matières Premières :
RHODIONE ALPHA 100 %
RHODIONE BÉTA 100 %
RHODIONE 100 %
MÉTHYLRHODIONE ALPHA
MÉTHYLRHODIONE DELTA
Les Mélanges pour Savons :
VIOLETTE KÉTONE
VIOLETTE EXTRA
VIOLETTE S. C.
VIOLETTE R.
VIOLETTE N.
Les Compositions pour Extraits, Crèmes, Lotions :
VIOLETTE E.
VIOLETTE DE PARME
VIOLETTE LUXIA
VIOLETTE DE NICE
Dans cette gamme de Parfums, le Spécialiste peut trouver la note qui lui plaît, prix que nécessite le revient de ses préparations.
R. C. Seine 104.380

XIXe ANNÉE - N° 4 - AVRIL 1926

Mensuelle Illustrée



Rédaction
Administration
et Publicité:
285. Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone Central [illegible] 8



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



dernière création

DES ÉTABLISSEMENTS

MARCEL FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal – Paris



ROSES ET RHODINOLS

Une date dans l'histoire des Synthétiques :

1893

Les Usines du Rhône prennnent les premiers brevets pour la préparation de corps nouveaux à odeur de Rose qu'elles désignent sous le nom de « RHODINOLS ».

Quel chemin parcouru depuis, et quoi de plus naturel qu'aujourd'hui, après 33 années d'expérience, les Usines du Rhône soient à même d'offrir des produits d'une qualité exceptionnelle, répondant aux désirs des Parfumeurs les plus difficiles.

RHODINOL I

Excellent substitut de Rose à un prix particulièrement intéressant.

RHODINOL P

Cœur de Rhodinol d'une finesse incomparable, indispensable dans la composition des bouquets de roses de grand luxe.

RHODINOL II

Le bouquet de roses complet.

LES COMPOSITIONS :

pour Savons	pour Lotions	pour Extraits
ROSE ARTIFICIELLE S.	ROSE SCUR	ROSE ROUGE
	ROSE DE PERSE	ROSE E.
	ROSE D'ORIENT	
	ROSE DU LEVANT	

Un substitut parfait de l'Essence de Rose de Turquie :

ROSE KYZANOL

R. C. Seine 104 380

XIX[e] ANNÉE - N° 5 - MAI 1926

Mensuelle Illustrée

MON
PARFUM
BOURJOIS
PARIS

Rédaction
Administration
et Publicité:
285. Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18





la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



dernière création

MARCEL DES ÉTABLIS=SEMENTS FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal – Paris



SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE
27.000.000 FR.

SIÈGE SOCIAL
21. Rue Jean Goujon
PARIS – VIIIe

100 %

Le secret d'une fabrication soignée réside dans la qualité des matières employées.

La COUMARINE RHODIA
est GARANTIE PURE 100 %.

Le CINNAMOL (Aldéhyde Cinnamique)
est GARANTI PUR 100 %.

L'AUBÉPINE (Aldéhyde Anisique)
est GARANTIE PURE 100 %.

La VANILLINE RHODIA
est GARANTIE PURE 100 %.
Elle est exempte, en particulier, de toute odeur accessoire de Résidus de Girofle.

La qualité d'un produit chimique, c'est avant tout son titre et, quelle que soit la matière première originale, un titre de 100 %, c'est la garantie absolue de la PURETÉ, de la RÉGULARITÉ et du RENDEMENT.

R. C. Seine 104 380



Produits organiques purs
Parfums composés
Spécialités exclusives A.V.
Parfums concentrés pr savonnerie

Essences déterpénées
Essences solubles absolues
Aromes art. de fruits
Essences de lies de vin naturelles

Etablissements
ALBERT VERLEY

matières premières naturelles et synthétiques
pour la Parfumerie et la Savonnerie

Usines & Bureaux : 8.9.10. Quai de la Marine, Saint-Denis (Seine)
TÉLÉGR : VERLEY-ILE SAINT-DENIS — TÉLÉPHONE : 20 SAINT-DENIS

XIXe ANNÉE - N° 6 - JUIN 1926

Mensuelle Illustrée

NUMÉRO SPÉCIAL

consacré au

MATÉRIEL POUR DISTILLERIE PARFUMERIE, SAVONNERIE



Machine moderne à fabriquer les Poudres

UBALDO TRIACA - PARIS

Rédaction
Administration
et Publicité :
285, Avenue Jean Jaurès
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



dernière création

MARCEL FRANCK

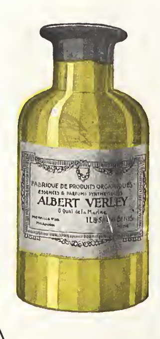
DES ÉTABLIS=SEMENTS

49, Boulevard de Ménilmontant _ Paris

vd

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal. Paris



Produits organiques purs
Parfums composés
Spécialités exclusives A.V.
Parfums concentrés pr. savonnerie

Essences déterpénées
Essences solubles absolues
Aromes art. de fruits
Essences de lies de vin naturelles

Etablissements
ALBERT VERLEY

matières premières naturelles et synthétiques
pour la Parfumerie et la Savonnerie

Usines & Bureaux: 8, 9, 10 Quai de la Marine, Saint-Denis (Seine)

TÉLÉGR: VERLEY-ILE SAINT-DENIS

TÉLEPHONE: 20 SAINT-DENIS

XIXe ANNÉE - N° 7 - JUILLET 1926

Mensuelle Illustrée

La Lavande Française

Rédaction
Administration
et Publicité:
285, Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON


LE KID
vaporisateur de poche
Breveté
dans Tous les Pays du Monde



EAUX DE TOILETTE

EAUX DE COLOGNE

ETC...

Fabriquant et distillant elles-mêmes l'Anhydride Acét que indispensable à leurs nombreuses fabrications, les USINES DU RHONE sont à même de préparer, dans des conditions de qualité et de prix exceptionnelles, les

ACÉTATE DE TERPÉNYLE
ACÉTATE DE GÉRANYLE   ACÉTATE DE LINALYLE
ACÉTATE DE BENZYLE

Elles recommandent également à votre attention les

CINNAMATE DE MÉTHYLE et CINNAMATE D'ÉTHYLE
NEROLINE et YARRA

Les Parfumeurs qui désirent pouvoir s'adresser à des Ex raits tout préparés utiliseront avec profit notre

EXTRAIT POUR EAU DE COLOGNE

ainsi que notre

EXTRAIT POUR EAU DE COLOGNE N° 4

particulièrement précieux et économique en raison de sa forte solubilité dans l'alcool de bas degré.

R. C. Seine 104.380

XIXe ANNÉE - N° 8 - AOUT 1926

Mensuelle Illustrée



Rédaction
Administration
et Publicité:
285. Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18

la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



vd

dernière création

MARCEL des établissements FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal – Paris



SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE
27.000.000 FR.



SIÈGE SOCIAL
21. Rue Jean Goujon
PARIS – VIIIe

LES VIOLETTES

Les Violettes constituent les bases le plus anciennement et le plus abondamment utilisées en Parfumerie.

Mais l'importance même de leur emploi et la fréquence avec laquelle le Parfumeur fit appel à leur note si attrayante, leur vaut aujourd'hui un reproche de vulgarité qui éloigne souvent d'elles certains Spécialistes soucieux du cachet de haute distinction de leurs préparations.

Frappées de cette situation, les USINES DU RHONE se sont efforcées de présenter des types chimiques nouveaux, doués d'une originalité qui exclut tout reproche de banalité.

Nous les rappelons ci-dessous ;

Les Matières Premières :

RHODIONE ALPHA 100 % RHODIONE BÉTA 100 %
RHODIONE 100 %
MÉTHYLRHODIONE ALPHA MÉTHYLRHODIONE DELTA

Les Mélanges pour Savons :

VIOLETTE KÉTONE VIOLETTE EXTRA
VIOLETTE S. C. VIOLETTE R.
VIOLETTE N.

Les Compositions pour Extraits, Crèmes, Lotions :

VIOLETTE E. VIOLETTE DE PARME
VIOLETTE LUXIA VIOLETTE DE NICE

Dans cette gamme de Parfums, le Spécialiste peut trouver la note qui lui plaît, au prix que nécessite le revient de ses préparations R. C. Seine 104 380

XIXe ANNÉE N° 9 - SEPTEMBRE 1926

Mensuelle Illustrée



AU FIL DE L'EAU

création de Lenthéric
Paris

AU FIL DE L'EAU
LENTHÉRIC
PARIS

Rédaction
Administration
et Publicité:
285, Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE LYON



SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE
27.000.000 FR.



SIÈGE SOCIAL
21. Rue Jean Goujon
PARIS – VIIIe

ROSES ET RHODINOLS

Une date dans l'histoire des Synthétiques.

1893

Les Usines du Rhône prennnent les premiers brevets pour la préparation de corps nouveaux à odeur de Rose qu'elles désignent sous le nom de « RHODINOLS »

Quel chemin parcouru depuis, et quoi de plus naturel qu'aujourd'hui, après 33 années d'expérience, les Usines du Rhône soient à même d'offrir des produits d'une qualité exceptionnelle, répondant aux désirs des Parfumeurs les plus difficiles.

RHODINOL I

Excellent substitut de Rose à un prix particulièrement intéressant.

RHODINOL P

Cœur de Rhodinol d'une finesse incomparable, indispensable dans la composition des bouquets de roses de grand luxe.

RHODINOL II

Le bouquet de roses complet.

LES COMPOSITIONS :

pour Savons	pour Lotions	pour Extraits
ROSE ARTIFICIELLE S.	ROSE SCUR	ROSE ROUGE
	ROSE DE PERSE	ROSE E.
	ROSE D'ORIENT	
	ROSE DU LEVANT	

Un substitut parfait de l'Essence de Rose de Turquie :

ROSE KYZANOL

R. C. Seine 104.380

XIX[e] ANNÉE - N° 10 - OCTOBRE 1926

Mensuelle Illustrée



Rédaction
Administration
et Publicité:
285, Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



dernière création

MARCEL des établissements FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal – Paris

XIXe ANNÉE - N° 11 - NOVEMBRE 1926

Mensuelle Illustrée

Rédaction
Administration
et Publicité :
2[illegible]5, Avenue JEAN JAURÈS
LYON

A PARIS, M. Robert VIDAL
32, Rue Tronchet
Téléphone : Central 66-18





la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, LYON



vd

dernière création

DES ÉTABLIS= SEMENTS

MARCEL FRANCK

49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R.d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal – Paris


SOCIÉTÉ CHIMIQUE
DES
USINES du RHÔNE
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE
27.000.000 FR.
USR
SIÈGE SOCIAL
21. Rue Jean Goujon
PARIS _ VIIIe
100 %
Le secret d'une fabrication soignée réside dans la qualité des matières employées.
La COUMARINE RHODIA
est GARANTIE PURE 100 %.
Le CINNAMOL (Aldéhyde Cinnamique)
est GARANTI PUR 100 %.
L'AUBÉPINE (Aldéhyde Anisique)
est GARANTIE PURE 100 %.
La VANILLINE RHODIA
est GARANTIE PURE 100 %.
Elle est exempte, en particulier, de toute
odeur accessoire de Résidus de Girofle.
La qualité d'un produit chimique, c'est avant tout son titre et, quelle que soit la matière première originale, un titre de 100 %, c'est la garantie absolue de la PURETÉ, de la RÉGULARITÉ et du RENDEMENT.
R. C. Seine 104.380



Produits organiques purs
Parfums composés
Spécialités exclusives AV
Parfums concentrés p.r savonnerie

Essences déterpénées
Essences solubles absolues
Aromes art. de fruits
Essences de lies de vin naturelles

Établissements
ALBERT VERLEY

matières premières naturelles et synthétiques
pour la Parfumerie et la Savonnerie

Usines & Bureaux : 8.9.10. Quai de la Marine, Saint-Denis (Seine)
TÉLÉGR : VERLEY-ILE SAINT-DENIS — TÉLÉPHONE : 20 SAINT-DENIS

Noël 1926



la Parfumerie moderne

revue scientifique et de défense professionnelle



vd

dernière création
DES ÉTABLISSEMENTS
MARCEL FRANCK
49, Boulevard de Ménilmontant – Paris

R. d C. Seine 37-147

Publ. Robert Vidal - Paris